

TABLE DES MATIÈRES

Autorités et Chancellerie	1
Conseil général	1
Conseil communal	8
Chancellerie	21
Contrôle des Habitants	24
Infrastructures et énergies (Pierre Hainard)	41
Service Informatique Communal	45
Gérance des immeubles	51
Travaux publics	55
Service des Forêts	59
Service de l'Ingénieur communal	63
Espaces verts	70
Cimetière et centre funéraire	72
Service géomatique	74
Services Industriels	76
Finances, économie et urbanisme (Laurent Kurth)	85
Service économique	87
Contributions	93
Finances	107
Contrôle financier	110
Service des ressources humaines	111
Caisse de pensions du personnel communal (CPC)	116
Service d'urbanisme	119
Police des constructions	121
Police du feu	123
Service de l'hygiène et de l'environnement	126
Service de l'Energie	131
Abattoirs	133

Affaires culturelles, santé, sports et jeunesse (Jean-Pierre Veya) 135

Affaires culturelles	137
Secrétariat des Affaires culturelles	137
Bibliothèques	140
Institutions zoologiques	147
Musée d'histoire naturelle	147
Parc zoologique du bois du petit-château	155
Vivarium	159
Musée d'histoire	163
Musée international d'horlogerie	168
Musée des beaux-arts	175
Office des sports	179
Centre d'animation et de rencontre	183
Délégué à la jeunesse	186
Parlement des jeunes	188

Instruction publique et affaires sociales (Didier Berberat) _____ 191

Service juridique	193
Service communal de l'action sociale	194
Sombaille Jeunesse	203
Commission scolaire	207
Ecole enfantine	211
Ecole primaire	215
Ecole secondaire	226
Administration des écoles	234
Centre de santé scolaire	238
Centre d'orthophonie	240

Sécurité (Josette Frésard) _____ 243

Police locale	245
Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises	272

Autorités et Chancellerie

AUTORITÉS COMMUNALES

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2006, le Conseil général s'est réuni à 13 reprises, soit les 23 janvier, 21 février, 6 mars, 8 mars (séance commune avec Le Locle), 29 mars, 3 mai, 1^{er} juin, 27 juin, 29 août, 2 octobre, 2 novembre, 22 novembre et 19 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année

Parti socialiste (13 sièges): Babey Falce Katia, Borel Pierre-Alain, Capit Didier, Clerc-Birambeau Annie, Ducommun Françoise, Feller Jean-Marc, Gagnebin de Pietro Monique, Girardin Claude, Montandon Fabienne, Musy Daniel, Sester Evelyne, Vuilleumier Serge, Zurcher Pierre

UDC (8 sièges): Chantraine Hughes, Legrix Jean-Charles, Nussbaumer Daniel, Parel Alain, Schafroth Marc, Schreyer André, Semperboni Julien, Tschannen Philippe

Les Verts (6 sièges): Droz-Danzinelli Sonia, Fivaz Fabien, Lagger Philippe, Saison Emile, Willen Pierre, Wurgler Gabrielle

Parti Libéral/PPN (6 sièges): Iff Laurent, Leuba Didier, Rohrbach Pierre-André, Monnard Pierre-André, Ummel Christophe, Ummel Pierrette

POP (5 sièges): Bregnard Théo, Girardin Fabienne, Gazareth Pascale, León Nadia, Stähli Francis

Parti radical (3 sièges): Curty René, Laeng Philippe, Morel Sylvia

Composition du Bureau du Conseil général depuis le 3 mai 2006:

Président	Parel Alain
1 ^{er} vice-présidente	Ducommun Françoise
2 ^e vice-président	Feller Jean-Marc
1 ^{er} secrétaire	Fivaz Fabien
2 ^e secrétaire	Monnard Pierre-André
Scrutatrices	Clerc-Birambeau Annie, Gazareth Pascale

Le 21 février, Mme Katia Babey Falce est élue 1^{ère} vice-présidente du Conseil général, en remplacement de Mme Françoise Ducommun, démissionnaire.

Démissions du Conseil général

Au cours de l'année 2006, ont démissionné du Conseil général : Françoise Ducommun (PS), Philippe Tschannen (UDC), Pierrette Ummel (L/PPN), Julien Semperboni (UDC) et Pierre Willen (Verts). Ces personnes ont été remplacées respectivement par Nadia Kaious Jeanneret, Angelo Locorotondo, Xavier Hüther, Emilie L'Eplattenier et Mariette Mumenthaler.

Commissions

23 janvier : Mme Loyse Renaud Hunziker (PS) est élue au Comité de la CPC et Mme Florence Robert (POP) à la Commission de l'hôpital.

21 février : M. Fabien Fivaz (Verts) est élu à la Commission financière, en remplacement de M. Pierre Willen, M. Hubert Jenni (Verts) à la Commission des énergies, en remplacement de M. Fabien Fivaz, M. Angelo Locorotondo à la Commission de la Bibliothèque, à la Commission de l'Hôpital et à la Commission de l'Action sociale, en remplacement de M. Philippe Tschannen, M. François Bonnet (Verts) à la Commission de sécurité publique, en remplacement de M. Philippe Lagger (Verts).

29 mars : M. Laurent Duding (PS) est élu membre de la Commission de sécurité publique en remplacement de M. Loris Junod.

3 mai : Election de M. Eric Santschy (R) à la Commission des Infrastructures, en remplacement de M. Frédéric Marti, de M. March Schafroth (UDC) à la Commission financière, en remplacement de M. André Schreyer, de Mme Dominique Courvoisier (UDC) à la Commission de la Bibliothèque, en remplacement de Mme Orianna Gamba.

1^{er} juin : M. René Curty (R) remplace M. Frédy Jenni à la Commission de salubrité publique.

27 juin : M. Laurent Duding (PS) remplace Mme Sarah Diaz à la Commission de l'action sociale et M. Angelo Locorotondo (UDC) est élu membre de la fondation Winterthour – La Chaux-de-Fonds en remplacement de M. André Schreyer.

29 août : sont élus

- a) à la Commission des sports en remplacement de M. Francis Portner (POP): M. Amaël John
- b) à la Commission financière en remplacement de M. Théo Bregnard (POP): Mme Fabienne Girardin
- c) à la Commission de Sombaille Jeunesse en remplacement de Mmes Mariette Hainard et Anne-Line Legrix (UDC) : Mme Emilie L'Eplattenier et M. André Schreyer
- d) à la Commission de Sécurité publique en remplacement de Mme Valérie Laubscher (UDC): M. Mehdi Klingele
- e) à la Commission de collaboration intercommunale en remplacement de Mme Fabienne Girardin (POP): Mme Nadia León.

2 octobre : M. Michel Margot (POP) est élu membre de la Commission des sports en remplacement de M. Amaël John ; sont en outre élus, en remplacement de M. Julien Semperboni (UDC) : M. André Schreyer à la Commission de sécurité publique, Mlle Emilie L'Eplattenier à la Commission de la Bibliothèque et Mme Céline Varin à la Commission des sports.

2 novembre : sont élus : au Comité de la Caisse de pensions du personnel communal en remplacement de M. Frédéric Rappan (Verts) : M. Charles Faivre, à la Commission des sports en remplacement de M. Thomas Junod (PS): M. Yves Grüring, à la Commission scolaire, en remplacement de Mme Sylvie Humberset (PS) : Mme Evelyne Sester.

19 décembre : M. Alain Parel (UDC) remplace M. Mehdi Klingele à la Commission de Sécurité publique

Rapport présentés au Conseil général

Action sociale

- 2 novembre Allocation communale en matière sociale pour les années 2006 à 2009
(L'arrêté est accepté par 34 voix sans opposition)

Budget - Comptes – Finances

- 6 mars Adaptation du budget 2006 et augmentation du coefficient d'impôt
(Le 1^{er} arrêté amendé –budget- est adopté par 17 voix contre 4 et le 2^e arrêté –emprunts-, également amendé, est adopté par 30 voix sans opposition ; l'arrêté de hausse du coefficient est retiré)
- 3 mai Comptes 2005 – Rapport du Conseil communal, de la Commission financière et des sous-commissions
(Les comptes sont adoptés par 24 voix contre 13 et il est pris acte des rapports de la Commission financière et des sous-commissions par 38 voix sans opposition)
- 3 mai Information du Conseil communal au Conseil général concernant le budget 2006
(Il est pris acte de ce rapport par 37 voix contre 0)
- 19 décembre Budget 2007
(Tous les arrêtés liés au budget, ainsi qu'un arrêté interpartis déposé en début de séance sur la vente des actions de SIM sont adoptés par 37 voix sans opposition)
- 19 décembre Modification de l'arrêté du Conseil général sur les taxes et émoluments (mise en fourrière)
(L'arrêté est adopté par 33 voix contre 1)

Collaboration intercommunale

- 8 mars Rapports des Conseils communaux et de la Commission intercommunale relatifs à la mise en œuvre d'un projet d'étude pour l'aménagement de la zone du Crêt-du-Locle
(L'arrêté N° 1 est refusé par 9 voix contre 11 pour La Chaux-de-Fonds et l'arrêté N° 2 accepté par 12 voix contre 11 ; Le Locle adopte l'arrêté no 2 par 22 voix contre 3 et prend acte du rapport par 23 voix contre 3)
- 8 mars Motion déposée par les représentants des Verts, du PS et du POP des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds « Création d'un réseau efficace de transports publics entre Morteau et La Chaux-de-Fonds »
(La motion est adoptée par 21 voix contre 6 à La Chaux-de-Fonds et 23 contre 3 au Locle)

Divers

- 1^{er} juin Rapport du Conseil communal du 18 avril 2006 relatif à une demande de classement de diverses interventions du Conseil général
(L'acceptation du classement des interventions est accepté par 34 voix sans opposition, à l'exception de la motion de M. Cotting dont le classement est refusé par 16 voix contre 15)
- 22 novembre Crédit de CHF 281'400.- pour le financement de la réouverture de la halte ferroviaire du Crêt-du-Locle
(L'arrêté est adopté par 35 voix sans opposition)

- 22 novembre Réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007
(Le renvoi à la Commission financière est accepté par 30 voix sans opposition)

Hôpital

- 29 mars Ratification de la Convention de transfert de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds à l'EHM
(Les arrêtés sont adoptés par 31 voix sans opposition)

Immeubles

- 2 octobre Crédit de CHF 475'000.-TTC pour des travaux de transformation dans l'immeuble de l'Hôtel de Ville relatifs à la création du Service du domaine public et la mise en place de la Police de proximité, ainsi qu'au changement des fenêtres du 1er étage
(L'arrêté amendé est accepté par 28 voix sans opposition)
- 2 octobre Demande d'autorisation de vendre l'immeuble communal sis rue de Bel-Air 51 au prix de CHF 915'000.- à Mme Josiane et M. Carmine Panizza à La Chaux-de-Fonds
(L'arrêté est adopté par 14 voix contre 13)
- 2 novembre Autorisation de vendre le bâtiment industriel communal sis rue Jacob-Brandt 61 au prix de CHF 950'000.- à M. Raffaello Radicchi
(L'arrêté est accepté par 32 voix contre 3 oppositions)

Jeunesse

- 27 juin Politique globale de la jeunesse
(Il est pris acte du rapport par 17 voix contre 13)

Personnel

- 21 février Dérogation aux principes de progression des traitements du personnel communal
(L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition)
- 1er juin Modification de l'art. 20 du Règlement général pour le personnel de l'administration communale
(L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition - L'arrêté est accepté par 27 voix sans opposition - La motion et le postulat sont classés par 27 voix sans opposition)

Police

- 2 octobre Transfert de tâches et de la police locale à la police cantonale et à la création du nouveau service du domaine public (SDP)
(Il est pris acte du rapport par 27 voix sans opposition)
- 2 octobre Crédit de CHF 475'000.-TTC pour des travaux de transformation dans l'immeuble de l'Hôtel de Ville relatifs à la création du Service du domaine public et la mise en place de la Police de proximité, ainsi qu'au changement des fenêtres du 1er étage
(L'arrêté amendé est accepté par 28 voix sans opposition)

Règlements

- 21 février Modification du règlement d'affichage
(L'arrêté est accepté par 32 voix sans opposition)
- 21 février Règlement de la Commission de sécurité publique
(L'arrêté est accepté par 31 voix sans opposition)
- 21 février Modification de l'Acte de constitution de la Fondation en faveur de la protection du patrimoine architectural, artistique et historique de La Chaux-de-Fonds
(L'arrêté est accepté par 32 voix sans opposition)
- 1er juin Modification de l'art. 20 du Règlement général pour le personnel de l'administration communale
(L'arrêté est adopté par 30 voix sans opposition)

27 juin	Modification temporaire de la structure directoriale de l'Ecole secondaire (L'arrêté est accepté par 35 voix sans opposition)
27 juin	Modifications du Plan et règlement d'aménagement communal (PRAC) (L'arrêté est accepté par 35 voix sans opposition)
29 août	Modification du Règlement général de commune en vue de l'intégration des nouvelles dispositions décidées par le Grand Conseil en matière de droits politiques (L'arrêté est accepté par 36 voix sans opposition.)
29 août	Règlement de la Commission de l'action sociale Règlement de la Commission des infrastructures (Les règlements sont adoptés par 36 voix sans opposition)
2 novembre	Allocation communale en matière sociale pour les années 2006 à 2009 (L'arrêté est accepté par 34 voix sans opposition)
22 novembre	Suppression de la version papier du Recueil systématique de la législation communale (L'arrêté est adopté par 34 voix sans opposition)

Rues, routes, places

1 ^{er} juin	Rapport du Conseil communal du 18 janvier 2006 en réponse à la motion pour l'étude de la possibilité de créer de nouveaux espaces de jeux (Il est pris acte du rapport et le Conseil général accepte de classer la motion y relative par 33 voix sans opposition)
2 octobre	Crédit de CHF 460'000.- TTC pour la réfection de l'encorbellement de la rue du Signal entre la rue du Nord et la ruelle de l'Aurore (Le rapport est retiré par le Conseil communal)

Sports

29 août	Réponse aux motions de M. Pierre Hainard, de Mme Eva Fernandez Aeberhard et M. Francis Portner concernant respectivement « Le sport populaire de rue », « l'aide et le soutien à l'organisation d'activités culturelles et sportives par les associations et/ou les citoyens » et « la mise en place d'une politique des sports » (Il est pris acte du rapport par 25 voix sans opposition - Les trois motions sont classées par 25 voix sans opposition)
---------	--

Terrains

29 mars	Servitude de limite fictive de gabarit sur le bien-fonds 8711 (Montremo) (L'arrêté est accepté par 32 voix sans opposition)
29 août	Constitution d'un droit de superficie au profit de M. Julien Robert sur une parcelle de terrain d'environ 3667m2 à détacher du bien-fonds no. 16483 du cadastre de La Chaux-de-Fonds pour la construction d'un rural avec maison d'habitation (L'arrêté est accepté par 36 voix sans opposition)
2 novembre	Vente d'une parcelle de terrain à bâtir située à proximité du réservoir de Plaisance (L'arrêté est adopté par 38 voix sans opposition)
2 novembre	Vente d'un terrain en zone industrielle au Crêt-du-Loche d'une surface d'environ 6'168 m2 à la société Sellita et à la constitution d'un droit d'emption (L'arrêté est adopté par 39 voix sans opposition)

Travaux publics

21 février	Crédit de Fr. 180'000.- TTC pour la réparation urgente d'un tronçon de collecteur situé au sud de l'immeuble rue du Collège 30a (L'arrêté est accepté par 29 voix sans opposition)
21 février	Crédit de CHF 600'000.- pour l'élargissement et la remise en état du Pont des Eplatures (Combe-à-l'Ours) (L'arrêté est accepté par 16 voix contre 11)

- 21 février Crédit de CHF 3'000'000,- pour la réhabilitation lourde du passage inférieur (PI) de la rue du Midi et le réaménagement de ses abords
(L'arrêté est accepté par 31 voix sans opposition)
- 27 juin Crédit de CHF 250'000,- TTC pour la mise en place d'un système d'aide à la décision pour l'entretien hivernal (SADVH)
(L'arrêté est accepté par 33 voix sans opposition)

Urbanisme

- 8 mars Rapports des Conseils communaux et de la Commission intercommunale relatifs à la mise en œuvre d'un projet d'étude pour l'aménagement de la zone du Crêt-du-Loche
(L'arrêté N° 1 est refusé par 9 voix contre 11 pour La Chaux-de-Fonds et l'arrêté N° 2 accepté par 12 voix contre 11 ; Le Locle adopte l'arrêté no 2 par 22 voix contre 3 et prend acte du rapport par 23 voix contre 3)
- 27 juin Modifications du Plan et règlement d'aménagement communal (PRAC)
(L'arrêté est accepté par 35 voix sans opposition)
- 27 juin Plan spécial sur les biens-fonds 8486, 8487, 5972, 5973 du cadastre de La Chaux-de-Fonds
(L'arrêté est accepté par 31 voix sans opposition)

Interpellations

- 23 janvier Interpellation de M. Philippe Lager *Des vols d'hélicoptères sont toujours constatés à Maison-Monsieur*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 23 janvier Interpellation urgente de Mme Pascale Gazareth *Mise en place de la DECF*
(L'interpellatrice se déclare satisfaite)
- 23 janvier Interpellation urgente de M. Pierre-Alain Borel concernant les effectifs des classes
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 3 mai Interpellation de M. Jean-Charles Legrix *Un calendrier de luxe en période de vaches maigres*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
Interpellation de M. René Curty *Récupération du verre*
(L'interpellateur se déclare insatisfait)
Interpellation de M. Alain Parel concernant un conducteur privé aux Travaux publics
(L'interpellateur se déclare partiellement satisfait)
Interpellation de M. René Curty sur les mesures de sécurité autour des collègues
(L'interpellateur se déclare insatisfait)
Interpellation de M. Fabien Fivaz concernant le parcage sur les trottoirs
(L'interpellateur se déclare satisfait)
Interpellation de M. Marc Schafroth *La samba du Conseil communal*
(L'interpellateur se déclare insatisfait)
- 1^{er} juin Interpellation urgente de M. Claude Girardin relative au prix d'entrée dans les musées pour les écoliers et étudiants
(L'interpellateur se déclare insatisfait)
- 27 juin Interpellation urgente de Mme Fabienne Girardin *Où l'on apprendra comment se réorganisent les services de police*
(L'interpellatrice se déclare satisfaite)
- 29 août Interpellation de M. Hughes Chantraine *Demande de dommage et intérêts contre le canton de Neuchâtel pour pertes sur l'organisation de la coupe du monde des masters en course d'orientation*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 2 octobre Interpellation urgente de M. Laurent Iff *Courrier adressé aux membres du Conseil général*
(L'interpellateur se déclare non satisfait)
- 2 octobre Interpellation de Mme Pascale Gazareth *Corriger les effets défavorables à l'exercice du droit de vote suite à la suppression de l'affranchissement des enveloppes de vote par correspondance*
(L'interpellatrice se déclare satisfaite)
- 2 octobre Interpellation urgente de M. Serge Vuilleumier *Hôpital : Rumeurs ou réalité ?*
(L'interpellateur se déclare partiellement satisfait)
- 22 novembre Interpellation de M. Marc Schafroth *Le rose est en fleur*
(L'interpellateur se déclare satisfait)

- 22 novembre Interpellation de M. Théo Bregnard *Quelle objectivité dans l'information*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 22 novembre Interpellation de M. Hughes Chantraine relative à l'intervention du Conseil communal auprès de l'Etat dans le cadre de la fermeture des tunnels sous la Vue-des-Alpes
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 22 novembre Interpellation de M. Daniel Musy *Installation d'un "monument symbolique situé au cœur de la cité*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 22 novembre Interpellation de M. Hughes Chantraine *Abus de biens sociaux*
(L'interpellateur se déclare satisfait)
- 19 décembre Interpellations auxquelles il a été répondu dans le cadre de la discussion du Budget 2007 :
- de Mme Sylvia Morel et M. Laurent Iff « Résiliation des baux aux abattoirs » (interpellatrice non satisfaite)
- de M. Marc Schafroth « Inondations, quelle position pour le Conseil communal » (interpellateur très partiellement satisfait)
- de Mme Fabienne Montandon « Pour une ville propre et accueillante (interpellatrice satisfaite)
- de M. Daniel Musy « Accessibilité de l'Office cantonal des poursuites aux handicapés » (interpellateur en grande partie satisfait)

Motions

- 23 janvier Motion de M. Laurent Iff *Incitons de nouveaux contribuables à venir s'établir à La Chaux-de-Fonds*
(La motion est retirée)
- 21 février Réponse à la motion de M. Laurent Kurth et consorts *Coordonner et compléter l'offre de salles de réunions*
(Il est pris acte du rapport par 32 voix contre 0 et le classement de la motion est accepté par 32 voix contre 0 également)
- 8 mars Motion déposée par les représentants des Verts, du PS et du POP des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds « Création d'un réseau efficace de transports publics entre Morteau et La Chaux-de-Fonds »
(La motion est adoptée par 21 voix contre 6 à La Chaux-de-Fonds et 23 contre 3 au Locle)
- 29 mars Motion urgente de M. Pierre-André Rohrbach *Dessine-moi un centre ville, alternative giratoire géant au Pod*
(La motion est acceptée tacitement)
- 29 mars Motion de Mme Sylvia Morel *Quelles réformes à l'école ?*
(La motion est refusée par 20 voix contre 11)
- 29 mars Motion de M. Hughes Chantraine demandant de réduire le nombre de Conseillers communaux
(La motion amendée est adoptée par 23 voix contre 7)
- 1^{er} juin Motion de M. Hughes Chantraine *Création d'une ligne de bus entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel*
(Après débat, la motion est retirée)
- 27 juin Motion avec clause d'urgence de M. Hughes Chantraine *Demande de dommage et intérêts contre le canton de Neuchâtel pour pertes sur l'organisation de la coupe du monde des masters en course d'orientation*
(Cette motion est transformée en interpellation)
- 29 août Motion de M. Hughes Chantraine *Louis Chevrolet, enfant de La Chaux-de-Fonds*
(La motion est refusée par 16 voix contre 10)
- 29 août Motion de M. Marc Schafroth *Pour une administration communale sans fumée*
(La motion amendée est acceptée par 33 voix contre 2 oppositions)
- 22 novembre Réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007
(Le renvoi à la Commission financière est accepté par 30 voix sans opposition)

Postulats

21 février	Postulat de M. Fabien Fivaz concernant la prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune (Le postulat est accepté tacitement)
29 mars	Postulat de M. Fivaz lié au rapport Montremo <i>Vers une politique active avec les entreprises pour limiter le nombre de places de stationnement</i> (Le postulat es retiré)
27 juin	Postulat de M. Fabien Fivaz lié au rapport sur le PRAC et concernant la densification des constructions (27 juin Modifications du Plan et règlement d'aménagement communal (PRAC) (L'arrêté est accepté par 30 voix sans opposition)
29 août	Postulat de Mme Monique Gagnebin et consorts concernant le transport des vélos dans les transports publics (Le postulat est adopté tacitement)
2 octobre	Postulat de M. Fabien Fivaz lié au rapport d'information du Conseil communal concernant le transfert des tâches et de la police locale à la police cantonale (Le postulat est accepté tacitement) Postulat de Mme Fabienne Montandon lié au rapport relatif aux transformations de l'Hôtel-de-Ville (Le postulat est accepté tacitement)
19 décembre	Postulat de MM. Marc-André Nardin et Claude Heimo concernant la CPC (Le classement de ce postulat est accepté par 37 voix sans opposition)
22 novembre	Réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 (Le renvoi à la Commission financière est accepté par 30 voix sans opposition)

Questions écrites

21 février	Réponse à la question écrite de M. Pierre Willen relative au congrès du parti socialiste tenu le 19 mars 2005 à La Chaux-de-Fonds
1 ^{er} juin	Question écrite de Mme Pascale Gazareth relative aux zones 30
29 août	Réponse à la question écrite de Mme Pascale Gazareth <i>Mesures envisagées suite à la suppression de l'affranchissement des enveloppes de vote par correspondance</i>
2 novembre	Réponse à la question écrite de M. René Curty et consorts (partis radical et libéral-ppn) du 29 août 2006, relative à l'intention du Conseil communal concernant le plan de circulation du projet de réaménagement du centre-ville et l'article cité de L'Impartial en date du 4 juillet 2006
2 novembre	Réponse à la question écrite de M. René Curty et consorts du 29 août 2006 relative à la compatibilité de la convention de 10 ans signée entre la ville et la SGA par rapport à la loi sur les marchés publics
2 novembre	Réponse à la question écrite de M. Hughes Chantraine du 27 juin 2006 relative à la station météorologique de l'Avenue Léopold-Robert, entre Von Gunten et la Tour Espacité

Projets d'arrêtés

6 mars	Projet d'arrêté des groupes UDC-L/PPN-Rad ordonnant au Conseil communal de vendre les actions du Groupe E (L'arrêté amendé est retiré par le groupe UDC)
3 mai	Projet d'arrêté de Mme Pascale Gazareth demandant la création d'une Commission d'aménagement intercommunale (L'urgence ayant été acceptée par 23 voix contre 14, l'arrêté est adopté par 21 voix contre 15)

Projets de résolutions

21 février	Résolution urgente du PS, du POP et des Verts concernant Swisssmetal (La résolution est adoptée par 26 voix contre 1)
------------	--

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

Le Conseil communal s'est réuni au cours de l'année 2006 à 56 reprises. Pour mémoire, la répartition des dicastères entre ses membres figure en ouverture de la première partie du présent rapport de gestion (brochure des comptes).

Au 1^{er} janvier 2006 est entré en fonction M. Jean-Pierre Veya, successeur de Mme Claudine Stähli-Wolf, Conseillère communale représentante du POP ayant donné sa démission pour le 31 décembre 2005. M. Veya est entré au Conseil communal en tant que premier des viennent-ensuite sur la liste du POP.

A la double occasion de ce changement et du transfert de l'hôpital, dont Mme Stähli-Wolf était en charge, à l'Hôpital neuchâtelois (HNE), le Conseil communal a procédé à une nouvelle répartition des dicastères. M. Veya a repris, en plus des secteurs que dirigeait Mme Stähli-Wolf, le secteur de la Jeunesse (délégué à la jeunesse, Centre d'animation et de rencontre et Parlement des jeunes) ainsi que l'aide et les soins à domicile. De son côté, M. Berberat a reçu de la part de M. Kurth les Relations extérieures (Union des villes suisses, Association des communes neuchâteloises et Conférence transjurassienne), M. Kurth conservant l'aspect Affaires régionales (Centre-Jura, Réseau des villes de l'Arc jurassien, Réseau urbain neuchâtelois et rapprochement avec Le Locle). Le Tourisme a également quitté le dicastère de M. Kurth pour rejoindre celui de M. Veya, ainsi que, progressivement de 2006 à 2008, le secteur du patrimoine, désormais rattaché aux Affaires culturelles. Enfin, le Service de l'énergie a quitté le dicastère de M. Hainard pour rejoindre celui de M. Barben.

La suite de l'année 2006 devait s'avérer assez mouvementée pour le Conseil communal puisque, le 27 janvier, le Conseiller communal libéral Michel Barben, entré au Conseil communal lors des élections communales de 2004, décidait de donner sa démission pour fin mai 2006 en raison d'importants problèmes survenus tant à l'interne de son dicastère qu'avec sa formation politique. Suite à cela, la première des viennent-ensuite sur la liste libérale-ppn, Mme Josette Frésard, directrice financière de SIM SA, acceptait d'entrer au Conseil communal mais pour le 1^{er} août 2006, ce qui impliquait une vacance de deux mois. Un accord avait en effet été trouvé avec les deux actionnaires de SIM SA, à savoir les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'avec le troisième partenaire au projet SIRUN, la Ville de Neuchâtel, pour que Mme Frésard puisse soit jusqu'à la fin du projet SIRUN, soit au plus tard jusqu'à la fin de la législature, siéger au Conseil communal tout en conservant la responsabilité stratégique de SIM SA, par une fonction d'administratrice-déléguée, ainsi que la fonction de cheffe de projet pour le projet SIRUN.

Le 8 mai, le Conseiller communal UDC Pierre Hainard succédait au Conseiller communal socialiste Didier Berberat comme président du Conseil communal. Depuis le 1^{er} août, à savoir dès l'entrée au Conseil communal de Mme Frésard, l'ordre protocolaire du Conseil communal se présente donc ainsi : M. Pierre Hainard, Président, M. Laurent Kurth, vice-président, M. Jean-Pierre Veya, membre du Bureau, M. Didier Berberat et Mme Josette Frésard, membres.

Dès le 1^{er} août également, une nouvelle répartition des dicastères est intervenue, Mme Frésard reprenant la Police locale, le Service d'incendie et de secours ainsi que l'Office de la protection civile et les Cultes. Quant à SIM SA, la société est demeurée dans le dicastère de M. Hainard, qui est resté président du Conseil d'administration, Mme Frésard quittant la direction de la société pour en devenir administratrice-déléguée. Enfin, le Service de l'hygiène et de l'environnement a été repris par M. Kurth, à l'exception du laboratoire, qui a rejoint le dicastère de M. Hainard dans la perspective de son intégration à SIM SA. Il en va de même pour le Service de l'énergie. Quant au Contrôle des habitants, il a été décidé de le placer dorénavant sous la responsabilité du chancelier.

On signalera encore, en date du 3 mai, le renouvellement du Bureau du Conseil général, ce dernier portant à sa présidence pour la première fois un représentant de l'Union démocratique du centre, M. Alain Parel, succédant au président 2005-2006, M. Laurent Iff, libéral.

Sur un plan politique plus général, 2006 fut la traditionnelle année « sans », à savoir sans élections fédérales, cantonales ou communales. C'est donc exclusivement sur le plan des votations que l'on peut trouver des consultations populaires et encore, exclusivement au niveau fédéral, aucune votation cantonale ou communale n'étant intervenue sur l'ensemble de l'année.

Le 21 mai, le corps électoral suisse était appelé aux urnes pour se prononcer sur les articles constitutionnels sur la formation ; le 24 septembre sur l'initiative pour l'affectation à l'AVS de bénéfices de la BNS, la loi sur les étrangers et la loi sur l'asile ; le 26 novembre sur le milliard dit « de cohésion » pour la coopération avec les nouveaux états membres de l'Union européenne ainsi que la loi sur les allocations familiales. Sur chacun de ces six objets, le corps électoral chaux-de-fonnier s'est prononcé de manière identique, tant au corps électoral cantonal qu'au corps électoral fédéral, acceptant tous les objets à l'exception de l'initiative sur l'or de la BNS. Tout au plus peut-on relever une acceptation de justesse des lois sur les étrangers et sur l'asile à La Chaux-de-Fonds alors que ces sujets ont fait l'objet d'une large approbation sur le plan fédéral.

Enfin, concernant la situation économique, nous renvoyons le lecteur, comme à l'habitude, pour une analyse détaillée, au chapitre consacré au Service économique.

Principaux dossiers politiques

La très grave situation des finances publiques de la Ville de La Chaux-de-Fonds aura, en 2006 également, été le point central de l'année politique. Une large part du premier semestre a été presque exclusivement consacrée à l'élaboration du budget de l'année en cours, soit 2006. En effet, le budget voté par le Conseil général au mois de décembre 2005 n'a pas trouvé grâce aux yeux du Conseil d'Etat pour certains de ses aspects. Le Département de la justice, de la sécurité et des finances a donc donné un délai au Conseil communal pour apporter de substantielles améliorations au projet de budget afin de respecter les dispositions du droit cantonal interdisant à une commune de budgétiser un déficit excédant la fortune dont elle dispose encore. Devant l'impossibilité d'apporter des modifications d'une telle ampleur dans le délai imparti, le Conseil communal a proposé début mars au Conseil général une nouvelle version du budget intégrant une augmentation du coefficient fiscal de 5 points soit 75 au lieu de 70 précédemment. Après moult péripéties, dont en particulier la découverte d'une erreur d'une certaine importance, et l'intégration de certains éléments liés aux comptes 2005 qu'il n'était évidemment pas encore possible de connaître lors de l'établissement de la version première à fin 2005, le Conseil général votait plusieurs amendements au projet de budget présenté par le Conseil communal, le Conseil communal refusait la hausse du coefficient fiscal et la Ville envoyait donc au Conseil d'Etat une version du budget 2006 répondant quasiment aux critères du droit cantonal. Le Conseil d'Etat devait finalement accepter le projet de budget 2006 avec encore quelques légères modifications. Le dernier épisode se jouait au Conseil général le 3 mai, par la prise d'acte par le Législatif d'un rapport d'information du Conseil communal sur le budget 2006 faisant la synthèse de l'ensemble des épisodes ainsi que du résultat final obtenu.

Le budget 2006 dans sa version définitive présentait un excédent de charges de CHF 14,8 millions, les comptes 2005, acceptés le 3 mai également, un excédent de charges de CHF 14,7 millions et enfin le budget 2007, présenté au Conseil général le 19 décembre et adopté tel quel, un excédent de charges de CHF 12,7 millions. Pour arriver à ce dernier résultat, le Conseil communal a dû prendre des mesures d'économie très importantes et envisager de reconstituer la fortune de la Ville en intégrant les recettes prévues d'une part grâce à la vente des actions que la Ville de La Chaux-de-Fonds possède dans le groupe E (anciennement actions ENSA), ainsi que d'autre part grâce à la vente d'une partie des actions de SIM SA à l'autre actionnaire, la Ville du Locle. Au 31 décembre 2006, le Conseil communal est dans l'attente d'une prise de position du Conseil d'Etat sur ce projet de budget 2007, qui remplit d'extrême justesse les critères légaux.

D'autres dossiers ont néanmoins également occupé l'actualité politique communale, en particulier dans le courant du second semestre de l'année. Ainsi, par exemple, le très important dossier de l'aménagement de la zone du Crêt-du-Locle a été accepté par les deux Conseils généraux des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds réunis en séance commune le 8 mars, ensuite de quoi le Conseil général de La Chaux-de-Fonds a également accepté un crédit pour la réouverture de la halte ferroviaire du Crêt-du-Locle, le 22 novembre, quelques jours après le Grand Conseil.

Plusieurs très importants rapports d'information ont également été présentés au Législatif communal, comme celui sur la politique globale de la jeunesse le 27 juin, celui sur la politique sportive le 29 août, et celui sur le transfert de tâches de la Police locale à la Police cantonale le 2 octobre. Le Conseil général a pris acte de tous ces rapports sans opposition. Concernant le dernier d'entre eux, il convient d'attirer l'attention sur le fait qu'avec le dossier de HNE il s'agit très probablement du plus important dossier de la législature 2004-2008 puisque le projet Grande Abeille, concrétisé au 1^{er} janvier 2007, voit la disparition de la Police locale, l'intégration d'une partie importante de ses tâches et de ses effectifs dans la Police cantonale et la création, sur le plan communal, d'un Service communal de la sécurité publique regroupant 3 secteurs : le Service d'incendie et de secours (SIS), l'Office de la protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPC) et le nouveau Service du domaine public (SDP), en charge des tâches de l'ancienne Police locale non reprises par la Police cantonale.

On signalera encore, pour l'importance du montant, le crédit de CHF 3 millions pour la réhabilitation lourde du passage inférieur de la rue du Midi, travaux absolument indispensables pour éviter la fermeture dudit passage inférieur et l'interruption du trafic ferroviaire, et obligatoirement à la charge de la Ville en vertu d'une convention centenaire signée avec les CFF ; la ratification de la convention de transfert de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds à l'HNE en date du 29 mars ; et enfin la présentation au Conseil général, le 22 novembre, d'un important rapport en réponse à un postulat libéral-radical relatif à la recherche d'économies structurelles, à une motion UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux et à des recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007, rapport que le Conseil général a choisi de renvoyer en Commission financière.

Enfin, dernier dossier d'importance, le rapprochement entre les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds n'a malheureusement pas été marqué par des progrès notables. Au contraire, en cours d'année, les deux Conseils communaux ont dû constater et rendre publiques leurs divergences quant à l'appréciation de la situation et quant aux perspectives d'avenir, le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds considérant la fusion comme l'objectif stratégique à poursuivre et à atteindre à court ou moyen terme alors que le Conseil communal du Locle considère lui que la fusion n'est qu'une option stratégique parmi d'autres et à long terme. Néanmoins, à l'automne 2006, un sondage commandé à une entreprise spécialisée a été réalisé auprès de 500 Chaux-de-Fonniers et 500 Loclois afin de connaître leur opinion sur la question. Les résultats de ce sondage seront connus début 2007.

Manifestations

2006 étant une année sans Braderie, manifestation bisannuelle, et n'ayant connu l'organisation d'aucune manifestation particulière par l'association Vivre La Chaux-de-Fonds, le principal événement d'animation à mentionner, outre les fêtes classiques comme par exemple la Plage des Six-pompes, est la Coupe du monde de football organisée en Allemagne, en juin et juillet, abondamment diffusée sur des écrans géants sur la place Le Corbusier d'une part et sur la place du Marché

d'autre part. Ces soirées ont réuni un très important public bénéficiant d'un climat particulièrement propice et ont permis à de nombreuses communautés étrangères de se retrouver, de faire connaissance et de se mélanger à la population suisse.

En ce qui concerne le Conseil communal, on mentionnera bien sûr ses rencontres régulières avec d'autres Autorités. En 2006, il s'est agi du Conseil d'Etat à plusieurs reprises, du Conseil communal du Locle à plusieurs reprises également, du Conseil communal de Neuchâtel, du Conseil communal de Delémont, du Conseil communal de Winterthour et enfin, pour la première fois depuis très longtemps, de la Municipalité de Morteau. Bien sûr, le Conseil communal a par ailleurs également envoyé une délégation à la traditionnelle Journée des villes (assemblée générale de l'Union des villes suisses) qui a eu lieu à Sierre.

Comme à l'accoutumée aussi, le Conseil communal a participé à diverses manifestations à caractère protocolaire : rencontre avec les anciens Conseillers communaux, rencontres avec l'ensemble des chefs de services et des cadres, accueil des nouveaux habitants, des naturalisés et des jeunes citoyens.

La Ville a en outre eu l'honneur d'organiser en mai 2006 la réception de la nouvelle Présidente du Grand Conseil, Mme Gisèle Ory, socialiste, citoyenne chaux-de-fonnière et par ailleurs également Conseillère aux Etats.

Enfin, le Conseil communal a rencontré, à son invitation ou à celle de ses partenaires, le comité de l'Association industrielle et patronale, l'ambassadeur du Canada en Suisse M. Robert Colette, le président du Conseil d'administration et le directeur général de l'HNE MM. Jean-Pierre Authier et Pascal Rubin, et la Commission d'urbanisme au complet.

Concernant le Conseil général, on signalera l'invitation faite par l'UDC à la buvette du Pavillon des sports à l'occasion de l'élection de M. Alain Parel à sa présidence en mai, la traditionnelle collation de fin d'année en décembre ainsi qu'une invitation adressée au Bureau et aux chefs de groupes par le Bureau du Conseil de Ville (législatif) de la Ville de Bienne.

Crédits pour dépenses imprévues

Conformément à l'art. 95 al. 2 du Règlement général du 28 septembre 1994, nous vous indiquons les crédits pour dépenses imprévues votés en 2006 par notre Conseil, dans le cadre de ses compétences financières. Les montants figurant ci-dessous sont ceux qui ont été **accordés et non ceux qui ont été effectivement dépensés**, ces derniers étant parfois moins élevés. Dans certains cas, une partie des travaux sera terminée et facturée en 2007 (voir les détails sous le chapitre des Finances).

86'000.-	Part communale au projet Grande Abeille
60'000.-	Fusion des ateliers mécanique et serrurerie Police – Travaux publics
10'000.-	Installation du traitement des boues sur l'ancienne décharge des Bulles
17'500.-	Police : installations de surveillance
10'000.-	Soutien à Neuchâtel-Ski de Fond pour l'achat d'une traceuse et nouvelle répartition de la gestion des sites
13'000.-	Etude de reconversion du bâtiment « Le Stand »
2'300.-	Acquisition d'une motofaucheuse pour les Espaces verts
95'000.-	Achat d'une nouvelle traceuse Airless City Compact
17'000.-	Etude d'un projet Naturama Light
5'000.-	Seconde tranche de la subvention communale relative à la restauration de la cour intérieure de l'Ancien manège.
23'000.-	Part de financement du logiciel SACSO pour le Service communal de l'action sociale
17'000.-	Achat de cartes journalières CFF pour la population
5'000.-	Réfection du toit du bâtiment des Espaces verts jouxtant les serres
30'000.-	Accréditation du Laboratoire
14'000.-	Catalogue des collections du Musée des Beaux-Arts
83'000.-	Passage sous-voie de la gare CFF
35'000.-	Réfection de l'immeuble Serre 12
33'500.-	Fermeture en treillis inox de la coursive de la tour Espacité
14'000.-	Beau-Site 25-27-29 – travaux suite à des problèmes de radon
4'300.-	Révision de la citerne des Espaces verts
55'000.-	Achat d'une fourgonnette de serrurerie

18'000.-	Transmission du fonds iconographique du Service d'urbanisme à la Bibliothèque de la Ville
7'200.-	Réédition du livre sur le style Sapin
96'000.-	Dette de la Ville envers la CPC pour la location des 9 ^e et 10 ^e étages d'Espace
9'600.-	Mandat au Dr Schnurr concernant la réorganisation du Centre de santé scolaire
42'000.-	Création d'une salle Art nouveau au Musée des Beaux-Arts
13'000.-	Etude concernant une installation de traitement des boues à l'ancienne décharge des Bulles

Règlements et arrêtés

Le Conseil communal a adopté les règlements ou arrêtés suivants:

8 février	Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Nadia Kaiou Jeanneret (PS) en remplacement de Mme Françoise Ducommun
8 février	Arrêté modifiant l'article 59 du Règlement sur les taxes et émoluments
15 février	Arrêté proclamant élue Conseillère communale Mme Josette Frésard (PS) en remplacement de M. Michel Barben
23 février	Arrêté fixant les tarifs du parking de l'hôpital
23 février	Arrêté validant l'élection comme Conseiller général de M. Angelo Locorotondo (UDC) en remplacement de M. Philippe Tschannen
23 février	Arrêté concernant le statut du personnel de Sombail Jeunesse
6 mars	Arrêté abrogeant l'ACC du 20 juin 1990 concernant le survol du territoire communal par des hélicoptères
13 mars	Arrêté abrogeant diverses dispositions relatives au personnel de l'hôpital
30 mars	Arrêté relatif à la rétrocession par les membres du Conseil communal qui siègent également au Parlement fédéral de 10% du montant imposable lié à cette activité
30 mars	Arrêté relatif à la gestion de la santé et de l'âge par la diminution du temps de travail
3 mai	Arrêté introduisant un article 70 bis dans le règlement sur les taxes et émoluments
24 mai	Arrêté modifiant l'ACC du 30 mars relatif à la gestion de la santé et de l'âge par la diminution du temps de travail
7 juin	Arrêté adoptant le règlement du plan de quartier Orée-du-Bois 2
7 juin	Arrêté proclamant élu Conseiller général M. Xavier Hüther (L/PPN) en remplacement de Mme Pierrette Ummel
29 septembre	Arrêté modifiant l'article 52 du Règlement sur les taxes et émoluments
5 octobre	Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Mariette Mumenthaler (Verts) en remplacement de M. Pierre Willen
11 octobre	Arrêté fixant le montant de l'allocation d'hiver
25 octobre	Arrêté proclamant élue Conseillère générale Mme Emilie L'Eplattenier (UDC) en remplacement de M. Julien Semperboni
7 novembre	Arrêté relatif à l'ouverture nocturne des magasins en décembre
15 novembre	Arrêté relatif à la compétence de faire évacuer les véhicules entravant le déneigement
4 décembre	Arrêté concernant la mise en vigueur de la classification stabilisée des fonctions (DECF)
11 décembre	Arrêté fixant la contribution de la Ville et des autres collectivités publiques à 125% de la somme des cotisations et rappels et accordant aux pensionnés une adaptation au renchérissement de 0,5%
11 décembre	Arrêté fixant le taux de l'allocation de renchérissement
21 décembre	Arrêté modifiant le Règlement sur les taxes et émoluments

Naturalisations

Au cours de l'année 2006, le Conseil communal a accordé la naturalisation aux personnes suivantes:

13 mars : Alic, Alvarez, Bisanti, Canelas Nunes ; Cucuzza, da Costa Pina, Darras, Dias, Duric, Elaian, Fernandez, Jusenovic, Leduc, Leonti, Lima de Pinho, Manes, Sivasithamparam, Marguccio, Martin Gil, Mavilla, Mohamad Mah, Mota e Castro, Mushkolaj, Mustafi, Niakunu, Osmani, Pais da Silva, Peguero, Pereira Gonçalves, Petrovic, Piccinni, Pingani, Rajendram, Rannou, Redzic, Rizzo, Rocha, Russo, Sabani, Samuel, Soares da Rocha, Sousa Capelas, Steunou, Teközgen, Thamthon, Thiruniraiselvan, Turale, Valente de Jesus Quaresma, Vildic, Vurucu, Walaszczyk, Yayla, Yohannes, Zekir, Alabogaz, Arifi.

17 mai : Alves Machado Carlos, Barbosa da Silva Catia, Barone Elio, Belmonte Sra, Checchia Andrea, da Mota Marques e Silva Armenio, dos Santos Pereira Adelino, Gogic Maksim, Gomez Emmanuel, Hajek Giorgio, Hans Loïc, Jin Didier, Lalic Perrin, Leveau Francis, Marques da Conceicao Paulo, Ferreira Marques Paulo, Mausazgi Zebib, Méreaux Jonathan, Pereira dos Santos Silvia, Rizvanovic Mevlida, Rocchi Angela, Sabic Enisa, Söğüt Hatice, Spöde Annie, Temel Senay, Tripalo Denise, Mustafi Idriz

22 septembre : Corra Milvia ; Corrado Pasquale Lucio ; Cucina Christiane Claude Hélène ; Da Palma Bruno Michel ; Duric Muska ; Fernandez Maria del Carmen ; Ferreira da Silva Alberto ; de Almeida Reis Silva Cecilia Maria ; Khedhir Abdelkrim ; Lê Quang Duc ; Mohamad Mah Mubarak ; Murati Gani ; Omerovic Mevludin ; Omerovic Omer ; Perez Isabel ; Pinto Migueis Anunciaçao ; Pir Cihan Güney ; Totaro Sandra.

22 novembre : Abela Alfredo Francesco Aldo, Adra Shukri, Ambara Rodrigue Steve, Chiavuzzo née Pereira Costas Eva Maria, Chow Po In, da Silva Oliveira Marília Susana, da Silva Soares Ramiro, de Sa Costa Pereira Conceição, Eidam née Bouchagour Fatiha, Elaian Hamza, Erdil Hikmet, Fonseca Orazio, Gogniat Tan Kevin, Hasanica Jasmina, Haziri Sejdi, Lanza Bartolomeo, Lesa Kungi, Manfredonia Antonio, Peña Carmesita, Ramos da Silva Andrade, Sulejmani Ilir, Sulejmani Vadat

Motions, postulats, question écrite

Les motions, postulats et question écrite suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal.

Date (acceptation) Auteur	Sujet
janvier 1994 J.-P. Veya	Information de la population Durant l'exercice 2006, une réflexion de fond a été menée par le Conseil communal sur l'information, la communication (avec la population et à l'interne de l'administration) et sur la promotion de l'image de la Ville. Ces questions ont été traitées en séances du Conseil, en séances avec le chargé de communication, et lors d'une séance avec des experts extérieurs. Une structure de conduite en la matière a été créée. Le chargé de communication a participé à un cours de marketing public à l'Idheap, et les outils de communication ont été constamment adaptés aux besoins du Conseil communal. La réponse formelle à cette motion est inscrite aux projets du Conseil communal pour le premier semestre 2007.
novembre 1995 M. Cotting	Attrait des transports en commun Le Conseil communal a proposé le classement de cette motion par un rapport demandant le classement de diverses autres interventions. Le Conseil général a refusé ce classement par 16 voix contre 15 lors de sa séance du 1er juin 2006. La motion trouvera une réponse complémentaire dans le cadre du projet de communauté tarifaire unique, en cours au plan cantonal.
février 2000 V. Houlmann	Voies coupées ou renforcées ? (amélioration des liaisons ferroviaires des Montagnes neuchâteloises) Les préoccupations des motionnaires ont trouvé écho au plan cantonal, en particulier dans le cadre des études conduites sous l'égide du RUN pour améliorer la desserte ferroviaire au sein et entre les régions du canton et devrait donner lieu à un rapport au Grand Conseil en 2007. Le Conseil communal est associé à ces travaux, dans lesquels il appuie notamment un projet de TRANSRUN intégrant une branche Morteau – St-Imier. Par ailleurs, la question des relations de la région en direction de Bienne, d'une part, et de Besançon, d'autre part, est évoquée dans des rencontres désormais régulières avec les autorités du canton de Berne et de Franche-Comté.
novembre 2000 P. Bauer	Industrie et habitat : pour la création de nouvelles structures d'accueil et l'ouverture de nouvelles zones constructibles ? Le Conseil communal présentera, vraisemblablement en 2007, un rapport sur la politique qu'il entend mener en matière immobilière, dans lequel il répondra à cette motion et au postulat Veya de février 2004 « pour une politique immobilière proactive ». Le développement de zones industrielles est en outre pris en compte sous le thème « pôles de développement » sous l'égide du RUN. Le projet de valorisation du site de la Gare aux marchandises d'une part, et le concours lancé pour l'aménagement du Crêt-du-Loche constituent par ailleurs des réponses partielles aux préoccupations des motionnaires.
septembre 2001 F. Stähli	L'Art nouveau, Le Corbusier : des cartes pour l'image de la ville Le développement du dossier UNESCO, de celui qui met en exergue la relation entre horlogerie, culture et urbanisme dans les villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, et de celui des maisons de Le Corbusier en Suisse et dans le monde, a déjà permis de mettre en valeur notre patrimoine Le Corbusier. Les travaux réalisés à l'initiative de l'association « Maison blanche » pour en assurer la restauration ont également permis à notre Ville de créer des contacts plus étroits avec les interlocuteurs scientifiques qui gravitent autour de l'œuvre de Le Corbusier. L'important travail lié à l'année Art nouveau, en particulier la mise sur pied d'un « procès » chargé de déterminer les responsabilités dans la fermeture du Cours supérieur en 1914 est aussi un moyen de valoriser notre patrimoine culturel bâti. Enfin, la réorganisation du service des Affaires culturelles qui inclut une section dédiée au patrimoine, va permettre de concrétiser les demandes formulées dans la motion. Des réponses seront donc apportées à l'occasion de ces travaux jusqu'à ce que la motion ait complètement porté son effet. Un rapport sera présenté au début de l'année 2007 pour faire le bilan de cette concrétisation, bilan qui présentera notamment ce que la Ville souhaite faire après l'année Art nouveau pour mettre en valeur durablement ce patrimoine.
septembre 2001 F. Stähli	Mise à disposition d'un terrain pour les gens du voyage La situation reste inchangée et nous n'avons toujours pas de réponse de l'Etat.

novembre 2001 P. Bauer	Développement et renouvellement des plantations d'arbres et aménagement d'espaces verts et fleuris L'étude en cours par le Service d'urbanisme et le Service des Espaces verts n'est pas terminée. Durant l'année 2006, le Service des Espaces verts a dû consacrer son temps à la réorganisation complète de son service. En effet, suite aux difficultés financières que connaît la Ville, il a été demandé au Service des Espaces verts de s'occuper de l'entretien des surfaces vertes des immeubles locatifs de la Gérance communale et de la Caisse de pensions. Sont venus s'y ajouter l'entretien du jardin de la Maison Blanche et une diminution de la dotation en personnel. Il a donc fallu revoir, par un travail de fond, la planification et l'organisation complète des tâches annuelles de ce service. A partir de 2007, un inventaire des arbres d'alignement est prévu. Celui-ci permettra de mettre en place un plan de renouvellement annuel des allées.
janvier 2002 L. Kurth	Adapter l'offre de transports en commun aux nouvelles modalités d'organisation du travail Les prestations des TRN ont été adaptées en 2005 (offre « mobi ») et les contrats bilatéraux avec des entreprises rencontrent un bon écho auprès de quelques grandes entreprises. D'autres développements des transports en commun sont à l'étude, en particulier sous l'égide du RUN et du groupe de travail « transports ». En plus des réponses déjà reçues dans le cadre du rapport relatif à la halte du Crêt-du-Loche, la motion sera encore traitée dans les rapports à venir relatifs aux transports et au RUN.
janvier 2002 L. Kurth	Accords bilatéraux – une chance de renforcer l'agglomération des Montagnes neuchâteloises Le développement de l'agglomération transfrontalière Morteau – Le Locle – La Chaux-de-Fonds fait l'objet d'un processus particulier sous l'égide du RUN et a donné lieu en 2006 à la communication d'un projet de collaboration renforcée. En outre les résultats de l'étude transfrontalière sur les effets des accords bilatéraux, diffusés fin 2006, ont confirmé l'augmentation des interrelations entre la partie française et la partie suisse de la région. Le Conseil communal répondra sur cette base, vraisemblablement dans le cadre du rapport à venir sur le RUN.
janvier 2002 G. Bosshart	Transformation du carrefour Liberté- Mèlèzes-Arpenteurs Pour des raisons financières et budgétaires, la réalisation de ce projet a été différée. Voir également postulat Faivre d'août 1990
février 2002 P. Bauer	Elèves, apprentis et étudiants: pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville Comme indiqué dans le rapport 2005, il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion de T. Bregnard « Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf au 31 décembre 2005 et s'inscrivent également dans les préoccupations du Groupe de Pilotage Jeunesse. La réorganisation des Musées qui est à l'étude pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d'un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche et des discussions à ce sujet ont eu lieu durant l'année 2006.
mars 2002 Ph. Laeng	La Chaux-de-Fonds, ville touristique ? Les efforts - publics et privés - déployés dans le domaine du patrimoine (Année Art nouveau, inauguration de la Maison blanche, préparation de la candidature à l'Unesco, inscription comme site principal du circuit « Art et Architecture » de Suisse Tourisme) ont donné lieu à des résultats touristiques intéressants en 2005 et 2006. Ces efforts se sont poursuivis dans le domaine du sport en 2006. Une réponse partielle sera apportée dans le cadre du bilan Art Nouveau dont sera saisi le Conseil général au début 2007. Le Conseil communal renseignera le Conseil général sur la politique qu'il entend mener en matière touristique à cette occasion.
mars 2002 P. Hermann	Vers une ville plus conviviale à l'abri des rigueurs du climat: une Place du marché couverte A l'étude, en lien avec les projets liés à la mobilité et à l'aménagement urbain. Un rapport sera vraisemblablement présenté au Conseil général en 2007.

mars 2002 P. Herrmann	Transports publics : La Chaux-de-Fonds – Le Locle, une agglomération ? La tarification des transports en commun est à l'étude au plan cantonal, en particulier avec le projet d'introduire une communauté tarifaire unique dans tout le canton. Ce projet devrait voir le jour en 2007 ou 2008. Divers outils de promotion relevant de la compétence de la commune existent et d'autres sont à l'examen.
août 2002 F. Hainard	Renforcement et regroupement des directions des Ecoles primaire et enfantine La motion reste plus que jamais d'actualité. Cependant, comme nous vous le signalions déjà dans les rapports pour les exercices 2004 et 2005, une réponse à cette dernière est liée aux décisions du Canton concernant le nouveau plan d'étude qui est actuellement à l'examen au niveau du DECS dans le cadre d'une commission d'experts. Le Conseil communal et la Commission scolaire ont d'ailleurs décidé de réunir les secrétariats des Ecoles enfantine, primaire et secondaire et cette fusion a vu le jour, sous la responsabilité d'un directeur administratif, dès mi-février 2005. Le président de la Commission scolaire a, par ailleurs, chargé les directions des trois écoles de mettre sur pied un concept d'organisation des directions qui tienne compte du PECARO (Plan d'étude cadre romand) et du futur plan d'étude neuchâtelois (-2+2 ; 5 et 6 notamment). Il apparaît que le concept, qui a été examiné et validé par le Conseil communal et la Commission scolaire, est jugé prématuré par le Canton, ce qui signifie qu'il n'est pas possible, pour l'instant, de partager les 11 années d'école d'une autre manière que celle en vigueur. A l'heure actuelle, les directions des écoles examinent un concept moins ambitieux qui respecte les cycles en vigueur et qui pourrait assurer une beaucoup plus grande intégration des directions des Ecoles enfantine, primaire et secondaire de notre ville d'ici 2008. Il est évident qu'à ce moment-là, il sera répondu à la motion en même temps que le Conseil général aura à modifier les règlements des écoles. Toutefois, la concrétisation de cette motion va être très largement réalisée dès la rentrée scolaire 2007-2008. En effet, suite à la démission de Mme Francine Liechti, directrice de l'Ecole enfantine, la Commission scolaire a décidé, le 11 janvier 2007, de mettre au concours un poste de directrice adjoint-e des Ecoles enfantine et primaire. Cette décision va dans le sens de cette motion, puisque nous aurons ainsi une direction unique entre ces deux écoles. Cette personne, qui sera nommée dans le courant du printemps, travaillera en collaboration avec les deux directrices-adjointes actuelles de l'Ecole primaire et sous la responsabilité du directeur actuel de cette école, tout en ayant une grande autonomie dans le cadre des deux degrés de l'Ecole enfantine.
mars 2003 A. Houlmann	Mise en valeur du patrimoine horloger du Pays de Neuchâtel Le rapport, réalisé sur le plan cantonal suite à l'adoption par le Grand Conseil d'une motion identique, est terminé. Il a été transmis au Conseil d'Etat en novembre 2005 et devra être soumis au Grand Conseil.
17.11.2003 P. Bauer	Pour un plan directeur des lumières Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en oeuvre d'un plan des aménagements urbains. Le Conseil communal espère pouvoir adresser un rapport au Conseil général d'ici la fin de la législature. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées dans l'intervalle.
24.01.2005 T. Bregnard	Promotion du théâtre auprès de la jeunesse de notre ville Il sera répondu à cette motion dans le même rapport qui traitera la motion Bauer de février 2002: « Elèves, apprentis, et étudiants : pour une meilleure connaissance des institutions culturelles de la ville ». Ces deux motions seront abordées dans une optique « Promotion de la culture auprès de la jeunesse ». Cet objectif répond par ailleurs aux réflexions qui ont guidé le Conseil communal dans l'attribution des dicastères suite au départ de Mme Stähli-Wolf et s'inscrivent également dans les préoccupations du Groupe de Pilotage Jeunesse. La réorganisation des Musées qui est à l'étude pourrait permettre de dégager quelques moyens pour la création d'un poste partiel occupé par une personne qui serait chargée de cette tâche.
02.02.2005 J.-P. Veya	A la (re)découverte de nos musées ! La question d'un accès gratuit de la population de notre ville à ses musées sera reprise suite à la réorganisation des musées du parc. Outre une réflexion globale sur cette question, la mise en place probable d'une carte « indigène » pourrait apporter une réponse aux souhaits des motionnaires.
02.02.2005 G. Bosshart	Pour l'aménagement d'une zone de rencontre à la Place de la Gare A l'étude, en lien avec les projets liés à la mobilité et à l'aménagement urbain. Vu les importantes questions de trafic à traiter et l'importance de l'image de cette place, une demande de crédit d'étude sera vraisemblablement présentée au Conseil général en 2007 dans la foulée du plan spécial fixant l'aménagement du site de la Gare aux marchandises.

02.02.2005 G. Bosshart	Pour un nouvel aménagement de la Place du Marché ! A l'étude, en lien avec les projets liés à la mobilité et à l'aménagement urbain. Un rapport sera vraisemblablement présenté au Conseil général en 2007.
23.02.2005 G. Bosshart	Pour un affichage culturel attractif La question des supports est en phase de finalisation grâce à un accord entre la SGA et le Conseil communal. Reste donc à finaliser un concept d'affichage culturel. Le rapport sera soumis au Conseil général en 2007.
23.02.2005 P. Herrmann	Pour un concept de développement touristique-culturel original Le Conseil communal a répondu aux motionnaires qu'il entendait favoriser le recours aux concours d'architecture. Il a dans cette perspective signé en 2005 la charte « pour une architecture de qualité » et dressera un premier bilan au terme de quelques réalisations significatives. Avec la gare aux marchandises et le Crêt-du-Loche, deux sites ont déjà fait l'objet de concours significatifs en matière d'aménagement depuis la signature de cette charte.
27.09.2005 Ph. Laeng & L. Iff	Problématique du déneigement Une évaluation de la mesure visant à limiter au maximum l'évacuation de la neige hors de la Ville a montré que l'on avait, par ce moyen, économisé environ 25 % soit plus de CHF 400'000.- durant l'hiver 2005-2006. L'évacuation a cependant révélé certains effets "collatéraux" à corriger, notamment : - Têtes de carrefours à mieux dégager pour améliorer la visibilité - Nombre de places de parc longue durée à augmenter L'apparition de glace au soir du 31 décembre 2005 et l'impossibilité à s'en débarrasser, sur les trottoirs notamment, a amené la Voirie à s'équiper d'un agrégat spécifique à monter sur Pony.
26.10.2005 L. Iff	Stoppons la fermeture des petits commerces en ville Le Conseil communal a mis en œuvre plusieurs démarches dans le sens de la motion, dont il rendra compte au Conseil général vraisemblablement en 2007.
24.11.2005 R. Curty	Déplacements et qualité de vie dans notre ville Des contacts avaient déjà été pris dans le sens souhaité par les motionnaires, avec des représentants des cantons de Neuchâtel et de Berne, avant le dépôt de la motion. Ils ont été et seront poursuivis. Bien que le Conseil communal ait indiqué dans sa prise de position que le projet s'inscrivait dans une perspective de très long terme, celui-ci sera probablement retenu parmi les projets que le canton présentera à la Confédération pour solliciter un subventionnement au titre de projets d'agglomération.
8 .3.2006 Ph. Lager, D. Musy et P. Gazareth	« Création d'un réseau efficace de transports publics entre Morteau et La Chaux-de-Fonds » Remarque : il s'agit d'une motion commune aux 2 Conseils généraux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, votée par les 2 CG en séance commune. Des contacts avancés ont eu lieu en 2006 avec les CFF, la SNCF, la CTJ, la région Franche-Comté, en particulier en collaboration avec les autorités de Morteau et de Villers-le-lac. Une étude a de surcroît été mandatée dans le cadre d'Interreg pour évaluer les améliorations les plus urgentes qui pouvaient être apportées en considérant le trajet Morteau – St-Imier. Le Conseil communal partage l'avis des motionnaires et travaille intensément à obtenir des améliorations de cette ligne. La motion a en outre reçu une réponse partielle dans le cadre du rapport relatif à la halte du Crêt-du-Loche.
29.3.2006 P.-A. Rohrbach (lib-rad)	« Dessine-moi un centre-ville, alternative 'giratoire géant au Pod' » Des études sont en cours et il est prévu d'associer les motionnaires aux réflexions en cours. Comme il l'a dit en acceptant la motion, le Conseil communal n'envisage toutefois pas d'engager d'importants moyens pour les études qui seraient nécessaires à une analyse détaillée de la faisabilité de cette proposition.

29.3.2006 H. Chantraine	Etudier la possibilité de passer de 5 à 3 conseillers communaux Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général. Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière. Le Conseil communal a répondu en ce qui concerne l'emploi du temps des Conseillers communaux en insistant, entre autres, sur leurs charges de travail compte tenu de l'importance pour la Ville d'être représentée au Conseil national et au projet SIRUN.
29.8.2006 M. Schaforth	Pour une administration communale sans fumée En réponse à une motion du Grand Conseil, le Conseil d'Etat devra faire une série de propositions. Le Conseil communal entend s'inspirer de ces propositions et a prévu une large consultation du personnel.

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
août 1990 Ch. Faivre	Création de giratoires aux carrefours Liberté / Mèlèzes et Liberté / Helvétie Pour des raisons financières et budgétaires, la réalisation de ce projet a été différée. Voir également motion Bosshart en janvier 2002.
septembre 2000 K. Babey Falce	Sécurité des piétons et cyclistes dans le cadre de l'aménagement de la route d'accès à l'Orée-du-Bois Pour répondre à ce problème, un projet concocté par le bureau d'ingénieur prévoit la construction d'un passage inférieur en Est du passage inférieur routier Nord existant en Malakoff. Les dimensions du passage projeté permettront la circulation des piétons et des cyclistes. L'ouvrage existant sera réservé aux véhicules automobiles exclusivement. La réalisation de l'ouvrage est devisée à CHF 720'000.-. Elle a été reportée vue l'accélération des discussions menées avec l'Etat et le canton de Berne sur le projet de contournement Est de la Ville.
novembre 2000 E. Fernandez Aeberhard	Harmonisation régionale (La Chaux-de-Fonds – Le Locle) des dispositions prises en matière de taxe déchets des ménages La Commission cantonale des déchets, mise sur pied par le Conseil d'Etat, a débattu lors de plusieurs séances de la question du financement de la gestion des déchets urbains dans les communes. Le DGT nous avait informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission s'étaient finalement prononcés pour un passage, au 1^{er} janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité, au sac ou au poids, système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment aux principes de causalité. Cette proposition nécessite une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986. Or, en date du 6 décembre 2006, le chef du DGT a écrit aux communes neuchâteloises pour les informer que si le Conseil d'Etat se déclarait d'accord avec le principe d'une taxe au sac, il ne souhaitait pas l'imposer sans obtenir, au préalable, une large approbation de la part des communes. Elle a donc chargé le groupe de travail de récolter les préavis des communes avant de prendre la décision d'aller de l'avant, ou d'abandonner cette démarche. Au vu de ce dernier courrier et en fonction des travaux à mener, l'introduction de la taxe au sac dans le canton ne pourra intervenir au plus tôt qu'au 1^{er} janvier 2009.
juin 2001 L. Kurth	Accompagnement de la baisse de l'indice fiscal par d'autres mesures spécifiques visant à accroître l'attractivité de la commune Plus actuel que jamais. Préoccupation permanente dans plusieurs services.

septembre 2001 F. Montandon	Demande d'étude d'une collaboration entre les services des espaces verts et les centres funéraires de La Chaux-de-Fonds et du Locle Les cultures et plantations en ville du Locle sont effectuées par un privé. La ville du Locle ne souhaite pas modifier cette manière de faire. En ce qui concerne le Cimetière, la ville du Locle était ouverte à la discussion, mais le montant qu'elle se proposait de mettre pour entretenir son Cimetière était trop faible par rapport aux moyens nécessaires et, notamment, aux frais encourus par les déplacements entre les deux services. Ce dossier est donc actuellement bloqué.
septembre 2002 A. Fischli	Examen de la possibilité de créer un chemin piétonnier continu en est de la rue du Mont-Jacques et du chemin des Arpenteurs Comme précisé dans le rapport 2005, la problématique des cyclistes est intégrée au Plan directeur général des pistes cyclables communales en cours d'élaboration.
novembre 2002 M. Stähli	Etablir un protocole de répartition des coûts de superstructures et d'infrastructures pour les travaux SI/TP s'appliquant aux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Comme précisé dans le rapport de gestion 2005, une nouvelle convention, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2005, a été signée entre SIM SA et les Travaux publics de la Ville concernant les travaux exécutés par SIM seul, ou conjointement avec les TP sur le domaine public. Un rapport sera présenté avant fin 2007.
décembre 2002 S. Morel	Etablissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995 Des réponses partielles à ce postulat sont désormais systématiquement apportées dans le rapport de gestion du dicastère des finances. Des réponses plus détaillées nécessiteraient la mobilisation de ressources qui ne sont pas disponibles à l'heure actuelle vu les faibles effectifs et l'ampleur des projets de réformes en cours.
25.02.2004 J.-P. Veya	Pour une politique immobilière communale proactive L'étude de ce postulat, faite conjointement avec celle de la motion Bauer de novembre 2000 « Industrie et habitat », est en cours.
28.04.2004 F. Portner	Recherche et mise en place d'un concept général de la circulation des cyclistes en Ville de La Chaux-de-Fonds Les ambitions du Conseil communal en matière de circulation cycliste ont été revues compte tenu des difficultés financières de la Ville. Différentes mesures seront néanmoins progressivement envisagées, en lien avec les projets d'aménagement urbain et de sécurisation des périmètres scolaires.
25.10.2004 M.-A. Nardin & P.-A. Rohrbach	Etudier l'adoption par le Conseil général d'un rapport lui permettant d'exercer son droit d'initiative au niveau du Grand Conseil concernant l'introduction d'une taxe frappant chaque sac de poubelle. La Commission cantonale des déchets, mise sur pied par le Conseil d'Etat, a débattu lors de plusieurs séances de la question du financement de la gestion des déchets urbains dans les communes. La DGT nous avait informés, par lettre du 23 novembre 2005, que les membres de la Commission s'étaient finalement prononcés pour un passage, au 1^{er} janvier 2008, à un système de financement constitué d'une taxe de base et d'une taxe à la quantité, au sac ou au poids, système répondant pleinement aux critères fixés par la législation fédérale et la jurisprudence du Tribunal fédéral, notamment aux principes de causalité. Cette proposition nécessite une modification de la loi cantonale du 13 octobre 1986. Or, en date du 6 décembre 2006, la Direction de la DGT a écrit aux communes neuchâteloises pour les informer que si le Conseil d'Etat se déclarait d'accord avec le principe d'une taxe au sac, il ne souhaitait pas l'imposer sans obtenir, au préalable, une large approbation de la part des communes. Elle a donc chargé le groupe de travail de récolter les préavis des communes avant de prendre la décision d'aller de l'avant, ou d'abandonner cette démarche. Au vu de ce dernier courrier et en fonction des travaux à mener, l'introduction de la taxe au sac dans le canton ne pourra intervenir au plus tôt qu'au 1^{er} janvier 2009.
24.01.2005 M.-A. Nardin	Définir les lignes de la politique en matière de droits de superficie, spécialement lorsque ceux-ci arrivent à échéance. Comme indiqué dans le rapport 2005, un groupe de travail, formé de représentants des services financier, juridique, économique, d'urbanisme et de la CPC a été mis sur pied. Un rapport sera présenté avant fin 2007.

21.03.2005 P.-A. Borel, Ph. Lagger & P. Gazareth	Etudier les voies et moyens pour promouvoir l'utilisation du bois sous toutes ses formes et encourager professionnels et particuliers à y avoir avantage recours En 2005, nous vous informions que le responsable du chauffage à distance (CAD) de SIM SA et les responsables des forêts avaient décidé de procéder à une étude de faisabilité pour relier le chauffage à distance de la ville du Locle à une chaufferie à bois. Durant l'année 2006, ce dossier a été traité sous deux axes : - une étude de faisabilité (technique et financière) a été établie au niveau du CAD. Le rapport est actuellement à l'étude à la Direction de SIM SA - Une étude du potentiel à disposition dans les forêts des communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle est en cours afin de déterminer si un approvisionnement sur un minimum de 10 ans est garanti. Les Conseils communaux des deux villes ont reçu, le 7 décembre 2006, un rapport des forestiers par l'intermédiaire de la Commission Bois Energie Lignum (COBEL).
29.08.2005 T. Bregnard	Postulat de M. Théo Bregnard lié au rapport sur la description, évaluation et classification des fonctions La mise en oeuvre du projet DECF a pris plus de temps que prévu, en raison notamment des difficultés intrinsèques du projet, des nombreuses réorganisations que le service des ressources humaines a dû accompagner en 2006 et des réductions de ressources imposées à ce service. La question de la reconnaissance de l'ancienneté fait néanmoins partie des objets figurant parmi les points à traiter entre le Conseil communal et les partenaires sociaux dans un proche avenir.
27.09.2005 F. Fivaz	Etudier la possibilité de systématiquement prendre en considération l'intégration de panneaux solaires thermiques lors de la rénovation ou la construction de bâtiments communaux L'utilisation des énergies renouvelables et, en particulier, la pose de panneaux solaires est systématiquement étudiée dans tous les processus de rénovation et de construction de bâtiments; un certain nombre de bâtiments publics de la Ville en sont équipés (collège des Forges, collège des Endroits, pavillon des sports) et le seront à l'avenir lorsque possible. Ce genre d'installation est particulièrement intéressant dans le cadre des capteurs thermiques, c'est à dire produisant de l'eau chaude, et pour les bâtiments à l'intérieur desquels il y a une forte consommation d'eau chaude sanitaire (douches par exemple). Il en va de même pour les immeubles locatifs où l'expérience des immeubles récemment rénovés de la rue de la République, sur le toit desquels des panneaux solaires thermiques ont été posés, donne des résultats très satisfaisants. Les capteurs photovoltaïques sont par contre moins intéressants dans la mesure où le coût que représente leur installation est plus difficilement rentable et que leur durabilité dans le temps est moins fiable. Nos services restent cependant attentifs au développement de toutes les nouvelles technologies qui annoncent des nouvelles générations de capteurs photovoltaïques très intéressants et plus facile à intégrer (à l'intérieur de panneaux de façades et même de vitrages). Dans notre ville en damier, la pose de panneaux solaires sur les toitures implique un certain nombre de précautions constructives afin que l'impact visible de ceux-ci s'inscrive le mieux possible dans l'harmonie générale de la Ville. Le service d'urbanisme est particulièrement sensible à ce problème et dispense très régulièrement des conseils aux propriétaires pour la mise en place de ces installations.
13.12.2005 P. Ummel et S. Morel	Examiner différents domaines afin d'améliorer les prestations communales et diminuer le déficit des comptes 2006 et suivants Un rapport du Conseil communal en réponse au postulat des groupes libéral-ppn et radical relatif à la recherche d'économies structurelles et à la motion du groupe UDC sur la réduction du nombre de Conseillers communaux, ainsi qu'aux recommandations de la Commission financière pour l'élaboration du budget 2007 a été présenté au Conseil général. Le Conseil général a accepté l'entrée en matière et a décidé d'une discussion en Commission financière.
21.02.2006 F. Fivaz	Prise en compte des piétons et des cyclistes lors de travaux de réhabilitation sur les routes de la commune Pour tous les projets d'aménagement, la problématique du piéton est intégrée dans la réflexion sur les aménagements nécessaires. Pour les cyclistes, l'aménagement de cheminements spécifiques n'est étudié que si le tronçon concerné par les travaux figure sur le réseau des pistes cyclables concocté par le service de l'Urbanisme.
27.06.2006 F. Fivaz	Politique de densification de l'habitat Le postulat sera traité à l'occasion de nouvelles propositions de modifications du PRAC, en 2007 ou 2008.

29.08.2006 M. Gagnebin de Pietro	Transport des vélos par les transports publics En traitement.
02.10.2006 F. Fivaz, P. Gazareth & D. Musy	Rôle de la Commission de sécurité publique par rapport à la future police cantonalisée de proximité (postulat lié au rapport sur le transfert de la police locale à la cantonale) Le mandat de prestations devra être réexaminé chaque année et un conseil local de la sécurité sera créé. La responsabilité de la sécurité restant entièrement de la compétence de la Ville, la Commission sera associée aux réflexions et décisions.
02.10.2006 F. Montandon	Accès par les handicapés à l'Hôtel de Ville Lors de l'établissement des projets de transformation de l'immeuble de l'Hôtel de Ville, la préoccupation des personnes handicapées à l'intérieur de l'édifice a été de suite prise en compte par la création d'un ascenseur positionné au bout du couloir coté Ouest de l'immeuble et accessible depuis l'extérieur par la porte existante de ce même coté Ouest. Lors des dernières discussions avec l'Etat et compte tenu des très faibles moyens financiers à disposition pour mettre en oeuvre ces transformations, le Conseil communal a décidé de renoncer à la construction de cet ascenseur et de limiter l'accessibilité des personnes handicapées au rez-de-chaussée de l'immeuble. C'est ce qui a été réalisé : une rampe a été installée à l'intérieur pour compenser la différence de niveaux (sur une hauteur de 2 marches) et un WC, aux dimensions requises pour les chaises roulantes, a été créé. Certes, les étages ne sont toujours pas accessibles sans barrières architecturales, mais il a été décidé qu'en attendant l'installation du futur ascenseur, qui reste toujours possible dans le cadre du projet réalisé, les personnes handicapées seraient accueillies et renseignées au niveau du rez-de-chaussée. D'une manière plus générale, l'accessibilité sans barrières architecturales est systématiquement étudiée et planifiée dans tous les bâtiments publics de la Ville lorsqu'ils sont sujets à des transformations; cependant la morphologie des lieux ne permet pas systématiquement de prévoir ces accès au même endroit que les accès existants et les contraintes constructives découlant de ces situations amènent souvent des surcoûts importants et parfois démesurés par rapport aux autres interventions planifiées.

Question écrite

Date (de dépôt) Auteur	Sujet
1 ^{er} juin 2006 P. Gazareth	Information au quartier de l'Industrie concernant sa future zone 30 A l'examen. Les aménagements des quartiers ont été reportés pour accorder la priorité aux aménagements à proximité des écoles et à proximité du centre-ville.

CHANCELLERIE

En février 2006, lors d'une double journée au vert, le Chancelier communal a proposé au Conseil communal une réorganisation fondamentale de la Chancellerie, qui a été acceptée.

Entrée en vigueur progressivement depuis le 1^{er} juin 2006, elle est définitivement pleinement opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2007.

Sous la conduite du Chancelier communal, la Chancellerie est désormais organisée en 4 secteurs bien distincts, chaque secteur ayant à sa tête un responsable.

Secrétariat des Conseils

Premier d'entre eux, le Secrétariat des Conseils comprend cinq personnes, à savoir : l'adjointe du Chancelier, qui a été désignée responsable du Secrétariat des Conseils, en charge de quatre collaborateurs (une secrétaire de direction à plein temps travaillant partiellement pour la Chancellerie et partiellement pour le dicastère du Conseiller communal installé au 12^e étage, actuellement le directeur de l'instruction publique et des affaires sociales ; une secrétaire à 70% ; la secrétaire-rédactrice du Conseil général ; et un apprenti, actuellement de deuxième année. Ce secteur a pour mission que l'ensemble des personnes recourant à ses services, à savoir les Conseillers communaux, les Conseillers généraux, et plus particulièrement le Président de la Ville, le Conseiller communal installé au 12^e étage de la Tour Espacité, le Chancelier communal, le Vice-chancelier et le chargé de communication trouvent réponse à leurs besoins.

Le Secrétariat des Conseils a assuré tout au long de l'année les tâches habituelles qui lui sont dévolues, à savoir :

- a) le secrétariat du Conseil communal, de sa Présidence et du Chancelier (préparation des ordres du jour de la séance hebdomadaire, participation du Chancelier aux séances, établissement du procès-verbal des séances, suivi des décisions, relecture et rédaction de rapports et de courriers, ...) ;
- b) le secrétariat du Conseil général (préparation des ordres du jour de la séance mensuelle, impression et distribution aux conseillers généraux et à la presse des rapports du Conseil communal et des ordres du jour, établissement du procès-verbal intégral des séances, ...) ;
- c) le protocole (organisation des réceptions annuelles ou semestrielles des nouveaux habitants, des naturalisés, des jeunes citoyens, des anciens conseillers communaux, organisation des rencontres avec le Conseil d'Etat et les Conseils communaux d'autres villes, ...) ;
- d) le secrétariat du secteur communication (communiqués de presse, conférences de presse, annonces dans les journaux, organisation de séances d'informations publiques, site Internet,...)-

Par ailleurs, comme indiqué plus haut, le Conseiller communal en charge de l'instruction publique et des affaires sociales se trouvant dans les locaux de la Chancellerie, au 12^e étage de la Tour Espacité, le secrétariat de la Chancellerie assure également le secrétariat de direction de ce dicastère.

Dans les activités ordinaires de la Chancellerie entrent également entre autres l'accompagnement des publications de la brochure « *Guide pratique de la Cité* » et de l'agenda annuel, documents réalisés par des partenaires privés et distribués dans tous les ménages de la ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que la publication de l'Annuaire officiel de la Ville, la mise à jour du Recueil systématique de la réglementation communale (uniquement en version électronique dès début 2007), ainsi que l'organisation de la traditionnelle Fête de mai.

Le Chancelier communal siège également dans de nombreux comités, groupes de travail et associations :

- le groupe interservices qui regroupe les chefs de services en charge d'activités d'animation et de communication ;
- l'EM OCC (Etat-major de l'Organe de conduite communal) ;
- le groupe de pilotage InfoCom (structure de projet qui s'occupe des questions au confluent de l'information, de la communication et de l'organisation) ainsi que les huit groupes de travail qui y sont rattachés. L'adjointe du Chancelier, le chargé de communication et le responsable de l'Economat sont également impliqués dans certains des groupes de travail. Ces groupes traitent de : internet, intranet, GED, archivage électronique, guichet électronique unique, matériel informatique de bureau, modèles informatiques, formation et formation continue ;
- le groupe d'accompagnement du cours « Politique locale » à l'Idheap (Institut de hautes études en administration publique, Lausanne) ;
- la CSSM (Conférence suisse des secrétaires municipaux) ;
- le comité de pilotage de l'étude sur le rapprochement entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle ; le chancelier est par ailleurs le coordinateur des travaux au sein de l'administration de la Ville de La Chaux-de-Fonds dans le cadre de ce mandat ;
- le comité de la SAFCN (Société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises) comme représentant des Montagnes neuchâteloises ;
- les séances du Bureau du Conseil général à titre consultatif.

Par ailleurs, dans le cadre de ses fonctions, le chancelier a, comme à l'habitude, accompagné le Conseil communal dans l'ensemble de ses déplacements *in corpore* ainsi que de ses séances et visites. Il en va de même pour le Conseil général.

Le Vice-chancelier, dans le courant de l'année 2007, reprendra peu à peu tout ou partie de certains aspects des activités du Chancelier. En particulier, il est prévu, outre les activités liées au Contrôle des habitants proprement dit, qu'il pilote lui-même certains groupes de travail, représente la Ville ou la Chancellerie dans certaines commissions, et remplace parfois le Chancelier lors des séances du Conseil communal et du Conseil général. En l'absence du Chancelier, il sera le chef de la Chancellerie.

Communication

Le deuxième secteur est celui de la communication et occupe une personne, à savoir le chargé de communication.

Au cours de l'exercice, le chargé de communication, en collaboration avec le Secrétariat des Conseils et différents responsables de l'administration, a assuré une présence importante du Conseil communal et des services de la Ville dans les médias écrits, parlés et télévisés. La Ville a ainsi organisé 29 conférences et points de presse pour les médias. Elle a diffusé 55 communiqués hors conférences de presse.

Le chargé de communication s'est également investi dans de nombreux dossiers ponctuels de conseil et de collaboration avec les conseillers communaux. Avec les services concernés de l'administration, il a préparé et coordonné différentes séances d'information – communication publiques, à savoir :

- Réception des athlètes olympiques par le Conseil communal (25 février)
- Portes ouvertes au Centre d'orthophonie (6 mars)
- Séance publique pour la présentation du futur Hôpital neuchâtelois (15 mars)
- Portes ouvertes à la Bibliothèque de la Ville (6 mai)
- Réception de la nouvelle Présidente du Grand Conseil, Gisèle Ory (30 mai)
- Séance publique sur le rapprochement du Locle et de La Chaux-de-Fonds (21 juin)
- Portes ouvertes au Centre de santé (« La Comète ») (2 septembre)
- Débat public sur la mobilité (20 septembre)
- Séance publique sur le nouveau Service du domaine public et la police de proximité (1^{er} novembre)
- Séance d'accueil des personnes naturalisées, des nouveaux citoyens et des jeunes entrant dans leur majorité

Il a participé activement, au niveau des comités de direction ou des groupes de travail, aux différents événements suivants :

- Année Art nouveau (et notamment les grandes expositions et le « Procès »)
- Présence de la Commission fédérale pour l'UNESCO (5-6 mai)
- Etape romande du Tour de Suisse (13-14 juin)
- Etape principale du Gigathlon (7-8 juillet)
- InfoCom (internet, intranet, et établissement de modèles informatiques pour les documents officiels)
- Affichage aux entrées de ville
- Réseau urbain neuchâtelois
- Rapprochement Le Locle - La Chaux-de-Fonds
- Production du film promotionnel de la Ville, sorti fin 2006
- Préparation d'une campagne de salubrité (chien sen ville)

Enfin il a suivi, à raison d'un jour par semaine durant 12 semaines, un cours de marketing institutionnel à l'Institut de hautes études en administration publique (Idheap) à Lausanne.

Economat communal

Le troisième secteur est celui de l'Economat communal et occupait pendant l'année 2006 deux personnes à plein temps, soit le responsable du secteur et un agent technique. Ce secteur est appelé à disparaître dans le courant de l'année 2007.

Dans le rapport 2005, nous indiquions qu'une réflexion pour un regroupement des centres d'impression du canton afin de rentabiliser les installations et de réaliser des économies était dans l'air du temps. Plusieurs séances ont été agendées entre le Centre d'impression de Fleurier (CIFL), l'Economat cantonal (SEMS), le CPLN (Centre professionnel du littoral neuchâtelois) et l'Economat de la ville de La Chaux-de-Fonds afin de dégager les meilleures solutions. Il en est ressorti qu'il y avait dans le canton une importante surcapacité. Un regroupement s'avérait donc nécessaire, ce qui a été décidé par le Conseil d'Etat et le Conseil communal. La Ville de La Chaux-de-Fonds a du coup décidé la fermeture complète de son Economat. La partie « matériel de bureau » a fermé ses portes à fin décembre 2006, transférant à cette même date l'agent technique de l'Economat à l'Etat. Les livraisons de matériel sont assurées depuis le 1^{er} janvier 2007 par l'Etat. Sept lieux de livraisons au sein de l'administration communale ont été déterminés et toutes les commandes se feront par voie électronique. A fin avril 2007 au plus tard il en ira de même pour la partie « centrale d'impression » et l'Economat communal aura alors disparu. Tous les moyens d'impressions seront transférés à Fleurier, deux antennes subsistant au Cifom et au CPLN. Les imprimés seront exécutés selon leur complexité et leur urgence à Fleurier, Neuchâtel ou La Chaux-de-Fonds. Quant au responsable de l'Economat communal, il prendra sa retraite à fin avril 2007.

Contrôle des habitants

Enfin, le quatrième secteur est celui du Contrôle des habitants. Ce service ayant des synergies évidentes avec la Chancellerie communale, par exemple dans les domaines de l'organisation de manifestations (jeunes citoyens, naturalisés, nouveaux habitants) et des droits politiques, le Conseil communal a estimé qu'il s'agissait là, vu aussi le fait qu'il s'agissait d'un des services devant être transféré suite au départ du Conseil communal de M. Michel Barben, d'une excellente opportunité d'aller dans la direction suivie et voulue par le Conseil communal depuis le début de la législature, soit la constitution d'unités administratives plus grandes. Par ailleurs, compte tenu de la demande déjà ancienne du Chancelier communal d'obtenir une décharge sur le plan des groupes de travail et des projets par la création d'une fonction de Vice-chancelier, demande reconnue et admise par le Conseil communal, et vu aussi le départ à la retraite à fin 2006 du préposé au Contrôle des habitants, il a été décidé de repourvoir ce dernier poste sous la « double casquette » de Vice-chancelier et préposé au Contrôle des habitants. Le Conseil communal a procédé par voie d'appel et son choix s'est porté sur l'officier administratif de la Police locale, dont il souhaitait continuer à s'assurer les services après la disparition de ladite Police. La personne concernée est entrée en fonction comme Vice-chancelier au 1^{er} novembre 2006 et comme préposé au Contrôle des habitants au 1^{er} janvier 2007. Pour plus de renseignements à propos du Contrôle des habitants, il est bien sûr recommandé de se référer au chapitre concernant ce service.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Service

Les offices d'Etat civil des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont été regroupés le 1^{er} janvier 2006. La nouvelle entité nommée « Etat civil des Montagnes neuchâteloises » est installée au Locle. Le Contrôle des habitants de notre ville a été désigné comme service répondant pour les affaires d'Etat civil.

Personnel

La collaboratrice, qui a quitté notre service à fin mai 2005, a été remplacée, délai de carence oblige, le 1^{er} janvier 2006 par une personne engagée avec un taux d'activité de 80 %, soit une réduction de 20%.

Le Préposé au Contrôle des habitants a fait valoir son droit à la retraite le 31 décembre 2006. Il a pu former son remplaçant durant deux mois (novembre-décembre) à raison de 3 jours par semaine. Cette opération a été rendue possible grâce à la restructuration de la Police locale, puisque le successeur provient de cette dernière.

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué le 31 décembre 2006 selon les directives de l'Office cantonal de la statistique. Il enregistre 37 038 habitants contre 37 211 à fin décembre 2005, soit une diminution de 173 habitants. Ne sont pas pris en compte, les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile, 266 (-11), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année soit les permis F, 4 (-4), permis L, 110 (+17), permis N, 23 (+10), les travailleurs frontaliers, 3 215 (+397) y compris pour ces derniers les frontaliers domiciliés en ville, 19 (+7).

Le nombre des arrivées (1 879) est inférieur à celui des départs (1 968) et le mouvement naturel est de 405 naissances pour 436 décès.

Il y a 18 411 ménages (-99) dans notre ville.

Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (4 198) est en hausse (+176).

Les naturalisations facilitées 40 (+13) et les naturalisations ordinaires 262 (+76).

La longévité est de 73.7 ans pour les hommes et de 80.3 ans pour les femmes (2005: 74.3 pour les hommes et 81.2 pour les femmes). Les habitants de moins de 20 ans constituent le 21.77% (-1.11%), les personnes actives le 58.45% (+0.17%) et les retraités le 19.78% (+0.94%) de la population.

Travaux en relation avec la population

Il a été enregistré:

Il a été établi:

1 879	dépôts de papiers	2344	cartes d'identité adultes	(-51)
1 968	retraits de papiers	1026	cartes d'identité enfants	(+50)
481	majorités	1862	passesports adultes	(-233)
405	naissances	473	passesports enfants	(+19)
436	décès	3	passesports biométriques	(+3)

Population étrangère

Durant l'année 2006, la structure de la population étrangère a évolué comme suit:

Arrivées	1 006	+	20
Naissances	121	-	17
Départs	820	-	70
Décès	40	+	6

Permis B annuels	2 452	+ 134
C d'établissement	7 465	- 125
F admission temporaire plus d'une année	326	+ 7
L temporaire plus d'une année	48	- 29
N demandeur d'asile plus d'une année	178	- 64
<i>Total de la population étrangère</i>	<i>10 469</i>	<i>- 77</i>

Les personnes au bénéfice d'une admission provisoire permis F, 330 (+3) et les demandeurs d'asile, permis N, 201 (-54) soit un total de 531 personnes (-51) représentent le 1.43% (-0,13%) des habitants réguliers. Il y a eu 158 personnes au bénéfice d'une autorisation temporaire de travail, permis L, (-12).

Concernant les colonies étrangères, les portugais sont les plus nombreux et ils représentent le 30.05% (+1.10%) des étrangers, suivis des italiens 19.51% (-0.63%), des africains 10.29% (+0,37%), des français 10.00% (+0.10%), des autres pays 20.71% (-0.72%) ainsi que 9,44% (-0.22%) de l'ex-Yougoslavie.

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 25), 7 284 (-32), représentent le 68,92% (-0.45%) de la population étrangère en notre Ville.

Un montant de CHF 279 200.- a été encaissé comme taxes aux étrangers dont CHF 154 678.- revient à la commune, soit 4 219 taxes (-574).

Composition de la population

Habitants et ménages au 31 décembre 2006

		Diff. dès 1.1.2006
Habitants réguliers	37 038	-173
Population totale	37 489	-151
Nombre de ménages	18 411	-99

Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2006
Déclarations de domicile et assentiments	139	127	266	- 11
Permis F -1 an	1	3	4	- 4
Permis G	11	8	19	7
Permis L -1 an	68	42	110	17
Permis N -1 an	8	15	23	10
Permis 1 -1 an	11	10	21	3
Permis 1 +1 an	3	5	8	0
Totaux	241	210	451	22

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2006
Permis B	1 250	1 202	2 452	134
Permis C	3 962	3 503	7 465	- 125
Permis F +1 an	156	170	326	7
Permis L +1 an	29	19	48	- 29
Permis N +1 an	114	64	178	- 64
Totaux	5 511	4 958	10 469	- 77

Frontaliers

Total	Diff. dès 1.1.2006
3 215	397

Electeurs à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès 1.1.2006
237	299	536	19

Etat civil

	Suisses		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2006
Célibataire	5 574	5 170	2 314	1 918	14 976	40.43%	39
Marié(e)	4 967	5 224	2 532	2 216	14 939	40.33%	- 284
Séparé(e)	384	445	283	253	1 365	3.69%	18
Divorcé(e)	872	1 631	334	337	3 174	8.57%	75
Veuf/veuve	373	1 929	48	234	2 584	6.98%	- 21
Totaux	12 170	14 399	5 511	4 958	37 038	100%	- 173

Confession

	Suisses		Etrangers				
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2006
Protestant	5 566	6 624	143	166	12 499	33.75%	- 358
Catholique romain	4 193	5 455	3 583	3 241	16 472	44.47%	- 70
Catholique chrétien	57	77	7	13	154	0.42%	- 5
Communauté chrétienne	10	16	16	24	66	0.18%	28
Israélite	47	61	14	10	132	0.36%	- 9
Musulman	392	307	909	756	2 364	6.38%	103
Communauté religieuse	310	357	245	259	1 171	3.16%	- 7
Aucune appartenance	1 594	1 500	592	487	4 173	11.27%	140
Sans indication	1	2	2	2	7	0.02%	5
Totaux	12 170	14 399	5 511	4 958	37 038	100%	- 173

Sexe

Hommes	17 681	47.74%
Femmes	19 357	52.26%
Total	37 038	100%

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2006
Neuchâtel	4 496	5 300	9 796	36.87%	59
Appenzell Rh.-Ext.	25	34	59	0.22%	- 4
Appenzell Rh.-Int.	12	8	20	0.08%	0
Argovie	203	222	425	1.60%	- 11
Bâle Campagne	51	63	114	0.43%	- 1
Bâle Ville	50	58	108	0.41%	5
Berne	3 085	3 612	6 697	25.21%	- 45
Fribourg	756	873	1 629	6.13%	- 8
Genève	96	129	225	0.85%	10
Glaris	14	18	32	0.12%	1
Grisons	40	48	88	0.33%	1
Jura	1 519	1 813	3 332	12.54%	- 59
Lucerne	139	173	312	1.17%	2
Nidwald	3	6	9	0.03%	1
Obwald	8	10	18	0.07%	6
Schaffhouse	12	21	33	0.12%	1
Schwyz	35	39	74	0.28%	- 2
Soleure	135	198	333	1.25%	- 6
Saint-Gall	86	107	193	0.73%	- 8
Tessin	204	222	426	1.60%	- 11
Thurgovie	73	88	161	0.61%	1
Uri	3	12	15	0.06%	- 3
Valais	194	249	443	1.67%	12
Vaud	756	862	1 618	6.09%	- 43
Zoug	6	5	11	0.04%	- 2
Zürich	169	229	398	1.50%	8
Totaux	12 170	14 399	26 569	100%	- 96

Ressortissants de La Chaux-de-Fonds

	Hommes	Femmes	Total	% / CH
	1984	2214	4 198	15.80%

Origines des ressortissants étrangers

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2006
Afrique	548	529	1 077	10.29%	31
Allemagne	57	34	91	0.87%	- 2
Amérique du Nord	21	24	45	0.43%	- 3
Amérique du Sud	56	125	181	1.73%	- 7
Asie	202	195	397	3.79%	- 27
Autriche	7	4	11	0.11%	0
Belgique	40	40	80	0.76%	- 3
Espagne	400	361	761	7.27%	- 38
Ex-Yougoslavie	519	469	988	9.44%	- 31
Finlande	1	2	3	0.03%	0
France	543	504	1 047	10.00%	3
Grande-Bretagne	17	15	32	0.31%	0
Grèce	1	0	1	0.01%	- 1
Hongrie	0	3	3	0.03%	0
Irlande	1	1	2	0.02%	0
Italie	1 145	897	2 042	19.51%	- 82
Lituanie	2	0	2	0.02%	0
Pays-Bas	14	11	25	0.24%	- 3
Pays de l'Est	34	61	95	0.91%	5
Pologne	8	12	20	0.19%	0
Portugal	1 658	1 488	3 146	30.05%	93
Slovaquie	1	4	5	0.05%	0
Slovénie	6	2	8	0.08%	1
Suède	1	1	2	0.02%	0
Tchéquie	1	3	4	0.04%	0
Turquie	222	171	393	3.75%	- 12
Apatride / Pays inconnu	6	2	8	0.08%	- 1
Totaux	5 511	4 958	10 469	100%	- 77

La colonie portugaise est la plus représentée et a la plus forte augmentation annuelle (+93).

La colonie italienne enregistre à nouveau un recul significatif (-82).

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 25) et des autres Pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Diff. dès 1.1.2006
Suisse	12 170	14 399	26 569	71.73%	-96
Union européenne	3 902	3 382	7 284	19.67%	-32
Autres pays	1 609	1 576	3 185	8.60%	-45
Totaux	17 681	19 357	37 038	100%	-173

Les ressortissants des pays autres que ceux appartenant à l'Union européenne représentent le 8,60% (-0,08%) de la population régulière.

Statistiques selon l'âge au 31 décembre 2006

Ages	Année naissance	Suisses		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
1 année	2006	130	148	59	55	392	392
2 ans	2005	140	135	74	50	399	791
3 ans	2004	115	108	73	64	360	1151
4 ans	2003	129	119	61	80	389	1540
5 ans	2002	151	123	73	58	405	1945
6 ans	2001	117	125	71	78	391	2336
7 ans	2000	142	127	63	77	409	2745
8 ans	1999	146	145	56	75	422	3167
9 ans	1998	149	110	66	64	389	3556
10 ans	1997	139	134	74	63	410	3966
11 ans	1996	162	148	77	66	453	4419
12 ans	1995	152	139	69	79	439	4858
13 ans	1994	150	136	64	77	427	5285
14 ans	1993	153	157	75	62	447	5732
15 ans	1992	176	165	78	74	493	6225
16 ans	1991	165	160	61	59	445	6670
17 ans	1990	192	191	64	50	497	7167
18 ans	1989	156	149	55	60	420	7587
19 ans	1988	179	170	58	72	479	8066
20 ans	1987	153	157	59	56	425	8491
21 ans	1986	168	164	73	63	468	8959
22 ans	1985	146	168	76	68	458	9417
23 ans	1984	130	166	69	57	422	9839
24 ans	1983	136	149	79	65	429	10268
25 ans	1982	145	150	78	91	464	10732
26 ans	1981	162	156	85	89	492	11224
27 ans	1980	141	142	105	92	480	11704
28 ans	1979	139	143	119	82	483	12187
29 ans	1978	123	147	115	96	481	12668
30 ans	1977	136	113	92	112	453	13121
31 ans	1976	140	110	118	109	477	13598
32 ans	1975	121	140	97	94	452	14050
33 ans	1974	128	141	109	110	488	14538
34 ans	1973	152	153	87	103	495	15033
35 ans	1972	160	172	104	118	554	15587
36 ans	1971	160	145	115	105	525	16112
37 ans	1970	173	152	116	131	572	16684
38 ans	1969	135	159	116	87	497	17181
39 ans	1968	145	171	131	113	560	17741
40 ans	1967	159	196	119	107	581	18322
41 ans	1966	167	163	116	136	582	18904
42 ans	1965	169	217	111	89	586	19490
43 ans	1964	189	194	119	110	612	20102
44 ans	1963	175	193	110	74	552	20654
45 ans	1962	176	218	118	84	596	21250
46 ans	1961	186	204	94	67	551	21801
47 ans	1960	191	201	102	73	567	22368
48 ans	1959	178	200	104	66	548	22916
49 ans	1958	164	171	73	58	466	23382
50 ans	1957	164	198	77	48	487	23869

Ages	Année naissance	Suisses		Etrangers		Total	Total cumulatif
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
51 ans	1956	191	198	70	37	496	24365
52 ans	1955	161	196	66	41	464	24829
53 ans	1954	162	171	67	46	446	25275
54 ans	1953	171	181	54	46	452	25727
55 ans	1952	165	197	64	40	466	26193
56 ans	1951	148	157	56	38	399	26592
57 ans	1950	153	190	45	43	431	27023
58 ans	1949	144	177	45	48	414	27437
59 ans	1948	143	194	56	32	425	27862
60 ans	1947	151	196	37	27	411	28273
61 ans	1946	150	204	47	31	432	28705
62 ans	1945	156	192	39	24	411	29116
63 ans	1944	157	162	46	27	392	29508
64 ans	1943	161	185	42	23	411	29919
65 ans	1942	141	174	29	24	368	30287
66 ans	1941	118	158	38	25	339	30626
67 ans	1940	98	159	36	29	322	30948
68 ans	1939	105	145	25	31	306	31254
69 ans	1938	106	132	25	22	285	31539
70 ans	1937	87	139	35	24	285	31824
71 ans	1936	93	155	28	24	300	32124
72 ans	1935	109	168	16	26	319	32443
73 ans	1934	103	152	24	23	302	32745
74 ans	1933	114	174	23	28	339	33084
75 ans	1932	93	176	21	28	318	33402
76 ans	1931	111	184	16	19	330	33732
77 ans	1930	88	179	23	20	310	34042
78 ans	1929	102	166	17	11	296	34338
79 ans	1928	75	172	17	15	279	34617
80 ans	1927	96	150	6	13	265	34882
81 ans	1926	95	155	9	13	272	35154
82 ans	1925	78	145	7	7	237	35391
83 ans	1924	71	145	4	9	229	35620
84 ans	1923	73	121	8	12	214	35834
85 ans	1922	72	136	2	7	217	36051
86 ans	1921	75	113	2	7	197	36248
87 ans	1920	62	119	3	3	187	36435
88 ans	1919	31	88	3	3	125	36560
89 ans	1918	29	69	0	3	101	36661
90 ans	1917	18	52	1	4	75	36736
91 ans	1916	12	55	0	3	70	36806
92 ans	1915	12	32	1	1	46	36852
93 ans	1914	16	38	0	0	54	36906
94 ans	1913	6	31	1	1	39	36945
95 ans	1912	5	20	0	2	27	36972
96 ans	1911	3	19	0	2	24	36996
97 ans	1910	2	16	0	0	18	37014
98 ans	1909	2	6	0	0	8	37022
99 ans	1908	1	4	0	0	5	37027
100 ans	1907	1	6	0	0	7	37034
101 ans	1906	0	1	0	0	1	37035
102 ans	1905	0	1	0	0	1	37036
105 ans	1902	0	1	0	0	1	37037
108 ans	1899	0	1	0	0	1	37038
Totaux		12 170	14 399	5 511	4 958	37 038	37 038

Durée de séjour

	Hommes	Femmes	Total
Moins de 6 mois	72	114	186
De 6 mois à 1 an	98	98	196
De 1 an à 2 ans	90	118	208
De 2 ans à 3 ans	82	91	173
De 3 ans à 4 ans	67	66	133
De 4 ans à 5 ans	44	38	82
De 5 ans à 10 ans	131	115	246
De 10 ans à 15 ans	75	58	133
De 15 ans à 20 ans	70	63	133
Plus de 20 ans	243	235	478
Totaux	972	996	1 968

Naturalisation

Naturalisation facilitée	40
Naturalisation ordinaire	262

Mouvements migratoires des Suisses – Arrivées

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	6	20	24	2	13	26	91
Février	4	16	13	2	11	12	58
Mars	4	16	15	3	18	18	74
Avril	4	16	23	3	15	23	84
Mai	5	11	15	2	14	18	65
Juin	4	13	14	5	12	19	67
Juillet	3	8	26	5	14	31	87
Août	4	13	16	5	18	20	76
Septembre	7	8	21	3	17	21	77
Octobre	2	13	24	8	15	30	92
Novembre	1	10	11	2	16	17	57
Décembre		11	12		10	12	45
Totaux	44	155	214	40	173	247	873

Mouvements migratoires des Suisses - Départs

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	4	16	24	9	31	16	100
Février	4	9	10	14	21	12	70
Mars	5	17	24	7	23	19	95
Avril	9	7	23	2	16	24	81
Mai	4	9	14	4	9	24	64
Juin	11	18	31	11	16	32	119
Juillet	8	23	23	8	28	28	118
Août	10	8	15	19	21	26	99
Septembre	4	26	30	6	25	22	113
Octobre	10	22	19	6	23	20	100
Novembre	16	14	17	15	22	17	101
Décembre	8	16	22	6	19	17	88
Totaux	93	185	252	107	254	257	1 148

Mouvements migratoires des étrangers – Arrivées

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	32	2	18	27	5	12	96
Février	30	5	7	28	3	7	80
Mars	28	12	10	32	8	9	99
Avril	21	4	13	15	9	13	75
Mai	21	8	5	18	6	6	64
Juin	31	1	12	12	1	2	59
Juillet	20	8	15	16	9	12	80
Août	39	12	12	37	6	10	116
Septembre	55	6	8	33	2	9	113
Octobre	22	2	16	31	9	14	94
Novembre	30	7	13	16	6	8	80
Décembre	15	3	12	11	4	5	50
TOTAUX	344	70	141	276	68	107	1 006

Mouvements migratoires des étrangers – Départs

	Hommes			Femmes			Total
	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	Inter-national	Inter-cantonal	Inter-communal	
Janvier	11	10	10	5	4	9	49
Février	8	3	13	9	2	7	42
Mars	34	6	9	23	8	9	89
Avril	18	4	8	7	3	6	46
Mai	19	5	15	14	4	10	67
Juin	33	18	9	31	11	6	108
Juillet	12	10	17	18	12	9	78
Août	10	7	16	9	6	13	61
Septembre	12	13	12	13	9	5	64
Octobre	22	11	19	16	16	8	92
Novembre	17	6	15	14	1	9	62
Décembre	19	2	13	17	2	9	62
Totaux	215	95	156	176	78	100	820

Statistiques sur la population

Provenance / Destination

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Jura neuchâtelois	265	16.79%	229	12.79%	36
Canton de Neuchâtel	369	23.38%	504	28.14%	-135
Jura bernois et Jura	137	8.68%	200	11.17%	-63
Autres cantons romands	150	9.51%	243	13.57%	-93
Suisse alémanique	73	4.63%	88	4.91%	-15
Suisse italienne	5	0.32%	13	0.73%	-8
France	90	5.70%	137	7.65%	-47
Italie	21	1.33%	44	2.46%	-23
Espagne	16	1.01%	40	2.23%	-24
Portugal	238	15.08%	118	6.59%	120
Autres pays de l'Union européenne	42	2.66%	30	1.68%	12
Autres pays	172	10.90%	145	8.10%	27
Totaux	1 578	100%	1 791	100%	-213

Groupe professionnel

	Arrivées	%	Départs	%	Différence
Agriculture-horticulture	12	0.76%	5	0.28%	7
Arts graphiques-imprimerie	5	0.32%	7	0.39%	-2
Métallurgie-mécanique	39	2.47%	57	3.18%	-18
Horlogerie-bijouterie	152	9.63%	135	7.54%	17
Bâtiment-génie civil	93	5.89%	79	4.41%	14
Alimentation	27	1.71%	26	1.45%	1
Habillement	9	0.57%	7	0.39%	2
Hôtellerie-restauration	50	3.17%	51	2.85%	-1
Garages-carrosseries	9	0.57%	9	0.50%	0
Transports & Communications	15	0.95%	13	0.73%	2
Banques & Assurances	1	0.06%	14	0.78%	-13
Services informatiques	6	0.38%	19	1.06%	-13
Enseignement	32	2.03%	39	2.18%	-7
Services de santé	68	4.31%	115	6.42%	-47
Service de maison-ménagère	97	6.15%	78	4.36%	19
Administration	19	1.20%	61	3.41%	-42
Autres groupes professionnels	208	13.18%	274	15.30%	-66
Sans profession	183	11.60%	139	7.76%	44
Sans emploi	141	8.94%	151	8.43%	-10
Enfants-étudiants	368	23.32%	426	23.79%	-58
Retraités	44	2.79%	86	4.80%	-42
Totaux	1 578	100%	1 791	100%	-213

Raison du mouvement

	Arrivées	%	Départs	%
Arrivée stage - étude	33	2.09%		
Arrivée nouvelle situation prof.	345	21.86%		
Arrivée logement	492	31.18%		
Arrivée raisons de famille	444	28.14%		
Arrivée retour au pays	40	2.54%		
Arrivée demande d'asile	54	3.42%		
Arrivée autres motifs	32	2.03%		
Arrivée regroup. familial étranger	138	8.75%		
Départ stage - étude			24	1.34%
Départ nouvelle situation prof.			156	8.71%
Départ logement			696	38.86%
Départ raisons de famille			489	27.30%
Départ retour au pays			182	10.16%
Départ à l'étranger			132	7.37%
Départ demande d'asile			46	2.57%
Départ autres motifs			66	3.69%
Totaux	1 578	100%	1 791	100%

Revenus

Gains des contribuables partis		Départs	%
Jusqu'à	4 000 francs	36	2.01%
	4 001 à 8 000 francs	29	1.62%
	8 001 à 12 000 francs	25	1.40%
	12 001 à 16 000 francs	29	1.62%
	16 001 à 20 000 francs	36	2.01%
	20 001 à 24 000 francs	14	0.78%
	24 001 à 30 000 francs	44	2.46%
	30 001 à 40 000 francs	85	4.75%
	40 001 à 60 000 francs	204	11.39%
	60 001 à 100 000 francs	116	6.48%
Plus de 100 000 francs		41	2.29%
Personnes non-contribuables		945	52.76%
Epouses de contribuables		187	10.44%
Totaux		1 791	100%

Fortunes

Fortune des contribuables partis		Départs	%
Pas de fortune		278	15.52%
Jusqu'à	4 000 francs	54	3.02%
	4 001 à 8 000 francs	43	2.40%
	8 001 à 12 000 francs	45	2.51%
	12 001 à 16 000 francs	24	1.34%
	16 001 à 20 000 francs	16	0.89%
	20 001 à 24 000 francs	25	1.40%
	24 001 à 30 000 francs	21	1.17%
	30 001 à 40 000 francs	24	1.34%
	40 001 à 60 000 francs	26	1.45%
	60 001 à 100 000 francs	37	2.07%
Plus de 100 000 francs		66	3.69%
Personnes non-contribuables		945	52.76%
Epouses de contribuables		187	10.44%
Totaux		1 791	100%

Droits politiques

Initiatives populaires en 2006

Initiative populaire fédérale "Pour des naturalisations démocratiques"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (36) :	110	301	102 326
Signatures annulées :	17	9	2 288
Signatures valables :	93	292	100 038

Cette initiative a recueilli 100 038 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (269) :	410	1 510	106 314
Signatures annulées :	89	2	320
Signatures valables :	321	1 508	105 994

Cette initiative a recueilli 105 994 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Pour l'interdiction de la chasse"

Le délai imparti (1^{er} mars 2006) pour la récolte des signatures a expiré sans avoir été utilisé.

Initiative populaire fédérale "Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie enfantine"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (161) :	811	3 647	120 175
Signatures annulées :	174	23	800
Signatures valables :	637	3 624	119 375

Cette initiative a recueilli 119 375 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Pour un âge de l'AVS flexible"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (354) :	1 255	3 527	108 105
Signatures annulées :	236	58	1 598
Signatures valables :	1 019	3 469	106 507

Cette initiative a recueilli 106 507 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse !"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (49) :	106	574	122 385
Signatures annulées :	22	6	3 427
Signatures valables :	84	568	118 958

Cette initiative a recueilli 118 958 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire fédérale "Eaux vivantes (Initiative pour la renaturation)"

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (103) :	411	1 708	162 646
Signatures annulées :	65	10	810
Signatures valables :	346	1 698	161 836

Cette initiative a recueilli 161 836 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire cantonale "Pour une participation des grandes fortunes, limitée dans le temps"

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (583) :	2558	6 989
Signatures annulées :	352	749
Signatures valables :	2206	6 240

Cette initiative a recueilli 6 240 signatures valables et a abouti.

Initiative populaire cantonale "Frein au démantèlement social"

	La Chaux-de-Fonds	Canton
Listes de signatures (411) :	3 660	7 210
Signatures annulées :	518	806
Signatures valables :	3 142	6 404

Cette initiative a recueilli 6 404 signatures valables et a abouti.

Référendums en 2006

Référendum fédéral contre la modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile (LAsi)

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (768) :	1 992	5 125	91 529
Signatures annulées :	219	17	877
Signatures valables :	1 773	5 108	90 652

Ce référendum a recueilli 90 652 signatures valables et a abouti.

Référendum contre la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers (LEtr)

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (745) :	1 885	4 829	74 511
Signatures annulées :	199	14	711
Signatures valables :	1 686	4 815	73 800

Ce référendum a recueilli 73 800 signatures valables et a abouti.

Référendum contre la loi fédérale du 24 mars 2006 sur les allocations familiales (Loi sur les allocations familiales, LaFam)

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (45) :	116	742	55 503
Signatures annulées :	14	4	523
Signatures valables :	102	738	54 980

Ce référendum a recueilli 54 980 signatures valables et a abouti.

Référendum contre la loi fédérale du 24 mars 2006 sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

	La Chaux-de-Fonds	Canton	Confédération
Listes de signatures (81) :	300	674	83 186
Signatures annulées :	29	4	522
Signatures valables :	271	670	82 664

Ce référendum a recueilli 82 664 signatures valables et a abouti.

Motions populaires en 2006

Motion populaire cantonale "Pour l'équité fiscale dans la République"

	La Chaux-de-Fonds
Listes de signatures (14) :	56
Signatures annulées :	2
Signatures valables :	54

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Pour un canton à six communes"

	La Chaux-de-Fonds
Listes de signatures (6) :	19
Signatures annulées :	1
Signatures valables :	18

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Sauvegarde et maintien de l'Hôpital du Val-de-Travers"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (2) :	2
Signatures annulées :	0
Signatures valables :	2

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Motion populaire cantonale "Assouplissement du frein à l'endettement"

La Chaux-de-Fonds

Listes de signatures (25) :	109
Signatures annulées :	4
Signatures valables :	105

Cette motion a recueilli le nombre de signatures valables et a abouti.

Votations en 2006

Votation fédérale du 21 mai 2006

- sur l'arrêté fédéral du 16 décembre 2005 modifiant les articles de la Constitution sur la formation

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 061	6 961	109	6 282	570
Canton :	106 495	36'592	414	33 485	2 693
Confédération :	4 877 897	1 356 059	26 943	1 137 450	191 666

La modification a été acceptée par, 1 137 450 oui contre 191 666 non, ainsi que par tous les cantons.

Participation électorale : Ville 31,55%, Canton 34,36%, Confédération 27,80%.

Votation fédérale du 24 septembre 2006

- sur l'initiative populaire du 9 octobre 2002 « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS »

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 042	10 742	279	4 835	5 628
Canton :	106 702	55 706	1246	22 745	31 715
Confédération :	4 893 927	2 385 591	52 246	973 831	1 359 514

L'initiative a été rejetée par le peuple, par 1 359 514 non, contre 973 831 oui, ainsi que par les cantons, par 18 et 5 demi-cantons contre 2 et 1 demi-canton oui.

- sur la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 042	10 715	119	5 463	5 133
Canton :	106 702	55 719	628	29 083	26 008
Confédération :	4 893 927	2 393 496	36 243	1 602 134	755 119

La loi fédérale a été acceptée par le peuple, par 1 602 134 oui contre 755 119 non.

- sur la modification du 16 décembre 2005 de la loi sur l'asile

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 042	10 748	126	5 506	5 116
Canton :	106 702	55 741	671	29 144	25 926
Confédération :	4 893 927	2 393 806	34 620	1 598 399	760 787

La modification a été acceptée par le peuple, par 1 598 399 oui contre 760 787 non.

Participation électorale : Ville 48,76%, Canton 52,24%, Confédération 48,91%.

Votation fédérale du 26 novembre 2006

- sur la loi fédérale du 24 mars 2006 sur la coopération avec les Etats de l'Europe de l'Est

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 033	9 870	164	5 672	4 034
Canton :	106 721	52 538	817	30 405	21 316
Confédération :				1 158 442	1 010 255

La loi a été acceptée par le peuple, par 1 158 442 oui contre 1 010 255 non.

- sur la loi fédérale du 24 mars 2006 sur les allocations familiales

	Electeurs inscrits	Bulletins déposés	Bulletins blancs/nuls	Oui	Non
Ville :	22 033	9 822	92	7 526	2 204
Canton :	106 721	52 530	505	39 151	12 874
Confédération :				1 480 350	697 736

La loi a été acceptée par le peuple, par 1 480 350 oui contre 697 736 non.

Participation électorale : Ville 44,80%, Canton 49,23%, Confédération 44,50%.

Infrastructures et énergies

INFRASTRUCTURES

Remarques générales

La situation financière difficile de la Ville nous oblige à constamment remettre en question et notre organisation, et nos prestations.

En 2006, les points suivants ont été traités :

- Un effort important a été porté sur le déneigement afin de peaufiner et de mettre en place toute une série de mesures permettant de réaliser des économies en cas de chutes de neige ou de gel.
- Les ateliers de la Voirie ont repris la quasi totalité des tâches dévolues au Service de la signalisation de la brigade de circulation de la Police locale et du garage de sa section administrative. Les trois personnes travaillant pour la Police sont désormais affectées aux ateliers du CTP.
- Le Service de conciergerie a revu le cahier des charges de tout son personnel et recalculé le temps nécessaire à fournir les prestations. Il s'ensuit des changements importants dont la mise en place se poursuivra en 2007 et dont les effets se sont fait sentir dans toute l'administration : la fréquence des nettoyages des concierges a été espacée et tous les collaboratrices et collaborateurs ont été sollicités pour s'occuper de vider leur corbeille. Ces modifications ont été apportées en maintenant un niveau très satisfaisant de propreté et d'hygiène.
- Le Service informatique vit une période charnière dans son existence, puisqu'une étude visant à la création d'un Service informatique pour l'entité neuchâteloise (SIEN) a eu lieu. Il semble que les effets positifs de la création du SIEN soient suffisants pour que cette entité voie le jour en 2007. Des négociations sont en cours avec l'Etat pour définir les modalités du transfert. De celles-ci dépendra l'acceptation ou l'abandon du projet par le Conseil communal.
- La Gérance communale va aussi faire l'objet d'une étude en 2007, suite logique de celle entamée pour la Caisse de pension de la Ville qui vise à l'établissement d'une caisse unique dans le canton. En effet, la Gérance communale gère la quasi totalité des bâtiments de la Caisse de pension et une Gérance unique est envisagée. Ce service a également connu un surcroît de travail, puisqu'il s'est vu confier la gestion de certains bâtiments de la Caisse de pension qui étaient précédemment gérés par des gérances privées.
- Toujours dans le cadre des recherches d'économies, le service des Espaces verts s'est vu remettre l'entretien des jardins des bâtiments de la Gérance communale et de la Caisse de pension. Ce surcroît de travail est venu s'ajouter à une diminution de la dotation du personnel et de synergies accrues avec le garage du CTP par la mise à disposition d'une personne en hiver. Ce service s'est donc vu dans l'obligation de repenser l'ensemble de ses tâches. Il les a modifiées et réparties différemment.
- Ce même exercice a eu lieu avec le Cimetière et Centre funéraire qui a repris la gestion du Cimetière des Eplatures et dont la dotation en personnel a aussi été diminuée.
- Enfin, les services techniques de l'Ingénieur communal ont également été touchés par ces réorganisations, puisque le poste d'adjoint à l'Ingénieur a été supprimé et que le service technique est en réorganisation suite au départ à la retraite d'un de ses collaborateurs.

Administration

Personnel

Avec l'entrée en vigueur de la DECF, de nouvelles règles de fonctionnement ont été mises en place, notamment concernant les nominations qui se déroulent maintenant deux fois par année (1 en juillet et 1 en décembre).

Le nouveau système de reclassement, avec attribution d'échelons automatiques et qualitatifs, a aussi été appliqué pour la première fois en fin d'année. Ce nouveau système, qui fondamentalement n'est pas très différent de l'ancien, semble convenir à tout le monde.

Les réponses aux réclamations concernant la nouvelle classification de la DECF ont été envoyées en décembre par le SRH, ce qui permettra vraisemblablement de clore ce dossier.

La mise en place de la réduction du temps de travail du personnel ayant plus de 50 ans et 5 ans d'ancienneté s'est déroulée sans trop de problèmes, y compris à la Voirie à qui il a été accordé un poste supplémentaire pour y faire face.

Il est cependant à souligner que chaque départ ne fait plus l'objet de remplacement, sauf exception, ce qui oblige les services à faire preuve d'ingéniosité, voire de devoir proposer des diminutions de prestations.

Informatique

Des machines multifonctions ont été installées dans les bureaux. Elles remplacent les photocopieuses, fax, imprimantes et scanner. Elles fonctionnent à satisfaction et s'avèrent être bien utiles, notamment pour la numérisation des documents.

Taxe déchets

Le Service de la protection de l'environnement du canton envisageait de mettre en place une taxe mixte pour les déchets (taxe au sac et taxe à l'habitant) pour 2008.

En fin d'année, le Conseil d'Etat a décidé d'obtenir l'appui de la majorité des communes, par le biais d'une consultation, avant de présenter cette modification au Grand Conseil.

Ce nouveau système de taxation ne pourra dès lors pas entrer en vigueur, s'il est accepté, avant 2009, ce qui nous pose un problème car le fichier servant de base à la taxation actuelle ne fonctionnera plus. En effet, le Contrôle des habitants va travailler sur un nouveau logiciel du nom d'ETIC et abandonner GIADM. Nous sommes donc obligés de planifier une réadaptation de notre programme informatique afin de pouvoir envoyer la taxe 2008 en 2009.

Commission des Infrastructures

Au cours de l'année 2006, la Commission des Infrastructures s'est réunie à 6 reprises.

Elle s'est notamment prononcée sur les points suivants :

- Les comptes et le rapport de gestion 2005 et le budget 2007.
- La demande de crédit de CHF 3'000'000.- pour la réhabilitation du passage inférieur de la rue du Midi et le réaménagement de ses abords.
- La demande de crédit de CHF 180'000.- pour la réparation urgente d'un tronçon de collecteur situé au Sud de l'immeuble rue du Collège 30a.
- La demande de crédit de CHF 600'000.- pour l'élargissement et la remise en état du Pont des Eplatures (Combe-à-l'Ours).
- Sur le rapport en réponse à la motion de M. Laurent Kurth et consorts « coordonner et compléter l'offre de salles de réunions ».
- Sur le rapport en réponse à la motion pour l'étude et la possibilité de créer de nouveaux espaces de jeux.
- Sur la demande de crédit de CHF 250'000.- pour la mise en place d'un système d'aide à la décision pour l'entretien hivernal (SADVH).
- Sur le nouveau Règlement de la Commission des Infrastructures.
- Sur la demande de crédit de CHF 460'000.- pour la réfection de l'encorbellement de la rue du Signal entre la rue du Nord et la ruelle de l'Aurore.
- Sur la demande de crédit de CHF 475'000.- pour des travaux de transformation dans l'immeuble de l'Hôtel de Ville relatifs à la création du Service du domaine public et la mise en place de la Police de proximité, ainsi qu'au changement des fenêtres du 1^{er} étage.
- Sur la demande d'autorisation de vendre l'immeuble communal sis rue de Bel-Air 51 au prix de CHF 915'000.- à Mme Josiane et M. Carmine Panizza à La Chaux-de-Fonds.
- Sur la demande d'autorisation de vendre le bâtiment industriel communal sis rue Jacob-Brandt 61 au prix de CHF 950'000.- à M. Raffaello Radicchi à La Chaux-de-Fonds.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Organisation, recherche de synergies

La nécessité de réaliser d'importantes et durables économies a conduit le Conseil communal et la direction du Service informatique à entreprendre, en compagnie de l'état de Neuchâtel, une analyse de faisabilité de la réunification de leurs services informatiques.

Un rapport décrivant la nouvelle organisation et le budget pour les quatre prochaines années sera présenté au Conseil communal qui devra statuer sur la faisabilité de l'opération proposée.

Utilisateurs et postes de travail

Infocom (Informatique et Communication)

Les réflexions et actions entreprises dans les différents groupes de travail permettent et permettront de fournir aux utilisateurs de l'informatique les outils, la formation ainsi que les techniques de travail et de communications adaptées à leurs missions, dans le but d'utiliser le plus efficacement possible l'environnement de travail mis à leur disposition.

Projets associés

GED (gestion électronique des documents), Workflow, intégration des machines multifonctions

L'étude de l'optimisation des moyens de reproduction conduite lors du précédent exercice nous a permis de confier, partout où cela était possible, la reproduction d'informations numériques à des appareils multifonctions.

Les objectifs visés par l'utilisation de la Gestion Electronique de Document (GED) et par les machines multifonctions sont principalement la diminution de la consommation de papier ainsi que la recherche facilitée de données.

La GED évite la redondance de documents partagés et recopiés dans de multiples répertoires individuels.

Les multifonctions deviennent un outil de scannage et diminuent le nombre d'imprimantes. Associées à la messagerie et à la gestion électronique de documents elles permettent ainsi la circulation et le stockage de l'information sous forme numérique en lieu et place du traditionnel papier.

Les bâtiments de Serre 23, Serre 14, Léopold-Robert 3, Pont 38, Hôtel-de-Ville 1, des écoles primaires et secondaires, de l'Orthophonie et du SIS sont maintenant équipés d'appareils multifonctions.

Matériel informatique de bureau (ordinateurs, écrans, téléphonie, agendas électroniques,...)

Le groupe chargé de l'analyse de l'ergonomie et des fonctionnalités devant équiper la station de travail a défini les principaux équipements et logiciels permettant aux utilisateurs d'effectuer leurs tâches journalières par le biais de l'informatique. Les propositions du groupe de travail sont ainsi appliquées lors de l'équipement des postes de travail.

Modèles informatiques (papiers à lettre, ligne graphique, signatures électroniques,...)

Le groupe chargé de l'analyse de la mise en place d'une identité si possible unique de publication du courrier des services de la Ville a terminé son étude. A travers un certain nombre de règles à appliquer le plus strictement possible, et prises essentiellement pour des raisons d'économies, l'identité principale retenue est celle de la Ville. La diffusion des modèles se fera dès le début de l'année 2007 et utilisera les fonctionnalités apportées par la bureautique et les multifonctions puis celles permises par la réalisation de l'Intranet de notre Ville.

Internet

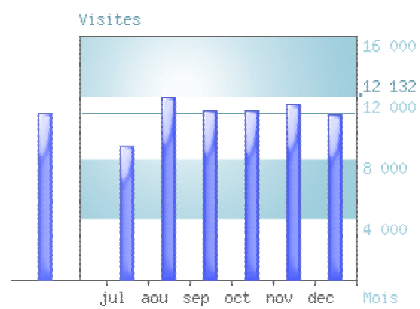
Le développement du site officiel de la ville s'est poursuivi par les adjonctions nécessaires aux besoins exprimés par les Services de l'administration.

Plusieurs nouveaux sites réalisés avec le gestionnaire de contenu ont été mis en exploitation et les utilisateurs contributeurs de l'information ont été formés leur garantissant l'autonomie de la diffusion de l'information.

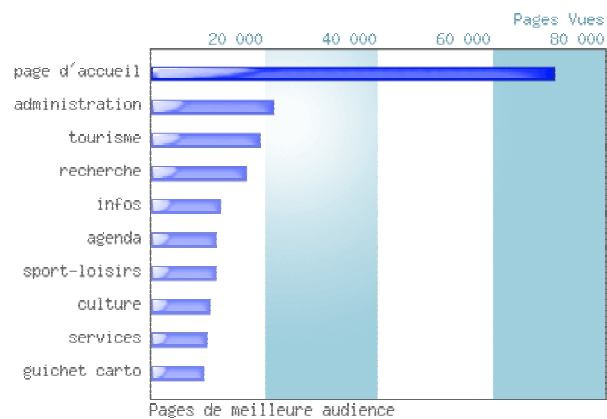
Les sites du Musée d'Histoire, du Musée des Beaux-Arts et du Musée d'Histoire Naturelle ont été également transformés avec un graphisme adapté à leur condition avec le gestionnaire de contenu.

Les indications suivantes décrivent le nombre d'accès, leurs provenances ainsi que les pages le plus fréquemment demandées et permettent de mesurer l'intérêt apporté par les internautes à notre site.

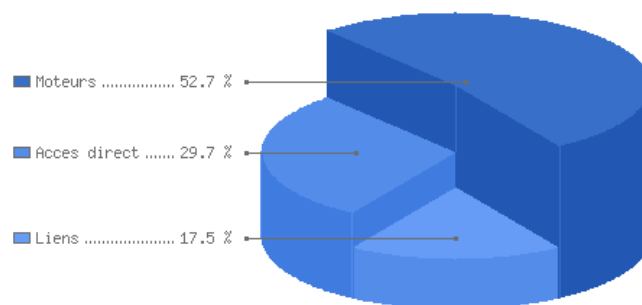
Trafic mensuel



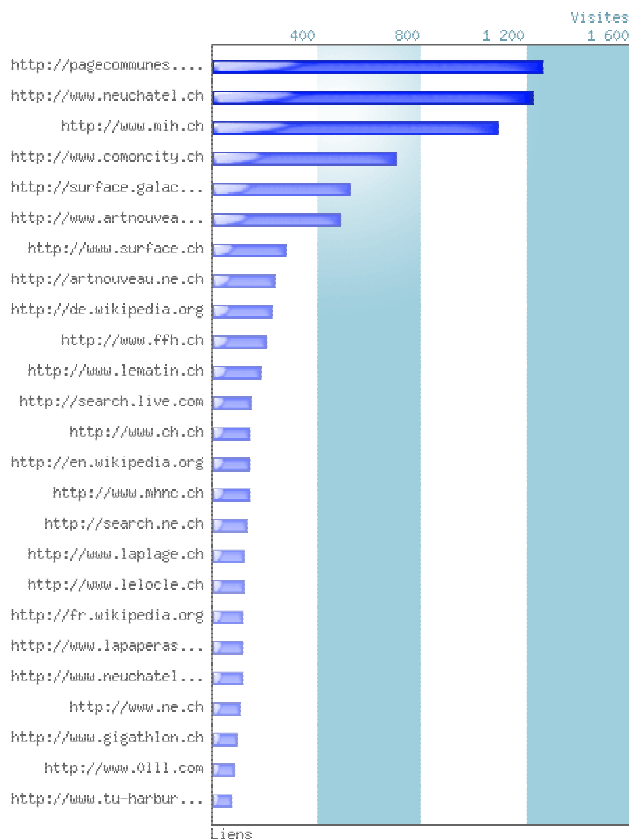
Les 10 pages les plus vues



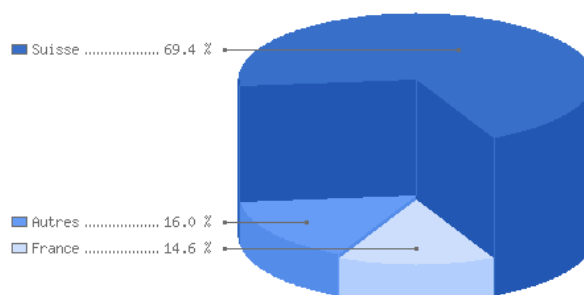
Répartition selon l'origine



Provenance des accès par liens



Nationalité des visiteurs



Intranet, gestion documentaire

L'année 2006 a principalement été consacrée au choix de l'outil. Le logiciel retenu, SharePoint de Microsoft, est parfaitement adapté à notre environnement de travail et permet de reproduire l'organisation définie pour la publication des informations sur le site Internet. Les services sont également responsables de la publication de leurs données et informations.

La structure prévue prévoit pour chaque service un intranet public à disposition de l'ensemble des utilisateurs de la Ville et un intranet privé prévu pour la gestion interne de chaque service.

La diffusion d'information sera ainsi facilitée et permettra à chaque service de décrire et publier les procédures et informations qu'il détient et doit communiquer.

Le premier service retenu pour la publication des informations est celui des Ressources humaines.

Évolution des infrastructures du système d'information

Obsolescence et plan de renouvellement des postes de travail et de l'infrastructure

Pour la deuxième année consécutive d'importantes économies ont été réalisées par l'augmentation de la durée de renouvellement des postes de travail et de l'infrastructure. Il est bien évident que cette économie ne pourra pas être reconduite indéfiniment et la venue des nouvelles applications Windows nous oblige à imaginer une nouvelle station de travail à l'horizon de l'année 2008. Cette analyse sera menée avec nos partenaires de l'entité neuchâteloise de telle manière à trouver les standards communs qui doivent nous permettre d'assurer une exploitation commune et ainsi amener des économies de gestion. Il est fort probable qu'à cette occasion notre parc utilisateur devra être rénové conduisant à un investissement conséquent.

Réseau de fibres optiques

Les travaux nécessaires à assurer les liaisons à haut débit à d'autres services de la Ville et partenaires de l'entité ont continué. Ainsi, les bâtiments abritant le Musée International d'Horlogerie, le Musée d'Histoire, le Service des automobiles et l'hôpital de la Chrysalide ont été reliés par fibres optiques à notre nœud de communications.

Téléphonie, intégration de la voix aux moyens de communications

Les travaux nécessaires à assurer l'utilisation de la téléphonie au travers du réseau de télécommunication informatique ont continué.

Les services de l'administration communale suivants ont été équipés en 2006 :

- Contrôle de l'habitant
- Service de Sécurité Publique
- Bibliothèque de la Ville
- Bibliothèques des Jeunes
- Centre du Bois du Petit-Château
- Service de l'urbanisme et de l'environnement
- Unesco
- Ecoles des Forges, de Bellevue, des Crêtets, de Numa-Droz, des Gentianes et quelques écoles enfantines

Les redevances liées aux locations de lignes de cuivre nécessaires à l'intégration des téléphones traditionnels à notre centrale téléphonique ont pu ainsi être supprimées et les économies annuelles ainsi réalisées se montent globalement à 160'000 francs.

Amélioration de la sécurité du Stockage Area Network (SAN)

L'évolution de notre système de stockage à grande capacité (SAN) nous a permis de prendre en compte l'augmentation de la quantité de données produites sous forme informatisée ou numérique par les services de la Ville et de garantir l'évolution implicite des besoins de sauvegarde. Le volume utilisé atteint aujourd'hui 800 Gigaoctets pour une capacité de stockage de 1 téraoctet.

Les informations suivantes y sont entreposées :

- Informations cadastrales (Géomatique)
- Archivage des fiches des habitants (Contrôle des habitants)
- Fonds spéciaux et publications diverses (Bibliothèque de la Ville)
- Archives sonores Club 44 (Bibliothèque de la Ville)
- Données provenant du PGEE (Travaux Publics)
- Plans des permis de construire (Police du feu et des constructions)
- Gestion des dossiers AVS (Office du travail et de l'AVS)
- Gestion des signalisations (Police)
- Stockage de documents de divers types (correspondances, photographies, plans, etc..) (CAR, MIH, MBA, SHE, MH, Service juridique, Urbanisme, Intendance des bâtiments)
- Gestion documentaire intégrée à la GED (Travaux publics (Services techniques - Domaine Foncier - Voirie - Déchets), SIC, Office des sports)

La nécessité de sécuriser les données entreposées journalièrement par les utilisateurs de la GED, de la Géomatique et de diverses applications provoquant la génération de grandes quantités de données, nous a conduit à mettre en place un système de sauvegarde constamment en ligne (ajout d'un espace de stockage de 1,5 téraoctet) permettant ainsi de diminuer les temps de sauvegarde et de garantir l'accès aux données.

Évolution et réalisation de Projets Informatiques

Finances, facturations diverses

Le déploiement du module réalisant la facturation de prestations intégrées à SAP (SD) est toujours en cours de réalisation sous la responsabilité du Service des finances. Les services suivants ont ainsi été équipés avec cet outil :

- Gérance communale
- Service de l'Urbanisme et de l'Environnement
- Ecoles
- Police Locale

Gestion des réservations, GELORE et @GIS

La gestion informatisée des réservations des infrastructures sportives (@GIS) est opérationnelle et les réservations peuvent également être effectuées par le monde Internet. Ceci permet aux sociétés sportives et à la population d'effectuer la demande de location des infrastructures sportives que la Ville met à disposition de la communauté par le biais du site de la Ville.

L'application est également déployée et opérationnelle à la voirie leur permettant la gestion des infrastructures et objets loués.

Cadastre et Géomatique

L'application permettant la gestion et le traitement des données de la localisation des surfaces vertes et de l'infrastructure gérée par les Espaces verts a été mise en exploitation. Son choix a été effectué en cohérence avec l'outil de gestion du plan de gestion des eaux usées et de la signalisation en intégrant le module correspondant proposé par le progiciel choisi à cette occasion.

Gestion des risques liés au verglas

L'application permettant la gestion et le traitement des risques liés à l'apparition du verglas (SADVH) gérée par la Voirie a été mise en exploitation. Son choix a été effectué en cohérence avec l'outil utilisé par le service cantonal des Ponts et Chaussée de telle manière à partager les informations fournies par les appareils de mesure.

Base de données des noms de rues

Un groupe de travail, souhaité par le Service Informatique Communal et quelques services de la ville de La Chaux-de-Fonds, composé de partenaires de l'état, de la ville de Neuchâtel et de la ville de La Chaux-de-Fonds, a été constitué et a décrit la création d'une base de données unique de référence des noms de rues et des adresses des différentes villes et communes du canton. Cette nouvelle base de données permettra d'avoir une référence unique et sera utilisée par les applications nécessitant ce type d'information, les villes et communes restant les uniques descripteurs de l'information.

Projets sociaux (SACSO, GIDAS)

SACSO

La ville du Locle ainsi que les communes de Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Fleurier, Couvet, Môtiers, Travers, Noiraigue, Boveresse, Buttes, La Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Les Verrières, Les Bayards sont maintenant équipées et effectuent les activités de gestion avec le progiciel SACSO.

GIDAS

Le système d'information du Centre Social Protestant (CSP) est en exploitation. Le logiciel a été réalisé sur les bases de l'application sociale SACSO. L'année 2007 sera consacrée à analyser et à réaliser le déploiement de cette solution pour d'autres institutions sociales privées.

Exploitation et maintenance

- Gestion des abonnés et des compteurs pour la facturation des énergies.
- Facturation des prestations "diverses" (travaux d'atelier, installations, etc.) pour SIM S.A.
- Facturation des énergies pour SIM S.A.
- Comptabilité générale et fournisseurs pour SIM S.A.
- Gestion des dossiers et des comptes d'assistance des Services sociaux des villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel, et des communes de Peseux, Corcelles, Valangin, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Hauterive, St Blaise, Marin, Colombier, Lignières, Les Brenets, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu, Les Ponts-de-Martel, Brot-Plamboz, Les Planchettes, La Sagne. Auvernier, Thielle-Wavre, Bôle, Enges, Bevaix, Gorgier, Saint-Aubin, Fresens, Montalchez, Vaumarcus, Cortaillod, Fleurier, Couvet, Môtiers, Travers, Noiraigue, Boveresse, Buttes, La Côte-aux-Fées, Saint-Sulpice, Les Verrières, Les Bayards et Boudry.
- Exploitation de l'application de gestion des institutions spécialisées SIDIS.
- Exploitation de l'application de gestion du Centre Social Protestant (CSP).
- Contrôle des habitants et gestion du fichier des entreprises pour la Police des habitants.
- Facturation et gestion de la comptabilité "débiteurs" du Service de l'hygiène et de l'environnement.
- Gestion et facturation de l'entretien des tombes au Cimetière.
- Facturation de la taxe déchets "Entreprises" aux Travaux publics.
- Facturation de la taxe déchets "Ménages" aux Travaux publics.
- Application de l'Impôt foncier.
- Application "Statistiques" du Service du contrôle eau et gaz.
- Gestion des débiteurs pour Cridor S.A.
- Statistiques des locaux vacants pour le Service économique.
- Projet Police des habitants en liaison avec la Base de Données Personnes (B.D.P).
- Gestion des allocations d'hiver pour l'Office du travail.
- Administration de l'exploitation de l'application SAP "Ressources humaines"
- Élaboration des interfaces et des listes nécessaires à l'exploitation du module SD (facturation) de SAP
- Applications Iconographique et Fonds spéciaux pour la Bibliothèque de la Ville.
- Site Internet de la Ville.
- Installation et maintenance de réseaux, des serveurs, des postes de travail et de la téléphonie.

GÉRANCE DES IMMEUBLES

Tableau des immeubles gérés par notre service au 31 décembre 2006

Chapitres	Immeubles	Appartements	Locaux divers, garages	Domaines, terrains, emplacements, vitrines
Bâtiments locatifs	105	674	61	43
Parking hôpital	--	--	--	318
Bâtiments d'utilité mixte	14	20	64	6
Bâtiments industriels	1	1	2	--
Domaines	10	10	3	74
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société immobilière Bloc 30	5	62	21	--
Caisse de pensions du personnel communal	63	626	336	10
Travaux publics	19	3	90	10
Office des sports	3	--	3	1
Services sociaux	6	53	--	--
Total :	228	1'467	580	462

Suite au décès du propriétaire, la Ville a hérité les deux immeubles sis rue de la Promenade 8 et 10, dont la gérance a été confiée à notre service. Ces bâtiments figurent au chapitre des bâtiments locatifs; ils sont composés de 8 appartements et comprennent 3 garages et 2 emplacements. Dès le 1^{er} janvier 2006, nous avons repris la gérance de tout le complexe des Abattoirs, soit 8 bâtiments qui représentent 20 appartements, 45 places de parc et garages et 6 emplacements divers. Nous gérons également une petite parcelle résiduelle d'un terrain, propriété de la Ville, dans le quartier de Bonne-Fontaine.

Nous ne gérons plus d'immeubles pour le compte du Service de l'hygiène et de l'environnement, étant donné que nous assumons désormais la gestion de tout le site des Abattoirs. Enfin, le nombre d'appartements géré pour le compte des Services sociaux a passé de 62 à 53 par la réunion de plusieurs studios en appartements de 2 pièces.

En 2006, nous avons enregistré 320 changements de locataires, dont 231 concernent des logements, 36 des garages, 42 des places de parc et 11 des locaux et divers, soit une hausse de 9,21 % par rapport au chiffre de l'année passée. Ce résultat nous permet de constater que depuis une année, une certaine augmentation s'est produite dans l'offre générale des appartements à louer sur le marché du logement à La Chaux-de-Fonds.

Au 31 décembre 2006, notre liste de location compte 72 logements à louer, tous propriétaires confondus, qui se détaillent de la manière suivante :

- 1 chambre meublée libre de suite;
- 1 appartement de 1 pièce;
- 16 appartements de 2 pièces, dont 8 libres de suite;
- 45 appartements de 3 pièces, dont 36 libres de suite;
- 9 appartements de 4 pièces, dont 5 libres de suite.

Au vu de ce qui précède, nous disposons de 50 appartements vacants à la fin de l'année.

La Gérance a disposé cette année d'un crédit spécial d'investissement de CHF 600'000.- qui a permis de rénover 14 appartements dans les immeubles locatifs sis rues Blaise-Cendrars 10, Blaise-Cendrars 12, Cernil-Antoine 19, Cernil-Antoine 29, Commerce 95, Commerce 97, Commerce 101, Commerce 105, Louis-Agassiz 5, Louis-Agassiz 14, Numa-Droz 179 et Olives 2. Dans chaque cas, le loyer a été adapté en rentabilisant l'investissement au taux de 8,5 %.

Les hausses de loyer notifiées à tous les locataires des immeubles Crêtets 22 – 24 – 26, Forges 39 – 41, Fritz-Courvoisier 33 – 33b – 35, Numa-Droz 183 et Paix 150, suite au remplacement de l'ensemble des fenêtres, sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2006.

En date du 12 juin 2006, le Conseil communal a accepté une demande de crédit spécial d'un montant de CHF 20'000.-, selon l'article 95, pour les travaux urgents de remplacement des conduites effondrées dans le sol reliant les immeubles communaux Beau-Site 13 et Président-Wilson 17 au collecteur communal. Le Conseil communal a également accepté un crédit spécial de CHF 14'000.- nécessaire à la pose d'une isolation sur le plafond des caves et à l'installation de 3 portes étanches afin d'éradiquer la présence de radon dans les immeubles Beau-Site 25 – 27 – 29. Enfin, il a accepté un crédit spécial de CHF 25'000.- relatif à la réfection complète de la toiture et des ferblanteries de la maisonnette sise rue du Général-Dufour 9, afin de permettre sa relocation à de nouveaux locataires.

Dans sa séance du 2 octobre 2006, le Conseil général a accepté la vente de l'immeuble communal sis rue de Bel-Air 51 pour le prix de CHF 915'000.-.

En date du 2 novembre 2006, le Conseil général a également accepté un rapport du Conseil communal visant à vendre le dernier bâtiment industriel sis rue Jacob-Brandt 61 au prix de CHF 950'000.-. Les actes notariés seront passés au début de l'année 2007.

Conformément au budget 2006, la gérance a effectué un prélèvement de CHF 600'000.- à la réserve destinée à la modernisation des maisons communales qui a été constituée suite à la vente de plusieurs immeubles communaux. Au 31 décembre 2006, le solde du montant figurant à la réserve précitée s'élève à CHF 678'333.-.

S'agissant des bâtiments propriétés de la Caisse de pensions du personnel communal, nous avons dû faire remplacer complètement l'étanchéité, les ferblanteries et poser une nouvelle isolation sur le toit plat des immeubles sis rue de l'Eclair 10 – 12 – 14 – 16, et sur celui du bâtiment situé rue du Pont 38, suite à des infiltrations d'eau. Ces travaux ont coûté respectivement CHF 178'148.60 et CHF 45'637.75.

Les principales réalisations ont été les suivantes en 2006 :

Bâtiments locatifs

- Beau-Site 13 : réfection des canalisations des eaux usées jusqu'au collecteur communal.
- Beau-Site 23 : divers travaux de menuiserie dans l'appartement 1^{er} étage Est.
- Beau-Site 27 : installation d'un receveur de douche avec cabine dans l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Blaise-Cendrars 10 – 12 – 14 : remplacement de la pompe de circulation du chauffage central général.
- Blaise-Cendrars 10 : rénovation intégrale de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Blaise-Cendrars 12 : réfection complète de l'appartement 6^{ème} étage Est.
- Cernil-Antoine 19 : rénovation intégrale de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Cernil-Antoine 29 : réfection complète du logement rez-de-chaussée Ouest.
- Charles-Naine 42 : pose de revêtements stratifiés dans les deux chambres de l'appartement 2^{ème} étage Ouest.
- Chasseral 8 : réfection complète de la peinture, ainsi que pose de carrelages dans les vestibule, cuisine et WC séparés du logement 1^{er} étage Est.
- Commerce 19 : remplacement de la chaudière individuelle à gaz de l'appartement 3^{ème} étage Est et pose de carrelages dans le vestibule du logement rez-de-chaussée Ouest.
- Commerce 21 : mise en conformité des installations électriques, tubage de la cheminée, ainsi que ponçage et vitrification des parquets des trois chambres de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Commerce 95 – 97 – 99 : remise en état partielle des escaliers extérieurs et du mur de soutènement Nord.
- Commerce 95 : rénovation intégrale de l'appartement 4^{ème} étage Ouest.
- Commerce 97 : réfection complète de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Commerce 101 : rénovation intégrale du logement rez-de-chaussée Est.
- Commerce 105 : réfection complète de l'appartement 1^{er} étage Est.
- Crêtets 24 : rafraîchissement de la peinture des vestibule et salon du logement 1^{er} étage Ouest; réfection de la peinture et pose d'un revêtement mélaminé dans la chambre à coucher de l'appartement 2^{ème} étage Ouest.
- David-Pierre-Bourquin 57 (ferme Gallet) : pose d'un parquet stratifié dans une classe et remplacement du boiler de l'école enfantine au 1^{er} étage Ouest.
- Forges 39 : rafraîchissement complet de la peinture du logement 4^{ème} étage Ouest.
- Fritz-Courvoisier 27 : rénovation intégrale de la cuisine, y compris le remplacement de tous les appareils et du boiler dans les locaux du 1^{er} étage.
- Général-Dufour 9 : réfection complète de la toiture, y compris la pose d'une sous-couverture étanche et le remplacement de l'ensemble des ferblanteries.
- Louis-Agassiz 5 : réfection complète de l'appartement rez-de-chaussée Est.
- Louis-Agassiz 14 : rénovation intégrale du logement 1^{er} étage Ouest.
- Nord 197 : réfection du local WC ainsi que ponçage et vitrification des parquets des trois chambres du logement rez-de-chaussée Est.
- Numa-Droz 175 : rafraîchissement complet de la peinture, pose de carrelages au vestibule, ainsi que ponçage et imprégnation des parquets des trois chambres de l'appartement rez-de-chaussée Ouest.
- Numa-Droz 177 : réfection intégrale de la peinture du logement 2^{ème} étage Est.
- Numa-Droz 181 : mise en conformité des installations électriques, ainsi que remplacement du boiler et des WC de l'appartement 3^{ème} étage.
- Numa-Droz 183 : réfection complète de la peinture du logement 3^{ème} étage.
- Olives 2 : rénovation intégrale des appartements 1^{er} et 2^{ème} étage Ouest et création d'un duplex.
- Parc 65 : réfection complète de la peinture des locaux du rez-de-chaussée.
- Philippe-Henri-Mathey 23 : rafraîchissement partiel de la peinture du logement rez-de-chaussée (Est + Ouest).
- Président-Wilson 17 : réfection des canalisations des eaux usées jusqu'au collecteur communal.

- Promenade 8 : remise en état du pan Est de la toiture (sous-couverture étanche + couverture en tuiles) et remplacement des lucarnes et des ferblanteries; remplacement de la régulation du chauffage central général.
- République 1 : rafraîchissement complet de la peinture du logement 2^{ème} étage Ouest.
- République 3 : réfection intégrale de la peinture de l'appartement 2^{ème} étage Est.
- République 5 : rafraîchissement complet de la peinture du logement 2^{ème} étage Ouest.
- République 13 : réfection intégrale de la peinture de l'appartement rez-de-chaussée Ouest; rafraîchissement partiel de la peinture du logement 4^{ème} étage Ouest.
- Tertre 7 : mise en conformité des installations électriques de l'appartement 3^{ème} étage Est.

Bâtiments d'utilité mixte

- Commerce 123 (Abattoirs) : remplacement d'une conduite d'écoulement défectueuse provenant de la halle d'abattages.
- Doubs 34 : remplacement de la chaudière à gaz du chauffage central général et installation d'une nouvelle machine à laver le linge commune.
- Numa-Droz 174 (grande halle de l'usine électrique) : sécurisation du sol par l'obturation des trous par la pose de plaques métalliques et remise en état des carrelages.
- Serre 68 (Maison du Peuple) : remplacement d'une pompe défectueuse du chauffage central général

Domaines agricoles

- Sombaille 18 : réfection des crèches de l'étable.

Société immobilière Bloc 30 S.A.

- Commerce 107 – 109 : réfection complète de la peinture des deux cages d'escaliers; remplacement de la machine à laver commune.
- Commerce 109 : rénovation intégrale du logement 4^{ème} étage Est.
- Grenier 24 : ponçage et imprégnation des parquets des chambres de l'appartement 4^{ème} étage Sud-Ouest.

Caisse de pensions du personnel communal

- Arc-en-Ciel 4 : rénovation complète des logements 3^{ème} étage Sud-Ouest et 3^{ème} étage Nord-Est; remise en état des parquets du logement 4^{ème} étage Ouest;
- Bois-Noir 27 – 35 : remplacement des deux machines à laver communes.
- Bois-Noir 33 : réfection intégrale de l'appartement 4^{ème} étage Ouest.
- Bois-Noir 37 : rénovation complète du logement rez-de-chaussée Est.
- Bois-Noir 47 : rafraîchissement de la peinture et pose de parquets mélaminés dans les chambres du logement rez-de-chaussée Centre.
- Bois-Noir 49 : remplacement de la pompe de circulation du chauffage central général.
- Bois-Noir 50 : réfection de la peinture des vestibule, salon et salle de bains du logement rez-de-chaussée Est; rafraîchissement complet de la peinture de l'appartement 3^{ème} étage Est.
- Boucle de Cydalise 8 : réfection intégrale de l'appartement rez-de-chaussée Sud.
- Boucle de Cydalise 10 : rénovation complète du logement 2^{ème} étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 12 : réfection intégrale des appartements rez-de-chaussée Est et 3^{ème} étage Est.
- Boucle de Cydalise 19 : rénovation complète du logement 2^{ème} étage Sud.
- Boucle de Cydalise 21 : pose de carrelages dans les vestibule, cuisine et salle de bains, ainsi qu'un revêtement stratifié dans les chambres de l'appartement rez-de-chaussée Est; rafraîchissement de la peinture et pose de parquets mélaminés dans les chambres du logement 3^{ème} étage Ouest.
- Boucle de Cydalise 23 : réfection complète de la peinture et remplacement du réfrigérateur de l'appartement 2^{ème} étage Centre.
- Charrière 73 : rafraîchissement intégral de la peinture du logement 2^{ème} étage Ouest.
- Charrière 73a : remplacement de la baignoire à la salle de bains de l'appartement 5^{ème} étage Est.
- Charrière 73b : remplacement partiel des appareils sanitaires à la salle de bains du logement 1^{er} étage Nord-Est; rafraîchissement intégral de la peinture de l'appartement 1^{er} étage Nord-Ouest; réfection complète de la peinture et remplacement d'une fenêtre du logement 5^{ème} étage Sud-Ouest, suite à un début d'incendie.
- Charrière 73c : remplacement de toutes les fenêtres des locaux Est du restaurant.
- Docteur-de-Quervain 2 : pose de carrelages dans les vestibule, coin à manger et cuisine de l'appartement rez-de-chaussée Sud-Est; mise en conformité des installations électriques et réfection de la peinture de la salle de bains du logement 3^{ème} étage Sud-Ouest.

- Docteur-de-Quervain 6 : remplacement de la régulation du chauffage central général; mise en conformité des installations électriques de l'appartement 2^{ème} étage Nord-Est; rénovation complète du logement 4^{ème} étage Nord-Est
- Docteur-de-Quervain 8 : remplacement de la soupape et de la pompe de recyclage du chauffage central général; rafraîchissement intégral de la peinture de l'appartement rez-de-chaussée Nord-Est; mise en conformité des installations électriques du logement 1^{er} étage Sud-Est.
- Doubs 151 : remplacement des câbles de suspension de l'ascenseur; réfection complète de la peinture de l'appartement 1^{er} étage Ouest; réfection partielle de la peinture ainsi que ponçage et vitrification des parquets des chambres du logement 4^{ème} étage Ouest.
- Eclair 10 – 12 – 14 – 16 : réfection complète de l'étanchéité et remplacement intégral des ferblanteries de la toiture plate.
- Eclair 12 : remplacement de la machine à laver commune; pose de carrelages supplémentaires et réfection de la peinture des cuisines et salle de bains du logement 2^{ème} étage Ouest.
- Place de la Gare 4 : remplacement intégral de l'ascenseur; réfection du carrelage de la salle de bains de l'appartement 6^{ème} étage Nord-Ouest; rafraîchissement complet de la peinture et pose de parquets mélaminés dans les chambres du logement 8^{ème} étage Nord-Est.
- Place de la Gare 4a : transformation et modernisation des locaux du rez-de-chaussée Ouest à l'usage de pharmacie; réfection de l'éclairage extérieur sous les arcades.
- Léopold-Robert 148 : rénovation intégrale des appartements 1^{er} étage Ouest et 4^{ème} étage Est.
- Léopold-Robert 150 : rafraîchissement complet de la peinture du logement 2^{ème} étage Est; remplacement de l'évier et pose de nouveaux carrelages à la cuisine de l'appartement 4^{ème} étage Ouest.
- Léopold-Robert 150a : réfection intégrale de la peinture du logement rez-de-chaussée Est.
- Louis-Agassiz 8 : rafraîchissement de la peinture et pose de parquets mélaminés dans les chambres de l'appartement 3^{ème} étage Est.
- Louis-Agassiz 8a : remplacement du moteur de la porte automatique du parking souterrain.
- Pont 38 : réfection complète de l'étanchéité et des ferblanteries du toit plat.
- Succès 31 : remplacement des pompes du chauffage central et du boiler pour la production d'eau chaude générale.
- Tuilerie 12 : remplacement de la chaudière et du brûleur de l'installation de chauffage.

Personnel

Nous renforcerons l'effectif du personnel d'un poste à 80 % par le transfert interne d'une secrétaire qui exerçait précédemment son activité au service financier. Cette personne entrera formellement en fonction le 1^{er} janvier 2007, bien qu'elle soit déjà dans nos locaux.

TRAVAUX PUBLICS

Intendance des bâtiments

Personnel

Responsable

Sous la responsabilité de l'Architecte communal, attaché à 50% au dicastère des infrastructures, l'Intendant des bâtiments, engagé à 100% est chargé de l'administration et de l'animation du service en lien direct avec les diverses activités qui y sont liées (architecture, entretien, conciergerie).

Service architecture

Un collaborateur à 100%. Architecte.

Comme l'an passé, toujours avec regrets, nous avons renoncé à l'engagement prévu et provisionné d'un dessinateur pour raison économique.

Service entretien

Un collaborateur à 100%. Contremaître entretien et construction.

Ici également le poste affecté à la partie administrative-secrétariat n'est toujours pas remplacée, et ce travail est assuré à l'interne par le chef de service.

Service de conciergerie

5 collaborateurs dont 1 responsable chargé des aspects administratifs forment l'équipe permanente directement rattachée au service. 1 personne s'occupe plus particulièrement de l'entretien et de la gestion du matériel « machines », 3 autres étant concierges polyvalents.

L'ensemble du personnel de conciergerie est placé sous la direction de l'Intendant des bâtiments.

Remarques

Depuis plusieurs années, les services architecture et entretien des bâtiments n'ont pas cessé de subir une diminution régulière de postes de travail et doivent s'occuper de toujours plus de mandats et d'objets à traiter. Cette situation devient préoccupante.

Prestations, études et travaux

Administration

- Organisation et répartition des tâches dans le service.
- Suivi des tâches et travaux des collaborateurs du service.
- Liaison avec la direction.
- Visa des factures et contrôle des comptes avec la comptabilité des Travaux publics.
- Etablissement des budgets (courants et d'investissements).
- Etablissement des demandes de crédits spéciaux en cours d'année.
- Suivi régulier avec les différentes Directions d'écoles des travaux d'entretien à effectuer dans les bâtiments et établissement du programme d'exécution.
- Idem avec les demandes des différents chef(fe)s de services de la Ville.
- Participation à diverses commissions et groupes de travail.
- Rencontres avec les concierges pour la réorganisation des prestations à fournir et soutien dans leur fonction (malheureusement pas assez souvent par manque de temps).
- Séances internes pour l'établissement des plannings de travail (régulièrement modifiés en fonction des mandats à traiter).

- Suivi des différents contrats d'entretien en notre possession.
- Travail de secrétariat : rapports, lettres, etc.
- Préparation du rapport pour la 2ème étape de transformation du collège des Marronniers.
- Préparation du rapport pour les transformations du bâtiment Hôtel de Ville 1.
- Préparation du rapport pour l'agrandissement des vestiaires et la pose d'un revêtement synthétique pour le terrain de football des Forges (rapport pas encore présenté).
- Reprise définitive du bâtiment SIS (la commission de construction est dissoute).
- Participation, au nom de la Ville au conseil de la fondation Arc en Scènes à titre de représentant de la partie entretien du bâtiment.
- Suivi pour le compte de la CPC de l'avancement des travaux des immeubles achetés par cette dernière « Chemin Perdu et Paddock » et conseils au niveau du choix des matériaux.

Coordination d'opérations

Ce type de prestations est plus particulièrement effectué par l'architecte communal qui assume le suivi d'un certain nombre de grands travaux en tant que membre, ou responsable des commissions de construction constituées à cet effet.

Pour l'année 2006, les dossiers suivis ont été les suivants :

- Rénovation du théâtre : suite à l'expertise des travaux d'électricité qui a mis en évidence un certain nombre de malfaçons et de manques, notamment dans la programmation des installations, les corrections et modifications souhaitées ont été exécutées.
- Le bâtiment SIS-PCN-JI, inauguré fin 2004, a continué à faire l'objet d'un certain nombre de travaux de garantie et d'amélioration, en particulier pour la réfection du mur extérieur en Est, la ventilation du local de gendarmerie au rez, les stores extérieurs et la porte principale. Le décompte final a été établi et le bâtiment a été officiellement remis à l'Intendance des bâtiments de la Ville qui en assume l'entretien et la gestion.
- Les travaux de rénovation et d'agrandissement intérieur de la bibliothèque ont été achevés et les travaux de garantie sont encore en cours. Les deux crédits votés ont été parfaitement respectés et les utilisateurs sont satisfaits de leurs nouveaux locaux.
- Après la terminaison des travaux de rénovation intérieure du collège ESTER, la mise en forme de la cour Nord-Est, l'équipement de la terrasse de la cafétéria et la marquise d'entrée coté Est ont été réalisés. Ce bâtiment sera repris par l'Etat dans le cadre du désenchevêtrement.
- Le projet du Naturama, futur Musée d'histoire naturelle prévu dans l'Ancien Stand, a fait l'objet d'une nouvelle étude qui a démontré la faisabilité d'un projet minimal à l'intérieur de la structure existante. L'investissement pour cette réalisation a été réduit au strict nécessaire ; tout en préservant la possibilité de réaliser à terme un projet plus conséquent mettant en relation l'institution et le parc de manière plus adéquate, le projet développé permet d'y accueillir toutes les collections du musée tout en offrant un espace de visite attractif et original.

Etudes

Un certain nombre de dossiers importants ont été étudiés durant l'année :

- Projet de réalisation d'un abri-bus à la Cluse, rue de l'Hôtel de ville.
- Projet pour la réalisation d'un nouvel enclos pour les Lynx au Bois du Petit-Château.
- Projet de réalisation d'un coin extérieur containers et abri vélos au SIS.
- Diverses études ponctuelles selon demande des services (plans, coûts, possibilités).
- Le concours d'architecture pour la construction d'une halle de gymnastique à la rue Numa-Droz n'a toujours pas pu être lancé pour des raisons économiques.

Travaux

- Transformation 2ème étape du collège des Marronniers : CHF 250'000.-.
- Construction du garage collectif pour le quartier des Alerac : CHF 950'000.-.
- Transformation 1ère étape bâtiment Hôtel-de-Ville. Bureaux du rez-de-chaussée : CHF env. 250'000.-.
- Transformation 1er étage Serre 12 au profit du CAR suite au départ de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose : CHF 40'000.-.
- Suite de divers travaux de sécurisation des collèges selon CHST : CHF 65'000.-.
- Changement des fenêtres et des stores façade Sud Forges Est : CHF 175'000.-.
- Réfection du système de refroidissement des chambres froides du cimetière et installations d'un récupérateur de chaleur : CHF 107'000.-.
- Création de salles spéciales (foyer de l'écopier, classes d'accueil etc.) pour les écoles, selon demandes : CHF 50'000.-.
- Changement de la production chauffage du collège des Gentianes : CHF 30'000.-.
- Installation du réseau informatique au TPR : CHF 25'000.-.

- Etablissement des soumissions et conduite des travaux de la nouvelle installation de production du froid de la patinoire des Mélèzes, y compris la réfection de la dalle, des bandes, des installations électriques, de la récupération de chaleur et de l'installation d'une ventilation selon les normes de sécurité concernant l'utilisation d'ammoniaque pour le refroidissement : CHF 2'062'000.-.
- Suivi des travaux d'entretien courant dans nos différents bâtiments :
- Ecoles : CHF 700'000.-
- Bâtiments publics : CHF 250'000.-
- Fontaines : CHF 30'000.-
- WC publics : CHF 75'000.-
- Divers : CHF 150'000.-

Conciergerie

Activités

- Organisation et remplacement du personnel de conciergerie pour cause de maladie, accident et autres absences, planification des vacances, pour une centaine de personnes.
- Conduite de l'équipe polyvalente d'entretien.
- Mise au concours des postes de conciergerie vacants, traitement des dédites et mutations, demande de contrats, délai de carence, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail pour les bâtiments avant postulation ou diminution en vue d'économie, établissement des cahiers des charges.
- Suivi des dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrat, certificat maladie, accident et autres).
- Etablissement et gestion des budgets.
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour 25 jeunes de l'Office des mineurs sanctionnés pour des peines d'une ½ journée à 5 jours de travail.
- Dépôts de plaintes concernant les graffitis effectués sur les bâtiments communaux et suivi des procédures (audience tribunal et correspondance), puis enlèvement de ces derniers.
- Visites de contrôle régulières dans les bâtiments, des locaux, du matériel et suivi des fiches de sécurité.
- Gestion des achats, commandes annuelles (150 clients) des produits et du matériel, réception et livraisons sur les sites, facturation et gestion du stock et du parc des machines.
- Organisation et exécution, pour les Infrastructures et les autres dicastères, de différents transports et déménagements (archives, mobiliers, courriers, etc..) et autres travaux d'entretien.
- Gestion de la Halle aux Enchères (location, visite, préparation expo, nettoyage).
- Nettoyage des vitres des bâtiments communaux (31 bâtiments).
- Soutien logistique en cas de manifestations extraordinaires organisées en ville, etc..
- Réfection peintures aux collèges de l'Ouest, Charrière 2 bis, Centre de Rencontre et CMND 6, J.E Six-Pompes 4, J.E Monique St-Hélène 12.
- La diminution du nombre de remplacement du personnel de conciergerie (voir ci-dessous) a permis à l'équipe polyvalente d'effectuer d'importants travaux de réfection de locaux, corridors etc. dans divers bâtiments publics et collèges.

Une importante analyse du temps de travail et des prestations à effectuer au niveau de la conciergerie, sur de nouvelles bases acceptées par les directions d'écoles et les services, a permis de faire des économies structurelles déjà en 2006 mais qui seront supérieures en 2007.

Le responsable de l'entretien du matériel « machines » a suivi pendant plusieurs semaines un cours de chargé de sécurité sur les machines, dans le but d'être le répondant pour la Ville.

Ces tâches et occupations particulières ont créé une surcharge de travail importante du service qui a été possible uniquement par l'investissement personnel des collaborateurs.

Il a également été décidé en cours d'année, toujours dans le but d'effectuer des économies, de « communaliser » le nettoyage des WC publics effectué par une entreprise privée. L'engagement d'une personne et l'achat d'un véhicule ont été nécessaires sans plus-value pour 2006, mais cette opération diminuera nettement le coût de ce nettoyage à futur.

Personnel

Remplacement du personnel de conciergerie en 2006

Pour incapacité de travail à 100 %	22 semaines
Pour incapacité de travail à 50 % (4 heures par jour)	125 semaines
Pour des périodes de vacances à 100%	72 semaines
Pour service militaire et protection civile à 100%	1 semaine
Dû aux délais de postulations à 100%	<u>63 semaines</u>
Total des semaines remplacées à 100 %	220 semaines
<i>Correspondant à environ 4,88 postes de travail à temps complet</i>	

Mutations, engagements et départs

Nombre d'employés au service de conciergerie au 01.01.06	81 personnes
Départs volontaires	5 personnes
Départs à la retraite	7 personnes
Engagement	1 personne
Mutations	9 personnes
Contrats ISP-ORO	6 personnes
<i>représentant environ 82 semaines de travail soit 1,8 poste</i>	
Engagements de surnuméraires	22 personnes
<i>représentant environ 38 semaines de travail, soit 0,84 poste</i>	
<i>y compris les aides dans les collèges pour les vacances.</i>	

SERVICE DES FORÊTS

Le Locle – La Chaux-de-Fonds

Personnel

Voici une année déjà que les deux équipes forestières sont réunies sous l'administration communale du Locle. L'harmonisation se poursuit nous permettant de découvrir les avantages et inconvénients qui nous obligent à trouver des solutions appropriées pour l'avenir.

L'équipe forestière se compose du Forestier du cantonnement Le Locle – La Chaux-de-Fonds, du Contremaître de l'équipe du Locle, de son remplaçant, du Forestier bûcheron et des apprentis.

Il est à relever que le garde forestier, suite à une intervention chirurgicale en 2005, a repris son activité à 100% dès le 16 janvier. Puis il s'est à nouveau blessé le 25 septembre et a été en arrêt de travail durant 3 semaines, ce qui l'a contraint à se faire remplacer pour les martelages automnaux dans la forêt privée.

Il est à déplorer qu'actuellement aucune amélioration temporaire des conditions d'hébergement de l'équipe ne soit intervenue. Le projet de Centre forestier, qui avait été bloqué par les restrictions budgétaires de l'État de Neuchâtel, vient d'être relancé suite à une intervention auprès du Chef du département. L'étude préliminaire a été envoyée aux services de la Confédération en janvier. Nous espérons qu'il l'agréera et nous octroiera un subventionnement favorable.

Les points forts de l'activité de l'équipe forestière.

Cette année a été marquée par d'abondantes chutes de neige et des températures quasi sibériennes. De ce fait, l'activité forestière a été très perturbée en janvier et février et les rendements fortement diminués. Les conditions de travail étant devenues trop dangereuses, nous avons dû interrompre les coupes du 2 au 15 mars, pour reprendre ensuite dans le massif des Moyats où la couche de neige était nettement moins épaisse que dans nos Montagnes. Avril nous a encore gratifiés de conditions hivernales.

De ce fait, nos coupes de bois ont subi un retard certain, ce qui nous a contraints à engager, comme l'an passé, une récolteuse et un porteur dans les div. 39 de Pouillerel-Rossel (LL) et 14 de Chapeau-Rablé (CdF). Ce ne sont pas moins de 1'450 sv qui ont été récoltées en collaboration étroite avec l'équipe forestière.

L'équipe a été fortement sollicitée pour accomplir de nombreux travaux en ville de La Chaux-de-Fonds par les services des Ponts et chaussées de l'Etat, par les Espaces verts, les Travaux publics et SIM S.A de La Chaux-de-Fonds et par le service des bâtiments du Locle.

De ce fait, les coupes de bois n'ont repris qu'à fin septembre, avec presque un mois de retard, mais sans interruption jusqu'à Noël, et ceci dans de très bonnes conditions. Au vu des comptes, on remarquera cependant que les travaux facturés et les récupérations diverses sont supérieures de CHF 92'225.- aux prévisions budgétaires.

Exploitation des bois

Les conditions très rudes du début de l'année ont été particulièrement éprouvantes pour l'équipe forestière. Sans la présence du tracteur, elle aurait été contrainte d'abandonner l'exploitation dès les premiers jours de janvier. En effet, l'abattage des bois gelés et le retournement des bois qui s'enfonçaient dans la couche de neige n'auraient tout simplement pas été possible. Les coupes d'hiver ont malgré tout été réalisées avec un certain retard. De plus, le tracteur nous a rendu d'incalculables services, tant dans les travaux de coupe que pour le compte des divers services des villes et des privés. L'engagement de la récolteuse et du porteur ont permis d'exploiter largement les possibilités légales : 109% pour Le Locle et 134% pour La Chaux-de-Fonds. Cependant, le manque de main-d'œuvre n'a pas permis de combler le retard accumulé par l'ouragan « Lotar » de décembre 1999. Les conditions climatiques plutôt humides ont limité les invasions de bostryches qui ont été quasiment nulles sur la commune du Locle, alors que quelques foyers ont été détectés dans les massifs de Pouillerel, du Chapeau-Rablé et « Sur les Sentiers ».

Les volumes des divers assortiments exploités pour les 2 villes sont les suivants

Forêts de La Chaux-de-Fonds

Exploitation : 2'278.11 sylves soit :

Bois de service résineux	1'120.28 m ³
Bois de service feuillu	122.89 m ³
Bois d'industrie résineux	184.20 st
Bois de feu et d'énergie	633.02 st
Total	2'060.39 m ³ et stères soit 134 % des possibilités

Forêts du Locle

Exploitation : 2'353.09 sylves soit :

Bois de service résineux	1'679.03 m ³
Bois de service feuillu	6.60 m ³
Bois d'industrie résineux	184.38 st
Bois de feu et d'énergie	153.18 st
<i>Total</i>	<i>2'023.19 m³ et stères, soit 109 % des possibilités</i>

Marché des bois

En 2006, le marché des bois a enregistré une très importante mutation. L'hiver très rigoureux a été gourmand en énergie. De plus, le prix des énergies fossiles a presque doublé. Il en est résulté une très forte demande en bois de feu et de déchiquetage. Il est à relever que de nombreuses collectivités publiques et des particuliers se sont équipés de chauffages à copeau et à granules de bois. Cette forte demande a complètement asséché le marché des bois de moindre qualité, privant les usines de panneaux de particules de matière première qu'elles achetaient à des prix insignifiants. Celles-ci ont donc été obligées de revoir leur politique de prix. Elles se sont également ruées sur le marché du bois rouge. Automatiquement, le prix de ce dernier est fortement monté, passant de CHF 30.- à CHF 60.-. Le marché des petits bois résineux courts (4 m) a subi une hausse constante depuis septembre, à tel point que son prix a quasi dépassé celui de la charpente livrée sur la Franche-Comté. Les méga-scieries d'Autriche, d'Allemagne et des Grisons se livrent à une bataille sans merci pour s'approvisionner, ce qui dope le marché européen. Les deux ventes de Pontarlier ont enregistré une hausse de 10 à 20 % par rapport au printemps 2006. La situation est donc réjouissante.

Les tableaux suivants indiquent le volume des principaux bois de service résineux par massif et division et les prix obtenus lors de leur vente.

Exploitation des massifs de la ville de La Chaux-de-Fonds

	Bois de service résineux			Acheteurs	CHF/m ³
Massifs	Bois sains m ³	Petits bois m ³	Bois rouges m ³		Prix des différents assortiments
Cappel – 04	310.11	49.7	10.13	RHD/Leuenberger/ Jermann/Bic-Holz	85.00/74.00/60.00
Eplatures - 06	15.80	-	-	RHD	74.00
Pierre-Grise – 27	229.12	33.04	9.4	RHD/RHD/Jermann	85.00/74.00/ 42.00
Moyats – 02		18.15		Jermann	74,00
Moyats – 03	-	20.16	4.09	Jermann	74.00/ 42
Moyats – 3		12.46		Jermann	90.00
Chapeau-Râblé					
Coupe et chablis					
8 à 20	57.20	173.63	116.6	RHD/Jermann/Jermann	91.00/74.00/42
Chablis 30	16.37	-	17.55	RHD/Bic/holz	70.00/ 60.00
Chablis 34	26.77	-	-	RHD	70.00
Total m³	655.37	307.14	157.77	1'120.28	
Prix moyen CHF	84.28	74.00	45.15		75.95

Exploitation des massifs de la ville du Locle

	Bois de service résineux			Acheteurs	CHF/m ³
Massifs	Bois sains m ³	Petits bois m ³	Bois rouges m ³		Prix des différents assortiments
Combe-Girard 08	313.18 21.28	6.44	26.37	Mougin/Jermann/Bic-Holz Bruchon	102.2/74.00/60.00 90.00
Joux-Pélichet - 11 + chablis	365.38	11.65	28.36	Mougin/Jermann/Jermann	99.25/74.00/42.00
Douglas - 11	40.61	-	-	Burgat	120.00
La Grecque - 33	236.01	27.82	40.68	Besson/Jermann/Jermann	87.40/74.00/42.00
Pouillerel - ros. - 39	466.17	32.55	62.53	RHD/Jermann/Jermann	86.00/74.00/42.00
Total m³	1'442.63	78.4	157.94	1'679.03	
Prix moyen CHF	94.11	74.00	45.00		88.55

Bois de service feuillus

Le marché des feuillus s'est légèrement amélioré. Les meilleurs bois ont été regroupés et vendus à la scierie Corba à Glovelier, à un prix moyen de CHF 92.70/m³. Les sciages de moindre qualité, les traverses et les emballages ont été vendus à Bic-Holz, à un prix moyen de CHF 55.-/sur wagon.

Bois énergie

La hausse du prix du pétrole a permis de relever celui du bois de feu en bûche de 1 m'. L'adaptation est de CHF 5.-/st. Celui-ci se situe dorénavant à CHF 70.-/st. soit une augmentation de 7,7 %.

Soins à la jeune forêt

Les travaux dans la jeune forêt et dans les rajeunissements ont été poursuivis selon les projets de sylviculture ABC. Ceux-ci sont exécutés après chaque coupe. Ils permettent de dégager les jeunes éléments qui assureront l'avenir du peuplement. Les surfaces ainsi soignées pourront se développer avant la prochaine coupe qui n'interviendra que 10 ans plus tard.

Les surfaces traitées sont les suivantes :

Forêts de la Chaux-de-Fonds	2'665 ares traités et 2'820 m' de lisière
Forêts du Locle	3'005 ares traités et 1'320 m' de lisière
Soit au total	5'670 ares traités et 4'140 m' de lisière

Ces travaux ont été exécutés de façon modérée afin d'en limiter les coûts. Ils ont aussi été réalisés en laissant le maximum de végétation dans la strate arbustive afin de donner le maximum de nourriture aux chevreuils, évitant ainsi un abrutissement excessif du sapin blanc et de l'érable.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a réalisé les travaux suivants :

- Préparation du matériel ligneux et pose du balisage des itinéraires de raquettes en collaboration avec le service de la Voirie du Locle.
- Entretien courant des chemins (LL – CdF).
- Entretien sporadique de l'abri forestier du 150^{ème} (CdF).
- Visite des classes en forêt (LL – CdF).
- Excursion de l'Ecole des forestiers ES de Lyss avec exercice de sylviculture.
- Journées « passeport vacances » (CdF).
- Opération « Coup de balai » (LL) avec 6 classes des écoles primaire et secondaire.
- Feu du 1^{er} Août (CdF).

- Entretien du sentier nature (LL).
- Encadrement et fourniture de matériel pour l'action scouts « 72 heures ».
- Fourniture de matériel pour « La marche pour la Paix ».
- Livraison de sapins de Noël (LL – CdF) à diverses institutions.
- Aide aux sociétés locales, fournitures et main-d'œuvre (LL–CdF) selon demandes de celles-ci au Conseil communal du Locle.

Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public et celles qui ont fait l'objet d'une aide accordée par le Conseil communal.

Agent nature

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds, mise à part la zone urbaine.

Plusieurs délits ont été dénoncés à l'OCCN et au Service cantonal des forêts concernant la pratique de nivellement de certaines structures, ou surfaces agricoles et forestières. Ceux-ci seront traités en vertu de l'Arrêté sur les opérations mécaniques lourdes dans les milieux naturels (13 avril 2005) et de la législation en vigueur.

Conclusions

Les comptes de l'entreprise forestière bouclent avec une amélioration de CHF 1'435.30 par rapport à l'exercice 2005.

Pour la ville de La Chaux-de-Fonds, après avoir appliqué les diverses clefs de répartitions, les comptes d'exploitation des forêts chaux-de-fonnières par la ville du Locle présentent un déficit de CHF 60'116.- contre CHF 80'670.- budgétés, soit une amélioration de CHF 20'554.-.

Pour la deuxième année consécutive, les comptes de la nouvelle entité forestière confirment, en mieux, les projections établies en 2005 par la Commission de fusion des services forestiers des deux villes. De plus, les moyens engagés pour parvenir à exploiter les possibilités légales démontrent que la gestion de l'entreprise est parfaitement maîtrisée.

La prochaine étape importante sera d'établir le rapport définitif pour la mise sous toit du Centre forestier pour permettre à notre personnel d'avoir des conditions de travail et d'hygiène conformes aux normes de la SUVA et de certification. Celui-ci permettra également une rationalisation importante de tous les travaux liés à la transformation et à la fabrication de nombreux produits forestiers pour un bassin de population de plus de 50'000 habitants.

SERVICE DE L'INGÉNIEUR COMMUNAL

Commentaires généraux

Concernant le réseau routier

- L'hiver particulièrement rude a occasionné de nombreux dégâts au revêtement. Compte tenu des faibles moyens financiers à disposition, la majorité des dégradations ont fait l'objet de réparations ponctuelles, effectuées en grande partie par la Voirie. Ces mesures de fortune n'empêchent pas le vieillissement général du réseau routier. A moyen terme, des moyens financiers importants devront être mis à disposition pour assurer la fonctionnalité et la sécurité de celui-ci.
- Seul chantier communal d'importance (hors SIM-TP) cette année : sécurisation des abords des collèges. Les mauvaises conditions météorologiques de cet été ont passablement perturbé le déroulement des travaux, mais le bel automne a permis de combler presque totalement le retard.
- 2 chantiers initiés par les Ponts-et-Chaussées dans le cadre des travaux d'aménagement de la création de la H20 :
 - giratoire au carrefour Crêtets-Liberté où la Ville a profité de mettre le collecteur en séparatif compte tenu du projet de l'exutoire ;
 - mise à 3 voies du pont des Eplatures. Du retard a été pris, obligeant à reporter une partie des travaux en 2007. La Ville profitera de remettre à neuf l'étanchéité, le revêtement et les joints de l'ouvrage arrivant en fin de vie.

Concernant le réseau des canalisations

- Pas de chantier d'envergure (hors SIM-TP) cette année, hormis la mise en séparatif des collecteurs sur le boulevard de la Liberté (voir ci-dessus).
- 2 collecteurs se sont effondrés : une fois derrière le bâtiment de la rue du Collège 32 et une fois au carrefour Numa-Droz/Fusion, heureusement sans provoquer d'accident.
- L'élaboration du PGEE se poursuit. Le réseau, tant principal que secondaire, est maintenant défini, de même que les caractéristiques des bassins versants et de l'état de séparation. Les premières simulations des écoulements ont démarré.
- La campagne générale d'auscultation du réseau (par caméra pour l'essentiel) pour en définir l'état, répartie sur 4 ans, a été initiée.
- Après avoir collecté les informations nécessaires, le bureau d'étude en charge de la notice d'impact pour le projet de l'exutoire sur le Doubs, est en passe de fournir son rapport.

Concernant les ouvrages d'art

Le projet de reconstruction de l'encorbellement de la rue du Signal sera revu, compte tenu du refus de la demande de crédit par le Conseil général.

Concernant la STEP

Un mandat sur 5 ans pour la prise en charge, le traitement et l'élimination des boues des STEP de la Communauté des communes du Val-de-Morteau (Grand' Combe Chateleu, Morteau et Villers-le-Lac) nous a été attribué (marché public) pour un montant supérieur à 1 million d'Euros. Ceci permet une meilleure utilisation de nos infrastructures et, notamment, une meilleure couverture de nos besoins énergétiques par une production accrue de biogaz.

Concernant la voirie

L'hiver 2005/2006 a été encore plus rigoureux que l'hiver précédent, mettant le personnel constamment à contribution avec, pour chacun, plusieurs centaines d'heures supplémentaires à la clef, ce qui a passablement freiné les travaux d'entretien généralement effectués pendant la belle saison.

Les machines ont également souffert et le coût des réparations s'en est ressenti.

Concernant la réorganisation des services

- L'atelier de signalisation verticale de la Police a été intégré à l'atelier de serrurerie, ce qui a permis d'économiser un poste de travail (départ naturel).
- L'atelier de mécanique de la Police et celui des Espaces verts ont été réorganisés. Les réparations et l'entretien des véhicules de la Voirie, de la Police locale, des Espaces verts, du Cimetière et du service des Sports notamment, se

feront sur 2 ateliers, celui du CTP et celui du SIS (loué par la Ville). L'ensemble des prestations est maintenant dirigé par le chef de l'atelier de mécanique de la Voirie. Cette réorganisation a permis également d'économiser un poste.

Voirie

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2005)

Canalisations

Entretien et curage général du réseau de collecteurs publics. Visite des collecteurs dans le cadre de l'établissement du PGEE.

Entretien des chaussées

Cette année, compte tenu du budget à disposition et mise à part la rue Crêt-Manège, la campagne d'entretien a été limitée à

- la réfection ponctuelle de zones dégradées
- la reprise des joints longitudinaux par fraisage préalable
- la réfection des fissures à la lance thermique

Entretien des trottoirs, parcs publics

Surfaces traitées (total)	16'500	m ²	(11'969)
Surfaçage à l'abonnement	6'460	m ²	(969)
Surfaçage trottoirs publics	10'000	m ²	(11'000)

Déblaiement de la neige

Pendant la saison d'hiver 2005-2006, les chutes de neige ont atteint 4.30 m (3.43 m). Les engins de déneigement des Travaux publics ont été engagés à 48 reprises (43) et ceux des entreprises privées à 19 reprises (23). La mesure principale dictée par le Conseil communal, soit une évacuation minimum de la neige, a permis de réduire les dépenses d'environ CHF 400'000.-.

Une installation SADVH (aide à la décision) a été mise en place. 4 stations de mesure avec sondes sur la chaussée permettent de récolter des indications relatives aux températures de la chaussée, au sel résiduel et donnent les informations sur les décisions à prendre pour les interventions par SMS au service de piquet. Cela permettra de faire des économies substantielles de sel et d'atténuer le travail/stress des hommes du service de piquet.

Une caméra infrarouge sur un véhicule de salage a été testée durant l'hiver 2005-2006 avec satisfaction. L'instrument a permis d'économiser environ 10% de sel. Pour l'hiver 2006-2007, nous avons fait équiper les trois autres véhicules qui entretiennent nos routes au sel mouillé.

Suite à la présence de glace sur les trottoirs durant la période du 31 décembre à fin février, nous avons décidé d'acheter un engin qui s'accroche à un véhicule de déneigement des trottoirs et qui broie la glace, permettant aux piétons de se déplacer dans les meilleures conditions possibles et soulageant le travail des employés de la voirie.

Voirie, travaux extérieurs

Entretien des chemins pédestres. Les berges de la Ronde subissent une érosion toujours plus forte. De ce fait, le sentier qui se trouve aux abords du ruisseau est détruit par endroits. Cette année encore, d'importants travaux d'entretien et de construction de chemins ont été exécutés. Travaux d'entretien de tous les parcs publics, des places de jeux, des pistes bicross et Vita, de même que certains ouvrages du Bois du Petit-Château.

Autres travaux

Réalisation de portes de zones 30 km/h (trottoirs continus). Entretien général d'escaliers. Construction et aménagement des abords de containers enterrés pour les ordures ménagères.

Achat de matériaux

Fondants chimiques	1'300	to	(1'450)
Sable	550	m ³	(510)

Ordures ménagères et récupération de déchets

Ordures ménagères + encombrants combustibles	13'392	to	(12'041)
Verre	1'444	to	(1'479)
Huiles usées	25	to	(21)
Aluminium et boîtes de conserve	35.32	to	(35)
Piles	5.5	to	(6)
Papier	1'157	to	(953)
Ferraille ménagère mélangée	81.47	to	(116)
Objets encombrants (interventions)	4'016	p.	(3'755)
Déchets verts (compost)	1'320	to	(1'427)
Petit électroménager	45	to	(38)
Déchets spéciaux des ménages	33'891	kg	(27'355)
Gros électroménager (488 appareils frigorifiques)	1'108	p.	(1'076)

Déchets

Mise en place du système de ramassage du papier porte à porte. Le travail est effectué les 1^{er} et 2^{ème} samedis tous les deux mois, avec des sociétés locales. Nous mettons à leur disposition 4 camions et chauffeurs du service de la voirie. Le travail des sociétés est rémunéré par la vente du papier, mais un montant minimum de CHF 3'000.- est garanti pour ce service.

Pour l'année 2006, l'expérience est concluante puisque nous avons ramassé 20% de papier supplémentaire. Un gros effort de la part du citoyen doit néanmoins encore être fait pour atteindre l'objectif de 1'000 to/an de papier pour le ramassage porte à porte.

Acquisitions

Nous avons fait l'acquisition de :

- un fourgon pour la serrurerie
- une machine à trace et sa remorque
- une machine à fraiser la glace des trottoirs
- trois installations de caméra infrarouge
- SADVH
- une brosseuse 4.5 m³

Service des ateliers

Mécanique

La réparation, la révision, l'entretien de tous les véhicules et engins des Travaux Publics et de la Voirie, ainsi que ceux des Espaces Verts, Office des Sports, Centre Funéraire, Bois du Petit-Château, STEP, etc..., ont été effectués durant l'année 2006. 19 véhicules lourds, 4 fourgons, 1 voiture et 1 jeep ont été expertisés. Quelques véhicules légers de SIM S.A et de la Police ont également été réparés par nos soins. Réparation de 21 véhicules privés endommagés par nos services. La réparation et l'entretien de l'outillage des ateliers et de la voirie ont été effectués. Toutes les installations du CTP ont été contrôlées ou révisées. Les fosses ont été vidangées deux fois durant l'année. La peinture à l'eau sur carrosserie a été utilisée avec succès pour la première fois cette année.

Menuiserie

Il a été procédé à l'entretien du mobilier urbain, des places de sport, ainsi que de l'ensemble des jeux dans les parcs publics. Entretien courant et réparations au Bois du Petit-Château. Travaux divers pour la voirie. Prestations diverses pour les Espaces verts, SIM S.A, la STEP, la Police, le CTP, les musées, etc. Les réparations des dégâts dus à la neige ont été effectuées. L'entretien général de la piste Vita, des terrains de sports, des paniers de basket et autres agrégats sportifs a été effectué pour l'Office des sports.

Serrurerie

La serrurerie a effectué les travaux suivants : réparation des dégâts dus au déneigement, entretien des engins neige et des véhicules, du mobilier urbain et des arrêts de bus. Divers travaux d'entretien ont été exécutés au CTP. Fabrication de râteliers pour le BPC. Fabrication de panneaux pour Art Nouveau. Aménagement des locaux de l'atelier de la signalisation verticale au CTP.

Peinture

Marquage routier avec peinture deux composants. Travaux de peinture sur les jeux et bancs des parcs publics, restauration du mobilier urbain, vernissage des jalons à neige, etc.. Travaux de peinture pour Arts Nouveau, BPC, Office des sports, STEP et CTP.

Suite aux essais concluants effectués en 2005 avec de la peinture à deux composants, nous avons acheté une traceuse auto-portée avec laquelle nous pouvons exécuter des travaux d'une qualité supérieure beaucoup plus rapidement qu'auparavant. Cela va nous permettre, à terme, d'exécuter un peu plus de travaux pour tiers et de rentabiliser ainsi notre investissement rapidement.

Bureau technique

Passage au CAO

Le bureau technique a migré du dessin traditionnel sur support papier au dessin assisté par ordinateur (CAO). Ceci permet de travailler avec d'autres services (Urbanisme, SIM S.A, etc.) sur des supports communs.

Le personnel a reçu une formation ad'hoc.

Gestion des permis de fouilles

En collaboration avec la ville de Neuchâtel, et probablement également avec la ville du Locle nous allons passer, début 2007, à la gestion informatisée des permis de fouilles. Le logiciel est développé par le CEG.

A la demande du service des Ponts & Chaussées, une partie des informations sera reprise par le Service d'information du territoire (SITN) dans le cadre de la gestion des perturbations de trafic sur le réseau routier cantonal. Les événements seront directement visibles sur le guichet cartographique.

Direction des travaux

Le responsable des travaux ayant démissionné en début d'année, il a été fait appel à un employé de la Voirie sur le point de terminer ses études de conducteur de travaux au CPLN.

Ce dernier, appuyé par des personnes du bureau technique et de la Voirie, a exécuté les tâches confiées à complète satisfaction.

Travaux réalisés

Projets :

- PGEE : saisie des données géoréférencées, saisie des données historiques, relevé in situ.
- Zone industrielle des Eplatures-Grises : projet de route de desserte et d'équipement de parcelles.
- Déchetterie intercommunale aux Eplatures.
- Rue du Midi, aux abords du PI du Midi.

Direction des chantiers :

- SIM – TP : D.-P. Bourquin, Jaquet-Droz

Domaine foncier communal

Transactions immobilières

Cessions au domaine public communal :

Les cessions au domaine public communal représentent au total 11'183 m² soit 1'046 m² de surface trottoir et 10'137 m² de surface route.

Echange :

Régularisation cadastrale échanges de terrains et cessions au domaine public communal, route Boinod-Les Convers H20.

Promesses de vente :

- Immeuble Bel-Air 51
- Immeuble Jacob-Brandt 61
- Bien-fonds 9912 rue Monique Saint-Héliér.
- Droit de superficie à la rue du Chapeau-Rablé, bien-fonds 6005 du cadastre des Eplatures.

Ventes :

- Vente au quartier « Les Alerac » de six biens-fonds pour la réalisation de villas jumelées et d'un bien-fonds pour une villa individuelle : CHF 476'620.-.
- Vente de l'immeuble Bel-Air 51.

Droit de superficie :

- EHM : constitution d'un droit de superficie sur 28'183 m², cession routes et trottoirs au domaine public.

Servitudes et annotations au Registre foncier :

- Vérification des servitudes mises à l'enquête dans le cadre du lot 12 à 14 à la rue de la Boucherie, rue du Rocher, rue de la Promenade et rue des Petites-Lessiveries.
- Création d'une servitude de limite fictive de gabarits à la rue des Electrices au profit de Montremo SA pour le prix de CHF 1'000.-.
- Renouvellement du droit d'emption pour une durée de 5 ans (12.10.2011) sur une surface d'environ 8'835 m² du bien-fonds 5816 du cadastre des Eplatures, au profit de Richemont International SA.
- Prolongation d'un droit de réméré jusqu'au 16 décembre 2006 sur le bien-fonds 6534 du cadastre des Eplatures au profit de SI Carré Clair SA.

Transactions importantes en cours d'exécution :

- Modification de la convention de servitude de superficie à l'Aéroport des Eplatures en faveur de la Confédération pour la nouvelle station météorologique.
- Vente de 14 places de parc dans le garage souterrain aux « Alerac » : CHF 490'000.-.
- Droit de superficie pour la construction d'un rural à la Sombaille.
- Droits de superficie au profit de SIM SA (Usine électrique, rue Numa-Droz 44 et rue du Collège).
- Droit de superficie au stade de la Charrière.
- Droit de superficie à la rue du Chapeau-Rablé.
- Cession de la Commune de la Chaux-de-Fonds à SIM SA des bien-fonds contenant des transformateurs (10).
- Echange de terrain à la STEP.
- Vente de l'immeuble Jacob-Brandt 61.
- Cessions au domaine public communal aux rues des Crêtets et Louis-Joseph-Chevrolet suite à la construction du giratoire et du trottoir nord et à l'élargissement de la route.
- Cession au domaine public communal au passage de La Courate.
- Cession au domaine public communal des trottoirs rue de la Croix-Fédérale 11 à 28.
- Cession au domaine public communal rue du Bois-Noir et avenue Charles-Naine.

- Vente d'un terrain et cession au domaine public communal à la rue de Plaisance.
- Vente d'un terrain industriel au Crêt-du-Loche.
- Octroi d'une concession d'utilisation du domaine public à la rue Abraham-Robert.

Equipement et charges foncières :

- Gestion et facturation des taxes d'équipement pour nouvelles constructions, agrandissements et transformations : CHF 220'000.-.
- Remboursement d'une partie des montants des hypothèques légales inscrites sur les terrains privés du nouveau lotissement de l'Orée-du-Bois (étape 1) : CHF 13'520.-.
- Remboursement d'une partie des montants des hypothèques légales SI Carré Clair SA : CHF 288'084.- et CHF 151'385.-

Nouvelles mensurations cadastrales :

Vérification de la mise à l'enquête des lots 8 et 11 de la nouvelle mensuration. 79 biens-fonds communaux et 76 domaines publics sont concernés. Le résultat de la numérisation des anciens plans cadastraux datant de la fin du 19^{ème} siècle est tout à fait remarquable, sur les 40 ha des biens-fonds communaux concernés, au décompte final, la Commune s'est enrichie de 2 m².

Numérisation du domaine foncier communal (MapInfo) :

- L'inventaire des trottoirs et passages au domaine public communal lots 8 et 11 est terminé.
- Collaboration géomatique avec le Musée d'histoire naturelle : dressé les cartes de la répartition géographique cantonale pour l'établissement du rapport sur les amphibiens.
- Plan de ville partiel et provisoire pour les ambulances ATS.
- Répartition géographique des biens-fonds communaux et droits de superficie.

Toponymie

- Commande et pose de 18 nouvelles plaques de rues pour améliorer la signalisation des rues principales de la Ville.
- Pose de 4 nouvelles plaques explicatives au Chemin-Perdu, au Chemin de la Combeta, à l'Allée des Défricheurs et à la rue de l'Etang.
- Remise en état d'une partie de la signalisation hors zone urbaine (extérieurs).

Station d'épuration

Déchets évacués	Unités	2006	2005	2004
Gravier évacué à la décharge	m ³	39	*56	28
Sable évacué à la décharge	m ³	40	*56	non défini
Déchets retenus par les grilles et brûlés à CRIDOR	tonne	162	171	136
Boues déshydratées évacuées à SAIOD	tonne	2'281	2'027	2'660

* Estimé

7'495'000 m³ d'eau usée ont été traités à la STEP en 2006. De ces eaux brutes ont été extraits les différents déchets relevés dans le tableau ci-dessus.

Les volumes de sables et graviers ainsi que le tonnage de refus de grilles se sont stabilisés par rapport à 2005, les technologies de traitement étant complètement opérationnelles depuis 2 ans.

Quant aux boues déshydratées transportées à SAIOD pour élimination, leur quantité a significativement augmenté par rapport à 2005 (+ 12.5 %). Environ 156 tonnes proviennent du traitement par la STEP de boues livrées par d'autres stations d'épuration. Le solde excédentaire de boues déshydratées (environ 100 tonnes) pourrait s'expliquer par la pluviométrie supérieure en 2006 par rapport à 2005 (+ 52 % sur les 11 premiers mois), entraînant un plus grand lessivage des surfaces et du réseau d'égout. Un tel phénomène a été également observé dans d'autres STEP du Canton. L'élimination de ces 100 tonnes a représenté un surcoût de CHF 25'800.-.

La plus grande prise en charge de boues a permis d'augmenter la production de biogaz dans les digesteurs (414'480 m³ en 2005 et 456'530 m³ en 2006 soit + 10.1 %). Ce biogaz étant brûlé dans une chaudière à couplage chaleur/force (co-génération), une augmentation proportionnelle d'électricité endogène a été obtenue. Ainsi, le CCF a produit 753'270 kwh en 2006, assurant une couverture électrique de 49 % (41.7 % en 2005), soit une économie supplémentaire de CHF 20'800.-. Les besoins en chaleur de la STEP sont entièrement couverts par cette installation. A noter que 4.4 % du biogaz a dû être brûlé en torchère (excédent de gaz ou arrêt de la chaudière), représentant une perte de 36'200 kwh ou 14'250 l de mazout.

Concernant le traitement biologique de l'eau, nous avons fait part dans les rapports précédents d'un problème d'inhibition réversible du traitement de l'azote ammoniacal dû à des rejets toxiques arrivant à la STEP. Les premières modifications effectuées par l'industrie responsable de ces rejets s'étant avérées insuffisantes, des travaux plus importants viennent d'être terminés.

ESPACES VERTS

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2005)

Abattages

Durant l'année 2006, l'équipe des bûcherons communaux a procédé à l'abattage de 57 (48) arbres dans nos parcs et allées. Ces arbres, dont la plupart étaient secs et pourris, se trouvaient aux emplacements suivants : chemin du Couvent, Avenue Léopold-Robert, Boulevard de la Liberté, rue des Crêtets, Parc Gallet, rue du Châtelot, rue du Commerce, Rue Stavay-Mollondin, rue Louis Agassiz, rue de la Montagne, Place des Lilas et rue de Jérusalem.

Plantation d'arbres

Parrainage de 3 (2) arbres et arbustes aux Parcs Gallet et des Crêtets, de 8 (13) arbres tiges de variétés d'anciennes pommes au Succès et au Chemin des Rocailles. Nous avons également planté 18 (0) pommiers autour des immeubles de la Gérance communale et 55 (72) arbres tiges nouveaux en remplacement d'arbres d'allées et de parcs publics.

Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, nous avons planté 6 (0) rosiers, 32 (1'010) arbustes, 540 (160) vivaces et 14 (0) plantes grimpantes.

Plantation des massifs

L'équipe des serres a produit durant l'année 2006 pour les décorations florales en ville, les bureaux et les réceptions 106'400 (104'960) unités, comprenant 22'000 (13'000) plantes pour le Cimetière.

Au printemps, ce sont quelque 31'110 (31'110) variétés de plantes bisannuelles qui ont été nécessaires, telles que pensées, pâquerettes et myosotis, ainsi que 8'650 (16'570) bulbes destinés aux différents massifs de la Ville.

Pour marquer la saison estivale, il a fallu 60'100 (45'800) variétés de plantes annuelles, telles que bégonias, géraniums, pétunias, légumes et tagètes. Nous avons aménagé le massif devant la gare de plantes que l'on retrouve dans l'Art Nouveau (épicea, fougères, iris, tournesols, courges, gentianes jaunes, capucines et liserons bleus).

Pour l'automne, nous avons réalisé des économies en supprimant l'achat de bruyères 0 (1'104) et en cultivant davantage de choux 700 (200).

Pour les bureaux de l'administration et autres demandes destinées à des décorations officielles, un total de 5'850 (9'480) plantes vertes et fleuries ont été nécessaires.

Comme chaque année, l'équipe a été chargée d'organiser la décoration lors de 53 (44) manifestations officielles. Pour 26 (19) d'entre elles, la prestation a été facturée et dans 27 (25) cas, elle a été fournie gratuitement.

Le Service a également cultivé 1'300 (700) plantes vivaces, principalement pour les aménagements en Ville.

L'équipe de production a, par ailleurs, passé 480 heures de travail hors culture pour terminer la construction de notre nouveau couvert et effectuer quelques modifications techniques et remplacements de vitrage dans les serres.

Concours des balcons fleuris

La participation à cette 20^{ème} édition a été plutôt modeste avec 27 (32) inscriptions, dont 2 nouveaux participants. Le mois de juillet très chaud nous a permis de juger différentes décorations de qualité. La saison s'est prolongée jusqu'à fin octobre pour ceux qui avaient bien abrité leurs fleurs. Une personne a reçu un prix de fidélité pour 10 participations au concours.

Les aménagements

Durant cette année, nous avons réalisé différents aménagements en ville : plantation de cerisiers d'ornements aux Alérac, remplacement des érables sur le trottoir d'Universo à la rue des Crêtets, aménagement provisoire d'une saison à la rue du Collège Industriel avec des érables mis en sacs et réalisations partielles des places de jeux des Tourelles et du square des Buissons où les jeux seront posés au printemps 2007. Nous avons également aménagé un petit giratoire Bois-Noir/Agassiz avec des plantes vivaces et plusieurs massifs en Ville en relation avec l'exposition *Art Nouveau*, thème majeur de la Ville en 2006.

Le service et l'extérieur

Après 15 ans de collaboration au sein du Comité de l'Union Suisse des Parcs et Promenades (dont 5 comme Président), notre chef-jardinier a cédé sa place à son collègue de Bâle. Il retire de cette expérience un enrichissement professionnel et la satisfaction d'avoir permis à notre Ville de se faire connaître.

Pour permettre à la Ville de réaliser des économies, le service s'est vu confier l'entretien des surfaces vertes autour des immeubles de la CPC et de la Gérance communale qui avaient été privatisées durant 25 ans. Nos équipes y ont consacré 1'065 heures de travail. L'entretien des jardins de la Maison Blanche et de la famille Sandoz nous a également été confié depuis le printemps. L'exécution de ces nouvelles prestations nous a amenés à restructurer de manière importante notre service.

Pour l'*Année du jardin 2006*, thème proposé par les Associations suisses de l'horticulture et par la Sauvegarde du patrimoine, nous avons mis sur pied : les portes-ouvertes du Centre horticole, les visites des Parcs des Crêtets et Gallet en mai et de celui des Arêtes en août ainsi que la plantation, avec les enfants de l'école enfantine, de plusieurs massifs au Parc Gallet.

Personnel

En 2006, les fluctuations du personnel ont été les suivantes : un apprenti horticulteur A (plantes en pots) nous a quittés après avoir réussi ses examens, il est remplacé par un autre jeune qui commence sa formation aux Serres. Un horticulteur paysagiste a démissionné en tout début d'année et n'a pas été remplacé. Notre chauffeur a fait valoir son droit à la retraite pour fin juillet. Un mécanicien a été engagé début septembre et travaille à raison de 50% pour l'entretien mécanique et 50% comme chauffeur. Plusieurs personnes placées par l'ORP ont quelque peu renforcé nos équipes. Nous constatons cependant que, depuis deux ans, le travail que nous leur offrons ne les intéresse pas et qu'ils y renoncent après deux à trois jours déjà. Plusieurs jeunes ont également effectué des journées de travail d'intérêt public aux Serres et au Parc Gallet.

Entretien des bâtiments et mécanique

Notre mécanicien étant affecté dans sa santé, nous avons engagé un nouveau mécanicien à partir du mois de septembre. Il a rapidement pu combler le retard pris en entretien de mécanique et son travail nous donne entière satisfaction.

Acquisitions

Nous avons renouvelé le matériel courant et avons fait l'acquisition des machines, outils et véhicules suivants : 1 motofaucheuse (pour l'entretien des espaces verts autour des immeubles de la Gérance communale et de la CPC), 1 débroussailluse, 1 souffleuse à feuilles 4T, 15 harnais et du matériel de sécurité pour la taille des arbres en Ville. Nous avons également acquis en décembre trois petits véhicules qui permettront au personnel des équipes d'entretien de se déplacer en toute sécurité, ce qui est très apprécié.

CIMETIÈRE ET CENTRE FUNÉRAIRE

(les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'exercice 2005)

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 90,57 % (92,62 %) et les inhumations le 9,43 % (7,38 %) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 536 (465) personnes et 401 (374) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées en 2005 et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 20,05 % (en 2004, 23,74 %). Le taux des urnes reprises par les familles en 2005 est de 29,79 % (en 2004 de 29,88 %). Nous avons les urnes de 18 personnes incinérées en 2005 (13 en 2004) en attente au Centre funéraire, pour lesquelles nous n'avons reçu aucune directive de la part des familles ou mandataires, concernant leur destination.

Les taxes d'incinération et la location des chambres ont été réadaptées, par contre les tarifs des abonnements pour l'entretien des tombes n'ont pas fait l'objet de modification.

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	384 (339)
	Personnes du dehors	459 (444)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes du dehors (ossements)	2 (0)
Inhumations	Personnes de la Ville	39 (27)
	Personnes du dehors	4 (1)
Exhumations	Personnes de la Ville	0 (0)
	Personnes du dehors	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	1 (1)
	Personnes du dehors	0 (2)

Matières anatomiques

Provenant de l'hôpital de la Ville	8 (13)
------------------------------------	--------

Administration

Le Service cantonal de la protection de l'environnement a analysé le sol dans les alentours du crématoire, processus en relation avec les normes fixées dans ce domaine par l'Opair (ordonnance de la protection de l'air). Ces mesures, qui seront poursuivies ces prochaines années, permettront d'analyser l'évolution de la pollution et d'en tirer des conclusions.

Entretien des tombes

Nous avons procédé à l'entretien de 1'796 (1'882) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs équivalent aux années précédentes.

Nous avons exécuté 510 (480) ordres de travail, dont 122 (137) mises en terre d'urnes. Nous avons enregistré 102 (84) annulations de concession, au total nous avons enlevé 126 tombes dont les 24 restantes de l'année 2005. Le solde représente divers travaux et entretiens de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisé est analogue aux années précédentes.

Aménagements

Au cimetière de la Charrière, comme chaque année, nous avons taillé les 4 km de haies de thuyas et quelques 140 arbres. Dans le massif VII, nous avons aménagé les chemins d'accès aux nouvelles tombes d'inhumation et planté la haie de thuyas. Etant donné qu'il reste seulement 36 tombes d'enterrement à disposition dans ce secteur, nous avons préparé l'aménagement du massif VI qui recevra à l'avenir les inhumations. Nous avons installé les conduites d'eau et changé 50 m de haies existantes.

Conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les sépultures et le règlement sur le Cimetière et Centre funéraire, décision a été prise de désaffecter les massifs IX, XI et XII comportant 1'442 tombes d'inhumation d'adultes, enterrés entre 1940 et 1951. Les motifs en sont la sécurité, l'état de vétusté de ces massifs pouvant présenter des dangers par la chute de pierres tombales, et les coûts d'entretien, les communes étant tenues de pourvoir au bon entretien du cimetière. Le public en a été informé par voie de presse et par panneaux indicateurs posés dans chaque massif concerné. Les familles ayant un contrat auprès de notre service pour l'entretien de la tombe ont été avisées par lettre individuelle. La décision de désaffectation a donné lieu à passablement de discussions. Finalement, 16 familles ont demandé le transfert d'urnes ou de pierres tombales. Les travaux de désaffectation exécutés par notre personnel ont commencé le 4 décembre 2006. La moitié des tombes du massif IX sont déjà enlevées, les travaux se poursuivront en 2007.

Massif des 10 Columbarium

Nous avons poursuivi la réalisation de ce massif en construisant 2 nouvelles cellules comptant au total 52 niches funéraires. Afin de limiter les frais, les plantations ont été exécutées par notre service.

Cimetière des Eplatures

Pour des motifs de rationalisation, la décision a été prise de supprimer les enterrements au cimetière des Eplatures, le cimetière de la Charrière étant amplement suffisant pour répondre aux demandes d'inhumations et, par analogie, nous ne mettons plus de nouvelles concessions cinéraires à disposition. Par mesure d'économie, nous avons dénoncé le mandat que nous avions confié à une entreprise privée pour les travaux d'ordre public à exécuter dans ledit cimetière. Les travaux d'entretien des tombes que les familles ont confiés à ladite entreprise ne sont pas concernés par ces mesures. Ainsi tous les travaux d'entretien général, la taille des arbres et des haies, les mises en terre des urnes, sont effectués par notre personnel. Une collaboration plus rapprochée a été mise en place entre le service des Espaces Verts et du Cimetière et Centre funéraire par un échange des tâches afin de limiter les déplacements des employés. Nous assumons la tonte des gazons des talus et pastilles environnant le cimetière et les Espaces Verts entretiennent les gazons du cimetière des Eplatures.

Installations

Centre funéraire

Nous avons fait installer une chambre froide dans laquelle nous pouvons déposer 5 cercueils, car nous avons de plus en plus d'incinérations de défunts domiciliés hors commune et nous nous trouvons confrontés à un manque de place avec les 9 chambres mortuaires.

En ce qui concerne la climatisation des chambres mortuaires, le système de refroidissement à eau, grand consommateur, a été remplacé par un système de refroidissement à air.

En 1989 le Musée des Beaux-Arts nous a remis un bas-relief de Jeanne Perrochet, car il n'avait pas de place pour le conserver. Nous l'avons fait restaurer puis placé dans l'espace conduisant aux chambres mortuaires, lieu qu'il agrémentait. En fin d'année, ce musée a repris cette œuvre pour la placer dans une de ses salles qui sera destinée à l'*Art Sapin*.

Couches

Une entreprise privée a démolie et reconstruit 6 couches de 6 m. Nous avons entrepris la réfection de nos couches en 1993, elle se poursuivra au fil des ans jusqu'à ce qu'elles aient toutes été refaites.

Serre

Pour palier aux intempéries, nous avons fait poser un système de fermeture automatique des toits des serres.

Personnel

Ayant eu des employés confrontés à des arrêts maladie de longue durée au cours de cette année, nous avons engagé une personne durant 2 1/2 mois en qualité d'aide-jardinier afin d'aider notre équipe à accomplir les nombreuses tâches qui lui sont attribuées. Un employé nous a quittés au début du mois d'août pour une pré-retraite.

Cette année, par mesure d'économie, nous n'avons pas pu bénéficier de la collaboration d'étudiants pour les travaux d'entretien des tombes et du cimetière.

SERVICE GÉOMATIQUE

Le Service géomatique exploite les données géographiques – géodonnées – disponibles (sources cantonale et fédérale) et produit, sur cette base, de nouvelles données pour les services communaux et pour d'autres entités.

Le Service travaille sur trois niveaux :

- Consultation des géodonnées via le guichet cartographique communal (www.chaux-de-fonds.ch)
- Exploitation des géodonnées pour la production de plans et d'analyses spatiales pour les services
- Production de géodonnées communales, grâce à des outils géomatiques spécialisés.

Promotion

Pour faire mieux connaître les atouts de la cartographie informatique l'information a été poursuivie, vis-à-vis des services de la commune en particulier.

Consultation

Le guichet cartographique communal, dont les thèmes actuels sont :

- la localisation d'adresses
- les mesures hivernales
- les chantiers
- la toponymie

a été réactualisé en fonction des géodonnées communales et a été étendu aux installations sportives (projet @GIS) et aux places de jeux.

Le service géomatique alimente également les données du guichet cartographique du SITN pour le thème cantonal « Perturbations du trafic ».

Exploitation

Des plans ont été produits pour les services communaux dans les domaines suivants : calendrier des déchets, Tour de Suisse, Gigathlon, MégaBike, ski de fond, tour de la commune, places de jeux, droit d'accès des chiens en ville, bâtiments Art nouveau, chemins forestiers, locaux commerciaux vacants, parc des musées, de nombreux plans de localisation, etc..

Plusieurs analyses spatiales ont été réalisées : définition des secteurs d'intervention pour la police de proximité, analyse des quartiers pour l'élaboration de la politique d'accueil de la jeunesse, répartition des élèves dans les collèges, historique de la distribution des crèches en ville, distribution spatiale des containers poubelle (travail d'étudiants), recherche des entreprises trop éloignées des transports publics (mandat externe).

Afin de réaliser des projets cartographiques ou des analyses spatiales sur les territoires des communes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, Le Locle a accepté le partage des données cadastrales de son territoire. Cela permet au service géomatique d'offrir des prestations aux deux communes (exemple : UNESCO).

Production

Mise en production de l'outil de gestion des Espaces verts, des places de jeux et du mobilier urbain grâce à une collaboration de la Voirie et du service des Espaces verts.

Poursuite de la saisie du réseau d'eaux usées et développement des plans nécessaires au dossier du Plan général d'évacuation des eaux à remettre au canton en 2007. Développement de l'application pour permettre la gestion du réseau (inspection, entretien, suivi des dégâts).

Poursuite de la saisie de la signalisation routière, formation de nouveaux utilisateurs, validation des données, suivi de projet.

Démarrage d'une étroite collaboration avec SIM SA grâce à l'installation du même produit informatique pour la mise en production de l'outil de gestion de l'eau potable. Travaux effectués : création du modèle de géodonnées en fonction des plans existants, formation des administrateurs, suivi de projet.

Développement d'un outil de gestion des stands de la braderie.

Autres travaux

Supports et formation aux utilisateurs, accueil d'une stagiaire en géomatique durant 3 mois, centralisation des géodonnées et création d'un catalogue, suivi des contrats d'utilisation des géodonnées, participation active au groupe de travail « Gestion des rues et adresses », participation au développement d'un outil de gestion de la perturbation du trafic avec le service des ponts et chaussées et les communes de Neuchâtel et du Locle, projet de gestion des infrastructures sportives (@GIS), participation au Comité de pilotage SITN.

Personnel

La responsable du service bénéficiant d'un congé maternité depuis novembre, les tâches indispensables ont été réparties entre le SIC, le SIT et le géomètre communal.

ENERGIES

SERVICES INDUSTRIELS

Service des eaux

En vertu de la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine des Moyats, réservoirs et réseaux) n'a pas été transféré dans SIM S.A. Tous les actifs liés à cette activité restent donc comptabilisés au bilan de la ville. De ce fait, la rubrique 900 *Services Industriels* est maintenue dans les comptes communaux.

La gestion de l'eau reste ainsi sous l'autorité du Conseil Communal et du Conseil général qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

Les coûts d'exploitation sont facturés à la ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est établie par SIM S.A. qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Zones de captage La Chaux-de-Fonds

Hydrologie du bassin de l'Areuse

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

En 2006, il est tombé 1'363.5 mm de précipitations contre 904.7 mm en 2005. La moyenne des 34 dernières années se situe à 1'258.3 mm avec un maximum de 1'545.4 mm en 1987 et un minimum de 840.5 mm en 1989.

Les valeurs mensuelles pour 2006, ainsi que leurs moyennes 1974 - 2006, sont représentées sur la figure N° 1.

MOIS	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2005	88.1	59.4	42.1	163.3	81.2	76.8	88.2	55.7	50.4	62.9	40.6	96.0	904.7
2004	233.9	40.7	68.9	49.3	57.0	76.9	80.7	229.8	51.4	198.4	34.8	74.5	1'196.3
moy. 74-06 34 ans	115.4	97.1	96.4	92.6	103.4	101.7	102.2	97.3	102.4	120.2	107.0	122.5	1'258.3
2006	29.4	108.1	239.4	157.0	139.1	70.1	42.4	200.2	125.8	91.0	66.4	94.6	1'363.5
Année gliss.	846.0	894.7	1'092.0	1'085.7	1'143.6	1'136.9	1'091.1	1'235.6	1'311.0	1'339.1	1'364.9	1'363.5	

Précipitations par mois sur Combe-Garot

Années 2005 et 2006
moy. 74-06 34 ans

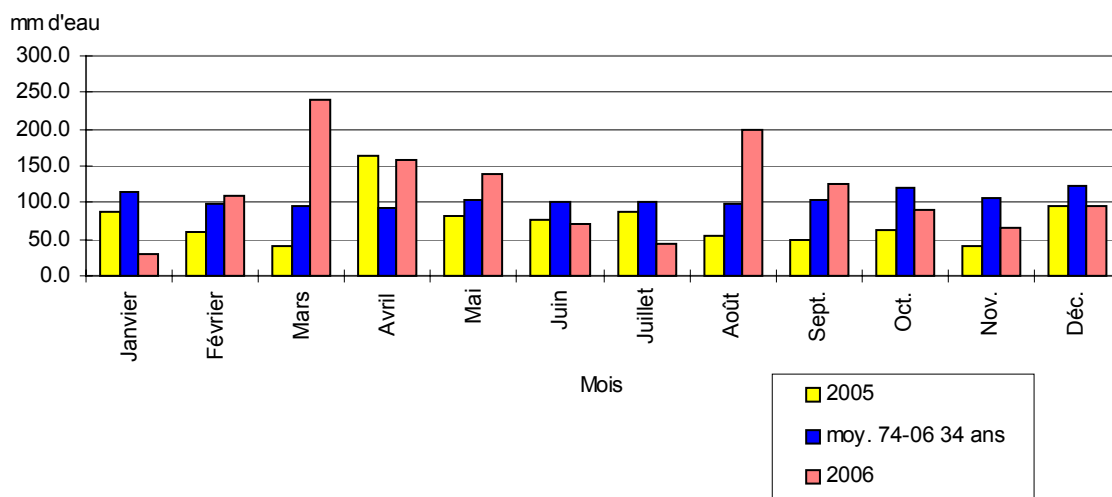


Figure 1

Débits de l'Areuse aux Moyats

Le débit annuel moyen de l'Areuse a atteint 13.33 m³/s contre 8.11 m³/s en 2005. La moyenne annuelle pour les 31 dernières années (1976 – 2006) est de 11.79 m³/s.

Durant les 70 dernières années, le débit annuel moyen maximum a été enregistré en 1970 avec 17.36 m³/s et le débit annuel moyen minimum en 1964 avec 5.52 m³/s.

Enfin, notons qu'en 2006 le débit maximum journalier a été atteint le 31 mars avec 94 m³/s (13 février 2005 : 65 m³/s) et le débit minimum le 27 juillet avec 1.60 m³/s (18 août 2005 : 1.31 m³/s).

La figure N° 2 représente les débits classés de l'Areuse en 2006, respectivement leurs moyennes 1960 - 1985.

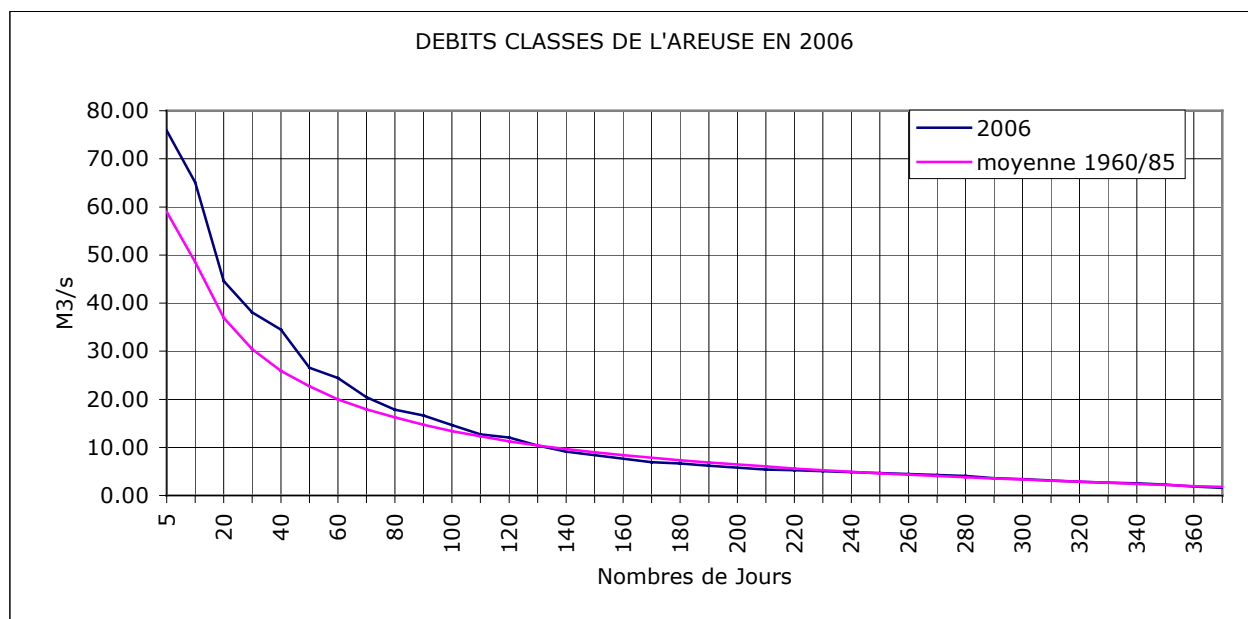


Figure 2

Hydrologie

Année	Précipitations sur Combe- Garot mm d'eau	Débits annuels moyens de l'Areuse aux Moyats m ³ /s	Année	Précipitations sur Combe- Garot mm d'eau	Débits annuels moyens de l'Areuse aux Moyats m ³ /s
1976	955.7	6.88	1992	1'297.5	11.15
1977	1'530.3	14.41	1993	1'344.6	10.12
1978	1'233.5	12.97	1994	1'314.5	12.08
1979	1'241.8	12.85	1995	1'534.8	14.65
1980	1'218.7	13.56	1996	1'097.2	9.25
1981	1'433.8	14.64	1997	1'221.6	10.13
1982	1'322.7	16.36	1998	1'142.7	10.05
1983	1'373.4	15.34	1999	1'473.4	14.83
1984	1'205.5	10.94	2000	1'266.9	11.24
1985	979.3	9.97	2001	1'516.2	13.97
1986	1'247.3	12.27	2002	1'456.4	13.86
1987	1'545.4	14.81	2003	967.9	7.36
1988	1'480.2	13.72	2004	1'196.3	10.34
1989	840.5	6.73	2005	904.7	8.11
1990	1'297.1	10.39	2006	1'363.5	13.33
1991	1'075.1	9.04			

910 USINE DES MOYATS

Régime des sources

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Source de Bossy		
Débit jaugé à l'étiage	1'840 l/min les 12 et 19 juillet	1'600 l/min le 30 novembre
Débit maximum	3'900 l/min le 12 avril	2'810 l/min le 27 avril

Pompage annuel Moyats

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Eau des sources	3'200'895 m ³	3'280'727 m ³
Eau souterraine	641'178 m ³	704'652 m ³
Eau de réalimentation	0 m ³	0 m ³
Total	3'942'073 m³	3'985'379 m³
Différence avec l'année précédente ou	- 143'306 m ³ - 3.60 %	- 104'526 m ³ - 2.56 %

Pompage journalier Moyats

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	
Moyenne journalière ou	10'526 m ³ 7'310 l/min	10'919 m ³ 7'583 l/min	
Maximum le 9 novembre 2006 ou	13'874 m ³ 9'635 l/min	15'171 m ³ 10'535 l/min	le 23 juin 2005
Minimum le 17 juillet 2006 ou	8'169 m ³ 5'673 l/min	6'264 m ³ 4'350 l/min	le 27 juill. 2005

Source de la Dalle Nacrée

- Utilisation comme par le passé, avec fonctionnement par automatisme du pompage uniquement et suivi de l'évolution (pression et débit).

Exploitation

Usine des Moyats

La nouvelle stratégie de pompage mise en place en 2005 dans le but de réduire la consommation électrique pendant les heures pleines (8h00 à 20h00) est couronnée de succès.

Divers travaux d'entretien des installations ont été réalisés.

Une expertise de la conduite ascensionnelle a été effectuée. Le rapport établi par l'entreprise mandatée conclut à un état satisfaisant des conduites, tant au niveau de l'épaisseur de l'acier que de leur vieillissement.

Bâtiments et terrains

- Pas de remarque particulière.

Usine du Chanet

A la suite de l'acceptation par la ville de Neuchâtel, en 2004, d'un crédit d'investissement pour la rénovation des installations électriques, une grande partie des travaux ont été réalisés.

Service des eaux Neuchâtel

Divers travaux ont été réalisés :

- déplacement de l'aqueduc au niveau de Corcelles dans le cadre des travaux liés à la route H10 : suivi du chantier et interventions diverses par l'équipe des sources,
- modernisation des mesures en continu au réservoir du Chanet,
- entretien des captages et des accès.

SERVICE DES EAUX

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Fourniture annuelle SIVAMO	329'751 m³	329'907 m³
Moyenne journalière	903 m ³	904 m ³
ou	627 l/min	628 l/min
Total fourniture d'eau annuelle (pompage total + SIVAMO)	4'171'824 m³	4'315'286 m³
Différence avec l'année précédente	- 143'462 m ³	- 103'689 m ³
ou	- 3.32 %	- 2.35 %
Moyenne journalière	11'430 m ³	11'823 m ³
ou	7'938 l/min	8'210 l/min
Eau vendue	3'484'300 m³	3'560'000 m³
Moyenne journalière et par habitant pour La Chaux-de-Fonds	249 litres	251 litres
<i>(calculée sur les ventes et non plus sur le pompage)</i>		
Energie électrique (Moyats)		
Fournie par l'usine	5'702'189 kWh	3'995'195 kWh
Achetée par l'usine	254'798 kWh	677'373 kWh

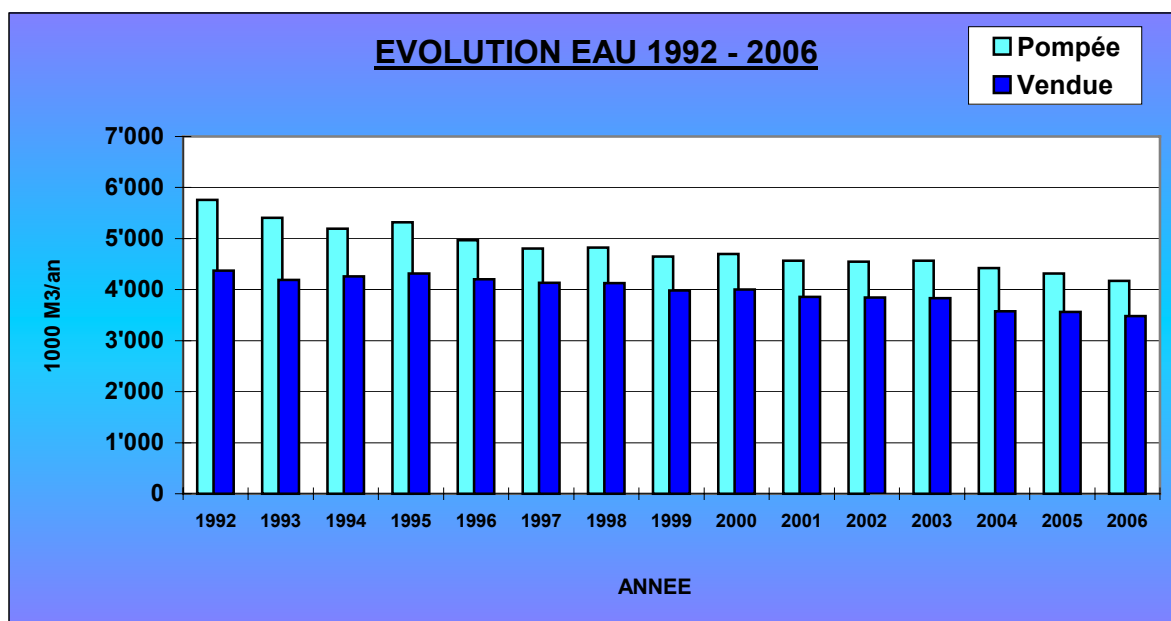


Figure 3

La production totale de l'usine des Moyats a atteint 15'173'947 kWh, supérieure de 7.32% à la moyenne des dix dernières années.

911 Réseaux eaux

Fourniture à d'autres communes

	<u>2006</u>		<u>2005</u>	
Commune de Brot-Dessous	15	m ³	135	m ³
Tunnel de la Clusette	196	m ³	1'250	m ³
Commune de Brot-Plamboz	53'011	m ³	57'017	m ³
Commune des Ponts-de-Martel	40'941	m ³	69'607	m ³
Commune de La Sagne	25'786	m ³	20'919	m ³
Total	119'949	m³	148'928	m³
Différence avec l'année précédente	+	-28'979 m ³	-	+ 42'144 m ³
ou	+	- 19.46 %	-	+ 39.47 %

Réseau des canalisations et compteurs

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Longueur totale des conduites comprenant l'adduction depuis les Moyats, le réseau urbain et celui des environs	199'776 m	200'271 m
Longueur des branchements	68'997 m	68'720 m
Nombre de branchements	3'897	3'883
Nombre de compteurs posés	4'681	4'666
Nombre d'hydrantes	1'214	1'217

Exploitation

Dans le cadre des travaux SIM-TP, nous sommes notamment intervenus aux endroits suivants pour renouveler et assainir le réseau :

Rue	de l'Etoile
Rue	St-Gothard
Rue	David-Pierre-Bourquin
Rue	de l'Est
Rue	de la Loge
Rues	du Haut-des-Combes, Electrices
Rue	des XXII-Cantons
Rue	Daniel-Jeanrichard
Rue	Numa-Droz
Bd	de la Liberté

Dans le cadre des travaux SIM :

Rue	St-Hubert
Rue	Jardinière
Rue	Cernil-Antoine
Rue	du Bois-Noir
Rue	Charles-Humbert
Rue	de Belle-Combe

Longueur des conduites

	Réseau	Branchements		Total
	en m	en m	nombre	
Nouvelles conduites	608	453	24	1'061
Suppressions	- 1'103	- 176	- 10	- 1'279
Variation	- 495	+ 277	+ 14	- 218
Remplacement, entretien	2'036	729	92	2'766
En % sur longueur canalisations	1.01%	1.06%		1.02%

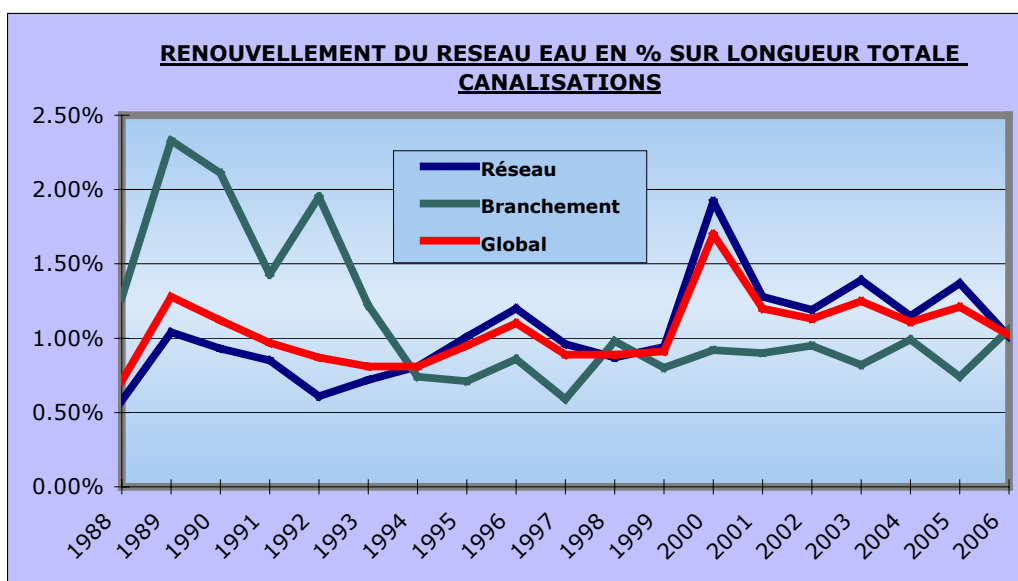


Figure 4

Fuites

Notons que 44 fuites (51 en 2005) ont été réparées, soit 34 par corrosion et 10 par rupture.

Réseaux

Les événements marquants ont été les suivants :

- Fuite très importante à la rue Jaquet-Droz, dont la réparation ainsi que les dégâts occasionnés à des tiers ont coûté plus de CHF 205'000.-
- Passage de la rue des Electricies sur le réseau de Pouillerel, ce qui a amélioré la pression pour la défense incendie et la distribution
- Début des travaux sur le lotissement nord - est de l'Orée du Bois

Autocontrôle

Il y a eu 56 interventions relatives à la surveillance de la qualité de la distribution d'eau (59 en 2005). Les causes les plus fréquentes sont les fuites d'eau (48 interventions), les problèmes relatifs au taux de chlore (4 interventions) ainsi que les problèmes de turbidité (4 interventions).

Au SIVAMO, il y a eu 12 interventions relatives à la surveillance de la qualité de la distribution d'eau (7 en 2005). Les causes les plus fréquentes sont les problèmes relatifs au taux de chlore (3 interventions), ainsi que les problèmes électriques (5 interventions), de télétransmission (2 interventions) et 2 divers.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 54 reprises sur la commune de La Chaux-de-Fonds :

- 27 fois pour l'eau, dont 11 sur les installations du Sivamo
- 17 fois pour le gaz
- 10 fois pour des causes où il s'est avéré que nous n'étions pas impliqués (WC publics, égouts, immeubles privés).

Laboratoire et qualité de l'eau en 2006

Le laboratoire a procédé en 2006 aux campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur. Les campagnes d'analyses se répartissent comme indiqué ci-dessous :

Interventions	Types d'analyses	Nombre de campagnes	Remarques
Réseau de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	7	7 sites sur un total de 21 analysés alternativement
Réseau de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et chimie	18	7 sites sur un total de 21 analysés alternativement
Fontaines de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et sous-produits de la chloration	3	6 fontaines sur un total de 18 analysées alternativement
Réseau du SIVAMO	Bactériologie et sous-produits de la chloration	2	3 sites sur un total de 4 analysés alternativement
Réseau du SIVAMO	Bactériologie et chimie	10	3 sites sur un total de 4 analysés alternativement
Tronçons de La Chaux-de-Fonds	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	23	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Tronçons du SIVAMO	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	4	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Citernes et sources	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	14	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service

Analyses des eaux des communes	Bactériologie et quelques paramètres physico-chimiques	32	Contrôles de potabilité de l'eau avant la mise en service
Diverses analyses	Bactériologie et/ou quelques paramètres physico-chimiques	14	Divers mandats
Analyses interlaboratoires	Chimie	1	Commission internationale de protection du Léman

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les valeurs de tolérance tout au long de l'année. Il faut tout de même relever des dépassements de la valeur de tolérance des chlorites (tolérance : 0.2 mg ClO₂/l), un additif ajouté pour la production du dioxyde de chlore aux Moyats. Toutefois, on observe une amélioration de la situation en 2006 par rapport à celle 2005 puisque la valeur moyenne annuelle mesurée en 2006 (0.17 mg ClO₂/l) se situait au-dessous de la tolérance.

Le laboratoire est intervenu à 4 reprises à la suite de pannes, de dérèglements d'appareils de mesure en continu ou d'autres problèmes de réseau. Ces interventions font l'objet d'un rapport qui est versé au dossier de l'autocontrôle.

La mesure du carbone organique total dans l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds (voir graphique) montre des pics de valeurs élevées qui correspondent à des périodes de fortes précipitations (28.7.2006 et 2.10.2006) ou, pour les trois autres événements (24.10.2006, 21.11.2006 et 13.12.2006), à une remise en suspension des particules dans la conduite d'adduction après une augmentation du débit de l'eau en provenance des Moyats.

La surveillance de la galerie de La Corbatière mise en place au cours de l'année 2005 a été poursuivie en 2006 et le laboratoire est intervenu à 14 reprises à la suite d'alarmes. Les prélèvements effectués lors de ces événements ont montré des teneurs en carbone organique dépassant la tolérance (2mg/l) à la Combe des eaux, mais aucun germe indicateur de contamination fécale n'a été trouvé.

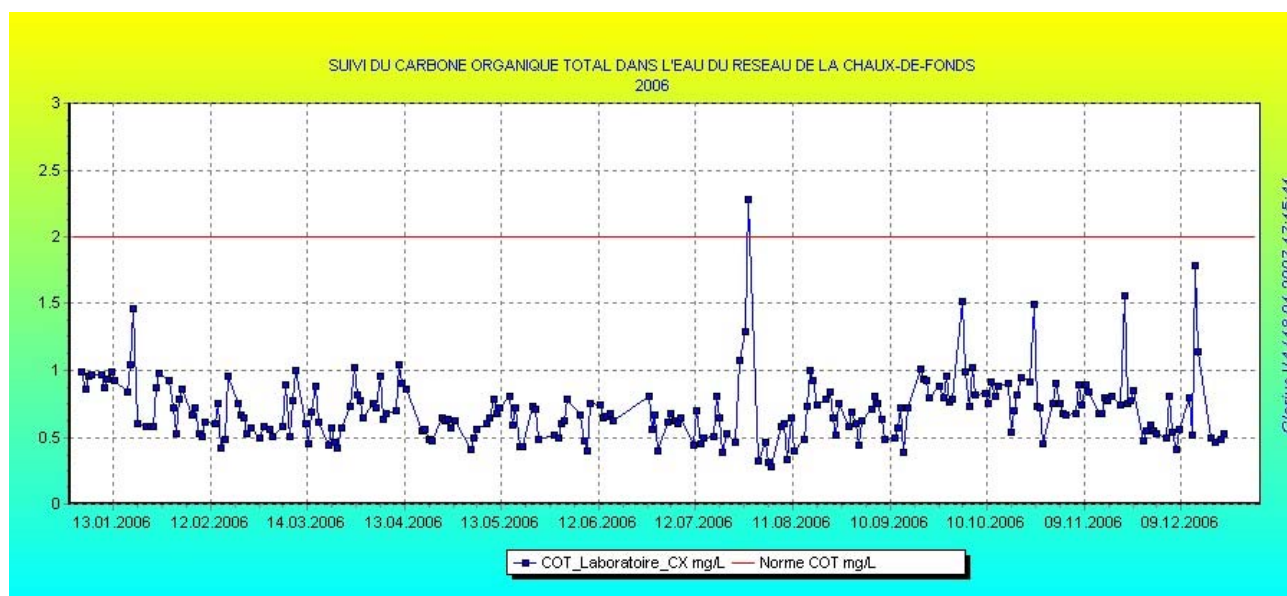


Figure 5

S'agissant des relations extérieures, il faut mentionner notre participation aux analyses interlaboratoires organisées par la Commission internationale de protection des eaux du Léman (CIPEL) ainsi qu'aux travaux de la sous-commission 2 (chimie et préparation de l'eau) de la Société suisse des industries de l'eau et du gaz (SSIGE). La SSIGE en collaboration avec les laboratoires des distributeurs d'eau de Suisse a décidé la mise en place d'une plate-forme de dialogue au sujet de la qualité de l'eau en Suisse. Ce réseau, auquel participe le laboratoire, offrira aux distributeurs d'eau ne disposant pas d'appui technique et scientifique des prestations relatives à la qualité de l'eau et aux différentes questions qui pourraient se poser tout au long de la chaîne de production et de distribution de l'eau potable. Les prestations fournies dans le cadre de ce réseau seront bien entendu facturées au service demandeur.

Le laboratoire a, enfin, accueilli sept jeunes qui ont eu la possibilité de découvrir la profession de laborantin en chimie ou en biologie lors de stages de 2 à 3 jours, trois étudiants du lycée Blaise Cendrars dans le cadre de leur travail de maturité ainsi qu'une étudiante de l'université de Neuchâtel qui a mis au point une méthode pour la recherche du parasite *Cryptosporidium* dans les eaux par l'analyse de l'ADN. Un biologiste a également été envoyé par l'Office régional de l'emploi (ORP) pour effectuer un stage de 6 mois.

923 Service technique clients eau et gaz (STCL/E&G)

Eau

Au cours de l'exercice 2006, sur 116 demandes de permis de construire (149 en 2005), 63 (soit 54%) ont fait l'objet d'études préliminaires concernant les installations d'eaux et d'eaux usées dans tous les secteurs d'activité (ménager, industriel, artisanal, commercial et public).

En plus des tâches habituelles et courantes, 54 cas majeurs d'analyses (techniques, fonctionnement d'installations ou d'appareils, combustion, analyses de consommation d'eau) à la demande des particuliers ou gérances attentives à leur consommation ont été traitées sur demande des abonnés, des utilisateurs ou des installateurs.

Le service technique clients eau et gaz a également collaboré étroitement avec :

- le service de facturation : relevés spéciaux et en fosses, erreurs d'index, défaillances de comptage, etc.
- différentes associations (SSIGE, ASMFA, Gaziers Romands, etc.)

Concernant le secteur GESTION DES COMPTEURS, le Service technique clients eau et gaz a procédé à 410 interventions (révisions, poses, remplacements, etc. de compteurs d'eau).

A fin 2006, le nombre de compteurs eau en place s'élève à 4'681.

S'agissant des entreprises concessionnaires et autorisées, nous recensons en 2006 :

- 2 entreprises "autorisées" à champ limité
- 11 entreprises "concessionnaires" à champ illimité
- 1 nouvelle entreprise : Nogueira & Cie, Terreaux 7. La concession a été délivrée par le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds le 18 octobre 2006

Eclairage public

Les réseaux de câbles et les points lumineux figurent au bilan de SIM S.A.

Les choix d'équipements particuliers, tels que plans de quartiers et aménagements urbains restent de la compétence de la ville.

Les coûts relatifs à l'éclairage public sont facturés à la ville.

Le nombre d'installations en service au 31 décembre 2006 s'élève à 2'684, en augmentation de 72 unités par rapport à 2005.

Le dispositif permettant de réduire la puissance dès 24 h sur certaines installations induit une économie annuelle de 104'686 kWh, soit la consommation moyenne de 35 ménages.

Finances, économie et urbanisme

SERVICE ÉCONOMIQUE

Contexte mondial

Amorcé il y a maintenant plus de trois ans, le dynamisme de l'économie s'est poursuivi en 2006. Il a toutefois perdu quelque peu de sa vigueur au cours du dernier trimestre.

Etats-Unis – Avec pour toile de fond un durcissement de la politique monétaire et un refroidissement du marché immobilier, la reprise conjoncturelle a perdu de sa vigueur aux Etats-Unis au cours de l'année 2006. Si la croissance économique s'est encore élevée à 1,4% au cours du premier trimestre (par rapport au trimestre précédent), elle s'est ralentie par la suite pour tomber à 0,6% au deuxième et 0,5% au troisième trimestre. Ce ralentissement est essentiellement dû au recul des investissements dans la construction de logements, les autres composantes de la demande connaissant toujours une expansion. Les investissements des entreprises, en particulier dans les biens d'équipement, mais aussi dans les constructions à usage commercial, enregistrent toujours une solide augmentation. La consommation privée n'a que faiblement ralenti et la hausse des exportations s'est poursuivie.

Amérique du Sud – Dans plusieurs pays d'Amérique latine, la baisse des taux d'intérêts intervenue ces dernières années grâce à une lutte efficace contre l'inflation a encore eu un impact favorable sur la conjoncture. C'est ainsi qu'en 2006 la reprise s'est consolidée au Brésil et au Mexique et le redressement de l'économie argentine qui était plongée dans une dépression s'est poursuivi.

Asie et Japon – En Asie, notamment en Chine et en Inde, le rythme de croissance qui était déjà élevé s'est encore accéléré (plus de 10% en Chine et 9% en Inde) au cours de l'année 2006, grâce à une forte demande tant intérieure qu'étrangère.

Europe – Dans la zone euro, la reprise qui se renforce de plus en plus s'est poursuivie au deuxième semestre 2006, mais son rythme s'est quelque peu ralenti. Cette croissance est soutenue tant par la demande étrangère qu'intérieure. Les investissements ont connu un net regain de vigueur. D'une part, les entreprises ont profité des conditions-cadres conjoncturelles très favorables et ont réalisé des bénéfices supérieurs à la moyenne. Elles ont fait une meilleure utilisation de leurs capacités et les taux d'intérêts toujours bas ont permis à l'activité d'investissement de s'étendre davantage.

D'une manière générale, la zone euro devrait enregistrer pour l'ensemble de l'année une croissance de 2,5% qui serait ainsi la plus forte depuis six ans. Il convient de relever aussi la diminution relative des écarts de croissance entre les différents pays. La croissance a en effet été particulièrement vigoureuse dans les pays qui étaient jusqu'ici à la traîne. Ainsi, pour la première fois depuis de nombreuses années, l'économie allemande a progressé à peu près au même rythme que celle des autres pays. Après quelques années de faiblesse (croissance zéro en 2005), l'économie italienne s'est aussi nettement redressée au cours de cette année. En Grande-Bretagne, l'économie a connu une solide expansion.

Europe de l'Est, centrale et orientale – En Europe de l'Est, la croissance de l'économie russe (probablement 6,5% en 2006) est restée élevée en dépit du lent fléchissement des impulsions provenant du commerce pétrolier. Dans les Etats d'Europe centrale et orientale, membres de l'UE qui présentent toujours des taux de croissance supérieurs à la moyenne, le processus de rattrapage économique face aux autres pays de l'UE s'est poursuivi.

Economie suisse

Malgré un léger ralentissement de la croissance au troisième trimestre, l'évolution conjoncturelle de l'économie suisse est favorable. L'expansion du Produit intérieur brut (PIB) est estimée à 2.8%. Il s'agit d'une année particulièrement dynamique. Les impulsions positives viennent du commerce extérieur, de la consommation privée ainsi que des investissements en biens d'équipement. S'agissant du commerce extérieur, on constate que les exportations nettes de biens ont fourni une contribution forte à la croissance du PIB. L'économie a surtout profité d'un environnement largement favorable, notamment parce que ses principaux partenaires commerciaux en Europe sont sortis d'une léthargie de plusieurs années et ont affiché des taux de croissance appréciables, tandis que l'activité en Asie est restée très favorable. En outre, les exportations ont bénéficié de la faiblesse du franc face à l'euro. Seule la nouvelle hausse du prix de l'énergie et des matières premières a pesé sur l'industrie et les transports, mais aussi grevé le budget des ménages.

Emploi

La dynamique conjoncturelle a enfin induit une reprise de l'emploi. Ainsi, le nombre d'emplois est en hausse de 1.6% en rythme annuel. La croissance des emplois dans le secteur secondaire (+ 2.4%) se révèle une nouvelle fois supérieure à celle enregistrée pour le secteur tertiaire (+ 1.3%). Le nombre de travailleurs suisses a augmenté de 1.9%, celui des étrangers de 4% et les frontaliers de 6.6% (190 000 personnes occupées). La progression enregistrée dans le secteur secondaire est imputable aux domaines " Instruments médicaux et de précision ", " horlogerie ", " fabrication de machines et d'équipement ", ainsi que " construction ". Le secteur tertiaire progresse dans les domaines " services aux entreprises " et " santé-social ".

Le taux de chômage a évolué à la baisse entre janvier et juin, passant de 3.9% à 3.1%, avant de stagner pendant plus de six mois, soit jusqu'à fin novembre, pour remonter ensuite légèrement à 3.3% sous l'effet des facteurs saisonniers. A fin décembre, le taux de chômage, qui avait reculé de 0.6 points au cours de l'année, était nettement plus bas qu'au début 2006.

Le nombre de chômeurs inscrits s'est élevé en 2006 à 131'532 en moyenne annuelle, soit 17'005 ou 11.4% de moins que l'année précédente, Quant au taux de chômage, il était de 3.3% en moyenne annuelle (- 0.5 point de pourcentage par rapport à 2005).

L'effectif total des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits plus demandeurs d'emploi non-chômeurs inscrits) a chuté rapidement de février à juin. Il est reparti à la hausse en automne sous l'influence des facteurs saisonniers. Au final, le nombre des demandeurs d'emploi inscrits atteint 197'414 en moyenne annuelle (19'740 de moins que l'année précédente).

Secteurs

On enregistre une forte accélération de l'activité par rapport à 2005 dans pratiquement tous les secteurs. La pharmacie, l'électro-industrie, la chimie et l'industrie des métaux ont affiché la plus forte progression. Même après une hausse sur plusieurs années, l'horlogerie s'est maintenue dans le peloton de tête, tout comme les banques. Le commerce de gros, le tourisme et les bureaux d'architectes et d'ingénieurs ont effectué des percées remarquables. Seules les entreprises de télécoms ont bouclé l'exercice 2006 avec des chiffres d'affaires tout juste en légère hausse. Mais compte tenu de la chute des prix de vente, l'augmentation des volumes semble s'être ici aussi nettement accélérée. Il en va de même pour le commerce de détail. Inversement, la hausse nominale modérée des chiffres d'affaires des garages est en bonne partie due à des prix plus élevés.

Les bons chiffres d'affaires se sont accompagnés d'une progression plus vigoureuse des bénéfices. Seules les entreprises de télécoms ont accusé un repli, dû à la fois à une stagnation des chiffres d'affaires et au boom des investissements dans les nouvelles technologies. La santé et activités sociales ainsi que les garages sont eux aussi restés très en deçà de la tendance bénéficiaire de toutes les branches analysées. Par contre, les entreprises de services financiers ainsi que la pharmacie et la chimie ont encore une fois caracolé en tête. Les fabricants de biens d'investissements ont aussi affiché d'excellents résultats grâce aux revenus tirés d'exportations supplémentaires induites par le cours avantageux du franc. Globalement, l'ampleur de la progression des bénéfices et le large ancrage de cette tendance dans les branches permettent de brosser un tableau très réjouissant.

La pression sur les prix de vente qui persistait depuis 2002 s'est relâchée l'an dernier. Malgré une concurrence toujours âpre, la demande soutenue a permis de répercuter en partie l'alourdissement du coût de l'énergie, des matières premières et du personnel sur l'acheteur. Pour les industries exportatrices, la faiblesse du franc face à l'euro a aussi renchéri les prix convertis en monnaie nationale. En comparaison sectorielle, la tendance des prix est toutefois restée très hétérogène. Les télécoms ont subi la pression la plus marquée, suivies par les médias et les banques (mesurée aux marges d'intérêts). Dans le commerce de détail aussi, la lutte acharnée des prix livrée par la grande distribution a fait baisser leur niveau. Globalement, ce sont les prestataires de services aux entreprises, les horlogers, les agences immobilières, les garages et les prestataires de loisirs qui ont pu relever le plus leurs honoraires ou leurs prix.

L'intensité et l'ampleur de la reprise ont eu une incidence majeure sur la politique du personnel des entreprises, la plupart des établissements n'ont pu honorer leurs nombreuses commandes qu'en recrutant et il n'est pas rare que le marché de l'emploi n'ait pas pu satisfaire leurs besoins. Seules les branches des télécoms et du commerce de détail ont encore réduit leurs effectifs. Toutes les autres les ont étoffés, parfois considérablement, en particulier les horlogers, confrontés à de véritables goulets d'étranglement, ainsi que les banques, les prestataires de services informatiques, et les fabricants de biens d'investissement. Ce besoin se reflète aussi indirectement dans les entreprises de recrutement et de placement de personnel, qui ont bénéficié d'une demande soutenue et ont même accru leurs propres effectifs. Pour la main-d'œuvre spécialisée notamment, la prospection à l'étranger est de plus en plus souvent la seule issue.

Compte tenu de l'utilisation record des capacités et des innovations technologiques permanentes, le besoin d'investissement des entreprises est resté élevé.

Economie régionale

Emploi

Chômeurs	31 décembre 2006		31 décembre 2005	
	nombre	taux	nombre	taux
DISTRICT DE NEUCHÂTEL	1 122	4.1%	1 298	4.5%
DISTRICT DE BOUDRY	624	3.3%	720	3.8%
DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS	269	4.7%	254	4.4%
DISTRICT DU VAL-DE-RUZ	178	2.3%	199	2.6%
DISTRICT DU LOCLE	253	3.6%	348	4.9%

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS	900	4.7%	1 078	5.6%
CANTON DE NEUCHÂTEL	3 346	3.9%	3 897	4.5%
Ville de NEUCHÂTEL	805	4.6%	970	5.6%
Ville du LOCLE	208	4.1%	307	6.1%
Ville de LA CHAUX-DE-FONDS	891	4.8%	1 063	5.7%

Au niveau cantonal, la statistique de l'emploi (STATEM) dénombre 77'900 emplois à fin septembre 2006, soit une augmentation de 1'200 unités en une année. 29'300 emplois sont recensés dans le secteur secondaire (+ 1'200) et 49'400 dans le secteur tertiaire (pas de variation).

L'enquête communale sur l'emploi a été réalisée au mois d'octobre par la Police des habitants. Comme chaque année, un questionnaire a été envoyé à toutes les entreprises de la ville afin de recenser les personnes employées sur le territoire communal. Il en résulte les chiffres suivants :

	2006		évolution 2005 - 2006	
	entreprises	emplois	entreprises	emplois
Secteur primaire	98	229	- 5	- 13
Secteur secondaire	520	9 158	- 1	+ 579
Secteur tertiaire	1 582	12 267	+ 17	+ 391
TOTAL	2 200	21 694	+ 11	+ 957

En 2006, une hausse globale de 957 postes de travail (+ 4.6%) a été enregistrée. Il s'agit là de la plus forte progression depuis 1990. Comme l'année précédente, le secteur secondaire affiche une hausse (+ 6.75%) plus importante que le tertiaire (+3.3%).

La construction électrique et électronique et la métallurgie enregistrent une augmentation de 60 et 47 emplois. L'horlogerie présente la plus forte augmentation avec 489 postes. Le secteur du bâtiment enregistre également une hausse de 26 postes.

Le commerce (au sens strict du terme, c'est-à-dire sans les activités de gros et d'intermédiaire) affiche une hausse de 72 emplois ; la restauration et l'hôtellerie présente une augmentation de 37 unités.

Il faut préciser que l'enquête communale ne tient pas compte du taux d'activité des employés. Par exemple, on recensera deux emplois pour une personne occupant deux postes à 50 % dans deux entreprises différentes. D'autre part, par entreprise, on doit comprendre dans ce cas établissement économique, c'est-à-dire que la délocalisation d'un atelier sur un autre site équivaut à l'ouverture d'un établissement.

Les emplois occupés par des personnes ne résidant pas à La Chaux-de-Fonds sont au nombre de 9'091 (+ 816) et représentent le 42% des emplois recensés (+2,0%). Parmi eux, on trouve 3'162 (+ 395) travailleurs frontaliers. Les pendulaires en provenance du Littoral continuent également d'augmenter (+ 217) ; ils sont au nombre de 2'259 à fin 2006. Les travailleurs provenant du Locle, du Val-de-Ruz, des Franches-Montagnes et du vallon de St-Imier n'enregistrent qu'une faible hausse.

Entreprises

De manière générale, les entreprises chaux-de-fonnières sont très satisfaites de la marche des affaires. Les carnets de commandes sont pleins pour de nombreux mois et la visibilité est bonne.

L'industrie horlogère a encore atteint des sommets, enregistrant des exportations record pour la troisième année consécutive. Le secteur se porte bien et non seulement les entreprises propriétaires de marques mais également leurs sous-traitants et fournisseurs font état de très bons résultats. Les entreprises de la branche ont largement engagé et procédé à des investissements. Toutefois, elles sont de plus en plus confrontées à un assèchement du marché de l'emploi.

Le milieu de la construction et de l'immobilier se porte bien. Toutefois, les plus grandes entreprises de construction sont de plus en plus exposées à la concurrence étrangère. Le second œuvre souffre moins de ce phénomène et peine parfois à répondre à la demande.

Un terrain situé à proximité de la Gare du Crêt-du-Loche, dont la réouverture est programmée pour la rentrée 2007, a été vendu à l'entreprise Sellita. Cette dernière emploie déjà quelque 170 personnes et la construction d'une nouvelle usine lui permettra de développer sa fabrication de mouvements et d'augmenter ses effectifs.

La société Tag Heuer est maintenant entièrement installée à La Chaux-de-Fonds. Elle a fait construire une extension aux locaux déjà occupés à la rue Louis-Joseph-Chevrolet et y a installé son siège qui était situé à Marin auparavant. De même, la société TDL le Tabletier de Luxe SA, spécialisée dans la production de coffrets en bois, auparavant située à Ste-Croix a choisi de s'installer à La Chaux-de-Fonds.

L'entreprise Natéber a entièrement rénové le bâtiment situé à la rue du Locle 74 et s'y est installée en fin d'année. De même, les anciens locaux de Cattin machines, boulevard des Eplatures 50, ont été rénovés et accueillent deux sociétés.

Ces quelques exemples, parmi de nombreux autres, illustrent le dynamisme industriel de la région.

Promotion

Le Service économique a beaucoup été sollicité pour la recherche de terrains pour répondre aux besoins des entreprises souhaitant se développer. La bonne conjoncture incite les entreprises à investir. Si dans la mesure du possible les entreprises sont orientées vers des bâtiments existants, nombre d'entre elles ne trouvent pas d'immeuble pouvant répondre à leurs besoins. La Ville peine à répondre aux sollicitations, le stock de terrains constructibles étant au plus bas. L'ouverture d'une nouvelle zone industrielle est prévue entre Neode et Cartier, mais des oppositions allongent considérablement les procédures. Il faudra également compter un petit délai pour aménager et équiper le secteur.

Un net rapprochement avec la structure cantonale de promotion économique a été mené cette année. Il était prévu d'intégrer le Service communal au Développement économique, mais ce projet a dû être quelque peu repoussé suite au retard pris dans la restructuration de la promotion cantonale.

Immobilier

En 2006, le marché des appartements en PPE a à nouveau connu une année faste. Par de nombreuses constructions, les promoteurs ont su combler une forte demande d'appartements en PPE. Les taux hypothécaires attractifs ont aussi convaincu de nombreux locataires de devenir propriétaires. Il s'agit maintenant d'être attentif à ne pas créer une sur-offre d'appartements neufs à la vente qui ne pourront trouver preneur sans une augmentation de la population résidente.

La demande de maisons individuelles est forte en 2006, malheureusement l'offre reste faible à La Chaux-de-Fonds. Devant cet état de fait, de nombreux habitants font encore le choix de quitter notre ville pour trouver un objet immobilier qui comblera leurs attentes. Ceci a pour conséquence la création de cités dortoirs dans les villages et l'intensification de la pendularité. Les projets conduits ou traités par le Service d'urbanisme devraient progressivement permettre de répondre à la demande de logements de qualité.

Sur le marché de la vente d'immeubles, La Chaux-de-Fonds, par la stabilité de son marché, attire de plus en plus d'investisseurs externes désirant une rentabilité à long terme. Cependant, ces investisseurs s'intéressent à des objets de grande taille (pas d'objet au-dessous de CHF 2'000'000.-), qui restent très rares sur le marché chaux-de-fonnier. Les immeubles de moins de CHF 1'500'000.- ne donnent souvent lieu qu'à des transactions entre des acteurs locaux.

Le marché de la location s'est encore détendu durant l'année 2006. Le taux de vacance est passé de 1,75 % en 2005 à 2,08 % en 2006 pour La Chaux-de-Fonds. Cette tendance est confirmée dans l'ensemble du canton. Le taux de vacance moyen du canton de Neuchâtel pour 2006 (1,28 %) se situe néanmoins largement en dessous de celui de notre ville. On observe un clivage entre le haut et le bas du canton, les Montagnes neuchâteloises connaissant des taux de vacances bien plus importants que le Littoral. Ces taux de vacance en augmentation ne comportent toutefois pas que des aspects négatifs, car ils permettent de détendre le marché de la location et d'éviter une situation de pénurie ou encore d'inciter à la rénovation d'immeubles vétustes. A noter, que la majorité des appartements vacants à La Chaux-de-Fonds sont des 3 pièces. Il est important pour les propriétaires d'étudier les possibilités de réunir des appartements de 3 pièces afin de créer des 6 pièces répondant à une réelle demande.

Le Service économique de La Chaux-de-Fonds répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants est relativement stable. Cette relative stabilité cache néanmoins, une assez grande rotation dans les locaux vacants (environ 160 entrées et donc autant de sorties de la liste du Service économique pour l'année 2006), essentiellement pour les surfaces de moins de 150 m². Malgré le fait que la liste des locaux commerciaux et industriels vacants est disponible sur internet (environ 800 consultations du guichet immobilier de la Ville et plus de 250 pour les listes de locaux par mois), le Service économique a reçu 72 demandes directes de sélections de locaux durant l'année 2006. Le conseil prend une place importante dans les activités du service.

Dans le courant de l'année 2005, le Service économique a lancé une enquête sur les loyers des commerces de détail du centre-ville. L'année 2006 a vu la concrétisation de cette étude par l'envoi de celle-ci aux commerçants concernés, aux gérances de la place et à la presse. Il a permis de donner aux locataires et aux bailleurs une image précises de ce marché. La valeur médiane des loyers des commerces de détail du centre-ville se situe à CHF 208.- au m² charges comprises. Ce chiffre masque cependant une partie de la réalité de ce marché qui comprend des variations de loyer entre CHF 90.- m² et CHF 650.- m² charges comprises selon les zones.

Enfin, il faut signaler que le collaborateur scientifique du Service économique chargé de la promotion immobilière de la ville a intégré la Caisse de pensions de la Ville de La Chaux-de-fonds en tant que gestionnaire immobilier dès le 1^{er} février 2006 à un taux d'activité de 30 %. Ce poste lui permet d'élargir son champ d'action et de créer des liens plus intenses avec les professionnels de l'immobilier. Il s'agit également de posséder une vision globale de la politique immobilière de la ville et des outils à disposition.

Commerce

En 2006, le nombre de commerces à La Chaux-de-Fonds reste stable. Le Service économique a constaté un regain d'intérêt pour les petites à moyennes surfaces sur l'avenue Léopold-Robert qui a ce jour ne connaissent pas ou très peu de vacant. Les grandes surfaces commerciales restent quant à elles plus difficiles à relouer ; ceci est dû notamment au regroupement des enseignes, à la création de centre commerciaux et à la surcapacité commerciale du canton. Cependant, le visage de notre avenue principale devrait évoluer dans ces prochaines années, des projets de travaux et de rénovation étant prévus dans les locaux ex-ABM et ex-EPA. Cela prouve, si besoin en est, que le centre-ville est toujours attractif. Il connaît depuis 2 ans un regain d'intérêt de la part des commerçants qui collaborent avec les autorités pour une redynamisation du tissu commercial.

Pour la première fois depuis 5 ans, les personnes employées dans les commerces de détail ont significativement augmenté (82 employés supplémentaires). Le nombre d'établissements à quand à lui augmenté de 8 unités.

Après la réactualisation des données statistiques sur le commerce de détail, le Service économique a constaté que le Centre-ville commercial s'est déplacé au fil des années. Dans les années 1990, il était symbolisé par la Gare et s'étendait en Est et en Ouest de celle-ci. Depuis quelques années, le complexe Espacité s'est défini comme le point central du centre-ville faisant la liaison entre la Place du Marché et la Vieille-ville d'une part et les alentours du Centre Métropole d'autre part. Le centre-ville est toutefois peu marqué architecturalement et a par conséquent de la peine à développer une image forte. Des aménagements urbains et la création d'espaces piétons pourraient palier progressivement à cette image de centre-ville où l'on ne fait que transiter.

Tout au long de l'année 2006, de nombreux contacts ont été menés avec les différentes associations de commerçants. Elles ont permis de tisser des liens de confiance avec ces acteurs et d'améliorer la communication avec ceux-ci. Au printemps 2006, un groupe de travail « Animation Centre-Ville » a été créé regroupant des commerçants, des représentants du CID, de la Vieille-ville Bouge et des cafetiers-hôteliers-restaurateurs. Ce groupe de travail a pour but de réunir les acteurs du centre-ville afin de créer une nouvelle dynamique et d'augmenter l'impact d'éventuelles animations. Il s'agit de donner une identité forte au centre-ville et ainsi de démontrer son attractivité et ses principaux atouts notamment le conseil, le service, la qualité et la proximité.

Commissions et projets

Commission économique

La Commission économique s'est réunie à deux reprises au cours de l'année. Elle est principalement le lieu d'échanges sur la situation économique locale, sur les enjeux actuels. C'est également un groupe d'experts auquel le Conseil communal peut soumettre ses projets afin de les ajuster en fonction des avis et suggestions des commissaires. La Commission a reçu la Conseillère d'Etat Mme Sylvie Perrinjaquet et M. Jacques Zumstein, Président de la commission économique de l'assemblée interjurassienne pour traiter de l'avenir des microtechniques, des institutions de recherche et de formation. Elle a également examiné le projet de modification du plan et règlement d'aménagement (PRAC) concernant les périmètres d'activités commerciales.

Vivre La Chaux-de-Fonds

L'Association Vivre La Chaux-de-Fonds a organisé la venue du St-Nicolas au Bois du Petit Château. A Polyexpo, une soirée de Nouvel-An a à nouveau été organisée. Le projet des Vivamitiés 07 a réuni de nombreuses commissions et groupes de travail chargés de sa préparation. Les travaux de secrétariat de l'association sont toujours assurés par le Service économique.

Politique et collaboration régionale

Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

La stratégie RUN, retenue par la Confédération en tant que projet-pilote de la politique des agglomérations (2001-2004) et de la nouvelle politique régionale (2005-2007), comprend huit projets, soit cinq projets de région et trois projets d'agglomération. L'année 2006 a vu l'ensemble des Communes du Canton de Neuchâtel adhérer à l'Association Réseau urbain neuchâtelois. Le Bureau des Agglomérations et des Régions (BAR), anciennement plate-forme RUN, est donc placé à présent sous l'autorité d'un comité directeur, composé de représentants de différents projets en cours et d'un Conseiller d'Etat. M. Kurth y représente la Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds.

La signature des contrats a été repoussée au printemps 2007 pour plusieurs motifs. La principale raison est le temps nécessaire aux décisions politiques.

En 2006, la Ville de La Chaux-de-Fonds s'est investie dans les projets suivants:

- Réseau des trois villes: Elaboration du catalogue de négociation.
- Communauté urbaine Le Locle – La Chaux-de-Fonds: Ce projet a été légèrement modifié puisqu'à présent les aspects transfrontaliers uniquement sont pris en compte. Une déclaration d'intention de collaboration entre Morteau, Villers-le-Lac, Le Locle et La Chaux-de-Fonds a été signée en novembre 2006.

- Centre-Jura: ce projet a été marqué par la signature d'un protocole d'accord sur les principaux objectifs en octobre 2006.

Dans ce cadre, la Ville de La Chaux-de-Fonds a poursuivi son engagement financier; en effet, la collaboration de Mme Céline Frutiger (75%) à la plate-forme RUN a été reconduite en 2006.

Statistiques

Comme décidé lors de la réorganisation du Service en début de législature, les activités statistiques se sont concentrées autour de l'édition et la diffusion du 9^{ème} (et dernier) annuaire statistique de la Ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que du mémento (également disponibles en ligne). Les données disponibles sur Internet auprès de l'OFS (Office fédéral de la statistique) et de l'Office cantonal sont aujourd'hui très complètes et rendent la publication de l'annuaire moins fondamentale. C'est pourquoi, à l'avenir; seul le mémento sera encore disponible. La classification des entreprises dans la base de données tenue par la Police des habitants continue également d'être assurée par le Service économique.

Transports

En collaboration avec le Service d'urbanisme, Le Service économique est chargé de la gestion de la politique communale en matière de transports. Cela implique non seulement la gestion du budget lié aux transports publics et aux subventions accordées, mais aussi la participation à la définition de nouveaux modes de déplacement sur le territoire communal. Par exemple, des solutions de transfert modal sont en développement en lien avec les entreprises. La Ville a également fait l'acquisition de 6 abonnements journaliers CFF qui sont proposés à la population pour le prix de Fr. 35.-/jour. Ces cartes journalières sont vendues par la billetterie de l'Heure bleue, dont les horaires sont mieux adaptés pour le public.

CONTRIBUTIONS

1. Préambule

Globalement, la population chaux-de-fonnière représente environ le quart des contribuables du canton, soit environ 23'000 contribuables personnes physiques et plus de 1'400 contribuables personnes morales à fin 2006.

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) a été reprise au 1^{er} janvier 2004 par l'Office de perception de l'Etat, à Neuchâtel. Jusqu'à la fin de l'année 2003, cette prestation était assurée par le Service des contributions de la Ville. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés avait quant à lui déjà été transféré à l'Office du contentieux général de l'Etat le 1^{er} mai 2003. Les autres tâches concernant la fiscalité ont été reprises par le Service financier.

La nouvelle organisation a permis le développement de synergies avec le Canton tout en donnant à la Ville la possibilité de réaliser des économies dues, notamment, à la diminution du nombre de postes dédiés aux activités liées à la fiscalité. En effet, le Service des contributions a été entièrement intégré au Service financier de la Ville. La Caisse communale fonctionne également comme guichet d'information fiscale, ce qui permet de maintenir un service de qualité aux contribuables chaux-de-fonniers.

Du 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2005, l'Etat a facturé ses prestations aux communes aux prix de CHF 20.- par dossier pour les personnes physiques et CHF 18.- pour les personnes morales. Dès le 1^{er} janvier 2006, le prix relatif aux dossiers des personnes physiques a été revu et s'élève maintenant à CHF 18.80.

2. Impôts 2006

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes les acomptes facturés pour l'année courante, complétés en plus ou en moins par la différence entre taxation et tranches provisionnelles de l'année précédente.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation qui intervient, les différences ont donc un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Pour 2006, les impôts sur la fortune et le revenu des personnes physiques peuvent être résumés comme suit:

	Comptes 2006 KCHF	Budget 2006 KCHF	Ecart KCHF
Impôt sur la fortune			
Impôts année 2006	4'957.4	4'809.0	148.4
Corrections des impôts de l'année 2005	330.4	-	330.4
Corrections des impôts antérieures à 2005	100.2	-	100.2
	5'388.0	4'809.0	579.0
Impôt sur le revenu			
Impôts année 2006	60'848.0	65'192.0	-4'344.0
Corrections des impôts de l'année 2005	3'127.0	-	3'127.0
Corrections des impôts antérieures à 2005	355.2	-	355.2
	64'330.2	65'192.0	-861.8
Impôt sur la fortune et sur le revenu			
Impôts année 2006	65'805.4	70'001.0	-4'195.6
Corrections des impôts de l'année 2005	3'457.4	-	3'457.4
Corrections des impôts antérieures à 2005	455.4	-	455.4
	69'718.2	70'001.0	-282.8

Dès 2005, le coefficient fiscal est fixé à 70, contre 100 jusqu'en 2004. Cette diminution du coefficient est dû au désenchevêtrement de certaines tâches qui incombait aux communes jusqu'en 2004, et qui ont été reprises par l'Etat dès 2005.

Il ressort du tableau ci-dessus que l'impôt sur le revenu ressortant des comptes 2006 est proche du budget 2006, compte tenu des bordereaux soldes relatifs aux impôts 2005 et antérieurs à 2005, des contribuables taxés en 2006.

REMISES, RECTIFICATIFS, NON-VALEURS

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2006 :

	Comptes 2006		Comptes 2005	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Remises accordées	11'227.66		51'867.56	
ADB, non-valeurs, abandons	4'188'944.98		4'580'647.54	
ADB s/comptes d'insuffisances communaux	35'001.05		12'032.15	
Taxe foncière: ADB, non-valeurs, abandons	9.00	4'235'182.69	32'470.65	4'677'017.90
Charge réelle		4'235'182.69		4'677'017.90
Dissolution réserve impôts	-	-	-	-
Remises, rectificatifs, non-valeurs		<u>4'235'182.69</u>		<u>4'677'017.90</u>

Le montant de CHF 4'235'182.69 correspond à la charge réelle des pertes constatées en 2006. Ce montant est inférieur de CHF 441'835.21 à celui présenté dans les comptes 2005.

En 2004, la perte réelle se montait à CHF 6'113'443.34 avant la dissolution du solde d'une réserve de CHF 500'000.— qui avait ramené le solde à CHF 5'613'443.34. La réserve concernée ayant été entièrement dissoute à fin 2004, une telle opération n'a pas pu être effectuée pour 2005, ni pour 2006.

La forte augmentation constatée en 2004 était notamment due au rattrapage du retard pris à la fois dans la gestion des débiteurs et par les offices des poursuites. Pour rappel, ce poste présentait à fin 2003, un solde de CHF 4'453'202.24 avant la dissolution partielle d'une réserve de CHF 2'500'000.-- qui avait ramené le solde à CHF 1'953'202.24.

Il est à noter que dès 2005, la récupération des créances perdues est enregistrée dans les recettes. Ce recouvrement sur créances amorties ainsi que sur les poursuites et faillites, totalise CHF 313'861.74 pour 2006.

MISE EN COMPTES AU BOUCLEMENT 2006

PERSONNES PHYSIQUES

- Impôt sur fortune :	total 2006	CHF	4'957'405.00
(compte 400.1000)	différence 2005	CHF	330'376.30
(compte 400.1050)	différences antérieures à 2005	CHF	100'206.50
		CHF	<u>5'387'987.80</u>
- Impôt sur revenu :	total 2006	CHF	60'848'024.35
(compte 400.1100)	différence 2005	CHF	3'127'006.10
(compte 400.1150)	différences antérieures à 2005	CHF	355'255.10
		CHF	<u>64'330'285.55</u>
Cumul fortune et revenu :	total 2006	CHF	65'805'429.35
	différence 2005	CHF	3'457'382.40
	différences antérieures à 2005	CHF	455'461.60
		CHF	<u>69'718'273.35</u>

PERSONNES MORALES

- Impôt sur capital :	total 2006	CHF	2'945'789.10
-----------------------	------------	-----	--------------

(compte 401.1000)	différence 2005	CHF	352'189.15
(compte 401.1050)	différences antérieures à 2005	CHF	311'624.00
		CHF	3'609'602.25
- Impôt sur bénéfice :	total 2006	CHF	8'640'287.70
(compte 401.1100)	différence 2005	CHF	3'847'959.85
(compte 401.1150)	différences antérieures à 2005	CHF	376'101.90
		CHF	12'864'349.45
Cumul capital et bénéfice :	total 2006	CHF	11'586'076.80
	différence 2005	CHF	4'200'149.00
	différences antérieures à 2005	CHF	687'725.90
		CHF	16'473'951.70
<u>TOTAL</u>			
Personnes physiques et morales :	total 2006	CHF	77'391'506.15
	différence 2005	CHF	7'657'531.40
	différences antérieures à 2005		1'143'187.50
		CHF	86'192'225.05

3. Matière imposable

3.1 FORTUNE

	2006 CHF	2005 CHF	Différence CHF	%
Fortune effective	3'261'377'262	3'089'806'617	171'570'645	5.55
personnes physiques				
déductions légales	- 761'175'108	-676'916'378	84'258'730	12.45
Fortune imposable				
personnes physiques	2'500'202'154	2'412'890'239	87'311'915	3.65
Capital imposable				
personnes morales	1'411'446'000	1'193'463'000	217'983'000	18.26
Fortune imposable totale	3'911'648'154	3'606'353'239	305'294'915	8.47

3.2 REVENU

	2006 CHF	2005 CHF	Différence CHF	%
Revenu effectif	1'048'089'561	1'035'355'463	12'734'098	1.23
personnes physiques				
déductions légales	-62'462'118	-59'131'686	3'330'432	5.63
Revenu imposable	985'627'443	976'223'777	9'403'666	0.96
personnes physiques				
Bénéfice imposable	230'700'400	91'885'000	138'815'400	151.08
personnes morales				
Revenu imposable total	1'216'327'843	1'068'108'777	148'219'066	13.87

3.3 ESTIMATIONS CADASTRALES (personnes morales)

	CHF
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'415'120'447
Soumis à l'impôt foncier à 1.50 ‰	981'068'822
Exonéré de l'impôt foncier à 1.50 ‰	434'051'625

4. Nombre de contribuables

	<u>2006</u>	<u>2005</u>	<u>Différence</u>
A. <u>Personnes physiques</u> :			
Réguliers sans répartitions, dont	22'515	21'819	696
Salariés *	12'546	12'536	
Rentiers *	6'689	6'669	
Etudiants *	1'563	1'555	
Responsables PM *	130	126	
Indépendants & autres *	1'782	1'804	
Agriculteurs *	152	151	
IS>que CHF 120'000.- *	7	1	
Externes canton	653	573	80
Impôt à la source	1'695	1'629	66
Répartition autres communes	1'007	1'023	-16
Total	25'870	25'044	826
Prestations en capital	617	397	220
Bénéfices de liquidation	0	0	0
B. <u>Personnes morales</u> :	1'391	1'337	54
C. <u>Propriétaires d'immeubles</u> :	444		
(personnes morales)			

* y compris répartitions autres communes

5. Rendement et perception

5. 1. Impôt sur les personnes physiques et les personnes morales

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur fortune : personnes physiques	5'289'588.15	
- Impôt sur capital : personnes morales (dont corporations publiques : CHF -.-)	3'297'978.25	8'587'566.40
- Impôt sur revenu : personnes physiques	64'012'739.15	
- Impôt sur bénéfice : personnes morales	12'488'247.55	76'500'986.70
		85'088'553.10
MONTANT NET À PERCEVOIR		85'088'553.10
./. ENCAISSEMENTS		76'455'807.44
SOLDE IMPAYÉ DE 2006		8'632'745.66
b) <u>Impôt arriéré</u>	CHF	CHF
- Solde dû au 1.1.2006		41'222'862.32
Montant auquel on ajoute :		
- Rectificatifs sur années antérieures, supérieurs aux anciennes taxations :		
- personnes physiques	455'461.60	
- personnes morales	687'642.27	1'143'103.87
- Frais de sommations facturés		27'974.73
- Intérêts facturés, net		1'375'757.41
- Frais de poursuites facturés		251'999.25
- Réactivation d'actifs amortis		- 30'130.18
- Récupération d'actifs amortis		1'211.57
		43'992'778.97
- Montant duquel il faut déduire :		
- Rectificatifs sur années antérieures, inférieurs aux anciennes taxations :		
- Remises	11'682.79	
- Intérêts crédités	78'849.58	
- A.D.B., non-valeurs, abandons	4'158'359.68	4'248'892.05
MONTANT NET À PERCEVOIR		39'743'886.92
./. ENCAISSEMENTS DE 2005		13'316'829.73
MONTANT ARRIÉRÉ		26'427'057.19
Différence débiteurs 2005		20'334.63
Diminution impôt à la source		- 49'868.89
+ SOLDE IMPAYÉ DE 2006		8'632'745.66
TOTAL DÉBITEURS A FIN 2006		35'030'268.59

5. 2. Impôt sur les frontaliers

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt sur les frontaliers		6'999'386.90
b) <u>Impôt arriéré</u>		0.00
MONTANT NET RECU POUR 2006		6'999'386.90

5. 3 Impôt à la source

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt 2006		1'909'137.87
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Solde dû au 1.1.2006		167'383.23
MONTANT NET À PERCEVOIR		2'076'521.10
./. ENCAISSEMENTS		1'939'371.05
SOLDE IMPAYÉ DE 2006		137'150.05

5.4. Taxe foncière (cet impôt a été supprimé au 31.12.2004)

	CHF	CHF
a) <u>Impôt courant</u>		
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Solde dû au 1.1.2006		29'340.30
- Rectificatifs sur années antérieures :		
- Remises / Rectif. / non-valeurs :	9.00	- 9.00
- Intérêts		785.60
- Frais de poursuites		380.00
MONTANT NET ARRIÉRÉ		30'496.90
./. PAIEMENTS (TRESORERIE)		11'320.45
SOLDE IMPAYÉ DE 2006		19'176.45

5.5. Impôt foncier

a) <u>Impôt courant</u>	CHF	CHF
- Impôt 2006		1'521'095.25
b) <u>Impôt arriéré</u>		
- Solde dû au 1.1.2006		57'940.05
- Paiements (trésorerie)	6'978.25	
- Sommations / intérêts / frais :	- 873.25	
- Remises / Rectif. / non-valeurs :	247.80	-6'352.80
MONTANT NET À PERCEVOIR		1'572'682.50
./. ENCAISSEMENTS 2006		- 1'467'526.80
./. ENCAISSEMENTS 2005		- 34'839.00
SOLDE IMPAYÉ DE 2006		70'316.70

6. Comparaisons

6.1 avec le budget 2006

No compte	Libellé	Comptes 2006	Budget 2006	Différences	
		CHF	CHF	CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'287'781.30	4'809'000.00	478'781.30	9.95
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	100'206.50	0.00	100'206.50	100.00
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	63'975'030.45	65'192'000.00	- 1'216'969.55	- 1.86
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	355'255.10	0.00	355'255.10	100.00
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	6'999'386.90	5'200'000.00	1'799'386.90	34.60
400.1400	P. phys. impôt à la source	1'897'960.26	2'210'000.00	- 312'039.74	- 14.11
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	1'170'000.00	- 1'170'000.00	- 100.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	3'297'978.25	2'500'000.00	797'978.25	31.91
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	311'624.00	0.00	311'624.00	100.00
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	12'488'247.55	7'000'000.00	5'488'247.55	78.40
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	376'101.90	0.00	376'101.90	100.00
402.1000	Taxe foncière	0.00	0.00	0.00	0.00
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'521'095.25	1'600'000.00	- 78'904.75	- 4.93
	Sous-total	96'610'667.46	89'681'000.00	6'929'667.46	7.72
400.1200	P. phys. cptes insuff.	314'377.55	900'000.00	- 585'622.50	- 65.06
401.1200	P. morales cptes insuff.	83.63	300'000.00	- 299'916.37	- 99.97
421.1200	Frais de sommations	28'311.73	39'000.00	- 10'688.27	- 27.40
421.1300	Intérêts de retard	1'385'562.21	872'000.00	513'562.21	58.89
436.3400	Rbt frais ptes	254'838.17	290'000.00	- 35'161.83	- 12.12
	<u>TOTAL CHAP. 610</u>	<u>1'983'173.29</u>	<u>2'401'000.00</u>	<u>- 417'826.71</u>	<u>- 17.40</u>
330.0300	Amortissements, etc.	-4'235'182.69	-5'000'000.00	764'817.31	15.29
		<u>94'358'658.06</u>	<u>87'168'600.00</u>	<u>7'190'058.06</u>	<u>8.24</u>

6.2 avec les comptes 2005

No compte	Libellé	Comptes 2006	Comptes 2005	Différences	
		CHF	CHF	CHF	%
400.1000	P. phys. impôt s/fortune	5'287'781.30	4'873'993.70	413'787.60	8.48
400.1050	P. phys. impôt s/fortune rectific.	100'206.50	0.00	100'206.50	100.00
400.1100	P. phys. impôt s/revenu	63'975'030.45	64'574'212.25	- 599'181.80	- 0.92
400.1150	P. phys. impôt s/revenu rectific.	355'255.10	0.00	355'255.10	0.00
400.1300	P. phys. impôt s/frontaliers	6'999'386.90	5'465'645.45	1'533'741.45	28.06
400.1400	P. phys. impôt à la source	1'897'960.26	2'036'500.47	- 138'540.21	- 6.80
400.1500	Prélèvement provision débiteurs impôts	0.00	0.00	0.00	0.00
401.1000	P. morales impôt s/capital	3'297'978.25	3'045'038.40	252'939.85	8.30
401.1050	P. morales impôt s/capital rectific.	311'624.00	0.00	311'624.00	100.00
401.1100	P. morales impôt s/bénéfice	12'488'247.55	8'948'452.65	3'539'794.90	39.55
401.1150	P. morales impôt s/bénéfice rectific	376'101.90	0.00	376'101.90	100.00
402.1000	Taxe foncière	0.00	1'867.00	- 1'867.00	- 100.00
402.1100	Impôt foncier P.M.	1'521'095.25	1'600'223.10	- 79'127.85	- 4.94
	Sous-total	96'610'667.46	90'545'933.02	6'064'734.44	6.69
400.1200	P. phys. cptes insuff.	314'377.55	269'772.73	44'604.77	16.53
401.1200	P. morales cptes insuff.	83.63	250.95	- 167.32	- 66.67
421.1200	Frais de sommations	28'311.73	40'408.63	- 12'096.90	- 29.93
421.1300	Intérêts de retard	1'385'562.21	1'590'762.50	- 250'200.29	- 12.89
436.3400	Rbt frais ptes	254'838.17	236'059.84	18'778.33	7.95
	<u>TOTAL CHAP. 610</u>	<u>98'593'840.75</u>	<u>92'683'187.67</u>	<u>5'910'653.08</u>	<u>6.37</u>
330.0300	Amortissements, etc.	-4'235'182.69	-4'677'017.90	441'925.21	9.44
	<u>SOLDE NET</u>	<u>94'358'658.06</u>	<u>88'006'169.77</u>	<u>6'352'488.29</u>	<u>7.21</u>

7. Tableaux statistiques

7.1. Contribuables classés par catégories d'IMPÔTS DUS en 2006 (Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 10	3'552	3'552	14.94	501.95	501.95	0.00
11 à 100	887	4'439	18.67	44'845.40	45'347.35	0.07
101 à 200	768	5'207	21.90	115'069.80	160'417.15	0.24
201 à 500	1'799	7'006	29.47	635'077.80	795'494.95	1.19
501 à 1'000	2'520	9'526	40.07	1'839'538.15	2'635'033.10	3.95
1'001 à 2'000	3'128	12'654	53.23	4'644'965.45	7'279'998.55	10.90
2'001 à 5'000	6'598	19'252	80.99	21'673'366.45	28'953'365.00	43.37
5'001 à 10'000	2'881	22'133	93.10	19'409'020.50	48'362'385.50	72.44
10'001 à 20'000	618	22'751	95.71	7'971'404.95	56'333'790.45	84.38
20'001 à 50'000	191	22'942	96.51	5'567'840.75	61'901'631.20	92.72
50'001 à 100'000	26	22'968	96.62	1'793'940.60	63'695'571.80	95.41
100'001 et plus	12	22'980	96.67	1'769'541.35	65'465'113.15	98.06
Prestations Capital	791	23'771	100.00	1'297'071.45	66'762'184.60	100.00
TOTAUX	23'771			66'762'184.60		

2006 (taxation 2005)	2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)	2002 (taxation 2001)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Impôts dus – évolution en CHF

66'762'184.60

94'841'521.60

95'008'733.05

92'154'514.80

97'457'073.50

7.2. Contribuables classés par catégories de FORTUNES IMPOSABLES en 2006
(Personnes physiques)

CATÉGORIES de FORTUNES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR FORTUNES		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 999	9376	9376	40.80	0.00	0.00	0.00
1'000 à 100'000	9245	18'621	81.03	67'723.95	67'723.95	1.41
101'000 à 250'000	2216	20'837	90.67	447'565.50	515'289.45	10.73
251'000 à 500'000	1194	22'031	95.87	800'620.40	1'315'909.85	27.40
501'000 à 1'000'000	590	22'621	98.44	960'817.95	2'276'727.80	47.41
1'001'000 à 2'500'000	258	22'879	99.56	971'199.20	3'247'927.00	67.63
2'501'000 à 5'000'000	69	22'948	99.86	606'531.40	3'854'458.40	80.26
5'001 000 et plus	32	22'980	100.00	948'209.70	4'802'668.10	100.00
TOTAUX	22'980			4'802'668.10		

2006 (taxation 2005)	2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)	2002 (taxation 2001)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Fortune moyenne – évolution en CHF	134'882.35	131'944.85	106'191.75	105'000.00	110'000.00
Impôt moyen sur la fortune – évolution en CHF	177.65	286.20	295.50	295.95	324.10

7.3. Contribuables classés par catégories de REVENUS IMPOSABLES en 2006

(Personnes physiques)

CATÉGORIES de REVENUS IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES			MONTANTS DUS SUR REVENUS		
	par catégorie	cumulés	cumulés en %	par catégorie	cumulés	cumulés en %
0 à 99	2'888	2'888	12.15	0.00	0.00	0.00
100 à 10'000	1'906	4'794	20.17	120'249.45	120'249.45	0.19
10'100 à 20'000	2'294	7'088	29.82	710'316.20	830'565.65	1.34
20'100 à 30'000	2'883	9'971	41.95	2'356'705.25	3'187'270.90	5.14
30'100 à 40'000	2'851	12'822	53.94	4'217'560.00	7'404'830.90	11.95
40'100 à 50'000	2'547	15'369	64.65	6'051'131.50	13'455'962.40	21.72
50'100 à 75'000	3'936	19'305	81.21	14'381'767.65	27'837'730.05	44.93
75'100 à 100'000	2'073	21'378	89.93	11'924'369.60	39'762'099.65	64.17
100'100 à 200'000	1'393	22'771	95.79	13'573'432.60	53'335'532.25	86.08
200'100 à 300'000	130	22'901	96.34	2'957'951.30	56'293'483.55	90.86
300'100 à 400'000	38	22'939	96.50	1'338'953.05	57'632'436.60	93.02
400'100 à 500'000	18	22'957	96.58	801'921.05	58'434'357.65	94.31
500'100 et plus	23	22'980	96.67	2'228'087.40	60'662'445.05	97.91
Prestations Capital	791	23'771	100.00	1'297'071.45	61'959'516.50	100.00
TOTAUX	23'771			61'959'516.50		

2006 (taxation 2005)	2005 (taxation 2004)	2004 (taxation 2003)	2003 (taxation 2002)	2002 (taxation 2001)
-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------

Revenu moyen – évolution en CHF

44'351.50

44'219.90

43'186.80

44'100.00

43'800.00

Impôt moyen sur le revenu – évolution en CHF

2'606.50

3'739.10

3'662.70

3'731.95

3'920.00

7.4. Départs et arrivées 2006
(Personnes physiques)

CATÉGORIES D'IMPÔTS DUS	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2004		2005		2006		2004		2005		2006	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	99	0	100	0	100	0	121	0	118	0	126	0
1 à 1'000	236	91'038	238	88'981	278	104'440	226	83'966	302	119'484	276	107'874
1001 à 10'000	259	705'897	212	521'727	229	598'735	300	888'305	258	630'909	275	671'885
10'001 à 20'000	16	222'605	7	84'269	7	77'851	3	39'228	2	24'940	5	67'524
20'001 à 50'000	4	119'548	1	30'187	4	103'272	2	65'685	2	62'576	1	23'687
50'001 à 75'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75'001 à 100'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
100'001 à 150'000	1	100'216	0	0	0	0	1	149'197	0	0	0	0
150'001 à 200'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
200'001 à 500'000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
500'001 et plus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	615	1'239'303	558	725'164	618	884'298	653	1'226'382	682	837'909	683	870'971

7.5. Départs et arrivées 2006
(Personnes physiques)

CATÉGORIES FORTUNES IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2004		2005		2006		2004		2005		2006	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	326	384'020	253	173'107	293	249'545	393	462'338	360	344'127	355	286'329
1 à 50'000	173	272'568	168	188'783	174	174'528	198	334'873	263	307'695	260	352'150
50'001 à 100'000	39	111'604	41	71'134	47	85'682	29	63'353	24	47'474	38	89'386
100'001 à 250'000	39	109'768	42	73'836	44	100'563	24	114'566	23	46'949	20	69'346
250'001 à 500'000	20	72'906	28	70'288	29	89'053	3	15'545	9	46'173	6	30'606
500'001 à 1'000'000	7	67'595	14	63'312	17	73'479	2	36'797	2	12'184	3	19'469
1'000'001 à 3'000'000	8	105'819	11	74'082	11	66'863	3	49'712	0	0	0	0
3'000'001 à etc.	2	115'023	1	10'623	3	44'584	1	149'197	1	33'308	1	23'687
TOTAUX	615	1'239'303	558	725'165	618	884'298	653	1'226'382	682	837'910	683	870'971

7.6. Départs et arrivées 2006
(Personnes physiques)

CATÉGORIES REVENUS IMPOSABLES	ARRIVÉES						DÉPARTS					
	2004		2005		2006		2004		2005		2006	
	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF	Nb	KCHF
0	85	952	80	3'486	88	2'141	92	0	88	228	80	0
1 à 50'000	410	466'956	381	332'334	414	364'107	427	467'240	448	368'278	467	398'991
50'001 à 75'000	76	244'751	62	181'492	75	214'447	89	302'885	89	199'282	81	173'412
75'001 à 100'000	24	133'531	21	80'121	21	109'303	29	143'935	34	102'515	32	107'175
100'001 à 150'000	15	184'014	12	79'925	15	96'561	13	97'440	16	71'408	17	107'894
150'001 à 200'000	2	32'119	1	17'620	2	33'710	0	0	5	33'623	5	59'812
200'001 à 500'000	3	176'981	1	30'187	3	64'030	3	214'882	2	62'576	1	23'687
500'001 à etc.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	615	1'239'303	558	725'165	618	884'298	653	1'226'382	682	837'910	683	870'971

FINANCES

Crédits selon article 95 RGC.

SITUATION 2006 - CREDITS CC SELON ART.95

Fonctionnement

Date	Montant accordé	Désignation du crédit	Service	Imputation comptable	Solde au 01.01.06	Dépensé au 31.12.06	Terminé à fin 2006	Dépassement	Montant à venir en 2007
12.05.2004	60'000.00	Inondations coll.ouest	Voirie	710/3144700	0.00	60'000.00	Oui		
04.10.2004	20'000.00	Naturama étude compl.	MHNC	511/3180700	0.00	20'000.00	Oui		
02.02.2005	15'700.00	Etude Voisard/Migy	BPC	733/3180700	0.00	15'700.00	Oui		
30.05.2005	11'000.00	Etude Mme Voisard	BPC	733/3180700	10'000.00	10'000.00	Oui		
30.06.2005	50'000.00	DECF	SRH	620/3189300	0.00	21'865.61	Oui		
16/17.11.05	9'000.00	Sécurisation PI du Midi	Voirie	710/3144300	0.00	5'046.45	Oui		
11.01.2006	86'000.00	Projet Grande Abeille	Police	860/3095000	0.00	86'080.00	Oui	80.00	
26.01.2006	60'000.00	Fusion ateliers TP-Police	Ateliers	715/3111000	0.00	49'799.80	Non		11'000.00
05.04.2006	10'000.00	Dameuse ski de fond	Off.sports	521/3143800	0.00	10'000.00	Oui		
05.04.2006	11'432.45	MHNC-Anc.Stand	MHNC	511/3180700	0.00	12'812.90	Oui	1'380.45	
05.04.2006	17'452.00	Install.surveillance	Police	860/3111900	0.00	17'452.00	Oui		

Finances

21.04.2006	96'000.00	Traceuse Airless City	Ateliers TP	715/3111000	0.00	94'558.00	Oui		
08.05.2006	2'800.00	Aspirateur feuilles	Cimetière	740/3111000	0.00	2'290.00	Oui		
17.05.2006	17'000.00	Cartes CFF	Transports	150/3654000	0.00	17'000.00	Oui		
24.05.2006	3'000.00	Cours Marketing	Chancellerie	121/3091000	0.00	3'000.00	Oui		
04.09.2006	30'000.00	Mandat fds iconogr. BV	Urbanisme	750/30.....	0.00	18'077.40	Oui		
01.06.2006	5'000.00	Coop.Ancien Manège	Urbanisme	750/3656900	0.00	5'000.00	Oui		
29.06.2006	22'798.15	SIC-Part financ.SACSO	SIC	123/3180200	0.00	22'798.15	Oui		

SITUATION 2006 - CREDITS CC SELON ART.95

Date	Montant accordé	Désignation du crédit	Service	Imputation comptable	Solde au 01.01.06	Dépensé au 31.12.06	Terminé à fin 2006	Dépassement	Montant à venir en 2007
29.06.2006	30'000.00	SHE-Accréd.laboratoire	SHE	811/3186600	0.00	1'800.00	Non		28'200.00
29.06.2006	12'000.00	EV-Réfection toiture	Esp.verts	730/3142400	0.00	4'630.00	Oui		
12.07.2006	15'000.00	MBA-Catalogue	MBA	514/3101500	0.00	12'912.00	Non		1'088.00
16.08.2006	80'000.00	Sous-voie gare CFF	Bâtiments	201/3146000	0.00	82'446.75	Oui		
16.08.2006	40'000.00	Transformation Serre 12	Bâtiments	201/3142400	0.00	35'503.85	Oui		
30.08.2006	33'478.60	Fermeture Inox Espacité	Bâtiments	201/3142400	0.00	33'478.60	Oui		
06.09.2006	14'000.00	Radon Beau-Site	Gérance	211/3142400	0.00	0.00	Non		14'000.00

06.09.2006	4'850.00	Citerne Espaces verts	Esp.verts	730/3141900	0.00	4'282.50	Oui		
22.09.2006	7'500.00	Livres Art Nouveau	Culture	500/3110800	0.00	7'191.59	Oui		
29.11.2006	96'373.95	Espacité-Dette CPC	CC	110/3161000	0.00	96'373.95	Oui		
11.12.2006	9'600.00	Mandat M.Schnurr	Centre santé	482/3189300	0.00	4'800.00	Non		4'800.00
11.12.2006	41'747.50	MBA salle Art Nouveau	MBA	514/3187700	0.00	41'747.50	Oui		

Investissements

Date	Montant	Désignation	Service	Imputation	Solde	Dépensé	Terminé à	Dépassement	Montant à
	accordé	du crédit		comptable	au 01.01.06	au 31.12.06	fin 2006		venir en 2007

06.07.2005	37'364.85	Aménagements urbains	Urbanisme	0128.05.03	0.00	37'364.85	Oui		
20.09.2005	70'000.00	Réfection rue du Pont	Voirie	0226.05.01	19'848.00	56'015.25	Oui		
23.02.2006	10'000.00	Etude trait.boues Step	TP	0349.06.01	0.00	13'037.90	Oui	3'037.90	
16.05.2006	17'000.00	Etude Naturama light	MHNC	0323.03.02	0.00	0.00	Non		17'000.00

CONTRÔLE FINANCIER

Ce poste est occupé par une personne à 60%.

Le contrôle financier dépend administrativement du Conseiller communal en charge du service financier. Il est fonctionnellement subordonné au Conseil communal. Il exerce ses activités en toute indépendance, sans recommandations ni directives quant au contenu des révisions et aux méthodes de travail. Il applique les principes généraux reconnus en matière de révision comptable, informatique et d'examen du contrôle interne. Il procède aux vérifications nécessaires par des sondages appropriés et efficaces.

Les tâches principales du contrôle financier consistent à :

- Etre l'organe de contrôle de la Commune pour les domaines comptables, financiers et organisationnels
- Etre le réviseur des comptes d'entités paracommunales, de fondations
- Conseiller les services dans les domaines comptables, financiers et organisationnels

En 2006, le contrôle financier a effectué la vérification des comptes 2005 de plusieurs services communaux correspondant à 3 chapitres comptables, à savoir :

- Contrôle des habitants (4 jours)
- Crèche Beau-Temps (2 jours)
- Secrétariat des Affaires culturelles (2 jours), rapport finalisé en janvier 2007

Le contrôle financier a également effectué divers mandats, contrôles spéciaux, notamment :

- Rapport sur la situation des débiteurs au 31 décembre 2005 (6 jours)
- Contrôles de caisses (4 jour)
- Contrôle de la gestion des heures (6 jours)
- Révision des comptes de fondations et associations paracommunales : Fondation prévention santé, Fondation Maurice Favre, Fondation Favre-Robert-Guyot-Bingguely, Fondation Bonne-Fontaine, Genilem, La Clairière, Braderie et Fête de la montre (4 jours)
- Révision des comptes de sociétés anonymes et société simple : Bloc 30 SA, Moderna SA, Nadermo SA, Hôtel Pierre-François SA (5 jours)
- Participation à la révision des comptes de la Ville effectuée par une fiduciaire externe (15 jours)
- Participation à la révision des comptes de l'hôpital effectuée par une fiduciaire externe (3 jours)
- Le suivi des recommandations effectuées dans les rapports de vérification des exercices précédents (6 jours)

Nous précisons que la baisse d'activité du contrôle financier en 2006 s'explique par un congé maternité de 4 mois, sans remplacement de la titulaire du poste.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2006

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant* :

- Cheffe de service	90%
- Responsable du secteur salaires	100%
- Gestionnaire salaires & responsable assurances	100%
- Responsable du secteur administratif RH	100%
- Assistante administrative RH	100%
- Responsable du secteur SST-RH	40%
- Apprentie	

*Le service a fait l'objet d'une réorganisation entre mai 2005 et avril 2006 permettant une diminution de 1.3 postes de travail en passant de 6.6 postes à 5.3 postes. Les changements suivants ont eu lieu en 2006 : la cheffe de service a diminué son temps de travail de 100% à 90 % ; le non-remplacement du poste d'adjoint-e ; le poste de secrétaire DECF à 20 % a été supprimé et celui de coordinatrice Sécurité au travail a été réduit de 60 à 40 %.

Projet de « Description, évaluation et classification des fonctions » (DECF)

Introduction de la nouvelle politique de rémunération

Ce projet débuté en avril 2002 a vu sa première concrétisation avec l'acceptation des modifications réglementaires, le 29 août 2005 par le Conseil général, puis avec le changement d'échelle salariale, le 1^{er} décembre 2005.

Travaux 2006 :

- Introduction de la nouvelle politique de rémunération au 1^{er} janvier 2006 ; ajustements et gestion ;
- Gestion de la phase de transition et des contestations en 4 étapes ; 1^{ère} phase : réponse technique du service des ressources humaines aux questions ou aux demandes de réévaluations des fonctions ; 2^e phase : traitement des dossiers particuliers n'ayant pas été résolus lors de la 1^{ère} phase par un groupe consultatif composé d'un représentant syndical, d'un représentant du service juridique, du chef de service concerné et de la cheffe du service des ressources humaines ; 3^e phase : le Directeur du service des ressources humaines rend une décision sur préavis du groupe consultatif ; 4^e phase : droit de recours auprès du Conseil communal. La 1^{ère} phase a été terminée au mois de décembre 2006.
- Mise en œuvre du nouveau système des progressions salariales pour 2007 ; informations aux collaborateurs et aux chefs de service ; développement d'outils de gestion et suivi administratif ;
- Nouvelle gestion des indemnités variables pour les services suivants : piscine des Arêtes ; Service informatique communal – exploitation ; nouveau Service du domaine public.

Commission d'hygiène et de sécurité au travail (CHST) 2006

Audits hygiène et sécurité au travail (contrôle SUVA-CHST-SIST): SIS, CTP.

Visites de postes feu & incendie: contrôle sur place de certains changements 17.

Fiches de données de sécurité (FDS): distribution dans les collèges.

Formation sécurité au travail: 1 chargé de sécurité, 20 secouristes d'entreprise « type A »

Formation continue : « Les 5 à 7 neuchâtelois de la sécurité » Commission santé au travail, Groupement Romand de l'Hygiène et Médecine du Travail, SIST, Hôpital Pourtales.

Séances de formation/information pour les employés de l'administration communale : organisation des cours de formation des personnes de contact pour le risque incendie (PERCOI) dans les écoles du canton, 7 séances ; formation de 10 formateurs pour la campagne « Portez futé » 8 heures ; campagne de sensibilisation « Portez futé » 7 séances pour le Dicastère des Infrastructures et de l'Energie, 191 personnes ; séance « Sécurité lors des travaux dans des fosses et canalisation » 15 personnes CTP ; organisation en collaboration avec le service des urgences de l'Hôpital Pourtales des cours de premiers secours, 2 jours 21 personnes ;.

Enquêtes accidents professionnels : 17 aux TP, 2 à la Police locale.

Rapports et/ou l'évaluation des conditions de travail :

Définition des équipements de protection individuelle (EPI) et des habits de travail par opération selon normes SUVA/EU-CTP

Confort thermique et exposition aux micro-organismes – Tri du papier CTP;

Opération de conciergerie, ergonomie, dangers chimique – Musée d'Histoire ;

Exposition aux solvants prélèvements et discussion des résultats – Ateliers de Sombaille Jeunesse Cernil - Antoine

Ventilation, locaux de stockage – CTP (Local de stockage de produits sous-sol ; local de stockage des solvants de l'atelier de peinture, du garage et de la serrurerie)

Exposition au bruit des machines – Cimetière et centre funéraire

Résultats de l'audiomobile SUVA et discussions – Cimetière et centre funéraire, CTP, Espaces verts, SHE

Danger feu et incendie dans les écoles, 42 bâtiments

Entraînement physique définition des opération à risque – CTP

Divers : visites, informations, conseil, documentations, entretiens – sujets abordés : Note de sécurité « Travaux dans les canalisations » ; Fiches de données de sécurité simplifiées (TP, conciergerie) ; Travaux électriques et risques pour la conciergerie (SIS), Port de charges durant les travaux de conciergerie (Affaires sociales, Collège des Marronniers,) ; Sécurité lors du transport d'objets lourds et législation sur le chargement (Conciergerie) .

Autres projets RH en 2006

- Politique de formation de l'administration communale :
 - o la formation des cadres au management/encadrement du personnel a débuté par trois sessions en 2005 et s'est poursuivie par 6 sessions de 2 jours chacune en 2006 (cf. statistiques ci-dessous) ;
 - o la formation en bureautique a été intensifiée par rapport à l'année précédente.
- Gestion de l'âge et de la santé :
 - o mise en œuvre du nouveau système de gestion de l'âge et de la santé : introduction au 1^{er} janvier 2006 d'une diminution de 5 % du temps de travail hebdomadaire pour le personnel âgé de plus de 50 ans et de 10 % du temps de travail hebdomadaire pour le personnel âgé de plus de 55 ans ; gestion des fonctions particuliers (22 personnes) ; gestion des remplacements éventuels (statistiques : cf. ci-dessous) ;
- Gestion de l'absentéisme :
 - o 1^{er} phase - 2006 : mise en place technique de la gestion de l'absentéisme, par l'installation de quelques timbreuses supplémentaires, l'introduction de nouveaux outils de mesure et la gestion centralisée des données au service des ressources humaines. Objectif à atteindre : établir des indicateurs RH dès 2007 ;
 - o 2^e phase - 2007 : analyse des indicateurs RH ; définition et analyse des besoins ; mise en place d'actions de sensibilisation/prévention ; modifications réglementaires éventuelles ; collaborations accrues avec les divers interlocuteurs : médecin conseil, assurances, AI, etc. Objectif à atteindre : stabiliser le taux d'absentéisme dans un premier temps et le diminuer dans un second temps.
- Homogénéisation des procédures RH pour le personnel communal (en cours) ;
- Participation du service RH aux réorganisations des services; la participation plus ou moins directe et régulière du SRH a consisté en interventions liées à l'analyse d'une nouvelle structure, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux cahiers de charges, à la description des fonctions, au fait d'assurer la cohérence et l'application des droits acquis lors de transferts, à l'établissement de divers courriers administratifs, au suivi y relatif, aux contacts réguliers avec l'Etat et autres interlocuteurs externes, etc. Les principales collaborations ont été avec la police locale (participation au projet Grande Abeille – police unique) ; le Service du domaine publique ; la Clinique dentaire ; l'administration Ecoles ; etc.
- Gestion des tableaux de bord RH – effectifs : la mise en place des indicateurs est terminée et un suivi accru et rigoureux des variations des effectifs a été effectué durant l'année 2006. La pratique du délai de carence a été maintenue. Application : six mois, réductible à trois mois en cas de proposition de réorganisation. Les indicateurs ont également permis d'avoir un regard, à la fois général et détaillé, de l'organisation à chaque moment de son évolution, aidant ainsi les restructurations des services, auxquelles le service des ressources humaines a été associé.
- Gestion des recrutements : la procédure de recrutement, modifiée fin d'année 2005, a davantage été gérée par le service des ressources humaines. En cas de départ, les postes n'ont en principe pas été repourvus. Si le remplacement s'est avéré indispensable, un recrutement interne à l'administration communale a été un prérequis à une éventuelle mise au concours externe. La gestion administrative a été faite entièrement au service des ressources humaines pour la plupart des services communaux et la gestion globale du processus de recrutement (tri des dossiers, entretiens, etc.) a été effectuée en association avec les RH pour quelques services. Ces éléments doivent être complétés d'une politique générale du recrutement dès l'année 2007.
- Participation du SRH à l'analyse de l'ensemble des contrats - assurances de la Ville de la Chaux-de-Fonds (personnes et choses) effectuée par Kessler, courtier en assurances. Suite au rapport final de ce dernier au mois de décembre 2006, le dossier des assurances « personnes » et tout particulièrement l'assurance perte de gain maladie constituera une des principales priorités du SRH durant l'année 2007 (lien avec le projet d'absentéisme).

Evolution des salaires en 2006

Mesures salariales 2006 :

- Blocage des progressions salariales 2006 ;
- Octroi du renchérissement à 1 % selon l'IPC du mois de novembre 2005 ;
- Diminution du taux de cotisation de l'employeur à la CPC de 160 % à 145 % de la cotisation des assurés ; cette diminution temporaire des cotisations de l'employeur n'a aucun effet sur les prestations assurées et versées par la Caisse de pensions ;
- Introduction d'une contribution sur les traitements de 2.5 % du salaire brut ;
- Octroi de maximum 2 échelons pour les personnes dont le salaire se situait en dessous de la nouvelle classe de traitement au mois de janvier 2006 et d'un montant de 50 Frs et jusqu'à un échelon pour la même catégorie de personnel au mois de juillet 2006, afin d'accélérer l'intégration des salaires inférieurs dans la grille des traitements ;
- Octroi d'un 14^e salaire pour le personnel atteignant 25 ans d'ancienneté durant l'année 2006, conformément à l'art.13 RDECF (compensation dégressive de la suppression de la prime de fidélité) ;
- Changement de la répartition de la prime APG perte de gain : employeur : passage de 0.22 % à 0.30 % ; employé : passage de 0.21 % à 0.13 %. Cette modification a accompagné celle de l'article 44 du règlement pour le personnel communal, réduisant la prise en charge du salaire durant 730 jours, soit :
 - o Durant les 2 premières années de service, 100% du traitement pendant 2 mois et 90 % ensuite ;
 - o Dès la 3^e année de service, 100% du traitement pendant 3 mois et 90 % ensuite.

Statistiques

Evolution de l'effectif* en 2006

	<u>01.01.2006</u>	<u>31.12.2006</u>
Personnes	749	727
Postes	625.86	608.42

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Mouvement de l'effectif* en 2006

	<u>Entrées</u> <u>1.1.2006</u>	<u>Sorties</u> <u>31.12.2006</u>
Personnes	50	70
Postes à 100%	35.41	53.18

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprentis, stagiaires, surnuméraires ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Les personnes sorties au 01.01.2007 figurent encore dans l'effectif au 31.12.2006 (66 personnes - 56.16 postes, notamment les transferts dans le cadre de Police unique).

Évolution du personnel en formation (apprentis et stagiaires) en 2006

	<u>01.01.2006</u>	<u>31.12.2006</u>
Personnes	37	43
Postes à 100%	35.2	40.40

Gestion de l'âge et de la santé

Nb.pers 2006	Nb.heures hebdo.diminuées	Equivalent plein temps	Remplacements (équivalents postes à 100%)
123	330	8.25	1.8

Formation continue (nombre de personnes formées)

Management (nov05-nov06) Bureautique - 2006

112	125
-----	-----

Augmentations / diminutions des taux d'activité 2004 - 2006 (durée de l'arrêté à l'encouragement au temps partiel)

	<u>AugmentationsTA</u>	<u>DiminutionsTA</u>
Personnes	26	40
Equivalents postes à 100%	5.10	8.32

Diminution TA 2004 - 2006 (détails)

	2004	2005	2006
Personnes	9	12	19
Postes	2.4	2.92	3

Concernant l'arrêté à l'encouragement au temps partiel, le Conseil communal envisage son abrogation dès le 1er janvier 2007. Ce dernier estime que l'incitation financière y relative a pleinement joué son rôle et que le principe d'une activité à temps partiel peut désormais être considéré comme chose courante au sein de l'administration chaux-de-fonnière. Le Conseil communal continuera à encourager et à examiner d'un œil favorable les demandes des collaborateurs souhaitant réduire leur temps de travail.

Gestion administrative des recrutements 2006

	Mises au concours	Offres spontanées
Nombre	33	---
Courriers	1320	185

Autres données statistiques :

Age moyen du personnel communal au 31.12.2006 : 43 ans

Personnel féminin au 31.12.2006 : 39.2 %

Personnel masculin au 31.12.2006 : 60.8 %

Années d'ancienneté moyennes des collaborateurs au 31.12.2006 : 10.5 ans

Fluctuation du personnel en 2006 (taux de rotation)* : 18.5 %

* sans le personnel temporaire, à l'heure, stagiaires et apprentis. Le taux de rotation élevé s'explique par les transferts de 49 personnes au 31 décembre 2006 à l'Etat dans le cadre du projet « Grande Abeille » - Police unique.

**Fonctions à responsabilité ou d'encadrement / Répartition des postes
Femmes/Hommes lors de nouveaux engagements 2006**

Administration :

	Femmes	Hommes
Responsable crèche / Directrice	1 (100%)	
Chef service sécurité publique		1 (100%)

Total Administration :

1 personne (1 poste)	1 personne (1 poste)
---------------------------------	---------------------------------

CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL (CPC)

Introduction

Les informations suivantes sont relativement succinctes dans la mesure où la CPC produit chaque année un rapport de gestion, approuvé en général en juin par le Comité de la CPC. Les rapports de gestion, ainsi que d'autres documents d'informations peuvent être consultés sur la page Internet de la CPC: <http://www.chaux-de-fonds.ch/fr/administration/>, cliquez ensuite sur "services" et choisissez "Caisse de pensions (CPC)".

Organisation

Le personnel de la CPC se présente comme suit :

	31.12.2005	01.01.2007
Administrateur	100 %	100 %
Gestionnaire	100 %	100 %
Gestionnaire immobilier		30 %
Collaboratrice administrative	100 %	100 %
Collaboratrice administrative	80 %*	100 %
Collaboratrice administrative	30 %*	50 %*
TOTAL	410 %	480 %

* Poste à 100 %, à charge de la CPC selon le taux indiqué. Le solde de l'activité est effectué auprès du Service financier.

L'effectif de la CPC a été renforcé en 2006 compte tenu du projet de Caisse de pensions unique qu'il convient de mener en parallèle avec la gestion courante de la CPC. Il est à noter qu'au 01.01.2006, la gestion de cette dernière a été une nouvelle fois compliquée par l'entrée en vigueur du 3^{ème} paquet de la 1^{ère} révision LPP (mesures administratives fiscales notamment).

La CPC finance également d'autres emplois, à la Gérance communale pour la gestion de ses immeubles ainsi qu'à la Comptabilité de la Ville, par les honoraires dont elle s'acquitte (environ CHF 305'000.- pour 2006).

Pour rappel, les postes ci-dessus sont intégralement financés par la CPC.

Principaux projets menés en 2006

Caisse unique de la fonction publique du Canton de Neuchâtel

Au printemps 2006, une charte de projet, figurant également sur la page Internet de la CPC, a été adoptée par l'Etat et les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et précisait les éléments suivants:

- Objectifs du projet
- Structure du projet et mission de chaque organe
- Membres du projet et leur fonction
- Thèmes à aborder concernant le projet
- Budget, charges et ressources
- Fonctionnement et calendrier

Les différents groupes de travail ont débuté leurs analyses au sujet des différents thèmes à aborder et les travaux devraient se poursuivre début 2007 pour aboutir à un rapport aux législatifs et à une mise en œuvre de la Caisse unique pour le 1^{er} janvier 2009.

L'administration de la CPC joue un rôle important dans ce projet, participant à tous les groupes de travail, raison pour laquelle l'effectif de la CPC a été renforcé.

Rapprochement entre collectivités publiques

De nombreux rapprochements entre collectivités publiques (villes et Etat) ont donné lieu à des transferts de personnel.

En ce qui concerne la prévoyance professionnelle, le principe du maintien à la Caisse de pensions initiale des assurés concernés par un transfert a été retenu dans l'attente de la Caisse de pensions unique de la fonction publique du Canton de Neuchâtel.

Boucllement des comptes selon les normes comptables RPC 26

Les comptes de la CPC ainsi que leur annexe ont été présentés pour la première fois, suite à la 1^{ère} révision de la LPP, selon les normes RPC 26, ce qui a généré un travail supplémentaire considérable pour l'administration de la CPC. Le taux de couverture, selon le rapport de gestion figurant sur la page Internet de la CPC, s'élevait à 93.0 % au 01.01.2006 contre 87.3 % au 01.01.2005.

Règlement sur les passifs de nature actuarielle

Compte tenu des nouvelles exigences légales, la CPC a dû élaborer un Règlement sur les passifs de nature actuarielle, définissant de manière détaillée la constitution et l'utilisation des provisions et réserves de la CPC. Ce document technique figure sur la page Internet de la CPC.

Révision du calcul des rappels de cotisation

Afin d'améliorer l'égalité de traitement entre assurés actifs affiliés par plusieurs employeurs différents et les pensionnés, un nouveau système de rappel des cotisations a été adopté par le Comité de la CPC. Il est entré en vigueur au 01.01.2007 et permettra de faciliter également la gestion courante de la CPC.

Révision du Règlement de placements

Le Comité de la CPC a adapté quelques aspects légaux du Règlement de placement et revu les marges tactiques des différentes catégories de placements.

Réponse au postulat radical-libéral au sujet de la CPC

Lors de la dernière révision du Règlement d'assurance, un postulat au sujet de la CPC formulait un certain nombre de questions, auxquelles l'administration a répondu sous la forme d'un rapport inséré dans le dernier rapport de la commission financière. Suite aux réponses obtenues, le Conseil Général a classé ce postulat. Des éléments complémentaires d'analyse sont néanmoins attendus dans le cadre du projet de Caisse de pensions unique.

Procédure d'acquisition d'immeuble

L'administration de la CPC a proposé au Comité une nouvelle procédure relative à l'acquisition d'immeubles pour la CPC. Cette procédure sera examinée par le Comité début 2007.

Projets immobiliers

Deux grands projets immobiliers sont menés par l'administration de la CPC et devraient aboutir en 2007:

- un immeuble de 33 appartements dans le quartier du Paddock pour un montant d'environ CHF 9'500'000.-
- un immeuble de 12 appartements à Chemin Perdu pour un montant d'environ CHF 5'300'000.-

La CPC a également procédé à la transformation en appartements des locaux du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage de Grenier 22 (Unité administrative), la réfection de toitures et volets de certains immeubles ainsi que la rénovation complète de plus de 20 appartements. La CPC a ainsi consenti en 2006 à des travaux d'investissement dans ses propres immeubles pour environ un demi million de francs.

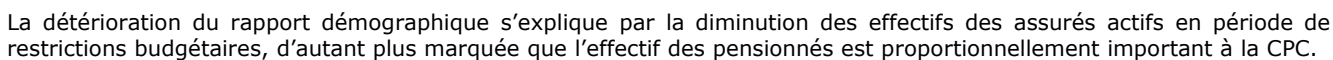
Sujets d'actualité/projets pour 2007

Les sujets d'actualité et projets pour 2007 pour l'administration de la CPC sont notamment les suivants :

- participation aux groupes de travail au sujet de la création de la Caisse unique et rapprochement entre les trois caisses de pensions publiques du Canton de Neuchâtel
- gestion de l'absentéisme chez les employeurs affiliés à la CPC afin de réduire l'augmentation importante des cas d'invalidité à charge de la CPC
- contrôle du principe de l'"adéquation" du plan d'assurance selon les nouvelles dispositions légales entrées en vigueur au 01.01.2006
- mise en œuvre de la procédure relative au contrôle du respect du principe de la loyauté dans les placements, compte tenu des nouvelles règles en vigueur dès le 01.01.2006
- suivi de construction des projets immobiliers susmentionnés
- à l'horizon de plusieurs mois, adaptation des dispositions réglementaires afin de tenir compte, notamment, pour les assurés affiliés dès le 01.01.2006, du premier âge de retraite anticipée possible de 58 ans (57 ans pour les assurés présents au 31.12.2005, pour une période transitoire de 5 ans).

Au 1^{er} janvier 2006, les rentes servies aux pensionnés n'ont pas été indexées.

	<u>31.12.2002</u>	<u>31.12.2003</u>	<u>31.12.2004</u>	<u>31.12.2005</u>	<u>31.12.2006</u>	<u>Variation</u>
Assurés actifs	1'711	1'724	1'727	1'765	1'717	- 48
Assurés pensionnés	726	770	807	822	826	+ 4
Total	2'437	2'494	2'534	2'587	2'543	- 44
Augm./Dim. du total en %		+ 2.3 %	+ 1.6 %	+ 2.1 %	- 1.7 %	
Rapport démographique	2.36	2.24	2.14	2.15	2.08	



SERVICE D'URBANISME

En introduction il faut mentionner que le service a fait l'objet, en cours d'année, d'une importante réorganisation interne. Les missions que le service doit assumer ont été identifiées avec précision et la responsabilité de chacune d'entre elles a été clairement définie. Un des principaux changements est la création du bureau des permis de construire conçu selon le schéma du guichet unique (voir chapitre police des constructions).

La fusion du service d'urbanisme et du service d'hygiène (ancienne formule) a donné lieu à la création du SUE : service d'urbanisme et de l'environnement. Toutes les tâches « publiques » en rapport avec l'environnement construit sont désormais rassemblées sous une même direction, garantissant ainsi une meilleure cohérence dans le suivi et dans le contrôle des constructions, nouvelles, transformées ou planifiées.

Aménagements urbains

Le Service d'urbanisme a suivi la réalisation des projets d'aménagements destinés à sécuriser les abords des collèges et le chemin des écoliers; il s'est également penché sur le réseau des pistes cyclables. Différents aménagements ont été étudiés et testés (rue du Collège-Industriel). Les projets de réaménagement de la place du Marché, de la rue du Marché et du secteur Sud-Est de la place de l'Hôtel-de-Ville ont fait l'objet de nombreuses réflexions inter-services afin d'en déterminer les composants et les caractéristiques.

Le service a poursuivi l'étude d'une conception directrice pour le stationnement notamment par la création de parking d'échanges accompagnée de la délivrance de macarons autorisant le stationnement aux résidents par secteur.

Aménagement du territoire

L'étude pour le réaménagement du Crêt-du-Loche élaborée en collaboration avec la ville du Locle et le canton a débouché sur l'organisation d'un concours d'aménagement qui sera lancé au début de l'année 2007. Les enjeux de ce territoire situé entre les 2 villes sont très importants non seulement pour l'image future du développement de ce secteur mais aussi pour la collaboration entre les 2 villes en terme d'aménagement du territoire.

Plans de quartier et plans spéciaux

De nombreux dossiers ont été déposés et étudiés au sein du service. Le plan spécial « gare aux marchandises » qui a fait l'objet d'un concours a particulièrement mis à contribution le service; ce projet très important de par sa taille et son impact sur le centre-ville est mené en partenariat avec la direction des CFF

Protection du patrimoine

Inscription sur la liste indicative de l'UNESCO

Le groupe de travail comprenant des représentants des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, du Service cantonal des monuments et sites et de l'Office fédéral de la culture ayant élaboré le rapport sur la candidature des deux villes à leur inscription au patrimoine mondial, s'est réjoui de l'acceptation du dossier par les autorités fédérales.

Un bureau « Unesco » a été mis en place pour préparer concrètement la candidature.

Fondation du patrimoine

La Fondation du patrimoine est opérationnelle. La subvention communale pour la restauration des éléments architecturaux dignes d'intérêt, qui figurait auparavant au budget du Service d'urbanisme, est désormais versé annuellement à la Fondation. Celle-ci est administrée par le service.

Rénovation de bâtiments

Le Service d'urbanisme, par l'architecte communal, l'architecte du patrimoine ou l'urbaniste, ont participé aux derniers travaux de restauration de la Maison Blanche. Plusieurs chantiers de restauration des bâtiments remarquables appartenant à des particuliers ont également été suivis.

De nombreuses façades ont été rénovées sur la base des conseils du Service d'urbanisme; ces conseils sont la plupart du temps très bien suivis et la « renommée » du service dans ce domaine est davantage celle d'un partenariat public-privé que celle d'une autorité délivrant des sanctions.

Journées du patrimoine

En septembre, la ville a participé aux Journées européennes du patrimoine, dont le thème était « Les jardins ». En plus de la préparation du programme de cette journée, le service a organisé des visites guidées pour montrer les objets et les situations très souvent méconnus et parfois caché de ce patrimoine urbain remarquable et malheureusement très fragile. La sensibilisation aux espaces extérieurs, prolongement indispensable de l'habitat est plus que jamais nécessaire.

Plan directeur de l'affichage

La nouvelle convention d'affichage est en place. Le service a également mené et a été associé aux réflexions sur l'affichage aux entrées de ville ainsi que sur l'affichage culturel. Des propositions concrètes ont été faites et chiffrées, et seront mises en œuvre dès 2007.

Permis de construire et autorisations d'abattage

Comme les autres années, avant la réorganisation du service, le suivi des dossiers de demandes de permis de construire a représenté une partie importante du travail du service. La résolution des problèmes posés par les demandes de permis de construire et les contacts avec les requérants pour la mise au point des dossiers, ainsi que pour le traitement des oppositions demande toujours plus de temps et d'engagement non seulement de par la complexité des procédures mais aussi par la qualité souvent décevante des projets soumis, pour lesquels de longues discussions sont souvent nécessaires. Le Service d'urbanisme a assumé l'organisation et la majeure partie du suivi des travaux de la Commission d'urbanisme.

Les demandes d'autorisations d'abattage d'arbres ont été comme chaque année nombreuses; les remplacements de compensation sont systématiquement demandés. Ces demandes d'autorisation sont pour le service l'occasion d'entrer en contact avec les propriétaires et de les sensibiliser à la nécessité de préserver les jardins en ville non seulement pour l'image de la ville mais aussi pour la qualité de l'habitat.

Mobilité

Comme chaque année, le service a organisé la journée "En ville sans ma voiture". L'effort déployé pour sensibiliser et responsabiliser les entreprises à la mobilité douce doit être poursuivi. Lors des premières discussions pour l'implantation de nouvelles constructions industrielles ou commerciales, cette sensibilisation est systématiquement abordée.

Relations publiques et image de la ville

Le déroulement des manifestations Art nouveau 2005-2006 a conduit le Service d'urbanisme à organiser un plus grand nombre de visites guidées pour des groupes de spécialistes et aussi tout public.

Comme toujours, de nombreux enseignants, élèves et étudiants ont sollicité des exposés ou de la documentation sur la ville et son histoire.

Enfin, le Service a été présent, comme chaque année, par l'intermédiaire de l'architecte communal, au comité de l'ASPAN-SO et à la commission cantonale des biens-culturels.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

(entre parenthèse : chiffre 2005)

Le service a examiné, fait circuler les dossiers et préparé les autorisations concernant les 229 (279) demandes suivantes :

- 24 (25) préconsultations ;
- 109 (155) demandes de permis de construire ;
- 65 (67) demandes d'autorisations diverses octroyées par le Conseil communal ou la Police des constructions ;
- 31 (32) demandes d'autorisations de pose d'enseignes.

Permis de construire

110 (162) permis de construction, dont 0 (3) sanction préalable et 2 (2) autorisations à bien plaire, ont été délivrés. Ils ont trait aux genres de travaux suivants :

	Exécutés En cours	Inexécutés	Totaux
<i>Constructions nouvelles de bâtiments avec logements à l'exclusion des transformations</i>			
a) Maisons familiales, villas à 1 ou 2 lgts ou contiguës	12 (13)	6 (2)	18 (15)
b) Maisons à plusieurs logements	0 (3)	0 (0)	0 (3)
c) Maisons à usage mixte, locatif, commercial	0 (0)	0 (0)	0 (0)
d) Autres bâtiments avec logements	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Totaux	12 (16)	6 (2)	18 (18)
18 (18) bâtiments neufs ont été sanctionnés et comprennent 18 (50) logements.			
<i>Bâtiments d'utilisation publique</i>			
Constructions, rénovations, transformations	1 (3)	1 (0)	2 (3)
<i>Bâtiments industriels, commerciaux</i>			
Constructions bureaux, magasins, y compris les transformations	15 (20)	2 (2)	17 (22)
<i>Constructions agricoles</i>			
Constructions, transformations, agrandissements	5 (12)	2 (5)	7 (17)
<i>Reconstructions après incendie</i>	0 (0)	0 (0)	0 (0)
<i>Transformations des bâtiments anciens</i>	35 (35)	7 (9)	42 (44)
<i>Vérandas</i>	2 (18)	0 (3)	2 (21)
<i>Antennes pour téléphonie mobile</i>			4 (17)
<i>Pose de panneaux solaires pour un total de 83.62 m² (53 m²)</i>			9 (7)
<i>Sanctions préalables</i>			2 (3)
<i>Autorisations à bien plaire</i>			5 (9)
<i>Décharges ou remblayages</i>			0 (0)
<i>Démolitions de bâtiments</i>			2 (1)

Autorisations délivrées par le Conseil communal ou par la Police des constructions

- 64 (42) autorisations ont été délivrées pour de simples travaux de construction, transformation, rénovation, etc..., dont 5 (4) autorisations pour des cabanes de jardin.
- 31 (32) autorisations pour des poses d'enseignes publicitaires.
- 3 (2) autorisations provisoires de commencer les travaux ont été délivrées.
- 9 (22) modifications de sanction ont été octroyées.
- 1 (1) prolongation de sanction a été délivrée.

Procédure de mise à l'enquête publique

105 (119) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées comprenant la pose des perches gabarits sur le terrain traduisant la volumétrie des constructions projetées.

Interventions de la Police du feu et des constructions – Dénonciations

3 (5) constructions sans autorisation ont fait l'objet de l'intervention de la Police du feu et des constructions. Aucune (3) n'a été dénoncée au Procureur de la République.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme a tenu 13 (10) séances pour examiner 73 (73) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal.

Prêts de plans d'archives

107 (144) dossiers de plans d'archives ont été prêtés à des architectes, propriétaires, etc...

Compteurs individuels des frais de chauffage et d'eau chaude

0 (3) bâtiment locatif comprenant 0 (33) appartement a été soumis à la réglementation du décompte des frais de chauffage et d'eau chaude impliquant l'installation de compteurs individuels pour les immeubles neufs de plus de 5 logements.

Visites de conformité

La Police des constructions, en collaboration avec le Service de l'hygiène et de l'environnement pour certaines visites, a procédé à la visite de 55 (28) bâtiments, 22 (18) villas, 10 (5) locatifs et 11 (5) usines, bâtiments agricoles, et 12 bâtiments divers.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

Il a été expédié régulièrement à l'Office fédéral de la statistique, les statistiques trimestrielles et annuelles des travaux du bâtiment. Après enquête préalable auprès des architectes, constructeurs et propriétaires 48 (72) formules d'enquête sur l'activité sur les constructions en 2006 ont été envoyées et réclamées aux architectes et maître de l'ouvrage qui sont par la suite répertoriées et transmis par Internet à l'Office de la statistique.

Installations de chantiers et contrôles

- 14 (21) autorisations pour l'installation de chantiers ont été délivrées.
- 0 (0) ordre pour la pose de barres à neige sur les toits.
- 0 (3) visite d'inspection avec l'Inspecteur de la CNA a été effectuée.

Lors de chaque construction ou transformation, des visites sont effectuées par l'Inspecteur mais ne sont pas comptabilisées.

Organisation du service

Dès l'année 2007, l'activité de la police des constructions sera répartie, dans le cadre de la réorganisation des services d'urbanisme et de l'environnement, entre activités administratives et techniques (procédure d'examen, recueil des préavis et délivrance des permis), d'une part, et de terrain (inspections), d'autre part.

POLICE DU FEU

(entre parenthèses : chiffres 2005)

Permis de construire pour l'installation de chauffages

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés les demandes de permis de construire relatives aux installations de chauffages.

50 (77) permis de construire pour installations de chauffages ont été octroyés par le Conseil communal:

- 3 (7) chauffages généraux, brûleurs à pression, mazout
- 7 (14) chauffages généraux de plus de 20 kW, gaz
- 2 (6) chauffages généraux, à bois
- 1 (0) chauffage général, mixte, mazout-gaz
- 1 (0) fourneau à gazéification, mazout
- 0 (0) fourneau à gaz
- 20 (19) fourneaux à combustible solide
- 16 (24) notifications de remplacement de production de chaleur

Installations de cheminées de salon

48 (25) autorisations pour l'installation de cheminées de salon ont été octroyées par le service de la police du feu et des constructions. Toutes les nouvelles installations de chauffages et de cheminées de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Installations de citernes

Il a été autorisé: 0 (1) citerne aérienne à gaz
 0 (2) citerne enterrée
 0 (3) citerne, intérieur des bâtiments
 8 (10) petits réservoirs jusqu'à 2'000 litres

Il a été procédé à la mise hors service de:

 0 (13) citerne enterrée
 22 (3) citernes à mazout

Il a été envoyé: 233 (175) avis pour révision de citernes à mazout
 10 (21) ordres de réparations,.

Visites des bâtiments

Comme pour l'année précédente, et toujours en rapport à la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST), 48 (50) usines ont été visitées, 13 (9) ont fait l'objet d'un rapport afin de se mettre en conformité, les autres étant contrôlées du fait de leur équipement en détection incendie, fléchage, pose d'extincteurs, etc. La majorité des responsables de ces entreprises sont conscients des risques encourus et font le nécessaire en fonction de leurs disponibilités financières. Les directions suivent enfin le mouvement.

Feux d'artifices

L'arrêté n'ayant toujours pas été modifié, la Police cantonale continue d'assumer la responsabilité des contrôles des points de vente.

Contrôles des établissements publics

Le changement de patentes et les réouvertures d'établissements publics font l'objet de préavis de la Police du feu suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés se monte à 52 (59) pour l'année 2006

Service de ramonage

Les problèmes rencontrés dans le service de ramonage, en particulier avec un des deux maîtres ramoneurs sont terminés, le Conseil communal ayant décidé de dénoncer la convention qui liait la Ville à l'entreprise de ramonage en cause. De ce fait, le service de ramonage est effectué par une seule entreprise, ce qui tient également compte de la réduction progressive de l'activité, due notamment au développement du chauffage à distance.

Contrôle des échafaudages

- 34 (42) installations d'échafaudages ont été annoncées
- 34 (42) installations ont été contrôlées

La majorité des installations nous ont donné satisfaction.

Contrôle des chantiers de révision de citernes

196 (160) chantiers de révision de citernes ont été contrôlés. L'effort fourni en 2006 se poursuit et nous satisfait. Les retards des années précédentes sont pratiquement comblés ou en commande. 6 (26) nouvelles installations de chauffage à distance ont été réalisées durant l'année 2006.

Rapport sur les collèges et les établissements communaux

La Police du feu a visité, en collaboration avec la Commission d'Hygiène et de Sécurité au Travail (CHST) et le SIS, l'ensemble de ces bâtiments. Un rapport de mise en conformité est sorti dans le courant du printemps 2006. Sous l'égide du Département de l'éducation de la culture et des sports et de l'ECAP, des cours ont été donnés pour la prévention incendie de ces bâtiments. Environ 360 personnes ont participé à ces cours.

Commission du feu

La Commission du feu a siégé 1 (1) fois. La réunion annuelle des représentants des Commissions de Police du feu a eu lieu le 26 octobre à La Chaux-de-Fonds.

Assemblées – Associations:

Le groupement SIL (Surveillance des Installations et des Liquides polluants) poursuit son but. Il a été décidé que la présidence de ce groupe se ferait pas tournus chaque année et que les rencontres auraient lieu dans le canton du président. Les séances de travail avec le Service de la protection de l'environnement se poursuivent et tendent à uniformiser les interventions sur le terrain.

L'inspecteur-adjoint de la Police du feu a suivi un cours à Neuchâtel au sujet des transports de charges à proximité du domaine public et des travaux de construction du GRPA (Groupement Romand de Prévention des Accidents) pour la prévention des accidents sur le domaine public.

Le programme Citbru est terminé et doit être appliqué dans son intégralité. La recherche des données sur les installations des citernes et des chauffages en est grandement simplifiée.

Toutes ces séances et réunions permettent d'uniformiser les décisions prises sur le terrain et d'améliorer les connaissances dans un but constructif.

Cours

Les normes et directives de l'Association des Etablissements et d'Assurance Incendie ont été modifiées afin de s'approcher au plus près des normes européennes. Dès lors, l'application de ces normes et directives est effective.

Les normes de l'ordonnance de protection des eaux contre les liquides pouvant les polluer sont abrogées depuis le 1^{er} janvier 2007 et nous attendons la décision du Canton pour la marche à suivre.

Secrétariat

La mise à jour informatisée de la cartothèque de tous les bâtiments du territoire communal est en cours mais avance difficilement pour des raisons de manque de temps et d'augmentation des tâches du secrétariat.

Informatisation des permis de construire

Le projet cantonal « SATAC » pour l'informatisation des dossiers de permis de construire est toujours en cours.

Archivage

L'ORP a mis à la disposition du service une personne chargée de scanner et d'archiver les plans sanctionnés et les permis de construire. Cette personne est entrée en fonction au mois d'avril et son contrat a pris fin le 10 décembre.

Conclusion du service de la police du feu et des constructions

Le nombre de demandes de permis pour la construction de maisons familiales est en hausse.

Le nombre de transformations des immeubles existants est similaire à l'année précédente.

Quant aux chantiers importants en cours, nous notons la terminaison de l'usine FKG Dentaire au Crêt-du-Locle et la transformation de l'usine Natéber à la rue du Locle 74.

La construction des premiers bâtiments du Chemin-Perdu est en voie de finition. Les locatifs du plan de quartier « Le Paddock » se poursuivent et les deux immeubles à la rue de l'Helvétie sont pratiquement terminés. L'immeuble à la rue Stavay-Mollondin est terminé.

Le quartier de villas des Alérac se poursuit.

Notons enfin que le service a fait l'objet, en fin d'année, d'une importante réorganisation et d'un déménagement. Le service de la police du feu et des constructions est devenu le service des permis de construire ; il est implanté au 4^e étage de l'immeuble Léopold-Robert 3 et fonctionne sous la forme d'un guichet unique SUE (service d'urbanisme et de l'environnement). Le traitement et le suivi des dossiers sont dorénavant assumés par la responsable des permis de construire (personne qui assumait préalablement les préavis du service d'urbanisme), les inspecteurs de la police des constructions et de la police du feu ont déménagé dans l'immeuble Rocher 1 et se rapprochent ainsi du secteur « hygiène et environnement » créant ainsi une équipe pluridisciplinaire et performante pour le suivi des constructions et le contrôle des exécutions (conformité aux permis de construire, constructions illicites, etc...). Cette nouvelle organisation doit encore être éprouvée et pourrait faire l'objet d'ajustements en 2007.

SERVICE DE L'HYGIÈNE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Commission de salubrité publique

Au cours de l'année, la commission s'est réunie à deux reprises. Elle a examiné et adopté les budgets, les comptes et le rapport annuel du service de l'hygiène et de l'environnement.

M. M. Barben, président de la commission ayant démissionné en mai 2006, M. L. Kurth l'a remplacé. M. Paul-Etienne Montandon a assumé cette année encore la fonction de secrétaire de la commission à titre provisoire. Mme Delphine Arnoux a rédigé les procès-verbaux, alors que M. Lucien Tynowski a représenté le service.

Marche à suivre

Personnel

Le personnel du service représente 8.1 postes et 3 postes d'apprentis, respectivement 2 depuis le mois d'août, soit une apprentie de commerce et un apprenti laborantin en chimie (voir chapitre 8).

Les décisions du Conseil communal de modifier la structure et le fonctionnement de certains services communaux ont entraîné des changements importants dans l'organisation du travail. Ainsi, les inspecteurs de la police des constructions et de la police du feu ont été transférés dans les locaux de Rocher 1. La charge de travail s'est accrue en matière de salubrité ainsi que dans le domaine des permis de construire, à un point tel que de nombreux dossiers prennent un retard inquiétant. La réorganisation du service a eu également un impact au niveau de l'action dans le domaine de l'environnement : abandon de tâches (ORCAN, contrôle de la pollution de l'air) et retard dans le suivi de plusieurs dossiers.

Suivi des tâches

Les diverses pièces écrites et adressées à l'extérieur durant l'année 2006 s'élève au nombre de 1355. Le détail figure en annexe.

Orientation des activités

Le service se réunit mensuellement pour discuter les affaires en cours et fixer les objectifs. La marge de manœuvre est très réduite puisque la majorité des tâches découle de dispositions légales déléguées aux communes. Le service intervient également pour effectuer des mandats et des prestations rémunérées.

Le groupe de travail chargé de l'examen des prestations du service s'est réuni quatre fois en 2006. Il a proposé d'intégrer le laboratoire « eau-environnement » à SIM SA et de rattacher les secteurs « salubrité » et « environnement » au service de l'urbanisme. Cette dernière proposition a été validée par le Conseil communal et le nouveau service a pris le nom de service d'urbanisme et de l'environnement (SUE), qui est composé de quatre secteurs, dont celui de l'environnement (anciennement SHE). L'étude du rattachement du laboratoire à SIM s'est poursuivie et un mandat de prestation de la ville au futur laboratoire de SIM pour les questions d'environnement a été préparé. Le mandat de prestation comprendra toutes les analyses en matière de salubrité, d'environnement, d'eaux usées et épurées ainsi que la gestion de dossiers nécessitant des connaissances scientifiques. Suite à un changement de législation au niveau fédéral, le contrôle des viandes a été transféré au canton.

Hygiène de l'habitation

Traitement de plaintes, inspections et constats

Les interventions du service, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes, dont le détail figure en annexe.

Pour 2006, le nombre de rapports internes s'élève à 134.

Durant l'année, le service a suivi 22 cas lourds d'insalubrité. Nombre de ces cas impliquent des interventions répétées, sur une durée atteignant plusieurs années. Le travail en réseau avec les divers intervenants, notamment dans les cas de syndrome de Diogène (pathologie du comportement en habitat), mais aussi dans des situations de misère affective ou matérielle et dans des cas d'addiction, ainsi que dans des pathologies relevant de la psychiatrie a fait la preuve de son efficacité. Des rencontres, qui permettent d'assurer un suivi minimal des cas, ont lieu régulièrement. Durant 2006, le cas évoqué dans les rapports de 2003, 2004 et 2005 a présenté un développement positif. Sauf nouvel événement, il sera possible de classer ce dossier prochainement.

Une autre affaire a connu une évolution moins positive. La personne en question, qui est jeune, souffre de troubles psychiatriques. Durant les phases de crise, l'état de son appartement se dégrade à une vitesse étonnante. C'est au plus fort de la crise qu'il est possible de l'amener à faire des rangements et nettoyages, jusqu'à la normalisation de la situation. Suit alors une période où elle va mieux. Dans ces moments, elle coupe les ponts et ne respecte plus ses engagements, jusqu'à une nouvelle crise, qui nécessite une autre intervention. Dans ces moments de creux, elle fait preuve d'un courage et d'une volonté remarquables. Une série de rendez-vous qu'elle n'a pas honorés et d'engagements non respectés nous a amenés à arrêter notre aide. Le dossier est en attente d'une prochaine dégradation sérieuse.

Nous sommes régulièrement sollicités pour des interventions *extra muros*, dans une région qui s'étend. Les mandants proviennent de propriétaires, de locataires ou d'autorités locales. Ces demandes sont fréquemment faites sur l'instigation de l'Asloca ou de l'Autorité de conciliation. Dans de tels cas, nous n'exerçons pas une tâche de police, mais nous exécutons un mandat, qui est facturé.

Au terme de notre intervention, les dossiers concernant les industries et/ou les établissements publics ne sont pas classés mais versés au dossier de l'entreprise et, le cas échéant, une copie est transmise à une autre instance.

Santé publique

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, désinfestations, désodorisations

Dans un but de salubrité publique et à la demande de particuliers (propriétaires, gérances, locataires, etc.), le service est intervenu à 618 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations ainsi qu'à des désodorisations. Le service a effectué 312 interventions pour éliminer les nids de guêpes. Le Service incendie et secours (SIS) avait proposé de reprendre cette tâche ; or, cette activité requiert un permis pour l'emploi de pesticides que l'on ne peut obtenir qu'après une formation *ad hoc*. Un inspecteur du SUE a suivi cette formation et l'a terminée avec succès en 2005. Il dispose ainsi des autorisations pour effectuer ces traitements et le Conseil communal a logiquement décidé de maintenir cette tâche au SUE.

Lutte contre les maladies transmissibles

Suite à la réorganisation du service, la tâche de coordination entre les diverses instances s'occupant de prévention et de lutte contre le SIDA, que le service assurait depuis 1994, a été reprise par le service de médecine interne de l'hôpital cantonal multi site, unité de La Chaux-de-Fonds.

Lutte contre le bruit

En 2006, nous avons délivré 101 préavis nécessaires à la formulation des autorisations de sonorisation des manifestations occasionnelles par le service du commerce et des patentes (SCP) et 6 préavis pour des autorisations de sonorisation annuelle. Le service a effectué 39 contrôles lors de manifestations occasionnelles et 9 en relation avec des demandes d'autorisations annuelles. Enfin, le service est intervenu à 17 reprises pour vérifier le respect des valeurs de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ou de la norme SIA 181.

Après plus d'une année de procédures, une décision a été rendue par le conseil communal à l'encontre d'une entreprise refusant de mettre ses locaux en conformité avec l'OPB.

Radon

Pour la campagne de mesures hivernales 2006, 400 capteurs longue durée de type Gammadata ont été posés pour le dosage du radon dans 124 bâtiments. L'appareil de mesure en continu AlphaGuard P2000 a également été utilisé une quinzaine de fois pour des mesures urgentes et des mesures de contrôle après assainissement.

Durant cette année, plus d'une centaine d'interventions sur le terrain ont été nécessaires, sans compter la correspondance et les très nombreux entretiens téléphoniques de citoyens préoccupés par le radon.

Agriculture

Primes à la surface

Le service a procédé au contrôle de 92 exploitations qui bénéficient de subventions écologiques. A nouveau, plusieurs demandes de purinage hivernal nous sont parvenues. Nous avons géré, pour la dernière fois, les demandes de remboursements des droits de douane sur le carburant ; en effet, le service ne sera plus concerné par cette tâche en 2007, de nouvelles bases de calcul ayant été mises en place par l'office fédéral des douanes et le service de l'économie agricole à Cernier.

Lutte contre les campagnols

Le paiement des queues de taupes et de campagnols a augmenté de 360 % en 2006 par rapport à l'année précédente. Le service a payé la somme de Fr. 4020.50 pour la présentation de 8041 queues de taupes ou de campagnols.

Location des jardins potagers

Les 161 parcelles de jardins potagers sont toutes louées. La liste d'attente des demandeurs s'élève à 28 et la demande reste stable. Suite à des infractions à diverses législations et vu l'absence de réponse aux demandes du service de remise en conformité, deux baux ont été résiliés. Ces résiliations ont été contestées et la procédure est en cours.

Denrées alimentaires

Marché

Le service organise le marché ainsi que la vente de sapins de Noël et il encaisse les taxes qui leur sont dévolues. Il effectue également le relevé hebdomadaire des prix des fruits et légumes sur le marché pour l'office fédéral de l'agriculture.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche du contrôle officiel des champignons. Cette année a été caractérisée à nouveau par des conditions météorologiques favorables à la récolte des cryptogames et 854 cueillettes ont été contrôlées, dont un nombre élevé contenait un ou plusieurs champignons présentant un danger sérieux pour la santé. Afin de maintenir le niveau de connaissances nécessaires, les trois contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre des sociétés de mycologie du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette année, un collaborateur a participé à un cours de recyclage obligatoire organisé par le groupement romand des contrôleurs officiels de champignons (VAPKO).

Lutte contre la pollution

CRIDOR-Station d'incinération des ordures ménagères

Le service a continué de collaborer avec CRIDOR dans le domaine de la chimie, de la protection de l'environnement et de l'analyse des eaux prétraitées.

CRIDOR dispose d'une autorisation de l'office fédéral de la santé publique (OFSP) pour incinérer des déchets contenant du tritium et le SHE analyse régulièrement l'activité du tritium dans les eaux prétraitées de CRIDOR (annexe).

STEP-Station d'épuration des eaux usées et Ronde

Le service a participé au contrôle des eaux épurées (analyse du carbone organique et des composés organiques halogénés adsorbables) et a démontré que les normes de rejet sont respectées.

Assainissement du site CISA

Sur mandat du canton, nous continuons à effectuer les analyses de contrôle trimestrielles des eaux du gouffre, des piézomètres et des sources du Doubs. Les résultats montrent que les teneurs en solvants dans ces eaux étaient du même ordre de grandeur que celles mesurées après la fin des travaux d'assainissements en mars 2004. La surveillance doit donc être poursuivie.

Déchets abandonnés et décharges, sites contaminés, dolines comblées

Le service a effectué une vingtaine d'interventions concernant des décharges sauvages ou autorisées, mais parfois mal contrôlées, ainsi que pour le dépôt inadéquat d'ordures ménagères ou déchets sur la voie publique.

Nous avons été sollicités à plusieurs reprises concernant des sites contaminés, notamment dans un quartier où des immeubles ont été construits sur une ancienne décharge. Cinq sites appartenant à la ville sont inscrits au cadastre des sites pollués, dont trois nécessitent des investigations complémentaires qui n'ont pas pu être menées, faute de temps.

Contrôle de la pollution de l'air

En 2006, le service n'a pas effectué de contrôle de la pollution de l'air.

Assainissement des industries et contrôle des nuisances

En 2006, le service est intervenu à 35 reprises dans les domaines suivants :

- Effluents désagréables à l'œil et à l'odorat.
- Bruit causé par diverses installations techniques, compresseurs, presses, ventilateurs.
- Stockage et manipulation de produits chimiques et déchets.
- Conseils divers relatifs à la protection de l'environnement.
- Information aux industries et aux particuliers sur la qualité de l'air, notamment en ce qui concerne l'ozone (normes OPair).

Directives pour les garages et parkings

Le canton nous a délégué les compétences pour la mise en conformité des garages de la commune, soit 7 inspections en 2006 pour les enquêtes confiées par le service cantonal des automobiles dans le cadre la délivrance des plaques professionnelles. Le service est également intervenu à 5 reprises pour le contrôle des effluents aqueux. Aucun prélèvement officiel n'a été réalisé en 2006.

La ventilation correcte des parkings couverts publics et privés est vérifiée à partir des permis de construire délivrés.

Laboratoire

Le laboratoire a été transféré dans le dicastère des infrastructures et énergies au 1^{er} juin 2006 en attendant d'être intégré à SIM SA.

Activités

Le laboratoire a traité 2508 échantillons qui ont fait l'objet de 390 rapports. Le laboratoire a commencé un processus d'accréditation selon la norme EN 17025, afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de contrôle de l'eau de boisson.

Au niveau des activités, on peut citer les analyses d'eaux usées (STEP), d'eaux épurées (CRIDOR, STEP), d'eaux de nappes (CISA), d'eaux brutes et de boisson (SIVAMO, Le Locle, La Chaux-de-Fonds, les communes de la vallée de La Sagne, des Ponts et du Val-de-Travers, l'usine du Châtelot aux Planchettes), ainsi que les analyses réalisées dans le cadre de mandats provenant de particuliers, d'industries ou de collectivités et concernant des denrées alimentaires, la qualité de l'air dans l'habitat, la recherche de *Legionella* dans l'eau sanitaire, etc. Ces mandats sont rétribués. Les campagnes d'analyses effectuées à la sortie de la STEP, dans le cours de la Ronde et aux sources du Doubs en 2004 et 2005 ont fait l'objet d'une publication dans la revue «GWA».

Apprenti/e

Les deux apprenties laborantines en biologie ont terminé leur formation avec succès. Un apprenti laborantin en chimie a été engagé en août 2006.

Relations extérieures

Le laboratoire a participé aux analyses interlaboratoires organisées par la Commission internationale de protection des eaux du Léman (CIPEL) ainsi qu'aux travaux de la sous-commission 2 (chimie et préparation de l'eau) de la Société suisse des industries de l'eau et du gaz (SSIGE). La SSIGE en collaboration avec les laboratoires des distributeurs d'eau de Suisse a décidé la mise en place d'une plate-forme de dialogue au sujet de la qualité de l'eau en Suisse. Ce réseau, auquel participe le laboratoire, offrira aux distributeurs d'eau ne disposant pas d'appui technique et scientifique des prestations relatives à la qualité de l'eau et aux différentes questions qui pourraient se poser tout au long de la chaîne de production et de distribution de l'eau potable. Les prestations fournies dans le cadre de ce réseau seront bien entendu facturées au service demandeur. Enfin, deux exposés ont été présentés : « l'analyse de l'eau potable » aux membres du syndicat de distribution d'eau du Val-de-Travers et « l'évacuation des eaux usées, respectivement des eaux épurées dans un sous-sol karstique » à la sous-commission 2 de la SSIGE.

Stagiaires

Le laboratoire a accueilli sept jeunes qui ont eu la possibilité de découvrir la profession de laborantin en chimie ou en biologie lors de stages de 2 à 3 jours, trois étudiants du lycée Blaise Cendrars dans le cadre de leur travail de maturité ainsi qu'une étudiante de l'Université de Neuchâtel qui a mis au point une méthode pour la recherche du parasite *Cryptosporidium* dans les eaux par l'analyse de l'ADN. Un biologiste a également été envoyé par l'Office régional de placement (ORP) pour effectuer un stage de 6 mois.

Examens des plans de constructions, changement et suppression de logement

Examen des plans de constructions nouvelles, transformations et réparations

Le préavis du service a été sollicité par la police du feu et des constructions dans 121 demandes de permis de construire. Ces préavis ont donné lieu à la délivrance de 72 autorisations définitives. 17 autorisations ont été accordées sur la base d'un préavis antérieur à 2006. 304 demandes n'ont pas encore abouti, 225 d'entre elles étant antérieures à 2006. Ces 2 chiffres peuvent paraître élevés mais résultent du fait que le service n'est pas systématiquement informé des suites données à ses préavis.

Aucune demande n'a été refusée ou retirée.

Le détail des différents dossiers figure en annexe.

Visites de conformité

Conformément aux dispositions contenues dans la législation sur les constructions, le service et la police du feu et des constructions ont procédé, en 2006, à la visite de 33 bâtiments (11 locatifs, 13 maisons familiales, 9 bâtiments industriels ou artisanaux), représentant 103 logements.

Ces contrôles permettent d'avoir un contact avec les occupants et de leur fournir diverses informations. Les défauts apparents sont relevés et les modifications nécessaires à leur suppression sont exigées.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2006

Divers

Zones de protection

Le dossier relatif aux zones de protection des captages dans les Gorges de l'Areuse a mobilisé encore beaucoup d'énergie et ces efforts n'ont pas été vains puisque les dix communes concernées ont accepté ces zones.

Tunnel de dérivation des eaux claires vers le Doubs

Le service a poursuivi les travaux en cours par l'analyse des eaux dans une canalisation d'eaux claires, mais les résultats n'ont pas été réellement convaincants. En effet, le réseau étudié n'étant pas assez étendu, le débit de l'eau était trop faible pour permettre des prélèvements significatifs même lors de fortes précipitations.

ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie et Karstologie

Le service a conservé son rôle d'interlocuteur de l'ISSKA, en tant qu'organisme proche des tâches environnementales.

Radioactivité en général

Des mesures mensuelles de tritium ont été effectuées dans les eaux de lavage des fumées de Cridor qui sont évacuées à l'égout après prétraitement.

Le service a été sollicité pour des conseils ou mesures de produits supposés radioactifs.

Enfin, nous collaborons toujours avec la Confédération (OFSP Fribourg) qui exploite sa station frontière de mesure de la radioactivité, installée aux abattoirs.

Désignation et fonctionnement dans des commissions ; cours dispensés ou suivis, expositions et colloques, présentations

Ces informations figurent dans l'annexe.

SERVICE DE L'ÉNERGIE

Fonctionnement du service

Il a pour mission principale de gérer la politique énergétique de la Ville. Ses tâches principales sont notamment de contrôler le volet énergétique des permis de construire (délégation de compétences de la part du canton), d'informer et de sensibiliser la population à une utilisation rationnelle de l'énergie et de coordonner ses actions avec les programmes nationaux et cantonaux (*SuisseEnergie*, label *Cité de l'Energie*).

Suite à la suppression d'un poste de travail, il ne reste toujours qu'un poste à plein temps pour assumer les deux cahiers des charges. Cette situation pénalise ou retarde certaines activités, qui devront faire l'objet d'une sélection pour permettre le retour à une situation normale.

Activités du service

Permis de construire

Dans le cadre de l'application de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn) et de son règlement d'application (RELCEn), 63 dossiers ont été examinés.

Notons encore 18 formulaires concernant les installations de chauffage, 8 pour les installations d'énergies renouvelables, ainsi que divers autres formulaires qui ont été contrôlés (voir tableau récapitulatif ci-dessous). D'autre part, des contrôles sur chantiers ont été effectués dans la plupart des cas.

Il est à noter que les conseils donnés visant à une utilisation rationnelle de l'énergie ont été suivis dans la plupart des cas, et que les contacts avec les architectes et les bureaux d'études se déroulent dans une ambiance empreinte de collaboration réciproque.

E1	Qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment	28
E2	Part d'énergies non renouvelables	11
E3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	18
E4	Installations de ventilation	8
E5	Réfrigération / humidification	7
E6	Locaux frigorifiques ou de congélation	1
E8	Piscine	0
E10	Chauffage électrique	2
E11	Chauffage plein air	0
E60	Pompes à chaleur	2
E61	Energies renouvelables	8
m ²	Capteurs solaires	87 m ²
m ²	Surface chauffée SRE	19921m ²
Nombre de dossiers traités		85

Informations, conseils

Similairement aux années précédentes, nous avons fourni environ 600 prestations liées à l'information et aux conseils en matière d'énergie. Ces renseignements sont dispensés à toute personne qui s'adresse à notre service, que ce soit des professionnels (architectes, ingénieurs) ou des privés. Ces prestations vont du simple renseignement téléphonique sur divers sujets liés à l'énergie, aux conseils plus spécifiques (visites sur place, rendez-vous en nos bureaux). Nous avons également à disposition de la documentation sur divers sujets que nous prêtons/donnons, par exemple pour la réalisation de travaux de maturité/diplôme liés à l'énergie.

Prestations particulières

- Avec le Service cantonal de l'énergie, participation à la promotion des subventions liées à la « Fondation du centime climatique ».
- En février, participation avec le Service cantonal à la manifestation « ARTIBAT 2006 ».
- Suite à la demande de la Radio suisse romande, participation à l'émission « on en parle » consacrée aux économies d'énergies, sous la forme de 5 reportages diffusés sur une semaine.
- Pour le programme NEW RIDE, présentation des vélos électriques dans le cadre du tournoi de la Street Hockey Cup et pendant la semaine de mobilité du 19 au 23 septembre, stand en collaboration avec le service de l'urbanisme au centre COOP Entilles.

- Le service est toujours activement lié aux activités menées dans le cadre du Réseau Franco-Suisse d'Éducation à l'Environnement.
- Il anime chaque année la campagne de sensibilisation à l'énergie dans toutes les classes de 5^{ème} année primaire de la ville et suite à la transformation des camps de ski en activités hors cadre, nous avons accompagné 19 classes dans le terrain pour parler d'énergie et d'environnement in situ. Ces journées ont rencontré un très grands succès.
- Nous participons régulièrement aux séances de la Commission cantonale de l'énergie et de deux sous-commissions.
- En collaboration avec le service de l'environnement, le service a établi le bilan général et la liste des dolines ou des carrières qui pourraient faire l'objet d'une action de nettoyage de la Protection civile en 2007.

Divers

Réunions, séminaires

Nous avons participé à diverses réunions dans le cadre de *SuisseEnergie* pour les communes *Cité de l'Energie* :

- séance de suivi annuel avec la conseillère Cité de l'Energie
- participation à la Journée des Cités de l'Energie
- mise en place du projet New Ride et du projet REVE
- participation à la Journée Romande de l'Energie

Au sein de la commune, participation active aux séances des deux CISAMUR (commission interservices des aménagements urbains), de la Commission des Services Industriels, renommée Commission de l'Energie, ainsi qu'à diverses autres réunions ponctuelles.

Participation à divers séminaires et conférences organisés par l'OFEN, le Service cantonal de l'Energie ou d'autres organismes relatifs à l'énergie.

ABATTOIRS

Personnel

M. Silva a été transféré au service de conciergerie au 1^{er} janvier 2006 depuis que la gérance des immeubles a repris la gestion complète du complexe des abattoirs.

M. Dupertuis a quitté le service au 31.12.2005 pour rejoindre le service cantonal de la consommation, la ville de La Chaux-de-Fonds n'ayant pas reconduit le mandat de prestations en matière de contrôle des denrées alimentaires pour l'année 2006.

M. Tynowski a accompli seul la tâche du contrôle des viandes jusqu'au 31.12.2006. A l'avenir, cette tâche ne concernera plus notre service car, en raison d'une modification de la législation fédérale en matière de contrôle des viandes, le personnel non vétérinaire ne peut plus assumer seul cette tâche. Le volume d'abattage n'étant pas assez conséquent pour occuper à la fois un contrôleur vétérinaire et un contrôleur non vétérinaire, cette tâche ne pourra plus être accomplie par un employé de la ville. On peut relever que ce contrôle a toujours été effectué par du personnel communal. Le service vétérinaire cantonal a réorganisé cette tâche qui a été confiée à trois vétérinaires de la place.

Fonctionnement

Exploitation de l'abattoir

Un unique boucher occupe les abattoirs. La ville refacture ses frais à l'exploitant.

Statistique d'abattages

Selon le tableau annexé, le nombre de pièces abattues a légèrement diminué par rapport aux années précédentes. Cette année, la diminution n'est pas due aux porcs puisque l'abattage de ces derniers a augmenté. Cette baisse a été influencée par la suppression des quotas d'importation de la viande équine et du fait du maintien des prix de la viande bovine sur le marché, ce qui a entraîné une diminution de la vente directe de viande bovine.

Abattages ESB

Aucun abattage ESB. 94 prélèvements pour le contrôle ESB ont été effectués sur des bovins de plus de 30 mois. Sur le plan suisse 4 cas ESB ont été décelés.

Déchets carnés

Les déchets d'abattage sont toujours repris par la société GZM à Lyss. Depuis le 1^{er} janvier 2006, c'est l'exploitant uniquement qui manipule ces déchets.

Les dépouilles d'animaux retrouvés sur la voie publiques ainsi que les animaux éliminés par le SUE (ancien SHE) ont été stockés aux abattoirs jusqu'à fin novembre. Après cette date, ces dépouilles ont été stockées dans un congélateur situé à la rue du Rocher, puis elles sont acheminées régulièrement au centre cantonal de Montmollin par le service.

Gestion

Gestion administrative

Dès le 1^{er} janvier 2006, la gérance communale assure la gestion complète du complexe des abattoirs. Cette année encore, le service s'est occupé uniquement de terminer la répartition des charges de chauffage et d'électricité 2005 des deux immeubles locatifs rue commerce 120 et 121.

Renseignements statistiques concernant les abattages durant les années 1972 à 2006

Années	Taureaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Chevaux	Veaux	Chèvres	Moutons	Porcs	Gibiers	Total
1972	272	597	817	560	79	1'704	--	174	11'049	-	15'252
1973	465	444	806	392	59	1'425	--	180	10'032	-	13'803
1974	302	318	592	482	49	1'325	--	139	9'360	-	12'575
1975	314	322	345	423	58	1'279	--	129	6'705	-	9'575
1976	394	348	320	518	67	1'575	--	153	7'825	-	11'200
1977	360	473	246	470	44	1'662	--	120	9'374	-	12'749
1978	385	447	218	516	85	1'603	--	120	9'150	-	12'524
1979	411	368	282	583	69	1'600	--	183	9'126	-	12'622
1980	451	439	238	582	99	1'544	--	218	9'237	-	12'898
1981	549	308	194	578	80	1'509	--	222	9'155	-	12'595
1982	483	325	221	533	137	1'387	--	212	9'229	-	12'527
1983	390	322	198	533	149	1'238	28	116	8'657	-	11'631
1984	416	226	134	504	145	1'134	13	138	7'427	-	10'137
1985	460	140	85	499	104	1'031	19	165	4'684	-	7'187
1986	469	55	46	421	80	826	21	155	4'168	-	6'241
1987	408	38	55	423	110	728	24	173	3'739	-	5'698
1988	429	28	59	458	157	672	24	159	3'635	-	5'621
1989	431	27	30	433	84	664	29	134	3'827	-	5'659
1990	423	17	53	469	49	678	42	181	4'657	-	6'569
1991	436	51	70	440	89	676	33	207	5'757	-	7'759
1992	399	20	162	415	107	690	34	370	5'542	-	7'739
1993	371	30	192	407	81	687	23	266	5'301	-	7'358
1994	380	37	140	274	40	631	27	246	4'411	-	6'186
1995	470	38	126	360	69	668	56	318	4'731	12	6'848
1996	438	51	229	397	75	648	41	303	4'055	20	6'257
1997	429	46	225	345	59	748	59	288	3'991	18	6'208
1998	383	64	216	325	45	669	65	326	3'540	8	5'641
1999	368	50	168	328	46	701	48	359	2'657	20	4'745
2000	332	56	150	250	33	560	42	298	2'233	8	3'962
2001	286	59	166	222	26	472	28	182	1'686	8	3'135
2002	261	59	191	260	98	436	12	181	2'080	7	3'585
2003	223	55	186	196	123	354	114	189	1'834	12	3'286
2004	238	38	167	202	66	299	33	182	1'598	19	2'842
2005	205	58	155	165	75	256	20	206	1'299	15	2'454
2006	158	31	160	170	47	223	30	166	1373	14	2372

Abattages en kg

Espèces	La Chaux-de-Fonds	
	Pièces	Kilos
Taureaux	158	43500.40
Bœufs	31	8440.80
Vaches	160	47204.60
Génisses	170	41425.00
Chevaux	47	26381.00
Veaux	223	10643.00
Moutons	166	3768.80
Chèvres	30	378.20
Porcs	1373	127161.60
Gibiers	14	788.60
Total	2372	312652.60

Affaires culturelles, santé, sports et jeunesse

AFFAIRES CULTURELLES

SECRÉTARIAT DES AFFAIRES CULTURELLES

Les efforts consentis par le service des Affaires culturelles pour participer à l'assainissement des finances publiques se sont poursuivis tout au long de l'année 2006. Malgré cela nous enregistrons un dépassement de l'excédent de charges nettes (comptes à budget) d'un peu plus de CHF 52'000.-. Ce résultat est à mettre en parallèle avec une augmentation de charges brutes de plus de CHF 122'000.- (voir explications fournies en annexe des comptes). Entre les comptes 2005 et 2006, la charge nette du secrétariat des Affaires culturelles a diminué d'environ CHF 225'000.- soit une baisse de 7.50%.

La restructuration du service des Affaires culturelles a été préparée dès le début de l'année 2006 et appliquée suite au départ à la retraite de Monsieur Hughe Wülser, qui a œuvré pendant 17 ans au service de la culture et que nous remercions une fois encore. Ce poste à 100%, sera scindé en deux. D'une part, un poste de Délégué aux Affaires culturelles à 60% dont la mission sera de gérer l'ensemble du service, de proposer les lignes d'une politique culturelle innovante et de traiter en particulier les dossiers liés aux événements culturels. D'autre part, les questions relatives au patrimoine culturel et en particulier les musées, seront du ressort d'un Délégué au patrimoine culturel engagé à 40%. Une répartition plus précise des rôles et missions de chacun, ainsi que la définition du cahier des charges de chacune des fonctions seront définies avant la fin du premier trimestre 2007.

Ces deux postes seront repourvus pour le 1er janvier 2007. Cependant, et compte tenu de la disponibilité indispensable à la conduite du projet UNESCO, le Délégué au patrimoine culturel n'aura que 20% à consacrer aux Affaires culturelles en 2007. Dès 2008, ce sont bien 40% qui seront à disposition du dicastère. Cette restructuration permet l'économie d'un 40% de poste puisque ce pourcentage est transféré d'un autre dicastère, sans compensation dans ce dernier.

Musées

Depuis quelques années, diverses réflexions ont été menées concernant l'avenir des musées, leur collaboration possible avec d'autres institutions du canton, d'éventuel regroupement ou synergie. En effet, la pression budgétaire, mais aussi une évolution des habitudes du public induisent une remise en question de la mission et du fonctionnement des musées. A la fin du printemps 2006 et après avoir pris connaissance du résultat de pré-études sur diverses variantes menées par les conservateurs de l'ensemble des musées des trois Villes, le Conseil communal a renoncé à poursuivre l'exploration des pistes externes constatant que toutes engendreraient d'importants investissements qu'aucune des collectivités concernées n'était en mesure d'assumer. Au surplus, il était difficile d'imaginer des fonctionnements allant au-delà de collaborations renforcées. Dès lors, une réflexion plus poussée d'une restructuration interne à la Ville a été privilégiée. Il est rapidement apparu que des possibilités intéressantes de synergies pouvaient être trouvées entre le Musée international d'horlogerie, le Musée des beaux-arts et le Musée d'histoire (ce qui n'exclut pas la prise en compte des autres institutions conservant des biens culturels). Il s'agit en quelque sorte de revenir aux intentions qui étaient esquissées dans le rapport « Un parc - trois musées » accepté par le Conseil général lors de sa séance du 24 septembre 2003.

Afin de concrétiser ces intentions, un mandat d'étude, d'abord confié à MM H. Wülser et J.-D. Jeanneret, puis repris par les conservateurs concernés, posait clairement comme préalable un maintien à court terme du niveau budgétaire, mais avec une balance coûts / recettes meilleure à moyen terme accompagnée du renforcement de l'attractivité des musées dont le nombre de visiteurs ne cesse depuis de nombreuses années de s'éroder (exception faite de la période de l'année Art nouveau qui a fait exploser le nombre d'entrées du MBA). Un premier rapport a été livré par les conservateurs à l'automne et présenté au personnel ainsi qu'aux commissions concernées. Celui-ci privilégie certains regroupements des ressources notamment administratives, techniques, un regroupement de bibliothèques, une direction collégiale et une base budgétaire commune. Cependant, il s'agit d'une première réflexion très encourageante mais non encore aboutie et qu'il convient d'affiner. Dans la foulée, une réorganisation des Commissions de gestion des musées est également étudiée. Cette mutation devrait se mettre progressivement en place dans le courant de l'année 2007. Les Commissions quant à elles vont persister sous leur forme actuelle jusqu'à la fin de la législature. Le Conseil général sera saisi en temps voulu d'un rapport qui l'informerait sur l'ensemble du processus et il sera appelé à se prononcer sur les modifications réglementaires nécessaires à ce projet.

Vie culturelle

L'ensemble du budget culturel a subi une diminution, comme en 2005 déjà et les acteurs culturels montrent une inquiétude légitime. Des choix drastiques ont été opérés et certaines activités culturelles, y compris populaires, ont vu leurs subventions supprimées entièrement ou diminuées de montants importants.

La réflexion commune entre le Canton et les Villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel) pour des projets en cours (création d'un centre dramatique régional à Beau-Site et situation des créateurs indépendants) continue et reste porteuse d'espoir pour l'avenir de la création dans notre région. Ce dossier devrait aboutir en 2007 sous réserve des éléments qui restent encore à négocier. Il sera déterminant pour concrétiser les bases d'une nouvelle politique culturelle, dans laquelle le partage des compétences et des moyens financiers des collectivités publiques, ainsi que l'autonomie - assurée - des Villes devront être mises en place.

Plus en détail, l'année 2006 fut celle des manifestations liées à l'Art nouveau et au Style Sapin. Le succès public rencontré par les nombreuses manifestations organisées est indéniable. Un rapport d'information sera présenté au Conseil général avant la fin du premier semestre 2007.

La Fondation Arc en Scènes signe une excellente année 2006. La collaboration entre L'heure bleue et le TPR est fructueuse et on relève que la programmation dans ces théâtres répond aux vœux d'un public varié au vu des taux de fréquentation enregistrés. Leur qualité artistique est indéniable.

En conclusion, l'année culturelle 2006, riche, variée et suivie par un public issu de tous les milieux socioculturels se conclut positivement, également en terme d'image et de fréquentation. La richesse de l'offre proposée, allant de la culture populaire aux événements artistiques pointus, montre que les chauds-fonniers continuent d'avoir, comme ils l'ont toujours eu, un besoin d'événements culturels qui sont autant de sources d'échanges et de rencontres.

Archives communales

Cette année a été une année de transition, marquée par une activité courante dans les différents fonds et la préparation de déménagements ou de modifications qui devraient intervenir en 2007.

En matière de recherche de locaux, nous avons trouvé une solution provisoire et partielle en faisant attribuer aux archives communales deux locaux situés dans les sous-sols de l'Hôtel de Ville. Ils ont été libérés à la fin de l'année dans le cadre de la restructuration de la Police locale. Il s'agit de l'ancienne salle de commandement souterraine et d'un local qui servait de réserve de matériel. Ces locaux devront être équipés de rayonnages fixes et recevront les archives les plus précieuses et les plus fréquemment consultées qui sont actuellement entreposées dans des conditions inadéquates dans un abri de la protection civile au collège des Endroits. Il s'agit des archives de l'ancienne Commune (1656-1851), de la Municipalité (1851-1888), et des archives émanant du Conseil communal et du Conseil général à partir de 1888.

Nous placerons également dans l'un de ces locaux les archives de la Police des habitants (registres du contrôle des habitants, neuchâtelois, suisses et étrangers de 1830 env. à 1913) qui sont actuellement stockées dans les caves de la rue de la Serre 23. Ce service souhaite affecter sa cave à l'entreposage de documents en lien plus direct avec ses activités actuelles. Nous avons reçu une demande similaire du service des Finances qui souhaite voir ses anciens registres d'imposition conservés dans d'autres locaux. Il s'agit d'une très belle série complète, allant de 1851, date de sa création, à nos jours. Seuls les volumes les plus récents resteraient éventuellement à la rue de la Serre. Nous pourrions bénéficier de l'aide de la Protection civile – biens culturels – pour assurer le déménagement de ces fonds.

Nous sommes également en contact avec une gérance de la ville au sujet d'un local de grandes dimensions situé à l'étage, dans un immeuble de l'avenue Léopold-Robert. La Caisse de pensions de la ville est co-proprétaire de cet immeuble avec des investisseurs privés. Ces locaux nécessiteraient des travaux d'aménagements avant de pouvoir être utilisables. Une étude détaillée sera entreprise pour étudier tous les paramètres à prendre en compte avant de décider s'il vaut la peine de transformer ces locaux pour abriter les fonds d'archives dispersés dans les différents services communaux.

Les archives communales, associées au Musée d'histoire, ont été reconnues comme institution d'affectation pour le Service civil. Cette décision prendra effet au 1^{er} janvier 2007. Nous avons dû présenter une candidature en association avec le musée car la dotation horaire de l'archiviste (10%) n'était pas suffisante pour encadrer un civiliste. Les civilistes partageront leur temps d'affectation à parts égales entre les deux institutions. Nous avons déjà une personne intéressée à accomplir deux mois de service l'an prochain.

L'Office fédéral de la culture a chargé l'entreprise Docuteam de recenser les archives publiques et privées du pays. Nous avons rempli un questionnaire descriptif de nos fonds et des centres d'intérêt que nous offrons aux chercheurs.

Le groupe de travail Infocom consacré à l'archivage électronique s'est réuni à diverses reprises. Il suit attentivement la mise en place du logiciel de gestion d'archives aux Archives cantonales. Ce logiciel devrait être totalement opérationnel début 2007. Le groupe se rendra alors à Neuchâtel pour une séance d'information et une démonstration. Ce qui devrait lui permettre d'évaluer si cet outil correspond à ses besoins et si une solution commune à la Ville et au Canton peut être mise en place. Une réflexion se poursuit quant à la procédure à mettre en place pour assurer le suivi des étapes de la constitution des dossiers électroniques élaborés par les outils de bureautique dont nous disposons. Il s'agirait d'aboutir, au sein des services déjà, à la préparation d'un état définitif qui permettrait de passer ensuite facilement à l'archivage. Les secrétariats de direction des dicastères pourraient être amenés à jouer ce rôle mais nous sommes conscients qu'il s'agit d'un travail supplémentaire attribué à des services qui sont déjà très chargés. Pour leur faciliter la tâche, il conviendra d'établir une liste des documents à conserver et un masque de saisie qui permette d'en faire aisément la description.

Nous avons mis en place une collaboration avec la direction de l'Ester afin de faciliter le classement par ses soins des archives produites par cette école de sa création à sa cantonalisation. Une fois cet inventaire réalisé, il faudra déterminer quelle partie des archives sert encore aux activités de l'école et peut demeurer sur place tout en réservant la propriété de la Ville et quelle part peut revenir aux archives communales.

Soucieux de sensibiliser les services à la question de l'archivage, quels que soient les supports utilisés, nous souhaitons mettre sur pied l'an prochain, à titre de test, une petite formation pratique à l'archivage sur le modèle de ce que le Canton organise pour son administration. Elle serait destinée tout d'abord aux secrétariats de direction des dicastères.

Au chapitre des relations Canton – communes, signalons la séance d'information organisée en septembre par les Archives de l'Etat au Locle à l'intention des communes des Montagnes. Le but de cette réunion était de sensibiliser les communes sur les mesures conservatoires et de gestion qui leur permettront de préserver le patrimoine documentaire juridique et historique dont elles ont la garde selon la loi cantonale sur les archives.

Nous terminerons ce rapport par un incident tout à fait significatif des dangers que recèlent les dépôts d'archives dispersés au sein des services et qui, de ce fait, ne peuvent faire l'objet d'une surveillance régulière. L'entrepôt où sont conservés les plans et la documentation relative aux immeubles communaux, dans les caves du passage Léopold-Robert 3, présente régulièrement un taux d'humidité trop important. Le déshumidificateur qui y avait été placé a été arrêté pendant l'automne chaud et pluvieux que nous avons connu. De plus, les plans et les documents sont logés dans un compactus à l'intérieur duquel l'air circule très peu. Une partie des cartables de plans et des boîtes d'archives se sont alors rapidement couverts de moisissures. La situation, qui était en passe de devenir critique, a heureusement été découverte par le délégué au Patrimoine. Des mesures ont été prises pour assainir le climat de ce local, faire nettoyer les moisissures sur les conditionnements et les rayonnages métalliques. Par chance, l'attaque des champignons n'avait pas encore touché les documents eux-mêmes. Nous avons profité de cet incident pour planifier le remplacement des actuels cartables par de grandes boîtes plates dans lesquelles les plans seront placés en moins grand nombre, ce qui sera favorable à leur conservation. Un épisode qui s'est bien terminé mais qui n'a pas été sans répercussions financières.

BIBLIOTHÈQUES

Introduction et résumé

Le jeudi 4 mai, l'autorité communale, représentée par MM. Jean-Pierre Veya et Didier Berberat, en présence de Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du département de l'éducation, de la culture et des sports et de nombreux invités, inaugurerait les nouveaux locaux de la Bibliothèque de la Ville (BV). Au programme de la partie officielle qui s'est tenue dans la salle Charles Humbert, discours de circonstance entrecoupés par les intermèdes verbo-musicaux proposés par la compagnie « L'Outil de la ressemblance ». Cette cérémonie fut sans aucun doute le fait dominant de l'année écoulée, point d'orgue en quelque sorte de ce projet de réaménagement qui n'a pas passé inaperçu. Les usagers habitués à solliciter les services de la BV attendaient avec impatience de découvrir ces nouveaux locaux après deux années de travaux et de déménagements successifs. Leurs vœux furent exaucés avec l'ouverture du secteur de la lecture publique, le mercredi 22 février. C'est incontestablement lors de ses portes ouvertes, organisées le samedi 6 mai, que l'on pouvait mesurer l'impact de ce projet auprès de la population puisque quelque 500 personnes ont circulé dans les espaces rénovés de la BV profitant, pour les uns, des visites guidées, pour les autres, des animations et lectures qui ont rythmé le programme culturel de cette journée.

Ce projet est l'aboutissement concret de plusieurs années de réflexion et de mobilisation. Les résultats visibles et palpables ont été unanimement appréciés. Il faut rendre hommage ici à tous les acteurs de ce projet, à ceux qui y ont cru, à ceux qui l'ont porté à bout de bras et à ceux qui ont participé activement à sa réussite. Grâce à une infrastructure modernisée, la BV peut désormais entrevoir l'avenir avec sérénité et assurer ses principaux objectifs dans le respect des normes et des circuits organisationnels :

- conforter son rôle patrimonial
- renforcer la lecture publique
- faire évoluer ses centres d'intérêt.

Nous mesurons aujourd'hui toutes les dimensions positives d'un tel projet et profitons pleinement des facilités de fonctionnement des nouveaux espaces, notamment dans le secteur public. Toutes les interrogations que nous émettions en 2005 afin de rendre accessibles et opérationnelles les collections dans un délai donné ont été résolues. En effet, les deux grandes difficultés qui consistaient, d'une part, à reclasser les collections en libre accès dans un espace réaménagé et plus spacieux et, d'autre part, à réorganiser tous les fonds d'archives, sans exception, en respectant les critères de conservation différenciés ont été parfaitement maîtrisés. Et ce ne fut pas la moindre des réalisations.

Le réaménagement des locaux en quelques chiffres

La BV bénéficie désormais des surfaces suivantes :

Surfaces supplémentaires :

- le secteur public (lecture publique) : 300 m²
- le secteur réservé à la conservation des documents : 370 m²
- le secteur réservé aux travaux de restauration (reliure) : 125 m²

Surfaces redistribuées, notamment :

- le secteur public (lecture publique) : 500 m²
- le secteur des bureaux : 200 m²
- le secteur technique (ascenseur, sanitaires et cage d'escalier) : 270 m².

La modernisation de l'infrastructure

Elle porte sur une foule d'améliorations qui facilitent le quotidien du personnel et des usagers avec, pour ne mentionner que les principales, un accès de plain-pied côté nord du bâtiment, l'installation d'un nouveau mobilier, en particulier un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, un équipement parfaitement adapté à la conservation et à la sécurité des archives imprimées et audiovisuelles. Bref, le réaménagement des locaux a permis également d'offrir rapidement de nouveaux services et de nouvelles prestations, par exemple, un meilleur accès aux collections, un bureau d'information qui répond à toutes les demandes de renseignements, une nouvelle signalétique, la mise à disposition des collections de revues thématiques, un espace musique qui regroupe les disques et la documentation sur la musique, un espace pour les bandes dessinées et les DVD, une cafétéria publique et un coin presse.

Un rayonnement régional et national renforcé

Cette réalisation a suscité de très nombreuses visites. L'occasion de vérifier une fois de plus que la BV tire le bénéfice du rayonnement régional et national de ses projets et de ses activités. Partenaire de l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse (Memoriav), de l'Association suisse des institutions pour la photographie (ASIP), du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO), de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture

publique (CLP) et d'autres organisations, la BV, comme nous le verrons dans ce rapport, s'est montrée particulièrement active dans ses champs d'activité qui touchent les domaines de la lecture publique, le développement des réseaux, la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine. Elle est entrée pleinement dans le monde numérique.

Principales réalisations de la BV en 2006

La BV est toujours contrainte, malheureusement, de maintenir les mesures de réduction de ses horaires prises en 2005. Il s'agit des conséquences directes des mesures d'économie que tous les services doivent assumer. Il n'empêche que la gestion du personnel fut rude. Jugez plutôt.

Le poste de collaboratrice scientifique au DAV est toujours en veilleuse depuis 2005, le remplacement du poste de bibliothécaire dans le même secteur n'a été repourvu que très partiellement, et pour couronner le tout la BV assume le non-remplacement de trois congés de maternité et le départ d'une bibliothécaire dans un service public. Si l'on ajoute l'application de la mesure de l'âge et de la santé qui permet de réduire le temps de travail des collaborateurs et des collaboratrices les plus âgé-e-s, la BV a poursuivi son fonctionnement, mais elle a dû opérer des priorités et faire face à une situation extrêmement délicate. Elle a réagi vite, évitant ainsi que s'installe au sein de l'institution un climat peu propice à maintenir une ambiance constructive et motivante que le chef de service s'efforce de maintenir depuis une décennie.

La BV est un instrument de la vie culturelle et éducative locale que les autorités se donnent pour assurer une politique documentaire en réseau basée sur la synergie et la mise en commun des ressources et des prestations. Elle ne peut pas fonctionner au ralenti alors qu'elle reçoit des aides financières très substantielles pour assurer des projets d'envergure nationale. En effet, la BV profite de leurs soutiens exceptionnels dans le secteur audiovisuel, étant très consciente que les projets d'envergure nationale auxquels elle participe sont porteurs de l'image et du dynamisme de l'institution chaux-de-fonnière auprès de ses partenaires nationaux, projets par ailleurs dans lesquels les collaborateurs et les collaboratrices puisent aussi leur motivation.

Parallèlement aux activités de réorganisation de ses collections archivistiques, elle a tenu à mettre en oeuvre plusieurs projets :

Une enquête sur l'utilisation des prestations offertes par la BV et sur les pratiques culturelles des usagers

Il serait trop long d'exposer ici toute la problématique. En résumé, nous partons du principe que les pratiques culturelles des usagers varient en fonction du capital social, du capital économique et du capital culturel à l'intérieur duquel s'insère notamment le capital scolaire. En confiant cette enquête à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, dans le cadre de son séminaire de recherche, la BV souhaite vérifier si ses prestations correspondent toujours aux attentes et aux pratiques documentaires (lecture et information) de ses usagers.

La Filmographie neuchâteloise

Le recensement analytique du patrimoine filmique neuchâtelois se poursuit. Sujet très complexe qui nécessite un travail à la fois de recherche, difficile en l'absence des sources documentaires nécessaires, de rédaction, et à la fois de visionnement des films. Le Comité de rédaction a été mis à contribution pour définir le corpus des contenus qui figureront dans le premier tome de cette publication qui devrait faire référence sur le plan national, ayant pour l'occasion reçu le soutien de Memoriav. Ce premier tome, qui couvrira la période des origines à 1950, est attendu pour l'automne 2007. On ne doute pas de l'intérêt de ce dossier puisqu'une convention de collaboration réunissant le Département de l'éducation, de la culture et des sports, la BV, l'Institut neuchâtelois et les Editions Gilles Attinger a été signée en automne 2006.

Le projet de numérisation des archives imprimées

La direction a donné son feu vert au projet de numérisation de la correspondance du fonds Albert Béguin (11'000 lettres) au terme de la phase pilote qui a duré plusieurs mois. Ayant reçu toutes les garanties nécessaires à la réalisation du cahier des charges, le travail va se poursuivre avec l'entreprise Alfaset qui s'est équipée du scanner nécessaire. Les données numérisées seront hébergées au Service informatique communal (SIC). Dès 2007, nous pourrons envisager de rendre accessibles les premières archives manuscrites numérisées.

Le répertoire des fonds d'archives

Editée en 2000, la première édition de ce répertoire fut très vite épuisée. Perçu comme une carte de visite pour assurer la mise en valeur du patrimoine archivistique des Montagnes neuchâteloises, il convenait donc de rééditer ce document. Prévue en 2007, cette nouvelle édition revue et augmentée contiendra désormais tous les fonds imprimés et audiovisuels. Il s'agit d'un travail conséquent qui a nécessité des recherches biographique et historique, ainsi qu'une analyse descriptive pointue pour assurer la conformité du corpus des contenus avec la norme en vigueur ISAD(G).

La migration des bases de données du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) dans RERO

Cette opération était inéluctable car toutes les bases de données locales des cantons francophones ont été transférées à la centrale. Initialement hébergées au Service informatique et télématique de l'Université de Neuchâtel (SITE), les deux bases neuchâteloises devaient opérer un transfert identique. Premier réseau de bibliothèques scientifiques, spécialisées, publiques et patrimoniales de Suisse occidentale, RERO garantit, de manière simple et efficace, l'accès à l'information et à la documentation utiles à la formation et à la culture. Ce réseau occupe désormais une place centrale dans le quotidien des bibliothèques. Le RBNJ conserve son organisation afin de gérer la structure actuelle qui garantit le fonctionnement et la cohérence des politiques de prêt mises en place.

Les prestations au public

Au terme des travaux de réaménagement, il était légitime de se poser deux questions essentielles. Première question, la BV allait-elle retrouver son public ? Deuxième question, comment celui-ci allait-il réagir dans un environnement fondamentalement modifié ?

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de répondre positivement à ces deux questions, du moins à la lumière des statistiques. Les modifications observées dans les pratiques informatives des usagers, notamment en salle de lecture, nous portent à croire que la création du bureau d'information placé dans le secteur de la lecture publique au rez-de-chaussée supérieur a contribué efficacement à l'accueil des usagers et à l'aide qu'ils sollicitent dans leurs démarches documentaires. Cette prestation mérite d'être mieux valorisée auprès du public. Quant à la salle de lecture, elle retrouve sa mission originelle.

La création de nouvelles prestations ne dissipe pas les préoccupations du monde professionnel qui s'interroge quand à savoir quelle sera la place des bibliothèques publiques dans un monde de l'information en accès libre et quels seront les services et les prestations susceptibles d'intéresser le public. Il s'agit d'une réflexion de société qui devra englober tous les acteurs concernés. Ce dont nous sommes certains, c'est qu'il s'agira d'acquérir de nouvelles compétences dans le traitement numérique de la documentation.

Les secteurs publics en bref

Lecture publique et discothèque se sont employées à animer leurs nouveaux espaces par diverses expositions thématiques dans les deux étages qui leur sont réservés. Malgré la déferlante des serveurs numériques MP3 la discothèque prouve, statistiques à l'appui, que ses collections sont encore attractives. Elle enregistre toutefois un tassement de ses prêts dû à la modification des pratiques d'accès à la musique par les canaux numériques. Cette situation devra être prise en compte dans les futures prestations. En ce qui concerne le département audiovisuel (DAV), il a multiplié les animations et les activités pour valoriser ses ressources archivistiques. Le feed-back de ses efforts est mesurable si l'on en juge par les nombreuses sollicitations auxquelles il a répondu en terme de participation à des expositions, des publications et autres manifestations régionales. Quant au secteur recherche et information, la tâche qu'il devait assumer dans un temps record, à savoir le rapatriement et le reclassement de tous les fonds d'archives en vue de l'ouverture des locaux mérite une mention particulière. Plusieurs dossiers importants sont en travaux :

- La numérisation des archives sonores du Club 44
Ce projet d'envergure est réalisé par le DAV d'entente avec la Phonothèque nationale suisse. L'objectif paraît ambitieux mais il devra être atteint compte tenu des engagements.
- Le microfilmage des journaux dans le projet MIKO de la Bibliothèque nationale suisse
Ce partenariat unique a permis le microfilmage de L'Essor et de la Voie ouvrière.
- La conservation de nouveaux fonds d'archives
Deux fonds d'archives importants, celui du Parti socialiste neuchâtelois et celui d'André Sandoz, ont été transférés à la BV.
- Le projet de création d'un fonds de DVD à la Bibliothèque des Jeunes (BJ)
Le soutien accordé par la Loterie Romande va donner l'impulsion nécessaire à cette nouvelle collection
- La réorganisation des bibliothèques des musées
Ce projet aura le mérite de bénéficier d'une réflexion circonstanciée pour le futur. C'est l'objet du rapport sollicité par la BV dont le rôle devra être redéfini.

Principales recherches dans les fonds d'archives

- Fonds spéciaux

Intitulé du fonds	Consultations sur place	Recherches par écrit**	Total des demandes par fonds	Dossiers communiqués
Béguin Albert	4	8	12	14
Bourquin André		1	1	
CENAC		1	1	
Chapallaz René	1	3	4	107
Divers (Fonds courant*)	8	33	41	50
Graber E. Paul	2	1	3	4
Hamp Pierre		2	2	
Humbert Charles		1	1	
Humbert-Droz Jules	3	2	5	53
Jeanneret Albert	1	0	1	9
L'Eplattenier Charles		1	1	
Le Corbusier	12	23	35	452
Manuscrits	5	0	5	15
Musica-Théâtre		1	1	
Musique d'harmonie Les Armes réunies		3	3	
Privat Edmond	1	1	2	41
Ritter William	2	6	8	15
Service civil international	6	0	6	138
	1	0	1	10
<u>SOCIÉTÉ DE MUSIQUE Cdf</u>				
	1	0	1	11
<u>UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES</u> Gens				
	1	0	1	2
<u>ZIMMERMANN JEAN-PAUL</u>				
	48	87	135	921
<u>TOTAL DES RECHERCHES</u>				

*en particulier dans les journaux, Réserve Ne, vieux fonds

** 2 réponses envoyées par courrier postal.

- Fonds audiovisuels

Chercheur-euse ou institution	Sujet et but de la recherche	Fonds ou documents isolés concernés
Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel	Films à présenter pour la Nuit des Musées. Thème : nature.	Archives de l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, 1939 ; Terre vigneronne, 1953-54 ; Ichtyophilie, 1951 ; La Pêche au grand filet, 1973
Maison de l'Europe, Jacques-André Tschoumy	Centenaire Denis de Rougemont, Couvet	Trois portraits filmés : Denis de Rougemont [Personnalités suisses], 1960 ; Denis de Rougemont ou Comment résumer une oeuvre en trente minutes, 1976 ; Denis de Rougemont, écrivain, Plans-fixes, 1979
Famille Micheli, Garage des Trois Rois	Film sur voitures anciennes.	Première course de côte internationale de la Vue-de-Alpes, 1948.
Musée des beaux-arts du Locle	Film sur Claudévard, en boucle dans l'exposition	Jeanne-Odet et Claudévard, portrait filmé Archives pour Demain, 2003

Pierre Schneider + Canal Alpha	Projection pour Centenaire de l'Eglise Rouge, Neuchâtel. + Emission spéciale Canal Alpha	Neuchâtel, 1913. Fête des vendanges, 1912 ; Eglise catholique de Neuchâtel: réparation de la tour, 1955
Henriette Guinchard	Georges Piroué	Georges Piroué : l'exil ou la mémoire, 1983 ; L'intention n'est pas de jouer, 1996
Musée d'ethnographie, Neuchâtel	Sucreries / images d'enfance. Projection Nuit des Musées	Films du fonds Suchard + cinéastes amateurs (Neury; Biedermann ; Friederich-Graef)
Alexandre Augsburger	Travail sur lecture d'images en classe (HEP-BEJUNE)	Spots publicitaires Tissot
Cinémathèque Suisse	Création d'un DVD.	Captain Deasy's Daring Drive, 1903.
Section électromécanique des Ponts et Chaussées	Films sur construction (routes/ barrages)	Châtelot, 1953 ; Améliorations routières neuchâteloises, 1950
Antoine Bordier, réalisateur 93	Film sur cars postaux	Circulation à La Brévine, 1934.
Anthony Bannwart	Exposition « A ses parents », La Chaux-de-Fonds	Documentaire sur Corbusier + extraits sonores (voix de Corbusier).
Dominique Guex	Absinthe	Fée verte, 1988, fiction de Alain Margot
Frédéric Mairy	Etude sur le Val-de-Travers	Nous étions les rois du monde, 1983, de Henry Brandt
TSR; Dominique Huppi	Images animées anciennes sur le mariage	Noces Feer-Jéquier, 1928 ; Délicieux intermède du mariage de Suzanne Ulrich et Julien Borle, 1933
Lyceum Club	Cinéma neuchâtelois ancien	Violon cassé, 1927 ; Noces Feer-Jéquier, 1928 ; Heures dorées au pays de l'heure 1939-40 ; Suchard (Sprung konkurrenz + Fabrication)
Roger Guenat	Club des aînés Dombresson	Quand nous étions petits enfants, 1961 ; de Henry Brandt
Institut d'ethnographie; Martine Schaer 179 bis	Images industrielles	Divers films collection générale (entreprises Ismeca, Dixi, Aciera, Corum)
Centre de dialectologie Aurélie Elzingre ; 184	Représentations linguistiques du français à la radio (thèse)	Fonds sonore général + archives sonores du Club 44
Andreas Bloechlinger 197	Mémoire de licence sur Dubied	Films Dubied
Yukiko Sato 199	Thèse sur Nicolas Bouvier	Quatre conférences de N. Bouvier , archives sonores du Club 44

Activités extérieures

Les engagements de la BV, toujours aussi multiples et variés suivent les mouvements du monde professionnel. Sa participation est active dans les principaux dossiers qui mobilisent les bibliothèques romandes et leurs groupes de travail ad hoc, notamment dans les secteurs de la lecture publique (CLP), de la conservation (Programme PAC), et de la formation (cours d'introduction). Les préoccupations de la direction de RERO, qui rencontre régulièrement et consulte ses partenaires régionaux pour la mise en œuvre de son plan stratégique 2008-2012, et les séances du Comité de direction du RBNJ dans la perspective du transfert de ses bases de données, illustrent parfaitement la place qu'occupent les nouvelles technologies dans les tâches institutionnelles. Dans le secteur culturel, mentionnons, d'une part, que la Commission nationale suisse de l'Unesco et Memoria.v sollicitent la BV pour l'organisation de la Journée mondiale de l'audiovisuel en automne 2007 et, d'autre part, que les organisateurs de la Semaine francophone, qui se tiendra au Tessin, ont également sollicité la collaboration de la BV pour l'organisation d'une exposition sur Blaise Cendrars.

Le réaménagement des locaux

Ce dossier a accaparé les esprits jusqu'à l'inauguration officielle des locaux. Et pour cause. Planning des tâches, installation des équipements, préparation de la signalétique, organisation des déménagements, bref, toutes ces

opérations, et bien d'autres, devaient être assurées sans faux pas afin de respecter le calendrier. Mission accomplie. Quant à la Commission de construction, qui s'est réunie à 8 reprises, elle a veillé scrupuleusement au bon déroulement des étapes du projet de réaménagement et au respect du budget. Son mandat va s'achever avec le bouclage des comptes.

Autres activités marquantes :

- L'exposition « L'Art nouveau et l'affiche suisse ».
- L'exposition « Regard d'ailleurs » dans le cadre des manifestations « Neuchâtois ».
- Le catalogage dans RERO d'une sélection des plaques de verre du Fonds iconographique du Service de la protection des monuments et des sites (SPMS).
- L'ouverture du centre de documentation du collège Numa-Droz.
- Le tournage du procès fictif sur l'affaire L'Eplattenier.

Activités culturelles et visites

La BV s'est engagée activement dans les manifestations de « Neuchâtois » et dans celle d'Art nouveau. Elle a offert une variété d'animations, de lectures et d'expositions, et a pris l'initiative de réaliser et de produire pas moins de 7 publications et brochures (*L'Art nouveau et l'affiche suisse ; Regards d'ailleurs ; Faire partager à tous la passion du livre ; L'Encyclopédie suisse des langues planifiées ; Le Club 44, une source pour l'histoire ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la BV*) ainsi que plusieurs articles de revue. Signalons l'ouvrage publié par l'Université de Montréal sur les politiques comparatives en matière de lecture publique en Suisse romande et au Québec. Choisie dans l'échantillon des institutions romandes, le modèle de la BV occupe une place importante dans cet ouvrage.

Le réaménagement des locaux a suscité de nombreuses visites. Mentionnons, notamment, celles des autorisés communales et scolaires, des enseignants de tous les collèges secondaires, de la Société neuchâteloise des architectes SIA, de l'Association des bibliothécaires de Franche-Comté, du Parti socialiste neuchâtelois, du Comité de la CLP, des directions de différentes bibliothèques, etc.

La Bibliothèque des Jeunes

L'organisation des visites de classes (384), des animations et des cours dispensés en matière de littérature de jeunesse dans le cadre de la Haute école pédagogique Berne Jura Neuchâtel (HEP-BEJUNE) montrent à quel point la BJ compte dans le paysage culturel et éducationnel. Elle fait désormais partie de RERO ayant pour la circonstance préparé la migration de sa base de données. Avec les centres de documentation des collèges qui sont désormais opérationnels, la Ville bénéficie d'un outil documentaire performant organisé en réseau. Reste à utiliser et à approvisionner ses potentialités afin que les élèves puissent s'approprier les mines de connaissances mises à leur disposition..

• Statistiques de prêt

	2006	2005	Diff.
BJ1	64'457	68'327	- 3'870
BJ2	44'064	46'044	- 1'980
Total	108'521	114'371	-5'850
Moyenne journalière	397,8	415,6	- 17,8

• Visites de classes

	BJ1	BJ2	Total
Visites du matin :			
• commentées	38	45	83 (94)
• classes des environs	10	6	16 (15)
• classes de 6 OR	5	0	5 (5)
• centres de documentation *	8	8	16 (0)
Visites de l'après-midi :			
• Classes de l'école primaire	121	115	236 (222)
• Classes de l'école enfantine	0	2	2 (8)
• Garderies	1	5	6 (8)
• Perce-Neige	0	12	12 (14)
• CERAS	0	8	8 (10)
Total	183	201	384 (376)

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de l'année 2005

* Pour la première fois, les bibliothécaires se sont rendues dans les nouveaux centres de documentation de l'école secondaire pour familiariser les élèves avec les recherches informatiques et faire le lien avec les BJ

Quelques données statistiques

Avec 321'974 documents empruntés, les statistiques 2006 enregistrent une augmentation de 3,2% par rapport à 2005 et flirtent avec les chiffres enregistrés en 2003 (325'641) qui, rappelons-le, fut une année record si l'on excepte celle de 2004. C'est dire que l'exercice 2006 fait valoir des résultats remarquables car dans un nombre de jours d'ouverture moins élevé qu'en 2003, il comptabilise en revanche une moyenne journalière plus élevée, et ceci dans un horaire d'ouverture hebdomadaire réduit. On peut en tirer quelques commentaires, notamment sur le fait que les fonctionnalités de l'espace, la concentration des collections et le renforcement du personnel en lecture publique pour assurer l'ouverture du bureau d'information permettent d'être plus opérationnels qu'auparavant. A noter que la BJ enregistre, elle, une nouvelle baisse de ses prêts qui doit dorénavant compter sur l'utilisation des centres de documentation des collèges qui partagent un public identique.

L'Association des amis de la Bibliothèque

Les statuts de la future association sont rédigés. Reste à recruter les membres de son comité. Il conviendra par conséquent de se mobiliser activement en 2007.

Commission

Durant l'année 2006, la Commission de la Bibliothèque s'est réunie à deux reprises, le 20 mars et le 23 octobre. Ces séances ont été consacrées aux rapports de gestion et des comptes ainsi qu'aux travaux de réaménagement.

Personnel

Effectif au 31 décembre 2006

	Nombre de <u>personnes</u>	Nombre de <u>postes</u>
Direction	1	1
<u>Bibliothèque de la Ville</u>		
Personnel régulier	26	18,75
Personnel d'entretien	2	1,25
Stagiaires	3	
Personnel temporaire	3	
Bénévoles	2	
Personnel d'aide	3	
Total	40	21
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>		
Personnel régulier	12	6,35
Personnel d'entretien	1	0,45
Stagiaires	2	
Personnel d'aide	2	
Total	17	6,80

Statistiques

	<u>Prêts</u>	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<u>Bibliothèque de la Ville</u>			
Lecture publique et salle de lecture		163'659	140'184
Discothèque		49'794	57'288
Total BV		213'453	197'472
<u>Bibliothèque des Jeunes</u>			
Livres et documents		108'521	114'371
Total		321'974	311'843

INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Commission des institutions zoologiques

Bureau

Président : M. André Chaboudez
Vice-président: M. François Ochsner
Secrétaire: M. Daniel Christen

Membres

Mmes Daniela de Biasi Favre, Miriam Lubin, Céline Varin ; MM. Gérard Bosshart, Jean-Claude Jodry et Daniel Mathez

Réunions

6 mars 2006 : séance consacrée aux rapports de gestion et aux comptes 2005. Ces derniers bouclent dans les limites du budget et avec des différences importantes, tant pour le BPC (env. CHF 77'000.- de mieux) que pour le MHNC (env. CHF 99'000 de mieux).

19 juin : séance extraordinaire Naturama, destinée à transmettre à la Commission les nouvelles propositions faites par le Conseil communal en la matière. Une première étape de transformation et de remise en état de l'Ancien stand est à l'ordre du jour, solution minimale à max. CHF 2'500'000.- .

25 septembre : budgets 2006, Naturama et succession du directeur sont les principaux points à l'ordre du jour. Le budget du mhnc augmente de CHF 33'000.- à CHF 604'960.- suite notamment à l'entrée en vigueur d'un nouveau bail avec La Poste. Quant au budget du BPC, il passe de CHF 838'820.- à CHF 799'376.-, reflétant ainsi les tendances financières du moment.

Quant au projet Naturama, il connaît un nouveau report, probablement vers 2008, alors que l'étude d'une première phase pour un aménagement très simple est achevée et se monte à quelque CHF 2'500'000.-

4 décembre : séance extraordinaire consacrée au cahier des charges du futur directeur. Le travail accompli par une sous-commission ad hoc avec l'aide du conservateur sera intégré et condensé dans une version uniformisée par le Service des ressources humaines. D'autre part, sur décision de l'autorité communale, le poste du directeur des institutions zoologiques de la ville ne sera mis au concours qu'à 80-100%, avec limitation du mandat à 5 ans, renouvelable... ce qui, selon la Commission notamment, est insuffisant pour l'accomplissement des multiples tâches dévolues à ce poste.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE

Personnel

Personnel fixe et vacataires

A sa demande, Mme Sunila Sen-Gupta, biologiste à 50%, a obtenu un congé non payé d'un an dès le 1^{er} novembre 2007.

Elle a été est remplacée sans délai de carence par Mme Jennifer Iseli, biologiste, qui connaît bien la maison puisqu'elle assume des vacances de fin de semaine depuis plus de 5 ans.

Il n'y a pas eu de changement au sein du personnel, mais des modifications en relation avec la diminution du temps de travail pour raison d'âge. Ces nouvelles règles font perdre plusieurs heures de travail de la petite dotation de 3.5 postes attribuée au musée.

Dans le courant de l'été, le conservateur a demandé à être mis au bénéfice de la retraite dès la mi-août 2007.

Perfectionnement

Le 2 octobre, Marc-André Eggerling a suivi le cours de niveau 2 destiné aux agents d'accueil organisé par l'Association des Musées suisses au Musée historique à Lausanne.

Emplois temporaires - Stagiaires

Du 2 mai au 1^{er} novembre, Mme Sabrina Casali Muller, dans le cadre d'un contrat d'emploi temporaire avec l'office du travail, s'est attelée à réactualiser l'inventaire des batraciens des Montagnes neuchâteloises dans les communes limitrophes de La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à mettre au point une publication destinée au bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. L'inventaire issu de son travail sur le terrain a été édité à 50 exemplaires par les soins de l'Economat communal et distribué aux administrations et bibliothèques concernées.

Madame Camille Jacot, bibliothécaire-documentaliste en formation, a effectué un stage chez nous à raison de 20% durant la période du 28 août au 16 octobre

Elle a été chargée de procéder à l'inventaire et au conditionnement du Fonds Georges Mauvais (manuscripts, tirés-à-part, photos, etc.) de ce professeur de sciences naturelles. Il en est résulté une liste exhaustive ainsi qu'un ordre parfait dans ce fonds. Elle a ensuite conditionné, listé et remis en ordre une partie du Fonds Paul Barruel d'aquarelles originales d'oiseaux et de mammifères (environ 300 planches), parfaitement rangées et protégées dans du matériel chimiquement neutre.

Depuis le 18 décembre, Mme Marie-Eve Scherer Dupraz géologue, travaille chez nous à 50% dans le cadre d'un contrat d'emploi temporaire (6 mois) avec l'office du travail. Elle terminera les inventaires géologiques et paléontologiques, ainsi que la liste des œuvres du Fonds Paul Barruel.

Collections : entretien, achats et dons

Généralités

Du fait des difficultés financières que connaît notre ville à l'instar de toutes les collectivités publiques, il n'y avait pas d'attribution spécifique pour des achats au budget du mhnc. Un montant de CHF 10'000.- était à disposition de l'ensemble des musées communaux. Nous avons cependant pu enrichir très considérablement nos collections grâce à des dons généreux et bienvenus. D'autre part, nous avons procédé à quelques achats par le biais du Fonds Monard, notamment pour enrichir notre instrument de référence et pour compléter nos collections d'animaux naturalisés par le biais de quelques-uns des animaux morts qui nous ont été apportés dans le courant de l'année.

Collection de minéralogie

Les Amis du Caillou poursuivent la révision de nos collections. Ils ont désormais achevé la révision de la collection générale et se sont attaqués à la Donation Crosilla.

Collection d'entomologie

Les libellules africaines du Dr Albert Monard ont été analysées par René Hoess, du Naturhistorisches Museum, Berne

Autres collections

Nos chats forestiers ont été analysés par Mme Béatrice Nussberger, sur mandat de la Confédération. Parmi les individus de nos collections, 9 ont été déterminés avec certitude comme étant des chats forestiers, 1 ind. est un chat domestique, 3 n'ont pu être déterminés avec certitude et 1 dernier n'a pas été retrouvé par la personne qui a visité nos collections et nos réserves.

Dons d'objets naturels (animaux morts, naturalisés, parties d'animaux)

Ce sont 37 items de mammifères, 37 d'oiseaux, 1 poisson et 1 reptile qui nous ont été apportés par nos visiteurs ou donnés par des instances officielles.

Achats et dons

Nous avons pu acquérir de Mme Ndiaye-Rosselet une petite collection comprenant 1 Aigle royal, 1 Autour des palombes juvénile, 1 Buse variable, 1 Chouette hulotte, 1 Faucon crécerelle, 1 Grand Corbeau et 1 Lorient d'Europe, entrés en décembre 2005, mais payés en 2006 seulement. Quant à Madame Viviane Lesquereux, Le Locle, elle nous a donné : 1 Canard colvert, 1 Faisan doré, 1 Faisan de Colchide, 1 Geai des chênes.

Fonds d'illustrations naturalistes

Dons de Monsieur Louis Ducommun (1 estampe de Blaireaux, portfolios de reproductions de dessins de lynx et de dessins de loups du Parc zoologique), Mme Dominique Hajji-Vernier (1 portfolio de reproductions de dessins d'animaux africains du Kenya, dessinés par M. Louis Ducommun)

Fonds Paul Barruel

Don de M. et Mme Jean-Claude et Suzanne Badin, Chambéry : les dossiers de travail « Mammifères » de Paul Barruel, pesant plus de 9 kg et contenant plusieurs centaines de croquis, esquisses, ébauches, aquarelles, lettres (notamment des Prof. P.-P. Grassé, François Bourlière, etc.), complétant harmonieusement les fonds que nous possédions déjà.

Fonds Charles-Edouard Gogler

De sa fille, Mme Denyse Valade-Gogler, Evolène, nous avons reçu, suite à leur exposition dans notre musée, les œuvres et documents suivants provenant de son père :

- 1 médaillon (monogrammé GD, Gogler Dubois, nom de la mère de Charles-Edouard G.) en marbre, enchâssé dans un cadre en bois sculpté de motifs de Cœurs de Marie (*Dicentra spectabilis*, fam. des Fumariacées), env. 39 x 26 cm
- 1 boucle de ceinture avec fleur en ivoire sculpté, sur fond de corne travaillée, sculptée à motifs de feuilles (7 x 10.5 cm), dans un écrin rouge
- 1 peinture à l'huile, fleur dans un vase, sur pavatex, encadrée, 29 x 26 cm, signée Gogler, non datée, probablement années 1910-15 d'après le style
- **1 série de documents dans un porte-documents ALCOA bleu comprenant des photos d'œuvres de CEG (3+2+3+3+3+2 animaux plâtre, 1 x 2 animaux bronze, 2+2 personnages, dont 1 bronze, 3+2+2+2+1+3 boîtes-bonbonnières, 1 x 2 plats en bois de rose sculptés, le tout collé sur 16 cartons brun foncé**
- 1 portrait photographique de Charles Edouard Gogler, daté 45 et signé C. Berg
- 1 boîte cylindrique en noyer gravé, incrustée d'ivoire et d'ébène, à motifs sapin, avec couvercle à prise en ébène, signée C.E. Gogler, datée 1914 au pied et numérotée (dessous) No 18.
- 1 photographie du monument « Veillez et priez » (modèle : Denyse Valade)
- 1 photographie de la sculpture ayant servi au monument susmentionné (id.)

Fonds Dr Georges Roessinger

De Mme Emilienne Farny, petite-nièce de Marie-Louise Goering, 2^e épouse du Dr Roessinger, nous avons reçu :

- Livret de famille de Georges et Marie-Louise Roessinger, établi à La Chaux-de-Fonds le 24 avril 1923
- 1 photo de Marie-Louise Goering jeune (photo G. Moser, 5, rue Daniel-JeanRichard, La Chaux-de-Fonds)
- 1 tarjeta de identidad de la Compania de los caminos de hierro del norte de Espana, 1934-1935, établie au nom de Georges Roessinger, Hotel Nacional, à Valencia, avec photo du titulaire
- 3 portraits de Georges Roessinger au crayon par M.-L. Goering, datés 16.1.31 et 24 nov. 1954

Bibliothèque et archives

Grâce à de nombreux dons (commune de Corcelles-Cormondrèche, Lycée Blaise Cendrars, fonds Georges Mauvais par son neveu G.-A. Stünzi, don Hughes Richard, legs André Sandoz, don anonyme) et à quelques achats, notre bibliothèque s'est enrichie de quelque 453 titres, auxquels il faut ajouter une série presque complète du « Musée neuchâtelois » (1864-2004), périodique comprenant de nombreux éléments scientifiques. Avec le travail de catalogage effectué par notre bibliothécaire Florence Jaquet, cela porte à 5443 le nombre de notices introduites dans RERO à fin 2006. Les achats ne représentent que 57 titres, les échanges 7 : nous avons donc bénéficié d'une grande générosité. Il est à noter que certains ouvrages nous avaient été remis précédemment et qu'ils n'ont pu être intégrés dans nos fonds que récemment.

Un important fonds d'archives de la famille Gagnebin (descendants d'Abraham), le fonds d'archives du Dr Georges Mauvais et le fonds d'aquarelles de Paul Barruel ont été conditionnés de façon professionnelle, notamment grâce à l'aide temporaire de Mme Camille Jacot, stagiaire-bibliothécaire en 3^e année à la HEG de Genève auprès de notre bibliothécaire Florence Jaquet.

Animaux intégrés à nos collections

Ont pu être intégrés dans nos collections :

27 mammifères dont 3 entiers naturalisés, 30 oiseaux dont 8 entiers naturalisés, 2 reptiles, 1 poisson.

Autres dons

Energizer SA, La Chaux-de-Fonds, nous a offert une série de lampes de poche et des piles pour animer la Nuit des Musées du 20 mai. Camille Bloch SA, Courtelary, a offert de douces récompenses aux jeunes participants à la chasse au trésor de la Journée internationale des musées du 21 mai.

Aides financières

Les seules aides financières dont nous avons bénéficié en 2006 sont celles qui se rapportent au Projet d'Atlas des Oiseaux nicheurs du canton de Neuchâtel (voir plus loin).

Visiteurs - visites - participation à des réunions - mandats

Visiteurs

Parmi de nombreux autres visiteurs, il convient de noter particulièrement: le personnel du Musée cantonal de Zoologie, Lausanne, sous la conduite de son directeur M. Michel Sartori ; le personnel et les stagiaires du Centre-Nature Les Cerlatez, Saignelégier et leur directeur M. François Boinay, ainsi que plusieurs donateurs : Mme Emilienne Fahrni, petite-nièce de Marie-Louise Goering et son mari M. Michel Thévoz ; Mme Denyse Valade-Gogler, Mme Monique Köppel-Gogler et son fils le Dr Christian Köppel, M. et Mme Philippe Graef, neveu de Mme Köppel-Gogler ; M. et Mme Hans et Trudy Vetter, petit-fils du Dr Georges Roessinger ; M. et Mme Marianne et Kurt Zwahlen-Graf, petite-fille du Dr Georges Roessinger ; M.

Christian Jouanin, correspondant du Muséum national d'histoire naturelle, Paris ; les membres du conseil de fondation Giacomo de Giacomini de l'Académie suisse des sciences naturelles ayant siégé à La Chaux-de-Fonds ont aussi visité notre institution.

Visites à d'autres musées et institutions

Paris, Société nationale de protection de la nature, Institut du Monde Arabe, Muséum national d'histoire naturelle ; München, Museum Natur und Mensch ; Chamoson, Musée suisse de spéléologie ; Genève, Muséum ; Porrentruy, Musée de l'Hôtel-Dieu : inauguration de l'exposition ProDeo ; Saint-Gall, Musée d'histoire naturelle ; Musée d'histoire naturelle Fribourg (Jean-Daniel Blant) ; Musée Neuhaus, Bienne : visite de l'exposition *Les oiseaux de Léo-Paul et Paul-André Robert*, sous la conduite de M. Hans-Rudolf Pauli et en compagnie de M. et Mme Christian et Nicole Jouanin, Neuilly s. Seine, et Nancy Keufer Jouanin, Enghien ; Naturmuseum, Winterthur : remise du prix Expo de l'ASSN.

Participation à des congrès, assemblées, séminaires et réunions de travail

La Chaux-de-Fonds : inauguration MIH et MBA, 6 réunions de la COCOMUSE, 9 réunions de la commission Naturama-light, comm. des institutions zoologiques, commission cantonale de bibliographie, séance du conseil de la Fondation Giacomo de Giacomini, projet RUN ; Paris : SITEM, Colloque francophone d'ornithologie ; Sainte-Croix, Association des Musées de l'Arc jurassien (AMAJ), Neuchâtel : inauguration de l'exposition d'Emilienne Fahrni, petite-nièce et prêteuse d'œuvres et d'objets de Marie-Louise Goering, commission des cahiers de l'Institut neuchâtelois, groupement des musées neuchâtelois ; Saignelégier et Moutier, séances *Fleurs du Jura* ; Cernier (Jean-Daniel Blant) ; Berne, ASSN ; Porrentruy, AG de Nos Oiseaux ; Les Planchettes : inauguration turbine ; Winterthur : conservateurs des collections scientifiques suisses (S. Sen-Gupta et le conservateur) ; Fleurier : Groupement des musées neuchâtelois ; Saint-Gall : centenaire de la réintroduction des bouquetins en Suisse ; Lucerne : 40^e congrès annuel de l'AMS (Ass. des Musées suisses) et de l'ICOM (Conseil international des musées, section suisse) ; Lausanne : Pro Litteris ; réseau romand de Science et Cité ; Morges : Festival de la Salamandre ; Labergement-Ste-Marie, conférences à la Maison de la réserve du Lac de Remoray.

Mandats

Le conservateur assure toujours des mandats auprès de la Commission cantonale neuchâteloise de bibliographie et de la Commission cantonale consultative et de surveillance des expériences sur animaux vivants, dont il assume la présidence.

Dans le cadre de son mandat au sein de la Fondation de Giacomini de l'Académie suisse des sciences naturelles, il a organisé la séance annuelle 2006 à La Chaux-de-Fonds, à l'Ancien Manège et au mhnc.

Le conservateur a été sollicité de participer au Comité de constitution de la plate-forme « Sociétés cantonales et régionales » des nouvelles structures au sein de l'Académie suisse des sciences naturelles.

Le conservateur-adjoint, Jean-Daniel Blant, nommé en 1995 à la Commission cantonale de la faune, a eu l'occasion d'y faire trois interventions en mai 2006.

Distinctions

Le conservateur a eu l'honneur d'être invité à faire partie de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts, où il a été élu en date du 18 novembre. Il appartient ainsi à la septantaine de membres originaires du Jura historique ou y habitant et qui illustrent ces domaines.

Activités scientifiques et médiatiques

Activités sur le terrain

Chauves-souris et Mines : le 21 avril, Jean-Daniel Blant dirige une excursion aux Mines Pierre Wyss à Travers

Batraciens : le conservateur est sur le terrain à plusieurs reprises avec Sabrina Casali Muller et notamment le 5 mai aux Eplatures, en compagnie de Patrick Röschli, correspondant du KARCH.

Martinets : baguement des colonies de Tramelan, 10 et 18 juillet, et des Cerlatez, 13 juillet, en partie avec l'aide de Jennifer Iseli et Agnès Demairé. Plusieurs interventions sur le terrain avec des propriétaires désireux d'installer des nichoirs. Une concitoyenne très intéressée par les martinets, Mme Agnès Demairé, nous aide considérablement (et bénévolement) à contacter les propriétaires des maisons abritant des colonies.

En collaboration avec M. Jean-Louis Wermeille, prof. de travaux manuels et des élèves de l'Ecole secondaire : construction de plus de 120 nichoirs mis en vente ou à disposition des bâtiments communaux

Avec les services cantonaux : le 17 octobre, La Chaux-de-Fonds, route descendant sur Biaufond, réunion avec M. Philippe Jacot-Descombes, conservateur cantonal de la nature, au sujet de l'entretien d'un talus à orchidées particulièrement riche.

Projet d'Atlas des oiseaux nicheurs du Canton de Neuchâtel (PAONNE)

L'avancement des travaux n'a pas été aussi rapide que prévu, mais la souscription a pu être lancée, avec pour objectif la publication de l'ouvrage « Les oiseaux nicheurs du Canton de Neuchâtel » pour le printemps 2007. L'ouvrage comptera 432 pages riches d'une formidable illustration originale. La souscription a été lancée en novembre et plus de 300 volumes ont d'ores et déjà été réservés jusqu'à fin décembre.

Les appels à financement ont été couronnés des succès suivants durant l'année, ce qui nous garantit aussi la possibilité d'éditer le volume dans les format et qualité souhaités :

Loterie romande : CHF 60'000.-, Fondation Ellis Elliot, Lausanne : CHF 25'000.-, Pro Natura, Neuchâtel : CHF 7'500.-

Soins aux animaux blessés

En collaboration avec notre musée, c'est désormais le Parc zoologique et le Vivarium, mieux équipés, qui assurent les soins aux animaux blessés recueillis et apportés dans l'une des trois institutions. Ce sont 72 animaux qui ont fait l'objet de soins en 2006, parmi lesquels 38 ont pu être relâchés. Quelques détails à ce sujet figurent dans le rapport d'activités du Parc zoologique.

Antenne cantonale "chauves-souris"

En raison du surcroît de travail occasionné par l'important ouvrage « Les oiseaux nicheurs du Canton de Neuchâtel » dont la parution est imminente, la responsabilité du Centre de coordination neuchâtelois pour l'étude et la protection des chauves-souris a été partagée entre son titulaire Jean-Daniel Blant et Christophe Jaberg. Ce dernier se charge, entre autres, de la rédaction du rapport annuel. Le volume d'activités a été comparable à celui de 2005, avec cependant une forte affluence à la *Nuit des chauves-souris* le 25 août à Saint-Sulpice. Salle comble, conférence de Christophe Jaberg dédoublée, onze stands de démonstrations et présentations diverses : aménagements de toitures et de combles, télémétrie, observation au phare, bricolages, film, captures, ventes d'objets et de petite restauration, théâtre ont passionné petits et grands.

Activités médiatiques

Une dizaine d'interventions dans les médias audio-visuels ont fait état de nos activités ou nous ont mis à contribution.

Groupe de minéralogie « Les Amis du caillou »

Les *Amis du caillou* ont achevé la révision de la collection générale du musée le 21 juin et le 11 octobre entamée il y a de nombreuses années déjà. Un inventaire exhaustif en a été fait. Il devra encore être imprimé.

Le groupe, qui se réunit dans notre musée deux fois par mois en moyenne, s'est attelé ensuite à l'inventaire et à la révision de la collection Riccardo Crosilla, que sa veuve nous a remise à la fin de l'année précédente et au début de 2006.

Laboratoire d'algologie

Installé dans les tréfonds du mhnc, le Laboratoire d'algologie du Dr Fr. Straub fonctionne et donne au musée l'occasion de se mettre en valeur au travers de publications. D'autre part, les collections issues de différents fonds universitaires ont été rapatriées vers notre institution, lui donnant une nouvelle corde à son arc. Plusieurs stagiaires sont venues travailler avec M. Straub dans le courant de l'année.

Groupe d'arachnologie

L'un des acteurs de ce groupe, Gilles Blandenier, est l'auteur d'une publication dans la Revue suisse d'agriculture. Le groupe ne s'est pas réuni au musée cette année, mais participe aux activités scientifiques de cette spécialité.

Renseignements

Notre musée est un centre de compétences qui lui vaut une foule de demandes de renseignements dans les domaines de l'histoire naturelle, de la part des médias, du grand public, d'étudiants ou d'élèves de nos écoles. Ces renseignements sont fournis gracieusement, même lorsqu'ils nécessitent quelques recherches de notre part.

Projet Naturama

Neuf séances du groupe de travail ont permis de modifier les projets initiaux en un projet partiel et à financement très limité de l'ordre de 2.5 millions de francs, permettant d'installer le musée à l'Ancien Stand en une structure provisoire et avec une petite exposition. Une excellente collaboration avec le bureau d'architecture Grard a permis de présenter un

projet cohérent, avec un devis précis. Sur décision du Conseil communal, la prise de décision, prévue initialement pour fin 2006 - début 2007, a été reportée à 2008, vu les circonstances financières difficiles que nous connaissons.

Prêts et emprunts

Nous avons prêté :

Porrentruy, Musée de l'Hôtel-Dieu : 1 crâne de loup pour l'exposition ProDeo

Les Cerlatez, Centre-Nature : Grands tétras et autres gallinacés ; Dahu et autres animaux mythiques

La Chaux-de-Fonds, Musée des Beaux-Arts : objets Art nouveau de nos collections

Le Locle, Musée des Beaux-Arts : oiseaux pour accompagner l'expositions Christian Gonzenbach

Nous avons emprunté :

Différents objets pour l'exposition « Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque »

L'exposition Toile de Vie au Muséum d'histoire naturelle de Genève et à l'Académie suisse des sciences naturelles.

Expositions temporaires

- **Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque 1905-1915**, dès le 17 novembre 2005, prolongée jusqu'au 17 septembre 2006, exposition maison.

- **Toile de vie ! www.biodiversite.ch** – dès le 26 octobre 2006, en provenance du Muséum de Genève

- Collaboration à la réalisation de l'exposition **Tourbe, grottes et autres paysages. Photos du Dr Georges Roessinger, 1910-1920** aux Moulins souterrains du Col-des-Roches (29 octobre 2005 – 31 juillet 2006)

Animations

Ciné-Nature

Rappelons que les cycles de Ciné-Nature sont organisés en collaboration avec le WWF-Neuchâtel qui nous aide à en assumer les frais.

Le 17^e cycle (2005-2006) se poursuivait les 11 janvier, 8 février et 8 mars. Le nombre total de visiteurs pour ce cycle 2005-2006 a été de 596, dont 431 adultes (72%)

Le 18^e cycle débutait le 6 décembre devant 163 spectateurs, dont 105 adultes.

Visites commentées, conférences, présentations, cours

Six visites commentées, cinq conférences et cours, ainsi que quatre présentations dans le cadre de Neuchâtoï ont été donnés par le conservateur ou son adjoint

Journée Ecole-Musée, vendredi 29 avril

Quatre classes ont été reçues lors de cette journée organisée par Sunila Sen-Gupta en collaboration avec la Commission pédagogique du Groupement des musées neuchâtelois.

Le Petit Matin de l'Oiseau Chanteur (PMOC), dimanche 7 mai

Pour la 3^e fois, notre musée, initiateur de la manifestation, organisait cette animation en collaboration avec Nos Oiseaux, Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux et, localement, avec le Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises. Les 44 participants (dont 36 adultes), se retrouvaient aux aurores de ce dimanche devant le musée pour aller bientôt à la rencontre du chant des oiseaux en différents endroits des environs sous la conduite de sept animateurs. La riche matinée se terminait autour d'un petit déjeuner au musée.

La Nuit des Musées – samedi 20 mai

Entre 19h30 et 00h59 le samedi 20 mai, 144 adultes et 90 enfants ont visité le musée, alors que toute la petite équipe de l'institution était en action.

Journée internationale des musées – 21 mai

Une chasse au trésor mise au point par Sunila Sen-Gupta était au programme de cette journée qui était plus spécialement consacrée au jeune public : 78 enfants accompagnés de 93 adultes ont participé à cette animation.

Fréquentation

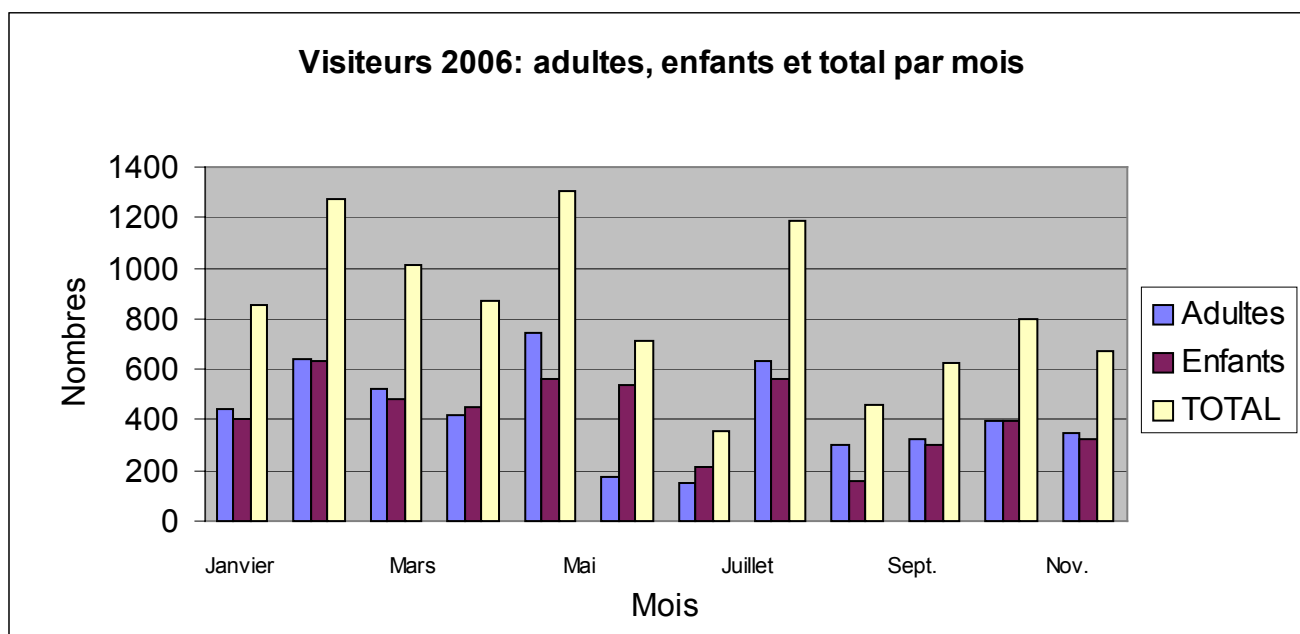
Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'entrée dans notre musée d'histoire naturelle est payante, pour la première fois dans les quelque 160 ans de son histoire. Cette révolution a été marquée par quelques surprises, tant pour nos visiteurs que pour le personnel fixe et les vacataires du musée ! Au moment de la prise de décision, nous imaginions une perte de fréquentation de l'ordre de 50%. Le nombre de nos visiteurs est légèrement supérieur à nos attentes, puisque les années

précédentes nous avons enregistré 14'849 visiteurs en 2005, 22'184 en 2004. En parallèle avec l'introduction de l'entrée payante, nous avons aussi enregistré un très net recul des ventes et des dons dans la grenouille-tirelire.

Des mesures d'encouragement à destination des familles (abonnement annuel à CHF 20.- alors que l'entrée adulte coûte CHF 6.-) ont permis d'atténuer un peu la baisse prévue. A noter que l'entrée des enfants jusqu'à 16 ans reste libre, de même que celle des groupes scolaires chaux-de-fonniers. Les accompagnants de groupes scolaires d'autres localités payent l'entrée. Depuis le mois d'octobre, l'entrée est gratuite le dimanche matin.

Ce sont 10'127 visiteurs que nous avons reçus en 2006, dont 5102 adultes, soit 50.38 %. Plusieurs jours n'ont reçu aucun visiteur, ce qui était tout à fait exceptionnel auparavant. Le 10'000^e visiteur de l'année, M. Antonio Stasi, un citoyen italien de Alessano Lecce en vacances à La Chaux-de-Fonds, a été accueilli le mercredi 27 décembre.

En 2006, 117 groupes (dont 7 de France avec 204 personnes) ont visité le musée, y amenant 1970 personnes (2005 : 138 gr., 2002 pers. ; 2004 : 4965 pers.) représentant 19.45% du nombre total de visiteurs (2005 : 13.48%, 2004 : 22.4%)



Locaux

Mise à disposition de nos locaux

9 Février et 29 novembre : Club jurassien

31 mai : Centre d'éducation ouvrière, avec présentation d'un film

22 mai : salle de réunion « labo » à disposition du Comité de l'Associations romande pour le perfectionnement des gardiens d'animaux, dont le président est M. Sébastien Guerne

20 octobre : Société jurassienne d'Emulation, section de La Chaux-de-Fonds

Locaux à la Poste

Un nouveau bail à loyer a été négocié et signé par nos autorités et les responsables de La Poste. Le nouveau loyer est établi au montant de CHF 93'430.-, dont CHF 10'000.- pour le chauffage, ce qui représente une augmentation de près de CHF 30'000.- par rapport au loyer précédent.

Éditions

Info-COMONE (Cercle ornithologique des Montagnes neuchâteloises).

Quatre fascicules d'Info-Comone ont paru, comprenant respectivement 32, 28, 52 et 28 pages. La publication est financée par les cotisations versées par les membres du Cercle, constitué récemment en association afin de bien séparer ses activités et finances de celles du musée. Elle permet aussi de parler des activités du musée.

Editions de la Girafe

Livres

En collaboration avec les Editions Pro Jura, qui en 1977 avaient publié 77 des 78 planches des aquarelles de *Fleurs du Jura* de Charles-Ed. Gogler, accompagnées de textes du Dr Adolphe Ischer, nous avons pu procéder à une réédition de l'ouvrage *Fleurs du Jura*. C'est en fait une édition nouvelle, enrichie, remaniée et corrigée par Marcel S. Jacquat, comprenant des biographies des deux auteurs principaux. Propriétaire des planches, le mhnc les a mises à disposition des éditeurs. Le tirage de cet ouvrage de 192 pages comprend 2000 exemplaires en édition courante et 100 exemplaires en édition de luxe, vendus par Pro Jura et les Editions de la Girafe au profit d'un fonds commun. La publication a bénéficié de l'aide financière de la République et Canton du Jura, de la délégation neuchâteloise à la Loterie romande et de Swisslos, Fonds de loterie du Canton de Berne.

Dossier

A la faveur de son emploi temporaire au mhnc, Sabrina Casali Muller a pu réaliser un *Inventaire des Amphibiens des Montagnes neuchâteloises*, publié par nos soins à 50 exemplaires et imprimé par l'Economat communal.

Cartes postales

La série de 15 cartes sur des sujets Art nouveau présentés dans notre exposition « Le bestiaire de Louis Pergaud et son époque » a connu le succès, particulièrement dans le cadre de l'exposition du Musée des Beaux-Arts. A la faveur de la sortie de presse de deux timbres-poste consacrés à l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds, nous avons ajouté 5 autres cartes à la série dès le mois de mai, parmi lesquelles les deux sujets qui ont inspiré les timbres.

En fin d'année, nous avons encore profité de la parution de *Fleurs du Jura* pour éditer 15 cartes postales d'aquarelles de fleurs peintes par Charles-Edouard Gogler.

Toutes ces cartes d'une très belle qualité ont été fabriquées par Studio 444 à La Chaux-de-Fonds.

Publications

BLANDENIER Gilles (en collab. avec J. O. Derron) : *Evolution des peuplements de carabes et d'araignées dans cinq types d'habitats du domaine de Changins de 1994 à 2001* in *Revue suisse Agric.* 38 (3), pp. 141-149, 2006

BLANT Jean-Daniel:

- *L'Oedicnème criard s'est-il reproduit dans le canton de Neuchâtel ?* in *Info-Comone*, no 82, mai 2006, pp. 22-25

- *Marie Favre-Guillarmod (1824-1871), peintre et illustratrice* in *Le Rameau de Sapin* 3/2006, pp. 38-40

- en collab. avec Jaberg C., Bohnenstengel T. et Amstutz R.: *Utilisation du milieu forestier par les chauves-souris (Mammalia : Chiroptera) du Canton de Neuchâtel. Implication pour la gestion sylvicole*. Schweiz. Z. Forstwes. 157 (2006) 7 : pp. 254-259

CASALI MULLER Sabrina : *Inventaire des Amphibiens des Montagnes neuchâteloises (2006)*, 45 p. A4. Ed. de la Girafe, La Chaux-de-Fonds

ISELI Jennifer : *Réseau d'échanges de plantes au Jardin botanique de Porrentruy* in *Jurassica* 2005, no 19, pp. 50-51

JACQUAT Marcel S.:

- *A propos du Pic mar, histoires locloises* in *Info-Comone*, no 82, mai 2006, p. 15-17

- *Jean-Cocteau (1889 - 1963) ornithologue ?* in *Bulletin de la Soc. neuch. des sciences naturelles*, tome 129, 2006, pp. 109-112

- *Flore et faune de la vallée du Doubs* in *Mémoires du Doubs- 4 siècles de vie industrielle au fil de l'eau et du temps- Sentier didactique Le Saut-du-Doubs – La Rasse*, p. 10-11, Société des forces motrices du Châtelot, Les Planchettes et Corcelles NE

- *La faune piscicole* in *Mémoires du Doubs- 4 siècles de vie industrielle au fil de l'eau et du temps- Sentier didactique Le Saut-du-Doubs – La Rasse*, p. 16-17, Société des forces motrices du Châtelot, Les Planchettes et Corcelles NE

- Articles *Abraham Gagnebin, Daniel Gagnebin, Famille Gagnebin, Jean-Baptiste Greppin* dans le tome V du Dictionnaire historique de la Suisse (2006)

- réédition, préface, biographies et compléments à l'ouvrage *Fleurs du Jura*, Editions de la Girafe et Pro Jura, 192 p.

- rédaction des textes botaniques de la fiche d'information La Chaux-de-Fonds : *Les végétaux et l'Art nouveau*, en collaboration avec le Service des espaces verts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

- *Hommage à Paul Géroutet* in *Le Temps*, samedi 25 novembre 2005, p. 22

- *Editorial en forme d'hommage* in *Info-Comone*, No 84, décembre 2006, p. 3-4

STRAUB François (en collab. avec Pierre-Yves Jeannin) : *Efficacité autoépuration de tracés aérien et karstique d'un effluent de station d'épuration (La Rond, Jura suisse) : valeur indicative des diatomées* in *Symbioses*, 2006, Nouvelle série, No 14, pp. 35-41.

Fonds Albert Monard

a. Versements

Le produit de la tirelire-grenouille à l'entrée a été de CHF 1625.80, logiquement en très forte baisse du fait de l'introduction d'une entrée payante au musée. Pour 2005, le produit avait été de plus de CHF 7'500.-. Quant à la moyenne des 15 dernières années, elle est de l'ordre de CHF 6'400.-

b. Débits sur le fonds

Sans crédit d'acquisition, un musée se meurt... Heureusement, notre Fonds Monard nous permet de compenser quelque peu l'absence de crédit communal pour l'acquisition d'outils de référence indispensables (livres) et la naturalisation de quelques-uns des nombreux animaux apportés par nos visiteurs. Ce sont CHF 5243.91 qui ont été prélevés sur le Fonds Monard, qui se monte désormais à CHF 59'108.47.

Information et relations avec les médias

Trois bulletins reprenant 25 thèmes ont été envoyés aux médias écrits et audio-visuels romands. Il en est résulté quelque 80 mentions, reportages et articles, ainsi qu'un certain nombre d'interventions dans les médias audio-visuels.

Information et relations avec les écoles

Les écoles des cantons de Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois reçoivent régulièrement nos invitations et nos affiches. De plus, elles sont invitées à une visite commentée spécifique à l'intention de leurs enseignants au début de chaque exposition, à l'occasion de laquelle sont présentés des supports pédagogiques destinés aux élèves des écoles primaires et à ceux des écoles secondaires. De nombreux prêts de matériel, interviews et demandes de renseignements complètent les services que nous assurons pour les élèves et leurs enseignants.

Quatre groupes issus de HEP BEJUNE (sous la direction de M. Pierre Gigon) ont été reçus le 7 et le 9 février et ont été informés des facilités et des possibilités que le mhnc offre en matière d'outil pédagogique.

Un cours destiné aux Educatrices de la petite enfance du Centre Pierre-Coullery a été dispensé par le conservateur en date du 12 septembre.

La Journée Ecole-Musées le 29 avril, organisée par Sunila Sen-Gupta, nous a permis de recevoir quatre classes du canton pour des animations particulières et spécifiques.

Version complète du rapport d'activités du mhnc

Une version complète et illustrée de ce rapport d'activités du mhnc est éditée séparément par les soins du musée, en collaboration avec l'Economat communal.

PARC ZOOLOGIQUE DU BOIS DU PETIT-CHÂTEAU

Marche générale de l'institution

Le succès de notre Parc zoologique ne se dément pas : les jours de beau temps, c'est la cohue... mais les visiteurs sont présents aussi lorsque le temps n'incite pas forcément à la sortie. Les comptages effectués au Vivarium nous permettent de confirmer les extrapolations précédentes : plus de 200'000 visiteurs parcourent chaque année notre site du Bois du Petit Château !

De manière générale, on peut affirmer que le bien-être de nos pensionnaires va en s'améliorant, tant par la qualité des soins qui leur sont donnés que par les améliorations qui sont apportées à leurs cadres de vie. Même si elles ne sont pas spectaculaires et de grande ampleur, elles contribuent à des progrès dont nos visiteurs sont conscients.

Parmi nos pensionnaires, les Chevreuils constituent sans doute notre plus grand souci. Ces animaux ne supportent que très mal la captivité. Ils sont d'une grande sensibilité aux maladies, sont très vite stressés si nous tentons de les capturer pour les soigner, au point que le cheptel va s'amenuisant et nous conduira sans doute à abandonner cette espèce pour le parc. La nourriture, forcément différente de la naturelle, ainsi que le petit espace disponible pourraient aussi être des facteurs de problèmes. C'est le public qui est à l'origine de leur arrivée au Bois du Petit Château : nombreuses sont les personnes qui pensent qu'un faon seul est abandonné, alors que la mère viendra le nourrir discrètement. Les animaux ainsi prélevés dans la nature « pour les sauver » sont condamnés à n'y pas retourner par le fait de leur contact avec l'homme et quelques-uns finissent ainsi en captivité.

En fin d'année et en urgence, il a fallu intervenir sur l'enclos des Lynx. Cet espace est bien malade depuis de nombreuses années et il était à craindre qu'une forte chute de neige fasse s'écrouler une partie des supports. De ce fait, un nouvel enclos est en construction et nos Lynx sont partis en vacances au Zoo alpin des Marécottes VS.

Personnel

Personnel fixe, vacataires, stagiaires, bénévoles

Mme Yasmine Ponnampalam a été nommée responsable gardienne d'animaux à partir du 1^{er} janvier 2006, avec un poste à 85%.

MM. Daniel Chaperon, Pierre Jornod, Hervé Lara (provisoirement au Vivarium) et Claude Saisselin (à 50%, 55% dès le 1^{er} août) sont les autres collaborateurs ; ils ont été rejoints dès le 1^{er} octobre par Mme Stéphanie Winkler, gardienne diplômée, après que M. Francis Jacot, aide-gardien dès le 1^{er} juillet 2005, nous a quittés.

M. David Dürig poursuit son apprentissage en 2^e année et a été rejoint par M. Sébastien Québatte, apprenti de 1^{ère} année.

Les postes de Yasmine Ponnampalam et Claude Saisselin ont été augmentés chacun de deux heures hebdomadaires pour compenser les six heures perdues avec l'application de la réduction du temps de travail pour raison d'âge.

M. Stéphane Ponnampalam, du 12 juillet - 18 août, et Mme Jennifer Iseli, du 21 août au 22 septembre, ont travaillé au PZ comme aide-gardiens remplaçants.

Stagiaires

Noémie Ayer, 16 – 20 octobre ; Maïté Sester, 29 et 30 juin

Bénévoles

M. Stéphane Ponnampalam a travaillé à titre bénévole du 10 – 15 avril. Quant à Mme Agnès Demairé, elle a désiré se mettre à disposition bénévolement depuis le début du mois de juin durant quelques heures par semaine, s'occupant notamment de la préparation de la nourriture et des soins aux animaux blessés qui nous sont apportés en grand nombre à certains moments.

Perfectionnement – formation

6 avril, Bienne : Yasmine Ponnampalam et Marcel S. Jacquat participent à la réunion des gardiens d'animaux au Parc zoologique

29 et 30 mai : Yasmine Ponnampalam suit le cours de formation des cadres

14 septembre, Pfäfers/Bregenz, Autriche : Yasmine Ponnampalam et Marcel S. Jacquat participent à la réunion des gardiens d'animaux au Parc zoologique

26 octobre, Zürich : Yasmine Ponnampalam, Daniel Chaperon et Hervé Lara suivent le cours organisé par l'ARPGA

Commission

Voir sous ce point en tête du rapport d'activités du Musée d'histoire naturelle.

Installations et machines

Nous avons relevé à maintes reprises déjà les problèmes d'entretien que nous rencontrons de plus en plus, parce que les travaux nécessaires sont partiellement remis d'année en année et vont donc forcément en augmentant. Les ateliers communaux, pourtant fort bien disposés à notre égard, sont de plus en plus sollicités. Par nos propres moyens, nous avons pu effectuer un certain nombre d'améliorations sensibles, telles que :

- construction d'une nouvelle volière pour les Agapornis (Inséparables) avec accès vers l'intérieur.
- isolation du toit de l'écurie.
- aménagement d'une volière pour un couple de Chevêches d'Athéna, nouvelle espèce au parc.
- aménagement d'un enclos pour accueillir un groupe de cochons d'Inde.
- apport de terre sur une moitié de l'enclos des Rennes pour parer l'érosion du sol et semer de l'herbe.
- aménagement de la cage des Ratons laveurs en leur donnant des possibilités de grimper.
- ajout de perchoirs dans différentes volières (rapaces).
- apport d'éléments naturels (souche, tronc creux) sur les îlots de l'espace des loutres.

Dix-sept nouveaux panneaux d'information conçus au Musée d'histoire naturelle ont été installés en bordure des enclos. De ce fait, tous les animaux ont désormais leur signalétique, à quelques rares exceptions près.

Quant aux ateliers communaux, ils nous ont fait bénéficier de leur aide bienvenue pour les travaux suivants :

a. maçonnerie :

- réparation du balcon du poulailler qui partait en petits morceaux
- réfection du chemin derrière les volières des Chouettes hulottes

- réajustement de plusieurs dallages à l'intérieur des enclos
- réparation des trous dans la plate-forme de l'enclos des Bouquetins
- comblement des fissures du bassin de l'Oie de Toulouse (petite mare).

b. serrurerie :

- mise en place de râteliers manquants dans certains parcs (Rennes, Cerfs, enclos de l'Âne blanc)
- adaptation de l'enclos des Rennes pour permettre d'y apporter de la terre
- changement des couvercles des bennes contenant les réserves d'aliments.

c. menuiserie :

- construction d'un « nid » pour les ours avec des traverses de chemin de fer non traitées
- comblement des espaces de deux volières du haut (Chevêches d'Athéna et une volière pour animaux en soins)
- réparation d'une paroi du chalet abîmée lors du passage d'un véhicule.

Animaux

Généralités et contrôles

Au 31 décembre 2006, le Parc hébergeait 79 mammifères (2005 : 85 ; 2004 : 80 ; 2003 : 80 ; 2002 : 91 ; 2001 : 96) de 18 espèces (sans changement). Les oiseaux y sont au nombre de 159 pour 21 espèces, dont une part d'exotiques. Tous les individus sont désormais comptés et individualisés grâce à la pose de bagues.

Au total, ce sont donc 238 animaux inventoriés (2005 : 236 ; 2004 : 286 ; 2003 : 258 ; 2002 : 295) qui ont passé le cap de la nouvelle année.

Une tendance générale à la baisse du nombre d'individus se manifeste donc : elle participe au désir d'augmentation du bien-être de nos pensionnaires, selon le principe « moins d'individus, plus d'espace pour chacun ».

Les nouvelles dispositions relatives à la grippe aviaire nous ont heureusement préservé des mesures de confinement génératrices de stress et de décès peu explicables autrement.

Acquisitions

Un couple de Chevêches d'Athéna, espèce en très forte diminution en Suisse, nous a été apporté le 20 octobre. Une des volières a été aménagée spécialement de manière à leur garantir de bonnes conditions chez nous.

Faits et naissances remarquables

Naissance de 3 marçassins le 10 mars et de 8 Porcs laineux le 25 juin (7 mâles !)

Un Renne mâle naît le 26 avril

Ventes, éliminations et décès

Suite aux mesures de confinement, mort du cygne en début d'année.

Le Sanglier mâle s'échappe le 10 mars en sautant par dessus les barrières de son enclos, alors que les gardiens tentaient de le séparer de la laie qui venait de mettre bas. Il passe sous les grillages généraux du Parc et poursuit son chemin, via le Centre commercial Carrefour, en direction du Locle, où il est abattu par la gendarmerie cantonale à proximité de la Pyramide.

Le 3 mai, la femelle de Chevreuil est éventrée par le mâle, ce qui a causé son décès.

Dons – Echanges

Le 12 avril, deux Rennes mâles et quatre Bouquetins (dont un mâle) partent pour le Zoo autrichien de Kolopfern, avec lequel nous aurons ultérieurement d'autres échanges.

Un faon de Chevreuil nous est apporté du Tessin le 7 juin.

Un Grand-Duc d'Europe est cédé le 8 juin au Zoo alpin des Marécottes, qui nous remet un Chevreuil mâle

Une vaste volière nous a été offerte par les initiateurs de la station de soins de La Chaux-de-Fonds (Famille Blant, Patricia Huguenin & Cie). Elle nous sera utile pour les soins à apporter à nos oiseaux malades de passage.

Prêts

Prêté à la Station d'élevage de Bockengut, à Horgen ZH (Marianne Hartmann) depuis décembre 2001, notre Chat forestier mâle est toujours en villégiature. L'installation du nouvel enclos, dont le projet a été remis à plus tard par les autorités, n'a pas débuté, faute de moyens. Le permis de construction en a été prolongé en fin d'année 2005.

Nos deux Lynx ont été prêtés au Jardin zoologique alpin des Marécottes en attendant la réfection de leur enclos, dont l'état pouvait faire craindre leur fuite dès les premières chutes de neige importantes.

Animations

L'association *Vivre La Chaux-de-Fonds*, par l'intermédiaire de M. Benoît Vaucher, a demandé à pouvoir faire atterrir un hélicoptère dans le pré des cibles le jour de la Saint-Nicolas, puis à organiser une petite fête dans l'enceinte du Bois du Petit Château. Les conditions météo ont empêché l'hélicoptère de prendre son vol, mais Saint-Nicolas a tout de même été bien fêté autour et dans le parc.

Heures d'ouverture

Elles n'ont pas été modifiées et restent en hiver: 8h - 17h00 et en été : 8h - 18h00.

Visites, contacts, relations publiques

Mardi 14 février : visite du site par M. Jean-Pierre Veya, conseiller communal

Samedi 8 juillet, visite de Mme le Maire de Morteau Annie Gènevard et de ses adjoints, parmi lesquels M. Jean-Marie Binétruy, député à l'Assemblée nationale, reçus par notre conseiller communal M. J.-P. Veya et Marcel S. Jacquat.

Lundi 24 juillet : visite du personnel et des stagiaires du Centre nature des Cerlatez, Saignelégier

Mardi 25 juillet : interview de Yasmine Ponnampalam par Raphaëlle Tschoumy, TSR, au sujet des animaux et la canicule

Mercredi 22 novembre : Ester Freiburghaus interroge notre cheffe-gardiennne en vue de la préparation d'une émission « Quand je serai grand » produite par Chocolat-TV-Productions

Lundi 11 décembre : interview de Yasmine Ponnampalam par Nathalie Robert (RTN) au sujet de « Les animaux et le froid » et du bilan de sa première année comme gardienne-cheffe.

Mercredi 29 novembre : Yasmine Ponnampalam, Antoine Guilhen, Patrick Schwab et Stéphane Miserez se rendent au zoo de Servion pour analyser la structure de leur enclos des Lynx.

Divers

Cours

Jeudi 13 juillet, le directeur et la cheffe-gardiennne ont donné un cours de trois heures aux élèves de la *Hochschule für Technik und Architektur* de Burgdorf BE qui travaillaient sur un projet de nouveau parc et qui désiraient obtenir des informations au sujet de la détention des animaux.

Les 10, 11, 12, 17, 18 et 19 octobre, nous avons reçu les enfants du Passeport-Vacances

Le 9 novembre, Sébastien Guerne et Yasmine Ponnampalam donnent une conférence sur la *spécialisation du métier de gardien d'animaux* dans le cadre d'un cours inter-entreprises pour les apprentis de 1^{ère} année organisé dans notre Parc par notre collaborateur Hervé Lara, membre du comité de l'ARPGA.

Station de soins

C'est désormais le Parc zoologique (avec l'aide du Vivarium) qui assument les interventions de la station de soins de La Chaux-de-Fonds, station qui était précédemment localisée au mhnc, mais qui reste placée sous sa responsabilité.

Durant l'année, 20 mammifères, dont 8 chauves-souris et 52 oiseaux ont transité par le centre. Huit mammifères et 31 oiseaux ont pu être relâchés, alors qu'il restait 5 animaux en soins à la fin de l'année. Pour les autres, il a fallu constater leur décès ou pratiquer leur euthanasie en fonction de trop graves blessures.

A noter parmi les espèces rares reçues, ce superbe Faucon hobereau grièvement blessé trouvé par un particulier à la rue Numa-Droz. Transféré à la station de soins de la Vaux-Lierre à Etoy, il n'a malheureusement pas pu être soigné.

Gestion du temps de travail

Une timbreuse a été installée au chalet du personnel. Nécessitant une liaison électronique, cette installation a permis de passer à la téléphonie IP - avec changement du numéro d'appel, dorénavant 032 967 60 74 - et permettra la mise en place d'un poste informatique en 2006.

Des visiteurs ailés inattendus

A partir du 15 août, plusieurs centaines d'Etourneaux ont pris le marronnier d'Inde de l'enclos des Rennes pour dortoir : tous les soirs, après la fermeture du parc, les oiseaux arrivaient et se branchaient à cet endroit après avoir fait quelques voltes au-dessus du parc, pour n'en repartir que le matin suivant après le lever du soleil. Ce phénomène surprenant pour les Montagnes neuchâteloises s'est poursuivi jusqu'au 2 novembre !

VIVARIUM

Marche générale de l'institution

Le Vivarium de La Chaux-de-Fonds est un élément-clé dans l'activité de loisirs à La Chaux-de-Fonds et ce n'est pas nouveau. Comme habituellement, il a reçu de très nombreux visiteurs, puisque la barre des 120'000 a été franchie une nouvelle fois ! Il faut rappeler que les comptages ne peuvent avoir lieu que l'après-midi et le week-end, les matins des autres jours étant trop occupés par l'entretien pour pouvoir laisser une personne à l'entrée. Cela implique en fait un nombre annuel de visiteurs encore nettement plus important

Personnel

Personnel fixe, stagiaires

MM. Frédy Schnegg et Sébastien Guerne sont employés à 100%. Ils sont aidés par l'un des gardiens engagés récemment, soit M. Hervé Lara, sans que celui-ci soit formellement attribué au Vivarium. Les deux apprentis du site, MM. David Dürig et Sébastien Québatte travaillent alternativement au Vivarium et au Parc, durant 6 mois suivis.

Du fait de la polyvalence que nous tentons d'atteindre à terme pour tout le personnel, polyvalence qui facilitera les remplacements en cas de problèmes, un tournus régulier sera institué petit à petit parmi le personnel et les apprentis. Jusqu'au moment où tout le personnel sera formé spécifiquement à la sécurité indispensable pour la manipulation des reptiles, les deux plus anciens gardiens resteront attribués au Vivarium.

M. Sébastien Guerne tient à jour l'inventaire informatique des pensionnaires, ainsi que le journal de l'institution.

Stagiaires

Nous n'avons pas accueilli de stagiaires spécifiques durant cette année, mais avons eu la visite durant quelques heures des stagiaires au Parc zoologique.

Perfectionnement – formation

Depuis le 1^{er} janvier 2006, notre collaborateur Sébastien Guerne préside l'Association romande de formation des gardiens d'animaux (ARFGA), qui a changé de nom simultanément et dont il était auparavant membre du comité. A ce titre, il a participé à cinq séances de comité, contribué à l'élaboration du cours de perfectionnement qui a eu lieu au Zoo de Zurich en date du 20 octobre. Du 21 au 23 juin, il a participé (à ses frais) au congrès de la Société herpétologique de France, à Mouthier-Haute-Pierre, au cours duquel un hommage a été rendu au couple de savants Césaire et Marie Phisalix dans leur village natal. Ces deux scientifiques ont contribué aux progrès de l'immunologie (vaccinothérapie et sérothérapie). Enfin, il a participé au Cours de Samaritains organisé par la ville et au terme duquel il a obtenu son diplôme.

Nommé membre de la commission de formation de l'ARFGA, notre collaborateur Hervé Lara a organisé un cours du secteur zoo le 12 novembre dans notre Vivarium. Il a participé aussi au cours au Zoo de Zurich le 20 octobre.

Commission

Voir sous ce point en tête du rapport d'activités du Musée d'histoire naturelle.

Installations

Alors que les révisions annuelles 2005 avaient eu lieu du 24 janvier au 4 février, nous avons tenté de les décaler de six mois dans l'espoir d'économiser une révision sur trois ans en les espaçant de dix-huit mois au lieu de douze.

Les travaux essentiels ont été les suivants :

Réfection de tous les terrariums ; les branchages ont dû être remplacés intégralement, les plantes à 80% environ, contre 60% lorsque les révisions se faisaient tous les 12 mois.

Trois terrariums ont dû être refaits intégralement. Le terrarium du Varan a été modifié pour améliorer la circulation de l'eau. Toutes les autres installations ont été décalcifiées, lissées et leurs décors remis en état.

Il semble qu'il vaut mieux changer intégralement le polyester pour éviter l'effet millefeuille dû à des retouches.

Les filtrations du caïman, des pythons et du varan sont dorénavant conformes. Tout le système électrique a été contrôlé et les travaux effectués cet été se sont révélés en ordre.

Les boisages ont été refaits dans certains secteurs, avec pose d'éternit dans le bas pour couper la montée d'eau dans le mur et éviter ainsi le pourrissement des poutres. L'isolation est neuve elle aussi.

Suite à une petite inondation sous les pythons, l'efficacité des sécurités électriques (Fi et thermique) a pu être vérifiée : tout a fonctionné à merveille !

La porte du terrarium des tortues a dû être réparée par les serruriers, de manière rapide et efficace ; l'acier utilisé lors de la construction était complètement rouillé et percé.

D'autre part, nous avons aidé nos collègues du Parc zoologique à installer l'électricité dans une petite volière et dans le poulailler.

Animaux

Inventaire au 31 décembre 2006

A fin 2006, le Vivarium abritait 535 animaux de 143 espèces (2005 : 373 animaux de 139 espèces. 2004 : 342 de 135 espèces, 2003 : 519 de 140 espèces ; 2002 : 427 de 127 espèces), sans compter les élevages pour nourriture.

Invertébrés : 241 (2005 : 87) spécimens de 46 espèces (2005 : 45), dont 19 Insectes, 26 Arachnides, 1 Gastéropode. Le nombre total d'individus signalés ici n'a qu'une valeur relative, dans la mesure où il est difficile de compter le nombre exact d'insectes par exemple. Ils sont comptés pour mémoire à raison de 2 individus par espèce. Leur courte durée de vie et la difficulté du comptage des jeunes populations expliquent aussi les fluctuations que l'on peut enregistrer d'une année à l'autre.

Vertébrés : 294 (267) individus de 97 espèces (94), dont 17 Poissons, 4 Amphibiens, 75 Reptiles - subdivisés en 4 Chéloniens, 8 Sauriens, 60 Ophidiens et 3 Crocodiliens - 1 Mammifère

Naissances

L'année 2006 a été marquée par plusieurs naissances remarquables, notamment parmi les espèces suivantes :

Cobra nain du Cap (*Aspidelaps lubricus*)

Cobra cracheur noir (*Naja sputatrix*)

Boa de Cook (*Corallus hortulanus*)

Boa arc-en-ciel (*Epicrates cenchria*)

De très nombreuses autres naissances ont été enregistrées, notamment parmi les insectes et les poissons.

Décès

A l'instar de toutes les populations, celles des reptiles subissent aussi l'outrage des ans, mais il n'y a pas eu de décès spectaculaires cette année, exception faite d'une femelle de Python tigre (*Python vivitatus*) âgée de 18 ans. Heureusement, ses descendants assurent le maintien de cette espèce dans notre institution.

Acquisitions

Comme chaque année, nous avons reçu de nombreux animaux en don de particuliers qui abandonnent leurs animaux. Confrontés aux exigences de la garde de leurs pensionnaires, ils en négligent les soins élémentaires. A plusieurs reprises, la remarque en a été faite au vétérinaire cantonal M. Pierre-François Gobat. Dorénavant, toute personne désirant élever des animaux dangereux ou soumis à autorisation sera tenue d'effectuer une stage payant d'une journée au Vivarium.

A la suite de l'affaire de La Neuveville (cf. 6.4.) , qui a aussi révélé des lacunes graves dans les contrôles, le Vivarium a été approché par les services douaniers en vue d'une collaboration plus étroite.

Indirectement, cela met le doigt sur les faiblesses de la législation et des contrôles, notamment en matière de conventions internationales relatives aux espèces en danger (CITES, etc.). Trois cas de passages clandestins d'animaux protégés (2 tortues et 1 caméléon) ont été dénoncés aux services vétérinaires.

Les autres acquisitions visaient à compléter des groupes reproducteurs ou à renouveler les souches. Parmi d'autres, il convient de mentionner les espèces suivantes :

Vipère à long nez (*Deinagkistrodon acutus*)

Crotale de la Baja (*Crotalus enyo*)

Couleuvre à échelons (*Coluber hypocrepis*)

Cichlidés nains (*Apistogramma diplotaenia*)

Soins à des animaux sauvages

Voir à ce sujet le rapport relatif au Parc zoologique. De manière spécifique, le Vivarium a pu soigner et relâcher dans la nature deux Couleuvres à collier (*Natrix natrix*) et participé aux soins et au lâcher d'un Renard mâle (*Vulpes vulpes*).

Travaux scientifiques

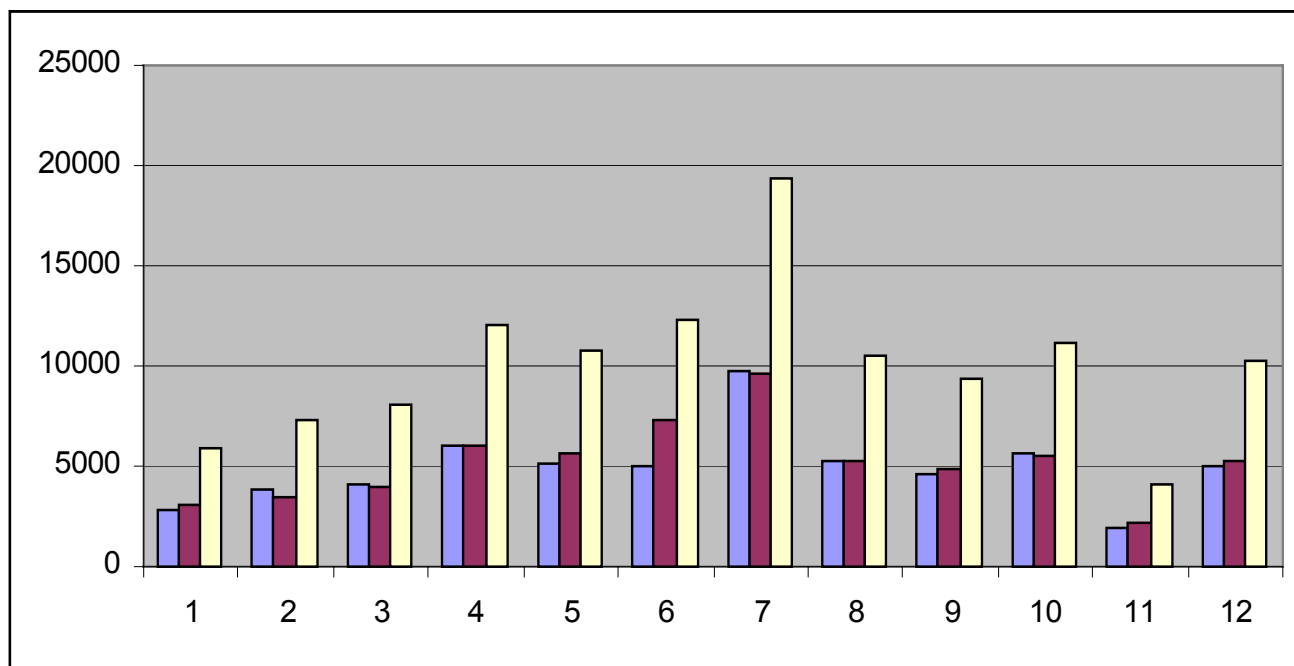
Rien à signaler dans cette rubrique cette année.

Divers

Fréquentation

En 2006, 120'981 visiteurs, dont 58'949 adultes (48.72%) ont visité le Vivarium, ce qui représente une hausse de 2'543 par rapport à l'année précédente, soit 2.14%. Le mois d'août particulièrement peu favorable au niveau météorologique nous a sans doute empêchés d'atteindre un nouveau record dans nos comptages (2004 : 125'061). Il convient de rappeler ici que les comptages sont réalisés de manière partielle, l'après-midi seulement et la majeure partie du week-end.

Visiteurs par mois en 2006 (ad., enf. et total)



Visiteurs

Durant l'année, nous avons eu le plaisir de recevoir notamment:

- M. Jean-Claude Villars, du Vivarium d'Eschlikon TG le 15 janvier
- M. Roland Bulliard, du Zoo de Servion, le 30 mars
- Le comité de l'ARPGA pour sa séance du 6 mai
- M. Jean Garzoni, du Vivarium de Lausanne

Nous avons reçu aussi de nombreux groupes des Passeports-Vacances de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Jura.

Visites à d'autres institutions

Nos collaborateurs ont eu l'occasion de visiter les institutions suivantes :

- Papiliorama, Kerzers
- Zoos de Bâle, Berlin, Servion et Zurich
- Schlangenzoo, Eschlikon
- Vivarium de Lausanne

Interventions

Elles ont été particulièrement nombreuses et médiatiques cette année.

Intervention à La Neuveville, du 17 au 30 juin

Une personne souffrant de troubles psychiques importants et ayant bénéficié d'une autorisation de détention d'un Crotale de la Baja a profité du manque de contrôles pour augmenter sa collection de serpents venimeux laissés en liberté dans son appartement. Six ont été récupérés dans son jardin (2 Crotales diamantins de l'Ouest – *Crotalus atrox*, 2 Mocassins à tête cuivrée – *Agkistrodon contortrix*, 2 Crotales de la Baja – *Crotalus enyo*) et cédées au Vivarium par les autorités vétérinaires bernoises. Vingt-deux semblent avoir disparu d'après les enquêtes faites par nos collaborateurs... Parmi les manquants, vendus par des inconscients à cette personne, il y avait des vipères, des cobras, etc. Les différentes interventions dans ce cadre ont nécessité 18 déplacements et un investissement de 66 heures de travail qui ont été dûment facturées à la Municipalité de La Neuveville. Quant aux conversations téléphoniques, elles ont été au nombre de 300 environ ! Radio, TV et médias écrits font état de cette folle histoire... et font de la pub à notre Vivarium !

Intervention dans le RVT, du 4 au 11 septembre

Un particulier emprunte le serpent de Madame X pour aller le promener en ville de Neuchâtel. Durant le trajet en train, le serpent s'échappe. Les spécialistes du Vivarium sont appelés par la police pour intervenir et tenter de retrouver l'animal présenté comme un Cobra ! Après investigations, il s'avère qu'il s'agit d'une Couleuvre à quatre raies (*Coluber quatuorlineata*). L'animal n'est retrouvé qu'après une semaine et provoque l'immobilisation de la composition ferroviaire durant cette période. Les trois serpents que Madame X détenait lui sont retirés par les autorités vétérinaires et remis au Vivarium de Lausanne le 11 septembre. L'affaire fait grand bruit dans la presse et vaut au Vivarium d'être cité dans un grand nombre de médias, même alémaniques !

Intervention à Neuchâtel le 19 octobre

Lors du décès d'une personne, la police constate la présence d'un serpent (qu'elle pense être un Serpent corail) dans un terrarium et imagine que le décès est lié à la présence de l'animal ou que d'autres sont présents sous le corps. En fait, aucun autre animal n'est présent dans l'appartement et l'espèce (Serpent-roi du Sinolae – *Lampropeltis triangulum*) s'avère être un colubridé inoffensif, confié à notre institution par la famille.

Divers

Une Couleuvre des pins (*Zamenis situla*), originaire des Balkans, trouvée enroulée dans un parapluie dans un kiosque à Marin nous est apportée le 20 juin par M. Christian Zbinden, garde-faune.

Le 23 juin, nous recevons d'une citoyenne de Marin l'information d'une observation de couleuvre (photo à l'appui : c'est une Couleuvre des pins...) le jeudi 15 juin, mais ce n'est pas le même individu.

Ces trouvailles et observations sont probablement à mettre en rapport avec la crainte des détenteurs de subir des contrôles...

Activités médiatiques et relations publiques

Comme mentionné plus haut, le Vivarium a été en vedette plus souvent qu'à son tour en 2006... que cela soit volontaire ou non.

Le bulletin d'information émis quatre fois en 2006 par la Direction des institutions zoologiques comprenait chaque fois une ou deux informations relatives aux collections vivantes.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2006 en bref

L'année écoulée fut placée tout entière sous le signe de l'Art nouveau. Sous ce thème général, nous avons consacré une exposition à la carte postale illustrée en Suisse. En fin d'année, nous avons accueilli encore deux manifestations complémentaires sous la forme d'expositions itinérantes, l'une consacrée à l'Art nouveau dans les villes suisses (avec les aquarelles originales de Maoro) et l'autre au Heimatstil.

Suite à l'abandon des projets RUN de regroupement des musées des trois villes par filières de collections, il a été décidé de renforcer les institutions au plan local tout d'abord. Le groupe de travail MH-MIH s'est élargi au Musée des beaux-arts retrouvant les options générales qui avaient été étudiées dans le cadre de « Un parc - Trois musées ». Le Conseil communal a remis un mandat aux responsables des trois institutions pour étudier puis mettre en place une structure administrative commune, une offre concertée au point de vue de la billetterie, des horaires et de la promotion. Une réflexion et des propositions au sujet du contenu des expositions permanentes viendra parachever le processus qui sera accompagné d'une refonte des commissions des trois institutions.

Mise en veilleuse en raison des réflexions conduites dans le cadre du RUN, l'étude de la restructuration du Musée d'histoire a commencé en fin d'année. Un mandat a été confié à un architecte et à divers spécialistes. Tout comme la restructuration des trois musées, la transformation du Musée d'histoire doit permettre à la Ville de mettre en valeur les richesses de ses institutions dans la perspective de la candidature au Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco.

Commission

La composition de la commission n'a pas subi de modification. Cette instance a tenu quatre séances consacrées à des objets statutaires comme les comptes, le budget, les expositions et les animations. Elle a été associée à la réflexion conduite avec les musées du parc et a délégué la présidente et le vice-président aux deux séances de commission tripartite qui ont examiné le projet de restructuration des trois musées.

Personnel

L'effectif est resté stable en nombre de collaborateurs soit six personnes. Par contre, le taux d'occupation total a été diminué à 2,1 postes. En effet, une hôtesse d'accueil a vu son horaire diminuer de 70 à 35 % en raison de l'horaire réduit introduit par le Musée dès le 1er janvier (musée fermé le matin en semaine). L'ampleur de la diminution d'horaire de cette employée a pu être réduite grâce à la collaboration du MIH au sein duquel des heures de surveillance lui ont été confiées représentant 25 %.

Bâtiment

Le CAD (service de chauffage à distance) a remplacé les pompes et le tableau de commande du chauffage à distance, ce qui devrait assurer une meilleure efficacité de ce dispositif. Un compteur a également été installé. Les frais de chauffage seront désormais calculés en fonction de notre consommation et non plus selon un pourcentage de la consommation du MIH, par lequel nous sommes raccordés au réseau. Nous avons passé à la téléphonie IP au début de l'année.

Réaménagement du Musée d'histoire

Un nouveau cahier des charges de l'architecte, qui tient compte du renforcement de la collaboration entre les trois institutions a été élaboré. M. Pierre Minder, qui avait, entre autres, déjà réalisé une première étude de faisabilité technique dans notre musée, s'est vu confier ce mandat en fin d'année. Outre l'étude architecturale proprement dite, il supervisera le travail de divers spécialistes. Un groupe de pilotage conduit par le directeur des Affaires culturelles suivra l'avancement de ce dossier.

Afin de progresser également dans la réflexion en matière de muséographie, le groupe MIH-MH avait décidé de confier un mandat à un assistant scientifique, afin d'épauler la conservatrice occupée à mi-temps. M. Claude-Alain Künzi, licencié en histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel qui prépare une thèse de doctorat dans le domaine de la muséographie, s'est vu confier cette tâche sous forme d'un mandat de sept mois à 50 %. Ses premières conclusions ont conduit les conservateurs des trois musées à reprendre les concepts de collaboration contenus dans l'étude « Un parc - Trois musées » et à les présenter au directeur des Affaires culturelles et au délégué culturel. M. Künzi a ensuite élaboré une base de données simplifiée recensant le contenu de nos collections afin de faciliter ultérieurement le choix des objets à présenter au public. Il a aussi proposé une répartition des principaux thèmes de l'exposition permanente en fonction des espaces disponibles ou à créer. Dans le cadre de son travail au musée, M. Künzi nous a également permis d'établir une collaboration avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie. Un séminaire de projet a été mis en place sous la conduite du professeur Pierre-Alain Mariaux. Il se déroule durant le semestre d'hiver 2006-2007 et aboutira à la réalisation par les étudiants d'une exposition intitulée « Le temps de la muséologie, muséographie du temps ». Celle-ci s'ouvrira en mars 2007.

Restructuration des trois musées

Le groupe de travail MIH-MH a suspendu ses travaux au mois d'avril. Ses tâches ont été reprises de manière élargie par les responsables des trois institutions. Dans la continuité de l'impulsion donnée par les responsables des trois musées, le Conseil communal a souhaité élargir et renforcer la collaboration entre les trois institutions. A cette fin, il a donné un

mandat à leurs responsables en milieu d'année. Celui-ci porte sur une restructuration administrative, une gestion commune du personnel, une offre concertée en matière de billets d'entrée et d'horaire, une politique de communication commune et individualisée, une offre culturelle au niveau des collections permanentes et des expositions temporaires qui tienne compte de la candidature au Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco et de la consolidation de la reconnaissance de la ville en matière d'Art nouveau.

Les conservateurs ont remis un rapport intermédiaire dans le courant de l'automne. Celui-ci a été soumis à la Direction des Affaires culturelles et au Conseil communal. Ces instances ont souhaité que certaines questions fassent l'objet d'un examen plus approfondi. Celui-ci est en cours. Les modifications de structure et d'offre culturelle devraient intervenir par étapes, du printemps 2007 à mai 2008. Ce travail en commun va trouver une première concrétisation sous la forme d'une salle permanente consacrée à l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds. Celle-ci sera installée au Musée des beaux-arts et s'ouvrira en mars 2007. Elle bénéficiera également d'une collaboration de l'Ecole d'arts appliqués.

Activités de la conservatrice (poste à 50 %)

La longue durée de l'exposition temporaire consacrée à l'Art nouveau et l'emprunt de deux expositions itinérantes ont permis à la conservatrice d'assurer une animation régulière et de dégager le temps nécessaire au suivi de la restructuration des trois musées et à la préparation de l'exposition produite avec l'Institut d'histoire de l'art sans que les autres secteurs de son activité aient trop à en souffrir.

Bibliothèque du musée

La bibliothécaire qui gère les collections documentaires du musée et celles du Musée des beaux-arts a souhaité prendre un congé non rétribué de six mois pour raisons familiales. Le taux d'occupation de la bibliothécaire du MIH et du MHNC a été augmenté à 70 % répartis de manière égale dans les quatre musées, ce qui induit une diminution globale de 30 % du poste dans sa totalité. Grâce à la compréhension de nos collègues, notre institution a retrouvé une bibliothécaire après plusieurs mois de suspension du travail en raison du non-remplacement de la bibliothécaire responsable durant son congé maternité et les deux mois de congé non rétribués qui l'ont suivi. La présence d'une stagiaire bénévole durant deux mois a permis de compenser partiellement le manque d'effectif dont nous avons souffert l'an dernier.

Equipe informatique et gestion des collections

Le logiciel de gestion des collections développé par le CPLN en collaboration avec le CEG de la Ville de Neuchâtel a bénéficié depuis l'été d'un soutien financier et en personnel qui a permis la reprise de son développement et l'achèvement d'un premier prototype. Inquiets de voir ce projet en suspens durant de nombreux mois, nous avons demandé une offre à l'entreprise Mobydoc, qui a conçu et diffuse le logiciel Micro-Musée. Ceci en considérant le Musée d'histoire comme un utilisateur supplémentaire à ajouter au pool déjà constitué par le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Les démonstrations du logiciel développé par le CPLN et les tests qui auront lieu au début 2007 permettront une comparaison de coût et de performances avec Micro-Musée, tout en tenant compte des efforts consentis par trois de nos collègues qui se sont investis sans compter dans ce projet en faveur des institutions petites et moyennes de la région. Cette procédure d'évaluation sera menée avec l'appui du Service informatique.

Expositions temporaires

La carte postale en Suisse au temps de l'art nouveau (7 mars 2006 – 28 janvier 2007)

Ces petits morceaux de papier imprimés à un grand nombre d'exemplaires sont sans doute les objets Art nouveau les moins chers. Délaissant pour un temps les cartes postales photographiques qui constituent la majeure partie de notre collection, nous avons mis l'accent sur l'aspect graphique de la carte postale pour réaliser une exposition orientée plutôt vers le plaisir visuel que vers l'aspect documentaire. Nous avons pu compter sur la collaboration de deux collectionneurs de la région pour réunir une palette très diversifiée de la production de cartes postales suisses et européennes. Il s'agit de M. Armand Studer, de La Chaux-de-Fonds, et de M. Charles Ballif, de La Neuveville. Pour créer des changements d'échelle au sein de l'exposition, nous avons présenté quelques grands objets Art nouveau entrés au musée ces dernières années. Nous avons également réservé une vitrine à la société philatélique Timbrophilia qui célébrait cette année son 100ème anniversaire.

Pour la Nuit des musées (20 mai), nous avons présenté une série de cartes postales lumineuses prêtées par les deux collectionneurs mentionnés ci-dessus et M. Jean-Michel Ranzoni, du Locle. La petite salle d'exposition du rez-de-chaussée a été plongée dans le noir et l'éclairage des vitrines modifié pour permettre au public de voir dans de bonnes conditions ces cartes postales originales qui sont restées accessibles jusqu'à début juillet.

M. Armand Studer a assuré six visites commentées avec la conservatrice. Nous lui sommes très reconnaissants d'avoir fait bénéficier les visiteurs de ses connaissances de cartophile. Un petit dossier d'une vingtaine de pages, réalisé sous forme de photocopies couleur, complétait l'exposition. Il était destiné à la fois aux enseignants – pour leur permettre de préparer une visite – et au public.

L'Art nouveau dans les villes suisses et Heimatstil : simple & beau (6 déc. 2006 – 28 janv. 2007)

La présentation de ces deux expositions itinérantes nous a permis de relancer l'intérêt pour le musée en fin d'année. L'exposition *L'Art nouveau dans les villes suisses* a été conçue comme une antenne extérieure des manifestations Art nouveau organisées à La Chaux-de-Fonds. Un bâtiment Art nouveau a été choisi dans une douzaine de villes et présenté sous forme d'aquarelle, de dessins et par un commentaire architectural. L'exposition a circulé dans une douzaine de villes comptant des bâtiments de ce style mais n'avait pas été présentée à La Chaux-de-Fonds. Comme son aspect graphique la rendait proche des cartes postales Art nouveau et que les aquarelles et les dessins étaient dus au talent de Maoro,

dessinateur établi en ville, nous avons décidé de la présenter dans notre institution. La préparation de l'exposition *Mon beau sapin* a révélé que, dans notre ville, bon nombre de bâtiments qui portent des décors Art nouveau relèvent du Heimatstil. Nous avons donc saisi l'occasion d'emprunter l'exposition itinérante que Patrimoine suisse a consacré à ce style architectural né au début du vingtième siècle d'un mouvement de réforme esthétique, moral et hygiénique conduit par une petite élite bourgeoise. L'exposition abordant ce mouvement au niveau national, nous l'avons complétée par quelques publications et des photographies qui permettent d'en comprendre l'écho dans le canton de Neuchâtel. Deux visites commentées ont été conduites par la conservatrice et le musée, associé à sa Société des amis ainsi qu'à Patrimoine suisse, a organisé une conférence donnée par Mme Claire Piguët, historienne de l'art à l'Office de la protection des monuments et des sites (Neuchâtel). Cette spécialiste de la question a traité le thème sous un angle régional, "Renouveau et « saveur locale » en architecture, le Heimatstil dans le canton de Neuchâtel".

Entretien des collections

Nous avons continué le travail de conservation préventive entrepris l'année dernière dans la collection de photographies et de cartes postales. Celles-ci ont été placées dans des pochettes de protection en matériau stable afin de les protéger lors des fréquentes manipulations dues à l'absence de documents de substitution. En vue de l'exposition Art nouveau du musée, nous avons fait nettoyer une partie d'un mobilier de salle à manger (table et chaises). Dans le même but, des vitraux provenant de l'Hôtel de Paris ont été restaurés et un poêle a été remonté par M. Marc Cuschieri, poêlier-fumiste aux Bayards, et ses collaborateurs.

Société des Amis du Musée d'histoire (SAMH)

La Société, a maintenant pris son essor et peut compter sur la fidélité d'environ 300 membres. La SAMH a organisé les manifestations suivantes durant l'année écoulée :

- le 19 janvier, conférence de M. Christian Favre sur le thème « La Suisse face aux Jeux olympiques de Berlin 1936 » en collaboration avec le Club 44.
- le 23 mars, M. Thierry Christ a évoqué « Quelque chose d'humiliant ... : être étranger à Neuchâtel, 1750-1914 ». Cette analyse des diverses interprétations de la notion d'étranger prenait place dans le programme Neuchâtois.
- le 8 mai, à l'issue de l'assemblée générale, M. Armand Studer, membre du comité, a commenté l'exposition sur la carte postale Art nouveau et présenté un diaporama sur le thème de l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds vu au travers des cartes postales.
- le 2 septembre, M. René Koelliker, historien de l'art, nous a emmenés sur les traces de René Chapallaz, un jeune architecte au service de la Tavannes Watch Co, et du patrimoine industriel de cette localité.
- le 28 octobre, Mme Françoise Bonnet Borel, conservatrice du Château de Valangin, nous a présenté l'exposition « D'en haut et d'en bas : regards croisés », une manière originale de découvrir comment ceux du Haut perçoivent ceux du Bas et vice-versa.
- le 6 novembre, Mme Caroline Calame, conservatrice des Moulins souterrains du Col-des-Roches, a brossé un vivant portrait de « T. Combe : une écrivaine engagée ».

De façon générale, les conférences sont ouvertes au public et les excursions réservées aux membres, pour des questions d'organisation. Toutefois, chacun peut adhérer à la SAMH au moment des excursions.

La conservatrice est reconnaissante aux membres du comité de leurs efforts pour accroître le rayonnement du musée et diversifier les animations offertes au public. L'affluence que connaissent ces activités est à la fois une récompense de leur travail et une motivation à le poursuivre.

Outre ses manifestations qui animent régulièrement le musée, la SAMH se propose de soutenir le projet de transformation de l'institution en recherchant, lorsque le projet sera définitivement établi, des fonds privés pour en faciliter la réalisation.

Ouverture gratuite, Nuit des musées et Journée internationale des musées

L'ouverture gratuite du dimanche connaît toujours beaucoup de succès. Nous l'avons cependant suspendue durant l'exposition *Mon beau sapin* et jusqu'au 8 octobre. Dès cette date, nous avons réduit d'une heure la durée de l'entrée libre, valable maintenant de 10 h à 12 h. Cette gratuité n'étant pas applicable au MIH en saison touristique car les personnes qui en bénéficient ne sont plus seulement les habitants de la ville, nous devons réfléchir à une gratuité destinée plus spécifiquement aux Chaux-de-Fonniers. Nous avons également proposé la gratuité du musée le 1er mars, lors de la Nuit des musées et de la Journée internationale des musées, les 20 et 21 mai. Pour l'animation organisée durant la Nuit des musées, voir le chapitre des expositions temporaires.

Horaires d'ouverture, fréquentation du musée, présence du musée à l'extérieur et relations avec les médias

Malgré la réduction de l'horaire d'ouverture (musée fermé de 10 h à 14 h en semaine) et la hausse du prix des entrées d'un franc, la fréquentation du musée a connu cette année une légère hausse avec 3'358 visiteurs (2'754 visiteurs en 2005 et 2'482 en 2004). Ce chiffre ne nous satisfait cependant pas et nous ne pouvons que souligner à nouveau le manque d'une collection permanente qui mette en valeur les centres d'intérêt de l'histoire urbaine régionale (histoire de l'urbanisme liée à celle de l'horlogerie, histoire sociale et politique, histoire de l'immigration et des religions). Au moment où le dossier de candidature de La Chaux-de-Fonds/Le Locle au Patrimoine mondial de l'Unesco est en cours de préparation, nous constatons que l'histoire régionale n'a pas encore la place qu'elle mérite, en complément de l'horlogerie et des beaux-arts. Nous espérons que, lorsque l'étude du réaménagement sera achevée, nous pourrions trouver un

partenariat entre financement public et privé qui permette de concrétiser un projet qui comblera cette lacune. Ce réaménagement augmentera aussi l'intérêt des musées du parc, qui doivent non seulement restructurer leur administration mais aussi développer leur offre culturelle pour augmenter leur rayonnement.

La publication de l'agenda semestriel des musées de La Chaux-de-Fonds et du Locle a été poursuivie cette année. Nous avons rénové les deux vitrines situées le long de la rue du Dr-Coullery que le magasin de chaussures Mauri met gratuitement à notre disposition depuis de nombreuses années.

Le très large écho que les médias nationaux ont donné aux manifestations Art nouveau a été bénéfique pour le musée puisqu'il a fait l'objet de mentions dans des journaux que la modestie de ces expositions ne lui permet pas d'intéresser habituellement.

Relations avec les écoles

Même si toutes les Ecoles de la ville ont visité l'exposition *Mon beau sapin*, cela ne s'est pas fait au détriment de la fréquentation de notre musée puisque le nombre de classes est resté stable (25 classes, 353 élèves et 48 enseignants). L'exposition sur la carte postale Art nouveau a fait l'objet d'une visite destinée aux enseignants et un petit dossier sur l'exposition leur était proposé.

Le musée reçoit régulièrement la visite d'élèves des degrés secondaires qui recherchent des documents ou des objets en relation avec leurs travaux personnels ou de groupes. En novembre-décembre, les musées du parc ont participé à un atelier de travail interdisciplinaire au Lycée Blaise-Cendrars. Son titre « Norme : contrainte ou dérive ». Les conservateurs ont choisi de placer leurs interventions sous le thème commun de la Révolution française, notre institution montrant l'influence de cet événement politique dans la Principauté de Neuchâtel. Même s'il représente un certain investissement en temps de préparation, ce type d'intervention illustre bien les potentialités pédagogiques que l'approche interdisciplinaire des trois institutions permettrait si elles disposaient d'une médiation scolaire.

En janvier, nous avons accueilli les participants au Master proposé par l'EPFZ en architecture du paysage. Leur sujet était le réaménagement du Crêt-du-Loche, un thème d'un grand intérêt dans la perspective du rapprochement des deux villes des Montagnes. Ils ont passé un après-midi au musée pour découvrir l'histoire de ce territoire si particulier qui allie fermes et hameau ancien à une zone industrielle et à des infrastructures routières en plein développement.

Illustrations pour des ouvrages

Tout au long de l'année, nous fournissons de nombreuses illustrations pour des travaux d'élèves, des entreprises de la place et des publications d'histoire locale et régionale comme la 2ème édition de l'ouvrage de M. Raoul Cop sur l'Histoire de La Chaux-de-Fonds. Celles-ci constituent également un moyen intéressant pour le Musée de faire connaître ses collections tout en percevant de modestes droits de reproduction et en recevant un exemplaire gratuit pour sa bibliothèque.

Prêts pour des expositions

- Exposition *Mon beau sapin*, Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, 12 mai – 17 septembre 2006 : 1 vitrail Art nouveau de la Chapelle indépendante de Fontainemelon, diverses cartes postales et brochures,
- Hôpital de La Chaux-de-Fonds, présentation dans le hall d'entrée, 8 septembre 2005 – 15 janvier 2006 : maquette de l'ancien hôpital d'enfants, construit en 1912
- Maison Blanche, chemin de Pouillerel 12, La Chaux-de-Fonds : tabouret d'horloger en bois, système à vis (prêt de longue durée)
- Ecole secondaire, collège des Crêtets, septembre : plans du collège pour le 100ème anniversaire du bâtiment
- Spectacle théâtral *Le petit tailleur*, Théâtre de L'Heure bleue, septembre 2006 : un cadre doré ovale
- Exposition *D'en haut et d'en bas*, Château de Valangin, 17 mai – 29 octobre 2006 : lithographie de la Fête civique du 7 mai 1848, L. Droz, journaux divers (*Bulletin de l'Union ouvrière*, 1er mai 1908, *La Sentinelle* 27 juillet 1895, 1er mai 1911)

Acquisitions pour les collections et la bibliothèque

Cette année, les crédits d'acquisitions ont été supprimés dans tous les musées. Afin que nous puissions tout de même acquérir des objets importants si l'occasion s'en présentait, le Conseil communal a ouvert un crédit spécial de CHF 10'000.- pour l'ensemble des musées.

Nous avons acquis :

- env. 90 cartes postales illustrant la région,
- un pendentif en argent en forme de pive créé par le groupe « PIV C'est moi » à l'occasion de la Fête des rois.
- divers objets en zinc.

Ces objets ont été acquis en recourant à la réserve pour acquisitions dont nous disposons. Pour la bibliothèque, les dépenses concernent essentiellement des abonnements à des revues professionnelles et d'histoire régionale, des ouvrages relatifs à nos expositions temporaires, des publications sur la généalogie de familles neuchâteloises.

Dons

Le Musée tient à exprimer sa reconnaissance aux donateurs mentionnés ci-dessous qui lui ont permis d'enrichir ses collections. Il tient particulièrement à saluer la mémoire de feu M. André Sandoz qui a légué à notre institution un

montant de deux mille francs et une intéressante série d'objets et de documents qui témoignent de la vie quotidienne à La Chaux-de-Fonds entre 1830 et 1960.

Pour la bibliothèque du musée : Mme Lydia Pierbattisti, Mme Lucienne Boegli, Plonk & Replonk, M. Daniel Christen La Chaux-de-Fonds, M. Pierre Deléglise, Les Brenets, M. Jacques Ramseyer, Cortaillod, Mme Nadja Maillard, Yverdon M. Willy Schüpbach, Bercher, M. Eric Emery, Grandvaux, Radio suisse alémanique, Bâle, Dr. Jan K. Birksted, Londres. Nous entretenons des échanges de publications réguliers avec divers musées d'histoire de Suisse.

Pour les collections iconographiques : M. Kurt Marzetta, La Chaux-de-Fonds, M. et Mme Olivier et Jeanne Vuille, Vevey

Pour les collections numismatiques : M. Pierre Pauli, La Chaux-de-Fonds, M. Charles Haesler, Le Locle, Mme Stauffer, Corcelles-Cormondrèche

Pour les collections d'objets : Mmes Marguerite et Suzanne Naine, Betty Augsburg, Marlyse Soguel, Ruth-Hélène Gilgen, Lucienne Boegli, feu M. André Sandoz, MM. Alain Tissot, Kurt Marzetta, La Chaux-de-Fonds, M. Marc Robert et famille, Neuchâtel.

Grâce à ces généreux donateurs les objets et documents suivants sont entrés dans nos collections :

- un CD de l'émission "Jugendstil La Chaux-de-Fonds",
- les actes du colloque du centenaire de la naissance de Ferdinand Gonseth,
- un livre *Les plus beaux dimanches après-midi du monde*,
- un album de vignettes Suchard *La Suisse pittoresque*,
- un dossier documentaire sur Pierre-Louis Guinand en Bavière et les verreries des Brenets et de Chaillexon,
- une biographie résumée d'Ernest-Paul Graber,
- un article sur les carnets de croquis de Le Corbusier,
- un ouvrage sur le 100ème anniversaire de la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs 1904-2004,
- une brochure souvenir des noces d'or d'Achille Hirsch 1875-1925,
- un carton d'invitation au nom de Mlle Gabriella Hirsch,
- une brochure sur les Abattoirs,
- une cartothèque résultant du dépouillement du *National Suisse* et de *La Sentinelle* 1870 – 1914,
- quarante-deux photographies de La Chaux-de-Fonds vers 1900,
- une série de plaques photographiques sur verre du début du siècle (scènes de la vie locale),
- diverses médailles de la région,
- un vélo "Motosacoche" vers 1950,
- des médailles et distinctions de tir suisses,
- un médaillon ovale argenté (incendie du Temple national 1919),
- quatre petits drapeaux en coton imprimé de la Mobilisation,
- des patins à glace marque Borussia,
- un ensemble de céramiques peintes par Mme Toinon Robert (une aiguière, un plat à barbe, un vase-applique, un plateau rectangulaire),
- une table de repasseuse,
- un petit fourneau de repasseuse en fonte avec ses fers à repasser,
- un plateau en étain remis à un collaborateur de L'Impartial (1880-1955),
- deux tasses en céramique ornées de la Grande Fontaine,
- un gobelet de La Paternelle,
- un sac à dos en toile, du matériel d'alpinisme (pitons, corde, crampons),
- un sac-bourse en mailles métalliques aux initiales de Mathilde Hirsch,
- deux robes de fillette en soie, l'une avec bonnet assorti (vers 1915), l'autre avec écharpe et bonnet de dentelle (époque de la recreation du costume neuchâtelois, vers 1930-40), deux photographies de ces vêtements portés par leurs propriétaires.

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Introduction

Le but de l'institution par ses trois centres d'excellence, le Musée international d'horlogerie proprement dit, le Centre d'études « Institut l'homme et le temps » et le Centre de restauration en horlogerie ancienne, est la sauvegarde d'un patrimoine horloger.

Elle a pour mission de conserver des objets de collection, de les analyser, de les restaurer et d'en étudier l'histoire dans une perspective ethnologique et sociologique.

Elle communique également le résultat de ses recherches au travers des expositions, des publications, des colloques, voire sous d'autres formes encore.

Organisation et administration

Commission

Elle est composée des membres suivants:

Mmes et MM. Jean-René Bannwart, président, Pascale Gazareth, Marie-Laurence Heinkel, Sylvie Rumo, Jean-Pierre Veya, Vincent Bérard, Jean-Jacques Haldimann, Paul-André Hartmann, Claude Laesser, Corrado Lafranchi, François Matile, Mario Sessa, Antoine Simonin, Alfred Strohmeier, Christian Viros, Roman Winiger.

Monsieur Vincent Bérard a manifesté son intention de quitter la commission à la fin de l'année 2006.

Assistent à la commission avec voix consultative :

Ludwig Oechslin	conservateur du MIH
Nicole Bosshart	directrice adjointe
Jean-Michel Piguet	conservateur adjoint
Hughes Wülser	délégué culturel
Michel Ditisheim	Président de la Fondation Maurice Favre
Claude Laesser	Président des amisMIH
deux membres du personnel	

La collaboration entre les commissions des deux musées d'horlogerie du Locle et de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivie : M. Antoine Simonin (suppléante Mme Sylvie Rumo) a assisté aux séances de la commission du MHL et M. Yvan Teres (suppléante Mme Dora Huguenin) a assisté avec voix consultative à la commission du MIH.

Le Bureau de la commission est composé de :

M. Jean-René Bannwart, président
M. François Matile, vice-président
Mme Marie-Laurence Heinkel, secrétaire

Direction du musée

Elle est assurée par le conservateur (poste à 60%), Ludwig Oechslin assisté de Nicole Bosshart, directrice adjointe (poste à 50%) et de Jean-Michel Piguet, conservateur adjoint (poste à 100%). La répartition des tâches se fait d'entente commune. De façon plus précise, la direction générale du service est assurée par le conservateur, alors que le conservateur adjoint gère les collections et les expositions et la directrice adjointe s'occupe plus particulièrement de l'administration, du personnel et des publications.

Personnel

La totalité du pourcentage du personnel émergeant au budget de la Ville représente 1420% en décembre 2006, soit 14,20 postes pour 35 personnes. Les tâches sont réparties selon la grille ci-dessous :

Conservation et Direction (3 personnes)	210%
Secrétariat (3 personnes)	205%
Stagiaires documentalistes (2 personnes)	20%
Régie et technicien d'exposition (4 personnes)	280%
Surveillance et entretien (6 personnes)	255%
Accueil (3 personnes + 1 remplaçante)	170%
Artisans restaurateurs (2 personnes + 1 stagiaire)	180% + 1 stagiaire 50%
Guides (10 personnes) (sur appel)	50% (estimation)
Total	1420%

Mme Edurne Rodriguez, déjà en poste au Musée d'histoire, a été engagée comme surveillante à 25% dès janvier 2006.

A ces personnes s'ajoutent une bibliothécaire dépendant de la BV, engagée à 25% pour le MIH, ainsi qu'un civiliste, M. Sylvian Aubry, qui a travaillé pendant 2 mois au musée notamment pour la mise en place d'une section du fil rouge de la nouvelle présentation.

Cette année encore plusieurs personnes engagées par d'autres ressources que celles de la Ville de La Chaux-de-Fonds viennent compléter le personnel du musée : il s'agit de Mmes Françoise Beltrami, Virginie Rannou, Laure Luginbühl et Pauline de Montmollin, ainsi que M. Peter Verhoeven. Ces personnes ont travaillé à divers pourcentages grâce à l'apport de différentes ressources : Loterie romande, Etat de Neuchâtel, sponsors du musée, association des amisMIH, Embassy Lucerne, etc.

Mlle Joanna Sutula a effectué un stage en vue de l'obtention de son titre de maturité professionnelle commerciale au sein du secrétariat du Musée international d'horlogerie du 9 janvier 2006 au 30 juin 2006.

M. Sidam Hussen, au bénéfice d'un CFC d'employé de commerce, a effectué un stage linguistique à temps partiel à partir du 11 septembre. Ce stage se terminera en février 2007, le temps de travail étant partagé avec l'Office des sports.

Mme Michèle Kohler-Müller a quitté son emploi de guide bilingue (français-allemand) à fin septembre 2006.

Séances de travail

Une séance hebdomadaire réunissant l'ensemble des départements du musée et visant à régler son organisation se tient sous la présidence de Nicole Bosshart. Un procès-verbal de séance, **InfoMusée**, rédigé à tour de rôle par les deux secrétaires, Mmes Minnie Chatelain et Viviane Jungen, est remis chaque semaine à l'ensemble du personnel.

Une séance hebdomadaire de coordination de la régie est présidée par Jean-Michel Piguet.

Comptes et visiteurs

Comme les autres institutions de la ville, le budget a subi une importante diminution en 2006. Les comptes se soldent néanmoins par une balance positive de CHF 169'277.70 par rapport au budget.

Le succès de la vente de la montre MIH à la boutique influence en partie ce résultat. (24 pièces vendues en 2006).

Le nombre total de visiteurs s'élève à 30'343. Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif des entrées pour les années précédentes,

	2002	2003	2004	2005	2006
Visiteurs, total	33'583	33'012	30'752	27'727	30'343

Trois-cent-quatre-vingt-sept groupes ont visité le musée dont 170 groupes scolaires (97 classes de la Ville). D'autre part, 331 familles ont bénéficié du billet qui leur est proposé.

Une enquête statistique couvrant la période d'avril à décembre a permis de connaître la provenance des visiteurs qui, traduite en pour-cent, est la suivante : Suisse : 49% ; Europe : 23% ; Amérique : 23% ; Asie : 3,5% ; Afrique : 0,32% ; Océanie : 0,38% (chiffres arrondis).

Organes de soutien

Fondation Maurice Favre

La Fondation Maurice Favre a pour but de recevoir et gérer les dons en espèces de particuliers ou de l'association des amisMIH qui permettent au musée l'achat de pièces de collection, l'engagement pour des mandats précis de collaborateurs et la réception de dons en vue d'expositions ou de manifestations.

Le Conseil de la Fondation est constitué de huit membres de droit (deux émanent du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'ANIM, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du Musée international d'horlogerie) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce.

Membres: M. Michel Ditisheim, président, (remplace M. Pierre Huguenin, démissionnaire) Mme M.-Th. Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. J.-R. Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. N. Bosshart, R. Barbezat, P. Brandt, J. Favre, P. Gygax, Fr. Jeanneret, J. Jolidon, Cl. Laesser, L. Oechslin, J.-P. Veya.

Le Conseil de Fondation s'est réuni le 12 juin.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2005 et a procédé au renouvellement de son bureau.

Au 31 décembre 2006, les fonds gérés et mis à la disposition du Musée international d'horlogerie, pour un montant de CHF 272'084.20, se répartissent comme suit:

Achats objets de collection	CHF	40'629.34
Bibliothèque	CHF	16'901.50
Bourses et subventions	CHF	8'308.55
Distinctions Gaïa	CHF	13'910.37
Réserve publications	CHF	31'312.51
Réserve exposition et animation	CHF	46'521.40
Travaux Huygens	CHF	2'435.35
Musée en mutation	CHF	20'000.00
Mise en valeur du patrimoine	CHF	1'053.10
Don mémoire Chs Blum	CHF	10'419.73
Sponsoring Montre MIH	CHF	66'955.00
Modèle Galileo Galilei	CHF	13'637.35
CHF		272'084.20

Association des amisMIH

Membres du comité : M. Claude Laesser, président, M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. C. Froidevaux, L. Pierbattisti, M.-Chr. Robert, P. Aubert, Fr. Habersaat, P. Jeannet, J.-M. Piguet, M. Rusconi, G. de Salis, L. Schmidlin, A. Tschumi.

M. Michel Rusconi a manifesté son intention de quitter le comité dans le courant de l'année 2006.

Les efforts pour accroître le nombre des membres réguliers, sponsors et membres collectifs sont toujours couronnés d'un réel succès et l'association permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du Musée international d'horlogerie.

Les amisMIH, toujours soucieux de promouvoir et d'aider l'institution, ont entre autres soutenu par leurs cotisations l'achat de plusieurs pièces pour la collection du Musée.

Au 31 décembre 2006, les membres sponsors sont au nombre de 52.

Conseil scientifique de l'Institut

Suite au départ de plusieurs de ses membres, (MM. J.-M. Barrelet, P. Dubois, Fr. Jequier, P. Lamard, H. Wülser et R. Besson) le conseil scientifique a procédé à une réflexion de fond sur son fonctionnement et son rôle au sein du MIH. Plusieurs nouveaux membres ont accepté de participer à une nouvelle structure, formée de trois groupes distincts : Patrimoine – Société – Recherche, formation et développement.

Membres: M. D. Schulthess, président; Mmes et MM. N. Bosshart, N. Ducatel, E. Herz, J.-Ph. Arm, J.-R. Bannwart, Ph. Mairot, J.-P. Musy, J. Neiryndck, L. Oechslin, J.-M. Piguet, N.-F. de Rooij, E. Saluz, L. Tissot ; MM. G. Gardinetti et D. Sanchez, stagiaires documentalistes, assistent aux séances et sont secrétaires de séances.

Collection

Dons et achats

Le MIH a acquis cette année les objets suivants:

- Une montre à affichage et cadran spécial Draga Watch
- Une pendule mystérieuse en forme d'éléphant
- Une montre de poche à grande sonnerie
- Une pendule mystérieuse de style Art nouveau
- Une montre de poche à sujet religieux
- Un tableau de Lucien Grounauer représentant un atelier d'horlogerie à domicile
- Une montre-bracelet en forme de boule en émail de Genève
- Une pendule squelette avec échappement à détente

Pour la somme de CHF 111'506.35

Les collections se sont par ailleurs enrichies grâce à des dons, notamment des pièces suivantes :

- Une montre-bracelet Jaeger-LeCoultre Memovox
- Une horloge de table Art nouveau à mouvement tournant
- Un chronomètre à cadran décimal
- Une médaille d'or du concours du journal « L'horloger », 1905
- Un chronomètre à boîtier or avec cuvette émaillée
- Une montre-bracelet Don Giovanni Dual Time de Raymond Weil
- Une montre de poche ayant appartenu à Maurice Picard, premier président du Musée d'horlogerie en 1902
- Une montre-bracelet Comor avec réserve de marche

- Deux pendule en bois avec cadran peint, de Forêt-Noire
- Une montre-bracelet Sellita pour dame, en or gris
- Une pendule publicitaire Suchard
- Un régulateur allemand à poids avec cabinet en bois sculpté

La totalité de ces dons avoisine la somme de CHF 43'000.-

A cette liste s'ajoute un dépôt à long terme effectué par la commune de Langendorf, constitué de plusieurs centaines d'objets tels que montres, mouvements de montres, pendules, outils et machines d'horlogerie, dont une grande partie provient de la Fabrique d'horlogerie de Langendorf, qui a fermé ses portes à la fin des années septante.

Plusieurs dons en espèces versés par divers privés ou associations complètent cette liste. Embassy Lucerne-St.Moritz, le Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, la société Ulysse Nardin, la Loterie romande, le Credit suisse Group, la Fondation pour la Haute Horlogerie ont soutenu soit les travaux liés à Musée en mutation, l'édition d'ouvrages ou la restauration de la pendule Vachey.

Exposition permanente

Le groupe de travail composé des personnes suivantes : Mmes et MM. Ludwig Oechslin, Nicole Bosshart, Jean-Michel Piquet, Daniel Curtit, Serge Perrelet, Lydia Pierbattisti, Pauline de Montmollin (remplacée dès août 2006 par Grégory Gardinetti et David Sanchez) et Cécile Froidevaux, et qui s'occupe du renouvellement de l'exposition permanente, a poursuivi ses séances durant l'année, dans la mesure des possibilités en fonction des autres activités du musée. L'installation de la section du fil rouge consacrée aux horloges électriques est pratiquement terminée, et les deux premières zones thématiques de l'Espace premier, Ciel et Terre, sont en voie d'achèvement.

Deux étudiants de la HEAA ont dans le cadre de leur formation en conservation préventive effectué un travail d'analyse portant sur les matériaux et les systèmes d'éclairage des vitrines du MIH, ainsi qu'une analyse climatologique des salles d'exposition du musée.

Expositions temporaires

- *La Montre de l'Année*, du 10 novembre 2005 au 19 février 2006.
Présentée sur la passerelle du musée, cette exposition est composée des montres sélectionnées pour le concours La Montre de l'Année organisé par les revues Montre Passion et Uhrenwelt.
- *De l'atelier au jardin, l'horlogerie à la Belle Epoque*, du 17 février au 22 octobre 2006.
En collaboration avec le Musée d'horlogerie de Morteau et d'autres prêteurs privés, cette exposition en deux parties présentait d'une part la reconstitution d'un atelier de décoration de boîtes de montres et invitait le visiteur à une promenade dans un jardin 1900, lui permettant la découverte de remarquables pendulettes, montres et publicités de l'époque Art nouveau.
- Exposition des travaux de diplôme de la filière HE-Arc Design industriel et de produits de La Chaux-de-Fonds, du 15 septembre au 17 décembre.

Expositions à l'extérieur

Nous avons participé, outre aux traditionnelles promotions touristiques, aux expositions suivantes par des prêts de pièces :

- *La Haute Horlogerie terrestre, aéronautique et maritime*, SIHH, du 3 au 9 avril 2006
Participation à l'exposition du Salon International de la Haute Horlogerie de Genève
- *Dem Wecker auf den Grund gehen*
Prêt d'une collection de réveils anciens au MUMM (Museum für Uhren und mechanische Musikinstrumente de Oberhofen)
- Musée d'horlogerie de Morteau
Prêt de trois horloges dans le cadre de la collaboration avec l'exposition Art nouveau
- Uhrensammlung Kellenberger, Winterthur
Prêt d'horloges de Gruyères pour une exposition sur les horloges rustiques suisses
- Musée Girard Perregaux, La Chaux-de-Fonds
Prêt d'une montre pour l'exposition Bautre & Cie à la Villa Marguerite

Animations

- Désireux de poursuivre l'animation et les ateliers pour les enfants, le musée a proposé durant les relâches de mars et les vacances d'été et d'automne des ateliers pour les passeports vacances. Visites des clochers de la Ville avec les artisans, stage d'un jour à l'atelier de restauration, ateliers clepsydres et cadrans solaires en février. Durant l'été et l'automne, le nouvel atelier, la pile Volta, a été proposé avec succès aux visiteurs et aux classes de la ville. Les animatrices de ces ateliers ont été Mmes Cécile Froidevaux, Stefany Aubry et Isabel Ditisheim.
- *L'objet du mois*, vitrine située à l'entrée du musée, a accueilli successivement, durant 12 mois, 12 objets provenant de 12 personnalités neuchâteloises.
- La traditionnelle cérémonie de présentation des *Dons et Achats* qui permet au musée de montrer les nouvelles acquisitions et les dons de l'année écoulée s'est déroulée le 16 mars, conjointement avec la remise du Prix Gaïa. Il a été décerné à deux personnalités qui ont œuvré à la notoriété et à la connaissance de l'horlogerie ancienne, MM. John Leopold et Luigi Pippa.
- *Instants volés-instants d'ailleurs*. Animation inscrite dans le programme des manifestations *Neuchàtoi*, une horloge originale de M. Roman Winiger a permis aux visiteurs d'attraper un instant d'ailleurs, et de le redistribuer dans le monde au moyen d'une carte postale.
- La sortie annuelle des sociétés des amis du MIH et du musée d'horlogerie du Locle, « *A Pas Contés* », a réuni le 26 août une cinquantaine de personnes au Laténium, ou, après une visite du musée, les participants ont marché jusqu'à La Tène.
- Les 14, 15, 16 septembre, en collaboration avec la Société suisse de chronométrie, exposition vivante et présentation d'une douzaine de métiers liés à l'horlogerie par des artisans de la région. Plus de 1500 visiteurs et intéressés se sont déplacés au Musée durant ces trois jours.
- La 30^{ème} édition de la Bourse horlogère suisse s'est déroulée le dimanche 1er octobre sous la présidence de M. Roman Winiger. Plus de 1000 visiteurs ont fréquenté cette bourse qui rencontre toujours beaucoup de succès.

Comme chaque année, plusieurs tournages et reportages de différentes chaînes de télévision provenant de divers pays (Suisse, Allemagne, Angleterre, Italie, Russie, Japon, Chine, ...) ont eu lieu au musée.

Centre d'études Institut l'homme et le temps

Documentation

Deux stagiaires documentalistes, engagées chacune à 40% grâce au soutien du service des bourses de l'Etat de Neuchâtel, sont arrivées au terme de leur mandat en juin 2006. Elles ont été remplacées par MM. Grégory Gardinetti et David Sanchez. Après une courte formation dispensée à l'interne, ils ont pu accueillir et répondre aux chercheurs extérieurs et participer aux recherches de documentation pour le musée lui-même.

Outre le travail évoqué ci-dessus, les deux documentalistes sont responsables de certains travaux et recherches pour l'institution elle-même : suivi des séances et procès-verbaux de « Musée en mutation », du Conseil scientifique, retranscription des enregistrements des interventions pour les actes du colloque, classement des archives muséographiques, etc.

Publications

En 2006, les éditions « Institut l'homme et le temps » ont publié le livre *Zeitzeugen der Quarzrevolution*, écrit par M. Lucien Trueb. 66 biographies des acteurs les plus importants ayant joué un rôle durant cette période y sont présentées, permettant ainsi une synthèse de cette période charnière pour l'histoire de l'horlogerie.

A l'occasion de l'exposition, *L'horlogerie à la Belle Epoque, de l'atelier au jardin*, un petit journal, *L'écho des temps*, reprenant et complétant les textes de l'exposition, a été distribué à tous les visiteurs.

Bibliothèque

La bibliothèque du musée, spécialisée dans les domaines de l'horlogerie et de la mesure du temps est une bibliothèque de consultation. Par conséquent, les chercheurs sont invités à venir consulter les ouvrages sur place. Le fonds s'est enrichi de 227 nouveaux documents par dons, achats ou échanges ainsi que de 41 catalogues de vente. Le catalogage et l'indexation de la collection ont été poursuivis: 763 nouvelles notices ont été introduites en 2006, ce qui porte à 5'033 le nombre de notices du MIH. La présence bénévole durant deux mois d'une stagiaire-bibliothécaire en 3^e année à la HEG de Genève, Mademoiselle Camille Jacot a constitué une aide précieuse pour le catalogage. Une liste des nouvelles acquisitions a été dressée et l'équipement des ouvrages réalisé. Une base de données Access a été élaborée pour les articles de presse et la documentation.

Relations avec l'Université de Neuchâtel et les Hautes Ecoles Spécialisées

M. Ludwig Oechslin, professeur associé et vice-président du Conseil et du Bureau entretient des relations suivies avec l'Université de Neuchâtel. Il est également membre du Conseil consultatif de la HE arc.

Le lien avec la HEAA est également très privilégié. Quatre vitrines présentent en permanence dans le musée les travaux effectués à la Haute Ecole d'Arts Appliqués de La Chaux-de-Fonds. M. L. Oechslin a été membre du jury des examens de fin d'études.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne

Le centre de restauration est placé sous la responsabilité directe de la direction du MIH. Animé par MM. Daniel Curtit et Philippe Pellaton, il a connu une activité variée durant l'exercice. Les artisans ont travaillé pour une clientèle extérieure et sur des objets de la collection.

Par ailleurs, et ceci comme toujours grâce à l'engagement réduit de M. Ph. Pellaton (80% au lieu de 100%), des stagiaires peuvent être engagés par le Centre de restauration en horlogerie ancienne durant 6 mois à 100%. Mme Virginie Rannou a poursuivi son engagement comme restauratrice grâce au mandat pour la restauration de la pendule Detouche. Mme Sarah Suter a terminé son stage à fin avril et M. Masaki Kanazawa est stagiaire au centre depuis le 1^{er} novembre 2006 pour 6 mois à 100%. Une élève de la classe « Complications-restauration » de l'Ecole Technique du Cifom, Mlle Laetitia Choulat, est venue effectuer un stage de 4 semaines du 29 mai au 23 juin dans le domaine de la restauration de pendules anciennes.

M. Peter Verhoeven, restaurateur, a poursuivi son engagement sur l'étude scientifique et la conservation-restauration de la pendule Vachey grâce au financement d'Embassy, sponsor du musée.

Le travail majeur du centre de restauration s'est porté sur la restauration-conservation de la pendule Detouche, pendule monumentale, avec complications astronomiques et horlogères, appartenant à un client particulier. Cette pièce prestigieuse requiert le travail des deux restaurateurs en titre et de leur adjointe ainsi que des stagiaires.

Les prestations du Centre (entretien des horloges de la Ville – clochers et autres - restauration pour une clientèle extérieure) ont été comptabilisées pour un montant de CHF 232'563.30, dont 101'436 qui proviennent d'un report de l'année 2005.

Il est à relever que la suppression des factures internes entre les services de la Ville engendre une baisse des revenus pour notre institution.

Restauration, entretien, conservation

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- l'entretien des pièces fonctionnelles de la collection
- l'entretien des horloges installées dans les services communaux
- l'entretien et la mise à l'heure hebdomadaire des horloges de clocher de la Ville.

Ils ont exécuté la restauration des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente:

- | | |
|----------|--|
| • IV-585 | Pendule neuchâteloise style campagnarde, révision partielle |
| • IV- 23 | Pendule neuchâteloise style Ls XVI, retouche échappement |
| • IV-692 | Pendule neuchâteloise style Ls XVI, révision partielle |
| • IV-670 | pendule squelette en verre, Schmid Zürich, révision |
| • IV-593 | Régulateur viennois de Franz Posch – Wien, restauration complète |
| • IV-97 | Pendule neuchâteloise style Ls XVI, restauration rouage de temps |

Les pendules suivantes ont été restaurées par M. Sylvian Aubry durant son stage de civiliste :

- | | |
|----------|--|
| • VI-795 | Pendule de Hipp (1880) centrale électrique, révision complète |
| • VI-797 | Pendule électrique de Hipp (1880), révision partielle |
| • VI-796 | Pendule à coïncidences Hipp (1885) révision partielle, balancier |
| • VI-544 | Pendule électro-télégraphique Grasset, retouche échappement |

Analyse et documents photographiques

Les artisans du CRH ont effectué des travaux photographiques destinés notamment à la présentation des dons et achats, pour l'objet du mois ainsi que diverses photos.

Travaux de restauration pour la clientèle

- Pendule de cheminée dite mystérieuse, révision mouvement (restaurée en 1994)
- Pendule neuchâteloise style Ls XVI, révision mouvement (restaurée en 1985)
- Pendule neuchâteloise style Ls XV, révision mouvement (restaurée en 1998)
- Pendule en fer et à poids, révision mouvement (restaurée en 1998)
- Pendule astronomique Detouche, restauration en cours

Collaboration aux expositions

Au cours de l'exercice sous revue, le CRH a collaboré aux expositions de l'année par différents travaux:

- Mise en place des objets pour les *Dons et Achats 2006*
- Mise en place et transport d'horloges pour le Musée de Morteau
- Mise en place des nouvelles vitrines du fil rouge, zone pendules électriques

Divers

- Passeport vacances, visite des clochers et de l'atelier avec des élèves de l'école primaire
- Préparation du matériel pour les ateliers
- Formation de deux nouvelles animatrices pour les ateliers
- Introduction à l'horlogerie pour Mme Rose-Marie Baertschi, hôtesse d'accueil à la boutique du musée

En résumé, le travail des artisans du CRH se décompose de la manière suivante :

- 20 % entretien des horloges mécaniques de la Ville et enseignement dispensé aux élèves du Cifom-ET qui viennent en stage au Centre (temps facturé).
- 40 % services techniques (photographies d'objets, ouvertures et déplacements de vitrines, déplacements d'objets, renseignements donnés à des visiteurs, séances de travail, collaborations aux préparations d'expositions, ...).
- 40 % restauration de montres, pendules et instruments provenant des collections du Musée et de la clientèle extérieure.

Conclusion et remerciements

L'année 2006 a été pour la Ville de La Chaux-de-Fonds L'Année Art nouveau, à laquelle le Musée a contribué par la présentation de l'exposition « *L'horlogerie à la Belle époque, de l'atelier au jardin* », qui a rencontré un vif succès auprès des visiteurs.

Le conservateur, la directrice adjointe et le conservateur adjoint ont par ailleurs fait partie du groupe de travail qui a œuvré à la préparation et à la réalisation de l'exposition *Mon beau sapin*. Après la fermeture de cette exposition, ce groupe a poursuivi son travail dans le but de préparer la salle permanente sur le thème de l'Art nouveau au MBA.

Par ailleurs, afin de répondre à une demande des autorités de la Ville, un groupe de travail composé des conservateurs des 3 Musées du parc, le MIH, Le MH et le MBA, se sont réunis à de nombreuses reprises dans le but d'étudier la réorganisation des services administratifs des 3 musées.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au directeur des Affaires culturelles, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Nombre de visiteurs

Jamais, depuis plus de vingt ans, la fréquentation du Musée n'a été aussi élevée. Ainsi, 17'588 ont été enregistrés dont 15'437 pendant l'exposition temporaire ; parmi ceux-ci on compte 3875 scolaires répartis en 264 classes et 80 enseignants.

Expositions

Cette année le musée a organisé 1 exposition présentée en collaboration avec d'autres institutions.

- « Mon beau sapin... l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds » du 13 mai au 17 septembre 2006

Animations

- 12 janvier 2006 : Hotschkuss , performance de André et Michel Décosterd.
- 28 février, 2-3 mars 2006 : 2-3-4 mars 2005 : animation pédagogique pour le Centre d'Animation et de Rencontre (CAR) durant la semaine des relâches, accueil de 35 enfants, assurée par Mmes P. Gutjahr et N. Hovorka
- 26 avril + 3 mai 2006 : animation pédagogique sur le thème du paysage, 25 inscrits, assurée par Mmes P. Gutjahr et N. Hovorka
- 28 avril 2006 : action « Une journée au musée ! » organisée par la COMmission PEDagogique des musées neuchâtelois, animation assurée par N. Hovorka
- 12 mars 2006 : concert-apéritif des étudiants du conservatoire neuchâtelois, atelier piano 20-21^e siècle animé par Mireille Bellenot.

Commission

La commission du musée s'est réunie 6 fois sous la présidence de Madame Catherine Corthésy, les 31 janvier, 19 avril, 29 juin, 4 octobre, 31 octobre (séance extraordinaire) et 30 novembre 2006. Elle a notamment examiné le rapport d'activités et les comptes 2005, entériné le budget 2006 et fait des propositions concernant le budget 2007.

Les membres ont accueilli M. Jean-Claude Veya en remplaçant de Mme Claudine Stähli-Wolf.

Mme Catherine Margairaz, partie à la retraite en juillet, elle a été remplacée par M. Laurent Feuz.

M. Hugues Wülser est parti à la retraite au 30 octobre mais n'a pas encore été remplacé.

Les membres ont également discuté des missions futures du Mba compte tenu de la situation financière de la Ville liées au mandat donné aux conservateurs du Mba, Mh et Mih, de la mise au concours du poste de Conservateur et de l'établissement du cahier des charges, du programme des expositions 2006-2007 et de l'exposition phare « Mon beau sapin... l'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds, de la commission intermuséale, des prêts, des acquisitions, des dons, de la communication du musée, du catalogue des collections de peinture et de sculpture, du projet d'une salle permanente Art nouveau et des problèmes liés au bâtiment.

Activités complémentaires du conservateur

Outre son travail habituel de conservation, de programmation et de réalisation des expositions, d'animation et de gestion administrative du musée, le conservateur a consacré une part importante de son temps à l'achèvement du catalogue des collections de peinture et de sculpture et, depuis juin, au projet de fusion administrative des 3 musées (MBA, MH et MIH)

- au Comité d'organisation et à « l'atelier » Art nouveau
- aux séances consacrées au RUN des musées neuchâtelois

Il a par ailleurs donné :

- Un cours régulier sur la sémantique du projet à la section design de la HEAA/ARC de La Chaux-de-Fonds

suivi :

- le travail de mémoire de licence de Morghan Mootoosamy (Université de Lausanne) sur la collection de peinture abstraite du Musée
- collaboré :
- à l'exposition « A ses parents », à la Maison blanche de Le Corbusier
- à un séminaire du dpt d'histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel sur l'art abstrait en Suisse romande (prof. Pascal Ruedin)
- à un séminaire de muséologie du dpt d'histoire de l'art de l'Université de Neuchâtel

Collaboration avec la Société des Amis du Musée des beaux-arts

Le Comité de la SaMba s'est réuni 9 fois sous la présidence de Monsieur Claude-André Moser et ses activités se sont concentrées sur le bilan de la Biennale, et des animations autour de l'exposition « Mon beau sapin... ».

M. Christophe Stawarz renonce à une nouvelle réélection, les autres membres du comité poursuivent leur collaboration, il manque néanmoins 2 à 3 personnes pour répondre aux critères des statuts.

La Biennale : la Société des Amis du Musée des beaux-arts a attribué 2 prix, l'un « prix de la Biennale » décerné par le comité de la Société à M. Thierry Sachot et l'autre « prix du public » à Mme Catherine Corthésy. Les frères Decosterd ont présenté une performance lors de la remise des prix. L'apport financier important de la Loterie Romande est à souligner.

Le Comité de la SaMba a en outre organisé :

- visite de l'atelier des frères Decosterd
- dans le cadre de l'exposition « Mon beau sapin... » : 1 conférence de Mme Evelyne Charrière, 1 présentation + visite commentée par Edmond Charrière, 1 visite commentée en ville, 1 conférence-débat interactive
- Voyage à Zoug-Glarus-Vaduz-Bregenz-St. Gall-Ittingen les 16, 17 et 18 septembre 2006.

Dons

Legs de M. Karl Boesch et Mme Marie-Louise Boesch, née Schmidt, La Chaux-de-Fonds, d'œuvres de **Charles L'Eplattenier** :

- 1 portrait (autoportrait), 1941
- 1 dessin, *Primevères*, 1939
- 1 portrait de *Mme Boesch-Schmidt*, 1935
- 1 craie grasse, *Doubs*, 1940
- 1 huile sur toile, *Doubs*, non daté
- 1 portrait de *Mme Boesch-Schmidt*, 1936
- 1 craie grasse, *Mont Racine*, 1941
- 1 craie grasse, *Doubs*, 1937
- 1 craie grasse, *Rives du Doubs*, 1940
- 3 reproductions (héliochromies), *La Vallées des Ponts*, *Mont Racine*, *Le Doubs au Moulin Calame*
- 1 huile sur toile d'**Herman Jeannet**, *Nature morte*, non daté ; don de Mme Jeanne-Marie Boillod, Corsier/VD.
- 2 huiles sur toile de **Charles Humbert** : *Autoportrait au pot*, non daté et *Le cœur* de 1937 ; 1 huile sur toile de **Madeleine Woog**, *Mère et enfant*, 1925 ; don de M. Félicien Broillet, Prêles.

Don de Mme Margrit Winkler, Zürich d'œuvres de **André Evrard** par l'intermédiaire de M. Dieter Schwarz, directeur du Kunstmuseum de Winterthur :

- *Sans titre*, pointe sèche, 1975
- *Sans titre*, eau-forte, 1978
- *Sans titre*, eau-forte, 1982
- *Assisi*, eau-forte, 1982
- *Fugue*, eau-forte, 1983
- *Fugue à deux*, eau-forte, 1983
- *Fugue à trois*, eau-forte, 1983
- *Sans titre*, eau-forte, 1997
- *Sans titre*, fusain, 1976
- *Collage*, non daté
- *Dessin simultané*, 1977
- *Dessin simultané X*, 1980
- *Dessins XIV*, 1982
- *Dessin collage II*, 1992
- *Penjabe XXXIX*, 1978, gouache
- *Décarythmie*, gouache, 1978
- *Vexilloïde LII*, gouache, 1983
- *Vexilloïde XLIX*, gouache, 1983
- *Fukinuki LXXVI*, gouache, 1990
- *Mouvance V*, dessin au crayon, 1981
- *Mouvance VII*, dessin au crayon, 1981
- *Sans titre*, dessin au crayon, 1996

- *Lahore XLV*, huile sur toile, 1975
- *Double I*, huile sur toile, 1978
- *Ikaria III*, huile sur toile, 1980

Achats

- **François Barraud** (1899-1934), 1 dessin au fusain sur papier (1899-1934), *Portrait de Marie*, 1927-28

Dépôts au musée

- **Livio Bernasconi**, 1 acrylique sur toile, *Imagine 2*, 1989 (publié dans Livio Bernasconi, Edizioni Dabbeni, Lugano, 1990, page 138 et 1 acrylique sur toile, *Imagine 6*, 1994 ; dépôt de M. Stefan Studer et de Mme Doris Heiniger, Carona (TI).
- **lot de 22 estampes** (Loewer, Moscatelli, Ungno Lee, Zysset, etc.), ; dépôt de la Ville (succession André Sandoz)

Prêts à l'extérieur

Steven Parrino, *Slow Rot*, (dépôt Mosset) crayon sur toile imbibée d'huile pour l'exposition « Sountrack for an exhibition » au Musée d'art contemporain, Lyon (F) du 7 mars au 15 mai 2006.

Steven Parrino, *Bazooka*, (Dépôt Mosset) acrylique sur toile, 1990 pour « Steven Parrino, Rétrospective 1977-2004 » au Musée d'art moderne et contemporain (mamco) , Genève du 21 février au 7 mai 2006.

Henri Matisse, *Jeunes filles au jardin*, huile sur toile. 1919 pour « Figure Couleur Espace » à la Fondation Beyeler, Riehen du 19 mars au 9 juillet 2006.

Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier, *Femme au voile*, huile sur toile, 1933 pour « Le Corbusier ou la synthèse des arts » au Musée Rath, Genève, du 2 mars au 6 août 2006.

André Derain, *L'Estaque*, huile sur toile pour « Im Licht des Südens – Marseille zu Gast » au Hamburger Kunsthalle, Hamburg (D) du 16 juin au 17 septembre 2006.

François Barraud, *Les musiciens*, huile sur toile, 1921 pour « Family affairs » au Palais des beaux-arts, Bruxelles (B) du 1^{er} juin au 30 septembre 2006.

Alice Bailly, *La Fête étrange*, huile sur toile, 1918 pour « Alice Bailly zu Gast in der Villa Flora » à la Villa Flora, Winterthur du 19 mai au 22 octobre 2006.

Albert Anker, *La Femme lacustre*, huile sur toile, 1873 pour « Secrets de lacs » au Musée Château d'Annecy (F) du 13 juillet au 15 novembre 2006.

John Armleder, *Sans titre*, (dépôt Mosset) acryl sur panneau isorel perforé pour « John M Armleder, Amor vacui, horror vacui » au Musée d'art moderne et contemporain, Genève du 18 octobre au 21 janvier 2007.

Pour « Je ne suis » au Musée des beaux-arts, Le Locle, du 14 octobre 2006 au 8 avril 2007 :

Edmond de Pury, *Enfileuses de perles à Chioggia*, huile sur toile, 1891

Charles L'Eplattenier, *Coucher de soleil à Pouillerel*, huile sur toile, 1900

Grégoire Müller, *1925.05*, huile sur toile, 1994 / *1925.08*, huile sur toile, 1994 / *1925.04*, huile sur toile, 1994 / *O.S.*, huile sur toile, 1994 / *A.K.*, huile sur toile, 1994

Thomas Flechtner, *La Chaux-de-Fonds, 1996-2000*, 6 photographies

Restauration

Mme Catherine Uhler Stähli , d'Auvergnier a contrôlé et restauré les œuvres suivantes :

- **Charles-Edouard Jeanneret dit Le Corbusier**, *La Femme au peignoir* en vue d'un prêt au Musée de Belfort (F)
- **Aimé Barraud**, *Portrait de Philippe Baechler*, huile sur toile
- **Th. Robert**, *La Dormeuse*, huile sur toile
- **Ch.L'Eplattenier**, *Temps de Mars*, détrempe sur toile, vers 1906
- **A. Bachelin**, *Les faucheurs des Alpes*, **A. de Meuron**, *Vaches à l'abreuvoir*, **J. Zelger**, *Vallée de Zermatt*

Bibliothèque

- 151 nouvelles acquisitions (achats, dons, échanges)
- 888 nouvelles notices
- 270 notices indexées
- il y a, pour l'heure, 1895 notices du Mba de La Chaux-de-Fonds dans RERO

Madame Florence Jaquet a poursuivi le catalogage et l'indexation en remplacement de Madame Wahlström-Guyot, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de décembre. L'engagement de Madame Camille Jacot, stagiaire-bibliothécaire, durant les mois de septembre et octobre, dans les 3 musées, a permis le rétro-catalogage de plus de 300 monographies. Une liste des nouvelles acquisitions a été dressée, l'équipement des ouvrages réalisé et les acquisitions poursuivies. Madame Nicole Hovorka a poursuivi le travail d'inscription des ouvrages dans les livres d'entrée.

Bâtiment

- travaux d'entretiens courants (système d'alarme, ascenseur et monte-charge, verrière de l'extension, chauffage à distance etc.)
- contrôle et test des 2 détecteurs d'eau à la chaufferie
- contrôle de l'onduleur suite à une coupure de courant
- dépannage du central téléphonique (fusible défectueux)
- dépannage des caméras
- réparation de la serrure de la porte d'entrée principale + réparation et remise en état d'une porte

Personnel

Le poste surveillant-vacataire a été dédoublé durant toute la période de l'exposition « Mon beau sapin... L'Art nouveau à La Chaux-de-Fonds » du 12 mai au 17 septembre 2006.

Une réceptionniste a obtenu un congé de six mois sans solde, de janvier à juin ; bénéficiaire de l'atelier neuchâtelois à la Cité des arts à Paris, elle suivit une formation en restauration de vitraux.

Plusieurs surveillants-vacataires ont démissionné de leur poste ; étant pour la plupart étudiants, ils ont trouvé un poste selon leurs compétences ou poursuivent leurs études dans d'autres cantons.

OFFICE DES SPORTS

La Commission des sports s'est réunie à 5 reprises durant cette année.

Objets traités

Les principaux objets traités sont :

- Rapport de politique sportive et suite à y donner
- Rapport de gestion et comptes 2005
- Pistes de ski de fond
- Projet stade de la Charrière
- Budget 2007 et investissements
- Visite très complète des installations

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 11 juillet 2005 au 31 mars 2006 et la piste extérieure du 3 octobre au 19 mars.

La piste couverte a été mise à disposition des patineurs artistiques ainsi que de l'Ecole internationale de hockey et des équipes du 11 juillet au 2 octobre ainsi que du 1^{er} au 23 avril.

La fréquentation a été légèrement supérieure à celle de l'année dernière puisque nous avons dénombré 40'195 visiteurs (37'817 en 2005) dont 10'575 élèves des écoles pour des leçons de patinage (10'075 en 2005). Moyenne journalière 223 personnes.

La première équipe du HCC a évolué en LNB durant la saison 2005-2006 et a participé aux play-off.

Les travaux relatifs au changement des compresseurs ainsi que la création d'une nouvelle dalle sur la patinoire ont été exécutés à satisfaction et dans les limites du crédit accordé entre le 24 avril et fin juillet 2006. La patinoire couverte a été mise à disposition des clubs dès le 7 août et la piste extérieure dès le 9 octobre. Nous tenons à remercier ici l'équipe du service d'entretien des bâtiments pour le suivi des travaux qui a très bien fonctionné à tout point de vue.

Piscine

La piscine a été ouverte du 20 mai au 17 septembre, soit durant 121 jours (129 en 2005).

Le nombre des entrées, en raison du mauvais temps en milieu de saison, est légèrement inférieur à l'année dernière. Nous avons dénombré 143'068 visiteurs (160'946 en 2005), à savoir 73'269 enfants et 69'799 adultes (82'159 enfants et 78'787 adultes en 2005). Le record est toujours détenu par l'année 1994, avec 258'033 visiteurs.

Journées de grande affluence :	11 juin	5697 visiteurs
	2 juillet	5426
	16 juillet	5249

+ 7 jours à plus de 5000 entrées.

La surveillance des bassins a été à nouveau organisée avec la collaboration de la société de sauvetage ainsi que le personnel de la piscine-patinoire. Ses membres ont été rémunérés pour 2212 heures de surveillance contre 2272 en 2005. Aucun accident grave n'est à signaler.

En raison des travaux de la patinoire, une pompe à chaleur a été installée afin de maintenir la température de l'eau entre 20° et 26°. Le public n'a donc pas été dérangé par les travaux et a pu fréquenter normalement les installations de la piscine. Aucun accident grave n'est à signaler.

Personnel piscine et patinoire : un employé démissionnaire n'a pas été remplacé.

Piscine des Arêtes

Nous avons dénombré pour 2006 78'702 visiteurs contre 74'849 en 2005 et la piscine a été ouverte durant 342 jours ce qui représente 230 visiteurs en moyenne par jour. Nous notons une bonne fréquentation, ceci malgré la concurrence des piscines aux alentours.

Bassin Numa-Droz

En 2006, le bassin a été ouvert durant 207 jours et 33'383 entrées ont été enregistrées. Pour 2005, 219 jours d'ouverture et 33'367 entrées.

Le bassin a été vidangé en avril et en octobre et différents travaux ont été exécutés durant ces périodes.

Salle d'escrime

Cette salle est occupée en soirée par la Société d'escrime. Les jardins d'enfants et les personnes du 3^{ème} âge l'utilisent durant la journée pour des cours de gymnastique de maintien.

Halles de sport

Depuis cette année, par mesures d'économie, le contrôle des halles par une maison spécialisée sera effectué tous les 2 ans.

Suite à une réorganisation des heures dans les halles de Numa-Droz, nous avons pu attribuer quelques locations supplémentaires à diverses sociétés et répondre ainsi à pratiquement toutes les demandes. L'occupation des halles est complète durant le semestre d'hiver, en été nous disposons de quelques heures libres. Pour permettre l'occupation des halles par un plus grand nombre d'élèves et de personnes, il a été procédé au remplacement des paniers de basket par des installations rétractables dans les halles de Numa-Droz, Bellevue et Forges.

Pavillon des sports

Celui-ci est toujours occupé de façon optimale durant les soirées et les week-ends par le basket, le handball ainsi que pour les tournois de football ou championnats divers. La buvette est unanimement appréciée par les clubs ainsi que par les organisateurs de manifestations diverses. Elle n'est en principe louée qu'à des clubs organisant une manifestation au Pavillon ou sur le stade d'athlétisme.

Terrains de sport

Les terrains ont été entretenus et ont bien tenu le coup jusqu'à la fin du championnat. Malheureusement, NE-Xamax qui évoluait à la Charrière pour la dernière saison a été relégué en Challenge League. Le terrain principal de la Charrière a beaucoup souffert en raison du nombre de matchs joués dans un court laps de temps. Certains matchs de NE-Xamax et du FCC ont dû être joués à l'extérieur en raison des importantes chutes de neige.

Tout sera mis en œuvre au printemps afin que le terrain de la Charrière retrouve toutes ses qualités.

Terrain de street-hockey

Le Street-hockey Club s'est maintenu en LNB et se montre toujours satisfait du terrain mis à sa disposition. Le problème d'éblouissement du voisinage par l'éclairage du terrain subsiste; il faudra trouver une solution dans un proche avenir, certainement en changeant le système d'éclairage. Le nombre d'équipes ayant augmenté, le terrain est occupé tous les soirs pour les entraînements.

Piste d'athlétisme - Centre sportif

Ces installations sont toujours très utilisées par les élèves des écoles durant les belles journées. L'entraînement des jeunes de l'Olympic est très fréquenté et se déroule quasiment tous les soirs de la semaine. Le meeting international a connu un très grand succès le 20 août 2006. De magnifiques performances y ont été chronométrées, malgré une météo très défavorable (pluie).

Piste Vita - Cappel - Sombaille

Les différents parcours ont été régulièrement entretenus par les employés des Travaux publics que nous tenons à remercier ici. La piste Vita est toujours très fréquentée, raison pour laquelle nous vouons un soin tout particulier à son entretien.

Pistes de ski

La saison 2005/2006 a été exceptionnelle au niveau enneigement. Nous avons tracé les pistes de ski de fond pendant 129 sorties, du 26 novembre 2005 au 3 avril 2006, à raison de 369 heures pour les trois machines, soit 74 heures sur le secteur des Foulets, 63 heures sur le secteur des Arêtes et 232 heures sur le secteur de Pouillerel. Ce dernier secteur a été tracé exclusivement par une équipe de trois bénévoles, ce qui a permis de fournir une meilleure qualité des pistes à cause de leur plus grande disponibilité hors des heures de travail habituelles. Ce nouveau fonctionnement a permis d'affecter l'équipe de la ville à d'autres tâches.

Pistes de Bicross, Skateboard et Skate-park

La piste des Foulets a accueilli une manche des championnats romands et une autre des championnats suisses. La rampe de skateboard est à nouveau bien fréquentée. L'installation du skate-park aux abattoirs donne satisfaction. Quelques obstacles supplémentaires ont été mis en place et le groupe de jeunes s'occupant de ce local améliore sans cesse les installations. Une nouvelle convention a été signée avec l'association Park'n'Sun pour la location du local.

Camping du Bois-du-Couvent

Le camp du Bois-du-Couvent a reçu la visite de 1126 personnes pour un total de 3705 nuitées pour le camping traditionnel. En 2005, 971 personnes pour 3359 nuitées.

Comptes

Suite à la demande du contrôle financier, des imputations différentes ont été opérées et d'autres interviendront dans les comptes 2006, ceci afin que les comptes 2007 reflètent la réalité surtout en ce qui concerne les comptes de l'énergie. Ces opérations ne modifient en rien les comptes globaux de l'Office des sports.

Gestion des installations

Le projet de gestion intégrée des installations sportives, devenu projet cantonal et renommé @gis, a été présenté à Lausanne le 9 novembre 2006 à l'occasion de la journée suisse des Services des Sports. Cette présentation a suscité un vif intérêt. Le logiciel GELORE (gestion des locations et réservations d'objets) est opérationnel depuis août, de même que la réservation par Internet. L'inventaire détaillé des infrastructures sportives de la ville est en passe d'être terminé.

Activités de promotion de l'activité physique

Cette année, l'Office des sports a mis en place ou a collaboré aux activités suivantes :

- Organisation d'un camp polysportif pour 30 écoliers à Winterthur
- Aide à l'organisation d'un tournoi scolaire de tennis de table
- Mise sur pied de 15 cours Midi Tonus qui ont vu la participation de 221 personnes

Projets

En 2006, le FCC SA a présenté à la Ville un projet immobilier et sportif sur le site de la Charrière. Ce projet, dans lequel il est prévu à terme un investissement total de 70 millions de francs se ferait sous la forme d'un partenariat Public-Privé. Le projet comprend une surface commerciale, des immeubles d'habitation, un hôtel avec centre de congrès et un centre de réhabilitation + piscine. Pour le volet sportif, il est prévu un centre de formation pour sportifs (sport-études) ainsi que la rénovation du stade principal (pelouse synthétique chauffée, éclairage, réfection de la tribune Abegglen avec une zone VIP). 2007 devrait voir le début de la réalisation du projet.

En outre, un groupe de travail technique ayant pour objectif de définir une politique cantonale et communale des sports axée sur des partenariats et des collaborations a été créé. Ce groupe de travail, composé de la cheffe du service cantonal des sports et des chefs des services des sports de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, fournira un rapport et des propositions avant la fin du premier trimestre 2007.

Principales manifestations sportives

21 janvier	Challenge Landry-Feuz de tennis de table (Bellevue)
28-29 janvier	Championnats suisses de patinage synchronisé et danse sur glace (Patinoire)
10-12 février	Championnat suisse junior de badminton (Pavillon)
27 février	Tournoi écoliers de hockey sur glace (Patinoire)
1 mars	Marche révolutionnaire commémorative (Le Locle-La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel)
25 mars	Tournoi vétérans de hockey sur glace (Patinoire)
31 mars-2 avril	Tournoi populaire de hockey sur glace (Patinoire)
5-6 avril	Stiga School Trophy de tennis de table écoliers (Bellevue)
7-9 avril	Tournoi international de hockey sur glace minis (Patinoire)
22 avril	Gala de patinage artistique (Patinoire)
23 avril	Slalom sur glace (Patinoire)
19-20 mai	Assemblée générale de Romandie ski de fond (MIH)
24 mai	Etape du Tour du Canton à pied (Pavillon)
13-14 juin	Tour du Suisse (av. Léopold-Robert)
17 juin	Bicha, course à pied (Stade)
17-18 juin	Championnat romand de BMX (Foulets)
21 juin	Etape de la transneuchâteloise VTT (Stade)
24-25 juin	Megabike Swisspower Cup VTT (Lycée)

8 juillet	Gigathlon (Polyexpo)
12-13 juillet	Swiss Jura Marathon (Pavillon)
19-20 août	Course de cannicross (Chapeau-Râblé)
20 août	Meeting international d'athlétisme Resisprint (Stade)
26 août	Nuit du unihockey (Pavillon)
6 septembre	Championnat Police (Stade)
9-10 septembre	Tournoi national de basket handicap (Pavillon)
24 septembre	Tournoi de rugby jeunesse (Stade)
30 sept-1 octobre	Championnat de judo (Pavillon)
22 octobre	Fête de la glace (Patinoire)
28 octobre	Marchethon (Pavillon/Stade)
4-5 novembre	Tournoi d'escrime (Pavillon)
11-12 novembre	Tournoi de tchoukball (Pavillon)
3 décembre	Tournoi de Futsal (Pavillon)

La Street Hockey Cup a eu lieu les 3, 4 et 5 juin 2006 au Locle en raison des travaux à la patinoire.

Sociétés sportives

La 26^e réunion entre les sociétés sportives et le Directeur de l'Office des sports, accompagné du délégué aux sports et de son adjoint, a eu lieu le 23 novembre 2006. Une soixantaine de personnes étaient présentes, représentant 41 sociétés sur la centaine qui avaient été invitées. Le projet @gis, le nouveau site Internet ainsi que le concept "Sport-art-étude" appliqué par l'Ecole secondaire leur ont été présentés.

Sportifs méritants

Le vendredi 19 janvier 2007, le Directeur de l'Office des sports, le délégué aux sports et son adjoint recevront et récompenseront les sportifs ayant obtenu une médaille lors des championnats suisses dans le courant de l'année 2006. 108 sportives et sportifs seront ainsi cités lors de cette 17^{ème} soirée des sportifs méritants.

Personnel

Afin de palier les manques d'effectifs saisonniers nous avons engagé 2 personnes en mesures de crises ainsi que plusieurs TIG (travail d'intérêt général). Nous avons également pu bénéficier dans le cadre de la collaboration des deux villes, de l'apport d'un secrétaire de Winterthur qui est venu en stage linguistique pendant 6 mois.

CENTRE D'ANIMATION ET DE RENCONTRE

Les activités du Centre d'Animation et de Rencontre s'adressent aux enfants, aux jeunes et aux familles. Des adultes fréquentent l'institution, occasionnellement en tant qu'usagers, plus souvent comme partenaires d'un projet d'animation ou aides bénévoles. Les activités se sont déroulées en divers lieux: Serre 12, Charrière 2bis, Ferme Gallet, salles de gym et à l'extérieur.

Pour les enfants de 6 à 13 ans

A travers une offre constamment renouvelée, tous les enfants de 6 à 13 ans, scolarisés à La Chaux-de-Fonds, ont la possibilité de participer à des animations à caractère ludique, créatif, sportif, pédagogique, à des prix abordables.

Le but de ces activités est d'offrir aux enfants à travers des moments de loisir et de plaisir des expériences favorisant la construction de leur personnalité et leur socialisation.

Les objectifs principaux de ces activités visent à favoriser : la relation et la coopération, la découverte de l'autre, l'éveil de la curiosité face au monde qui nous entoure, l'expression de la créativité de l'enfant comme la découverte de ses potentiels et l'écoute active des besoins de l'enfant.

Les mercredis après-midi

Le CAR accueille entre 40 et 150 enfants de 6 à 13 ans chaque mercredi après-midi au travers de diverses activités proposées simultanément (trois à six activités différentes par mercredi). Cette année, ces animations ont accueilli 553 enfants. Au total, cela représente 1882 places d'activités réparties sur 29 mercredis. Tout au long de l'année, en collaboration avec un guide de montagne, le CAR offre aux enfants des stages d'initiation à l'escalade.

Les vacances scolaires

Le CAR chapeaute l'organisation des activités offertes aux enfants durant la semaine des vacances du 1er mars, en collaboration avec l'Office des sports, l'Ecole primaire et l'Ecole secondaire. Durant cette semaine, 901 enfants ont pu découvrir des offres sportives culturelles et de loisirs.

La formule du Centre Aéré connaît un franc succès. Durant les vacances pascales et la dernière semaine des vacances d'été, 265 enfants ont pu s'y inscrire pour se partager 581 places d'activités.

Durant l'été et l'automne, 159 enfants ont pu profiter des quatre camps de vacances d'une semaine organisées par le CAR au chalet d'Arveves. Suite aux restrictions budgétaires, un camp d'été a été supprimé.

L'encadrement des activités

Le secteur enfants est animé par une équipe composée d'un animateur à 75 %, d'une douzaine de moniteurs/trices réguliers et d'autres engagés uniquement pour les camps de vacances. Les moniteurs/trices, âgés de 16 à 28 ans, viennent d'horizons variés (étudiants/tes de la HEP, du lycée, mères de familles, etc.) et bénéficient d'un suivi et d'une formation interne voire externe.

Pour les familles

Un à deux week-ends par mois, le CAR organise des activités en famille. Ce sont des moments interactifs organisés autour d'expériences scientifiques amusantes, de sorties « nature » ou de jeux. Ces journées sont toujours bien fréquentées et réunissent chaque fois une vingtaine de personnes. Ce sont pour les animateurs des moments privilégiés pour rencontrer les enfants fréquentant le CAR. En 2006, le CAR a mis sur pied 44 journées.

Pour les jeunes de 12 à 17 ans

Le CAR offre un espace d'écoute, de création, d'expression et de rencontre pour les jeunes. Une animatrice a la responsabilité de cet espace en collaboration avec les collègues et une équipe de moniteurs.

L'Espace Jeunes offre une palette d'ateliers d'expression qui se modulent en fonction des intérêts et des demandes des jeunes. Les ateliers recouvrent divers domaines: chant, flamenco, théâtre, break dance, capoeira, modern dance. Ces ateliers rassemblent près de 60 personnes de milieu et d'âge différents. Les ateliers sont animés par six moniteurs confirmés. L'animatrice assure le suivi des jeunes, de leur entourage et des liens parfois avec les structures extérieures ; elle anime également l'atelier Théâtre (14-18 ans).

Depuis cinq ans, le CAR s'associe aux diverses manifestations organisées par le Forum « Tous Différents – Tous Egaux » qui regroupe des institutions et associations actives dans / ou concernées par la lutte contre le racisme, la discrimination et l'intolérance. Le Forum est coordonné par le Bureau du Délégué aux Etrangers. Cette année, les ateliers de théâtre, de

capoeira et de modern dance sont descendus à Neuchâtel pour animer le stand du Forum. Le soir même, le groupe de théâtre a organisé une soirée « souper spectacle » intitulé « Parlons-en ! » au CAR. La journée mondiale contre le racisme a ainsi permis à de nombreux jeunes de s'investir et de prendre la parole pour s'exprimer et soutenir des valeurs.

Le respect a été le fil rouge de tous les ateliers durant la saison 2005-06 qui ont débouché sur un grand spectacle et une exposition. Inscrit dans le cadre de « Neuchàtoi », ce spectacle imaginé par les jeunes, intitulé « Bienvenue chez toi » a été joué à deux reprises dans la salle de l'Ancien Stand avec plus de 60 artistes devant 400 spectateurs.

Dans le cadre des ateliers, des sorties ont été organisées : à la générale de la Revue de Cuche et Barbezat et au souper Meurtre et Mystère. L'idée est de faire découvrir aux jeunes d'autres moyens d'expression dans le domaine artistique. Créé en fonction des envies et des énergies, chaque atelier génère des petits spectacles en cours de l'année.

Cet espace offre la possibilité aux jeunes d'exprimer des souhaits, des envies, des projets. L'animatrice est à l'écoute de leurs demandes et les soutient dans leurs réalisations. Une demande récurrente : l'organisation des soirées disco au CAR. L'animatrice encadre un groupe de six jeunes dans la préparation et la réalisation de la soirée. L'entrée coûte 5.- avec les boissons et l'espace est sans alcool et sans fumée. Lors de la dernière soirée, près de 200 jeunes de 13 à 17 ans s'y sont donnés rendez-vous pour danser !

D'autres demandes ont été faites telles que l'organisation d'un jeu de cartes grandeur nature, la mise à disposition de locaux pour la réalisation d'un spectacle préparé par les jeunes, ceci en échange d'une prestation lors d'une fête de quartier. Des soirées SLAM ont également vu le jour avec une importante fréquentation de jeunes poètes urbains.

L'offre importante des ateliers répond à la demande des jeunes. A la rentrée scolaire, le CAR a reçu plus de 80 inscriptions pour les divers ateliers. La nouveauté 2006-07 est la création d'un atelier SLAM (poésie urbaine).

L'aspect social est un des éléments prioritaires de ces animations. Le CAR offre un accueil convivial, personnalisé et accessible financièrement. Ces espaces d'expression constituent un outil pour aller à la rencontre de l'autre, de partager un moment de son parcours personnel et de l'aider dans son évolution. Cet endroit permet aux jeunes et à leur entourage de bénéficier d'une écoute active et du soutien des animateurs qui travaillent en collaboration avec d'autres acteurs sociaux de la Ville.

LE CAR, C'EST AUSSI ...

Le Cyberthé, atelier intergénérationnel

En collaboration avec Pro Senectute, le Car offre aux seniors des Montagnes neuchâteloises une formation à la pratique de l'Internet dans le cadre de l'atelier Cyberthé.

L'originalité de ce projet réside dans sa dimension intergénérationnelle. Le CAR est le premier lieu destiné principalement à la jeunesse à accueillir dans ses locaux un projet destiné aux aînés et animé par de jeunes moniteurs(trices). C'est l'occasion pour les aînés de découvrir un lieu qu'ils ne connaissent peut-être pas, mais que leurs petits enfants fréquentent. A travers l'échange des connaissances, se transforme aussi le regard d'une génération sur l'autre.

Face au succès rencontré auprès des usagers, il s'est avéré que l'infrastructure mise à disposition par le CAR n'était plus adaptée. D'un commun accord, les différents partenaires du projet (CIFOM, Pro Senectute, Centre de Formation des Caisses Latines de Chômage et CAR) ont enrichi l'offre avec la programmation de nouveaux cours d'informatique et ont déménagé le Cyberthé dans les locaux du Centre de Formation, plus spacieux et mieux équipés, dès les premiers jours de 2006. Une salle équipée de dix ordinateurs reliés à Internet par une ligne à haut débit accueille en moyenne 5 participants par après-midi d'ouverture. Près de 90 seniors sont venus à l'atelier en 2006. Le thé est offert et ce moment convivial permet aux personnes présentes de partager et de se rencontrer.

Ce projet répond bien à la demande des seniors en quête de connaissances informatiques.

L'animation dans les quartiers

Depuis deux ans, le CAR propose diverses animations dans des quartiers de la ville, afin de créer des liens avec les jeunes, collaborer avec les acteurs des quartiers (associations diverses, éducateurs de rue). Pour 2006 cela représente 15 mercredis d'animation plus 3 jours lors de la fête du quartier de l'industrie. La fréquentation fluctue en fonction du lieu et des conditions météo mais se situe entre 20 et 60 participants.

Le CAR s'est installé à l'Esplanade, à la Place du Bois et à la Piscine. Les liens créés au fil du temps avec la population de ces quartiers se sont consolidés, renforçant l'image d'une institution allant à la rencontre de son public, hors de ses murs. Ces animations connaissent un succès et une affluence fluctuante selon le lieu, et le temps. Prétextes à la rencontre, cette forme d'animation est très appréciée par la population.

Pour 2007, le CAR souhaite étendre l'offre en proposant une structure et des temps d'animation différents adaptés aux enfants (mercredi après-midi) et aux adolescents (autres tranches horaires et lieux à déterminer encore).

Le Passeport-Vacances

L'édition 2006 du Passeport-Vacances, qui s'est déroulée durant les relâches scolaires d'automne, a confirmé le succès de cette formule. Sur une palette de 136 activités proposées, 471 enfants des deux districts du Haut ont trouvé leur bonheur. La réussite du Passeport-Vacances repose sur la coordination administrative du CAR ainsi que sur le travail bénévole d'un comité permanent de 10 personnes, relayé par une équipe de 240 adultes accueillant ou accompagnant les enfants à travers les activités.

Un lieu de rencontre

Les manifestations organisées dans le cadre de Neuchâtoï « Saveurs d'ailleurs avec des gens d'ici » ont attiré plus de 300 participants. Les cours de cuisine exotique (japonaise, thaïlandaise, indienne, turque et vietnamienne) ont attiré 252 adultes cette année. Ces activités ont permis aux participants de se rencontrer, de dialoguer, de partager leurs passions.

Les animateurs participent à des réflexions pluridisciplinaires avec d'autres acteurs sociaux (Direction des écoles, Centres de loisirs du canton, Plateforme romande de l'animation socioculturelle, Bureau Santé, Parlement des jeunes).

Le CAR sert aussi de lieu de rencontre pour d'autres jeunes et moins jeunes, à différentes occasions.

Le CAR met à disposition ses locaux ainsi que du matériel pour diverses organisations et sociétés locales comme le Parlement des jeunes, le Chariot magique, l'Association Ecole de Vie, l'Accueil des Réfugiés, les Ecoles enfantine, primaire et secondaire et le Festival de la Plage des Six-Pompes.

Le repas de l'écolier

Placé sous la responsabilité du CAR, le Repas de l'Ecolier accueille des enfants de l'école primaire et de l'école secondaire, du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30, hormis les vacances scolaires.

Cette structure a pris son envol dès la rentrée scolaire 2001 sous la forme d'un projet pilote. Bien que son budget de fonctionnement soit assuré chaque année, le Repas de l'Ecolier a toujours un statut de projet pilote.

Le partenariat avec les cuisines de l'hôpital est toujours d'actualité et le label Fourchette Verte est remis chaque année à au chef cuisinier de l'Hôpital. Depuis la rentrée scolaire 2006, suite à une restructuration du personnel, le service diététique de l'hôpital n'assume plus l'élaboration et le contrôle des menus pour le Repas de l'Ecolier. Les transports des repas sont toujours assurés par la compagnie de taxis « Taxis bleus ».

Une animatrice à 50%, chargée de cette unité, est soutenue par une équipe de 5 personnes, fidèles au poste depuis plusieurs années. Un colloque hebdomadaire réunit cette équipe qui a pour mission de veiller à ce que les enfants se nourrissent correctement, d'organiser des activités ludiques et créatives, de se fixer des objectifs éducatifs et de définir des axes pédagogiques.

L'année 2006 a été ponctuée par des activités extra-ordinaires : création de sculptures sur le thème des valeurs individuelles, invitation aux familles pour créer avec leurs enfants lors d'un week-end et vernissage de l'exposition avec le soutien d'une stagiaire de la HES-SO, création d'instruments de musique, mise en place d'un atelier musical et invitation des familles pour un concert et une soupe à la courge.

Avec une capacité maximale de 25 enfants par accueil, 56 enfants différents ont fréquenté le Repas de l'Ecolier durant l'année civile 2006. La moitié des enfants s'inscrit jusqu'à 5 fois par semaine. Par mois, le nombre de repas varie entre 280 (janvier) et 415 (décembre).

Nous constatons que pour une majorité de familles, le relais proposé par le Repas de l'Ecolier fait réellement partie de leur organisation familiale.

Un souhait pour 2007 : que les accueillants qui sont engagés actuellement comme vacataires et rémunérés à l'heure puissent être au bénéfice d'un contrat d'engagement moins précaire.

Le CAR, c'est une équipe

L'équipe d'animation se compose de 4 personnes avec le responsable (à plein temps) et de trois autres (à temps partiel) se partageant 3,15 postes. Elle est complétée par une vingtaine de moniteurs-trices. Le secrétariat est partagé avec le Bureau du Délégué à la jeunesse et tenu par deux personnes pour 1,1 poste.

Le poste de stagiaire est occupé par une personne qui a commencé sa formation à la HES-SO, tandis qu'un jeune effectue son service civil au sein de l'institution depuis septembre.

La conciergerie de l'institution est assurée par trois personnes, à temps partiel, en trois lieux différents.

DÉLÉGUÉ À LA JEUNESSE

L'année 2006, en plus d'apporter son lot de projets avec et pour la jeunesse, aura également permis d'offrir enfin une série de rapports de politique de la jeunesse et d'ouvrir le débat au niveau de nos élus.

Un important travail de consultations des différents acteurs a eu lieu et nous sommes particulièrement heureux de pouvoir travailler aujourd'hui avec un cadre plus clair et mieux défini.

Nous avons repris toutes les propositions qui avaient alors abouti à la création du service en effectuant une étude approfondie des actions et projets en lien avec le rapport du «**groupe violence**» et une annexe au rapport de politique de la jeunesse a été préparée à cette intention.

Un important travail a été également réalisé en collaboration avec la Direction de l'Ecole primaire, du Service de l'Action Sociale et du CAR pour élaborer des pistes et des actions sur le thème de l'accueil extra-scolaire. Ce dossier, loin d'être clos, notamment en raison des liens obligatoires avec une éventuelle prise de position des autorités cantonales, nous permet de débiter pratiquement sur le terrain en offrant des activités aux élèves en marge de l'horaire scolaire. Toutes ces actions se déclineront à l'avenir sous l'appellation «**Hors Classe**» afin d'être plus rapidement identifiées par les parents et par les jeunes eux-mêmes.

Dans le domaine sportif, nous avons collaborés durant l'année de façon étroite avec l'**Office des sports**, notamment dans le cadre de projets liés aux activités sportives offertes aux jeunes en marge de l'horaire scolaire

Le rapport lui-même nous permet, en plus de poser un regard pertinent et actuel sur la jeunesse de notre Ville, permet de proposer un certain nombre de pistes de travail et d'inscrire dans notre cité une réflexion plus large sur la place de la jeunesse et sur les actions et priorités à mettre en place.

Ces textes proposés en juin de cette année et acceptés par le **Conseil général** font désormais partie des nombreuses pistes de travail permettant à la **Commission Fédérale pour l'Enfance et la Jeunesse (CFEJ)** d'avancer dans la proposition de mise en place avec l'**Office Fédéral des Assurances Sociales** d'une loi cadre pour la jeunesse au niveau fédéral.

Notre service a été largement sollicité dans ces groupes d'experts et il est heureux de constater que la voix des villes est maintenant entendue comme étant un partenaire à part entière, au même niveau que les différentes associations faitières occupées jusqu'alors par cette thématique.

Nous avons également participé au **Séminaire de Bienne** organisé par la **CFEJ** et avons pu travailler deux jours durant sur la problématique de la précarité chez les jeunes qui, si elle touche environ 5 % de la population est représentée par plus de 40 % chez les moins de 30 ans.

Nous maintenons nos contacts avec l'**Institut National Âge et Génération** et avec le réseau **Intergénération.ch** et sommes régulièrement sollicités pour amener notre vision des liens intergénérationnels avec notre vision spécifique de «spécialistes» des domaines liés à la jeunesse. Ces différents liens nous ont confirmés que les rapports entre générations sont primordiaux pour le bien-être de toutes les tranches de la société et participent de la cohésion sociale.

Les contacts précédemment mis en place avec **Infoklick** qui vient d'ouvrir une antenne en suisse romande, nous ont permis d'envisager une action dans un quartier de la ville sur le mode de l'action «**Jeunesse impliquée**». Ce projet participatif, soutenu au niveau national par **Promotion Santé Suisse (PSS)** pourrait voir le jour dès l'année prochaine.

Avec un autre mode opératoire et sur une plus grande échelle, mais toujours avec l'aide de **PSS**, nous allons débiter un travail sur un quartier en Est de la Ville dans le cadre des projets intitulés «**Qualité de vie dans les communes**».

Ce projet participatif a en effet retenu l'attention de cet organisme qui a décidé de le financer de façon importante.

Deux intervenants extérieurs et par la même détachés de l'aspect fortement émotionnel liés à la problématique du quartier commenceront leur action en janvier 2007 en premier lieu avec les acteurs sur le terrain et très rapidement avec les habitants eux-mêmes.

Nous avons également eu l'occasion de travailler au niveau cantonal à la coordination des projets liés à **Neuchâtoï** en collaboration avec le **Service de l'Action Sociale** pour le district de La Chaux-de-Fonds et avons collaboré plus directement à 2 projets liés à l'identité neuchâteloise pour les adolescents et les jeunes adultes en collaboration directe avec **Bikini Test**. Cette action de longue haleine nous a permis de créer des liens, notamment dans les communautés étrangères et de renforcer encore nos collaborations avec le **Bureau du Délégué aux Etrangers**.

En raison de la mise en place d'un poste pratiquement similaire à celui de Délégué à la jeunesse en Ville de Neuchâtel, nous avons profité de remettre sur le métier l'ouvrage «**Coup de pouce pour majeur**». Nous sommes en effet persuadés qu'une information de qualité doit impérativement être diffusée la plus largement possible et cette collaboration avec la Ville de Neuchâtel nous offre une plate-forme sur le bas du canton.

Un groupe de travail, en collaboration notamment avec les écoles du secondaire 2, est sur pied depuis cette fin d'année et nous espérons en faire profiter les jeunes adultes du canton dès le printemps 2007.

En cette fin d'année, nous avons eu le plaisir d'associer notre Ville et celle du Locle dans un projet global de prévention et de promotion de la santé soutenu par la **Fondation Radix** et intitulé «**Les communes bougent !**».

Ce projet bénéficie d'un ancrage certain au niveau des écoles via la **FOPS** avec qui nous continuons de collaborer étroitement.

Un groupe de travail sera composé des différents acteurs sur le terrain, pas seulement au niveau des spécialistes de la prévention comme la **Fondation Neuchâteloise pour le Traitement et la Prévention des Addictions** qui resteront nos interlocuteurs directs, mais également au niveau de la population, des tenanciers d'établissements ou des clubs sportifs, tant cette problématique de la politique locale de prévention, notamment en matière d'abus d'alcool, a des incidences sur l'ensemble de la population.

Nous avons été sollicités à maintes reprises par des jeunes sur des problèmes juridiques liés à la constitution d'associations et avons élaboré avec l'aide du **Service Juridique** une série de document afin de permettre aux jeunes qui en font régulièrement la demande, une aide simple et directe.

Nous continuons de collaborer étroitement avec le groupe «**surendettement des jeunes**» qui comme l'année précédente a œuvré notamment pour tous les élèves de 1^{ère} année de l'**ESTER**. Le «**Coup de pouce pour majeur**» a cette année encore été remis aux élèves comme support de cours.

Nous avons également participé à la troisième édition de l'«**Espace en Forme**», mis en place par l'Ecole secondaire et le centre santé scolaire. A cette occasion nous avons pu rencontrer tous les élèves de 9^e année et échanger avec bon nombre d'entre eux sur des thèmes aussi variés que la santé et l'insertion socioprofessionnelle.

Cette année encore, nous avons proposé aux jeunes entre 13 et 17 ans la «**Carte vacances**» pour les grandes vacances. Cette offre permet aux adolescents des Villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle mais également aux jeunes de passage dans les Montagnes neuchâteloises, de découvrir différents lieux culturels et sportifs de la région. Nous bénéficions de l'aide des musées des Montagnes neuchâteloises et des piscines du Communal et des Mélèzes pour obtenir la gratuité et avons établi une collaboration avec les TRN, Tourisme neuchâtelois et Cinépel pour différentes prestations. Cette action, sera probablement reconduite en 2007 en modifiant l'offre afin de la rendre encore plus attractive.

Nous continuons à mettre en place des actions spécifiques de prévention, notamment dans le cadre des risques liés à la consommation d'alcool au volant lors des fêtes touchant spécifiquement les jeunes.

Nous quittons 2006 en ayant en point de mire un grand nombre de projets qui débutent ou vont débuter en 2007 et en ayant soutenu nombre de projets et de jeunes pour des demandes aussi variées que peut l'être la jeunesse. Notre volonté est d'être encore plus visibles au travers des actions menées pour la population et avec les jeunes afin que la fracture entre les générations ne s'élargisse pas et ne nous permette plus de nous comprendre mutuellement.

PARLEMENT DES JEUNES

Comme chaque année, le parlement des jeunes est resté très dynamique. Une grande variété de projets ont été réalisés et soutenus en 2006 (voir la liste ci-dessous). La totalité du budget alloué cette année n'a pas été dépensé, suite, notamment, à un refus de la plénière de financer un projet qui ne lui correspondait pas.

Cette année encore, le PJCDF a participé à plusieurs rencontres notamment à Besançon dans le cadre du 20^{ème} anniversaire du Conseil bisonnin des jeunes. Cette rencontre nous a permis de tisser des liens avec nos voisins français et nous a donné l'occasion de confronter nos modes de fonctionnements.

Le PJCDF a organisé cette année l'assemblée des délégués (AD) de la Fédération suisse des parlements de jeunes. Cette importante manifestation nous a permis d'accueillir des jeunes parlementaires de toute la Suisse ainsi que travailler sur le thème de l'identité avec des conférenciers venus de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse.

Cette manifestation et l'aspect festif lié à l'évènement, notamment la soirée organisée par des jeunes de l'ESTER en coproduction avec Bikini Test, a bien évidemment fait partie du programme de Neuchâtois.

Le comité de cette année n'a, une fois de plus, pas eu à faire usage de son droit de veto. Cependant, le bureau a décidé que dorénavant, les projets demandant financement, devront présenter un budget clair, précis et écrit.

Projets réalisés

1. **Multi-rock.** Un groupe de jeunes est venu demander un financement pour organiser une soirée mettant en valeur les groupes régionaux de rock, n'ayant encore jamais fait de scène. Cette manifestation a très bien marché avec la présence de plus de 400 jeunes.
2. **Burning Sound.** Cette association, créée des compilations regroupant des groupes régionaux et non régionaux. Suite à notre financement, la dernière sortie de plus de douze titres est intitulée « Punch Me Hard ».
3. **AD .** Comme cité ci-dessus, le comité 2006 a organisé l'assemblée des délégués. Plusieurs débats ont eu lieu au club 44 ainsi qu'au musée d'horlogerie. Une soirée au Bikini Test, organisée en collaboration avec des jeunes de l'ESTER, a prolongé les festivités. La manifestation a été soutenue par le comité de district de Neuchâtois.
4. **Rencontre avec la police Chaux-de-Fonnière.** Suite à une idée du bureau, une rencontre avec la police a été organisée pour que la jeunesse puisse poser ces questions à la police et peut-être améliorer ses rapports. Le débat au Club 44 fut très intéressant et l'idée sera reprise pour les années à venir.
5. **Snowpark.** L'association Amplitude qui œuvre principalement au téléski du Chapeau Râblé est venue faire une demande de budget pour l'achat de nouveau matériel afin d'améliorer leurs prestations.
6. **Reportage PJCDF.** Un reportage fait par la HEP Bejune, sur le PJCDF a vu le jour. Il montre le fonctionnement du parlement des jeunes Chaux-de-Fonniere et s'appuie sur de nombreux témoignages obtenus lors de l'AD. Ce reportage va être utilisé dans les classes secondaires dans le cadre des cours d'éducatifs civiques. Ce film de quinze minutes est également un excellent support pour nos passages dans les écoles afin de faire connaître encore mieux le PJCDF.
7. **VSV festival.** L'association vivre sans violence a organisé une soirée avec plusieurs concerts au Locle. Afin que les jeunes festivaliers puissent rentrer en toute sécurité à La Chaux-de-Fonds, l'association nous a fait une demande de budget pour couvrir les frais de bus.
8. **Beyond Groove Records.** L'association veut monter un studio d'enregistrement semi-pro. BGR promeut la musique improvisée, dans la mouvance jazz principalement. L'idée est de monter un studio pour faciliter la vie aux groupes désireux d'en faire un peu plus. Les buts sont de pouvoir produire des maquettes et des cds de démonstration crédible. BGR est donc venu nous faire une demande de financement pour du matériel.
9. **Week-end de travail.** Afin de passer le temps au nouveau comité, une rencontre de deux jours est prévue. Celle-ci aura lieu en février 2007. Suite à cette rencontre et après avoir travaillé ensemble durant le week-end, nous espérons que le nouveau comité prendra directement de l'assurance pour mener à bien sa mission. En dehors des heures dédiées aux ateliers, nous profiterons d'échanger et de mieux faire connaissance sur les pistes de ski.
10. **Travail de maturité.** Gaspard Matile, jeune lycéen en 3^{ème} année doit faire son travail de maturité. Par des photos, il met en valeur la ville de La Chaux-de-Fonds. Pour l'impression des photos sur grand format, Gaspard a eu recours à notre financement. Ces photos seront exposées dans le cadre de ID Région qui aura pour thème la vision des jeunes et de leur région.
11. **Bureau santé.** Le PJCDF possède toujours un représentant au sein du bureau santé. Cette année, Sophie Wobmann a rempli ce rôle.
12. **CDF Connection.** Un groupe de danseurs, chanteurs, etc. qui oeuvre dans le hip-hop, sont venus demander un budget pour payer des personnes venant travailler en tant que professionnels de la technique. Leur spectacle a eu lieu au TPR les 23 et 24 juin.
13. **Fête de l'UNI.** Le comité d'organisation est venu demander un budget pour les bus remontant les jeunes Chaux-de-Fonniere après la fête.
14. **Commission jeunesse.** Nous avons collaboré également à l'élaboration du rapport de politique de la jeunesse qui a été présenté au Conseil général cet été et notre présidente Marion Houriet a été présente lors des différentes rencontres de la commission.

Comité et conseiller

Le comité élu en décembre 2005 a fonctionné sur l'ensemble de l'année civile. La composition du comité du PJCDF pour l'année 2006 a été la suivante : Mlle Marion Houriet (présidente), M. Ghislain Butscher (vice-président), Mlle Sophie Obrist (contacts externes et relations interparlementaires), Mlle Sophie Wobmann (contacts externes et relations interparlementaires), M. Jérémy Gigon (graphisme), Mlle Ngawang Wyder (promotion), M. Pascal Montandon (site internet), M. Lionel Jodry (suivi des projets), M. Damien Grüning (logistique et archivage), Coralie Gonano (secrétariat et archivage), M. Jonas Perrenoud (relation avec les médias).

Le comité qui fonctionnera pendant l'année 2007 a été élu le 12 décembre 2006. Sa composition est la suivante : M. Ghislain Butscher (président), M. Julien Morand, Mlle. Sophie Obrist, Mlle. Marion Houriet, Mlle. Sophie Wobmann, M. Rodrigue Ambarra, M. Damien Grüning, M. Nicolas Jodry, Mlle. Ilonka Aibda, M. Valentin Stücki.

Les rôles n'ont pas encore été distribués.

Le poste de Conseiller du Parlement des jeunes de la Chaux-de-Fonds est occupé par M. Alexandre Bédât.

Instruction publique et affaires sociales

SERVICE JURIDIQUE

L'équipe en place n'a pas changé depuis 1999-2000. Le service est composé d'un chef (taux d'activité de 90%) et d'un adjoint (à 80%), tous deux titulaires d'un brevet d'avocat. Il fonctionne de manière autonome, sans secrétariat, tout en pouvant compter ponctuellement sur l'aide appréciable de l'équipe du secrétariat de la Chancellerie et de la Présidence.

En 2006, comme les années précédentes, le Service juridique a été sollicité sur la plupart des grands projets menés par le Conseil communal. A titre non exhaustif, on retiendra l'intégration de la Police locale dans la police cantonale, l'accompagnement des réorganisations de la Police des constructions, du Service d'urbanisme et de l'Economat communal, la renégociation de la convention d'affichage avec la SGA, le mandat de courtage des assurances de la Ville, l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, le plan spécial Gare CFF, l'avenir du Stade de la Charrière, le transfert de la Clinique dentaire scolaire, etc.

Le service a assumé quelques procédures civiles (SIS), pénales (violation de domicile et agression par des jeunes au collège Numa-Droz; insoumission à une décision de l'autorité par un ramoneur) et administratives (levées d'oppositions, recours en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions, procédures disciplinaires) devant les administrations et les tribunaux neuchâtelois

Il a également collaboré ponctuellement avec tous les services sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, préparation de recours, d'observations à recours, levées d'opposition, rédaction de décisions de toutes sortes, etc.).

Le service a pu réduire encore légèrement son budget 2007 "biens, services et marchandises" par rapport au budget 2006. Compte tenu de la situation actuelle, le service n'entend pas demander à court terme d'augmentation de sa dotation, pourtant relativement faible en comparaison de la Ville de Neuchâtel par exemple.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

Guichet social régional

- Office communal de l'aide sociale
- Office communal de l'AVS/AI
- Office communal du logement
- Office communal du travail, de la main-d'œuvre étrangère, des placements ISP et de l'inscription des chômeurs.

Autres secteurs du service

- Planning familial et Centre de consultation en matière de grossesse
- Maisons de retraite du Châtelot
- Maison de retraite de la Bonne-Fontaine
- Crèche Beau-Temps
- Accueil de la petite enfance
- Aide et soins à domicile des Montagnes, présidence comité de direction
- Aide et soins à domicile, présidence de la Fédération cantonale (bureau, comité, ass. générale)
- Fondation cantonale Alfaset (présidence)
- 41 délégations et représentations de la Ville dans différents domaines sociaux

Nouvelle organisation et restructuration du service

Le nouvel organigramme élaboré a notamment eu pour conséquence que tous les secteurs d'activité du Service communal de l'action sociale ont changé de dénomination et sont devenus des offices communaux.

Une première période, dite de cohabitation, a permis au chef de service d'analyser très en détail les différentes fonctions assumées par les nouveaux offices placés sous sa responsabilité et d'élaborer les nouvelles procédures de travail et de collaboration indispensables à une réelle fusion des activités. En effet, l'un des buts principaux de cette nouvelle organisation était d'éviter les doublons et d'optimiser la mise à disposition des compétences et des aptitudes de chaque collaborateur face aux missions du nouveau service. Cette période d'analyse, de réorganisation et de redistribution des tâches s'est étendue d'avril à août 2006.

En parallèle, le service a été confronté aux modifications très importantes de son processus de travail, en fonction de l'introduction du nouveau système informatique SACSO qui a impliqué une refonte totale des méthodes de travail de l'Office communal de l'aide sociale.

Tout le personnel a aussi dû être formé à l'utilisation du nouveau logiciel informatique. Il a également dû gérer la transmission du contenu des dossiers de FOXPPO à SACSO, tant sur le plan de la gestion sociale que sur celui de la gestion comptable des dossiers d'aide sociale. Pour l'Office AVS, un très important travail de transfert des dossiers papiers sur un nouveau système de gestion informatisé (GED) a fortement chargé le personnel.

Office communal de l'aide sociale

La part communale aux dépenses de la communauté neuchâteloise d'aide sociale, figurant dans les comptes 2006, se rapporte aux comptes des interventions 2005. Elle a été calculée comme suit:

		Comptes 2005 (2004)	Comptes 2006 (2005)
Bénéficiaires domiciliés dans le canton (Cas gérés par les communes)	CHF	56'303'889.60	CHF 61'316'316.14
Bénéficiaires neuchâtelois, domiciliés hors du canton (cas gérés par le Service cantonal de l'aide sociale)	CHF	1'438'346.34	CHF 810'175.75
Total	40% CHF	57'742'235.94	CHF 62'126'491.89
Dont:			
Part de l'Etat de Neuchâtel:	40% CHF	23'096'894.38	CHF 24'850'596.76
Part de l'ensemble des communes	60% CHF	34'645'431.56	CHF 37'275'895.13
Total	CHF	57'742'235.94	CHF 62'126'491.89

Répartition

La part incombant à l'ensemble des communes est répartie entre elles en fonction de la population. Pour les calculs, sont pris en considération, les chiffres du dernier recensement cantonal. A savoir:

Détermination du coefficient par habitant

Part des communes 60% : (Nb d'habitants au 31.12.2005): $\frac{\text{CHF } 37'275'895.13}{168'980} =$ CHF 220'593533

(2005: 205'743428)

La part de la commune de La Chaux-de-Fonds qui avait été budgétée selon le chiffre communiqué par l'Etat à est en réalité de

CHF 7'606'000.00

CHF 8'208'505.95

CHF 602'505.95

L'augmentation par rapport au budget est donc de

La contribution de la commune aux charges de la Communauté neuchâteloise d'aide sociale ayant été en 2005 (comptes 2004) de

CHF 7'671'555.20

est en 2006 (comptes 2005) de

CHF 8'208'505.95

L'augmentation par rapport aux comptes 2005 de la Ville est de

CHF 536'950.75

Décompte des charges d'aide matérielle de la commune de La Chaux-de-Fonds pour l'exercice 2006

Aide matérielle versée par la commune en 2005

CHF 20'136'389.28

A ajouter

Les encaissements auprès des autorités non neuchâteloises

+ CHF 995'165.55

CHF 21'131'554.83

A déduire

- Les versements aux autorités non neuchâteloises

- CHF 0.00

- Quote-part à charge de la commune

37'211 habitants x CHF 220,593533

- CHF 8'208'505.95

Solde à recevoir de l'Etat: (avance en trésorerie)

CHF 12'923'048.88

Remarque

Des démarches sont en cours pour obtenir des avances trimestrielles de l'Etat pour les années futures.

Evolution de l'Office de l'aide sociale

L'évolution de l'aide sociale dans le canton et pour la Ville a été la suivante:

Année / secours versés	Global canton (arr.)		Ville
1990 60% Etat 40% comm.	5.5 millions	CHF	1'115'397.95
1991 " "	8.3 millions	CHF	1'563'205.65
1992 " "	11.2 millions	CHF	2'261'106.40
1993 " "	14.1 millions	CHF	3'459'303.60
1994 50% Etat 50% comm.	18.1 millions	CHF	5'014'560.95
1995 " "	17.4 millions	CHF	6'092'389.60
1996 " "	19.7 millions	CHF	7'705'979.10
1997 " "	22.4 millions	CHF	8'254'621.80
1998 " "	26.8 millions	CHF	9'967'342.10
1999 " "	35.9 millions	CHF	13'048'329.90
2000 40% Etat 60% comm.	34.9 millions	CHF	14'247'990.15
2001 " "	34.0 millions	CHF	13'984'446.30
2002 " "	39.1 millions	CHF	15'596'506.18
2003 " "	47.4 millions	CHF	16'901'061.35
2004 " "	57.7 millions (+21.78%)	CHF	19'905'920.65 (+17.78%)
2005 " "	62.1 millions (+7.59%)	CHF	20'136'389.28 (+1.16%)

Nous constatons que grâce à une application très stricte des normes cantonales, l'augmentation de l'aide sociale remise à La Chaux-de-Fonds est de 1.16%, alors qu'en moyenne cantonale elle est de 7.59%, donc inférieure de 6.43% dans notre Commune.

Etat de situation et évolution de l'aide sociale

Nous constatons que les efforts supplémentaires et la qualité du travail fourni par les professionnels de l'aide sociale qui mettent tout en œuvre pour que l'aide matérielle soit accordée avec justesse, équité et dans le respect très rigoureux des normes cantonales, a abouti à une augmentation des charges d'aide sociales nettement moins importante en 2005 qu'en 2004 (2004 plus 17.78%, 2005 plus 1.16%). Rappelons que les montants figurant aux comptes 2006 des communes correspondent à l'aide versée en 2005.

La légère embellie conjoncturelle enregistrée durant l'année 2005 a bien été ressentie au niveau de l'aide sociale, mais dans une moindre mesure si l'on compare ce secteur avec celui de l'assurance-chômage. En effet, il est démontré de longue date que lorsque l'économie connaît une reprise, les bénéficiaires de l'aide sociale ne sont de loin pas les premiers à en tirer profit. Le fait d'avoir été éloigné du monde du travail durant un laps de temps relativement long, ou (pour les jeunes) de ne l'avoir jamais intégré, de même que l'absence de formation professionnelle, voire même de formation élémentaire, sont autant de facteurs pénalisants qui caractérisent une bonne partie de la population au bénéfice de l'aide matérielle.

Par ailleurs, l'amorce de reprise s'est souvent traduite par la création d'emplois à caractère précaire, à temps partiel ou mal rémunérés. L'aide sociale, qui a pour mission de garantir le minimum vital, doit alors intervenir pour compléter les revenus.

Soulignons encore que le durcissement que connaissent les législations relatives aux assurances-sociales fédérales et cantonales (chômage, assurance-invalidité, assurance-maladie, avances pensions alimentaires, etc...) entraîne inévitablement un report de charges sur l'aide sociale cantonale.

Extension de l'activité à deux communes supplémentaires

Les communes de La Sagne et des Ponts-de-Martel ont sollicité leur rattachement à notre office régional afin de desservir leur population en matière d'aide sociale. Suite aux négociations menées avec les autorités de ces communes, celles-ci ont pris formellement la décision de déléguer cette activité à La Ville de La Chaux-de-Fonds dès le 1^{er} janvier 2007. Ces nouvelles prestations font l'objet d'une facturation des coûts engendrés pour la Ville.

Office communal AVS

Notre office a pour tâche de s'occuper des questions relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, des allocations familiales dans le secteur agricole, de la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires, des décomptes de cotisations pour le personnel de maison et de l'agriculture ainsi que du contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

A titre de subvention, la Caisse cantonale de compensation nous verse un montant fixé en fonction de ces différentes tâches.

Pour l'exercice 2006, nous avons reçu une somme de **CHF 75'052.35**.

Selon le nouvel arrêté du 16 août 2006 qui prévoit un montant de **CHF 250'000.00** à répartir entre l'ensemble des communes au prorata de la population, en fonction du recensement cantonal au 31 décembre de l'année précédente. (CHF 250'000.00 divisé par 168'980 ha/canton puis multiplié par 37'211 ha/ville donne la somme de **CHF 55'052.35**). A cela s'ajoute le montant de CHF 50'000.00 à répartir entre les communes de Neuchâtel à raison de CHF 20'000.00, de La Chaux-de-Fonds, à raison de **CHF 20'000.00** et du Locle à raison de CHF 10'000.00.

Demandes de prestations complémentaires

Il a été établi en 2006, **561** demandes de prestations complémentaires (**2005: 399**).

Demandes de frais médicaux

4'639 demandes de remboursements concernant les frais médicaux ont été effectuées durant l'année écoulée (**2005: 4'397**).

Formation professionnelle – Apprentis de commerce

Pour l'année 2006-2007, nous avons accueilli une apprentie. Il s'agit de notre deuxième apprentie intégrée dans le système de la réforme des apprentis employés de commerce. Notre tâche s'est vue ainsi passablement augmentée par le soutien qu'il s'agit d'apporter quant à la réalisation des Unités de formation ainsi que la tâche particulièrement complexe de lui attribuer des notes.

Office communal du logement

Suite au départ de la préposée de cet office, le 31 juillet 2005, sa remplaçante a pris ses fonctions en date du 6 juin 2006.

Remise (vente) de documents

25 baux à loyers pour habitation, **2** pour garage/place de parc, **3** procès-verbaux de reconnaissance des lieux, **13** avis officiels de résiliation de bail et **15** formules officielles de notification de hausse de loyer et de nouvelles prétentions ont été revendus au public au prix auquel ils ont été achetés à la Chambre Immobilière Neuchâteloise pour un montant total de **CHF 176.00**.

Actions sur le droit du bail

Aide écrite	Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongations de baux	Demandes de baisses de loyers	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat du bail	Total
Aux locataires	6	3	2	7	1	19
Aux bailleurs	0	0	0	1	0	1
Requêtes - Autorité de conciliation	1	2	1	1	0	5
Total	7	5	3	9	1	25

Dénombrement des logements vacants

Les résultats de la statistique des logements vacants indiquent une vacance globale de **389** objets sur le parc total estimé à **19'199** unités – soit **2.03 %**, alors que le seuil de pénurie est fixé à 1.5 % - dont **102** de une pièce, **72** de deux pièces, **126** de trois, **57** de quatre, **26** de cinq et **6** de six et plus.

Locaux commerciaux et industriels

107 locaux commerciaux et industriels ont été dénombrés pour une surface totale de **31'226 m²**, dont **47** bureaux et cabinets médicaux (**7'140 m²**), **19** magasins ou locaux de vente (**6'408 m²**), **18** ateliers et usines (**8'188 m²**), **7** dépôts, entrepôts et hangars (**662 m²**) ainsi que **16** locaux divers (**8'828 m²**).

Surveillance de loyer H.L.M - Suppléments mensuels de loyer

Pour l'année civile 2006, le total des suppléments HLM encaissés s'est élevé à **CHF 31'400.00**. Après prélèvement par la gérance pour ses frais administratifs d'un montant de **CHF 628.00** correspondant au 2% des suppléments, la moitié de la somme restante de **CHF 30'772.00** est revenue à la commune, le solde étant versé à l'Etat.

Le total des suppléments HLM perçus pendant l'année 2005 a été encaissé par la commune durant l'exercice 2006 et s'est élevé à **CHF 36'000.00**. Après prélèvement par la gérance pour ses frais administratifs d'un montant de **CHF 720.00** correspondant au 2% des suppléments, la moitié de la somme restante de **CHF 35'280.00** est revenue à la commune, le solde étant versé à l'Etat.

Attestations

Sur les 20 attestations délivrées, 1 l'a été pour un appartement de quatre pièces, 8 pour des appartements de trois pièces, 10 pour des appartements de deux pièces. Sur les 8 contrats conclus, 3 l'ont été pour des appartements de deux pièces, 4 pour des appartements de trois pièces et 1 pour un appartement de quatre pièces.

Analyse et préavis au Conseil communal sur l'application légale en matière de vente d'appartements

7 demandes ont été déposées dans le cadre de la LVAL (loi limitant la mise en vente d'appartements loués du 22.03.1989) et conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 12.12.2005 déterminant le champ d'application annuel. Sur les 7 demandes, 5 ont été préavisées positivement.

Contrôle et préavis au Conseil communal relatif au Décret cantonal concernant la démolition et la transformation de maisons d'habitation

L'unique demande a été préavisée favorablement.

Office du travail

On a pu observer une certaine stabilité du chômage tout au long de l'année 2006 avec des chiffres plus bas qu'en 2005. A l'instar des autres années, le mois de décembre 2006 s'est caractérisé par une augmentation du nombre de chômeurs dans le canton de Neuchâtel ainsi que dans notre ville. Les principaux instituts économiques tablent sur un ralentissement de la conjoncture en 2007 avec des prévisions de progression du PIB national variant entre 1.5% et 2.2%. Cependant, les experts prévoient une croissance de l'emploi, malgré ce ralentissement économique. Quant au seco, il prévoit un taux de chômage au niveau national de 2.8% en 2007 contre 3.3% en 2006. Sur une plus courte période, le mois de janvier 2007 devrait être caractérisé par l'influence négative des facteurs saisonniers.

Aperçu de l'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi sur 5 ans

Années	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC
2002	787	819	820	781	750	733	793	834	822	873	956	1062
2003	1102	1096	1105	1068	1015	1050	1082	1060	1080	1116	1171	1205
2004	1235	1217	1189	1099	1014	996	1025	1046	1020	983	1016	1064
2005	1121	1086	1081	1025	987	961	996	1039	1061	1044	1013	1078
2006	1067	1046	1028	996	962	892	896	891	866	889	840	891

Par ailleurs, au 31 décembre 2006, il a été dénombré **3'263 frontaliers** dans les entreprises de la ville. (Chiffre fourni par le Contrôle des Habitants).

Travailleurs étrangers soumis au contrôle (Permis B, F, G, K4, L et N) au 31 décembre 2006 par professions

En raison de l'application de la libre circulation des personnes au 1^{er} juin 2004 pour les ressortissants des 15 premiers Etats membres de l'UE et de l'AELE et de la procédure simplifiée qui s'ensuit, notre office n'a plus la maîtrise de ces dossiers qui transitent directement au Contrôle des habitants.

En conséquence, le tableau suivant indique uniquement les dossiers traités par notre office pour les ressortissants extra-européens (pour autant qu'ils n'aient pas transité directement au Service des Etrangers à Neuchâtel) et non une réalité précise du nombre de travailleurs issus des secteurs et des pays présentés.

	H	F	Total
Divers	-	1	1
Alimentation	2	3	5
Arts graphiques	1	-	1
Bâtiments et génie civil	17	1	18
Bureau et administration	3	2	5
Cadres et direction	1	-	1
Chauffeurs et transports	1	-	1
Coiffeurs	-	2	2
Enseignement et éducation	-	2	2
Garages et carrosseries	1	-	1
Horlogerie et branches annexes	46	36	82
Hôtellerie et restaurants	41	22	63
Industries diverses	15	5	20
Machines et métallurgie	1	-	1
Menuiserie et charpenterie	2	-	2
Peinture et artisanat	7	14	21

Soins médicaux	6	17	23
Sports et loisirs	3	1	4
Vente	3	6	9
Totaux	150	112	262

Mesures d'insertion socio-professionnelle (I S P) en collaboration entre l'Office d'aide sociale et l'Office du travail

Personnes rencontrées durant l'exercice 2006

Nous avons reçu **107** personnes en entretien représentant quelque **179** rendez-vous. Ce nombre de rendez-vous ne tient pas compte de tous les entretiens informels par téléphone ou lorsque les personnes se présentent spontanément à notre guichet.

Placements

- Durant l'année 2006, **98** contrats ont été signés dans le cadre de la commune, représentant **42** personnes, dont **59** renouvellements représentant **25** personnes.
- **29** contrats supplémentaires ont été conclus dans le cadre des programmes d'insertion, représentant **20** personnes.

Ruptures de contrats

Sur les **98** contrats signés, **14** se sont soldés par une rupture.

Causes des ruptures:

- **2** personnes ont retrouvé un emploi;
 - **1** personne a commencé une formation;
 - **1** personne a fait des stages en vue de retrouver un emploi;
 - **1** personne a déménagé;
 - **1** personne a regagné un droit au chômage;
 - **8** personnes ont eu des problèmes personnels;
- 7** personnes sont actuellement concernées par des dossiers en cours d'élaboration et de recherches de placements.

Personnes sous contrat ISP fin 2006

32 personnes sont au bénéfice d'un contrat ISP en fin d'année 2006, **21** personnes dans le cadre de la Commune ou autres, **11** personnes dans le cadre des programmes.

Personnes ayant retrouvé un emploi

12 personnes

- **1** personne après une formation par un service communal dans le cadre «ISP»;
- **1** personne engagée à temps partiel par le service qui l'employait en «ISP»;
- **1** personne en CDD dans le cadre d'un service communal, sans contrat «ISP»;
- **3** personnes placées en entreprise privée avec un contrat «ISP» pendant trois mois, puis engagées par l'entreprise;
- **4** personnes ont trouvé un emploi. 2 en CDI et 2 en activité auxiliaire;
- **1** personne placée en «ISP» qui a demandé à faire un stage en entreprise, a été engagées après le stage de 3 jours;
- **1** personne qui a déménagé et qui a trouvé un emploi à son nouveau lieu de domicile.

Personnes ayant pu bénéficier des «MIP»

4 personnes, à la suite des contrats «ISP».

Personnes ayant repris une formation

1 personne en formation sur le lieu de placement «ISP». **3** jeunes en apprentissage, **2** sur le lieu de placement «ISP» et **1** en entreprise privée.

Autres tâches administratives de l'Office du travail

Dans l'esprit de la réelle fusion des activités entre les différents offices du Service communal de l'action sociale, l'Office du travail prend part à diverses tâches administratives de l'Office communal de l'aide sociale.

Centre d'information et de planning familial (CIPF)

Conseillères:	Mme C. Coste	70%
	Mme S. Guyot-Robert	30%
	Mme A. Pétremand-Berger	30%

Equipe médicale: Service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, sous la responsabilité du Dr P. Tolck.

Les activités du Centre se répartissent en 3 secteurs:

1. Les consultations au Centre;
2. Les activités dans le Service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital;
3. Les animations de groupes et interventions diverses (au Centre ou à l'extérieur).

Activités au Centre

488 entretiens (dont 217 nouveaux dossiers). 308 de ces consultations concernent des jeunes de moins de 20 ans.

Les principaux motifs de consultation ont été: prescription d'une méthode de contraception (pilule le plus souvent), contraception d'urgence, retard de règles, grossesse.

En outre, nous avons enregistré 1'508 téléphones ou passages, lors de nos permanences, et de nombreuses étudiantes ont eu recours à nos services pour un travail qu'elles faisaient, dans le cadre scolaire, et qui portaient sur un thème en lien avec le planning familial.

Notre centre étant «prescripteur», 166 consultations gynécologiques ont été effectuées par les médecins du Service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital. Elles ont été principalement liées à une prescription de pilule, ou au «suivi». 52 ont correspondu à une «première visite».

Activités à l'hôpital

Cette année, nous avons rencontré 465 accouchées, (dont 64 en couple) pour aborder avec elles des thèmes comme la contraception pendant l'allaitement, le «baby-blues», la reprise des relations sexuelles, etc...

Nous nous sommes également entretenues avec 88 femmes hospitalisées pour IVG (dont 13 avaient moins de 20 ans).

Animations de groupes et interventions (au Centre et à l'extérieur)

Comme les années précédentes, nous avons participé à différentes «journées-santé», ou ateliers, à savoir: Pour les 9^e de l'école secondaire du Locle, de La Chaux-de-Fonds («Espace en Forme»), des Ponts-de-Martel (en collaboration avec le GIS), les 2^e années de l'Ester, un groupe de femmes à Haut-Récif, et, ce qui est nouveau, des élèves du centre IMC.

C'est à chaque fois pour nous l'occasion de nous faire connaître auprès d'un maximum de jeunes, et de concrétiser ainsi notre mandat de prévention (des grossesses non-désirées et des maladies sexuellement transmissibles), mais aussi d'être en contact avec leurs préoccupations et de mettre l'accent également sur des notions telles le respect, les sentiments, en opposition avec la violence qui fait trop souvent la «une» de nos journaux.

Nous continuons, bien entendu, de développer notre travail en réseau (avec les différents acteurs du secteur social et médical), et de suivre différentes formations continues (supervision, etc...).

Cette année, nous avons, pour la première fois, participé, (comme tous les plannings de Suisse-romande) à l'étude financée par le FNRS, concernant «Le parcours des femmes ayant eu une interruption de grossesse», dans le cadre des nouvelles dispositions du code pénal sur l'IVG (régime du délai). Cela est une excellente occasion pour nous de garder le contact avec ces femmes et de connaître un peu mieux leur vécu, y compris après l'IVG.

Crèche Beau-Temps

La directrice a fait valoir son droit à la retraite mi-2006, sa remplaçante a été chargée de proposer un nouveau concept éducatif pour le début de l'année 2007. La cuisinière qui a également pris sa retraite en novembre 2006 ne sera pas remplacée. Les repas seront fournis par la Maison des Jeunes qui dispose de l'infrastructure nécessaire et est apte à proposer la qualité requise (Label Fourchette verte). Une économie substantielle sera ainsi réalisée dès 2007. L'interim a été assuré par des personnes en contrat d'insertion (1 cuisinier diplômé plus une aide de cuisine).

Une nouvelle analyse de fonctionnement et un nouveau mode de facturation sont à l'examen. Ces deux objectifs ont pour but d'atteindre une qualité d'accueil accrue tout en réalisant des économies, notamment par l'amélioration du taux moyen de fréquentation donc de la facturation. Le Chef du Service communal de l'action sociale a participé à un nouveau groupe de travail présidé par le Conseiller d'Etat Roland Debely. Le rapport final, rendu fin 2006, devra très rapidement aboutir à une nouvelle définition légale concernant l'accueil des jeunes (incluant le domaine parascolaire). Un nouveau mode de financement a été proposé au Conseil d'Etat, il pourrait consister en un financement totalement communal de l'accueil des jeunes compensé par une prise en charge compensatoire du canton dans un autre domaine, par exemple sur le plan de la répartition des recettes fiscales.

Maisons de retraite du Châtelot

La transformation de 18 studios en 9 appartements de 2½ pièces est terminée avec deux ans d'avance sur le programme prévu. Le Conseil général avait accordé en mars 2004 un crédit cadre de CHF 500'000.00 pour réaliser ces travaux jusqu'en 2009.

Malgré les hausses survenues, dans le domaine du bâtiment, depuis l'établissement des devis, fin 2003, le montant prévu n'a pas été atteint. Le coût final total se monte à CHF 490'444.55. Le postulat d'amélioration de la rentabilité des immeubles du Châtelot évoqué dans le rapport au Conseil général se vérifie avec deux ans d'avance. Contrairement à la situation précédente comptant de nombreux studios non loués, les nouveaux logements se louent très facilement et une liste d'attente est à nouveau constituée. Cette situation démontre que la nouvelle configuration correspond bien, comme nous l'avions prévu, aux besoins actuels des personnes âgées. Le taux d'occupation devrait avoisiner 100% en 2007 alors qu'en 2003, après une diminution progressive, il n'était plus que de l'ordre de 80%, situation qui avait conduit à proposer les transformations aujourd'hui réalisées.

Participation aux institutions sociales

Subvention accordée aux crèches et garderies - Compte 321.365.1000

Pour 2006, grâce à la poursuite de notre combat énergique, nous avons obtenu le solde du remboursement du bénéfice 2004 de la dernière crèche concernée. Il se monte à **CHF 115'002.80** (compte 321.439.1200).

Quant aux remboursements des autres communes, le montant s'élève à CHF 124'559.00. Recette supérieure au budget prévu.

Dès lors, par rapport au compte présentant la somme totale de CHF 1'922'746.25, il s'agit de déduire les sommes de CHF 124'559.00, (remboursement des autres communes, poste 321.452.1000), et CHF 117'219.00 (autres recettes et remboursement de la crèche Arc-en-ciel, respectivement les postes 321.439.1000 et 321 439.1200) des comptes 2006. En fait, CHF 1'922'746.25, moins ces deux sommes, représente un coût réel net des crèches en 2006 de CHF 1'680'968.25.

Allocation communale en matière sociale - Compte 321.366.1700

L'allocation communale en matière sociale vise à compenser partiellement les «effets de seuil». Elle a été octroyée en 2006 conformément à la décision du Conseil Général du 2 novembre 2006. L'économie globale par rapport aux comptes 2005 est d'environ **CHF 292'150.00**.

Allocation d'hiver aux bénéficiaires de prestations complémentaires

Cette aide diminuée en 2006, a été versée pour la dernière fois, elle sera supprimée à partir de 2007, conformément aux considérants figurant dans le rapport soumis au Conseil Général. Le montant octroyé en 2006 est de **CHF 93'100** contre **CHF 422'240.00** en 2005.

Allocation destinée aux personnes âgées ou AI ne bénéficiant pas des prestations complémentaires

Conformément à la décision du Conseil Général, les sommes versées ont, elles aussi, été diminuées. Toutefois, considérant l'augmentation du nombre des bénéficiaires en 2006 par rapport à 2005, (constaté en fonction des effets des mesures d'économie imposées par l'Etat) le montant total octroyé est, comme prévu dans le rapport, légèrement supérieur à celui versé en 2005. Le montant 2006 est de **CHF 295'500.00** contre **CHF 256'000.00** en 2005.

Allocation destinée aux familles

Contrairement aux diminutions appliquées dans les autres domaines de l'allocation communale en matière sociale et pour intensifier le soutien aux familles avec enfants, une légère augmentation a été décidée et octroyée. Le montant total que la ville a consacré à cette catégorie de citoyens représente, comme prévu, la somme de **CHF 31'000.00** en 2006 contre **CHF 20'400.00** en 2005. Le nombre d'ayants droit a été légèrement supérieur à celui constaté en 2005.

Allocation accordée pour le Noël des enfants dont les parents bénéficient de l'aide sociale

La diminution opérée, conformément à ce qui était prévu, représente pour 2006 la somme de **CHF 16'890.00** contre **CHF 30'000.00** en 2005.

Remarque

La somme totale versée en 2006 pour toutes les catégories groupées dans l'allocation communale en matière sociale est de **CHF 436'490.00**. Elle est conforme et même un peu inférieure à la prévision figurant dans le rapport soumis au Conseil Général le 2 novembre 2006 qui prévoyait, globalement un montant de **CHF 463'000.00**.

Neuchâtois

Notre service a été chargé d'organiser et de suivre dans le cadre de Neuchâtois une cinquantaine d'événements tous très différents les uns des autres. Nous avons tenté d'insérer dans cette grande manifestation multiculturelle une sorte de fil rouge à travers les âges. Depuis les ateliers des tous petits proposant des immersions linguistiques dans la langue de Goethe, en passant par des propositions diverses de danses mélangeant tous les styles pour les adolescents. Des expositions de photos, l'édition d'un livre magnifique: «Regards d'ailleurs», plusieurs conférences, du théâtre, des ateliers cuisines aux saveurs d'ailleurs. A signaler le point d'orgue, une horloge, intitulée «*Instants volants – Instants d'ailleurs*», créée spécialement pour l'événement par le technicien en horlogerie Roman Winiger, pièce qui fut exposée au Musée International d'horlogerie. Les aspects ludiques de cette réalisation ont été très appréciés du jeune public. Bien évidemment, plusieurs expositions, des conférences et des possibilités très enrichissantes de rencontres avec les communautés étrangères de notre ville ont été proposées.

SOMBAILLE JEUNESSE

Durant l'année 2006, Sombaille Jeunesse a pris en charge 103 enfants et adolescents pour un total de 11'990 journées de présence reconnues par le Canton pour Sombaille Jeunesse et 1585 journées pour nos unités de Préformation et Job-coaching. Nous constatons peu de changement en regard des chiffres de 2005. Les groupes sont souvent pleins et le tournus reste toujours assez conséquent puisque l'on constate 39 admissions pour 44 départs de l'institution. Le groupe d'accueil et d'urgences représente, à lui seul, 24 admissions et 27 départs pour l'année ; 5 des enfants qui ont quitté le groupe accueil et urgences ont été intégrés à d'autres groupes de Sombaille Jeunesse, 10 ont poursuivi leur placement dans une autre institution, 12 sont retournés dans leur milieu familial.

En 2006, l'Office Fédérale de la Justice (OFJ) a passé en revue les concepts et les structures de toutes les institutions du canton de Neuchâtel. Sombaille Jeunesse en a profité pour reprendre son concept et le mettre à jour. En avril, nous avons eu la visite d'une délégation de l'OFJ accompagnée de représentant du Service des Etablissements Spécialisés (SES). A cette occasion le concept péda-go-thérapeutique de Sombaille Jeunesse a été analysé et mis en regard avec les structures existantes. La mission et les moyens mis à disposition ont été reconnus par l'OFJ avec l'appui du SES. L'OFJ continuera donc de subventionner Sombaille Jeunesse et reconduira, comme prévu, l'évaluation en 2011.

Depuis l'été 2006, le DSAS par le SES a mis le secteur des institutions en émoi en proposant le projet "RENARD" dans le but de "moderniser le plan d'équipement cantonal" et "d'alléger les coûts de 10% au moins, selon le programme de législature". Sombaille Jeunesse s'est engagée depuis de nombreuses années afin de maintenir ses coûts au plus bas et tient à poursuivre sa politique budgétaire dans ce sens. Nous souhaitons collaborer pour tenter de trouver des solutions économiques aux difficultés des collectivités publiques, dont nous faisons partie ! Nous devons aussi être attentifs au maintien de la qualité des prestations qui nous sont demandées. Nous devons pouvoir garantir aux enfants et à leur famille, un accompagnement digne, respectueux et empreint d'humanité. Cela n'empêche pas d'être créatif et pourquoi pas économique. 2007 sera assurément une année passionnante et pleine de défis.

Sur le plan pédagogique et éducatif, nous constatons avec inquiétude une augmentation considérable des grossesses "juvéniles". Fort heureusement, ces jeunes mamans et leur bébé peuvent être encadrés par des professionnels compétents. Reste que le jeune âge de ces mamans nous inquiète. Ce thème sera abordé en 2007 au niveau romand pour déterminer si l'augmentation est aussi constatée et, le cas échéant, mettre en place une nouvelle politique de prévention adaptée à cette nouvelle situation.

Une fois de plus, nous tenons à relever la très bonne qualité de collaboration avec les différentes écoles de notre ville ainsi qu'avec le Service des mineurs et des tutelles, l'Autorité tutélaire, le Service médico-psychologique pour enfants et adolescents, le Service d'aide sociale et une réjouissante et fructueuse collaboration avec l'Unité pour adolescents de Préfargier.

Les enfants, les éducatrices et éducateurs du groupe des secondaires ont pu vivre une expérience extraordinaire faite de marche (beaucoup de marche et peu d'eau potable...), de découvertes et d'aventures au Maroc. Nous tenons à relever que c'est grâce au travail remarquable des enfants accompagnés par leurs éducateurs que ce voyage a pu avoir lieu. Ce projet a été financé **intégralement** par le travail des enfants, le soutien de généreux donateurs et la confiance accordée par des entreprises et club service qui ont rétribué les prestations effectuées par le groupe. L'équipe éducative a rendu ce projet réalisable grâce à une très grande motivation, une mobilisation sans faille et, il faut le souligner, en offrant un nombre d'heures considérables. Merci à tous et bravo !

Le personnel de Sombaille Jeunesse a vécu une année pleine d'émotions avec quatre "beaux" départs à la retraite et trois changements de cap. L'arrivée et l'intégration de sept nouveaux collaborateurs a été grandement facilitée par la qualité d'accueil de toute l'équipe. Nous remercions sincèrement l'ensemble du personnel pour son engagement et la qualité du travail accompli tout au long de l'année.

L'agriculteur exploitant le domaine de Sombaille Jeunesse a obtenu un droit de superficie qui lui permettra de moderniser le rural et de réaliser l'outil qui lui permettra, nous n'en doutons pas, de mener à bien son magnifique projet de vie professionnel.

Une partie des locaux laissés vacants dans le rural de Sombaille 7 seront très probablement utilisés dès la fin 2007 pour l'installation et l'exploitation d'un chauffage à copeaux pour les bâtiments de Sombaille 6 et 7. Les locaux s'y prêtant fort bien, nous étudions la possibilité de transformer sur place les copeaux nécessaires à l'exploitation du chauffage de l'institution.

Commission de Sombaille Jeunesse

Président :	M.	Didier BERBERAT	Conseiller communal
Membres :	Mmes	Francine HOURIET	R
		Marie-France DE REYNIER PORTA	PS
		Evelyne SESTER	PS
		Emilie L'EPLATTENIER	UDC
		André SCHREYER	UDC
		Monique ERARD	VERTS
		Carine PICA	L/PPN
		Fabienne GIRARDIN	POP
	M.	Cyril PIPOZ	PS

Représentant du Service des Etablissements Spécialisés pour enfants, adolescents, adultes, handicapés et toxicomanes :

Mme Rachel MONTANDON

Représentant de l'équipe éducative :

M. Pierre-Alain MATTHEY

Représentant du personnel des services généraux :

M. Raymond PERRET

Direction de Sombaille Jeunesse :

Directeur : M. Claude BUTSCHER
Adjoint de Direction : M. Pascal BARRETTA

Effectif des enfants au 31 décembre 2006

SOMBAILLE JEUNESSE

Effectif des enfants au 31 décembre 2006 :

Groupes :	Filles :	Garçons :	Total :
Primaires	2	9	11
Secondaires	4	7	11
Apprentis	10	8	18
Accueil et urgence - Internat -	3	2	5
Accueil et urgence - Externat -	0	0	0
Accueil mère-enfant	0	0	0
Totaux	19	26	45

**Pro
ve
na**

nce par canton :

Neuchâtel41
Berne 3
Jura 1

Journées effectives de présence :

Année 2006	Pensionnaires neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Internat	1064	994.00	11637.
Externat		-	326
P.C.E.		-	21
Totaux	1094	994.00	11990.

P.C.E : Une intervention est comptée comme ½ journée effective (ici 55 interventions). Elle n'est pas facturée aux répondants légaux.

Situation scolaire et professionnelle :

Ecole / Activité	Filles	Garçons	
Jardin d'enfants :	0	0	
Ecole primaire :	2	9	
Ecole secondaire :	6	9	Soit: 2 centre CERAS 6 en section pré-professionnelle 1 en section terminale 2 en section moderne 2 en section maturité 2 en classe d'orientation
Ecole supérieure et Préformation :	8	5	Soit: 3 en préformation, Sombaille Jeunesse 1 en Job-coaching, Sombaille Jeunesse 1 ESTER, orientation 2 CIFOM, Ecole technique (informatique) 2 Ecole d'Art, 1 gravure, 1 créatrice de vêtements 1 Ecole prof. St-Imier, polymécanicien 2 Fondation Sandoz, Le Locle 1 Stage probatoire HES
Apprentissage :	2	3	Soit : 1 apprentissage aide gestionnaire en intendance 1 apprentissage Assistante en soins communautaires 1 apprentissage maçon 1 apprentissage dessinateur en bâtiments 1 apprentissage d'horticultrice
Divers :	1	0	Soit : 1 sans occupation momentanée
TOTAL :	19	26	

Mouvement des enfants et des adolescents en 2006 par groupe :

Groupes :	Primaires	Secondaires	Apprentis	Acc.&Urg.	Mère-enfant(s)
Arrivées :	5	4	6	24	0
Départs :	5	6	6	27	0

Effectif des élèves au 31 décembre 2006**PREFORMATION****Effectif des élèves au 31 décembre 2006 :**

	Filles	Garçons	Total	
	4	4	8	Soit : 3 élèves de Sombaille Jeunesse 5 élèves habitant chez leurs parents
Totaux	4	4	8	

Provenance par canton :

Neuchâtel 8
 Autres 0

Journées effectives de présence :

Année 2006	Pensionnaires Neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Elèves en institutions	652	-	652
Elèves chez leurs parents	629	-	629
Totaux	1281	-	1281

Effectif des élèves au 31 décembre 2006**JOB-COACHING****Effectif des élèves au 31 décembre 2006 :**

	Filles	Garçons	Total	
	3	4	7	Soit :
				1 gestionnaire de commerce de détail
				1 apprentissage ferblantier
				1 apprentissage boucher
				1 apprentissage cadranographe
				1 apprentissage coiffeuse
				1 apprentissage assistante de commerce de détail
				1 apprentissage polisseur
Totaux	3	4	7	

Provenance par canton :

Neuchâtel 7
 Autres 0

Journées effectives de présence :

Année 2006	Pensionnaires Neuchâtelois	Pensionnaires hors canton	Total
Elèves en institutions	175	-	175
Elèves chez leurs parents	129	-	129
Totaux	304	-	304

COMMISSION SCOLAIRE

Activité de la commission

Au cours de l'année scolaire 2005 – 2006, la commission s'est réunie à onze reprises, soit les 23 août, 22 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 19 janvier, 23 février, 28 mars, 4 mai, 31 mai, 7 juin et 19 juin.

Composition de la commission

Président	M.	Didier Berberat
Vice-président	M.	Frédéric Hainard
Secrétaire	M.	Alain Rufener
Assesseurs	M.	François Robert
	Mme	Ursula Hess
Membres	Mmes	Sylvie Humberset
		Marie-Claire Pétremand Genzoni
		Ariane Pizzolon-Mathys (jusqu'au 25 octobre)
		Céline Varin
		Valérie Wyser
		Silvia Locatelli (dès le 29 novembre)
	MM.	René Curty
		Werner Gautschi
		Claude-François Monnat
		Antonino Marguccio
		Claude Ruffieux (jusqu'au 25 octobre)
		Bülent Temel (dès le 29 novembre)

Commission de discipline

M. Didier Berberat, Mmes Sylvie Humberset et Céline Varin

Représentants du corps enseignant

École enfantine : Mmes Claudine Ehrbach et Martine Prétôt-Tièche

École primaire : Mmes Danièle de Pietro et Martine Blum

École secondaire : Mme Anne Jenni et M. André Chaboudez

Représentants des communautés étrangères

MM. A. Da Costa et M. Rosa (jusqu'au 25 octobre)

MM. José Dinis et Raffaella Barone (dès le 29 novembre)

Rentrée scolaire 2005 - 2006

La rentrée scolaire s'est déroulée sans incident aussi bien à l'Ecole enfantine, à l'Ecole primaire qu'à l'Ecole secondaire. La plupart des demandes d'attribution que présentent les parents et qui sont nombreuses sont satisfaites par les directions des Ecoles enfantine et primaire. A l'Ecole secondaire, il est plus difficile de satisfaire les demandes en raison de l'organisation par sections. Trois recours ont été présentés contre les décisions d'orientation. Ils ont été rejetés.

École enfantine

On dénombre 38 classes, dont 23 classes 1^e – 2^e, 6 classes 1^e et 9 classes 2^e, pour 743 élèves, dont 371 filles et 372 garçons (moyenne de 19.55).

En comparaison avec la rentrée scolaire 2004-2005, on constate que le nombre de classes est inférieur d'une demi-classe pour le même nombre d'élèves.

École primaire

On dénombre 120 classes, dont 109 classes régulières, pour 2172 élèves, dont 2022 en classes régulières (moyenne de 18.55). Les 3 collèges les plus peuplés sont l'Ouest (456 élèves), la Promenade (247) et les Endroits (233). La classe d'accueil compte 27 élèves et les 6 classes d'appui 48 élèves. Quant aux classes des environs, elles représentent 1 classe au Crêt-du-Loche comptant 19 élèves, 2 classes au Valanvron comptant 32 élèves et 1 classe au Bas-Monsieur comptant 24 élèves.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2004-2005, on constate qu'il y a 10 élèves en moins en classes régulières, et le même nombre de classes (moyenne classes régulières 2004-2005 = 18.64).

École secondaire

On dénombre 101 classes, dont 86 classes régulières, pour 1880 élèves, dont 1720 en classes régulières (moyenne 20.0 ; 19.4 en OR ; 23.3 en MA ; 19.7 en MO et 17.4 en PP). Le centre Numa-Droz compte 33 classes pour 627 élèves, le centre des Forges 33 classes pour 605 élèves et le centre Crêtets 17 classes pour 327 élèves – Bellevue 18 classes pour 321 élèves. Les 6 classes de transition comptent 69 élèves, les 8 classes terminales 75 élèves et la classe d'accueil 16 élèves.

En comparaison avec la rentrée scolaire 2004-2005, on constate qu'il y a 9 élèves supplémentaires et 1 classe en plus (moyenne classes régulières 2004-2005 = 20.4).

Budget 2006

Remarques générales

Confrontée aux difficultés d'établissement du budget communal, sur lequel le budget de l'Instruction publique pèse lourd, la Commission scolaire a pris la décision de faire certaines économies. Toutefois, celles-ci ne pouvaient plus toucher le poste biens, services et marchandises, régulièrement revu à la baisse au cours des derniers exercices. Elles ne pouvaient non plus toucher la part la plus importante du budget qui concerne notamment le traitement du personnel enseignant, poste qui dépend exclusivement de l'Etat. La commission a également considéré que l'Instruction publique avait d'ores et déjà fourni ces dernières années un effort constant et considérable en matière d'économies. A cet égard, on doit rappeler que la commission a décidé au budget 2004 la suppression de 5 classes à l'Ecole primaire et 4 (ramené à 2) à l'Ecole secondaire et au budget 2005 la suppression pour l'Ecole enfantine d'une demi-classe, la diminution du nombre de spectacles pour l'Ecole primaire et la diminution du nombre de spectacles également, la suppression pour un tiers des ACO facultatives et la diminution des périodes d'appui en classe d'orientation pour l'Ecole secondaire.

Pour 2006, la commission a finalement décidé de supprimer une classe à l'Ecole enfantine, trois classes à l'Ecole primaire et trois classes à l'Ecole secondaire (cette mesure génère pour 2006 et 2007 une économie de CHF 720'000.-). Elle a également décidé de supprimer tant à l'Ecole primaire qu'à l'Ecole secondaire les camps pour les remplacer par des activités hors cadre à organiser par les enseignants, avec une aide financière de CHF 50.- par élève (cette mesure génère pour 2006 et 2007 une économie de CHF 350'000.-). Enfin, elle a décidé de réduire le coût des transports scolaires (voir ci-dessous).

La Commission scolaire signale également que cette diminution du nombre de classes aurait de toute manière dû être opérée, puisqu'en date du 21 décembre 2005, le Conseil d'Etat a, sans avoir consulté les Commissions scolaire alors qu'il en avait l'obligation, décidé de modifier son arrêté concernant le subventionnement des classes. La commission regrette vivement ce manque de concertation dans ce domaine très sensible et forme le vœu qu'à l'avenir ce genre de mésaventure ne se reproduise pas.

École enfantine

Le budget 2006 présente des charges de CHF 5'211'410.- et des revenus de CHF 1'873'800.-. D'où un excédent de charges de CHF 3'337'610.- (comptes 2004 : CHF 3'162'552.-).

École primaire

Le budget 2006 présente des charges de CHF 23'828'480.- et des revenus de CHF 7'951'200.-. D'où un excédent de charges de CHF 15'077'280.- (comptes 2004 : CHF 14'972'973.-).

École secondaire

Le budget 2006 présente des charges de CHF 27'228'320.- et des revenus de CHF 10'519'800.-. D'où un excédent de charges de CHF 16'708'520.- (comptes 2004 : CHF 17'007'726.-).

Réorganisation des écoles

Il convient de rappeler que l'an dernier, profitant du départ à la retraite de l'administratrice de l'Ecole secondaire, le Conseil communal a créé un poste nouveau de directeur administratif des trois écoles. L'idée était de permettre une intégration des trois écoles dans une unité administrative unique de façon à éviter des tâches à double, à rechercher une efficacité plus grande et à décharger les membres des directions de certains travaux administratifs. Cette démarche s'inscrit cependant dans une perspective plus globale. Il s'agit de repenser l'organisation des écoles au regard du plan d'étude romand (PECARO) qui prévoit une division en trois des niveaux scolaires, soit -2 à +2 ; +3 à +6 et +7 à +9, mais qui n'est pas encore appliquée dans le canton. L'idée serait de créer, en profitant du fait qu'à La Chaux-de-Fonds les 3 écoles actuelles dépendent de la même autorité scolaire, trois cercles d'enseignement de -2 à +9, dans le but notamment de renforcer le sentiment d'appartenance des élèves à une école qui serait la même du début à la fin de la scolarité (+1 à +11). L'objectif d'une intégration des écoles viserait ainsi une meilleure cohérence verticale et le développement d'une culture d'établissement commune au sein de l'administration et du corps enseignant.

On se souvient également que l'an dernier la commission avait refusé en l'état d'entrer en matière sur un rapport proposant la création d'un poste à mi-temps de sous-directeur-trice à l'Ecole primaire, tout en reconnaissant la problématique existante et en constituant un groupe de travail interne en vue d'une part de développer le contenu du rapport refusé et, d'autre part, de poursuivre la réflexion en lien avec la réorganisation globale des directions des écoles.

Celle-ci, et l'intégration qu'elle suppose, ne peut cependant pas être anticipée dès lors qu'elle requiert l'aménagement de la réglementation cantonale en la matière. De la sorte, lors de sa séance du 29 novembre 2005, la Commission scolaire a décidé, sans attendre que le dossier lié à la réorganisation n'aboutisse, de renforcer la direction de l'Ecole primaire en créant un poste à mi-temps de directeur-trice adjoint-e. La commission a ainsi répondu aux difficultés récurrentes du manque de forces humaines pour assumer au mieux les tâches de la direction. En comparaison, l'Ecole primaire de La Chaux-de-Fonds possède un poste de direction pour 1100 élèves contre 720 à Neuchâtel et 580 au Locle. La création de ce poste permet de rester dans le cadre budgétaire défini puisqu'elle est compensée par la réduction du poste de délégué aux sports et la renonciation à un demi-poste dans le cadre de l'unité de promotion éducative (UPE).

A l'occasion du départ à la retraite de Mme Catherine Margairaz et de M. Laurent Huguenin, directrice et directeur à l'Ecole secondaire, la Commission scolaire a étudié de quelle façon intégrer ces départs au projet global de la réorganisation des écoles. Lors de sa séance du 23 février 2006, la commission a approuvé le rapport qui lui était présenté et qui prévoit d'abandonner l'organisation actuelle de la direction pour viser à moyen terme une intégration des écoles au sens décrit ci-dessus (système des cercles d'enseignement ou des secteurs) avec une étape intermédiaire dite de pilotage impliquant que la structure de direction de l'Ecole secondaire soit composée d'un directeur général, d'un directeur adjoint à la direction générale et de trois directeurs adjoints, directeurs de centres. Ce projet dit "*Direction 06*" se profile au regard des modifications qu'induiront PECARO et HarmoS, mais conserve une séparation claire entre la direction des trois écoles. Il a suscité l'inquiétude d'une majorité du corps enseignant qui craint que la présence d'un seul membre de la direction dans chaque centre soit insuffisante.

Le 25 avril 2006, l'autorité scolaire cantonale a donné son accord à cette nouvelle organisation des directions.

Directions

Comme mentionné ci-dessus, Mme Catherine Margairaz et M. Laurent Huguenin directrice et directeur à l'Ecole secondaire, ont fait valoir leur droit à la retraite pour la fin de l'année scolaire.

Le président de la commission leur a dit sa reconnaissance pour leur engagement au service de l'école. En lien avec la réorganisation prédécrite, la commission a, lors de sa séance du 23 février, nommé un nouveau directeur général et a promu trois sous-directeurs aux postes de directeurs adjoints.

Lors de sa séance du 7 juin, la commission a enfin nommé une directrice adjointe à l'Ecole secondaire et une directrice adjointe à l'Ecole primaire à un taux d'activité de 50 %.

Corps enseignant

Plusieurs fois, la Commission scolaire a été informée des craintes du corps enseignant en lien avec les restrictions budgétaires susceptibles de nuire à la qualité de l'enseignement. Son président a rencontré à diverses reprises des représentants du corps enseignant. Celui-ci s'est montré réticent au processus de réorganisation des directions des écoles. Il s'est par ailleurs opposé aux mesures de restrictions budgétaires annoncées par les autorités cantonales. Ainsi, certains enseignants ont brièvement débrayé le 19 mai.

De plus, une partie du corps enseignant des Ecoles enfantine et primaire a décidé de renoncer à costumer leurs élèves lors du cortège des promotions du 1^{er} juillet. Informée de la situation, la Commission scolaire s'est réunie en séance spéciale le 19 juin. Elle a alors appris que les enseignants avaient reconsidéré leur position sur demande du président de la commission et des directions qui ont fait valoir que, si les préoccupations du corps enseignant étaient légitimes (et d'ailleurs relayées par la commission elle-même auprès des autorités cantonales), elles ne devaient pas conduire à pénaliser les enfants et parents des écoles chaux-de-fonnières dans le cadre d'un événement apprécié par la population.

A cette occasion, la commission a souhaité que des directives sur la transmission des informations par les enseignants aux parents par l'intermédiaire des élèves soient édictées dans le but d'éviter que des circulaires contiennent des informations de nature syndicale.

Sécurité routière

Le 10 août 2005, le Conseil communal a adressé au Conseil général un rapport relatif à la sécurité autour des écoles et sur le chemin des écoles en demandant l'octroi d'un crédit de CHF 750'000.-. Ce rapport, qui répondait à une motion du groupe libéral-PPN, proposait de nombreuses mesures d'aménagement en fonction des divers collèges et de leurs abords pour renforcer la sécurité. Il a été adopté par le Conseil général lors de sa séance du 29 août 2005.

Transports scolaires

La commission a suivi attentivement l'évolution de ce dossier qui a suscité une certaine passion chez les parents des élèves concernés. La commission et le Conseil général ont décidé dans le cadre budgétaire de réduire le coût du transport des élèves pour les régions Boinod, Les Bulles-Valanvron et La Cibourg, tant pour le transport des élèves fréquentant les collèges des environs que pour celui des élèves de l'Ecole secondaire. L'objectif était de réduire le coût annuel net (soit sans la subvention cantonale) représentant CHF 260'000.- en 2005 et CHF 210'000.- en 2006 à CHF 135'000.- par année. Le directeur administratif des écoles, cheville ouvrière de ce dossier, le président de la commission et des membres de celle-ci ont participé à plusieurs séances réunissant les parents concernés dont certains se sont vivement opposés aux mesures envisagées. Des études comparatives fouillées ont été menées à bien. Finalement, lors de sa séance du 31 mai, la Commission scolaire a adopté le rapport qui lui était soumis et qui prévoit d'une part une réduction du nombre de courses journalières qui passe de 23 courses à 17 et d'autre part un réaménagement de certains itinéraires. Cette solution représente un coût annuel net de CHF 148'300.-. Consciente qu'il s'agit-là d'une diminution des prestations, la commission a cependant estimé que le coût par élève transporté (CHF 2'000.-) était excessif pour pouvoir être maintenu comme par le passé.

ÉCOLE ENFANTINE

Répartition des classes

1EE	6
2EE	9
Niveaux	23
Total	38

Fermeture

Par mesure d'économie, la classe située à rentrée scolaire du mois d'août 2006.

Monique St-Hélier 12 a été fermée à la

Effectifs (rentrée scolaire)

	1EE	2EE	Total	Nb de classes
1997-1998	343	467	810	
1998-1999	320	478	798	
1999-2000	309	428	737	
2000-2001	350	420	770	
2001-2002	341	438	779	
2002-2003	314	440	754	
2003-2004	340	391	731	
2004-2005	372	372	744	
2005-2006	330	413	743	

Appuis - Santé – Dépistages

Service socio-éducatif

Un nombre toujours plus important de situations sont signalées par les enseignants au SSE qui intervient la plupart du temps pour des problèmes d'intégration, de comportement, de difficultés relationnelles ou d'apprentissage. Il travaille en collaboration avec les enseignants, les parents et les services parascolaires, ce qui permet de dépister certaines difficultés précocement et de mettre en place des mesures de remédiation et d'orientation.

Centre de santé scolaire

Comme chaque année, tous les dépistages ont été effectués : dépistage oculaire, poids, mesure, dépistage et prophylaxie dentaire.

Groupe Information Sexuelle et éducation à la santé (GIS)

Les soirées d'information s'adressant aux parents des élèves de 2EE ont eu lieu le 23 février et le 15 mars 2006

Appui langagier

Quatre appuis langagiers ont été organisés dès la rentrée des vacances d'automne pour venir en aide aux enfants non-francophones. Durée : 2 périodes par semaine, pendant 4 mois.

Pays d'origine	Nb d'élèves
Turquie	10
Portugal	7
Albanie	4
Serbie	3
Sri Lanka	3
Bosnie	1
Espagne	1
Arménie	1
Total	30

Education par le mouvement

Une trentaine d'enfants ont été signalés par les titulaires et sont suivis par une éducatrice par le mouvement, à raison d'une période par semaine. Les enfants sont répartis dans plusieurs groupes et les leçons se déroulent dans les collèges primaires.

Education routière

Les responsables de la brigade d'éducation routière ont donné les leçons habituelles dans toutes les classes, en janvier et en septembre 2006.

Remplacements

De nombreux remplacements, parfois de longues périodes, ont été effectués au cours de l'année. Nous remercions toutes les personnes qui ont assumé cette tâche avec disponibilité et professionnalisme.

Activités pédagogiques

La Ribambelle, véritable promotion à la lecture

Toutes les classes enfantines peuvent désormais bénéficier de « La Ribambelle ». Les livres séjournent un mois dans la classe avant que les élèves les accompagnent dans une autre classe.

« A pied, c'est mieux » est une initiative du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) du canton de Neuchâtel, mise en oeuvre par la Commission d'éducation routière (CER) et soutenue par Promotion santé suisse et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Elle s'adresse aux enfants des écoles et a pour but de favoriser les déplacements à pied. Des K-way et casquettes ont été offerts pour protéger au mieux les élèves et les livres lors du transport de la Ribambelle d'une classe à l'autre.

Perlune, des contes à la carte

Contier à de jeunes élèves est une manière de promouvoir la lecture. « Perlune », l'Association des conteurs en pays neuchâtelois, compte une vingtaine de conteurs et conteuses. Ainsi, Mmes Marianne Gautschi, conteuse et la directrice de l'Ecole primaire ont imaginé des moments de contes « à la carte » qui ont été proposés aux enseignantes. Sur inscriptions, elles ont pu choisir le moment de l'intervention dans l'année scolaire, le thème et le lieu.

Littérature enfantine

Le chargé de mission pour la promotion de la lecture à l'école a présenté des albums illustrés aux titulaires EE, le 16 janvier 2006.

Passage Langue 1 – langue 2

L'expérience commencée en août 2005 avec 2 mères de famille (turque et albanaise) se poursuit avec les mêmes élèves en 2^{ème} enfantine.

Le projet est soutenu financièrement par l'Association « Aide à l'enfance » et « Relation sans violence » que nous remercions sincèrement.

Le groupe de travail et la direction de l'EE suivent l'expérience et un rapport sera établi pour la fin de l'année scolaire.

Art nouveau

Les titulaires ont été invités à une visite guidée de l'exposition phare des manifestations ART NOUVEAU, « Mon beau sapin ». Le concept et le contenu du thème méritaient une préparation en classe pour assurer une bonne compréhension et motivation des élèves. De nombreuses classes enfantines se sont ensuite rendues au Musée des Beaux-Arts.

Informatique

Toutes les informations et circulaires sont désormais transmises par informatique aux enseignantes de l'EE.

L'intégration de l'informatique dans l'enseignement ouvre la classe au monde de l'information. Ces activités permettent d'échanger des idées, des savoirs, mais aussi des informations erronées, voire des contenus inappropriés et choquants. Pour les enfants, Internet peut être le meilleur ... ou le pire.

Pornographie, violence et racisme, des milliers de sites dangereux sont en accès libres sur Internet, avec un filtre sur le RPN, sans filtre à la maison.

La meilleure des préventions est l'éducation à ce média, raison pour laquelle les titulaires ont été invitées à une conférence, dont les intervenants étaient la responsable du domaine « Prévention et Ethique » et le chef de la police de sûreté.

Déléguées de quartier

Les déléguées de quartier ont siégé les 25 avril et 14 novembre 2006. Nous les remercions de leur engagement bénévole car un travail d'information et d'animation leur est demandé.

Prévention des Accidents par Morsures de chiens (PAM)

De nombreuses classes ont bénéficié des animations relatives à la prévention des accidents par morsures de chiens. Par la pratique, les élèves apprennent des règles à respecter en face de chiens connus ou inconnus.

Divers

Passage de l'Ecole enfantine à l'Ecole primaire

Les parents des élèves qui vont entrer à l'école obligatoire ont été conviés le 9 mai 2006 à une séance d'information animée par la directrice-adjointe de l'EP, la directrice de l'EE, un membre du SSE et le médecin scolaire.

Spectacle

En mars 2006, toutes les classes de 1^{ère} et 2^{ème} enfantines ont assisté à un spectacle de marionnettes intitulé : « Hänsel et Gretel » d'après les Frères Grimm. Troupe : « Les Croqu'guignols.

Fête de la jeunesse

Le cortège des Promotions s'est déroulé le samedi 1^{er} juillet 2006 avec pour thème : « L'art nouveau ».

La « Lanterne magique » a offert une séance de cinéma aux élèves de 2EE, le 4 juillet 2006.

Participation de la direction aux commissions et groupes de travail sur le plan cantonal

- Groupe de pilotage Ecole enfantine
- AIDEP
- Groupe « Illettrisme »
- Commission de l'intégration scolaire des élèves handicapés mentaux

Participation de la direction aux commissions et groupes de travail sur le plan communal

- Commission scolaire
- Association « Aide à l'enfance »

- Groupes de travail :
 - a) Bureau-santé
 - b) Réorganisation des directions d'école
 - c) Interservice de sécurité
 - d) Délégué à la Jeunesse
 - e) Esplanade
 - f) Enfants immigrés
 - g) Matériel scolaire
 - h) Déléguées de quartier
 - i) Informatique : pédagogique
 - j) Site des écoles

Conclusion

L'Ecole enfantine peut compter sur un corps enseignant motivé et dynamique. Nous adressons à chaque titulaire notre vive reconnaissance pour tout le travail réalisé au cours de l'année scolaire.

La direction adresse ses remerciements à la Commission scolaire pour l'attention qu'elle manifeste à l'égard de notre école.

Nous adressons également notre gratitude au Service socio-éducatif, au personnel de l'administration et du secrétariat, aux régisseurs, auprès desquels nous trouvons une précieuse collaboration indispensable à la bonne marche de l'école.

ECOLE PRIMAIRE

Introduction

Dans notre introduction de l'an passé, nous disions notre inquiétude par rapport au train d'économies envisagées par l'Etat en matière scolaire. Son arrêté de décembre 2005 sur les effectifs des classes a notamment semé le trouble au plus profond du corps enseignant. Mal compris parce que mal expliqué par ses auteurs, ses effets sur notre école ont été nuls puisque nous avons déjà dû prendre les devants les années précédentes. Cependant il a fait monter l'insatisfaction des enseignants de la ville à un niveau émotionnel rarement atteint, mettant en situation de presque conflit corps enseignant, direction et Autorités locales au sujet du cortège des Promotions, qui a failli avoir lieu non-déguisé voire ne pas avoir lieu du tout. La sagesse a prévalu après une négociation serrée. Les enseignants ont pu faire valoir leurs craintes et le président de la Commission scolaire les a relayées à qui de droit. Au final, le défilé a ravi le public, comme à chaque fois.

Nous devons ainsi constater avec regret qu'un climat de suspicion règne dans le monde de l'école. Une symétrie morose s'est instaurée entre les acteurs, le manque de reconnaissance, réel ou ressenti, des uns conduisant à un refus de comprendre et d'accepter les mesures proposées par les autres. La direction reste prise entre ces deux feux, comme en 1999, 2003 et 2004, heureusement soutenue par la Commission scolaire dans sa volonté de préserver un climat constructif et des conditions de travail correctes, ce dont nous la remercions.

Dans ce but, la qualité de la communication garde toute sa valeur et le travail entrepris depuis 2004 au niveau de la Charte de notre école prend tout son sens. Beaucoup d'enseignants l'ont compris et apprécient les moments d'échange et de construction de cette culture commune indispensable à la cohérence de notre institution. Les autres font un chemin plus long pour accepter la démarche et en reconnaître le bien-fondé. Envisager notre fonctionnement relationnel à travers des valeurs reconnues de tous et les expliciter, voilà notre but. Cela passe aussi par le droit de ne pas être d'accord mais en l'exprimant de façon recevable et dans le respect du cadre professionnel et institutionnel.

A la lecture de ce rapport, on s'apercevra que les soucis n'ont pas affecté la qualité du travail réalisé ni la variété des prestations offertes aux élèves. En conséquence, il faut dire notre reconnaissance au corps enseignant, au personnel administratif, aux assistant-e-s scolaires, aux préparateurs et aux concierges pour leur engagement au sein d'une école dynamique.

Perfectionnement et information

Conférences générales du corps enseignant primaire

Dans le but de favoriser la communication interne, la direction présente à tout le corps enseignant, lors d'une conférence de rentrée, les lignes politiques que suit l'école et les projets qui vont se développer lors de l'année qui commence.

Le 19 octobre 2005, le thème de la charte de l'école a mobilisé le corps enseignant lors d'une journée de réflexion.

Rencontres de collège

L'automne est traditionnellement consacré par la direction à des rencontres avec le corps enseignant de chaque collège.

Cette année, outre les questions et propositions des collègues, les thèmes abordés en ont été l'évaluation et la Charte de l'école.

Informatique

Le collège des Endroits est le dernier collège de la ville à être équipé. Tous les enseignants ont ainsi reçu une formation de base (technique et pédagogique). L'arrivée des ordinateurs dans les classes exige un important investissement en formation continue de la part des enseignant-e-s. En effet, il s'agit d'améliorer la connaissance de l'outil et de ses fonctionnalités, mais aussi de ses implications dans la gestion de la classe et des apprentissages.

Introduction aux nouveaux moyens d'enseignement

Les diverses formations faisant suite à l'introduction de nouveaux moyens d'enseignement ont maintenant rejoint le programme régulier offert par la Haute Ecole Pédagogique / formation continue. C'est le cas pour les mathématiques, l'allemand, la connaissance de l'environnement et l'expression orale et écrite en français.

Formation complémentaire au degré préscolaire et durant les deux premières années de l'Ecole primaire

La Haute Ecole Pédagogique - BEJUNE a offert une nouvelle formation visant l'obtention d'un titre pour l'enseignement du degré préscolaire et durant les deux premières années de l'Ecole primaire. Une enseignante de notre école a obtenu son titre d'enseignement et nous l'en félicitons.

Appui en éducation physique

L'appui en éducation physique est donné à raison de 6 périodes hebdomadaires. Cette activité s'adresse aux titulaires qui enseignent eux-mêmes l'éducation physique. Des leçons pratiques sont proposées avec les classes, en halle de gymnastique, à la patinoire ou en bassin. Des cours facultatifs, pratiques ou théoriques, sont également mis sur pied pour les enseignants.

Appui en éducation musicale

Un enseignant est intervenu dans plusieurs classes de tous les degrés (aide « à la carte », soutien aux chorales, conseil en matière de spectacles, appui didactique, ...). Cette aide est financée par le DECS.

Réseau franco-suisse d'éducation à l'environnement

Développé dans le cadre de la Communauté de travail du Jura, ce réseau est animé du côté suisse par la Fondation suisse d'éducation à l'environnement. Il propose des journées de formation aux enseignants des deux côtés du Doubs, permettant d'intéressants échanges. Ce type de formation se développe petit à petit et conduit à des contacts au niveau des classes. Trois classes du collège de l'Ouest ont participé à une campagne internationale sur le thème « eau et paysage ».

Stages

Quarante maîtresses et maîtres de stage ont accueilli dans leurs classes les étudiant-e-s de l'Institut pédagogique neuchâtelois pour différents types de stages.

Dans le cadre de nos relations avec la HEP, nous avons accueilli des étudiants du niveau secondaire pour une matinée de sensibilisation aux degrés primaires. Idem avec des étudiants du Lycée.

Personnes ressources et animateurs relais

La Formation continue de la HEP-BEJUNE a fait appel à des enseignants intéressés par ces nouveaux rôles. Les personnes ressources ou animateurs relais sont des titulaires à l'aise dans les domaines concernés, en l'occurrence « connaissance de l'environnement, 1P à 3P », « expression orale et écrite » et « informatique », intéressés à partager leur expérience, à informer leurs collègues, voire à collaborer à leur formation.

Effectif des classes

Clas. Régul. Ville	Effectif août 2004			Effectif août 2005		
	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne
1e	398	22.5	17.69	388	23.5	16.51
2e	422	23.5	17.96	392	22.0	17.82
3e	427	23.0	18.57	436	22.5	19.38
4e	382	20.5	18.63	409	21.0	19.48
5e	403	19.5	20.67	397	20.0	19.85
TOTAL	2'032	109.0	18.64	2'022	109.0	18.55
Environ	76	4		75	4	
Appuis	48	6		48	6	
Accueil	19	1		27	1	
TOTAL	2'175	120.0	18.12	2'172	120.0	18.10

Evolution du nombre des classes et des élèves (Ville et Environs)

Année scolaire	Nombre de classes	Nombre d'élèves
1993 - 1994	113	1'954
1994 - 1995	115	2'042
1995 - 1996	120	2'124
1996 - 1997	126	2'186
1997 - 1998	129	2'251
1998 - 1999	131	2'271
1999 - 2000	127	2'306
2000 - 2001	128	2'287
2001 - 2002	126	2'270
2002 - 2003	127	2'272
2003 - 2004	125	2'217
2004 - 2005	120	2'175
2005 - 2006	120	2'172

Nationalité	Nombre d'élèves	%
Suisses	1'395	64.2%
Etrangers	777	35.8%
Total	2'172	100.0%

Prix coûtant par élève

Prix coûtant de l'élève (base comptes 2004)	CHF	7'786.—
Prix coûtant de l'élève (base comptes 2005)	CHF	7'556.—
Différence	CHF	- 230.—

Service socio-éducatif

Le SSE joue le rôle important d'interface entre la direction, les enseignants et les familles dans tous les problèmes qui touchent les élèves au niveau social, éducatif, comportemental et relationnel.

Activités courantes

- Observation des élèves en classe
- suivi des enfants placés
- accueil des enfants réfugiés
- intégration d'enfants en difficulté ou présentant des problématiques particulières
- relations avec enseignants, parents, élèves, autres écoles, services parascolaires, institutions et organismes privés ou publics
- collaboration avec les communautés étrangères et les centres d'accueil pour requérants
- contacts avec les Ecoles infantile et secondaire : travail sur la verticalité des problématiques
- clarification de situations familiales perturbées
- recherche d'aide financière et de soutien scolaire ou éducatif
- participation à l'organisation des classes d'appui et d'accueil
- gestion du soutien pédagogique
- participation à la formation des classes

L'Unité de promotion éducative

A la suite du départ d'une des deux responsables à la fin de l'année scolaire passée, pour des raisons de réorientation professionnelle, seul un mandat a été reconduit :

- **Prévention :** Propositions d'interventions ponctuelles dans les classes visant à développer les compétences relationnelles des élèves. Ces activités se déroulent en classe, selon un plan préétabli avec la direction.
- **Suivi :** Assurer un suivi auprès des élèves ou des classes en situation relationnelle difficile. Il s'agit d'un suivi ponctuel et de courte durée. Ces interventions ont lieu sur demande d'un enseignant-e, du SSE ou de la direction.
- **Urgences :** Assurer une intervention rapide dans les situations dites urgentes.

Ce mandat s'adresse à l'ensemble des collèges de l'Ecole primaire et est fort apprécié des titulaires de classe (qualité des observations et des échanges, regard croisé et proximité).

La Commission cantonale, présidée par l'inspecteur de l'enseignement spécialisé, a conclu à l'utilité de l'action de l'UPE. Un rapport a été remis à la cheffe du DECS, Mme Perrinjaquet. Si cette dernière a reconnu les qualités du projet, elle n'a pu accepter de le pérenniser, dans un souci d'équité vis-à-vis des autres communes, ne pouvant en effet pas offrir ces prestations de façon généralisées dans le contexte financier actuel. Les autorités communales sont en discussion avec le DECS afin de faire revoir cette décision.

Poste d'enseignement à l'hôpital

Les enfants hospitalisés sont accompagnés scolairement par une enseignante. En convalescence, ils sont suivis à la maison, et ceci pour le plus grand plaisir des parents. L'enseignante conduit aussi son action pour des enfants atteints de maladies de longue durée et gardés à la maison.

Depuis quelques années, le nombre d'enfants hospitalisés est légèrement en baisse, par contre les accompagnements à domicile sont un peu plus nombreux.

Grâce à ces appuis, les enfants gardent confiance dans la vie et espoir de s'insérer sereinement dans le milieu scolaire habituel. En effet, à leur retour en classe, selon les déclarations des enseignants, ils n'accusent en général que peu ou pas de retard scolaire. Ce poste concerne aussi bien les enfants de l'Ecole primaire que ceux de l'Ecole secondaire. Il apporte une aide indispensable que l'école dans son cadre de travail régulier ne pourrait pas offrir.

Enseignement général

Passage à l'Ecole secondaire

En février, les parents des élèves destinés à l'Ecole secondaire ont été conviés à des séances d'information animées conjointement par les directions EP et ES.

L'accueil des classes de 5e par leurs aînés de 6e est entré dans les mœurs. L'objectif est de présenter l'année d'orientation et de faire découvrir à l'élève son futur cadre scolaire.

La communication entre enseignants de 5e et de 6e a été renforcée par une séance d'échanges sur les difficultés ou interrogations liées à l'accueil des nouveaux élèves de 6e. Cette rencontre a eu lieu à la rentrée d'octobre, après sept semaines de travail avec les nouvelles classes.

Lecture

Les classes ont participé à diverses actions en lien avec la lecture. Certaines activités sont proposées par le délégué cantonal à la lecture : la Bataille des livres, le prix Chronos. En novembre, quelques classes ont participé à la semaine de la lecture. Et d'autre part, trois Virus lecture circulent activement en ville.

Les enseignants ont eu l'occasion de profiter de trois séances d'information sur les ouvrages pour la jeunesse acquis par la médiathèque de la HEP et tenues par le délégué cantonal à la lecture.

Au collège d'Esplanade, les enfants ont répondu avec enthousiasme à la mise en place de l'action « Lire et faire lire ». Six groupes d'enfants se retrouvent pour lire chaque semaine en compagnie d'une personne retraitée. Le but de cette action est de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture et de favoriser la rencontre et l'échange intergénérationnel. Cette animation est prise en charge par des personnes bénévoles, qui offrent de leur temps libre pour lire des histoires aux enfants.

Les nouvelles collections choisies par le SEO pour l'enseignement de la lecture dès 06-07 ont été présentées aux enseignant-e-s de 1e. Chacun a pu examiner ces ouvrages et faire son choix pour l'an prochain. Cette démarche a pour but de fournir un matériel méthodologique de base pour l'enseignement de cette branche.

Expression orale et écrite

Les classes ont été nombreuses à participer à la semaine des médias, découvrant à travers cette action divers aspects de la communication.

Plusieurs classes se sont muées en critique de cinéma lors d'une très riche action conduite en collaboration avec la Lanterne magique.

Classes multiâges

Les 6 classes multiâges de Numa-Droz et de la Promenade fonctionnent à satisfaction. Même si l'enseignement y est exigeant, les objectifs éducatifs et pédagogiques encouragent enseignantes et direction à poursuivre dans cette voie. Les signes de reconnaissance des parents sont nombreux.

Notons aussi que nous avons deux autres classes multiâges, l'une au collège des Gentianes (1P-2P) et l'autre au collège de la Charrière (2P-3P). Leur existence est provisoire et due à des questions d'effectifs.

Classe d'accueil

L'effectif de la classe d'accueil a oscillé entre 20 et 29 élèves, permettant un encadrement de 1,5 poste. Au total, 40 élèves auront passé par cette classe.

Un appui linguistique est apporté à raison d'une période par semaine pendant 20 semaines aux élèves allophones intégrés en classes régulières. Une quarantaine d'élèves ont pu en bénéficier sur l'ensemble de l'année. Cet appui se fait en étroite collaboration avec les titulaires et selon les besoins spécifiques des élèves.

Intégration

La collaboration avec le Centre pédagogique « Les Perce-Neige » se poursuit, dans un but d'intégration sociale. Deux classes des Perce-Neige sont ainsi installées dans le collège des Gentianes. Cette proximité permet nombre de contacts enrichissants. Elle permet aussi d'envisager pratiquement l'évolution des actions d'intégration qui devraient augmenter à l'avenir. Signalons que plusieurs enfants des PN passent quelques heures par semaine dans certaines de nos classes.

Notre politique en matière de soutien aux élèves en grandes difficultés vise à examiner toutes les solutions possibles permettant de maintenir ces enfants dans l'enseignement régulier avant d'envisager une attribution en classe spécialisée ou en institution. Cela ne remet pas en question leur existence car il y aura toujours des élèves pour qui elles constitueront le meilleur encadrement.

Soutien pédagogique

La qualité de l'engagement des enseignant-e-s du soutien pédagogique auprès des élèves est conséquente et reconnue. Leur action constitue une part importante des mesures d'aide apportées aux élèves en difficultés.

La formation complémentaire en vue de l'obtention d'un titre pour les aides pédagogiques (option soutien pédagogique et/ou mouvement), d'une durée de 2 ans, s'est achevée. Quatre enseignantes de notre école ont suivi cette nouvelle formation, nous les félicitons de leur succès et les remercions de leur engagement.

Horaires 2005-2006

Pour faciliter la vie des familles et leur organisation personnelle, l'école a remis aux parents, au début du mois de juillet, l'horaire des futures classes. Notons que dès cette rentrée scolaire, l'horaire des classes de 1^e année a augmenté de deux périodes hebdomadaires, l'une réservée au français, l'autre aux mathématiques.

D'autre part, en réponse aux directives prises par le SEO, l'horaire des classes est harmonisé au sein des collèges, soit en début de matinée, soit en fin de matinée.

Remplacements

Au cours de leurs suppléances, les remplaçant-e-s sont amenés à assumer pleinement toutes les tâches et responsabilités d'un titulaire et cela parfois durant de longues périodes. Pour garantir le suivi des apprentissages et une bonne gestion de la classe, le vade-mecum mis au point depuis quelques années se révèle un outil adéquat. Il permet une distribution claire des tâches. Nous exprimons ici toute notre gratitude aux personnes qui remplacent dans notre école et nous les remercions pour leur disponibilité et de leur savoir-faire.

PECARO (Plan d'études cadre romand)

Le projet de mise sur pied d'un nouveau plan d'études destiné à la scolarité obligatoire a été lancé par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin en l'an 2000.

Corollaire : le Canton de Neuchâtel s'est engagé avec d'autres (BEJUNEFRIVAL) dans la rédaction d'un plan d'études commun.

Evaluation

L'adoption d'un nouvel arrêté sur l'évaluation du travail de l'élève, l'entrée en vigueur de recommandations cantonales et de directives locales sur les pratiques en matière d'évaluation auront apporté un éclaircissement bienvenu en matière de communication avec les parents. L'analyse qui en a suivi fait état d'une satisfaction générale au sein du corps enseignant. Les impressions recueillies chez les parents sont aussi positives. Le Canton de Neuchâtel confirme ainsi qu'il a su gérer ce dossier avec succès tout en apportant à chaque fois les améliorations opportunes. Notre école est fière d'y contribuer.

Apports extérieurs

Bibliothèque et ludothèque

Les élèves de 1^e, 3^e et 5^e années ont été accueillis à la Bibliothèque des jeunes. Objectifs : donner l'envie de lire, faire connaître la bibliothèque et ses prestations, se familiariser avec son fonctionnement.

Les visites à la ludothèque sont réservées aux élèves de 2^e année. Cette démarche permet de faire connaître cette institution aux enfants et de relancer leur intérêt pour d'autres jeux que les jeux électroniques à la mode.

Education routière

Tout au long de l'année, la brigade d'éducation routière a donné des cours aux élèves :

Pour les 1^e-2^e : cours pratiques de circulation des piétons en ville ; prévention des accidents (campagne « Merle Blanc »)

Pour les 3^e-4^e-5^e : apprentissage théorique et exercices concrets au jardin de la circulation.

La semaine de la mobilité a permis à un certain nombre de classes de manifester l'attachement de l'école au concept d'« à pied c'est mieux ». C'était une bonne occasion de remettre en évidence nos soucis devant le nombre élevé de parents qui conduisent leur enfant à l'école en voiture, privilégiant leur confort particulier au mépris de la sécurité de tous.

Sécurité

Les classes de 2^e ont pu s'inscrire à une animation de prévention contre les morsures de chien, « Ami ou ennemi », proposée par le Service vétérinaire cantonal.

Les classes de 5^e ont bénéficié d'une campagne éducative des TRN visant à sensibiliser les élèves aux problèmes provoqués par certains comportements irrespectueux dont peuvent se rendre coupable les jeunes.

Les classes de 4^e ont profité d'une information sur les premiers secours donnée par le SIS dans sa caserne.

Connaissance de l'environnement

Les divers musées de la ville ont permis d'élargir l'enseignement dispensé par les titulaires dans les branches de connaissance de l'environnement.

Le MIH a convié les classes de 4^e et de 5^e à un atelier consacré à la fabrication de piles électriques.

Les classes de 3^e ont participé à la « Journées des musées », au mois d'avril.

Les classes de 2^e et de 4^e ont participé à une animation sur le tri des déchets présentée par la STRID. (Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets).

Manifestations Art nouveau

Les diverses manifestations organisées en notre ville ont largement concerné nos classes. Un groupe d'enseignants s'est constitué pour aider à mettre à leur portée les différentes offres ainsi qu'une information ciblée sur ce qu'est cette forme artistique.

C'est ainsi que les collégiens ont créé des décorations sous formes de vitraux qui ont été illuminés pendant la période des fêtes de fin d'année. Cette démarche a connu un vif succès dans la population.

Les classes ont pu visiter l'exposition « Mon beau sapin » au Musée des Beaux-Arts.

Nous remercions les membres du groupe et tous les enseignants pour leur engagement dans cette grande entreprise culturelle dont le rayonnement aura été international.

Foyer de l'écologiste

Dans le but d'intégrer les Foyers de l'écologiste de façon plus étroite et, autant que faire se peut, dans l'école, un nouveau foyer a été installé au collège des Marronniers, ce qui porte à 5 le nombre de foyers accueillis dans une école.

Transports

Des cartes multijours des TC sont fournies aux classes primaires pour leur permettre de se déplacer dans le réseau urbain, favorisant certaines visites et activités sportives.

Les classes de 5e ont bénéficié d'une campagne TRN visant à promouvoir les comportements respectueux lors de l'utilisation des transports en commun.

Santé, prévention, sécurité

Ecole, santé et éducation

Dans le cadre de la campagne « Relation sans violence », plusieurs actions conduisant à une réflexion sur les relations entre les personnes ont été menées :

Accompagner la création et la gestion de conseils de classe ; travailler sur le mode de l'intervention pour progresser et se former ; faire profiter d'autres collègues de son expérience : cette action qui a concerné une dizaine d'enseignant-e-s du 1er cycle et spécialisé-e-s s'est poursuivie sous la conduite de la responsable de l'UPE.

En relation avec la notion de qualité de vie au travail, la démarche d'établissement d'une charte de l'Ecole primaire est dirigée la directrice adjointe de l'EP en collaboration avec le directeur. Pour mener à bien cette opération, nous sommes aidés par les animateurs du Centre d'aide et de prévention pour les professionnels des écoles (CAPPE).

Cette démarche met en œuvre différents niveaux d'intervention : un groupe de réflexion, les collègues de chaque collège ou le corps enseignant dans son ensemble, de façon à pouvoir communiquer, participer, synthétiser et consulter. C'est le thème central de la communication qui a été retenu, en passant par une analyse des valeurs, des besoins et des pratiques. Cette réflexion, riche en émotions, se poursuit en 2006-2007.

Sécurité

Le groupe interdisciplinaire de sécurité sur le chemin de l'école a poursuivi ses travaux, aboutissant au dépôt d'un rapport présentant un concept de sécurisation ambitieux. Acceptée par le Conseil général, la 1^{ère} étape de ce projet sera mise en œuvre en été 2006 et devrait sensiblement améliorer la sécurité des élèves, répondant ainsi aux attentes exprimées par les parents lors de l'enquête de février 2004.

Une tentative de lancer des lignes de « pédibus », en collaboration avec l'association de parents d'élèves ASPAREL, s'est soldée par un échec : trop peu de parents ne s'intéressent à cette forme collective d'accompagnement des élèves à l'école qui fonctionne par ailleurs très bien ailleurs dans le canton et en Suisse romande.

Centre de santé scolaire

Selon une conception large de la notion de santé, la collaboration entre le médecin scolaire et tous les partenaires de l'école (enseignants, service socio-éducatif, direction, voire services parascolaires), s'est poursuivie de façon intense et constructive.

Les actions de prophylaxie dentaire et de dépistage et d'éducation à la santé se sont poursuivies selon les principes habituels, en limitant au maximum le déplacement des élèves.

Bureau santé

Le Bureau santé a défini les contours de son site Internet FOPS.CH, dont la création a été décidée en collaboration avec l'Ecole technique du CIFOM qui met ses ressources à disposition. Cet outil doit maintenant entrer dans les mœurs des membres et vivre avec régularité. Il donnera une meilleure visibilité à notre travail.

Autre ligne de force, l'adhésion de la Ville du Locle à la FOPS : les Autorités scolaires de la Mère-Commune ont accepté le projet ; les statuts ont été réécrits et l'on aborde la phase d'officialisation.

Le Bureau Santé a consacré une bonne part de ses réflexions à la problématique de l'alcoolisme. En effet, motivé par le fait de faire adhérer les Communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle dans le projet national « Les communes bougent »,

la FOPS s'est engagée dans une réflexion sur ce thème en lien avec la vie scolaire. Ce projet est conduit avec Santé Suisse (RADIX) et le CENEA, notamment Mme Célia Walther.

Conférences publiques:

- *Le développement du langage, course d'obstacle ou long fleuve tranquille* ; par le Dr Barblan, Dr en psychologie du langage et logopédiste.
- *L'adolescence, une épreuve, une chance* par le docteur P-A Michaud, professeur à la Faculté de Lausanne et médecin chef de l'Unité multidisciplinaire de santé pour adolescents du CHUV.
- *L'enfant, l'adolescent et l'adulte face à la pornographie*, conférence organisée en collaboration avec le service médical du Locle et l'ASPAREL, association de parents d'élèves et tenue par Me Mireille Baumgartner, animatrice au GIS (groupe information sexuelle et éducation à la santé).

Activités culturelles

Spectacles et animations proposés aux classes

La déléguée culturelle, en collaboration avec la Commission culturelle, a organisé 9 spectacles au cours de cette année scolaire.

- « *Cirque Starlight* », 1e, 2e, AP et AC
- « *Le chat et la mouette !* » spectacle théâtral présenté par la compagnie Labiscou, 4e, 5e, AP, AC
- « *Les crocodiles ne pleurent plus* » spectacle théâtral présenté par la compagnie Amiel, 5e, AP
- « *Rumpelstilzen* » spectacle théâtral en allemand présenté par la compagnie La Turlutaine, 4e, 5e, AP
- « *Jeannot et Margot* » spectacle de marionnettes présenté par la compagnie Croqu'guignol, 1e, 2e, AP
- « *Le royaume du placard* » spectacle théâtral présenté par la compagnie E pericoloso sporgersi, 3e, AC
- « *Histoires pressées* » spectacle théâtral présenté par le Kollektiv 88., 4e
- « *Conteries* » lecture de contes par La Louvrée, 3e
- « *Le carnaval de animaux* » spectacle musical présenté par le Collège musical, 1e, 2e, 3e, AP

Spectacles et expositions présentés par les classes

De nombreuses classes, des chorales de collège ont présenté tout au long de l'année une quantité de spectacles variés et d'excellente tenue. Le collège de l'Ouest a organisé un concert à la salle de musique. Plusieurs classes ont participé à un grand concert en collaboration avec d'autres écoles du canton, le délégué cantonal à la musique et l'orchestre de chambre neuchâtelois.

Ce même délégué a mis sur pied des animations musicales auxquelles plus de la moitié de nos classes ont participé.

Quelques classes ont animé des soirées dans des homes pour personnes âgées.

La plupart des classes qui ont participé au carnaval l'ont fait par collège, dans leur quartier, laissant à l'initiative des familles la participation au cortège officiel des enfants. La participation au carnaval est facultative.

Plusieurs kermesses de collège ont permis de réunir avec bonheur enfants et adultes, donnant ainsi à l'école une ouverture sur la vie de quartier, et à la population une occasion de se rapprocher de l'école de façon détendue et conviviale.

A plusieurs reprises, des expositions ont été organisées dans le but de montrer aux parents un certain nombre de réalisations effectuées par les enfants dans le cadre de la classe ou du collège.

Activités sportives

A la suite de la démission, à la fin de l'année scolaire passée, du délégué aux sports, le dossier EPS a vécu sur ses acquis. Le poste a été repourvu le 1^{er} septembre 2006.

Activités hors cadre

Pour des raisons d'économie, les camps de ski de 5^e année ont été supprimés cette année scolaire. Ils ont été remplacés par des activités hors cadre.

Chaque classe a eu droit à 5 journées d'activités dont 3 obligatoires. Camp de deux jours ou plus, fixe ou itinérant, ou journées séparées pouvaient être envisagés dans un périmètre proche, à savoir Jura et Littoral.

La participation financière de l'école a été fixée à CHF 50.- par élève.

Cette reconversion des camps a été diversement appréciée par les enseignants mais la plupart d'entre eux ont bien exploité cette nouvelle organisation.

Natation

Toutes les classes ont bénéficié de quatre périodes de natation au bassin du collège Numa-Droz. Les titulaires peu à l'aise dans l'eau confient leurs élèves à un maître d'éducation physique durant ces quelques périodes.

En été, la fréquentation scolaire de la piscine des Mélèzes est grande lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Ski

Le ski de fond est une activité sportive appréciée et proposée à leurs élèves par plusieurs enseignants. L'Ecole primaire met à disposition du matériel aux Arêtes, aux Endroits, à la Sombaille et aux Foulets.

Raquettes à neige

Des raquettes à neige sont à disposition des classes au collège des Endroits et à Sombaille-Jeunesse. Cette nouvelle activité sportive rencontre beaucoup de succès auprès des élèves et des enseignants.

Patinage

La Patinoire des Mélèzes voit les classes affluer pour pratiquer cette activité de glisse. 7500 entrées d'élèves de l'Ecole primaire et de l'Ecole enfantine ont été recensées. 175 paires de patins sont à disposition et partagées avec l'Ecole secondaire, le CIFOM, les Perce-Neige et le Centre IMC.

Un professeur au Club des patineurs dispense des leçons le mercredi matin aux classes qui souhaitent s'y inscrire.

Orientation

Rappelons que les classes disposent d'une douzaine de cartes et peuvent ainsi s'adonner à cette activité particulièrement intéressante. D'autre part, un parcours avec postes fixes est en cours d'installation au Centre sportif de la Charrière

Education physique et nouvelles halles

Pour pallier le manque de halles de gymnastique dans la partie ouest de la ville, un projet de construction d'une halle double est en gestation. Sa réalisation permettra d'améliorer l'enseignement de l'éducation physique pour les classes des collèges de l'Ouest et de Cernil-Antoine. Le projet est cependant dépendant de relations avec divers partenaires institutionnels. D'autre part la situation budgétaire ne stimule pas la création de projets en ce sens.

Classes de plein air et camps de vacances

NB : ce tableau ne tient pas compte des activités hors cadre qui ont concerné les classes de 5^e de façon très variée.

<i>a) Classes de neige, hiver</i>		
Camps collectifs à Arveyes	0 classe	0 élève
Autres endroits	0 classe	0 élève
<i>b) Classes de plein air, printemps et automne</i>		
Arveyes (échange franco-suisse)	1 classe	21 élèves
Autres endroits	0 classe	0 élève
Total camps subventionnés	1 classe	21 élèves
<i>a) Classes de plein air, printemps et automne</i>		
Divers endroits, automne	0 classe	0 élève
Divers endroits, hiver	0 classe	0 élève
Divers endroits, printemps	10 classes	198 élèves
Total camps non subventionnés	10 classes	198 élèves
TOTAL GENERAL	11 classes	219 élèves

Activités de fin d'année

Activités de la dernière semaine pour les élèves du 1^{er} cycle

Différentes activités documentaires culturelles et sportives sont traditionnellement organisées par les enseignants.

Le jeudi après-midi ont lieu sur 3 sites (Forges, Numa-Droz et Gentianes) des jeux variés pour les petits de l'Ecole primaire. L'évaluation de ces moments de détente et d'amusement est très positive. Les enseignants en ACM, les titulaires des classes et les enseignantes du soutien pédagogique collaborent étroitement et avec efficacité pour mettre sur pied cette manifestation.

Activités de la dernière semaine pour les élèves du 2^e cycle

La dernière semaine de l'année scolaire voit toujours les classes de 4^e et 5^e années s'adonner aux différentes activités proposées depuis plusieurs dizaines d'années : athlétisme, orientation, jeux d'équipes avec et sans compétition, natation, bicyclette et danse. La satisfaction des élèves et des enseignants au sujet de ces joutes interclasses est grande.

Cette année, sans délégué aux sports, nous avons engagé une responsable des joutes qui s'est acquittée de sa tâche avec professionnalisme, compétence et enthousiasme, ce dont nous la remercions. Les enseignants en éducation physique et les titulaires des classes ont collaboré pour garantir la bonne conduite de ces joutes.

Cortège du samedi matin

Le cortège s'est déroulé par un temps superbe, le samedi de l'avant-dernière semaine d'école. Cette manifestation est toujours un événement très apprécié de la population chaux-de-fonnière. Cette année, le cortège était placé sous les couleurs de l'Art nouveau. La direction remercie chaleureusement le corps enseignant de son engagement et de sa force créative.

Il faut toutefois rappeler que le contexte socioprofessionnel de l'école neuchâteloise a failli priver la ville de son cortège. En effet, les promesses d'augmentations d'effectifs voulues par le Canton ont provoqué de la grogne au sein des enseignants de la ville qui ont imaginé manifester leurs soucis quant à l'évolution de la qualité de l'enseignement. Des négociations ont permis de trouver une autre façon d'exprimer ces craintes.

Soirée du corps enseignant

Cette soirée, qui réunit les enseignants de l'EE et de l'EP, s'est déroulée à la salle rénovée de Notre-Dame de la Paix. Organisée par les enseignants de la Promenade, elle a permis des échanges conviviaux et un brin de défoulement bienvenu. Merci au collège organisateur de son engagement.

Communautés étrangères

Groupe « Enfants immigrés »

Le groupe sert de plate-forme de dialogue entre les écoles et les communautés étrangères durant l'année scolaire.

Pour viser à une meilleure efficacité, il a été décidé de fonctionner par groupes de réflexion sur les thèmes ci-dessous, avec trois ou quatre rencontres plénières par année :

- relations administratives
- enseignement
- information des parents
- politique d'intégration

Entraide

Participation aux ventes recommandées

Pro Juventute (part de l'Ecole primaire)	CHF	107'632.75
Secours suisse d'hiver	CHF	12'509.50

Autres ventes proposées

En faveur de : Terre des Hommes, Croix-Rouge, Heimatschutz, Pro Patria, Swissaid, Perce-Neige.

Rappelons que ces ventes sont facultatives, autant au niveau des classes qu'à celui des élèves. Si leur principe est contesté par certains (parents, enseignants), il paraît utile d'en maintenir la pratique afin de sensibiliser les élèves aux actions de solidarité.

Conclusions et perspectives

Pour entretenir une bonne communication dans une école aussi grande que la nôtre, il faut du temps et du monde. La proximité nécessaire à ce climat passe par le renforcement et la restructuration des directions dont le projet aura largement occupé les directions conjointes pour aboutir, en fin d'année, à l'acceptation du rapport « direction 06 », synonyme d'engagement d'une directrice adjointe à 50% à qui nous souhaitons la bienvenue.

Nouvelle répartition des tâches, nouvelle répartition des collèges entre membres de la direction, nouveaux processus de travail ; plus de proximité, plus de présence dans les écoles et dans les classes, bref de meilleures relations et une meilleure compréhension entre les professionnels de l'EPCF.

Au cours de cette année scolaire, l'intégration de l'unité administrative, qui s'est réalisée grâce à l'engagement du personnel et à l'action du nouveau directeur administratif aura marqué la première étape du regroupement des écoles. « Direction 06 » est le deuxième pas sur ce chemin de transition vers l'intégration des directions pédagogiques qui fera l'objet du rapport suivant. « Direction 08 » est d'ores et déjà un vaste chantier qui laissera une large place aux enseignants dans les différents groupes de réflexions.

Quant aux projets pédagogiques, en voilà une liste non exhaustive :

- intégration des techniques ICT et des pratiques pédagogiques liées à la présence des ordinateurs en classe
- analyse des effets du nouvel arrêté et des nouvelles directives en matière d'évaluation
- suivi de l'application de la nouvelle méthodologie de l'enseignement de l'expression française
- introduction des nouveaux moyens d'enseignement de la lecture
- renforcement des activités hors cadre

Dans la perspective de ce programme passionnant, nous sommes sûrs de pouvoir compter sur la collaboration de tous les acteurs de notre école, notamment de nos Autorités communales, et nous les en remercions par avance.

ÉCOLE SECONDAIRE

L'année en bref

L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par les travaux suivants :

- Poursuite de la réflexion sur Communic'ation, et mise en œuvre de ce concept au degré 6 et 7. Il vise à améliorer la communication entre les élèves, entre les élèves et leurs enseignants, en vue d'un mieux-être à l'école, par une meilleure connaissance de ses propres émotions ;
- Equipement des quatre centres de documentation des Forges, Numa-Droz, Bellevue et Crêtets ;
- Poursuite de la réflexion autour du climat d'école dans le cadre des établissements. Chaque établissement a pris sa voie dans l'approfondissement de l'une ou l'autre des variables qui influencent le climat. Le Centre de Numa-Droz et le Centre des Forges ont travaillé sur les relations humaines alors que le Centre Crêtets-Bellevue a mené un travail de fond sur le cadre et les règles de l'établissement. Cette année encore, la direction a convoqué une demi-journée de travail lors du dernier jour d'école afin de faire le bilan de l'année écoulée concernant ces travaux.

Divers événements ont marqué l'année scolaire :

- Suite au départ de deux directeurs à l'Ecole Secondaire de La Chaux-de-Fonds, le Conseil Général a validé une structure transitoire de deux ans, appelée « Direction 06 », avec à sa tête une direction susceptible de piloter le changement dans la perspective de « Direction 08 ». Cette structure et sa nouvelle équipe entreront en fonction dès la rentrée d'août 2006.
- Pour la deuxième fois, une cérémonie de fin d'année a été organisée au Grand Temple, à l'intention de tous les élèves de 9^e année. A cette occasion, pour la deuxième fois aussi, un certificat de fin de scolarité a été remis à chaque élève promu. Cette cérémonie a été suivie du Bal des 9^{ème}, désormais devenu un véritable moment symbolique marquant la fin de la scolarité obligatoire.

Innovations et projets

L'Ecole secondaire de La Chaux-de-Fonds n'a eu de cesse de développer des projets au service de l'élève, de sa réussite scolaire et de sa réussite sociale. La création des Services Socio-Educatifs, de la Classe de Remédiation Intensive du Comportement ou encore l'« Expérience P » n'en sont que quelques exemples.

Aussi dans cette perspective innovatrice, la direction a-t-elle souhaité créer la classe OASIS (Outil d'Adaptation Scolaire et d'Insertion Sociale) qui sera une nouvelle entité qui vise essentiellement à apporter des réponses adaptées à des problématiques socio-éducatives de plus en plus complexes rencontrées sur le terrain de l'enseignement.

Les objectifs que la direction s'est fixés avec le soutien de la commission scolaire consistent essentiellement à combler les manques de certains élèves dans leur socialisation et à leur permettre la consolidation des connaissances des règles fondamentales de la vie en collectivité. Il s'agit de donner la possibilité aux professionnels de cette structure de faire un véritable travail de remédiation sur une période plus longue, en confrontant plusieurs jeunes en difficulté aux apprentissages des exigences de la vie en collectivité, en les testant dans la pratique et en basant toute la démarche sur la notion de l'apprentissage des règles et de l'effort. L'idée est, en fin de stage, de tester les capacités de l'élève à vivre en groupe avant qu'il ne retourne dans sa classe officielle ou qu'il ne soit orienté vers une institution spécialisée plus adaptée à ses besoins pour lui permettre de terminer sa scolarité.

Les élèves susceptibles de faire un stage en classe OASIS sont des élèves qui entrent dans un processus évident de rejet de l'institution scolaire, en voie de déscolarisation, ayant un potentiel intellectuel normal et ne souffrant pas de troubles de la santé. La plupart du temps, ce rejet prend la forme de manquements graves et répétés au règlement intérieur, d'un comportement marqué par une forte agressivité vis-à-vis des autres élèves ou des adultes, d'un absentéisme chronique non justifié, risquant d'aboutir à des exclusions temporaires ou définitives. Un désintérêt profond vis-à-vis du travail scolaire peut également se manifester par une extrême passivité, une attitude de repli, un refus de tout investissement réel et durable. Pour autant, ces élèves ne relèvent pas nécessairement de l'enseignement spécialisé et sont des éléments qui prennent du temps et de l'énergie au système (reste de la classe, enseignants, parents, direction)

La classe accueille 8 élèves au maximum provenant de tous les collèges de l'Ecole Secondaire. La durée de prise en charge est de huit semaines au minimum et peut être renouvelable au besoin. La classe est implantée dans des locaux distincts. L'élève bénéficie d'un enseignement correspondant à son niveau et à sa section de manière à ne pas prendre de retard sur le programme normal. Au début de la démarche un bilan individualisé est réalisé et un réseau des personnes s'occupant de l'élève est mis en place. L'emploi du temps de l'élève est adapté à sa situation, ses capacités et sa progression scolaire. A la fin de leur séjour une évaluation est effectuée pour décider de son aptitude à retourner dans sa classe d'origine.

Gestion du flux des élèves

Effectif des classes

	Effectif août 2004			Effectif août 2005		
	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne	Nb. Elèves	Nb. Classes	Moyenne
6e	470	26	18.1	437	25	17.5
7e	491	25	19.6	470	25	18.8
8e	464	24	19.3	490	25	19.6
9e	435	24	18.1	467	25	18.7
Accueil	11	1	11.0	16	1	16.0
TOTAL	1'871	100	18.7	1'880	101	18.6
Classes d'orientation	393	19	20.7	368	19	19.4
Section maturités	572	25	22.9	559	24	23.3
Section moderne	315	16	19.7	375	19	19.7
Section préprofess.	416	23	18.1	418	24	17.4
<u>Classes régulières</u>	<u>1'696</u>	<u>83</u>	<u>20.4</u>	<u>1'720</u>	<u>86</u>	<u>20.0</u>
Classes de transition ¹	77	7	11.0	69	6	11.5
Classes terminales	87	9	9.7	75	8	9.4
Accueil ²	11	1	11.0	16	1	16.0
Autres classes	175	17	10.3	160	15	10.7

Intégration

Pour la rentrée scolaire 05-06, 47 élèves venant de l'extérieur ont été inscrits dans notre école. Pour la plupart, ces élèves ont été intégrés en 6e orientation :

Provenance	Nombre
Les Planchettes	2
La Sagne	1
Les Ponts-de-Martel	4
Le Locle	8
Val-de-Ruz	3
Autres communes du canton	4
Autres cantons	3
La Ferrière	10
Portugal	5
Autres pays	4
Ecoles privées	1

D'autre part, 31 élèves ont été intégrés en cours d'année dans notre école :

Provenance	Nombre
Autre canton (BE, VD, JU, GE)	3
Interne au canton	7
France	2
Portugal	10
Afrique	6
Autres pays	3

¹ La procédure mise en place depuis quelques années entre l'Ecole primaire et l'Ecole secondaire donne satisfaction. Les rencontres entre les directions, l'OROSP, les maîtres de 5e, voire les parents permettent de faire le meilleur choix pour les élèves de 5e qui pourraient rencontrer des difficultés à l'Ecole secondaire.

² La classe d'accueil a vu transiter 24 élèves. Elle en a compté en moyenne une quinzaine. Ceux-ci provenaient des pays suivants : Angola (2), Espagne, Italie, Portugal (15), Thaïlande, Turquie (4). En cours d'année, 11 élèves ont quitté la classe d'accueil ; destination : 6TR (3), 7PP (3), 7MO, 8MO, 8PP, 8TE (2). En fin d'année, 5 élèves poursuivent leur scolarité en classe d'accueil, les autres sont orientés en : 6TR (2), 7MO, 7TE, 8PP et 4 élèves quittent l'école. Pour rappel, les frais d'enseignement dans la classe d'accueil sont subventionnés par l'Etat en ce qui concerne les enfants de requérants d'asile ou en situation particulière.

Parmi les élèves venant de l'étranger, 11 ont été intégrés en classe d'accueil. Pour les élèves venant du canton ou d'un canton limitrophe, 3 ont été intégrés suite à un placement à Sombail-Jeunesse. Par ailleurs 3 élèves venant de l'enseignement privé ont rejoint l'école publique. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, l'Ecole secondaire a enregistré 35 départs, dont 4 à l'étranger, 3 placements en institution, 5 renvois d'élèves effectuant une 10^{ème} année.

Réorientation

Au semestre :

116 demandes de passage ont été déposées. 44 élèves remplissaient les conditions pour être admis au cours de rattrapage.

En fin d'année :

23 élèves ont réussi le passage sans redoublement.

7MO-8MA : 4 / 7PP-8MO : 12 / 8MO-9MA : 2 / 8PP-9MO : 5

13 élèves ont dû continuer leur scolarité dans une section à exigence moins élevée, dont 12 élèves de maturité.

Aide Pédagogique

L'Etat permet une aide pédagogique qui se monte à 2% du nombre total d'heures enseignées sur toute l'école. Les mesures d'aide pédagogique sont de trois types :

- Le dédoublement de la classe pour certains cours, particulièrement en classe de transition.
- Les heures d'appui inscrites à l'horaire en 6OR/TR
- Les cours individuels ou en petits groupes destinés à aider ponctuellement des élèves dans des situations particulières.
 - Elèves en phase d'intégration : 19 élèves, 152 périodes
 - Passages/Réorientations : 44 élèves, 178 périodes

Encadrement Socio-Educatif

Service Socio-éducatif

Par le biais de son Service Socio-éducatif (SSE), l'école se donne les moyens de concilier à la fois vie scolaire et personnelle des élèves. Au SSE, l'élève peut :

- Etre écouté, et déposer des émotions lourdes, parfois difficiles à gérer
- Apprendre de nouvelles manières d'agir ou de réagir, notamment développer ses compétences sociales
- Trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre et ainsi augmenter son autonomie
- Etablir un lien privilégié avec un adulte qui n'est ni son enseignant ni son parent et échanger avec lui sur ce qu'il vit au quotidien, que cela soit dans son milieu scolaire ou familial

L'expérience nous montre qu'il vaut souvent la peine d'intervenir tôt, afin d'éviter que les difficultés se cristallisent. Le Service Socio-éducatif joue donc à la fois un rôle de prévention et de médiation.

Le nombre d'élèves suivis selon les degrés et les sections se décline comme suit :

	OR	TR	MA	MO	PP	TE	ACC	TOTAL
6^{ème}	69	34						103
7^{ème}			13	14	48	3		78
8^{ème}			20	25	33	15		93
9^{ème}			9	12	15	14		50
10^{ème}						5		5
ACC							---	---
Total	69	34	42	51	96	37		329

Sexe	
Filles	151
Garçons	178

Type de suivi	
Régulier	224
Épisodique	105

Durant cette année scolaire, nous sommes intervenus pour environ 18% de l'effectif global, ce qui représente une augmentation par rapport à l'an passé.

Dans nos entretiens individuels, avec les parents ou avec d'autres professionnels, nous constatons de plus en plus d'élèves souffrant de situations de vie familiale voire économiques difficiles, rendant précaires leurs apprentissages, leur investissement dans un projet scolaire et/ou professionnel.

D'autres se sentent seuls, rejetés par leurs camarades ou alors menacés. D'autres encore ont à apprendre à vivre ensemble dans le respect de l'autre et des règles de vie. Pour la plupart, il s'agit de prendre conscience de leurs émotions et de les gérer.

Le CRIC (Classe de Remédiation Intensive du Comportement)

Les incivilités nombreuses, une violence physique, verbale ou psychologique gratuite, une augmentation de l'absentéisme et un désintérêt de nombreux élèves pour toute formation ou apprentissage perturbent la vie de l'école.

Nous constatons malheureusement que les élèves posant des problèmes sont de plus en plus jeunes. Ces constatations nous ont conduits à intensifier notre démarche réflexive dans le domaine de la prévention.

Le responsable de la classe CRIC est amené à intervenir dans des situations d'urgence, de crise latente ou pour des évaluations dans un cadre préventif. Il peut aussi animer des équipes pédagogiques ayant momentanément des difficultés avec un groupe classe, travailler avec le groupe classe ou faire de la médiation maître/élève.

En cas de dysfonctionnement grave, il prend en charge les élèves qui sont en rupture avec le système scolaire et/ou avec le système social, qui perturbent la classe et l'enseignement au point qu'il faut envisager de les isoler momentanément du groupe classe pour protéger ce dernier. Il prend également en charge des élèves ayant un comportement adapté en classe mais devenant violents ou perturbateurs hors de ce cadre.

Le responsable de la classe CRIC appréhende la situation de crise pour aider l'élève à reconstruire sa relation à l'école, à sa famille et à la société.

Cette structure s'adresse prioritairement aux élèves déjà connus par la direction ou d'autres services officiels parascolaires et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses réprimandes ou sanctions, d'astreinte à des travaux supplémentaires (pratiques ou scolaires) ou de retenues du mercredi après-midi.

Il peut aussi intervenir dans le groupe classe, en travaillant à deux niveaux en parallèle : avec la classe dans son entier, et de manière individuelle avec les cas difficiles de la classe.

Dans une classe, l'attention de l'enseignant est attirée principalement par les éléments perturbateurs. Or l'enseignant aperçoit, quand les éléments perturbateurs sont retirés de la classe d'autres jeunes qui ne font pas de bruit, qui sont immobiles, inertes, proches de la déprime.

Ces derniers sont nombreux et ils nous inquiètent beaucoup. Leur mal-être a diverses causes et ces élèves souffrent en silence, mais comme ils sont tranquilles, nous ne les remarquons pas forcément. Ils méritent aussi toute notre attention.

L'anticipation des prises en charge a conduit à une considérable diminution des situations dites de crise. Disposer d'un espace de cette nature permet des interventions rapides mais aussi d'isoler plus facilement l'élément perturbateur, sans qu'il ait le sentiment d'être exclu et préserver ainsi la classe, l'enseignement et l'enseignant.

Le lien n'étant pas rompu, l'absence de ressentiment de l'élève permet de préparer dans de bonnes conditions sa reconstruction. Les signes donnés, tant à l'élève concerné qu'à sa famille étant positifs, les parties comprennent qu'il ne s'agit pas d'une sanction mais d'une chance offerte. Ainsi, nous avons pu constater que tant l'élève que ses parents étaient plus vite avec que contre le réseau.

Nous sommes convaincus que la prévention individuelle et/ou collective est une action indispensable et positive à moyen terme. Aussi, avec l'apparition de problématiques de très jeunes élèves, avons-nous quelque peu modifié notre champ d'action en faisant des bilans comportementaux pour ces derniers afin d'essayer de leur inculquer le plus tôt possible, les normes sociales indispensables pour vivre dans une institution telle que l'école pour certains et diriger les autres le plus tôt possible dans les services d'aide du type SMP ou autre.

Certains parents sont soulagés que nous nous occupions de leur enfant, d'autres ne croient pas ou ne veulent pas croire que leur enfant ne va pas bien ou qu'il crée des problèmes mais souvent nous avons constaté que dans la majorité des cas, ils sont désarmés devant la situation de leur enfant.

Après chaque passage en classe CRIC, la Direction et le responsable de la classe CRIC convoquent les parents de l'élève pour un entretien et invitent le maître de classe à participer à la réunion. Lors de cet entretien le responsable CRIC relate

ses observations et ses constatations. Cette démarche vise à élaborer une stratégie de collaboration avec les parents et de les impliquer dans un processus réparateur, d'en faire des alliés, d'être en partenariat avec eux.

Quand l'élève qui a passé en classe CRIC réintègre sa classe, un suivi est mis en place avec la direction, les parents, les enseignants et au besoin, un accompagnement adapté à la problématique de l'élève, thérapeutique ou autre est proposé à l'extérieur de l'école.

Cette année 69 élèves ont été suivis individuellement en classe CRIC.

L'espace CRIC est une pièce maîtresse dans le dispositif mis en place pour contenir les débordements, maîtriser en anticipant les situations éducatives délicates et libérer les maîtres face à leur malaise ou leur sentiment de culpabilité lorsqu'un élève dysfonctionne.

Les Activités Culturelles

La Commission Culturelle s'est réunie à trois reprises : le 18 octobre 2005, ainsi que les 31 janvier et 20 juin 2006. Son travail a consisté dans la programmation des spectacles et films de l'année 05-06 et dans la préparation du programme de l'année 06-07. Huit spectacles ont été présentés aux élèves. Les élèves du degré 9 ont eu en plus la possibilité d'assister aux concerts de la « Société de Musique » à la Salle de Musique (166 élèves en ont profité), ainsi qu'à des pièces de théâtre à l'Heure bleue et au TPR (163 élèves), à des prix très favorables et jouissant de « vraies » conditions de spectacle. Cet exercice correspondant à un besoin est toujours un grand succès.

Huit spectacles et animations ont été présentés durant l'année scolaire, soit quatre pour le degré scolaire 6, trois pour le degré 7, deux pour le degré 8 et deux pour le degré 9.

- Les 14 et 15 novembre, à l'Aula des Forges, **Les Gitans Dhood**. Ce spectacle musical a été présenté aux classes du degré 7.
- Les 30, 31 janvier et 2 février, **Les crocodiles ne pleurent jamais**, présenté au degré 7 et 8, à l'Aula des Forges.
- Les 14 et 15 février, **Don Quichotte de La Manche**, un spectacle présenté au TPR, aux élèves du degré 6.
- Les 13, 14 et 15 mars, à l'Aula des Forges, **Musiques du Monde**, spectacle musical présenté aux classes du degré 9.
- Du 20 au 23 mars, dans les aulades des centres, pour le degré 9, atelier de réflexion sur la xénophobie, le rejet de l'autre et de la discrimination, composé d'un spectacle **Murmure la rumeur** et d'une animation de 2 périodes, en collaboration avec le Bureau d'intégration des étrangers.
- Au courant du mois de mars, dans les salles de classes de 6OR et 6TR, se sont fait entendre **les Conteries**, par les membres de la Louvrée, qui ont eu leur succès habituel.
- Les 4 et 5 mai, à l'Aula des Forges, présentation du spectacle **Histoires pressées**, qui s'inscrivait dans le projet de « l'année de l'auteur », projet de lecture et d'écriture pour les degrés 6 et 8, dédié à Bernard Friot.
- Le 1^{er} et le 2 juin, à l'Aula des Forges, **Mozart concert-animation** par les élèves musiciens des centres, présenté aux élèves des degrés 6 et 7.

Les Activités Extra-Scolaires

Camps 2005-2006

Les élèves du degré 6 et ceux du degré 8 en provenance des sections Moderne et Préprofessionnelle ont bénéficié d'une semaine hors cadre.

Degré 6 :

13 camps ont été agendés entre le 29 août 2005 et le 30 octobre 2005 ; malgré les restrictions budgétaires concernant les camps, 2 camps hivernaux ont toutefois pu être planifiés du 16 au 27 janvier 2006. Les 15 camps ont regroupé 422 participants représentant le 98,6 % des élèves, 64 enseignants et 3 personnes externes et se sont situés dans des lieux variés : Arveyes (5x), Vaumarcus (3x), Itinérant des Brenets à St-Ursanne (1x), Itinérant de Balsthal à St Imier Arolla (1x), Nendaz (1x), Zerneux (1x), Diemtigtal (1x), Zinal (1x)

Degré 8 :

14 classes avaient la possibilité de participer à un camp et ce sont finalement 11 classes qui sont parties et 3 qui ont renoncé. Sur ces 3 classes, pour 2 classes la décision de renoncer à organiser une telle activité a été prise par l'équipe pédagogique en accord avec la direction de centre, pour des raisons de discipline, le comportement de certains élèves ne garantissant pas toutes les conditions de sécurité.

En résumé, 3 camps d'une semaine ont été organisés pour 7 classes et 4 classes, en raison des restrictions budgétaires, ont bénéficié d'activités hors cadre de trois jours.

Voici un aperçu de l'organisation :

La classe de 8MO12 a profité d'un camp automnal d'une semaine complète aux Ponts-de-Martel du 26 au 30 septembre. Les classes de 8PP1/8PP2/8PP3 sont parties pour une semaine entière pour un camp de ski à Evolène ainsi que les classes de 8PP21/8PP22/8MO21 qui sont également parties du 27 au 31 mars à Evolène pour une semaine hivernale.

Organisation selon les dispositions mises en place après les décisions de restriction budgétaire :

Du 22 au 24 mai, les classes de 8MO11 et 8MO13 ont exploité les trois jours à disposition entre Marin et Le Locle en passant une nuit à la maison. Celles de 8PP11 et 8PP12 sont parties pour trois jours aux Ponts-de-Martel, du 21 au 23 juin.

Notre organisation, destinée aux élèves du degré 8, a réuni 210 participants, représentant le 76,9 % des élèves, 26 enseignants et 2 personnes externes.

Fête de la Jeunesse, 42e édition (du 3 au 6 juillet 2006)

La commission de la Fête de la Jeunesse s'est réunie 4 fois pour mener à bien les diverses activités prévues lors de la dernière semaine d'école. Une nouvelle fois, elle a tenu compte de la planification des journées de classes, proposées aux degrés 6 et 7 le lundi et le mardi. Se basant à nouveau sur des objectifs définis par une charte spécifique, les responsables ont proposé des activités sportives et non sportives aux participants. Un contrôle plus strict des absences a été mis en place à satisfaction des enseignants. A la lecture des évaluations faites par les enseignants responsables des diverses animations, nous constatons avec satisfaction le bon déroulement de la semaine et nous nous plaisons à relever les points forts suivants :

- Participation de 530 élèves à l'épreuve « Courir pour une bonne cause » , parrainée par le Club Soroptimist et le Rotary-Club, en faveur des enfants atteints de leucémie.
- Joli succès du relais Inter-Centres qui clôture la manifestation.

Les Chorales et l'Orchestre de l'Ecole Secondaire

Chaque centre permet à ses élèves de participer à la Chorale qui donne un concert en fin d'année scolaire. De plus, l'Orchestre de l'Ecole Secondaire regroupe des élèves musiciens des trois centres et se produit avec la Chorale des Forges.

Que le travail des enseignants qui dirigent nos chorales et notre Orchestre trouve ici toute la gratitude de la Direction dans la mesure où cette activité permet de créer une dynamique culturelle dans les centres et permet à des élèves de bénéficier des compétences de chacun afin de se produire sur scène et de montrer au public un spectacle qui est toujours de qualité.

Les Structures d'Accueil

Le Foyer d'accueil

Le rôle du foyer d'accueil se renforce dans l'appui aux devoirs. Son rôle a dû être redéfini et précisé, les attentes des parents et des enseignants étant parfois en décalage avec les objectifs du foyer. En effet, il s'agit d'une aide aux devoirs, et non de leçons d'appui.

Un peu plus de 120 élèves se sont inscrits au cours de l'année, une cinquantaine pour le collège des Forges, une quarantaine pour le collège Crêtets-Bellevue et une trentaine pour Numa-Droz. La majorité des élèves proviennent de l'année d'orientation ou de transition et de la section préprofessionnelle.

Grâce à cet accueil, certains élèves ont pu poursuivre leur scolarité dans des classes dites régulières. L'aide qu'ils reçoivent leur permet de consolider les apprentissages faits en classe et de mieux répondre aux attentes de l'école. Elle apporte aussi un soulagement aux familles pour lesquelles les devoirs créent une source de conflit.

Pour encadrer ces enfants, le foyer des Forges est géré par une personne responsable secondée chaque jour par deux à trois personnes. Pour les foyers de Bellevue et de Numa-Droz, deux personnes se partagent la responsabilité de chaque foyer, elles sont également secondées par deux à trois personnes.

Les élèves qui fréquentent le foyer disent apprécier l'accueil (goûter), l'ambiance propice au travail tant au niveau de l'environnement que de l'encadrement. Ils apprécient en particulier de recevoir des explications et ils disent ainsi connaître moins de problèmes en classe.

Certains enfants s'y rendent même s'ils n'ont pas de devoirs, trouvant dans les foyers un endroit chaleureux et d'écoute. Il est donc important que les personnes travaillant dans ces foyers soient externes à l'école pour permettre aux enfants de se confier sans enjeu scolaire. Cependant ce type d'élèves, qui viennent au foyer pour y trouver un endroit d'accueil, posent parfois des problèmes par leur comportement. On atteint là les limites de la structure. Le foyer ne peut pas offrir à ces élèves un lieu de détente et en même temps assurer un suivi des devoirs, ce d'autant plus que ce genre d'élèves a souvent beaucoup de difficultés à respecter les règles et aurait besoin d'activités plutôt physiques et récréatives.

De même un certain nombre d'élèves, souvent des habitués, restent à l'école après leurs leçons. Ces élèves ne sont pas inscrits au foyer, ils restent dans les corridors et leurs jeux sont souvent source de perturbations des leçons et de déprédations des bâtiments. Ils préfèrent rester à l'école plutôt que d'être seuls à la maison ou que de « traîner » en ville, selon leurs dires. Ce phénomène révèle un manque d'un accueil dans un endroit proche du lieu de vie scolaire de ces adolescents, l'école avec les services para scolaires, mène une réflexion à ce sujet.

Cette année encore, une partie de l'encadrement a été assurée par des étudiants toujours appréciés par leurs connaissances et leur contact privilégié avec les enfants. Cependant la présence d'adultes est indispensable pour assurer une certaine discipline et le respect des règles. Nous pouvons d'ailleurs souligner la grande disponibilité autant des responsables que des auxiliaires, et nous les remercions pour leur engagement qui permet à ces élèves, souvent en manque de reconnaissance, de se retrouver dans un lieu où ils sont accueillis avec chaleur et bienveillance.

Activités Complémentaires à Option facultatives (ACO facultatives)

- Ces activités qui ont lieu le mercredi après-midi, sont proposées à tous nos élèves, à l'exception des jeunes du degré 6OR et des classes de 7^e Moderne et 8^e Préprofessionnelle (ces dernières étant concernées par les cours obligatoires).
- Initialement, 3 cycles de 8 mercredis après-midi avaient été prévus, mais les restrictions budgétaires n'ont permis de mettre sur pied que les deux premiers cycles.
- Les 400 élèves inscrits pour l'ensemble des deux cycles, ont pu s'épanouir dans le cadre des activités suivantes :
- Les 20 cours suivants ont été organisés (**en gras les cours qui se sont déployés sur les deux semestres**) :

Bijouterie	Peinture sur porcelaine
Création à l'aide de l'ordinateur	Photographie
Découverte de la pêche	Soutien en Natation
Escrime	Sports collectifs
Karaté	Tennis de table
Laine feutrée	Trompe l'œil
Nature	VTT, Ski de fond
Modern'Jazz	Montage d'un système électronique
Découverte d'un PC	

Les nouveaux cours proposés, découverte d'un PC et Montage d'un système électronique, se sont déroulés à l'école technique du Locle.

Les Centres de Documentation

Un centre de documentation propose des ressources documentaires en lien avec les matières enseignées, des outils de recherche d'information et un lieu de travail destiné à tous les usagers de l'école, qu'ils y viennent individuellement, en groupe ou par classe. Le centre de documentation a pour but de stimuler le goût de la lecture, la curiosité intellectuelle, et de contribuer à accroître les capacités d'autonomie et de recherche des élèves, ainsi que de développer leur esprit critique à l'égard des informations trouvées.

Durant l'année scolaire 2005-2006, la Direction de l'Ecole secondaire a continué de développer les centres de documentation en collaboration avec la Bibliothèque des Jeunes et a mis sur place une formation de base à l'intention des enseignants intéressés afin que ces derniers puissent assumer l'ouverture des Centres de Documentation. Deux collaboratrices de la Bibliothèque des Jeunes sont actuellement employées au développement et au maintien des quatre centres de documentation du Numa-Droz, des Forges, de Bellevue et des Crêtets.

Les Actions d'entraide

- La vente d'œillets, conduite depuis de très nombreuses années, est une belle tradition de notre école. Grâce au bénéfice de cette vente, les élèves peuvent porter des cornets de marchandises à des personnes âgées et défavorisées de notre région, ce qu'elles apprécient beaucoup, comme en témoignent les cartes de remerciement adressées à l'école.
- La vente de timbres Pro Juventute permet d'alimenter un fonds grâce auquel il est possible au comité de district de venir en aide à des enfants dont les parents connaissent des difficultés financières (pour le paiement de lunettes, de soins dentaires, etc.)
- La vente d'insignes Swissaid témoigne de la volonté de solidarité de notre école avec le tiers monde.

Conclusion

Courant février 2006, la Commission Scolaire a donné pour mandat à la Direction des Ecoles de démarrer les travaux relatifs au projet « Direction 08 » afin de présenter un premier rapport en février 2007. *De facto*, ce projet devient prioritaire dans la conduite de l'école. Cette volonté politique tient compte des mouvements nationaux et régionaux qui sont en marche. D'une part, HarmoS est plébiscité par les organes consultés et entrera vraisemblablement en vigueur en 2008 avec quatre années pour l'appliquer. D'autre part, PECARO est en cours de validation et a déjà donné lieu à un Plan d'études BEJUNEFRIVALGE qui sera introduit dans les cantons romands (à l'exception de Vaud actuellement) le 1er août 2008.

Dans ce contexte, le Canton de Neuchâtel n'est pas conforme au découpage prévu et il s'agira rapidement d'anticiper des structures compatibles avec HarmoS en mettant sur pied les cycles élémentaires (1-4), primaire (5-8) et secondaire (9-11).

Le projet « Direction 08 » s'inscrit donc directement dans ces évolutions du monde scolaire et il serait inopportun de priver une école chaux-de-fonnière, dont la structure s'y prête parfaitement, d'une réflexion de fond sur la notion de cycle notamment. Le projet « Direction 08 » est en outre porteur d'objectifs pédagogiques qui devront guider notre réflexion durant cette phase des travaux.

Pour conclure, la direction adresse des remerciements particuliers à la Commission scolaire avec laquelle elle peut entretenir un dialogue fructueux et auprès de laquelle elle trouve un appui précieux pour la réalisation de ces projets, en vue de maintenir une école de qualité.

ADMINISTRATION DES ÉCOLES

Introduction

L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par la consolidation de la nouvelle structure administrative des Ecoles, suite à l'unification des secrétariats des Ecoles enfantine, primaire et secondaire début 2005.

Pour rappel, un secrétariat a été maintenu dans chacun des quatre sites de l'Ecole secondaire (Forges, Numa-Droz, Crétets et Bellevue), afin de pouvoir répondre sur place aux besoins des directions, des enseignants et des élèves.

Une réorganisation importante des responsabilités a été mise en place de manière transversale : deux responsables du secteur logistique et du secteur comptabilité-personnel pour l'ensemble des Ecoles de la Ville ont été désignés.

En synthèse, la réorganisation administrative des Ecoles a abouti aux résultats suivants :

- le chef de Dicastère et les services de la Ville disposent d'un **interlocuteur unique** (directeur administratif) pour tout ce qui a trait à la conduite opérationnelle ;
- des **répondants par domaine d'activité** ont été définis de manière précise ;
- la concentration des tâches de gestion et de coordination en une seule unité a permis **l'harmonisation, la rationalisation et la maîtrise globale** des différents processus ;
- les activités de gestion et de coordination sont **professionnalisées** grâce à une prise de responsabilité globale des dossiers par les cadres administratifs (directeur et responsables de secteurs) ;
- les possibilités de **réaffecter les ressources humaines et financières** d'un domaine à l'autre en fonction des besoins et des fluctuations dans chaque domaine sont accrues ;
- la répartition des rôles entre les domaines pédagogique et administratif a été clarifiée et une **collaboration constructive et efficiente** entre les directions pédagogiques et la direction administrative a été mise en place ;
- le **processus d'intégration des Ecoles** peut se poursuivre dans de bonnes conditions.

Domaines de compétence

Les principaux domaines de compétence de l'administration des Ecoles sont indiqués ci-après.

- **Réception** : accueil au guichet, réponse téléphonique, renseignements, prise en charge et suivi des demandes (inscriptions, ...)
- **Secrétariat des directions** : travaux de secrétariat pour les directions (courriers, ...)
- **Gestion des élèves** : gestion des dossiers élèves, des livrets et des bulletins scolaires, mises à jour de la base de données élèves dans CLOEE
- **Organisation des classes** : projections, planification des classes, enquêtes domicile, attributions des élèves, coordination-suivi modifications des classes
- **Circulaires** : confection et distribution de circulaires internes, distribution de circulaires provenant de l'extérieur
- **Planification et organisation des activités scolaires et parascolaires** : organisation administrative des ACO et de l'éducation physique, plans d'utilisation des installations sportives, suivi administratif des épreuves cantonales 6^e/9^e, organisation administrative des camps, joutes, et fête de la jeunesse, organisation de ventes caritatives, coordination administrative des spectacles, plannings divers (visites médicales, sécurité routière, visites bibliothèque, etc.)
- **Courrier** : réception, tri, répartition du courrier, distribution du courrier dans les collèges
- **Informatique / téléphonie** : gestion des postes informatiques et des postes téléphoniques (pédagogiques et administratifs), coordination et suivi des projets de développements informatiques
- **Documents officiels** : coordination-suivi des rapports annuels, gestion documentaire, élaboration et mise à jour des statistiques
- **Gestion administrative du personnel enseignant** : procédures d'engagements, gestion des dossiers individuels, gestion des remplacements, collaboration étroite avec les RH de la Ville et le Service cantonal de l'enseignement obligatoire, mise à jour de la base de données enseignants dans CLOEE
- **Gestion du personnel administratif et technique** : coordination et supervision des activités du personnel de secrétariat, gestion RH
- **Mobilier** : analyse et planification des besoins en mobilier des collèges, gestion du mobilier (achats, livraisons, entretien)
- **Matériel scolaire** : préparation et distribution du matériel scolaire, gestion des commandes et des stocks
- **Bâtiments scolaires** : planification des projets de rénovation des bâtiments, gestion des travaux d'entretien, mise en œuvre et suivi financier des travaux, collaboration étroite avec les Travaux publics de la Ville, gestion des locaux et des déménagements

- **Transports** : organisation des transports des élèves des environs, gestion des demandes de transports particulières (CAR,...), gestion des véhicules
- **Gestion budgétaire** : construction du budget de fonctionnement, analyse et suivi du budget de fonctionnement, bouclage des comptes, gestion du budget d'investissements
- **Comptabilité** : affectation et comptabilisation des dépenses, gestion des caisses, facturations, contentieux, collaboration étroite avec le Service financier de la Ville

Extraits des comptes de l'année civile 2005

Libellé	Ecole enfantine	Ecole primaire	Ecole secondaire
Charges de personnel	4'372'465.83	18'455'780.42	22'163'690.18
<i>Trait. personnel enseignant</i>	3'248'682.00	13'236'370.00	15'923'058.55
<i>Trait. directions et pers. administratif</i>	221'704.55	1'033'208.45	1'257'820.90
<i>Trait. personnel d'entretien</i>	123'578.95	974'509.95	1'071'334.50
<i>Remplacements et autres</i>	30'764.10	186'211.85	244'891.30
<i>Charges sociales</i>	747'736.23	3'025'480.17	3'666'584.93
Fournitures scolaires	5'764.30	207'338.00	-
Bâtiments scolaires (entretien, chauffage, électricité, locations,...)	387'279.30	1'230'309.50	1'035'745.15
Camps et excursions élèves	-	109'106.50	200'103.95
Amortissement patrimoine administratif	24'600.00	1'355'100.00	1'647'300.00
Autres charges	98'215.72	619'955.35	1'141'169.75
Total charges	4'888'325.15	21'977'589.77	26'188'009.03

Remboursements de traitements	-12'856.70	-136'611.15	-312'758.25
Participation des parents aux camps	-	-82'900.00	-94'819.60
Contributions des communes (écolages)	-13'140.00	-48'372.00	-667'585.90
Subventions cantonales	-1'809'293.80	-7'120'881.15	-8'291'056.75
Autres revenus	-3'892.05	-243'664.30	-357'259.87
Total revenus	-1'839'182.55	-7'632'428.60	-9'723'480.37
Excédent de charges	3'049'142.60	14'345'161.17	16'464'528.66

Transports scolaires

Statistique des d'élèves transportés en 2005-06

Ecole	Collège	Secteur Boïnod	Secteur Cibourg	Secteur Valanvron	Total
Enfantine	Dr. De Quervain			5	5
	Fritz-Courvoisier	3	1		4
Primaire	Bas-Monsieur		10		10
	Bellevue		2		2
	Promenade	10	7		17
	Valanvron			27	27
Secondaire	Bellevue	4	11		15
	Crêtets	2	25		27
	Numa-Droz			20	20
Autres				3	3
Total		19	56	55	130

Travaux d'entretien ou d'amélioration des bâtiments

Ecole primaire :

Charrière	Sécurité : Pose éclairage de secours au sous-sol
Charrière	Sécurité : Signalétique
Charrière	Changement canalisation dans la cour suite à une rupture
Citadelle	Salle 32, Humidité et odeur - Assainissement paroi + sous-sol + fenêtre
Citadelle	Réfection corridor nouv. bâtiment
CMND1	Peinture des corridors (suite) - rez
CMND1	Distr. interne du SCCU entre CMND - conduites souterraines refaites
CMND1	Salle polyv./cuisine, réparations suite à dégât d'eau (remb. par Ass. Mob.)
CMND 5	Changement carrelage vestiaires piscine
Ouest	Imprégnation fenêtres 2ème étage (mur sud)
Ouest	Changement fenêtres du 3ème étage nord (cage escalier)
Ouest	Peinture couloirs
Ouest	Isolation thermique salles 22 et 12 (à l'est du bât.)
Ouest	Aménagement léger d'un Foyer de l'écologiste - dans salle n° 1
Ouest	Pose nouv. canal électr. salle ACT + peinture 2 classes
Ouest	Création EE - salle 8 : changement évier et pose PVC (coin peinture)
Cernil-Antoine	Changement de 3 grands stores
Endroits	Néant
Foulets	Réparation canalisations dans la cour suite à une rupture (effondrement du sol)
Gentianes	Pose barres à neige supplémentaires sur les toitures sud
Gentianes	Toiture aula - recherche d'infiltrations d'eau
Gentianes	Changement chaudière (elle a lâché en mai 06)
Gentianes	Réparation agencement cuisine concierge
Promenade	Sécurité : signalétique
Bellevue-Ouest	Néant
Esplanade	Néant
Marronniers	Trav. phase 2 rez : Aménag. de 2 écoles enfantines etc. (crédit spécial)
Crêt-du-Loche	Pose barres à neige toiture nord
Valanvron	Agrandissement appartement combles
Entr. courant	ENTRETIEN COURANT ANNUEL DE TOUS LES BATIMENTS (petites interventions)

Ecole secondaire :

CMND 2	SCCU - échangeur (transformations, améliorations) - frais supportés par le SCCU et SIM
CMND2	Distr. interne du SCCU entre CMND - conduites souterraines refaites
CMND 3	Réaménagement salles 318 et 319 pour bureau Dir.gén. et bureau CRIC
CMND3	Distr. interne du SCCU entre CMND - conduites souterraines refaites
CMND 5	Changement et réparation des tuyauteries de la piscine
CMND 6	Réaménagement de l'entrée de l'école (transformation marquise etc.)
CMND 6	Amélioration éclairage de la cour (suite à déménag.de la Biblioth. de la Ville)
CMND 6	Pose de rideaux + stores au sud - salle 622
CMND6	Distr. interne du SCCU entre CMND - conduites souterraines refaites
CMND 7	Réfection fenêtres façade ouest
CMND 7	Distr. interne du SCCU entre CMND - conduites souterraines refaites
CMND 7	Pose tableau de rappel alarme incendie (pour salle sous-sol)
Crêtets	Halle de gym. : remplacement des douches
Crêtets	Halle gym. : isolation des murs
Crêtets	Réparation porte entrée ext. halle de gym.et réfection de la surface à l'entrée
Crêtets	Nettoyage et réparation ventilation salle EFA
Crêtets	Modif. système de commande des stores électr. (salle de gym.)
Crêtets	Réparation de 2 vitrages cassés - halle gym.
Crêtets	Aménag. bureau de dir. gén. - salle 205 : store, lino, étagère, + condamnation porte
Bellevue	Changement vitrages ouest de la halle de gym.
Forges-Est	Rénovation fenêtres façade sud (Crédit spécial)

Forges-Est	Sécurité : Signalétique
Forges-Est	Changement vitrages cage d'escalier + peinture boiserie
Forges-Centre	Sécurité : Signalétique
Forges-Centre	Changement vitrages cage d'escalier + peinture boiserie
Forges-Centre	Modification du secrétariat (porte + acoustique)
Forges-Centre	Changement luminaires salles 221 à 226 et 231 à 235 (1 salle en 2006)
Forges-Sciences	Sécurité : Signalétique
Forges-Sciences	Peinture 1 fenêtre
Forges-Sciences	Installation d'un allumage automatique dans les couloirs + retouches plafonds
Forges-Sciences	Halle gym. : Réparation portes
Forges-B-F.	Sécurité : Signalétique
Entr. courant	ENTRETIEN COURANT ANNUEL DE TOUS LES BATIMENTS (petites interventions)

Principaux textes légaux (2005 – 2006)

27.09.2005	Régl. sur Caisse de remplacement du personnel d'enseignement public du 11 octobre 2005
02.11.2005	Arrêté conc. cotisations à la caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public du 23.11.2005
11.11.2005	Loi modif. la Loi sur le statut de la Fonction publique du 7 déc. 2005 (augm. trait 4% dès 01.01.2001)
12.12.2005	Arrêté fixant le taux de l'allocation de rench. prévu sur cotis. à la CPC du 12 déc. 2005
12.12.2005	Arrêté conc. le vers. d'une allocation de rench. unique pour 2005 du 12 déc. 2005
14.12.2005	Loi sur contrib. de solidarité sur les trait. de la Fonction publique en 2006
14.12.2005	Loi portant réduction des subventions de l'Etat en 2006
12.12.2005	Annexe n° 7 à l'Arrêté sur la réduction des subv. de l'Etat en 2006 (Ecoles...)
12.12.2005	Arrêté sur réduction des subv. de l'Etat en 2006 du 12.12.2005
12.12.2005	Ecolages : Convention intercant. réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile du 20.5.2005
12.12.2005	Ecolages : Arrêté ratifiant la Convention intercant. sur la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile du 20.5.2005
21.12.2005	Régl. gén. de la Loi sur le statut de la Fonction publique dans l'enseignement (nouveau régl. anciens articles abrogés)
21.12.2005	Arrêté sur l'org. des classes et le subv. des traitements dans l'enseignement obligatoire du 21.12.2005
11.01.2006	Arrêté provisoire concernant les traitements dans la fonction publique
05.04.2006	Arrêté concernant le "Plan d'études" du Secondaire 1, pour les degrés 7-8-9
19.04.2006	Règlement du "Fonds des sports" Subv. constr. ou mat. scolaire considérés comme install. sportives etc.
19.04.2006	Arrêté concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives
29.05.2006	Constructions scolaire - Lettre du DECS aux Communes (en relation avec l'Arrêté ci-dessus)

CENTRE DE SANTÉ SCOLAIRE

Etat du personnel

Le personnel du Centre a connu des changements qui sont les suivants :

- La secrétaire médicale à 50% a quitté son poste au 1er septembre 2006. L'actuelle secrétaire médicale a bénéficié d'une augmentation de temps de travail de 20%. Le Conseil communal a décidé de repourvoir seulement 20% pour la secrétaire adressée par l'ORP et le contrat de cette dernière débute le 1^{er} février 2007.
- Notre secrétariat a bénéficié d'un remplacement par l'ORP à mi-temps pour une durée de 6 mois.
- Une médecin-dentiste scolaire a quitté son poste fin février 2006. Elle a été remplacée par un autre médecin-dentiste scolaire le 17 avril 2006.
- L'hygiéniste dentaire engagée le 1^{er} mai 2006 a quitté son poste le 30 octobre 2006.
- L'orthodontiste dentaire a quitté son poste fin janvier 2006. Elle a été remplacée par une autre médecin orthodontiste le 1^{er} mars 2006. Cette dernière a quitté son poste le 4 juillet 2006. Un médecin orthodontiste a été engagé à 20% sous mandat, depuis le 1^{er} novembre 2006.

Secteur dentaire

Le secteur dentaire a connu d'importantes perturbations en terme de ressources humaines citées ci-dessus. Ces difficultés d'engagement sont dues à un manque de médecin-dentiste et orthodontiste. Avec les bilatérales, les dentistes des pays européens ont le droit de s'installer en privé, autant que les médecins-dentistes suisses. Pour comprendre cette problématique, un tour d'horizon a été fait auprès des responsables des cliniques dentaires scolaires des différents cantons et communes. Le constat est le même partout et n'est pas propre à notre structure, voire à notre région. En effet, il y a un « tourisme » des dentistes, des médecins-orthodontistes et des hygiénistes dentaires qui pénalise lourdement le fonctionnement des soins dentaires, tant sur le plan des ressources humaines que sur le plan financier. Leur principal intérêt est salarial. Par conséquent, leurs exigences très élevées sortent très largement de la grille salariale communale.

Devant ces problèmes, nous sommes confrontés aux situations suivantes :

- Suivi en discontinu des patients en orthodontie.
- Perte de confiance des familles dans le suivi des traitements et retrait de certains dossiers au profit des confrères dans le privé.
- Manque d'activité du personnel dentaire qui gravite autour des dentistes et de l'orthodontiste.
- Répercussion des difficultés propres à l'orthodontie dans le secteur des traitements conservateurs.
- Répercussion en terme de recettes sur le budget 2006.

Devant cette situation, le Conseil communal a demandé à un groupe de travail de réfléchir à cette problématique et de proposer des pistes, voire des solutions. Après une mise à plat des différents schémas proposés, la formule retenue est celle de la réorganisation de la clinique dentaire scolaire en société de droit privé. Les deux autres solutions consistaient soit à la fermeture de l'orthodontie, soit à la poursuite des traitements, sans garantie sur la stabilité des médecins-dentistes et orthodontistes.

Pour ce faire, deux membres de l'équipe dentaire actuelle se sont proposés pour reprendre les soins dentaires et se sont mis en contact avec la commune pour en discuter. A ce jour, nous avons abouti à une convention entre la Ville et les repreneurs qui devrait être signée au début du mois de février 2007. Il n'y aura pas de changement pour les enfants et leurs parents, puisque les tarifs pratiqués resteront les mêmes et que la ville continuera, pour les familles modestes, à octroyer une aide communale. Au surplus, le personnel sera repris aux mêmes conditions par la nouvelle entité. Celle-ci, dite « La Clinique de la Serre », commencera ses activités le 5 mars 2007.

Secteur médical

Développement staturo-pondéral

Durant cette année 2006, 4529 élèves ont été pesés et mesurés. Nous constatons que 18.7% des élèves, tous niveaux confondus, sont en surcharge pondérale. Devant cette situation, nous avons poursuivi notre effort en matière de prévention de l'obésité. En effet, le projet *éq'kilo* amène des pistes pour la prise en charge des enfants concernés par cette problématique.

- Le projet multidisciplinaire

Dix familles sont concernées par ce projet autour des disciplines suivantes : l'activité physique et sportive, la diététique, le soutien psychologique. Une séance hebdomadaire durant l'année scolaire 2005-2006 a conduit les parents à suivre régulièrement les consignes et les conseils des professionnels.

- Le sport facultatif
13 enfants sont concernés par cette activité sportive déléguée par un maître de sport. Seuls les enfants participent à cette séance hebdomadaire. L'objectif de cette intervention est de donner envie aux enfants en surcharge pondérale de bouger parmi d'autres enfants concernés par le même problème.
 - Le camp polysportif et diététique pour enfants en surpoids
En collaboration avec le service cantonal des sports, nous avons mis en place dans le cadre de « Jeunesse & Sport » une semaine d'activité physique et sportive pour les élèves qui souffrent de surpoids. A travers cette semaine, une diététicienne rencontre les parents et les sensibilise à l'alimentation saine.
- Le projet éq'kilo est proposé à tous les enfants du canton.

Vaccinations

Vaccinations contre l'hépatite B en 6ème année : Durant cette année scolaire, nous avons décidé de proposer le vaccin contre l'hépatite B à tous les élèves de 6ème année. Beaucoup de familles ont répondu favorablement à notre proposition, ce qui nous amène à introduire cette démarche dans notre plan de contrôle des carnets de vaccinations.

Espace en Forme

Pour la 3ème année consécutive, l'Ecole secondaire et le Centre de Santé scolaire ont reconduit cette expérience avec la collaboration des services para-scolaires qui oeuvrent pour la prévention au sens large. Durant cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Service « Solidarité Femmes » qui a donné entière satisfaction. L'objectif de sa présence était de rendre attentifs les jeunes, futurs adultes, au problème de la violence conjugale.

CENTRE D'ORTHOPHONIE

Etat du personnel

Effectif stable. Quelques changements de taux d'activité à l'interne également au secrétariat dès décembre 2006. L'année a été riche en congés maternité et en remplacements de toutes sortes. Grâce à la caisse de remplacements (dont bénéficie le personnel orthophonique) nous avons pu engager du personnel temporaire pour assurer le suivi des traitements.

Perfectionnement cantonal et formation permanente

Le perfectionnement cantonal a porté cette année sur les « Secrets, traumatismes et transmissions et leurs effets sur la cognition » avec M. Robert Neuburger.

Les orthophonistes ont fait de nombreuses formations, en particulier dans le domaine logico-mathématiques, voix et à l'examen du quotient intellectuel.

Les responsables ont suivi la formation au management organisée par le Service des ressources humaines.

Colloques hebdomadaires

Dans un souci d'efficacité et d'amélioration financière, les colloques ont été réorganisés. Les colloques sont devenus plus courts, par contre une fois par mois, nous avons un colloque long qui permet d'inviter des personnes extérieures ou d'aller visiter des lieux en rapport avec notre pratique. Les heures libérées ont été utilisées pour des prestations thérapeutiques.

Nous avons donc visité lors de nos colloques mensuels le CERAS en février 2006 et Sombail Jeunesse en septembre 2006. Nous avons également invité Mme Séverine Favre psycholo-criminologue à la police cantonale qui nous a parlé d'audition de mineurs et d'intervention en cas de traumatisme.

Plusieurs colloques ont été consacrés à une réflexion sur la nouvelle répartition des heures de travail, sur l'annualisation et sur les nouveaux cahiers des charges.

Un bon nombre de colloques a été consacré à la RPT (Réforme de la péréquation des tâches Confédération-Canton) et ses conséquences sur l'orthophonie. En effet, dès 2008, l'AI ne prendra plus en charge les prestations relevant de la formation scolaire spéciale, ce qui veut dire que les traitements orthophoniques ne seront plus remboursés par cette assurance. Il incombera donc au canton de mettre en place un système pour garantir le financement de ces prestations. Pour plus de détails, on peut consulter le site :

<http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rubrique/rubrique.jsp?StyleType=marron&DocId=15272>

Université

Nous avons accueilli une stagiaire de l'Université de Neuchâtel. Dès 2008, la formation va changer et passer au régime Bachelor/Master. Ces changements auront des influences sur l'accueil des stagiaires, notamment par rapport à la durée des stages.

Groupes de travail

Dès le début de l'année nous avons appris la réactivation du projet Unité de langage en collaboration avec le CERAS. Ce projet a pu voir le jour dès août 2006, l'Unité de Langage est rattachée au CERAS, emploie deux enseignantes spécialisées et s'occupe actuellement de 8 enfants répartis sur tout le canton. A la différence du premier projet l'Unité n'est plus expérimentale mais officielle. Le Centre d'orthophonie continue de collaborer avec l'Unité. Une des co-responsables continue de participer au groupe de pilotage.

Deux orthophonistes spécialisées en surdité continuent de participer à un groupe de travail qui se réunit régulièrement.

Une des co-responsables participe au groupe de travail mandaté par l'Etat pour réfléchir à la réorganisation de la formation scolaire spéciale suite aux changements induits par la RPT. Ce groupe va rendre un rapport final mi-janvier 2007 à l'intention du Conseil d'Etat.

Statistiques

Le volume des cas reste stable. Le pourcentage de cas AI continue à légèrement augmenter. On constate une augmentation des cas de langage oral, les enfants sont signalés plus jeunes et plus fréquemment par les pédiatres. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces signalements précoces qui permettent d'offrir des soins appropriés le plus vite possible.

Les délais d'attente pour les examens sont plus courts (environ deux mois) et les traitements jugés nécessaires peuvent démarrer assez rapidement après le bilan initial. La gestion mise en place depuis bientôt deux ans concernant la répartition des cas commence à porter ses fruits.

Divers

Depuis le début de l'année, nous ne prenons plus en traitements des enfants dont le domicile fiscal est hors commune, ceci est une conséquence de la suppression de la subvention cantonale. Par contre, les cas qui étaient déjà en cours bénéficient d'une poursuite du traitement.

La collaboration avec les Ecoles primaire et secondaire en ce qui concerne la mise en place des mesures d'assouplissement pour les élèves souffrant d'un grave handicap (langagier en ce qui nous concerne) a été fructueuse et continue de fonctionner à satisfaction.

Depuis quelques temps, l'assurance maladie de base ne rembourse plus les examens complémentaires effectués par les neuropsychologues. D'autre part, l'OCOSP a diminué ses prestations en matière d'orientation scolaire. Ces deux phénomènes nous posent un problème car nous ne savons plus à qui nous adresser pour orienter nos traitements dans les cas complexes. Ce sujet sera traité au colloque cantonal des responsables de l'orthophonie en 2007.

Au printemps 2006, profitant de la Journée européenne du langage, nous avons organisé une journée « Portes ouvertes » dont le titre était « Communiquer, c'est grandir ». Grâce au travail efficace du chargé de communication nous avons bénéficié d'une bonne couverture médiatique, ce qui a contribué au succès certain de cette journée. Les nombreux visiteurs ont pu découvrir nos locaux, notre matériel de travail et s'entretenir avec les orthophonistes.

Sécurité

POLICE LOCALE

Corps de Police

1. Préambule

L'activité du Corps de police a été essentiellement rythmée par le projet Grande Abeille. Ce projet novateur qui a vu l'intégration du Corps de police et de ses tâches dans la police cantonale, peut être qualifié d'exemple en termes de restructuration structurelle sur le plan cantonal et extra-cantonal. Tout en respectant l'autonomie politique communale en matière de sécurité publique, il modifie fondamentalement l'organisation policière de notre canton.

Avec toute la compréhension et la déférence qu'il convient d'avoir pour les états d'âme ressentis par le personnel, les objectifs fixés ont été respectés et le projet réussi.

2. Personnel

Durant les différentes phases du processus de réorganisation et de transfert, le personnel a fait preuve de beaucoup de compréhension et d'indulgence, malgré un sentiment de déception et de perte de confiance omniprésent.

Des efforts particuliers ont été consentis et déployés pour conduire simultanément le projet et accomplir l'activité quotidienne tout en maintenant la formation, les stages pratiques et les travaux de transformations de l'Hôtel de Ville.

On relèvera également que les transferts de personnes se sont déroulés par étapes, tant au niveau de la ville qu'au niveau du canton. Mis à part certaines exceptions, au fur et à mesure qu'une personne rejoignait l'une ou l'autre entité, elle emportait également l'activité correspondante. Cette forme d'arrangement exigeait des réadaptations régulières, entraînant un accroissement provisoire voire temporaire de la polyvalence de la part du personnel. Mais elle a aussi permis de compenser le compte des heures supplémentaires et des jours fériés qui avoisinait un peu plus de 10'000 heures au début de l'année et lequel a été diminué à quelque 500 heures à la fin du mois de novembre.

2.1. Effectifs

Au 1^{er} janvier 2006, l'effectif du Corps de police s'élève à 72 personnes et représente 71,1 postes pour 74 postes budgétés.

Admissions

Au 1er janvier

1 Aspirant

Aspirant à l'Ecole de police 2006

Démissions

Au 31 mars

1 Appointé

Engagé à Sombaille Jeunesse

Au 30 juin

1 Aspirant

Au 31 décembre

1 Sergent-major

Transferts

Au 31 mai

1 Collaboratrice

Transfert au SIS (mobilité interne)

Au 30 juin

1 Sergent-Major

Transfert à la PCN

Au 31 juillet

1 Appointée

Transfert à la PCN

1 Sergent

Transfert à la PCN

Au 31 décembre

1	Capitaine	Transfert à la PCN
1	Lieutenant	Transfert à la Chancellerie/CH (mobilité interne)
8	Sergents	Transfert à la PCN
7	Caporaux	Transfert à la PCN
11	Appointés	Transfert à la PCN
16	Agents	Transfert à la PCN
1	Aspirant	Transfert à la PCN
1	Collaboratrice	Transfert à la PCN

Fonctionnaires transférés au Service du Domaine public (au 1^{er} janvier 2007)

1	Officier	Lieutenant	
1	Sous-officier	Sergent	
2	Appointé-e-s		
6	Auxiliaires	4 femmes, 2 hommes	
9	Employé-e-s civil-e-s	1 x 50%	
19	Total	Hommes	11
		Femmes	8

Retraites**Au 31 août**

1	Premier-Lieutenant	Retraite anticipée
---	--------------------	--------------------

Fonctionnaires de Police (au 31 décembre 2006)

Officiers (Capitaine, Lieutenants)	3
Sous-officier supérieur (Sergent-major)	1
Sous-officiers (9 Sergents, 7 Caporaux dont 1 femme)	16
Appointé-e-s et agent-e-s (11 appointés, 2 appointée, 15 agents et 2 agentes)	30 1 x 60%
Auxiliaires (4 femmes, 2 hommes)	6
Total	56

Employés civils

Secrétariat	1
Bureau du fourrier	1
Service technique	2
Service des amendes d'ordre	1
Brigades d'intervention	2
Service informatique	1
Réception	2 1 x 50%
Total	10
Total général	66 (65.1 postes de travail)
Hommes	53
Femmes	13

Employés temporaires

Apprenti-e (1 femme)	1
----------------------	---

2.2. Véhicules

Le parc des véhicules à disposition est composé de :

- 6 voitures de patrouille (2 à la Brigade de circulation, 3 à la Police d'intervention et 1 à la Brigade administrative).
- 1 voiture équipée d'une installation fixe pour les contrôles radar
- 1 fourgon de commandement
- 1 fourgon d'intervention
- 1 fourgon pour le maintien de l'ordre
- 1 fourgon pour le transport de personnes
- 1 fourgon « Pol-routes »
- 1 véhicule civil polyvalent

- 8 motos
- 2 vélos VTT

A été changé en raison de son état

- voiture de patrouille (à la Police d'intervention)

Au 31 décembre 2006, les véhicules sont vendus à la police cantonale neuchâteloise. Seuls restent pour le service du domaine public :

- 1 fourgon pour le transport de personnes
- 1 fourgon « Pol-routes »
- 2 vélos VTT

3. Instruction

Avec la décision d'adhésion à la Police unique, l'organisation du bureau de l'instruction a été sensiblement adaptée. Le responsable, outre les cours de formation professionnelles qui lui étaient destinés, était engagé en qualité de formateur à l'Ecole Régionale d'Aspirants de Police à Colombier. A ce titre, il était également chargé de l'organisation de la formation continue des policiers sur la plan cantonal.

La formation continue du personnel était limitée aux cours de répétition obligatoires et aux besoins exigés par le transfert du personnel de l'entité cantonale.

D'une manière générale, l'enseignement pratique dans le domaine judiciaire s'est déroulé dans le cadre de l'activité en composant des patrouilles mixtes et plus spécifiquement au Centre Cantonal de Formation de la Police à Colombier ainsi qu'au sein du Corps par des formateurs issus des brigades.

La gestion et le contrôle de la formation relevaient du responsable du bureau de l'instruction et s'effectuaient à distance depuis le CCFP.

Au 1^{er} juillet, dans le contexte du projet Grande Abeille, le responsable du bureau de l'instruction a été transféré à la Police cantonale, plus précisément au Centre Cantonal de Formation de la Police à Colombier.

Dans la première quinzaine de mois de septembre, deux instructeurs ont été détachés à l'ERAP pour la formation des aspirants de langue francophone de la Police cantonale bernoise.

Avec les contraintes cumulées découlant essentiellement de la procédure d'unification, plusieurs personnes n'ont pas été en mesure de suivre les modules informatiques auxquels elles avaient souscrit.

4. Police d'intervention

Le projet Grande Abeille a grandement influencé l'organisation de la police d'intervention. Il en découle que le relevé des activités de cette section émerge dans la statistique de la nouvelle entité. Dès le 1er janvier, il a été mis en place le concept "Police 2006" qui retenait les processus police-secours et police de proximité.

L'engagement de police-secours s'effectuait par la CET avec des patrouilles au départ de Sispol, ceci à l'exception d'une patrouille de réserve qui était disponible depuis l'Hôtel de Ville et qui était issue de la police de proximité.

Dans le fonctionnement, ce concept était lourd et ne donnait pas satisfaction. En effet, après quelques mois d'activité il est apparu des difficultés de coordination, de gestion et de vision d'ensemble.

Dans une première phase, il a été réorganisé la structure. Police-secours a été entièrement stationné à Sispol. Ainsi le personnel effectuait des stages d'un mois par rotation à police-secours avec prise et fin de service à cet endroit.

Simultanément, il était réorganisé la centrale de transmissions ainsi que la réception du public dont les heures d'ouverture ont été limitées à un horaire de jours ouvrables. Il en était de même de l'horaire du personnel policier stationné à l'Hôtel de Ville et affecté à la police de proximité. De l'horaire de 3 X 8 heures qui a été abandonné, il a été passé à un horaire de 2 X 8 heures du lundi au samedi. Subsistaient les adaptations nécessitées par des manifestations publiques se déroulant en fin de semaine ainsi qu'une présence nocturne les week-ends.

Ensuite, il a été procédé à un glissement des activités par étapes. La nouvelle structure de la 6^{ème} brigade et l'affectation du personnel dans les sections respectives de police-secours et de la police de proximité sont devenus effectifs au 1er novembre.

Alarmes "agression-effraction"

La totalité des alarmes et dossiers des objectifs reliés (établissements bancaires-musées-commerces-grands magasins-usines) ont été transférés à la CET de la police cantonale dans le courant du premier trimestre.

Téléalarmes S8 et alarme technique

Les secours aux personnes disposant d'un système d'alarme S8 ainsi que l'alarme technique "Ascenseurs de la gare" ont été confiés au SIS des Montagnes neuchâteloises.

Centrale des télécommunications

Avec les changements opérés, en dehors de l'horaire journalier, les appelants étaient invités à composer les numéros de secours 117 / 118 et 144 en cas d'urgence et pour les autres causes non urgentes, de bien vouloir rappeler durant les heures d'ouverture du poste.

5. Brigade de circulation

Ce service du Corps de police s'occupe de toutes les tâches inhérentes à la circulation urbaine. Il est dirigé par un Lieutenant et est composé de deux Sergents, deux Caporaux, trois Appointés, un Agent et six Auxiliaires. La Brigade scolaire, subordonnée à la Brigade de circulation, est composée d'un Sergent et d'une Appointée. Ces collaborateurs sont pratiquement détachés à l'année et ont été transférés à l'Education routière de la police cantonale dès le 1^{er} août 2006.

En cours d'année, le service a connu quelques mutations; l'Agte C. Jaberg a été nommée Appointée. L'Appointé S. Voisard a démissionné avec effet au 31 mars 2006.

En prévision du transfert du Corps de police à la police cantonale, six motos ainsi que le véhicule radar ont été livrés à la Police cantonale dans le courant du mois d'octobre.

Durant l'année, la Brigade a procédé à : 105 contrôles de la vitesse limitée, 72 contrôles routiers, 3 contrôles OTR-1, 3 contrôles OTR-2, 2 contrôles SDR, 5 convoys et escortes, 127 services d'ordre, 53 véhicules mis en fourrière.

Deux campagnes de contrôle du respect de la vitesse limitée, soit du 18 au 21 avril (22 contrôles) et du 21 au 25 août (26 contrôles) ont été effectuées. Ces dernières ont pour objectif d'améliorer la sécurité aux abords des établissements scolaires. Ils sont comptabilisés dans la rubrique «contrôles de la vitesse limitée».

Services d'ordre.

L'organisation de 18 des 127 services d'ordre effectués ont nécessité la présence de plus de 10 personnes, soit :

2 avril	Carnaval
20 mai	Fête de Mai
21 mai	Xamax – Sion
13 juin	Tour de Suisse cycliste
14 juin	Tour de Suisse cycliste
21 juin	Trans-neuchâteloise VTT
1 ^{er} juillet	Les Promotions
7 juillet	Gigathlon
8 juillet	Gigathlon
24 juin	Mégabike
Du 15 avril au 21 mai	8 matches du FC Xamax

Les 13 et 14 juin, dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la maison VAC, la caravane du Tour de Suisse cycliste composée de 21 équipes regroupant 168 coureurs et 300 véhicules a fait halte à La Chaux-de-Fonds. L'arrivée de la 5^{ème} étape et le départ de la 6^{ème} étape se déroulaient dans l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, à la hauteur de la maison VAC. L'entier du centre-ville a été fermé au trafic durant 36 heures pour permettre le bon déroulement de la manifestation. Il a été engagé 45 policiers et 12 pols-routes. De plus, 36 commissaires veillaient à la sécurité des usagers aux abords des passages pour piétons et dans la zone d'arrivée.

Les 7 et 8 juillet, Polyexpo a été le centre névralgique de la compétition de Gigathlon. Cette manifestation a réuni 5400 athlètes venus s'inscrire le vendredi. Une partie d'entre eux a dormi sur les sites environnants pour repartir le lendemain matin. Un jour de départ en vacances et de fête des Promotions au Locle, 1300 véhicules ont été parqués sur la voie publique. L'arrivée des concurrents avait lieu un jour ouvrable, ce qui excluait l'usage des parkings sur fonds privé. En outre, la pluie a rendu le pré, sis au nord du paddock du Jura, impraticable pour le parage de véhicules. Si le projet de réalisation d'un parking avait été mené à terme, il y aurait eu 170 voitures de moins sur la voie publique.

Le service d'ordre de la foire-exposition « Modhac » est assuré en alternance par un caporal, deux appointés, 1 agent, 4 auxiliaires, 4 pols-route du SIS. Elle a attiré 57'000 visiteurs pour 4'788 véhicules. Cette manifestation se déroule sur le site de Polyexpo où les organisateurs réservent le parking extérieur aux exposants. Le parage des visiteurs de cette exposition se reporte sur la voie publique. La police s'occupe de stationner ces véhicules dans les rues avoisinantes. En

soirée, nous pouvons toutefois compter sur la bienveillance des usines alentour qui mettent gracieusement leurs parcs à disposition. Le problème persiste toutefois dans son entier durant la journée, soit lorsque le trafic routier est dense.

Au même endroit et selon le même schéma que pour Modhac, du 7 au 10 décembre, le « Marché de Noël » a nécessité la présence d'un agent, quatre auxiliaires et deux Pol-routes pour assurer le bon déroulement de la manifestation. 2360 véhicules ont été comptabilisés sur 4 jours. Cet événement a lieu à une saison où, lors de chutes de neige, la largeur des rues peut être fortement diminuée par les andains de neige et occasionne un surcroît de travail pour le personnel de service.

Il importe à nouveau d'attirer l'attention de l'Autorité sur l'absence de places de parc publiques aux abords de ce complexe qui attire de nombreuses manifestations. Le parcage notamment lors du Gigathlon s'est fait jusque sur la future route de la H 20 !!! La circulation sur l'axe « H 20 », L.-J. Chevrolet et Crêtets sera en augmentation et ne permettra plus le stationnement de véhicules dans ces rues et nous devons étendre le service avec un risque d'augmentation d'effectif pour gérer le tout alors que nous avons diminué le personnel de 1/3.

L'organisation de cinq services d'ordre, de défilés et manifestations dans l'avenue Léopold-Robert a nécessité le blocage de cet axe principal. Nous tenons à signaler l'importance du dispositif à mettre en place pour garantir une déviation du trafic routier et des transports publics. Nous ne pouvons que déplorer l'absence de bretelle de contournement de la ville qui pourrait supporter cette surcharge de trafic.

Engagement de la section SIS Police-route

Lors de l'organisation de grands services d'ordre se déroulant sur plusieurs jours ou nécessitant un engagement important de collaborateurs, l'effectif total de la brigade de circulation, voire du Corps de police ne suffit pas pour gérer le trafic routier. La section Police-route du SIS des Montagnes neuchâteloises a été sollicitée pour épauler nos services lors des manifestations suivantes :

2 avril	Carnaval	10 pols-rte
21 avril	Dahu Festival	5 pols-rte
22 avril	Dahu Festival	5 pols-rte
20 mai	Fête de Mai	8 pols-rte
21 mai	Xamax – Sion	4 pols-rte
13 juin	Tour de Suisse cycliste	12 pols-rte
14 juin	Tour de Suisse cycliste	9 pols-rte
21 juin	Trans-neuchâteloise VTT	8 pols-rte
1 ^{er} juillet	Les Promotions	11 pols-rte
7 juillet	Gigathlon	6 pols-rte
8 juillet	Gigathlon	6 pols-rte
24 juin	Mégabike	9 pols-rte
9 septembre	Xamax – Wil	3 pols-rte
Du 27 oct. au 5 novembre	Modhac	4 pols-rte
Du 7 au 10 décembre	Marché de Noël	3 pols-rte
Janvier à février et septembre à décembre	23 matches de hockey	2 pols-rte

L'apport de ce personnel compétent permet à la Brigade de circulation de répondre aux besoins lors de grands services d'ordre et nous ne pouvons qu'exprimer notre satisfaction quant à la collaboration de ce personnel dont le dévouement contribue grandement au succès des faits énumérés ci-dessus.

Circulation

Le réaménagement de la Place du Marché a donné lieu à diverses palabres dans la population. La perte de plusieurs places de parc remplacées par des bandes longitudinales pour piétons préfigurant les futurs trottoirs n'a pas été comprise comme un réaménagement de cette place. La mise en accès interdit de la rue du Stand, en direction sud, est diversement respectée par les conducteurs qui ont l'habitude de passer là depuis plusieurs années. L'utilisation par les maraîchers de la rue Guillaume Ritter, à l'ouest de la place du Marché, les samedis génère des difficultés pour les véhicules qui s'engagent dans la rue du Marché. Une solution consisterait à interdire l'accès à la rue du Marché depuis J.-P. Zimmermann et ainsi que le parcage dans ce tronçon de rue. Il convient toutefois de préciser que la partie Est de la place du Marché, utilisée auparavant par les étals, l'est maintenant pour le stationnement des véhicules des maraîchers.

L'aménagement de zones 30 km/h et de trottoirs continus en différents endroits de la ville implique une redistribution des règles de comportement des conducteurs et des piétons. En effet, le piéton est prioritaire et peut poursuivre son chemin alors que l'automobiliste perd toute priorité à l'approche d'un trottoir continu comme le prévoit la législation en matière de circulation routière. Une campagne de sensibilisation sera conduite via les Directions des écoles primaire et secondaire pour les enfants et les parents. De plus, dans le courant du printemps 2007, il en sera de même pour les automobilistes.

Parcage

Le contrôle du parcage au centre-ville est effectué principalement par six auxiliaires de police. Ce personnel participe également à la réalisation des services d'ordre et de certains contrôles routiers. L'accroissement du nombre de places de stationnement à durée limitée ainsi que l'indiscipline des conducteurs donne bien du travail à ce personnel. La dispersion des endroits à contrôler et la mobilité accrue requise durant les services d'ordre justifieraient l'acquisition d'un moyen de déplacement.

Parcage sur les trottoirs

La problématique du parcage sur les trottoirs a fait l'objet de diverses interventions de citoyens. Le contrôle du stationnement et la sécurité des espaces piétonniers font partie des missions quotidiennes de la police. Une attention accrue a été portée sur ce type d'infractions. Le nombre de contraventions concernant le stationnement sur les trottoirs montre que la loi est appliquée dans toute sa rigueur.

Mesures hivernales

L'offensive de la saison hivernale a débuté à mi-novembre et s'est étendue jusqu'au début du mois d'avril. Elle a généré la délivrance de 4487 amendes d'ordre. L'indiscipline des propriétaires de véhicules a donné lieu à 34 interventions pour des voitures-ventouses et a entraîné la mise en fourrière de 22 véhicules. Les actions menées en coordination avec les travaux publics ont permis à ce service de mener à bien sa mission. Il faut toutefois relever que les chutes de neige du mois de mars ont mis en évidence les limites de la politique de déneigement sans évacuation du manteau neigeux. Quelques rues ont dû être fermées à la circulation. Si les chutes de neige avaient perduré, de telles mesures auraient été nécessaires dans plusieurs endroits de la ville.

Le contrat passé avec la maison « Alfaset » pour la pose et la dépose de la signalisation hivernale donne entière satisfaction. Elle permet au service de la signalisation de vaquer normalement à ses occupations qui sont en constante augmentation, notamment en raison du nombre important de chantiers et de modifications de circulation dans certains quartiers.

Rapport taxis

L'état au 31 décembre 2006 est de six entreprises, soit :

- 4 concessions de type "A" (stationnement sur la place de la Gare).
- 2 concessions de type "B" (stationnement sur terrain privé).

Responsables des entreprises

Concessions A

Taxis Réunis	Mme SCHALLER Madeleine
Taxis A.B.C.	M. JEANMAIRE Pierre-Alain
Taxis Bleus	M. DIAS Pedro
Taxis Euro-Taxis	M. GUENIN Daniel

Concessions B

Taxi Handicap	M. VOUTAT André
Handitaxi	Mme DIAS Anabela

Admissions

Durant l'année, huit demandes d'autorisation d'exercer ont été retenues et ont reçu l'approbation du Conseil communal.

Il s'agit des personnes suivantes :

M. MARTI Willy, domicilié Crêt-du-Locle 5d, 2322 Le Crêt-du-Locle

M. JACCARD Loïc, domicilié rue des Envers 20, 2400 Le Locle

Mme WALDBURGER Pierrette, domiciliée rue de la Sagne-Eglise 146, 2314 La Sagne

Mme OTHENIN-GIRARD Nicole, domiciliée rue des Crêtets 2, en ville

M. MARTINS LEITE Luis, domicilié rue de l'Arc-en-Ciel 20, en ville

M. BOUMEHDI Abdelkhalak, domicilié rue du Locle 28, en ville

M. MONNET Sandy, 1982, domicilié rue du Succès 29, en ville. Il est passé du statut de chauffeur indépendant à chauffeur auxiliaire.

M. NOBS Kurt, 1957, domicilié rue de l'Hôtel-de-Ville 57, en ville. Il est passé du statut de chauffeur auxiliaire à chauffeur indépendant.

Démissions

M. DROXLER Jean-Jacques, domicilié rue de France 80, 2400 Le Locle

Recensement

A ce jour: 36 chauffeurs dont 9 auxiliaires et 26 véhicules dont 4 sont immatriculés en plaques interchangeables.

Accidents de circulation

243 accidents desquels on déplore 78 blessés et 1 mortel.

Nombre de véhicules sur le territoire communal en 2006

Voitures	18'405
Camions	301
Remorques	1'275
Véhicules agricoles	305
Motocycles	1'357
Motocycles légers	238
Véhicules de travail	169
Total	22'050

5.1. Chantiers 2006

Aménagements routiers

Mars Sur le territoire communal de La Chaux-de-Fonds, la vitesse est limitée à 60 km/h, aux Grandes-Crosettes – au Torneret – aux Roulets et aux Herses.

Mai Des signaux "Circulation interdite aux voitures automobiles – aux motocycles et cyclomoteurs" (OSR No 2.14) avec mention "Excepté Services publics – riverains – restaurant" ont été posés à l'entrée des accès conduisant au Bas-Monsieur.

Juin A la hauteur du nouveau bâtiment "La Comète", rue de la Ronde 28-30-32-34, une nouvelle signalisation a été posée et marquée;

1 case livraisons à la hauteur de l'immeuble rue de la Ronde No 30.

2 cases pour personnes handicapées à la hauteur de l'immeuble rue de la Ronde No 30.

3 cases de stationnement limitées à 30 minutes, à la hauteur de l'immeuble rue de la Ronde No 32.

Juillet Suite à un nouveau plan d'aménagement réalisé par le Service d'urbanisme, le marquage et la signalisation sur la place du Marché sont modifiés à titre d'essai;

- Les places de stationnement, côté Nord et Sud de la place du Marché ont été effacées et remplacées par un marquage jaune au sol " bande longitudinale pour piétons" et préfigurant le futur trottoir.

- Au centre de la place du Marché, dans la rue du Stand, deux cases zones bleues et deux cases pour personnes handicapées ont été aménagées.

- La rue du Stand, entre la place du Marché et la rue Neuve, est mise en accès interdit du Nord au Sud, ainsi que la rue Charles-Edouard-Guillaume et la place du Marché.

- La rue Guillaume-Ritter est mise en accès interdit du Sud au Nord, entre la place du Marché et la rue Charles-Edouard-Guillaume.

- La rue Charles-Edouard-Guillaume est mise en impasse, à l'intersection avec la rue Jean-Paul-Zimmermann.

Dans la rue du Parc, sur le tronçon compris entre les rues du Docteur-Coullery et du Modulor, le parage a été réglementé de la façon suivante:

- Zone bleue des deux côtés ;

- 4 places limitées à 30 minutes à la hauteur de Parc 33.

Sur la place de la Gare, à la hauteur de l'immeuble No 4, 8 places limitées à 15 minutes, une case pour personne handicapée et une case interdite au parage ont été aménagées.

Août Le signal « vitesse 50 km/h – limite générale » placé dans le boulevard des Eplatures à la hauteur de l'immeuble No 37 a été avancé à la hauteur de l'immeuble boulevard des Eplatures No 57.

Septembre Un giratoire est aménagé dans le carrefour formé par les rues: Agassiz – Bois-Noir – Cernil-Antoine.
Octobre Dans la rue du Pont, à la hauteur du nouveau bâtiment "La Comète", immeubles Pont Nos 23-25, le stationnement a été aménagé de la façon suivante:

- A la hauteur des entrées Pont Nos 23-25, des places de stationnement limitées à 30 minutes ont été aménagées.
- A la hauteur de l'entrée de l'immeuble rue du Pont No 25, 2 places pour personnes handicapées, 1 case interdite au parage et 2 places de stationnement limitées à 30 minutes ont été aménagées.

Le lundi 23 octobre 2006, des installations permettant de mesurer la vitesse, ainsi que le respect de la signalisation lumineuse ont été mises en fonction dans le boulevard de la Liberté, à la hauteur des immeubles Nos 18-20.

A la même date, une installation, ne contrôlant que la vitesse a été posée dans la rue Louis-Joseph-Chevrolet, à la hauteur des immeubles Nos 12 et 29.

Le marquage dans la rue Louis-Joseph-Chevrolet, entre le chemin de la Combeta et le giratoire de la Combe-à-l'Ours, qui était en attente depuis l'automne 2005 a finalement été effectué par les peintres de la commune. Une voie de circulation pour les véhicules des transports en commun a été aménagée.

Novembre Aménagement de deux cases limitées à 30 minutes, dans la rue du Maire-Sandoz, à l'Ouest de l'immeuble Serre No 130.

La vitesse des véhicules est limitée « zone 30 km/h » dans les rues de Gibraltar, du Docteur-Kern, de la Côte, du Général-Dufour, de Bellevue, de l'Etoile, de la Place-d'Armes, du Jura, dans le périmètre délimité par les rues de la Croix-Fédérale, du Crêt, de l'Hôtel-de-Ville, du Mont-d'Amin.

La vitesse dans la rue de la Charrière, entre les rues du Versoix et du Marais est limitée à 40km/h.

La vitesse des véhicules est limitée « zone 30 km/h » dans le quartier de la vieille ville, comprenant les rues: du Puits, du Soleil, de l'Industrie, des Sagnes, des Terreaux, des Fleurs, des Moulins, du Sentier, St-Hubert, du Gazomètre, dans le périmètre délimité par les rues de la Balance, du Versoix, de la Charrière, du Marais et du Collège.

La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h dans la rue de Beau-Temps.

A chaque entrée des zones 30 km/h, des trottoirs continus ont été construits.

Durant l'année 2006, marquage également de: 10 nouveaux passages piétons, 6 cases interdites au parage et 7 cases pour personnes handicapées

Fonds privés : 5 propriétaires de biens immobiliers ont effectué les démarches nécessaires pour interdire le parage sur leur fonds privé, à l'exception des ayants-droit.

Travaux sur la chaussée:

Au printemps ont débuté comme chaque année les travaux importants pour le remplacement des conduites souterraines.

3 avril au 21 avril	Rue du Collège-Industriel, entre les rues de la Paix et Jardinière, pose de conduites pour le CAD.
3 avril au 2 juin	Rue de l'Etoile, entre les rues de la Côte et de Bellevue, pose de conduites eau – gaz – électricité.
3 avril au 16 juin	Rue du Bois-Noir, entre les immeubles Nos 45 et 49 et rue de l'Eclair, entre les immeubles Nos 56 et 60, pose de conduites eau – gaz – électricité.
3 avril au 28 juillet	Rue des Electrices, entre les rues du Petit-Château et du Haut-des-Combes. Rue du Haut-des-Combes, entre les rues des Tilleuls et de la Montagne, remplacement de conduites eau- gaz- électricité.
10 avril au 5 mai	Rue des Terreaux 15, pose de conduites pour le CAD.
10 avril au 15 septembre	rue David-Pierre-Bourquin, entre les rues de la Reuse et du Grenier, réfection complète de l'infrastructure. Au terme des travaux, la rue David-Pierre-Bourquin a été mise en accès interdit d'Ouest en Est.
18 avril au 15 mai	Avenue Léopold-Robert, artère Nord et Sud, à la hauteur d'Espace, pose de conduites pour le CAD.
18 avril au 30 juin	Rue Daniel-Jeanrichard, entre les rues du Midi et du Casino, réfection complète de l'infrastructure.

18 avril au 28 juillet	Rue du Collège, entre les rues de la Pâquerette et de l'Etang y compris, entre l'immeuble Etang No 6 et la rue du Collège, pose de conduites électriques.
18 avril au 10 novembre	Construction d'un giratoire dans le carrefour rue des Crêtets –boulevard de la Liberté. S.I.M. pose également à cet endroit jusqu'à la hauteur de la rue du Commerce, des conduites eau-gaz-électricité. Les travaux publics en profitent également pour des travaux sur le collecteur. Les travaux de finitions du giratoire et les creusages pour les travaux sur le collecteur seront terminés en 2007. Ces travaux sont dirigés et suivis par les Ponts et Chaussées.
24 avril au 11 juillet	Rue Numa-Droz, entre les rues Volta et des Entilles, remplacement de la conduite d'eau et pose de conduites électriques.
1 ^{er} mai au 30 juin	Rue de la Croisée, à l'Ouest de l'immeuble Crêtets No 32 et parc des Crêtets, entre les rues de la Croisée et Jacob-Brandt, pose de conduites électriques.
2 mai au 27 juin	Rue de la Croix-Fédérale, entre les immeubles Nos 11 et 27, tubage de la conduite de gaz.
29 mai au 17 août	Rue de la Place-d'Armes, entre les rues de la Chapelle et du Crêt et rue de l'Est entre les rues de la Place-d'Armes et de l'Etoile, réfection complète de l'infrastructure.
29 mai au 31 décembre	Pont des Eplatures, entre les giratoires du Grillon et de la Combe-à-l'Ours, élargissement de la chaussée, ce chantier n'est pas terminé et sera repris au printemps 2007. Ces travaux sont dirigés et suivis par les Ponts et Chaussées.
11 juillet au 3 août	Rue Charles-Humbert, entre l'immeuble No 4 et la rue de la Reuse, remplacement de la conduite d'eau.
3 juillet au 27 juillet	Place de la Gare, entre l'immeuble Léopold-Robert No 65 et l'immeuble Musées No 58, pose de conduites électriques.
3 juillet au 7 septembre	Rue Jardinière, entre les immeubles Nos 89 et 99, ainsi que la traversée de la rue des Armes-Réunies, à l'intersection avec la rue Jardinière, réfection du collecteur et de la conduite d'eau.
2 août au 11 août	Ruelle Montbrillant, entre l'immeuble No 3 et le passage de la Feuille-du-Dimanche, pose d'une conduite de gaz.
8 août au 10 novembre	Rue de la Loge, entre l'immeuble No 8 et la rue du Grenier, réfection complète de l'infrastructure.
8 août au 13 octobre	Rue du Maire-Sandoz, entre l'avenue Léopold-Robert et la rue du Parc et rue du Parc entre l'immeuble No 133, pose de conduites électriques.
9 août au 24 novembre	Rue du Progrès, entre les rues du Dr-Coullery et du Stand, pose de conduites électriques et tubage de la conduite de gaz. Rue du Progrès entre les rues du Stand et de Bel-Air, pose de conduites électriques. Rue des Moulins, entre les rues de la Charrière et de Bel-Air, pose de conduites électriques-gaz et collecteur. Rue de la Charrière, entre l'immeuble no 2 et la rue des Moulins, pose de conduites électriques.
14 août au 4 octobre	Rue de Morgarten, entre la rue du Locle et les voies CFF, rue du Locle à la hauteur des immeubles Nos 17 et 19 et à la hauteur des immeubles Nos 10-12-14-16-18, pose de conduites électriques.
14 août au 3 novembre	Rue St-Hubert, entre les rues du Puits et des Terreaux, tubage de la conduite d'eau.
14 août au 17 novembre	Rue des 22-Cantons, entre l'immeuble No 29 et 51, pose de conduites eau-gaz-électricité.
15 août au 6 octobre	Place de la Gare, côté Est, dans la rue des Musées à la hauteur de l'immeuble No 60 et dans l'avenue de la gare, à l'Est de l'immeuble Léopold-Robert No 63, pose de conduites pour le CAD et remplacement de la conduite de gaz.
16 août au 17 novembre	Rue des Crêtets, entre l'immeuble No 106 et la rue du Mont-Racine – rue du St-Gothard entre les rues du Commerce et de l'Helvétie – rue des Champs entre l'immeuble no 19 et la rue du St-Gothard, pose de conduites eau-gaz-électricité-CAD.
21 août au 24 novembre	rue des Crêtets, entre l'immeuble No 25 et la rue des Régionaux et rue des Régionaux entre les rues des Crêtets et David-Pierre-Bourquin, coupe des arbres - pose de nouveaux arbres et réfection complète des trottoirs.
2 octobre au 30 octobre	Rue du Doubs, entre les immeubles Nos 115 et 135, remplacement de la conduite de gaz.
2 octobre au 2 novembre	Rue de Morgarten, entre les rues des Bouleaux et du Locle, pose de conduites pour Calex.

17 octobre au 1^{er} décembre Suite à la rupture de la conduite d'eau dans la rue Jaquet-Droz, à la hauteur de l'immeuble No 31, la rue du Casino a été fortement endommagée. Le revêtement a été réfectionné sur toute sa surface, entre les rues Jaquet-Droz et Daniel-Jeanrichard. La conduite d'eau a été remplacée dans la rue Jaquet-Droz, entre l'immeuble No 31 et la rue du Casino.

Récapitulation des fouilles par catégorie:

Chauffage à distance	:	31
Cablecom	:	2
Eau	:	75
Gaz	:	71
Electricité	:	101
Collecteur	:	27
Télécommunications	:	184
Regards	:	107
Capsule d'eau	:	36
Trottoirs annoncés	:	21
Divers	:	36
TOTAL	:	691

Démolition d'immeubles: Aucun immeuble n'a été démoli en 2006.

Pose de revêtements hydrocarbonés à chaud:

Rue du Manège et du Crêt, entre les rues du Grenier et de l'Etoile, Avenue Léopold-Robert, artère Nord et Sud, entre la rue Maire-Sandoz et le giratoire Locle-Volta, Carrefour Président-Wilson – Maire-Sandoz, Rue du Succès entre les rues du Nord et la rue des Recrètes, Rue du Doubs entre les rues du Docteur-Coullery et du Balancier, Avenue Léopold-Robert, entre les rues de la Fleur-de-Lys et Jaquet-Droz, Rue Agassiz, entre l'immeuble place du Tricentenaire 1 et la rue du Tertre.

Réfection de revêtements d'enrobés coulés à froid:

Rue des Entilles, entre l'avenue Léopold-Robert et la rue Numa-Droz, Rue de la Croisée, entre les rues du Commerce et des Crêtets, Rue du Haut-des-Combes, entre la rue du Docteur-Coullery et des Tilleuls, Rue Volta, entre la rue du Locle et la rue Numa-Droz, Rue de la Ronde, entre l'immeuble No 9 et la rue de la Balance.

Boucles inductives pour la signalisation lumineuse:

Suite à des conduites qui se sont rompues ou à des creusages pour l'assainissement des infrastructures, les boucles inductives ont été détériorées aux endroits suivants:

- Avenue Léopold-Robert, artère Nord, à l'intersection avec la rue du Balancier (rupture de la conduite d'eau).
- Rue du Casino, entre la rue Daniel-Jeanrichard et l'avenue Léopold-Robert. Suite à la rupture de la conduite d'eau dans la rue Jaquet-Droz à la hauteur de l'immeuble No 31, la route s'est soulevée dans la rue du Casino, entre les rues Jaquet-Droz et Daniel-Jeanrichard. Lors du rabotage de l'ancien revêtement bitumineux, les boucles inductives pour le carrefour Casino – Léopold-Robert ont été arrachées.
- Rue de Morgarten, côté Nord, à l'intersection avec la rue du Locle : boucles inductives arrachées suite à des creusages pour la pose de conduites pour Cablex.

5.2 Brigade scolaire et de prévention

Durant l'année 2006, le sergent et l'appointée ont dispensé le programme de l'éducation routière. A partir du 1^{er} août 2006, ces deux personnes ont été intégrées à la brigade d'éducation routière de la police cantonale neuchâteloise. Toutefois, les programmes sont restés inchangés jusqu'à la fin de l'année 2006.

1. Ecole enfantine

Ces enfants ont été initiés au comportement du piéton dans le trafic urbain. Après une brève introduction en classe, différents exercices se sont déroulés dans la rue, notamment quant à la manière de se comporter lorsque les trottoirs sont recouverts de neige.

Périodes : du 23 janvier au 10 février et du 23 août au 13 septembre.

Effectifs : 4 ans : 394

5 ans : 389 Total : 783

2. Degrés primaires

1^{ère} année

Ces élèves ont bénéficié d'une leçon théorique ayant pour thème « La traversée de la chaussée et les règles du piéton ». Une seconde leçon s'est déroulée dans la rue. Cette année encore, les Transports Régionaux Neuchâtelois ont mis un bus à notre disposition, ce qui permet de familiariser les enfants à ce mode de transport et ensuite de se déplacer au centre-ville où tous les élèves ont pu exercer la traversée de la chaussée dans l'avenue Léopold-Robert. Au terme de cette leçon, ils ont reçu un abonnement gratuit pour un mois, sur tout le réseau urbain.

Périodes : du 14 septembre au 2 octobre, théorie.
 du 23 octobre au 3 novembre, pratique.

Effectif : 414

2^{ème} année

Ces élèves ont assisté à une leçon théorique comportant une brève récapitulation des règles du piéton. Ensuite, une leçon pratique s'est déroulée dans la rue. Il s'agit de la campagne du « Merle Blanc ». Grâce à la bienveillance de l'ACS, nous démontrons aux enfants qu'un véhicule ne s'arrête pas instantanément et, à l'aide d'un mannequin surnommé « Pierrot », ce qui se passe lorsqu'on traverse la route sans prendre toutes les précautions d'usage.

Périodes : du 14 septembre au 2 octobre, théorie.
 du 6 au 21 novembre, pratique.

Effectif : 395

3^{ème} année

En classe, après un bref rappel des dangers encourus par le piéton, les enfants apprennent à connaître les principaux signaux routiers, l'équipement prescrit du vélo et les règles élémentaires du cycliste. Ces élèves suivent également une leçon pratique (45 min), à bicyclette, au jardin de circulation.

Périodes : du 9 au 17 mars, théorie.
 du 20 avril au 28 juin, pratique.

Effectif : 406

4^{ème} et 5^{ème} années

Une leçon est dispensée en classe afin de préparer les élèves au jardin de circulation. Lors de la leçon pratique (90 min), les enfants répondent à un petit questionnaire puis mettent les règles en pratique. Ils exercent individuellement la mise en ordre de présélection pour tourner à gauche dans les voies de présélection et sur une route à deux sens de trafic.

Périodes : du 20 mars au 19 avril, théorie.
 du 20 avril au 28 juin, pratique.

Effectifs : 4^{ème} année : 438
 5^{ème} année : 440 Total : 878

Collèges des environs (Bas-Monsieur, Valanvron et Crêt-du-Locle)

Tous les élèves de ces collèges ont été intégrés aux différentes leçons de circulation. Effectif : 76 élèves + 4 élèves d'école enfantine (Crêt-du-Locle).

Classes d'appui et d'accueil

Ces classes ont également participé aux leçons d'éducation routière (théorie et pratique). Effectif : 101 enfants (57 en classes d'appui et 44 en classes d'accueil).

3. Degrés secondaires

6^{ème} année (examen pour cyclistes)

Une première leçon théorique est donnée afin de préparer les élèves à l'examen écrit (35 questions, avec plusieurs réponses possibles pour une seule et même question).

Lors de l'examen pratique, ils testent leur maîtrise de la bicyclette en effectuant un gymkhana. Cette épreuve réussie, ils prennent le départ du parcours en ville. Auparavant, ils ont été orientés sur ses difficultés grâce à un montage vidéo. Comme à l'accoutumée, nous avons pu bénéficier de l'aide de 10 dames qui oeuvrent toujours avec efficacité aux différents postes de contrôle.

Périodes : du 13 au 20 février, théorie et du 9 au 17 mai, pratique.

Résultats :	nombre d'élèves du 1er degré	:	437
	élèves ayant subi les deux épreuves	:	388
	certificats délivrés	:	221
	élèves éliminés après le gymkhana:	24	
	absents - malades - partis - accidentés	:	25
	élèves sans certificats	:	143
	circulation en "accès interdit"	:	74
	résultats insuffisants	:	19

Remarques : aucun élève n'a obtenu le maximum de 100 points

2 élèves ont obtenu	99 points	
2 élèves ont obtenu	98 points	
5 élèves ont obtenu	97 points	
5 élèves ont obtenu	96 points	
10 élèves ont obtenu	95 points	

Nombre de médailles délivrées : 24

7^{ème} année

Une information est donnée concernant les « Jeux et sports sur la route », l'usage des engins assimilés à des véhicules, les bases légales du Droit sur la circulation routière ainsi que la présentation d'un accident de « skate inline ». Les résultats de l'examen cycliste sont brièvement commentés.

Période : du 21 février au 7 mars. Effectif : 464

8^{ème} année

Nous avons dispensé une leçon théorique ayant pour thème « Le cyclomoteur ». Une information est donnée concernant l'obtention de ce permis de conduire ainsi que celui de tracteur, les bases légales régissant leur utilisation et la possibilité du retrait de permis.

Période : du 9 au 19 janvier. Effectif : 475

9^{ème} année

Ces adolescent-e-s ont été mis-es en garde sur les conséquences que peut entraîner un accident de cyclomoteur, notamment la part de responsabilité qui peut être imputée au conducteur lorsqu'une faute grave est commise.

En préambule, il est présenté aux élèves, au moyen de « PowerPoint », les conséquences d'un accident de circulation entre un cyclomotoriste et un piéton.

Période: du 11 au 20 décembre. Effectif : 466

4. Récapitulation

Nombre d'enfants instruits :

Jardin d'enfants :	4 ans et 5 ans	Total :	783
1 ^{ère} année primaire à 5 ^{ème} année primaire		:	2093
Collèges des environs, Classes d'appuis et d'accueil		:	181
6 ^{ème} année secondaire à 9 ^{ème} année secondaire		:	<u>1'842</u>
Nombre total d'élèves instruits			4'899

5. Patrouilleurs-euses scolaires

Durant l'année, 6 patrouilleurs-euses ont cessé leur activité et 8 personnes ont été engagées. Ce qui porte actuellement l'effectif à 35 adultes veillant à la sécurité des élèves aux abords de 11 centres scolaires ainsi qu'aux abords du « Repas de l'écolier » sis à la rue de la Charrière 2 bis. Un nouveau poste de stationnement a été créé dans l'intersection des rues de l'Helvétie/Confédération. Un grand merci aux Directions des écoles primaire et enfantine pour leur précieuse collaboration.

6 Commission technique d'éducation routière (CTER)

Participation à 9 séances : les mercredi 15 février, 15 mars, 26 avril, 24 mai, 14 juin, 5 juillet, 30 août, 27 septembre, 29 novembre.

Séminaires de l'Ecole Normale : Ceux-ci n'ont pas eu lieu durant l'année 2006 pour la simple et bonne raison que les dates nous sont parvenues trop tardivement. Ils auront donc lieu dans le courant du mois de janvier 2007.

7. Mesures éducatives

Durant l'année écoulée, 13 adolescents ont été astreints à une leçon d'éducation routière d'une durée de deux heures, quatre heures ou à un demi-jour de travail. A cet effet, 4 séances ont eu lieu, soit 1 mercredi, 1 vendredi et 2 samedis. Comme à l'accoutumée ces leçons se sont très bien déroulées.

Répartition des différentes fautes :

Circulation sans permis de conduire de cyclomoteur	1
Transport illicite sur cyclomoteur	1
Non-respect de la signalisation, avec accident	1
Non-respect de la signalisation, sans accident	1
Circulation avec « pocket bike »	2
Circulation avec cyclo ne répondant plus aux prescriptions	5
Dommages causés à un abri à vélos avec des signaux	2

8. 12^{ème} Coupe scolaire neuchâteloise

Le mercredi 21 juin, en collaboration avec les membres de la commission technique d'éducation routière (CTER), il a été organisé la 12^{ème} Coupe scolaire dans la salle polyvalente d'Auvernier. Les enfants y participant ont eu énormément de plaisir. Nos sincères remerciements à tous ceux qui ont permis la réalisation de cette splendide journée.

9. Fête de la jeunesse

Du vendredi 30 juin au jeudi 6 juillet, ont eu lieu, au stade de la Charrière, dans les parcs Gallet et Crêtets ainsi qu'aux abords de divers collèges de la ville, les joutes sportives des écoles primaire et secondaire. Durant ces journées, nous avons veillé à la sécurité des élèves qui y participaient.

10. Campagnes d'information

L'entreprise « Alfaset » est mandatée pour la pose des affiches. Dix campagnes d'affichage ont été organisées aux abords des collèges des écoles primaire et secondaire, ainsi que sur les principaux axes de circulation (entrées de ville).

- 1^{ère} campagne :** « Attaché à la vie » du 2 au 31 janvier
- Objectif : Rendre attentifs les conducteurs de l'importance du port de la ceinture de sécurité.
- 2^{ème} campagne:** «Boire ou conduire » du 1^{er} février au 31 mars, du 6 au 18 juin, du 4 septembre au 22 octobre, du 27 novembre au 31 décembre.
- Objectif : Campagne nationale du Fonds de la Sécurité Routière dont le thème « Boire ou conduire » vise à sensibiliser les usagers de la route aux dangers de l'alcool au volant. Cette année, différents slogans étaient rajoutés au thème, à savoir : « 0,5 pour mille – c'est moins qu'on imagine et plus cher qu'on croit », « Trois bières au volant, trois mois à pied », « Les policiers dorment aussi ; mais pas tous en même temps », « Prêt à souffler ? ».
- 3^{ème} campagne :** « Prudence enfants ! » du 13 avril au 7 mai
- Objectif : Campagne « Merle blanc » de l'ACS.
Rendre attentifs les conducteurs face à la vulnérabilité des enfants.
- 4^{ème} campagne :** « Le casque ? Pour éviter l'horreur intégrale » du 8 au 28 mai
- Objectif : Démontrer l'utilité du casque lors d'accidents et inciter les cyclistes de tous âges à le porter.
- 5^{ème} campagne :** « T'es sûr ? » (la moto) du 19 juin au 24 juillet
- Objectif : Rendre attentifs les conducteurs de motos aux dangers de la route.
- 6^{ème} campagne :** « Rentrée scolaire » du 14 août au 4 septembre
- Objectif : Sensibiliser les conducteurs face aux enfants qui ont repris le chemin de l'école.
- 7^{ème} campagne :** « Ouvrez l'oeil » du 23 octobre au 24 novembre
- Objectif : Campagne « Merle blanc » de l'ACS.
Inciter les automobilistes à la prudence lors de la conduite de leur véhicule.

11. 15^{ème} congrès des instructeurs de la circulation routière (bpa)

Le jeudi 7 décembre à Berne, s'est déroulée cette 15^{ème} journée d'information pour les instructeurs de la circulation. Le thème était : « Les jeunes dans la circulation routière – un groupe à risques ? ». Plusieurs ateliers avaient été mis en place sur ce sujet.

12. Cours "TCS Juniors"

En raison de la modification des programmes du cours susmentionné et de la restructuration de la police locale, ce cours sera reporté dans le courant du mois de mars 2007.

13. Divers

Notre brigade a organisé 5 cours (théorie et pratique) pour les enfants, adolescents et adultes des Centres "CERAS" et "Perce-Neige", la "Fondation Carrefour" à Travers et à "Foyer Handicap".

Du 24 au 27 avril, « Espace en forme ». Exposition destinée à présenter aux élèves de 9^{ème} année les différents organismes et institutions qui oeuvrent pour prévenir les risques dommageables à la santé.

Le 8 septembre, nous avons participé à la journée "Enfance active - vie saine" à Couvet, organisée par M. Moeckli, coordinateur pour l'éducation physique et sportive ainsi qu'avec la participation du Dr Nathalie Farpour-Lambert, pédiatre.

Dans le cadre du « Passeport-vacances » organisé par le CAR, nous avons accueilli durant 5 demi-journées, 50 enfants âgés de 8 à 12 ans. Thèmes abordés : présentation du métier de policier et visite du poste de police.

Du 3 au 5 octobre et du 24 au 25 octobre, nous avons suivi un cours "accidents de circulation" à l'ERAP de Colombier.

Le 2 novembre, dans le cadre de la CER, nous nous sommes rendus à la police municipale de Bienne où nous avons été reçus par notre collègue Bernard Deubel. Il nous a présenté les programmes de l'éducation routière dispensés dans cette ville. Cette journée fût très instructive et enrichissante pour tous les membres.

Le 8 novembre, nous avons suivi un cours concernant la "Loi sur les étrangers" (LFSEE) au poste de la police locale de La Chaux-de-Fonds.

Du 4 au 8 décembre, et pour faire suite au cours "accidents de circulation", nous avons effectué un stage à la police de circulation de la police cantonale neuchâteloise.

Le Sgt Matthey a également participé aux séances et groupes de travail suivants :

- « Groupe inter-services de sécurité scolaire », présidé par M. Didier Berberat, Conseiller communal, Directeur de l'Instruction publique (3 séances).

- Séminaire délégué bpa, le 30 mars à Le Landeron et le 22 novembre à Morges.

- UDEP (Unité de Débriefing Emotionnel Police). Unité créée au 1^{er} janvier 2003. La coordination est assurée par le Service de la santé publique. A cet effet, le Sgt Matthey a participé à 4 journées de formation ainsi qu'à 7 séances.

Groupe de pilotage "Délégué à la jeunesse" (3 séances).

14. Conclusions

La brigade d'éducation routière tient à exprimer toute sa gratitude aux différentes Directions, Institutions, Commissions, Associations (TCS, bpa, ACS, ATE), aux TRN, ainsi qu'à tous-tes les enseignant-e-s et éducateurs-trices. Egalement de vifs remerciements au "Lion's Club" de La Chaux-de-Fonds qui, par un généreux don, a permis l'acquisition de baudriers.

Grâce à cette étroite collaboration et au vu des résultats obtenus, nous estimons que les objectifs ont été atteints.

6. Section administrative

La section administrative est dirigée par l'Officier administratif (lieutenant) et comprend :

Le Bureau du Fourrier / la Brigade administrative / le Contentieux / le Service des AO / le Service des AO / le Service informatique / le Service technique.

6.1. Brigade administrative

Ce service du Corps de Police est dirigé par un sergent, secondé de deux caporaux et d'une appointée.

Les activités principales sont entre autres :

- Veiller à la tranquillité, à la sécurité et à l'ordre publics
- Contrôle des lieux et des manifestations publics
- Contrôle de l'usage accru du domaine public
- Contrôle des commerces et des établissements publics
- Contrôle des permis délivrés aux artistes de cabaret
- Traitement des demandes de naturalisation
- Gestion la capitainerie de La Maison-Monsieur

Etablissements publics

Catégories de patentes

A	Hôtel	13
B	Hébergement	1
C	Café-restaurant	100
D	Bar avec et sans alcool	60
E	Cabaret-dancing	5
F	Discothèque	3
G	Buvette avec et sans alcool	25
H	Cercle	14

I	Débit ambulant	0
J	Camping	1
K	Salons de jeux	9

Mutations

Etablissements fermés	23
Ouverture de nouveaux établissements	16
Changement de tenancier	35
Changement de nom	4
Changement de catégorie	4

Cabarets

Contrôles	96
Autorisations de séjour délivrées permis L / C / B	187/1/1/autres 3 CE
Dénonciations	1

Matches au loto

Les sociétés locales et les cercles ont obtenu 49 autorisations d'organiser un match au loto.

Commerces

Contrôles effectués 12. Pas d'infractions constatées.

Encaissement auprès des commerçants (étalages et panneaux mobiles)

Amarrage

Au port de la Maison-Monsieur, il est enregistré 51 bateaux (+3 hors zone aménagée).

Durant l'année, 14 contrôles ont été effectués. Un propriétaire dénoncé pour non-respect du Règlement d'amarrage.

6.2 Réception

En juin 2006, le départ d'une des collaboratrices de la réception a conduit à une nouvelle restructuration. Elle est désormais composée uniquement de personnel civil, une responsable à 50% et une collaboratrice.

Ses missions principales restent toutefois similaires :

- Réception du public
- Perception des taxes
- Etablissement des factures à l'aide de l'application SAP SD et gestion du contentieux
- Gestion des Objets trouvés
- Gestion des chiens
- Collaboration avec le préposé aux AO pour la saisie des amendes d'ordre

L'activité dans ce secteur

Etablissement de factures pour différentes interventions de police (transports de personnes au moyen de véhicules de police), les permissions tardives pour les établissements publics, les taxes pour l'organisation de matchs au loto, les taxis, les terrasses des établissements publics, les étalages et panneaux mobiles annuels, l'amarrage de bateaux à la Maison-Monsieur, les abonnements d'alarme à la centrale de police, les fausses alarmes automatiques, les locations de signaux, les dégâts causés à la signalisation par des tiers, ainsi que toute la facturation du Corps de police.

Enregistrement des valeurs et objets perdus déposés à la réception.

Etablissement des avis de disparition de cycles et cyclomoteurs, recherche des propriétaires de véhicules abandonnés sur la voie publique, entreposage des cycles et cyclomoteurs à la fourrière et transmission des fiches de véhicules retrouvés à la Police cantonale.

En début d'année, encaissement des taxes des chiens, envoi des rappels aux propriétaires qui ne s'en sont pas acquittés dans le délai imparti par la Commune et tenue à jour du fichier en collaboration avec le Service vétérinaire cantonal.

Cette année, 510 rappels (642 en 2005) pour non-paiement de la taxe ont été envoyés.

Facturation

Des factures représentant un montant de CHF 538'035.05 ont été établies du 01.12.05 au 18.11.06.

Service des valeurs et objets trouvés

Les valeurs numéraires déposées en l'an 2006 sont composées des :

Entrées Objets trouvés	CHF 2'632.80
Sorties Objets trouvés	CHF 3'944.30
Entrées Récompenses	CHF 1'178.--
Sorties Récompenses	CHF 1'288.--

Cycles et cyclomoteurs

Abandonnés sur la voie publique	9
Rendus aux propriétaires	7

Les cycles, spécialement des VTT et cyclomoteurs annoncés disparus, sont en partie retrouvés par les agents et parfois par les propriétaires eux-mêmes.

Taxes

Chiens	2042
Chiens de travail, mention « Excellent »	8
Chiens d'aveugle ou de catastrophe	2

Occupation de la voie publique

Distribution de réclames, prospectus	3
Etalages marchandise annuels	24
Etalages marchandise mensuels	8
Exposition fruits, fleurs et légumes	8
Exposition itinérante avec véhicule spécial	4
Location de places	48
Marchands non-saisonniers	5
Marchand saisonnier d'hiver	0
Marchands saisonniers, hors saison/jour	24
Panneaux mobiles taxe annuelle	67
Panneaux mobiles taxe mensuelle	2
Panneau mobile	6
Pose de banderoles	159
Vente de marchandises avec stand	95
Vente de marchandises sans stand	5
Véhicule avec réclame mobile	4
Vente calendriers-journaux	8
Musiciens de rue	2
Terrasses d'établissements publics	51

Métiers ambulants

Forains (Pâques)	23
Forains (Braderie)	0
Cirques	3

6.3. Contentieux

Evolution du contentieux - année 2006

Factures arriérées au 12.12.05	181 factures	CHF	114'412.70
Factures arriérées au 30.11.06	143 factures	CHF	56'253.10
Factures passées sur « Perte sur débiteurs »	54 factures	CHF	10'540.25
Factures transmises à l'Office des Poursuites des Montagnes neuchâteloises	00		

6.4. Poursuites

Un appointé est responsable de ce service. Il travaille en uniforme et a également pour mission d'assurer des tâches de police de proximité lors de ses déplacements en ville.

Missions principales :

- Localisation des débiteurs et notification de commandements de payer
- Réception du public

En 2006, 8131 commandements de payer nous ont été remis par l'Office des Poursuites des Montagnes Neuchâteloises. Il a ainsi été facturé au Canton CHF 365'895.—pour la notification des commandements de payer.

6.5. Service technique

Les missions pour 2006 ont été les suivantes:

- Collaboration avec le préposé aux AO pour la saisie et la gestion des amendes d'ordre
- Contrôle, entretien et maintenance des appareils techniques tels que interphones, alcootests, groupe de secours, mégaphones, projecteurs d'objectifs des mitraillettes, matériel didactique, radios, pagers
- Dessins et textes dans le Livre d'Or à l'occasion des manifestations importantes, telles que l'assermentation ou mises à la retraite
- Divers travaux techniques
- Entretien et gestion des distributeurs à boissons
- Etablissement de dossiers photos lors d'accidents de travail, démolitions et transformations d'immeubles, ordre public, circulation
- Etablissement de plans pour la circulation et le parage tels que: mesures d'hiver, matchs de hockey, Carnaval, Fête de mai, Promotions, matchs de foot (Xamax), manifestations diverses au moyen du logiciel Mapinfo
- Etablissement de présentations « Power point » pour les matchs de foot, manifestations, etc
- Etablissement de textes pour les panneaux de signalisation pour la circulation et les chantiers
- Etablissement des préavis pour les projets de construction
- Etablissement et mise à jour d'une couche Mapinfo pour les établissements publics
- Gestion de la vidéothèque (vidéos & DVD)
- Gestion des petits frais et divers achats dans les commerces de la Ville (en accord avec le préposé)
- Messagerie avec prise en charge à la Poste et auprès des différents services communaux
- Préparation du matériel technique à l'occasion de diverses séances se déroulant dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville
- Prises de photos lors des manifestations officielles du Corps de police
- Saisie des données + mise à jour pour le projet de la signalisation routière sur C-Plan
- Tri et nouveau classement des archives
- Travaux de géomatique en collaboration avec les Travaux publics

Résumé de l'activité photographique

	Dossiers
Accidents de travail	10
Démolitions / transformations d'immeubles	0
Intervention policière	1
Manifestations internes du Corps de police (photos numériques)	3
Nouveau véhicule de police	1

6.6. Amendes d'ordre

Informatisé, le service des amendes d'ordre est géré par une personne civile. Elle est secondée dans sa tâche par un collaborateur du Service technique. Une partie de la saisie est effectuée par les réceptionnistes. Deux fois par semaine, la Poste envoie un e-mail contenant un fichier des paiements effectués durant la période écoulée. Ce fichier concerne uniquement les paiements effectués avec le bulletin de versement orange. Tous les autres paiements sont introduits manuellement.

Les auxiliaires de police délivrent les amendes d'ordre au moyen d'un appareil de saisie électronique « Politess ». En terme de gestion en aval, cela signifie que les données sont transférées automatiquement dans le programme de gestion des AO « Epsipol ». Ainsi, la saisie manuelle subsiste uniquement pour les amendes d'ordre délivrées par les agents de police, ce qui représente le 25% du total des amendes d'ordre.

Le traitement des infractions qui découlent des contrôles radars sans interception et de la caméra de surveillance des feux lumineux est géré par le service des AO. Ceci représente : la gestion des images numériques et l'envoi de notification aux contrevenants. En cas de non-paiement, des rappels, deuxièmes rappels et mandats de répression sont établis. L'impression de photos radar est régulièrement effectuée. En ce qui concerne la caméra numérique de surveillance des feux lumineux, le transfert des données s'effectue grâce à une passerelle informatique. Ainsi, la saisie manuelle est réduite au strict minimum.

Pour les transactions, un décompte est établi et transmis à l'Office de perception tous les mois.

Régulièrement, il est envoyé un e-mail à l'Office fédéral des routes contenant un fichier de demandes d'identités pour les propriétaires de véhicules immatriculés hors du canton de Neuchâtel. Pour les véhicules du canton, l'identité est introduite à l'aide du programme «traffic» (service des autos). Les adresses des propriétaires de véhicules immatriculés en France nous sont fournies par la Police cantonale. Toutes les adresses erronées font l'objet de recherches manuelles auprès de différents offices tels que: services des automobiles, contrôle des habitants, communes, registre du commerce, assurances.

Les demandes d'identités sont effectuées pour les conducteurs ne s'étant pas acquittés de leur amende dans le délai imparti de 30 jours. Après avoir introduit les données, une lettre de rappel leur est envoyée.

Vingt à trente jours après le rappel, si le paiement de l'amende n'a toujours pas eu lieu, un deuxième rappel est expédié aux contrevenants. En cas de non-paiement de celui-ci dans un délai de 10 jours, le service des AO établit les mandats de répression qui sont transmis par e-mail à l'Office de perception.

Le Préposé gère également les demandes de paiements fractionnés.

	2005	2006
Brigade administrative		
A.O. délivrées	11	13
Brigades d'intervention		
A.O. délivrées	6454	4774
Brigade de circulation		
A.O. délivrées	3675	2347
Caméra Feu-Vitesse		
Notifications envoyées	2407	5680
Radar sans interception		
Notifications envoyées	484	593
Auxiliaires de police		
A.O. délivrées	25469	22276
Total du Corps de Police		
A.O. délivrées	38500	35683
Lettres de rappels envoyées	12315	11432
Lettre de 2 ^{ème} rappels envoyées	0	3560
Rapports établis	3469	2622

Autres tâches effectuées par le préposé aux AO

- Collaborer avec le responsable du service informatique
- Filmer ou photographier des scènes sur la voie publique lors de manifestations ou événements importants ou à la demande d'un service de la Police locale (instruction par exemple)
- Seconder le responsable du Service technique pour la prise de clichés lors des accidents de travail
- Tenir un listing des retraits de permis pour les conducteurs domiciliés en ville de La Chaux-de-Fonds
- Tenir diverses statistiques concernant les amendes d'ordre et les infractions constatées par la caméra de surveillance des feux lumineux

6.7. Service informatique

En raison de la fusion des corps de police de la ville et de la police cantonale, le chargé informatique s'est vu attribuer les tâches suivantes notamment durant le dernier trimestre : synthèse des besoins informatiques (matériel, logiciels, droits d'accès, données,...) et mise en place des outils informatiques inhérents au SDP.

Cette personne est secondée par le préposé aux amendes d'ordre.

Les principales tâches du service sont :

- Application de nouvelles technologies et améliorations diverses

- Création (avec accord préalable du SIC) et gestion d'applications spécifiques avec suivi : Journal des communications – Adresses – Antécédents – Poursuites – Cabarets – Heures de nuit – Instruction – Alarmes S8 – Taxe des chiens – Permapol
- Gestion des données relatives aux commandements de payer
- Gestion des fichiers sur le serveur du Corps de police
- Gestion en collaboration avec le SIC des droits et connexions des utilisateurs
- Gestion et établissement des statistiques d'activités pour toutes les brigades
- Gestion, maintenance, création de supports, conseils aux utilisateurs et dépannages pour 46 postes de travail
- Initiation des aspirants aux bases informatiques
- Remplacement partiel du préposé aux amendes d'ordre, en son absence
- Surveillance du bon fonctionnement de la centrale des feux lumineux
- Etablissement de formulaires, modèles et divers documents
- Programmation des compteurs de trafic et travail des données y relatives
- Statistique de la lutte contre la drogue
- Surveillance du réseau informatique du Corps de police
- Etablissement des cartes de police en collaboration avec la police cantonale

7. Activités extra-policieres

En raison de la fusion avec les collègues de la police cantonale, le Président de la Chorale unifiée relève une augmentation des prestations durant l'année écoulée :

18 janvier	Assemblée générale et nouvelle entité sous le nom de Chorale des polices neuchâteloises
25 janvier	Match au loto à la Maison du Peuple
29 avril	Concert annuel au restaurant des Endroits
4 et 5 mai	24 ^{ème} Rencontre suisse des chorales de police à Coire
12 mai	Assermentation du personnel pénitentiaire en la salle du Grand Conseil au Château à Neuchâtel
14 juin	Prestation au home Le Temps Présent à La Chaux-de-Fonds
20 septembre	Prestation à l'Eglise Rouge de Neuchâtel suite à un décès d'un collègue retraité de la PCN
13 décembre	Match au loto à la Maison du Peuple
16 décembre	Fête de Noël aux Geneveys s/Coffrane
19 décembre	Assermentation de l'ERAP à la Collégiale de Neuchâtel

Le Groupe sportif de la Police locale n'a pu disputer aucune manifestation sportive cette année en raison de sa charge d'activité conséquente. Suite à l'intégration du Corps de police à la Police cantonale neuchâteloise, il sera probablement dissout en 2007.

8. Remarques finales

8.1. Equipements

Le matériel, l'équipement, l'armement et les véhicules ont été repris par la police cantonale selon un montant forfaitaire convenu par les autorités politiques respectives. Le fourgon de commandement a été repris par le SIS des Montagnes neuchâteloises.

Certaines machines et équipements ont été repris par des services de la ville. Pour le solde, c'est-à-dire les armes qui n'étaient plus en service ainsi que divers matériels, la vente s'est effectuée auprès du personnel.

Les pièces et archives intéressantes ont été conservées pour le musée du Service du domaine public et le Musée d'histoire.

8.2. Statistiques

Pour les statistiques, on se référera aux tableaux annexés.

8.3. Intégration du corps de police de la ville dans la police cantonale

Les objectifs du projet Grande Abeille qui avaient été fixés lors de la décision d'intégration du corps de police dans la police cantonale par le Conseil communal ont été respectés et la mise en oeuvre est devenue effective dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 2007.

La structure de conduite appelée Comité directeur (Codir) était présidée par M. le CE J. Studer. Elle était composée de trois membres du Conseil communal de la ville, de la secrétaire adjointe du DJSF, du chef de projet M. B. Prestel de la société Team Consult et des deux commandants de police. Les groupes de travail paritaires "Ressources humaines / finances" et "Organisation / prestations" étaient coordonnés par le chef de projet.

L'intégration s'est opérée par étapes tout en maintenant les activités de base dans les deux entités. Le premier semestre a été essentiellement consacré à l'analyse et la répartition des prestations par entité, l'élaboration d'un catalogue tenant compte des activités relevant de l'Etat et de la ville, de la politique du personnel, des aspects mobiliers, immobiliers et financiers.

Au fur et à mesure de l'avancée du projet d'intégration, des adaptations ont été apportées. Ainsi, il a été décidé de regrouper le personnel de police-secours à Sispol et le personnel de la police de proximité à l'Hôtel de Ville, tout en maintenant la formation des policiers de la ville. L'horaire de la police de proximité a également été adapté simultanément.

Dans le premier mois du second semestre, l'ensemble du personnel de la police de la ville avait exprimé son choix. Parmi les 69 personnes qui composaient le corps de la police locale, 48 ont été transférées à la police cantonale et 19 au service du domaine public. Un officier a été engagé en qualité de vice-chancelier et préposé au contrôle des habitants et un sous-officier supérieur a souhaité rechercher une nouvelle orientation.

Si la ville avait quelque retard quant à la nouvelle organisation, les personnes ayant opté pour la police cantonale avaient obtenus la confirmation de transfert. Dans le même temps, la ville procédait à l'évaluation des fonctions des 19 personnes qui ont émis le choix de poursuivre leur activité au sein du service du domaine public.

Le mandat des deux groupes de travail étant rempli, il a été décidé de les dissoudre au profit d'un groupe de travail paritaire chargé de planification de la 6ème brigade. Parallèlement, il était constitué un groupe de travail pour la transformation des locaux de l'Hôtel de Ville.

La structure organisationnelle de la 6ème brigade est subdivisée en trois sections regroupant 82 cadres et gendarmes.

1) Police-secours composé d'un chef et son remplaçant, de 12 chefs de groupes et 30 gendarmes stationnés à Sispol. Ils déploient leur activité sur l'ensemble du district de la Chaux-de-Fonds.

2) La police de proximité, composée d'un chef et son remplaçant, de quatre chefs de quartier et 20 gendarmes. Le territoire communal a été délimité en quatre quartiers dont la responsabilité relève d'un chef de quartier. La police de proximité déploie ses activités sur le territoire de la ville.

3) Le service administratif et de transport, composé d'un responsable, de son remplaçant et de 8 gendarmes stationnés à Sispol. Ce service est chargé des tâches administratives et du transport des personnes privées de liberté à destination de la justice.

Les fonctions de la police à la ville ayant été dénoncées à fin juin pour le 31 décembre, le premier transfert a été opéré le 1er juillet au sein du bureau de l'instruction (sergent-major responsable de l'instruction) et le 1er août, l'éducation routière (un sergent et une appointée) a été intégrée dans l'entité cantonale.

A l'initiative de la ville, le lundi 4 septembre en présence de représentants des médias conviés pour la circonstance à une conférence de presse, s'est déroulée la signature du contrat de prestations entre la ville et l'Etat de Neuchâtel pour un montant de CHF 5'400 000.-.

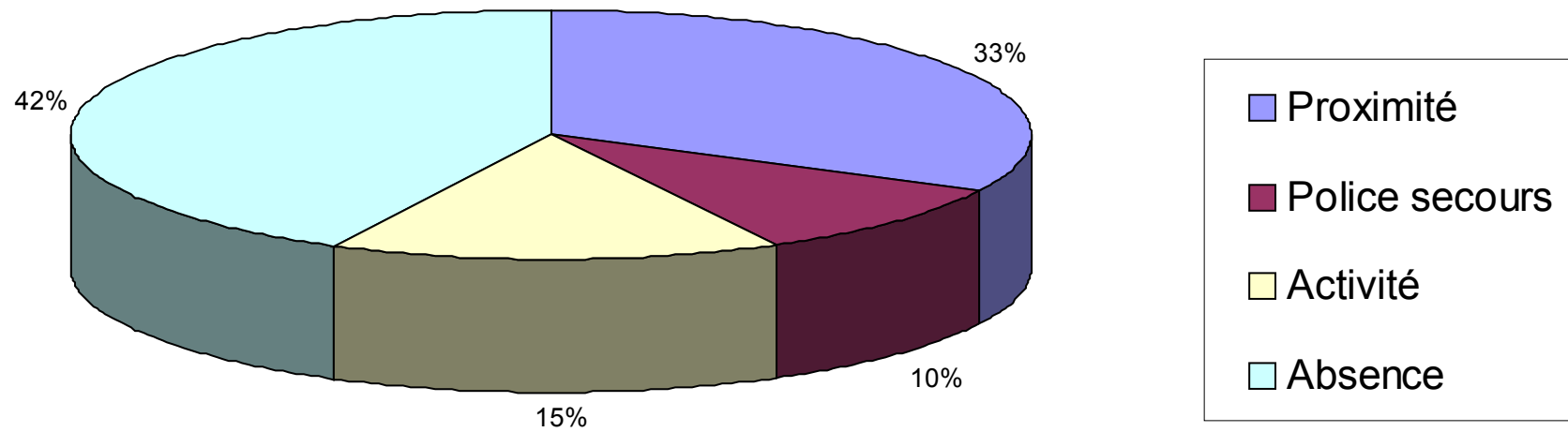
Dans sa séance du lundi 2 octobre, le Conseil général acceptait à l'unanimité le rapport du Conseil communal relatif au transfert de tâches et de la police locale à la police cantonale, ainsi que le rapport à l'appui de la demande de crédit pour les travaux de transformation de l'immeuble de l'Hôtel de Ville. Considérant dès lors la situation, il convenait d'anticiper les changements à entreprendre pour être efficient le 1er janvier 2007. Un processus de glissement, par étapes, des tâches et des personnels respectifs a été engagé dès le 1er novembre. Les personnes ont été affectées à leur section respective et le service du domaine public s'est mis en place.

Cette période a été très difficile en raison de la conjugaison de l'activité et des travaux de transformation de l'Hôtel de Ville. Les personnels respectifs ont fait preuve de beaucoup de compréhension et d'indulgence. Ceci quand bien même la forme de la décision était constamment présente.

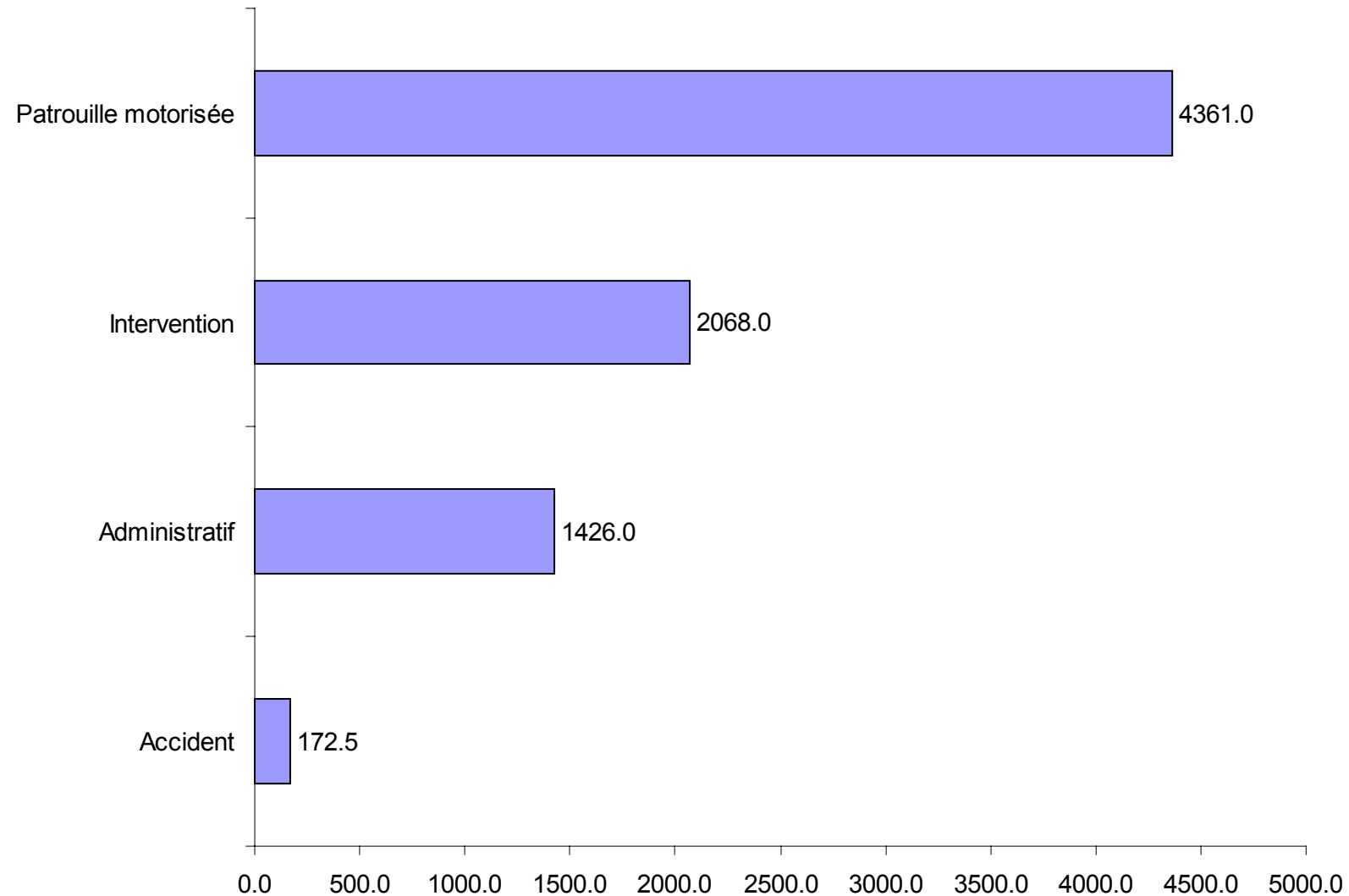
Au 31 décembre, à l'exception de certains détails techniques voire matériels, le guichet unique et les locaux des cadres et du personnel de la police de proximité étaient aménagés.

A chaque étape, le personnel a été largement informé. D'autre part, la commission de gestion de la sécurité était informée au fur et à mesure de l'avancement du projet. Une soirée d'information a aussi été organisée pour les membres du Conseil général. En outre, une information publique et plusieurs présentations auprès d'institutions partenaires ont eu lieu. On ne manquera pas de relever le climat serein et la volonté de réussite qui a régné tout au long des travaux du projet Grande Abeille.

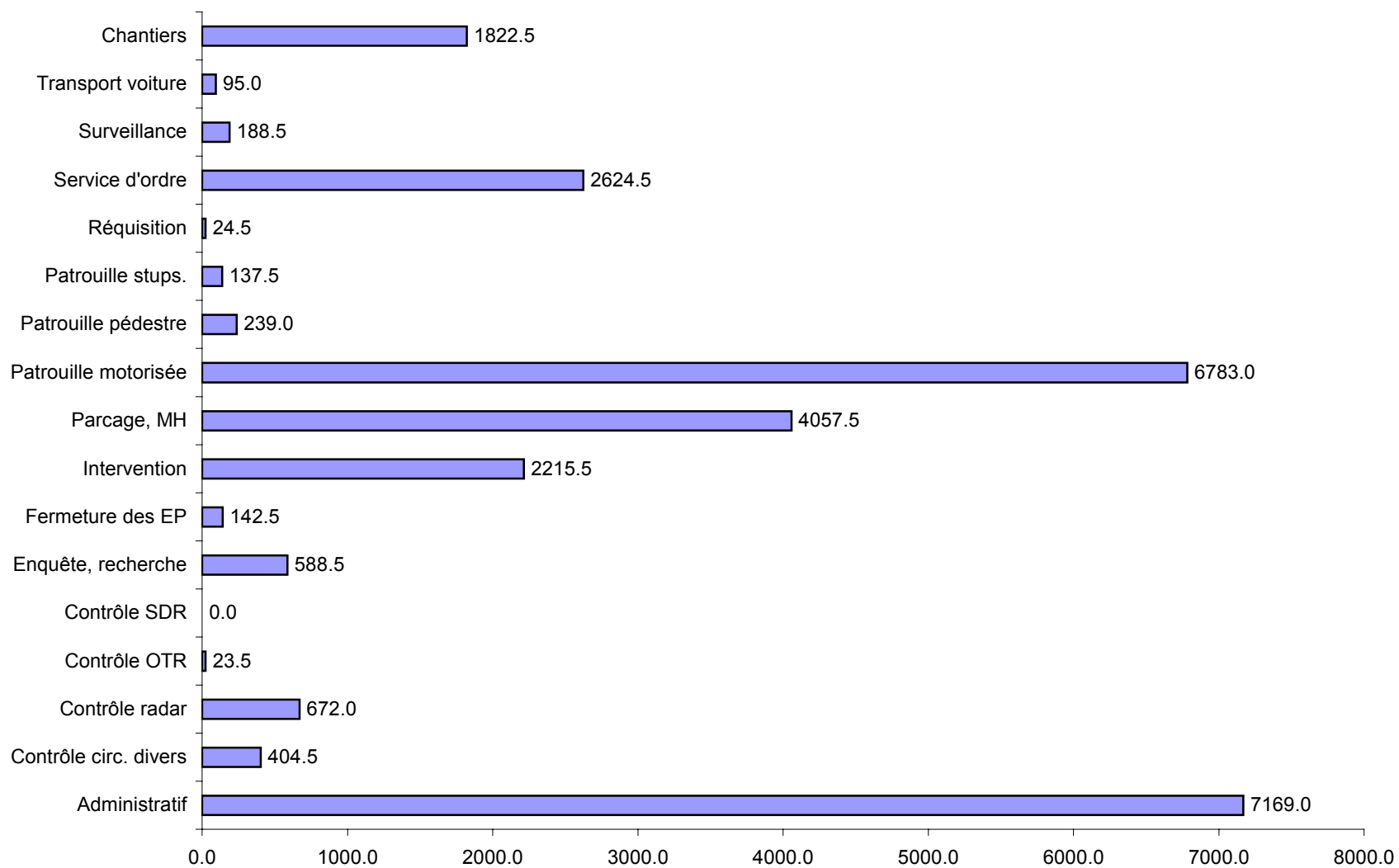
Activités de la Police d'intervention et de la Brigade de circulation - Année 2006



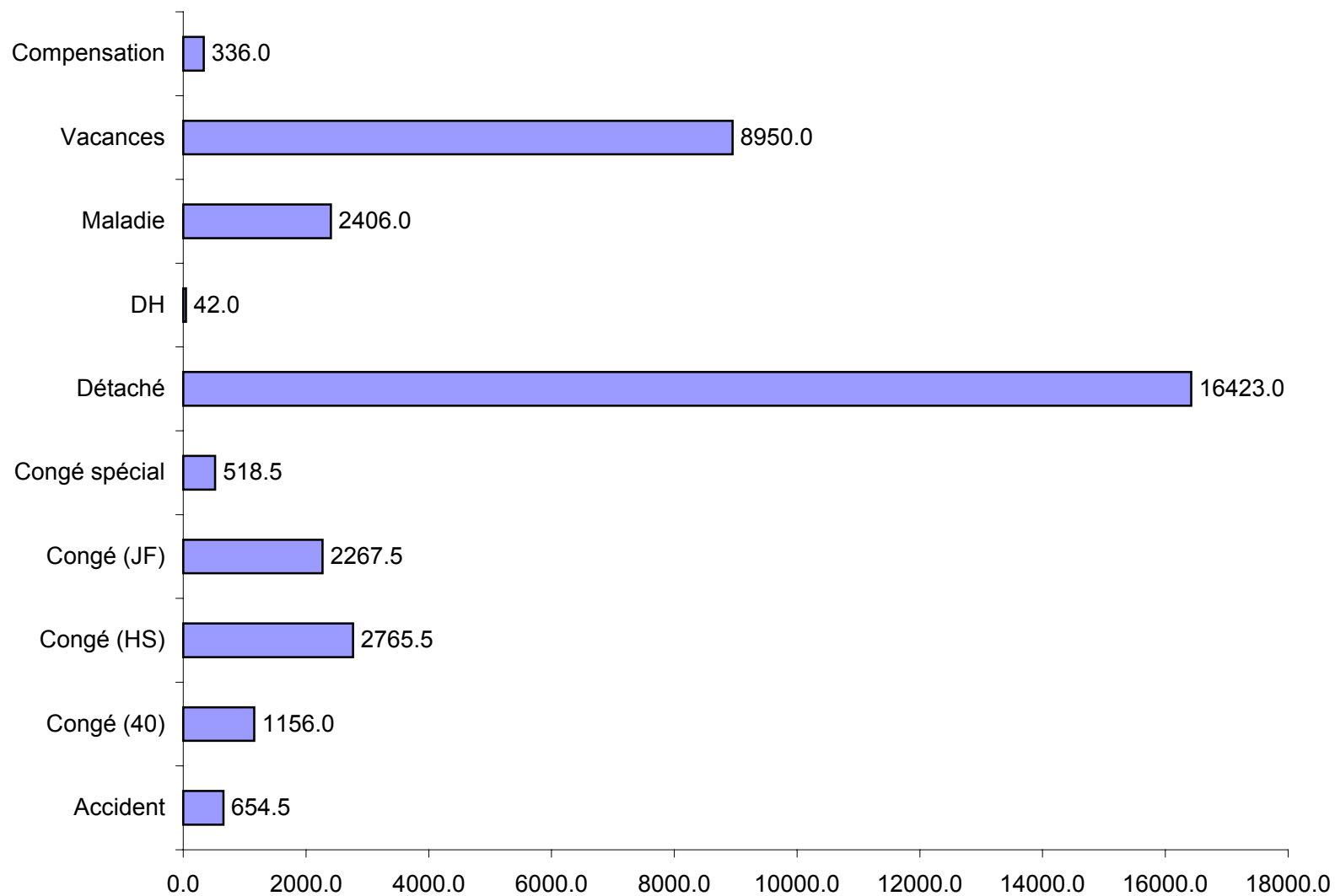
Activités Police d'intervention et Brigade de circulation - **Police secours** - Année 2006



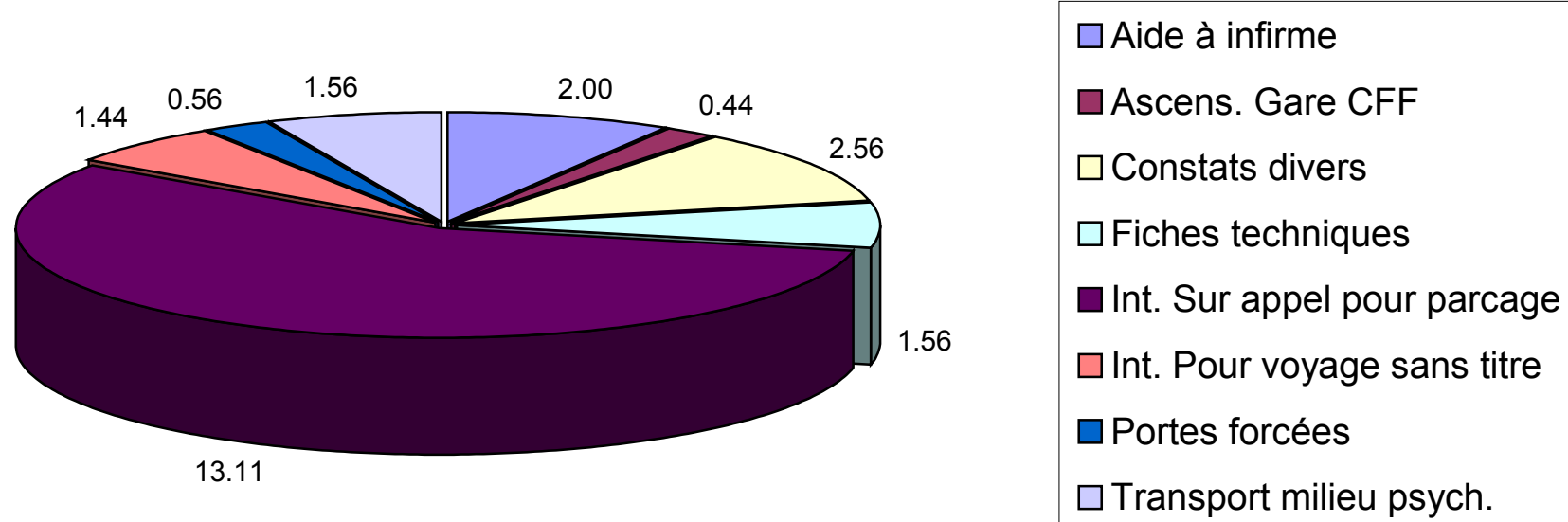
Activités Police d'intervention et Brigade de circulation - **Proximité** - Année 2006



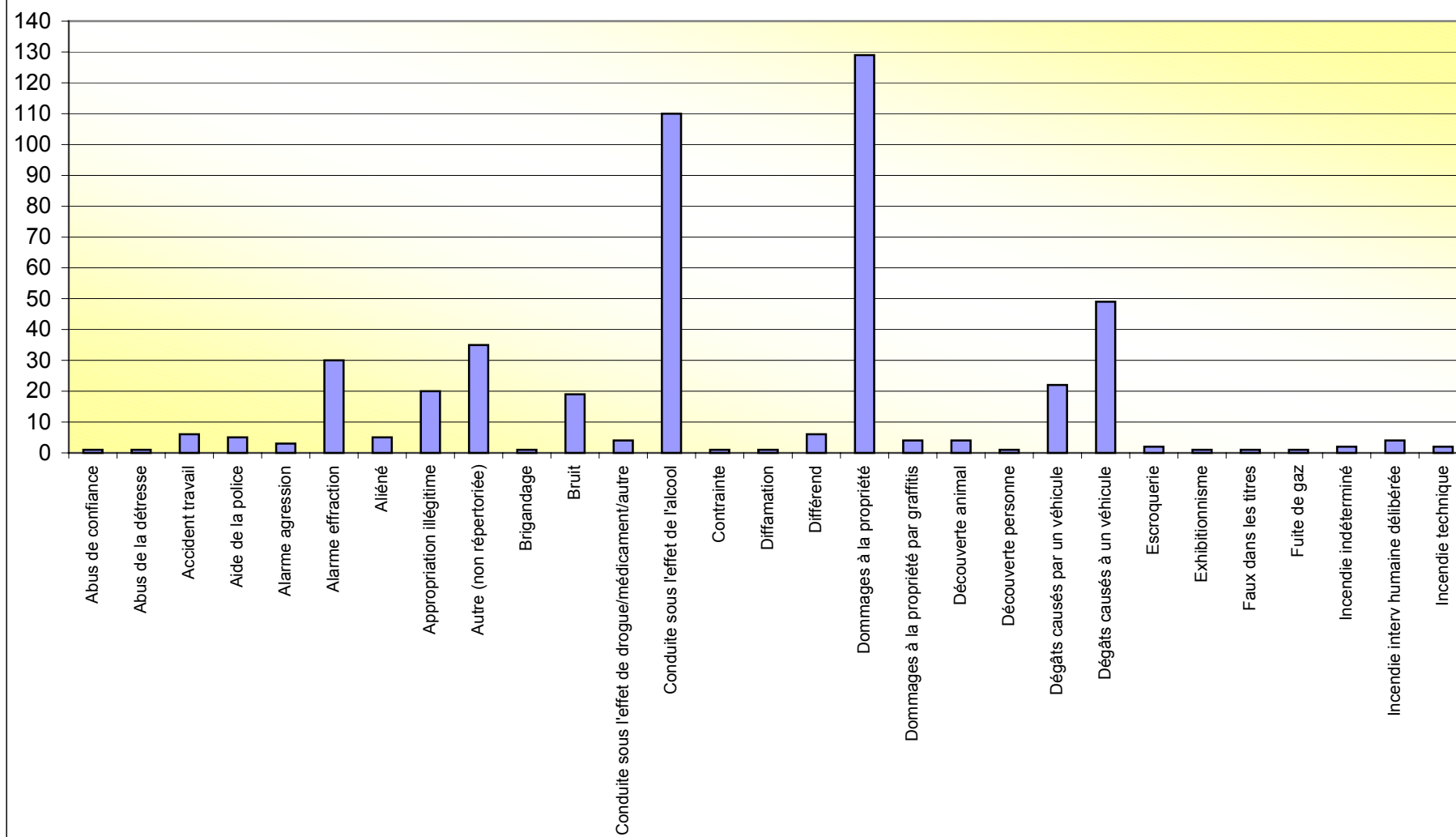
Activités Police d'intervention et Brigade de circulation - **Absence** - Année 2006

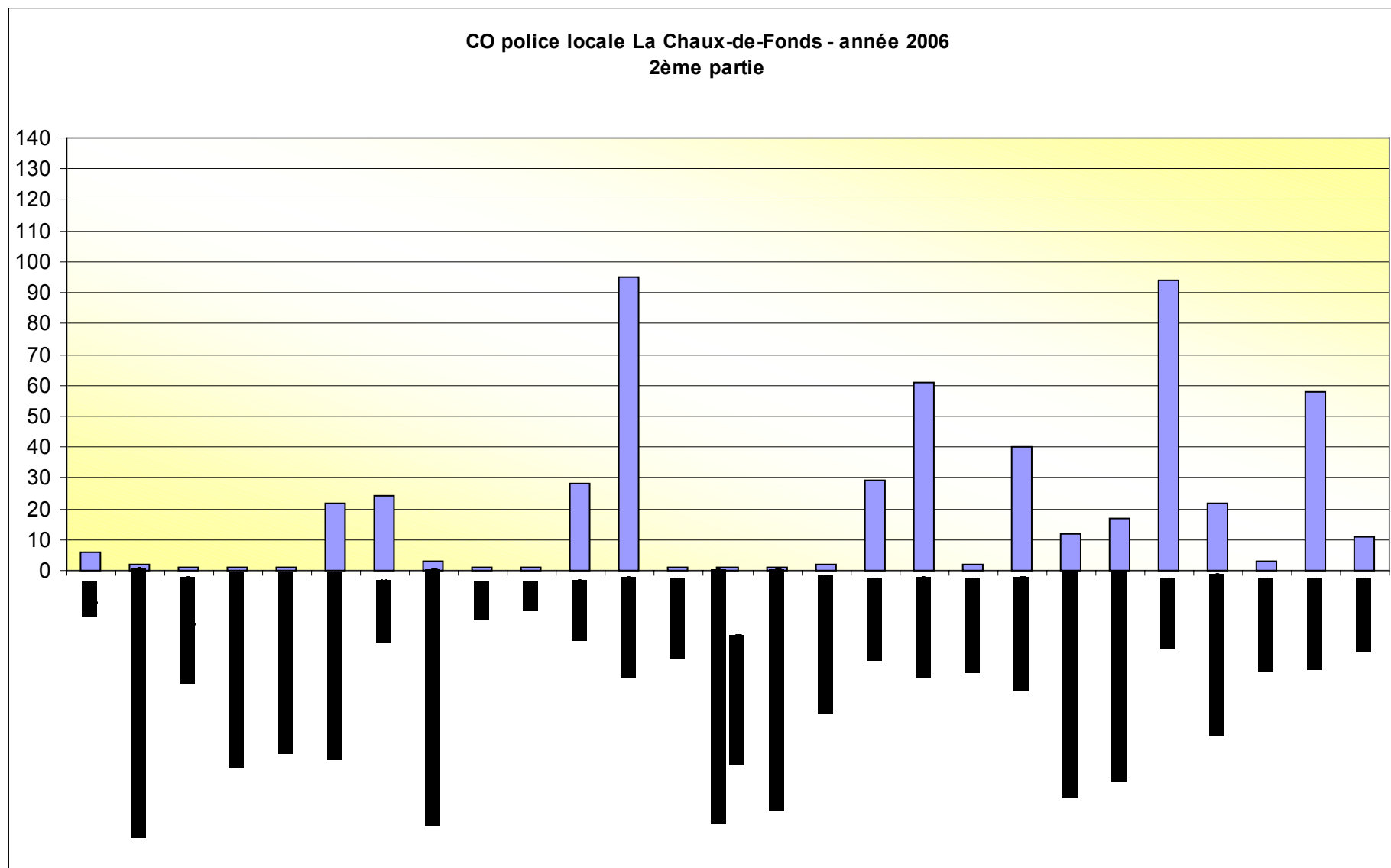


Activités Police d'intervention et Brigade de circulation - Année 2006



CO police locale La Chaux-de-Fonds - année 2006
1ère partie





SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

1. Préambule

Pour le SIS, l'année 2006 a été une année de transition. En effet, Monsieur Marc-André Monard, Chef de service administratif du SIS a choisi à fin 2005 de donner une autre direction à sa vie professionnelle et a de ce fait quitté notre service au 31.12.2005. Le Conseil communal n'a pas souhaité repourvoir ce poste sans avoir étudié toutes les possibilités de rationalisation, ce qui a nécessité une étude de plusieurs mois. L'opportunité de la dissolution de la police locale au profit d'un service du domaine public a provoqué la création d'un Service de la sécurité publique composé de la Protection civile, du Service du domaine public et du SIS. Le Chef de ce service a été nommé en la personne de M. Yves-Alain Maurer, alors que le Commandant du SIS l'était également par confirmation de M. Jean-Michel Mollier, cdt a.i. jusqu'à ce jour. Ces mutations sont intervenues au 1^{er} novembre 2006.

Après deux ans dans nos nouveaux locaux, nous pouvons dire que pratiquement tous les problèmes de jeunesse sont réglés et que le personnel a pris ses marques et apprécie la fonctionnalité de ceux-ci.

Cette fin d'année a été consacrée à la redéfinition des tâches de l'Etat-major et à l'étude d'une nouvelle organisation commune aux trois services pour le service administratif.

La nomination de trois chefs de groupes a augmenté notre efficacité dans le domaine de l'instruction et de l'entretien, ce qui nous a permis de déterminer les lacunes à ces niveaux et à y remédier rapidement, d'où une amélioration de l'efficacité du personnel.

Une gestion stricte des temps de travail de tout le personnel et un nombre minimal de personnes en travail et de piquet ont favorisé la restitution des heures supplémentaires. S'il reste environ 950 heures à restituer fin 2006 sur les 2300 du début 2006, il est certain que nous pourrions atteindre le but fixé par l'Autorité, soit la restitution de toutes les HS effectuées durant l'année en cours.

L'exercice 2006 a connu un regain d'activité de l'ordre de 6,3% dans le domaine « Feu » et de 12,5% dans le domaine ambulancier ce qui engendre un accroissement des dépenses liées.

2. Rapport du Chef de caserne

Les points suivants sont traités :

Personnel

Heures supplémentaires

Caserne

Entretien des matériels

Personnel

Le rapport commandé par le CC à la société Psynergie a eu des conséquences sur l'organisation du service. L'Etat-major opérationnel étant passé de sept à cinq personnes, une nouvelle répartition du travail a vu le jour avec notamment, la nomination d'un Chef de groupe supplémentaire par section, ce qui a permis de répartir la charge de travail dans les domaines de l'instruction feu, ambulancière ainsi que de l'entretien.

En plus des interventions et exercices, le personnel a été sollicité pour plusieurs services spéciaux, notamment :

- Au stade de la Charrière pour des matchs de Neuchâtel Xamax et du FC Chaux-de-Fonds
- Au Locle pour la fête des promotions
- Sur plusieurs sites pour la fête nationale
- Pour le recrutement

En attendant l'ouverture de la H20, une équipe de deux personnes a été, cette année encore, détachée au Locle entre 16h30 et 18h30 les jours ouvrables.

Le taux d'absentéisme s'élève pour 2006 à 1.3%, ce qui représente 1017 heures.

Heures supplémentaires

Pour des raisons d'économies et contrairement aux autres années, le Conseil Communal a décidé de ne pas payer les heures supplémentaires en fin d'exercice 2005. C'est donc avec un solde de 2318 HS que l'année 2006 a été entamée.

Report 2005	2318
Heures supplémentaires 2006	4656
Heures reprises en 2006	6009
Solde à reporter en 2007	965

Ces chiffres démontrent, que l'engagement d'une personne supplémentaire par section au début 2005, nous a permis de maîtriser l'explosion d'heures supplémentaires enregistrées en 2004 (8342 HS) et, de les restituer en congés dans le courant de l'année, ce qui en terme de fatigue du personnel constitue une amélioration notoire.

Caserne

A la suite de la réorganisation du service et pour donner suite à une demande du personnel, l'attribution de certains locaux a été modifiée dans le courant du mois de novembre. Les défauts de jeunesse du bâtiment semblent avoir été résolus et la salle de fitness a pu être aménagée.

L'équipe de conciergerie a pris ses marques et donne entière satisfaction dans l'accomplissement de son mandat.

Entretien des matériels

Une grande partie de l'entretien des matériels d'intervention est assumée par le personnel des sections, seules les réparations complexes sont confiées à des entreprises extérieures.

Le personnel contribue également aux nettoyages de la caserne, en particulier ceux des garages et ateliers.

Les véhicules sont toujours entretenus par les Travaux publics de la ville du Locle, une convention a été signée avec les Travaux publics de La Chaux-de-Fonds pour la mise à disposition d'une partie de l'atelier mécanique. En contrepartie, ces derniers effectueront sans facturation, une centaine d'heures de réparations ou entretiens sur les véhicules légers du service.

Malgré les efforts réalisés, l'accident survenu en décembre 2005 avec le camion échelle a occasionné un dépassement du budget de l'entretien.

3. Rapport du Chef du service sanitaire

Le service ambulancier compte aujourd'hui 43 collaborateurs, sous la responsabilité du capitaine Billieux Thierry, ambulancier CRS et sous la responsabilité médicale du Dr Sénéchaud, médecin d'urgence, responsable de la tête de pont SMUR des montagnes neuchâteloises.

Deux collaborateurs sont en voie d'obtention du protocole de base de pose de voies veineuses et la totalité du personnel aura acquis les deux protocoles de base ambulanciers.

Les nouvelles normes de réanimation du Swiss resuscitation Concil ont nécessité de nombreuses séances extra-cantoniales, cantonales et internes.

La mise en application de ces nouveaux protocoles sera avalisée en ce début d'année.

Nous avons procédé à de nombreuses instructions, exercices et conférences.

Deux personnes ont obtenu le certificat fédéral de formation d'ambulancier chef des secours.

Trois personnes ont obtenu le certificat de technicien ambulancier.

La centrale 144 quant à elle démontre de plus en plus de faiblesses et d'imperfections sur le plan de la réponse sanitaire.

La mise en service des nouveaux défibrillateurs a nécessité un grand nombre d'heures de formation et une attention soutenue, dans ce domaine seul reste à mettre en place la télémétrie des électrocardiogrammes 12 pistes.

Avec l'accord de l'Autorité, nous avons poursuivi la formation dispensée aux élèves des classes de l'école infantine (5 ans), aux 4^{ème} année et 9^{ème} année avec toujours le même succès grandissant. Ces cours sont très appréciés et sans aucun doute nécessaires. Néanmoins, cette activité se situe en dehors des activités de base du SIS ce qui engendre un coût de l'ordre de 5 à 6'000.-- francs. D'autres communes étant demandeuses, il conviendra en 2007 d'effectuer une approche globale de cette activité.

Nous avons accueilli sept stagiaires en provenance des écoles de formation pour des stages de longue durée et neuf hors école de formation pour des stages de courte durée.

La reconnaissance de notre service au niveau qualitatif par l'inter-association suisse de sauvetage passe au minimum par la formation de technicien ambulancier de la totalité de notre personnel, reconnaissance qui est le minimum des standards suisses mais qui demandera encore un effort important en formation externe à court et moyen terme, ainsi qu'à la mise en place d'un contrôle de qualité à tous les échelons.

Les diminutions du budget de roulement du service ambulancier, consenties ces dernières années ont démontré leurs limites. Il sera difficile de restreindre encore ce volet financier sans atteindre à la qualité de la prise en charge, surtout dans son aspect médical.

La formation continue cantonale comprenant tous les services ambulanciers et SMUR du canton a pris ses marques le dernier trimestre et se poursuivra l'année prochaine par 10 cours annuels, chaque cours dispensé deux fois, une fois à La Chaux-de-Fonds et une fois à Neuchâtel.

4. Rapport du responsable du service feu

Formation et exercices
Thèmes traités
Matériel et équipement
Sapeurs volontaires
Conclusion

Formation et exercices

Tout au long de l'année 2006, le SISMN a été testé sur ses capacités d'intervention dans différents domaines :

- Incident radiologique avec dispersion de matière ionisante
- Accident d'avion sur l'aéroport des Eplatures
- Feu à la raffinerie de Cressier
- Fuite majeure d'hydrocarbure sur le pipeline OJN SA
- Feu avec sauvetage au home de la Sombaille

Pour tous ces exercices, le service de secours des Montagnes neuchâteloises est intervenu à satisfaction des instances d'inspection.

D'autre part la formation continue au sein du service s'est poursuivie selon le programme.

Le personnel tant professionnel que volontaire a suivi les formations cantonales et fédérales à tous les niveaux, notamment deux officiers ont suivi avec succès le cours de spécialiste en radioprotection, un sous-officier professionnel a réussi la formation d'instructeur et un autre la sélection pour suivre la formation d'instructeur.

Thèmes traités à l'interne du service

- La machinerie et le maniement de tous les véhicules
- Sauvetage
- Extinction
- Pionnier
- Secours routier
- Hydrocarbure
- Grimp

Matériel et équipements

Le centre de secours vient d'être doté du matériel de désincarcération de dernière génération qui permet de faire face au défi que représentent les nouveaux véhicules mis sur le marché.

Sapeurs volontaires

L'organisation de renfort du poste permanent mis en application en 2005 donne satisfaction.

Les sapeurs-volontaires ont été engagés à maintes reprises lors des multiples interventions de l'année 2006 à la grande satisfaction de l'Etat-major du SIS.

Finalement un recrutement de sapeurs volontaires a pu avoir lieu, avec l'accord du Conseil communal, et c'est donc 32 candidats qui ont été retenus après le 1^{er} test. L'examen médical ainsi que l'analyse des disponibilités devraient permettre à une vingtaine de candidats de suivre l'école de formation en vue de leur incorporation.

Conclusion

En 2006 le service du feu a dû faire face à un nombre élevé de sinistres d'importance sur tout le territoire du centre de secours.

Le SIS a été à même de remplir toutes ses missions de secours, ceci notamment grâce à son équipement, le professionnalisme et la motivation de son personnel et de l'engagement de ses sapeurs-volontaires.

5. Rapport du Chef du service administratif et de prévention

Le service administratif intervient dans deux domaines différents, c'est-à-dire :

Domaine financier :

L'année 2006 fût la continuité du nouveau système de facturation ambulance et feu, avec une facilité de facturation en introduisant des numéros d'articles et par l'impression directe d'un BVR avec référence et, deuxièmement, par l'écriture comptable passée directement dans les comptes respectifs, d'où un gain de temps important .

Les charges du personnel sont en augmentation de CHF 131'677.- par rapport au budget. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation des contributions à la caisse de pensions en raison de l'intégration au salaire fin 2005 de certaines indemnités pour inconvénients de service dictée par la DECF introduite dans tous les services de la Ville.

Le poste "Biens, services et marchandises" est en augmentation de CHF 88.888.- mais compensée par un remboursement de l'assurance véhicules concernant un sinistre de CHF 78'000.-. Le service a limité au maximum les coûts de remplacement de matériel personnel des renforts, du mobilier et des véhicules. Un dépassement important du poste "Perte et différence sur débiteurs" de CHF 146'100.- est dû aux nombres importants d'actes de défaut de biens des factures ambulances, de domiciles inconnus, partis et erronés. La bonne gouvernance comptable nous oblige à provisionner une somme de CHF 100'000.00 dans l'exercice sous revue.

Ces différents dépassements n'ont pas été compensés par des augmentations de recettes, mais par un effort consenti par le service durant cette année 2006 et un suivi rigoureux des dépenses. Tout achat a été étudié dans les moindres détails donnant acte à sa nécessité prioritaire pour la qualité de nos interventions dans le soucis du bien-être de notre population.

L'excédent de charges se situe légèrement au-dessus du budget et aurait été respecté sans la constitution de la provision mentionnée ci-dessus.

Nous constatons donc avec beaucoup de satisfaction que malgré la difficulté à élaborer un budget qui dépend directement du nombre, du risque et de l'importance des interventions, nous avons pu nous situer très proches de la prévision.

Domaine de la prévention :

Les entreprises des Montagnes neuchâteloises ainsi que les services de la Ville, une quinzaine cette année, prennent de plus en plus contact avec notre service pour tout ce qui concerne la prévention, la formation du personnel en cas d'alarme feu et sanitaire et la création de plans d'interventions et de consignes.

Durant l'année, nous avons mis sur pied des exercices d'évacuations pour les écoles primaires des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ainsi que dans certaines entreprises. Ils se sont déroulés à satisfaction, le 100% ne pouvant se faire qu'avec un entraînement régulier, si possible deux fois par année.

Le domaine de la prévention est pris au sérieux par les entreprises et est enrichissant, autant pour elles que pour nous. Il nous permet de présenter notre service et d'expliquer notre manière de travailler ainsi que notre attente envers les répondants et cadres des entreprises. La visite des sites nous permet de connaître leurs points faibles et d'améliorer ainsi notre rapidité d'intervention.

Monsieur Cattin ayant obtenu le brevet fédéral de chargé de sécurité peut ainsi répondre aux questions des entreprises, concernant la sécurité et l'application des nouvelles lois et mesures sur la sécurité et santé au travail (MSST). En collaboration avec Mme Lipe Z., responsable Hygiène et sécurité, J. Froidevaux, Police du feu , tous les bâtiments de notre ville ont été visités. Un rapport complet mentionnant les priorités a été établi et transmis au Conseil communal.

L'établissement et le suivi des plans d'interventions, des dossiers feu pour les entreprises reliées sur le système d'alarme feu automatique nécessitent un volume d'heures important.

Pour l'année 2006, dix nouveaux dossiers ont été créés. La définition d'une charte graphique identique pour les deux SIS a permis l'élaboration partielle de quelques dossiers par le SIS de Neuchâtel contre rémunération. La situation actuelle de 265 dossiers avec système d'alarme et 500 dossiers d'entreprises nous oblige à envisager pour 2007 un transfert de forces de travail afin d'assurer la révision et la mise à jour de la plus grande partie de ces dossiers.

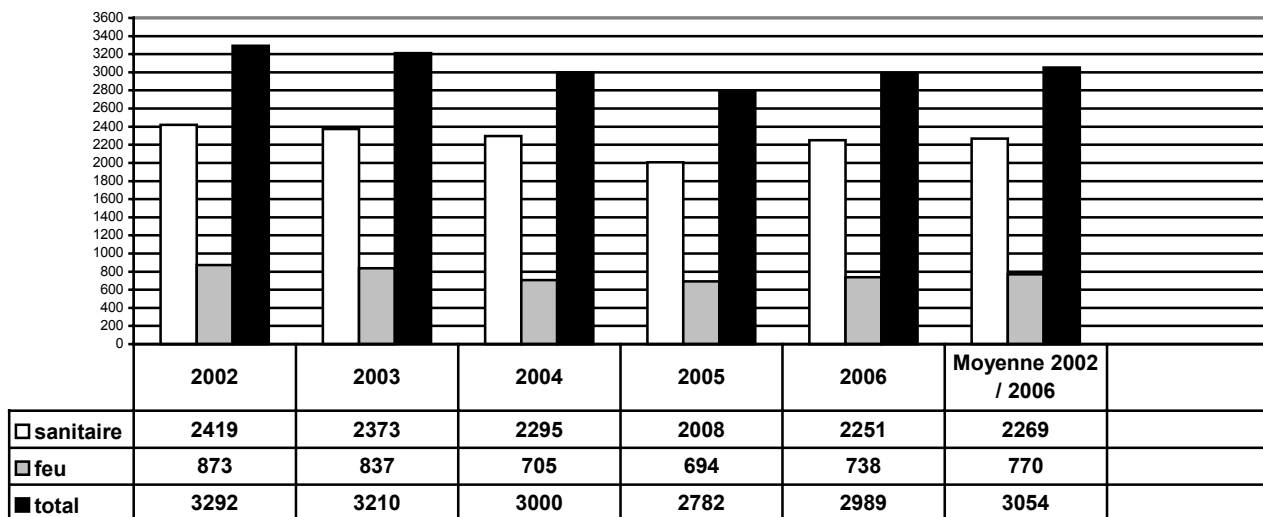
En conclusion, le service administratif et prévention est satisfait de l'année 2006 tout en restant conscient de l'effort à consentir en 2007 dans le cadre de la nouvelle structure du pool administratif de la sécurité publique.

6. Interventions

Nombre d'interventions durant l'année 2006 :

GENRE D'INTERVENTIONS	2005	2006	Différence	
Feu, alarmes automatiques, Centre de Secours	281	334	+	53
Hydrocarbure	47	41	-	6
Chimique	5	6	+	1
Fuite de gaz	16	15	-	1
Inondation	173	116	-	57
Radioprotection	1	3	+	2
Divers, ascenseurs, contrôles, etc.	37	55	+	18
Secours à victimes et à animaux, évacuation sanitaire	57	80	+	23
Secours routier : désincarcération	6	4	-	2
Secours routiers : aide aux ambulanciers, prévention, hydrocarbure	57	77	+	20
Sortie secours routier : sans intervention	14	7	-	7
TOTAL SERVICE DU FEU	694	738	+	44
Alarmes automatiques	149	152	+	3
Interventions en Centre de secours (communes SIS)	30	38	+	8
Interventions hors secteurs	19	13	-	6
Ambulances SIS	2088	2226	+	238
Ambulances transmises à ATS	?	25		?
TOTAL SERVICE AMBULANCIER	2088	2251	+	263
Villes	1915	2060	+	145
Interventions en Centre de secours (communes SIS)	157	170	+	13
Interventions hors secteurs	26	19	-	7
TOTAL ANNUEL	2782	2989	+	207

Evolution du nombre d'interventions sanitaires et feu



7. Conclusion

Le Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises doit encore digérer certains aspects inhérents à son historique, à la rapidité dont les changements sont intervenus. La révision de tous les processus est en cours et s'effectuera en grande partie jusqu'à fin 2007 dans le respect de la Loi, des directives cantonales et des différentes associations. Malgré les innombrables contraintes, les options privilégieront, l'efficacité, l'économie des moyens et la collaboration avec d'autres services, tout en maintenant la qualité de la prestation que nous devons aux citoyens non seulement dans la ville de La Chaux-de-Fonds mais des communes des Montagnes neuchâtelaises, membres du SIS.